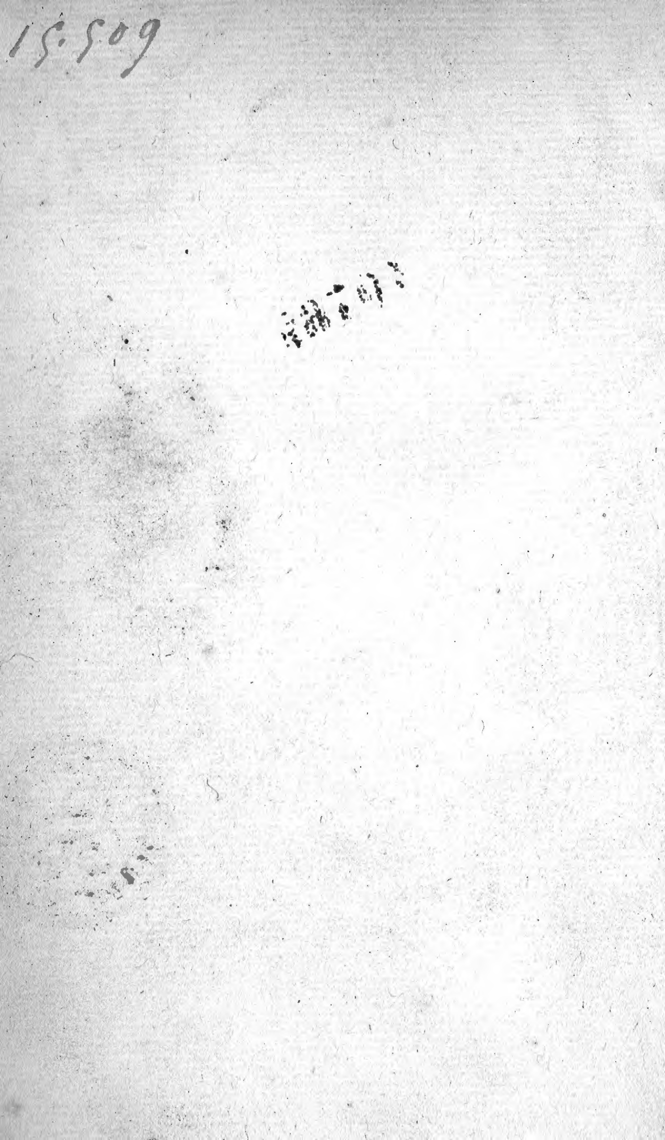

EX BIBL.
REGIŒ CHIRURGORUM
PARISIENSIUM ACADEM.




15.509



A MONSEIGNEVR,

MONSEIGNEVR PIERRE DE FENOVILLET EVESQVE DE Montpelier, Comte de Melguet & Monferrant, Marquis de la Marquerose, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat & Priué, son Predicateur Ordinaire, & Conseruateur des Priuileges & statuts de la ville de Montpelier.

MONSEIGNEVR,

Vn certain Philosophe considerant la vie de l'homme deschirée par le sentiment de tant de douleurs, ne pouuoit se persuader qu'il fust le chef-d'œuure des mains du Tout-puissant, & qu'il eust esté l'obiect de ses pensées en la creation. Ce Philosophe sans doute, emporté du premier mouuement de sa fausse imagination, s'estoit laißé cheoir à ceste erreur, & n'auoit encores respandu ses yeux sur la face de la Terre couuerte de tant de merueilles, pour la restauration de l'homme en ses infirmitez, il n'auoit encore ietté la veuë sur ce riche sein de la Nature tout remply Platon.

de miracles, pour releuer l'homme en la plus extreme foiblesse de ses maladies & necessité, faisant la Prouidence diuine germer & produire abondamment sur la Terre les plantes & les salutaires drogues, qui tiennent encloses & enfermées tant de secrettes & admirables proprietez pour le soulagement de nos maux : la connoissance desquelles, outre les inestimables vtilitez qu'elle apporte pour l'entretien de la santé, nous fait encores leuer les yeux vers le Ciel pour en reconnoistre l'Autheur. C'est pourquoy dés mes plus tendres années marchant sur les pas de mes ancestres, ie me suis voüé à l'estude de la Pharmacie, me trouuant le quatriesme des miens qui de pere en fils en cette ville en fay professiõn, & desireux de pouuoir proffiter au Public en vne vacation si importante, i'ay employé le meilleur de mes iours à courir les Royaumes estrangers, & faire des voyages vers les nations plus esloignées, pour en acquerir l'intelligence sous les plus grands Medecins de ce siecle : mais estant reuenu en cette ville, & apres auoir recueilli de plusieurs Lecteurs en la Pharmacie, des volumes entiers, neantmoins ayant eu ce bon-heur d'ouyr & escrire les doctes leçons & enseignemens vtiles de Monsieur François Ranchin, Conseiller & Medecin du Roy, Chancelier, Professeur, & Iuge en l'Vniuersité de Medecine de cette ville, ie les ay gardées riere moy pendant longues années, comme vn rare &

precieux

precieux thresor, dans lequel i'ay puisé abondamment toutes les richesses & excellences de cet Art, auec tant de plaisir & de contentement, que les feus sieurs Professeurs en cette dite Vniuersité ayant reconnu la particuliere inclination qui me portoit à la curieuse recherche de cette doctrine, me conseillerent de ne cacher point au Public ce peu que l'experience m'en auoit apprins, & pour m'y obliger d'auantage m'ordonnerent par deliberation que ie dresserois vn cabinet de raretez les plus exquises, pour en faire les demonstrations aux Escholiers en Medecine dans les auditoires publics de cette Vniuersité, en quoy i'ay tasché de m'acquiter, & satisfaire à ce mien deuoir pendant le cours de vingt années & plus, ayant mesme mis en lumiere quelques miens petits essays sur le sujet de la Pharmacie, tant de la Theriaque Alkermes, eaux distilées, pierre de Bezoar, que de la corne de Licorne, ce rare & tant precieux animal. Et de tout cela ie me dois ingenuëment reconnoistre infiniment obligé à la doctrine inimitable de ce grand & celebre Chancelier ledit sieur Ranchin, duquel, comme d'vne viue & feconde source sortent les veritables & certains Oracles, à qui tout le monde accourt, & lequel est en l'Eschole comme vn Phare hautement esleué, pour enseigner à tous le droict chemin de cette arduë & penible science & profeßion, à fin que ceux qui la professent, ne s'esgarent à trauers

Huchar. du Laurent. Saporta. Varãda. De Pradilles. Dorthoman.

les ſauuages rochers & precipices cruels de l'ignorance, au grand preiudice des humains. C'eſt pourquoy i'ay eſtimé que ie ſerois grandement coulpable enuers le Public, ſi ie retenois plus long temps dans l'obſcurité & aux tenebres ſes graues & importantes leçons, qui doiuent ſeruir de lumiere & de guide tres-aſſeurée pour tous ceux qui entreprennẽt cette vacation. Mais preuoyant que ce riche & ineſtimable threſor que ie deſire eſtaler à la veüe du Public, doit ſeruir d'inſtruction tres-parfaicte, non ſeulement en France; mais ſi ie l'oſe dire, generalement par tout l'Vniuers, puis qu'on deſcouure en iceluy la connoiſſance non ſeulement de la Pharmacie en general, mais les plus particulieres productions de la nature, qui ſont dignes de tres-grande merueille & admiration, i'ay eſtimé que pour donner à cet Ouurage vn Paſſeport fauorable, pour eſtre receu auec l'applaudiſſemẽt de tous, ie ne le pouuois appuyer d'vne authorité plus illuſtre, ny luy donner vn iour plus eſclattant que celuy de la faueur de voſtre venerable Nom, MONSEIGNEVR, qui nous auez eſté veritablement donné comme cette belle nuée d'or que Minerue pour agrandir la ville des Rhodiens fit tomber ſur eux, dont ils receurent les ſciences & les Arts: car par la viuacité de voſtre grand eſprit, & par la fermeté de voſtre incomparable iugement, vous apportez comme vn nouuel ornement & luſtre à toutes ſortes de ſciences

ces

ces, dont vous eſtes parfaictement accomply. Mais il n'appartient qu'à vn Apelles de peindre vn tel Alexandre, n'ayant oſé coucher qu'vn bien leger traict de la grandeur de vos dignitez, merites & perfections, pour témoignage tant ſeulement de mon ardante affection, & non pour croire de pouuoir eſtre l'eſcriuain de ſi hautes & dignes loüanges. Il me ſuffira donc de vous preſenter cet Ouurage auec toute humilité & reſpect, comme à l'Illuſtre Chef & Conſeruateur des Vniuerſitez de cette ville, & comme à celuy qui par ſon adueu, & par la faueur de ſa bienvueillance le peut rendre dignement recommandable à la poſterité. Surquoy ie proteſte de reſter toute ma vie,

MONSEIGNEVR,

Voſtre plus humble & obeïſſant ſeruiteur, CATELAN.

Priuilege du Roy.

LOVIS par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre. A nos amez & feaulx les gens tenans nos Cours de Parlement de Paris, Thoulouze, Roüen, Bourdeaux, Dijon, Aix, Grenoble & Bretaigne, Baillifs, Preuosts & Seneschaux desdits lieux, & à tous autres Officiers, Salut. Receu auons l'humble supplication de nostre bien amé PIERRE RAVAVD, Marchand Libraire de nostre ville de Lyon, disant qu'il a recouuert plusieurs Traictez en Medecine, asçauoir *Francisci Ranchini Iusiurandum Hippocratis. Pathologia vniuersalis. Tractatus de Crisibus. Tractatus de morbis puerorum. De morbis virginum. De senum conseruatione, & senilium morborum curatione. De morbis subitaneis. Antonij Saportæ de tumoribus præter naturam.* Et encores, *les leçons en Pharmacie dudit Ranchin, où se void en suitte les Commentaires sur les Canons de Mesué, le Traicté des simples medicamens. Le Traicté des venins, & metaux.* Tous lesquels Traictez le suppliant desireroit imprimer ou faire imprimer tant en langue Latine, comme l'autheur les a composez, que par versions qu'il en pourroit faire faire par personnes capables : mais il doute que autres Libraires & Imprimeurs que luy, ne luy voulussent faire le semblable, & le frustrer par ce moyen de ses labeurs, frais & despens sous ombre de quelque particuliere addition, version & traduction, ou autre couleur dont ils pourroyent prendre pretexte, au grand preiudice dudit exposant, si par nous ne luy estoit pourueu, &

per

permis imprimer iceux Traictez. Pour ces causes desirant iceluy exposant n'estre frustré de ses labeurs, frais & despens, luy auons par ces presentes permis & permettons pouuoir imprimer ou faire imprimer, & mettre en lumiere, vendre & distribuer par tout nostre Royaume & terroir de nostre obeyssance, tous les susdits Traictez en Medecine, & version d'iceux en François, en toutes les formes & marges qu'il verra bon estre, faisans tres-expresses inhibitions & defenses à tous autres de quelque qualité ou condition qu'ils soyét, ou puissent estre, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & distribuer lesdits Traictez & liures, ny mesme soubs pretexte de quelque version & traduction, addition, changement, ou quelque autre forme, & desguisement que l'on voudroit prendre, & y apporter en quelque maniere que ce soit ny en Latin, ny en François, sinon de ceux qui auront esté imprimez & seront faits par ledit Rauaud, & de son consentement, pour le temps & espace de six ans entiers, à compter du iour que lesdits liures & Traictez auront esté acheuez d'imprimer en Latin & en François. Declarant dés à present comme pour lors, tous les autres exemplaires de quelque maniere qu'ils soyent, ou puissent estre, acquis & confisquez audit Rauaud, qu'il pourra faire saisir par Officiers de Iustice en quelques lieux qu'ils puissent estre trouuez, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, & sans preiudice d'icelles. Voulons en outre que les contreuenans soyent condamnez aux despens, dommages, & interests dudit Rauaud, & de deux mille liures d'amende, moitié à nous

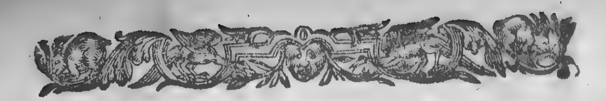
applicable,& l'autre audit exposant, comme contreuenans & infracteurs de nostre vouloir & intention. Si vous mandons, & à chacun de vous commettons endroict soy, si comme à luy appartiendra, que de nostre present priuilege & de tout le contenu en iceluy vous faites & souffriez iceluy suppliant ioüir & vser plainement & paisiblement, ensemble ceux qui auront charge de luy, & à ce faire, souffrir & obeyr contraignez tous ceux qui pour ce seront à contraindre par toutes voyes deües & raisonnables. Et en mettant par ledit suppliant au commencement ou à la fin desdits liures & Traictez le contenu ou extraict du present Priuilege, voulons qu'il soit deüement signifié. Et à la charge qu'iceluy Rauaud mettra deux exemplaires desdits liures & Traictez en nostre Bibliotheque, à peine de descheance du fruict du present Priuilege. Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le 26. iour de Mars, l'an de grace mil six cens & vingt quatre, & de nostre regne le quatorziesme.

Par le Roy en son Conseil,

PERROCHEL.

Acheué d'imprimer le dernier de Iuillet 1624.

ESTAT



ESTAT DES MATIERES ET QVESTIONS QVI SONT TRAICTEES ET DISPVTEES AV COMMENTAIRE SUR LES QUATRE THEOREMES DE MESUÉ.

PRE

PREMIER THEOREME.

Des

SECOND THEOREME.

Des

Comment

TROISIESME THEOREME.

QVATRIESME THEOREME.

De



ESTAT DES MATIERES ET QVESTIONS QVI SONT TRAICTEES ET DISPVTEES au Traicté des medicamens purgatifs, suyuant l'ordre & la doctrine de Mesué.

Les



ESTAT DES MATIERES ET QVESTIONS QVI SONT TRAICTEES ET DISPVtées au Traicté des Venins.

Asçauoir

TRAI

TRAICTÉ GENERAL DE LA PHARMACIE:

DICTÉ A MONTPELLIER AVX COMPAGNONS Pharmaciens,

Par M. FRANÇOIS RANCHIN, *Conseiller, Professeur du Roy, & Chancelier en l'Vniuersité de Medecine de ladite ville.*

L'estat des matieres de ce Traicté est contenu en la page suiuante.

ESTAT DES MATIERES DE CE TRAICTÉ.

PREFA



PREFACE DE L'AVTHEVR SVR CE TRAICTÉ GENERAL DE LA Pharmacie.

***



A ſcience de Medecine, de laquelle Dieu s'eſt voulu declarer autheur pour témoigner ſon excellence, & de plus createur de tous ſes remedes, pour nous faire veoir & reconnoiſtre tous les iours les effects miraculeux de ſa puiſſance, en la practique de leurs vertus naturelles: Cette ſcience, dis-je, toute diuine en ſa fondation, & en ſon exercice, n'a que trois moyens generaux pour conſeruer la ſanté des humains, & pour guarir les maladies qui les affligent. Le premier eſt la Diete, le ſecond eſt la Chirurgie, & le troiſieſ-

me la Pharmacie. Ce ſont les trois inſtrumens de la Medecine curatiue. La Diete eſt pour le regime de vie, lequel conſiſte en l'vſage raiſonnable des choſes que les Medecins appellent non naturelles. La Chirurgie regarde ce qui eſt des operations manuelles, en la curation des maladies externes. La Pharmacie fournit toute ſorte de remedes ſimples & compoſez, ſoit pour le dedans, ſoit pour le dehors du corps. Or ſi la Medecine merite de l'honneur parmi les autres ſciences, ſoit pour le reſpect de ſa diuinité, & de ſon antiquité, ſoit à raiſon de ſa neceſſité, & de ſes effects, ſoit pour la conſideration de ſes matieres, & du contentement qu'il y a en la connoiſſance d'icelles; elle en a la principale obligation à la Pharmacie. Car en premier lieu ſi elle doit eſtre jugée diuine, ou pour les diuines vertus des medicamens, ou pour les diuins & miraculeux effects qu'ils témoignent en la curation des maladies; la Pharmacie en eſt la cauſe; veu que la connoiſſance, l'election, la preparation, la mixtion, & la diſtribution des medicamens luy appartiennent: car les Apothicaires fourniſſent tous les remedes qui poſſedent toutes

tes ces diuines vertus, & qui font tous ces miracles. Anciennement on appelloit les medicamens que les Pharmaciens dispensoient, *auxiliares Deorum manus*, les mains salutaires des Dieux. Les prestres d'Egypte conseruoient les remedes comme presens des Dieux, dans l'Autel sacré de Vulcan, & les Grecs dans le temple d'Esculape, affin que le peuple ne les profanast. Et maintenant les Apothicaires comme ministres & fideles dispensateurs des graces & benedictions de Dieu, qui paroissent aux remedes, font cet office. Que si l'antiquité est digne de consideration, l'on sçait bien que les Plantes, Animaux & Mineraux, qui seruent de sujet general à la Pharmacie, sous le nom de medicament, ont esté plustost creés, que non pas l'homme mesme: qui est le sujet de la Medecine; & pour la necessité, l'on void bien qu'elle depend principalement de la Pharmacie, veu que la Medecine seroit comme inutile sans son seruice. Mais venons à la beauté & varieté des matieres que la Pharmacie traitte, & au plaisir & contentement que l'on peut receuoir de leur connoissance. Il est tout certain qu'elle comprend les plus belles &

les plus aggreables de toute la Medecine; car l'histoire du corps humain exceptée, il n'y a rien qui approche de celle des Plantes, des Animaux, & des Mineraux; & encores puis-je dire que celle-cy n'a pas le deboire ou l'horreur de l'autre, quand il est question de visiter les parties des corps morts. Nous sçauons que l'histoire des Plantes, & des Animaux a obligé des Empereurs, des Roys, Reynes, Princes, & grands Seigneurs à leur connoissance, voire qui plus est à rendre quelques herbes heritieres de leurs noms pour memoire de leur loüable curiosité. L'Arthemisia, & plusieurs autres nous pourront seruir d'exemple; & s'il est question d'en fournir pour les medicamens composez aussi bien que pour les simples; Mythridates par sa composition nous fera foy du plaisir que ce Roy prenoit à veoir faire & à sçauoir ce qui estoit des compositions que les Pharmaciens dispensent. Que si quelqu'vn veut dire que les Pharmaciens ne regardent, & ne considerent les Plantes, les Animaux & les Mineraux, que des yeux du corps, & que la connoissance entiere & naturelle d'iceux appartient aux Medecins. Ie l'aduoüe, mais

Obiectiõ.

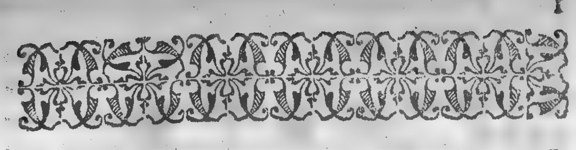
Respõse.

mais celà n'empesche pas le plaisir de la veüe que les Pharmaciens peuuent auoir: & si les Medecins se treuuent plus sçauans en l'histoire naturelle des medicamens en general ; les Apothicaires sont d'ordinaire, & doiuent estre plus asseurez & plus certains en la connoissance sensible d'iceux ; & de faict souuent plusieurs Medecins ordonnent ce qu'ils ne connoissent pas, pour n'estre pas versez en la connoissance particuliere des drogues. Et quant à l'election, preparation, & mixtion d'icelles, la pluspart n'y entendent gueres. Et c'est en ce dernier point que paroist la puissance de la Pharmacie, & du Pharmacien, veu qu'en imitant la nature, les medicamens par le moyen de la mixtion s'vnissent, & produisent des vertus admirables, lesquelles demeurent neantmoins sous vne seule forme, qui s'esleue de la mixtion. Puis donc que la Pharmacie est vn art si diuin, si ancien, si necessaire & si aggreable ; il est raisonnable que nous traittions en general ce qui est de sa nature, diuision, necessité, institution, sujet, fin & vsage : & que nous proposions en ce Traicté comme en vn chapitre singulier

 tout

tout ce qui ſe peut dire de beau ſur ces matieres, & ſur ce qui regarde la charge & le deuoir des Pharmaciens. Commençons donc par la definition de la Pharmacie.





DE LA PHARMACIE, & de ses differences.

Chapitre premier.



Es Philosophes nous apprennent que les definitions, & les diuisions doiuent tousiours seruir de fondemens aux arts, & aux sciences, parce qu'elles donnent l'intelligence aux matieres. L'ordre de doctrine, comme témoimoigne Aristote, va *ab vniuersalibus ad particularia*; il faut commencer par les choses generales, & aller par apres aux particulieres. C'est cette consideration qui nous a portez à mettre ce Traicté general de la Pharmacie à l'entrée de toutes les leçons que nous pourrons mettre en lumiere cy-apres en faueur des Apothicaires, & de proposer en iceluy, comme en vn chapitre singulier, ce qui est de la definition, diuision, necessité, sujet, fin, vsage & institution de la Pharmacie, & ce qui est de la charge, & du deuoir des Pharmaciens; affin que toutes ces choses generales estant premises & connuës, l'intelligence des autres matieres demeure plus aisée & plus facile. Nous commencerons donc par la definition de la Pharmacie; & supposerons en premier lieu, que ce mot se peut considerer en deux façons, sçauoir est, ou à raison de

son nom, ou bien à raison de son essence. Si nous auons esgard à son nom, & à son etymologie, la Pharmacie n'est autre chose que l'action de medicamenter, veu que *pharmacum* ne signifie que medicament, Pharmacien, celuy qui les dispense, *Pharmacopola*, celuy qui les vend & qui les distribuë. Que si nous regardons à la nature & à l'essence de la Pharmacie, elle se peut definir en deux façons ; premierement comme vne partie de la Medecine curatiue, ou therapeutique, qui se rapporte à l'vsage des medicamens ; & ainsi nous la definirons, vn instrument de la Medecine curatiue, qui traitte de tous les medicamens internes & externes, simples & composez ; *Therapia siquidem, ex Medicorum doctrina*, (suiuant ce qui a esté dit cy-dessus) *tria sunt vulgaria instrumenta, Diæta scilicet, Chirurgia, & Pharmacia.* Secondement l'on peut definir la Pharmacie comme vn art separé de la Medecine, & exercé par des artizans destinez à la profession des drogues. Et ainsi considerée, nous pouuons dire que c'est vn art, lequel enseigne les moyens de connoistre, eslire, preparer & mixtionner les medicamens pour les mettre en vsage, suiuant l'ordonnance des Medecins. Cette definition comme essentielle, comprend tout ce qui est digne de consideration en la Pharmacie, comme le sujet general, & la fin de l'art, apres le deuoir des Pharmaciens. Outre ce elle les rend differens des Droguistes, en ce que ceux-cy ne sont que vendeurs de drogues simples, & comme pouruoyeurs du peuple pour les espiceries, & des Apothicaires pour les drogues ; au lieu que les Pharmaciens ont vne plus entiere connoissance d'icelles,

les, & d'ailleurs ils les sçauent mieux choisir, pour les preparer par apres & mesler selon les receptes & ordonnances; ie laisse à part ce qui est des autres particularitez de ces deux professions. Venons maintenant à la diuision de la Pharmacie, affin d'establir ses differences. Nous la pouuons diuiser à mon aduis en deux especes : la premiere se doit appeller empirique, parce qu'elle n'est guidée que par l'experience. Cette-cy est cõmune à toute sorte de personnes, voire aux femmes, lors qu'elles se meslent de faire la Medecine, & de preparer elles mesmes leurs petits remedes qu'elles sçauent par tradition. L'autre est la vraye, legitime, & raisonnable, qui ne fait rien que par art, & est tousiours guidée par la raison, & par l'experience. Or d'icelle il nous faut reconnoistre deux parties, comme de la Chirurgie, sçauoir est, l'enseignante, qui monstre les moyens generaux de connoistre, eslire, preparer, & mixtionner les medicamens, par raisons, & par reigles : & practicante, laquelle ne se rapporte qu'aux actions, & aux operations sensibles & manuelles, lors qu'il est question de veoir, choisir, preparer & mixtionner realement & de faict toute sorte de medicamens. Venons maintenant à l'illustration de la definition proposée par l'examen des questions suyuantes.

Asçauoir si la Pharmacie est vn art?

QVESTION I.

CE n'est pas assez que d'auoir donné vn tiltre à la Pharmacie; l'importance est de la maintenir

tenir & de l'authorizer en cet honneur. Ie ne dispute pas icy, sçauoir s'il la faut appeller science, encores que l'on luy puisse faire cette faueur abusiuement, à raison de sa theorie, & de sa partie enseignante. Ce tiltre est trop honorable pour la Pharmacie, veu que la Medecine à grand peine le peut meriter. C'est assez que l'on la puisse establir en qualité d'art, veu qu'il y a plusieurs raisons pour luy disputer cette dignité. Venons à la production d'icelles auant que de proposer nostre opinion sur la resolution de cette question.

1. opin. Raisons contraires. Selon Aristote *au 6. liure de ses Morales chap.* 4. les arts ne traittent que des choses contingentes : c'est à dire, des choses qui peuuent estre, ou arriuer : or est-il que le sujet, & la fin de la Pharmacie ne sont pas de cette nature, veu qu'elles sont certaines & stables. Donc la Pharmacie ne sera pas vn art.

1. rais. (see above)

2. rais. Les parties des arts ne peuuent pas meriter vn mesme tiltre que les arts qui les comprennent; car y il doit auoir de la difference entre les parties & le tout : or est-il que la Pharmacie n'est qu'vne partie de l'art de Medecine. Donc il ne la faut pas honorer d'vn mesme tiltre.

2. opin. Il y a vne autre opinion plus glorieuse pour la Pharmacie, qui est de ceux qui la veulent reconnoistre pour science, plustost que pour art : leurs raisons sont telles.

1. rais. Les sciences se rapportent aux choses necessaires selon Aristote au lieu allegué, comme les arts aux contingentes : or la Pharmacie traitte des choses necessaires pour la santé, & pour la vie des hommes, comme il est notoire. Donc ce sera

plu

pluſtoſt vne ſcience qu'vn art.

Le propre des arts factifs eſt de monſtrer & de comprendre ce qui eſt de l'action ; & de l'artifice, ſans donner connoiſſance des cauſes, ny des proprietez des ſujets : & le propre des artizans eſt de trauailler ſans la particuliere & interieure connoiſſance de leurs obiects ; car le charpentier ne regarde que le bois , ſans s'informer de la nature, ou des proprietez d'iceluy. Or eſt-il que la Pharmacie,& les Pharmaciens ſont d'autre nature : car nous voyons qu'elle a ſa theorie & ſa practique,& d'ailleurs que les Apothicaires connoiſſent ce qui eſt de la vertu & des facultez des medicamens. Donc la Pharmacie ſera pluſtoſt vne ſcience que non pas vn art. Et voicy la raiſon. *2. raiſ.*

Le propre des ſciences eſt d'auoir des principes & des reigles certaines pour fondement, ſelon les Philoſophes , & de connoiſtre les effects par le moyen des cauſes: or eſt-il que la Pharmacie a ſes principes & ſes reigles,comme il eſt notoire:d'ailleurs elle preuoit les effects des medicamens,parce qu'elle iuge des facultez. Donc la Pharmacie ſera vne ſcience. *Demonſtration.*

Nous autres pour reſoudre cette queſtion, eſtimons ſuiuãt ce qui a eſté dit,que le tiltre de ſcience eſt trop honorable pour la Pharmacie. L'experience nous fait veoir que ce n'eſt qu'vn art factif & operatif , tant parce que c'eſt vne habitude acquiſe par vſage , qui reigle les operations des Pharmaciens en ce qui eſt de la connoiſſance,election , preparation , & mixtion des medicamens: que auſſi d'autant que la fin de la Pharmacie ſe rapporte à l'œuure,& non pas à la contemplation, *3. opinion.*

comme

comme celle des sciences. Outre ce la maniere de proceder que les Pharmaciens prattiquent, confirme sensiblement l'artifice de leur profession, entant qu'ils se seruent de plusieurs instrumens pour la preparation, mixtion & conseruation des medicamens, qui sont les obiects du trauail & de l'operation. Il faut donc respondre aux raisons contraires.

Response aux raisons contraires.

à la 1. de la 1. opin.

Quant aux raisons de la premiere opinion qui sont contre l'artifice de la Pharmacie ; ie respons à la premiere, que la contingence des arts se rapporte non pas à leur nature, ny à leur fin, mais aux demonstrations qui sont incertaines aux arts, & necessaires aux sciences. Voyla comme se doit entendre la distinction que fait Aristote en ce passage des Morales, car autrement il se tromperoit, s'il ne vouloit reconnoistre de la necessité en la Pharmacie, suiuant ce que nous disputerons cy apres.

à la 2.

Pour la seconde raison, ie dis que la Pharmacie considerée comme vne partie de la Medecine curatiue, ne se peut pas dire vn art : mais bien entant que c'est vne profession separée de la Medecine, & exercée par des artizans affectez à sa practique.

à la 1. de la 2. opi.

Quant aux raisons de la seconde opinion, ie respons à la premiere, que la necessité des sciences ne se doit pas rapporter à l'vsage, ny à la fin; car de cette façon tous les arts mechaniques seroient sciences, veu qu'ils sont necessaires ; mais à la constance necessaire des demonstrations philosophiques, selon l'intention d'Aristote.

à la 2.

A la seconde, je dis qu'il y a de la difference entre

entre les arts, & les artizans. Il y en a qui ſont plus mechaniques, & plus ignorans les vns que les autres. Les Pharmaciens ſont preferables à vne infinité d'autres artizans, à raiſon de leur doctrine,& de la neceſſité finale de leur profeſſion; car ils ont vne connoiſſance interieure de leurs ſujets, au lieu que la pluſpart des autres ne l'ont que exterieure; meſmes ils ont de reigles & de principes en leur art. Mais pour tout cela leur profeſſion ne ſe peut pas dire ſcience, parce qu'ils n'ont ny la certitude neceſſaire, ny la contemplation pour fin,ains ſeulement l'œuure.Bien eſt vray que improprement & abuſiuement on la pourroit dire ſcience,à raiſon de ſa theorie.

Nous pouuons donc conclurre que la Pharmacie eſt vn art. *Concl.*

Aſçauoir ſi la Pharmacie eſt vn art neceſſaire?

QVESTION II.

ENcores que la practique ordinaire témoigne aſſez la neceſſité de la Pharmacie, ſoit en ce qui regarde la conſeruation de la ſanté, ſoit en ce qui touche la guariſon des maladies; il faut neantmoins pour plus grande aſſeurance veoir & ouyr les raiſons de ceux qui peuuent diſputer au contraire,comme s'enſuit. *1. opin.*

Selon Celſe Medecin Romain fort ancien, la meilleure Medecine c'eſt de n'en vſer pas: cela eſtant, il faut que la Pharmacie ſoit declarée inutile, veu que ſa neceſſité ne peut dependre que de l'vſage des medicamens. *1. raiſ.*

Si

2. rais. Si la Pharmacie estoit necessaire, ce seroit ou pour conseruer la santé, ou pour guarir les maladies par le moyen des medicamens. Or est-il que les hommes se conseruent en santé, & se guarissent des maladies sans l'aide des medicamens, comme l'experience le monstre, veu que le regime de vie, & la nature sont suffisans pous nous conseruer & pour nous guarir. Donc la Pharmacie ne sera pas necessaire.

3. rais. Les arts sont dits necessaires, lors que l'on ne s'en peut pas passer. Or est-il que plusieurs peuples, & nations viuent sans la Pharmacie; mesmes parmi nous il y a vne infinité de gens qui ne s'en seruent iamais. Donc ce ne sera pas vn art necessaire.

4. rais. L'art qui nous cause du desplaisir, & des maux par l'vsage de ses remedes, est plustost desaggreable, & dangereux, que necessaire. Or est-il que la Pharmacie fait ces effects par l'vsage des medicamens, veu qu'ils faschent ceux qui s'en seruent, & leurs causent des fascheux accidens, selon l'experience. Donc la Pharmacie sera plustost inutile & dangereuse que necessaire.

2. opin. Nous autres au contraire nonobstant toutes ces raisons, estimons que la Pharmacie est vn art fort vtile & fort necessaire, non seulement pour la conseruation de la santé, mais aussi pour la guarison des maladies, & ce par le moyen des remedes alteratifs, roboratifs & purgatifs qu'elle fournit pour ces desseins. La practique ordinaire nous confirme en cette opinion, par les exemples qu'elle fait veoir de ses bons & loüables effects. Et quant aux raisons contraires; je respons à la premiere,

Responses aux raisons contraires.

à la 1.

miere que l'authorité de Celſe doit eſtre entenduë pour ceux qui ioüiſſent d'vne ſanté loüable, car en ce cas c'eſt folie de ſe vouloir droguer, l'vſage des medicamens n'eſt bon que pour les valetudinaires,ou pour les malades.

A la 2. Ie dis que la Pharmacie peut eſtre neceſſaire pour ces deux intentions, car encores que le regime & la nature puiſſent conſeruer & guarir, neantmoins ce n'eſt pas touſiours, car ſans les remedes la nature ſe treuueroit foible, & le regime impuiſſant ; & bien qu'il y aye quelques hommes qui paſſent leur vie ſans l'vſage des medicamens,qui ſe treuuent guaris ſans leur aſſiſtance, cela eſt rare. Il n'y a que de viure auec le gros des humains, & ſe ſeruir des arts ſelon qu'ils ſont ordonnez. *à la 2.*

A la 3. Ie reſpons que la Pharmacie n'eſt pas ſi abſolument neceſſaire, que l'on ne s'en puiſſe paſſer, car ſa neceſſité n'eſt que pour mieux eſtre & mieux viure, par le moyen de la conſeruation & de la guariſon des maladies. Que ſi quelques peuples ſe paſſent de la Pharmacie, cela peut eſtre pour la raiſonnable, laquelle leur eſt incognuë; mais pourtant ils ſe ſeruent touſiours de l'empirique, & employent les remedes que les femmes preparent. *à la 3.*

Finalement à la derniere, je dis que pour les remedes alteratifs & roboratifs, ils ne ſont ny faſcheux, ny dangereux ; & pour les purgatifs, à la verité ils ſont deſaggreables & cauſent quelquefois de mauuais accidens, comme nous ferons veoir au dernier Theoreme de Meſué. Mais pour cela il n'en faut pas condamner l'vſage; veu qu'ils *à la 4.*

font de grands effects par la deſcharge des mauuaiſes humeurs. Que s'ils font du mal, c'eſt pour vn plus grand bien, & n'en faut pas craindre l'vſage quand ils ſont bien preparez, & donnez auec raiſon & connoiſſance.

Donc la Pharmacie eſt vn art neceſſaire.

Du ſujet de la Pharmacie.

CHAPITRE II.

PVis que la Pharmacie eſt vn art, il eſt raiſonnable de luy donner vn ſujet d'attribution, veu que c'eſt vne proprieté neceſſaire à toutes les profeſſions. Or nous n'entendons autre choſe icy pour ſujet, que le vray & principal obiect de la Pharmacie, & duquel le Pharmacien reconnoiſt la nature, les paſſions & les proprietez, en exerçant ſes operations ſur iceluy. Les Medecins luy en donnent deux, l'vn propre, & l'autre commun. Le propre c'eſt le medicament, veu que tout l'artifice, & toutes les operations des Pharmaciens ſe rapportent à iceluy, veu que leur perfection depend de la connoiſſance, election, preparation, & mixtion d'iceluy. Le ſujet commun, ou le final, c'eſt le corps humain; d'autant que les Pharmaciens ne trauaillent ſur les medicamens que pour ſon ſeruice. Laiſſons le commun à part, veu qu'il eſt hors de diſpute, & parlons du propre.

A sçauoir si le medicament est le propre sujet de la Pharmacie.

QVESTION III.

CEux qui ne veulent pas reconnoistre le medicament pour le vray & legitime sujet de la Pharmacie, se fondent sur les raisons suiuantes. *1. opin.*

Le sujet general & legitime des arts doit cõprendre sous soy toutes les matieres qui sont de leur iurisdiction : or est-il que le medicament ne comprend pas tout ce que la Pharmacie considere ; car elle traitte des venins, & de plusieurs herbes, & fruicts, & semences alimenteuses, lesquelles different du medicament. Donc il ne pourra pas estre le vray sujet de la Pharmacie. *1. rais.*

Si le medicament estoit le vray sujet de la Pharmacie, ce seroit ou le simple, ou le composé. Ce ne peut pas estre le simple seul, parce qu'il ne peut pas comprendre l'autre, veu qu'il est de differente nature auant la mixtion ; ny aussi le composé : car de là il s'en ensuiuroit deux absurditez : l'vne, que la Pharmacie n'auroit pas de sujet auant la composition ; l'autre, que le Pharmacien se forgeroit vn sujet artificiel, sans en auoir de naturel. Donc le medicament ne peut pas estre le sujet de la Pharmacie. *2. rais.*

Le deuoir de l'artizan est de considerer & de conseruer son sujet en son entier, & non pas de le destruire : or est-il que le Pharmacien destruit & ruine les medicamens par ses preparations, & les confond par ses mixtions. Donc il n'est pas croyable *3. rais.*

ble que le medicament ſoit le ſujet de la Pharmacie.

4. raiſ. Les Plantes, les Animaux & les Mineraux ſont corps naturels,& par conſequẽt de la connoiſſance des Phyſiciens & Naturaliſtes. Donc le medicament qui les comprend tous ne peut pas eſtre le ſujet de la Pharmacie.

2. opin. Nous autres au contraire, ſuyuant l'opinion commune eſtimons que la Pharmacie n'a pas d'autre ſujet propre & legitime que le medicament, & que tout ce qu'elle conſidere ſe peut rapporter à iceluy. Et quant aux raiſons contraires, il eſt aiſé d'y reſpondre.

Reſponſes aux raiſons contraires. à la 1. Pour la premiere, je dis que ce mot de medicament en general comprend les venins, & plusieurs herbes, ſemences, fruicts, legumes qui nourriſſent ; car il y a des medicamens veneneux ; & d'autres qui ſont alimenteux ſuyuant la doctrine de Galien. Si bien que la Pharmacie les conſidere ſous le nom de medicament.

à la 2. A la 2. Ie reſpons que le medicament en general eſt le ſujet de la Pharmacie, & non pas le ſimple, ou le compoſé en particulier : elle conſidere tous les deux ſous le ſujet de la premiere intention, & ſeparément ſous la ſeconde ; outre ce que nous pouuons dire, que le ſimple medicament comprend par puiſſance le compoſé ; & que cettui-cy contient le ſimple par l'actuelle mixtion.

à la 3. A la 3. Ie dis que le Pharmacien ne deſtruit pas le medicamẽt par la preparation, car encores qu'il change la forme ſenſible & exterieure, il eſt pourtant touſiours ſoigneux de conſeruer les qualitez & proprietez, voire de les meilliorer par correctiõ quand

quand il en eſt de beſoing; ou par addition, ou par ſubſtraction. Tellement que c'eſt pluſtoſt perfection que deſtruction.

A la 4. Ie dis que les Pharmaciens ne conſiderent pas les Plantes, Animaux & Mineraux, comme corps naturels; car comme tels ils appartiennent au Phyſicien; mais ſeulement en tant que medicamens, doüez de pluſieurs vertus & proprietez, qui peuuent ſeruir en la Medecine. *à la 4.*

Donc le medicament eſt le propre ſujet de la Pharmacie.

De la fin de la Pharmacie.

CHAPITRE III.

LA fin de la Pharmacie ſuit la nature de ſon ſujet: car comme il y a double ſujet en cet art, ſuyuant ce qui a eſté monſtré cy-deſſus, de meſme il y a double fin. La premiere eſt propre, & ne ſe peut rapporter qu'aux medicamens, qui eſt de les bien connoiſtre, eſlire, preparer & mixtionner; l'autre ſe rapporte à l'vſage de l'homme, qui eſt de les diſtribuer aux ſains, aux valetudinaires, & aux malades, ſuiuant les ordonnances des Medecins, & ce ou pour la conſeruation de la ſanté, ou pour la preſeruation des maladies, ou pour la guariſon d'icelles. Or bien que cette doctrine ſoit bien certaine, neantmoins pour l'eſclaircir, il eſt neceſſaire d'examiner la queſtion ſuiuante.

Asçauoir si la connoissance, election, preparation & mixtion des medicamens peuuent seruir de fin à la Pharmacie, ou bien si c'est la conseruation de la santé, & la guarison des maladies?

QVESTION IV.

1. opin. CEux qui voudront disputer contre la partie affirmatiue des deux parties de cette question, se pourront seruir des raisons suiuantes.

1. rais. Les arts ne peuuent auoir qu'vne fin propre,& non pas plusieurs; car autrement il y auroit de la confusion. Donc la Pharmacie n'aura pour fin que la connoissance, ou l'election, ou la preparation, ou la mixtion des medicamens, separément,& non pas ensemble; car autrement il y auroit quatre fins differentes, au lieu d'vne propre & particuliere.

2. rais. S'il estoit necessaire que la Pharmacie eust pour fin toutes ses quatre differentes operations : l'vsage des simples medicamens seroit hors de cette fin, veu que la preparation, ou pour le moins la mixtion en est à dire: or est-il que l'experience est toute contraire; veu que l'on employe aussi bien les simples que les composez, soit purgatifs, comme la manne, la rhubarbe en poudre, la casse,&c. soit autres. Donc ces quatre actions toutes ensemble ne pourront pas seruir de fin à la Pharmacie.

3. rais. La fin des arts doit estre differente, aussi bien que le sujet: or est-il que la santé & la guarison

des

des maladies seruent de fin à la Medecine, voire mesme à la Chirurgie. Donc la Pharmacie doit auoir quelque autre fin differente.

Si la santé estoit la fin de la Pharmacie, les Pharmaciés ne se seruiroient pas des venins qui la destruisent, ny mesme des medicamens qui l'alterent, & la trauaillent, particulierement les purgatifs : or est-il qu'ils connoissent, & employent le sublimé, les viperes, les cantharides, l'hellebore, & semblables venins & medicamens. Donc la santé ne pourra estre la fin de la Pharmacie, veu que les effects des choses se doiuent rapporter à la fin par correspondance. *4. rais.*

La derniere intention de l'artizan est la fin de son art : or le gain & le proffit est la derniere intention du Pharmacien, veu qu'il n'exerce sa profession, & ne trauaille que pour gaigner. Donc ce sera la fin de la Pharmacie, & non pas la santé, ou l'vsage des medicamens. *5. rais.*

Nous autres au contraire demeurans fermes à nostre premiere distinction, disons pour conclusion que la Pharmacie a double fin, en suitte de son double sujet. La premiere, c'est de bien connoistre, eslire, preparer, & mixtionner les medicamens ; & la seconde, de les employer pour la conseruation de la santé, & pour la guarison des maladies suyuant les receptes, & ordonnances des Medecins. Et quant aux raisons contraires, il faut satisfaire à toutes. *2. opin.*

Pour la premiere, je dis que la Pharmacie n'a qu'vne fin propre, laquelle se rapporte à son vray & legitime sujet, qui est le medicament, & ne faut pas la separer, ou diuiser par le moyen de ses dif- *Response aux raisons contraires. à la 1.*

ferentes operations, veu que toutes se rapportent au sujet; ou bien nous pouuons dire que la connoissance, election, preparation, & mixtion considerées à part peuuent seruir de fin particuliere, mais non pas de generale, veu qu'elle n'est qu'vne en chasque art.

à la 2. A la 2. Ie respons que l'vsage des medicamens pour la santé est la derniere fin de la Pharmacie, soit qu'ils soient employez en leur simple nature, ou en mixtion; si bien qu'il n'est pas necessaire qu'auant cet vsage l'on se serue tousiours du meslange; l'on peut employer & les simples & les composez, selon les intentions des Medecins. Et faut distinguer les actions & les operations des Pharmaciens, en les rapportant neantmoins à la fin principale de l'art.

à la 3. A la 3. Ie dis que la Medecine, la Chirurgie, & la Pharmacie reconnoissent la santé pour fin, sous vn different respect; & ne paruiennent à ce dessein que par diuers moyens. La Medecine a sa connoissance plus ample, & ses intentions pour paruenir à cette fin, en se seruant de la Chirurgie, & de la Pharmacie, comme de ses aydes & seruantes. La Chirurgie de soy se sert de ses operations manuelles pour la santé, & la Pharmacie contribue ce qui est des medicamens suyuant les ordonnances. Si bien que la santé n'est vne fin exterieure, veu que l'interieure de l'art se rapporte au medicament.

à la 4. A la 4. Ie respons que la Pharmacie considere les venins & les medicamens, non point pour l'alteration, & corruption de la santé, bien qu'en apparence cela soit vray-semblable, ayant esgard au

naturel

naturel d'iceux : mais pluſtoſt pour la conſeruation d'icelle : car comme il eſt notoire, le Pharmacien n'employe iamais les medicamens qu'apres vne preparation loüable ; ſi bien qu'il n'en peut arriuer que du proffit à ceux qui s'en ſeruent, encores qu'ils ſe treuuent vn peu inquietez en l'operation ; & pour les venins iamais on ne les donne auec deſſein de nuire, au contraire l'on s'en ſert pour la ſanté auec preparation, & en quantité raiſonnable, comme nous voyons de l'opium, aux douleurs, des cantharides aux veſicatoires; des viperes en la Theriaque; du ſublimé aux vlceres, &c.

Finalement à la 5. Ie dis que le proffit & le lulucre ſeruent de fin au Pharmacien, qui exerce ſon art pour gaigner ſa vie : mais la Pharmacie a ſa fin differente, telle que nous auons propoſé cy deſſus. *à la 5.*

Donc la propre fin de la Pharmacie eſt la connoiſſance, election, preparation, & mixtion des medicamens: & la commune de les employer pour la ſanté, & pour la guariſon des maladies, ſelon les ordonnances. *Concl.*

A ſçauoir ſi la Pharmacie eſt plus noble que la Chirurgie?

QVESTION V.

LA ialouſie ordinaire qui ſe void entre les Chirurgiens & les Pharmaciens ſur l'excellence de leurs profeſſions, me fait propoſer icy cette queſtion : & bien que la nobleſſe des arts & des ſciences ne ſe doiue rapporter, à proprement par-

ler, qu'aux arts liberaux, & aux ſciences releuées, comme ſont la Philoſophie, la Medecine, la Iuriſprudence, & la Theologie; neãtmoins parce que la Pharmacie, & la Chirurgie ſont parties dependantes de la Medecine, nous diſputerons en çe lieu ſur la nobleſſe de ces deux arts, entant que la conſideration de leur ſeruice, de leur ſujet, & de leur fin le nous pourra permettre. Que ſi l'on veut dire que i'ay deſia terminé cette queſtion en mes diſputes Chirurgicales en faueur des Chirurgiens: & que ie ne puis pas aller icy au contraire ſans apparence de cõtradiction & d'inconſtãce; je reſpondray qu'à la verité eſcriuant pour les Chirurgiens i'ay opiné en leur faueur ſur la nobleſſe de leur art, & que maintenant il me doit eſtre permis de conclurre cette diſpute en faueur des Pharmaciẽs, puis que i'eſcris pour eux. Cette conſideration me doit releuer de la contradiction, puis meſme que la nobleſſe dont eſt queſtion eſt de petite importance, & qu'à veritablement parler la Chirurgie, ny la Pharmacie n'en meritent pas le tiltre, ſi ce n'eſt ſous le reſpect de la Medecine, & de la ſanté. Paſſons donc outre, & voyons les raiſons de ceux qui preferent la Chirurgie, auant que de conclurre en faueur de la Pharmacie.

1. opin.

1. raiſ. L'art qui donne le pouuoir du commandement à celuy qui l'exerce, doit eſtre preferé comme plus noble, à l'autre qui trauaille ſous luy, par droict d'obeyſſance: or eſt-il que la Chirurgie donne le pouuoir au Chirurgien de commander & d'ordonner aux Pharmaciens, ce qui eſt de ſes intentions, & de ſes remedes. Donc la Chirurgie ſera preferable à la Pharmacie.

La

La mineure de cet argument n'a pas besoin de preuue, puis que l'experience ordinaire nous fait foy des ordonnances des Chirurgiens chez les Apothicaires. Venons à la seconde raison.

L'art qui approche plus de la contemplation, est plus noble que celuy qui n'a que l'action pour obiect ordinaire : or est-il que la Chirurgie contemple les choses naturelles, en ordõnant le regime de vie, de plus elle considere & cõnoist interieuremẽt le corps humain ; & va bien auant dans la Medecine, par le moyen de sa partie enseignante ; & voyla pourquoy les Medecins permettẽt aux Chirurgiens de consulter : au contraire la Pharmacie ne regarde que les medicamens entant qu'ils se peuuent eslire, preparer & mixtionner, & n'a que les actions mechaniques pour son exercice. Donc la Chirurgie sera preferable à la Pharmacie. 2. rais.

La coustume doit seruir de loy en ce qui est de la police des artizans pour la preseance, & preferance : or est-il que de tout temps les Chirurgiens ont precedé les Pharmaciens en toutes les villes bien policées. Donc c'est vn témoignage que la Chirurgie doit estre preferée. 3. rais.

La noblesse des arts depend principalement de l'excellence de son propre sujet : or est-il que le propre sujet de la Chirurgie, qui est le corps humain, est plus excellent que celuy de la Pharmacie, qui est le medicament. Donc la Chirurgie sera preferable. 4. rais.

Par les actions des artizans l'on peut iuger de la noblesse de leur art : or est-il que les actions des Pharmaciens sont du tout sales & mechaniques, comme de cuisiner les drogues, faire de compo- 5. rais.

sitions

sitions fascheuses, donner des clysteres, arracher les herbes, les lauer, &c. au contraire les Chirurgiens sont plus propres, mieux habillez, faisans profession de la gloire & de l'honneur, qui est vn témoignage de noblesse: d'ailleurs leurs actions sont plus releuées, car ils operent auec commandement, & proprieté lors qu'ils seruent leurs malades. Donc la Chirurgie sera preferable à la Pharmacie.

2. opin. Nous autres au contraire poussez par les considerations proposées à l'entrée de cette dispute, estimons que la Pharmacie est plus noble que la Chirurgie. Ie laisse à veoir les raisons que i'ay proposées en la Preface de ce Traicté sur l'honneur que merite la Pharmacie; il y en a plusieurs autres aussi considerables, qui nous obligent de releuer la noblesse, & l'excellence de cet art par dessus la Chirurgie. L'antiquité du sujet est la premiere, puisque les Plantes, les Animaux, & les Mineraux ont esté plustost creés que l'homme, & ne faut pas que la Chirurgie se releue par le respect d'iceluy; puisque la Pharmacie le connoist pour l'vsage des remedes qu'elle prepare pour sõ seruice, & qu'elle en tire mesme de sa substãce pour la santé humaine, témoin la graisse, le sang, le crane, l'vrine, & autres. Apres il n'y a pas de cõparaison pour le plaisir & la varieté des matieres que la Pharmacie considere, auec celles que la Chirurgie regarde, la connoissance de celle-cy est bien plus reserrée, & moins aggreable, car hors du corps humain qu'elle connoist sensiblement, & des maladies externes, elle n'a que les instrumens & les vnguens, emplastres, poudres, decoctions, & autres remedes qui

peu

peuuent seruir à leurs operations : au lieu que la Pharmacie outre la connoissance de l'homme, considere les Plantes, les Animaux, & les Mineraux; si bien qu'elle regarde ce qui est en l'air, dans les eaux, sur la terre, & dans les entrailles d'icelle. Ie laisse à part la necessité de la Pharmacie, sans laquelle la Chirurgie, & la Medecine mesme resteroit inutile, puisque leur seruice depend des remedes qu'elle dispense, veu qu'elle conserue, & distribue ces mains salutaires des Dieux. Ie ne veux pas aussi me seruir de la ruine que peut causer souuent la Chirurgie par les saignées, amputations de membres, & autres dangereuses operations ; ny du seruice des Chirurgiens aux maladies contagieuses, comme lepre, chancres, verolle, peste, & semblables. Venons aux responses des raisons obiectées, parce que la noblesse de nostre Pharmacie paroistra d'auantage par leur resolution.

Responses aux raisons contraires.

à la 1.

Quant à la 1. Ie respons que les Chirurgiens ordonnent voirement quelques remedes externes pour les playes, vlceres, tumeurs, luxations, fractures, & autres maladies sensibles qui sont de leur connoissance ; mais c'est sans commandement ny superiorité : de mesme comme si vn Cordonnier disoit à vn Tailleur de luy faire vn habit. Chasque artizan doit fournir ce qui est de son seruice, pour la conseruation politique : mais non pas que pour cela le commandement aye lieu. Le Chirurgien fait seruice au Pharmacien en luy faisant la barbe, & pour cela il n'est pas son seruiteur ; en faict de Medecine le commandement n'est qu'aux Medecins, comme aux superieurs, & aux maistres ; & l'obeyssance aux Chirurgiens, & aux Pharmaciens.

A la

à la 2. A la 2. Ie dis que la connoiſſance des choſes naturelles eſt plus belle & plus ample du coſté de la Pharmacie, que du coſté de la Chirurgie, ſuiuant ce que nous auons deſia dit; car elle a ſa partie enſeignante auſſi bien que la Chirurgie, ſi bien que de ce coſté là il n'y a pas d'auantage: & ſi les Medecins permettent aux Chirurgiens de conſulter ſur les maladies exterieures: les Pharmaciens ſont bien auſſi capables d'en dire leur aduis par l'experience qu'ils acquierent en ce qui regarde les remedes.

à la 3. A la 3. Ie reſpons que cette preſeance a eſté donnée par abus, veu que la Chirurgie ne la merite pas ſur la Pharmacie, ſi elle eſtoit diſputée par le merite, & par la raiſon.

à la 4. A la 4. Ie dis que la Pharmacie conſidere le corps humain auſſi bien que la Chirurgie; que ſi elle n'a pas vne ſi exacte connoiſſance de ſes parties, pour cela elle n'eſt pas inferieure, veu que d'ailleurs elle connoiſt tous les medicamens qui peuuent eſtre employez pour ſon ſeruice.

à la 5. Finalement à la 5. Ie reſpons que s'il faut iuger de la nobleſſe des arts par les actions des artizans, la Chirurgie court fortune de perdre ſon imaginaire preſeance; veu que les actions des Chirurgiens ſont plus mechaniques, affreuſes & horribles que celles des Pharmaciens; car ils touchent les vlceres, les playes, les parties pourries, ils cauterizent, amputent des membres, font crier leurs patiens, & les portent au deſeſpoir par la cruauté de leurs operations; d'ailleurs ils frottent les verollez, penſent les apoſtemes, ouurent les corps morts, foüillent leurs entrailles, & dechiquetent leurs

leurs parties. Ce ſont bien des actions plus vilaines que celles des Pharmaciens ; veu que la plus faſcheuſe qu'on leur puiſſe reprocher eſt la contemplation du ponent lors qu'ils baillent des clyſteres ; & en cela ils témoignent auoir plus de courage que les Chirurgiens, veu qu'ils mettent les doigts là où les autres n'oſeroiēt mettre le nez.

Concluons donc que la Pharmacie eſt plus noble que la Chirurgie.

Du deuoir des Pharmaciens.

CHAPITRE IV.

CE n'eſt pas aſſez à vn Pharmacien, que de ſçauoir l'artifice, la neceſſité, le ſujet & la fin de ſa profeſſion ; il faut qu'il ſçache outre cela, le deuoir de ſa charge, affin qu'il la puiſſe exercer auec honneur, au contentement des Medecins, & au proffit des malades, & du public. Or pour leur enſeigner ce qui eſt de leur deuoir, ie departiray les qualitez & les conditions qui leur ſont neceſſaires en trois bandes. La premiere ſera des ſpirituelles, la ſeconde des corporelles, & la troiſieſme des temporelles, ou exterieures. Quant aux qualitez Spirituelles, elles ſe rapportent à l'ame, & regardent ce qui eſt de la ſcience, de la conſcience, & des mœurs. Pour la ſcience, les Pharmaciens doiuent eſtre fondez aux bonnes lettres, & entendre la langue Latine, veu que les diſpenſaires ſont tous Latins, & que les receptes & ordonnances des Medecins ſont Latines, & ne faut pas qu'ils s'hazardent de diſpenſer les receptes, & les compoſitions *Vn Ph.*

positiõs sans les bien entendre,& sans bien sçauoir le *modus faciendi* ; que s'ils se treuuent en doubte sur la quantité,qualité,ou election des drogues,& sur les poids & mesures, ils s'en doiuent esclaircir auec les Medecins , ou auec leurs compagnons. Apres ils doiuent sçauoir ce qui est de l'anatomie, principalement en ce qui regarde l'exterieur du corps , affin que sçachant la situation des parties, ils puissent appliquer seurement les epithemes,les fomentations,les vnguens,les emplastres,& autres remedes exterieurs que les Medecins ordonnent. Mais sur tout ils doiuent estre sçauans & experimentez en la connoissance generale & particuliere des medicamens, & en l'election , preparation, mixtion & conseruation d'iceux , veu que ce sont les principales fonctions de l'art. Apres la science, la conscience suit ; icelle doit viure & reluire religieusement dans leur ame , soit en la fidele dispensation des compositions, soit en la journaliere execution des ordonnances que les Medecins font , veu que la santé des malades & l'heur des remedes est entre leurs mains. Outre ce ils doiuent reietter toutes les vieilles & mauuaises drogues simples & composées , comme preiudiciables à la santé , & ne distribuer iamais de medicamens veneneux au peuple , ou abortifs , par argent , ou par mauuais dessein , affin d'euiter les dangereux accidens qui en pourroient arriuer: & s'il est question de bailler des poisons , comme il arriue souuent pour le sublimé,pour l'arsenic,& autres, ils se doiuent informer curieusement de ce que l'on en veut faire. Nous en auons vn exemple dans Homere d'vn Apothicaire nommé Ilus,

lequel

lequel refuſa à Vlyſſes du venin, craignant qu'il n'en vouluſt abuſer, encores qu'il n'en demandaſt que pour infecter des fleſches : & c'eſt pourquoy meſſieurs les Iuriſcõſultes ont faict des loix ſur ce ſujet, qui portent deffenſe de diſtribuer de medicamens veneneux, ou abortifs pour faire bleſſer les femmes enceintes, & condamnent à mort ceux qui ſe treuueront attaints & cõuaincus d'en auoir donné. Or outre la ſcience & la conſcience, il eſt neceſſaire que le Pharmacien ſoit de bonne vie, & mœurs, prudent en ſes actions, vigilant & ſecourable aux malades, obeyſſant aux Medecins, ſans rien entreprendre à leur preiudice, jouial & de bonne compagnie, & faut qu'il ſe treuue exempt d'auarice, d'yurongnerie, de querelle, de luxure, & autres ſemblables vices. Sur tout la diſcretion, & le ſilence luy ſeront en recommandation, affin que les malades puiſſent eſtre contens au ſecret de leurs indiſpoſitions. Quant aux conditions qui dependent du corps, le Pharmacien doit eſtre de bonne & forte diſpoſition, tant pour eſtre plus propre au ſeruice de ſa boutique, & des malades, que pour donner bon exemple aux malades ; car s'il eſtoit valetudinaire, & foible, nonobſtant les drogues qu'il diſpenſe, ce ſeroit vne triſte eſperance pour les patiens, & vn ſecours trop languiſſant. En troiſieſme lieu le deuoir du Pharmacien ſe rapporte aux actions exterieures, & aux biens de la fortune. Et c'eſt en quoy il eſt neceſſaire qu'il ſoit aſſez riche, pour auoir ſa prouiſion de toute ſorte de medicamens. La neceſſité eſt dangereuſe en faict d'Apothicaires, parce que n'eſtans pas pourueus de bonnes drogues, ils ſont con-

traints d'en donner de mauuaises,& de ne dispenser pas les receptes selon leur teneur, d'où vient vne grande ruine à l'honneur des Medecins, & à la santé des malades. Ceux qui reçoiuent les Pharmaciens à la maistrise doiuent bien auoir esgard à cette condition,& n'admettre pas les pauures bien que sçauans, *quia necessitas cogit ad turpia.* Les visites des boutiques sont ordonnées à ce dessein, & aussi pour empescher l'employ des vieilles & inutiles drogues & compositions. Finalement pour les actions exterieures des Pharmaciens, en ce qui est de la distribution & du payement des remedes & de leurs vacations, ils doiuent estre honorables, sans tyranniser le peuple, affin que Dieu les benisse en l'exercice de leur profession, & en tous leurs desseins. Venons maintenant à la question suiuante.

Asçauoir s'il est permis aux Apothicaires de donner des remedes sans l'ordonnance des Medecins?

QVESTION VI.

L'Abus qui regne parmi les Pharmaciens sur la distribution des medicamens,me fait proposer cette question à la suite du chapitre precedent. S'ils se contenoient dans les bornes du deuoir, il ne seroit pas necessaire de leur faire connoistre ce qui est de leur temerité, mais ils sont tellement en possession de cette practique, que l'ambition & l'auarice les emportent hors du respect qu'ils doiuent aux Medecins, & mesme de leur auantage,

ge, comme ie feray veoir cy apres. Or auant que de propoſer ma reſolution, il eſt raiſonnable d'oüir les raiſons qui ſe peuuent produire en leur faueur. 1. opin.

Les Chirurgiens ordonnent les remedes ſans prendre conſeil des Medecins. Donc les Pharmaciens doiuent auoir le meſme priuilege, puis qu'ils ſont auſſi ſçauans & experimentez en leur art qu'eux. 1. raiſ.

Ceux qui ont la connoiſſance des remedes, les peuuent employer auec aſſeurance : or eſt-il que les Pharmaciens ont la connoiſſance des remedes. Donc ils les pourront donner & ordonner ſans danger. 2. raiſ.

La charité ne doit pas eſtre empeſchée par aucun reſpect. Donc il ſera permis aux Pharmaciens de bailler des remedes aux pauures, qui n'ont pas les moyens pour faire appeller, & pour payer les Medecins. 3. raiſ.

La neceſſité n'a pas de loy : or eſt-il que ſouuent les Pharmaciens ſe treuuent au ſeruice des malades qui ſont aux villages, ou aux champs, là où c'eſt qu'il n'y a pas des Medecins. Donc il leur ſera permis en cette neceſſité de leur ordonner des remedes. 4. raiſ.

Par la couſtume il eſt licite aux Apothicaires de donner des potions cordialles, des clyſteres, & des potions contre les vers, ſans l'aſſiſtance des Medecins. Donc, &c. 5. raiſ.

Nous autres au contraire eſtimons en general, que les Pharmaciens ne peuuent & ne doiuent donner aux malades, ny ordonner aucuns remedes ſans la preſence & le conſeil des Medecins. 2. opin.

 C'eſt

C'eſt vne belle & loüable police quand les artizans ſe contiennent dans les limites de leur deuoir, ſans ſe diſpenſer de faire la charge des autres. Or pour faire connoiſtre aux Apothicaires leur faute, je propoſeray en la demonſtration ſuiuante les raiſons qui les peuuent faire contenir en leur charge.

1. *fond.* Il y a pluſieurs raiſons qui obligent les Pharmaciens au ſimple exercice de leur profeſſion, ſans entreprendre ſur celuy des Medecins. La premiere c'eſt leur deuoir, qui ne conſiſte qu'à bien connoiſtre, & fidelement eſlire, preparer & mixtionner les medicamens ſelon les ordonnances des Medecins. La ſeconde c'eſt l'ordre & la police eſtablie entre les arts & les artizans, qui oblige vn chaſcun de ſe contenir en ſa charge:& de faict il y a eu pluſieurs Arreſts des Cours de Parlement donnez ſur ce ſujet. La troiſieſme c'eſt la conſcience de bailler des remedes, ſans connoiſtre les maladies, ny la portée des corps. La quatrieſme c'eſt l'apprehenſion du danger, & de la Iuſtice; parce que s'il meſarriuoit d'vn patient qui auroit prins des medicamens d'vn Apothicaire ſans ordonnance, infalliblement il en ſeroit puni par Iuſtice. La cinquieſme c'eſt le reſpect de leur proffit, veu qu'vn Medecin les fera plus gaigner par ſes ordonnances, & par la pluralité des remedes, qu'ils ne ſçauroient faire en les baillant à l'aduanture.

Concluons donc que les Apothicaires qui ſe diſpenſent de bailler des medicamens ſans ordonnance,ſont des preſomptueux, temeraires, ignorans & meſchans. Il eſt queſtion maintenant de reſpon

respondre aux raisons obiectées en leur faueur.

Quant à la premiere, je respons que les Chirurgiens ont le pouuoir d'ordonner des remedes exterieurs en ce qui regarde les maladies externes qui sont de leur iurisdiction : mais pour l'interieur, ils le doiuent laisser aux Medecins; que s'ils en abusent, ils se rendent aussi coulpables que les Apothicaires, tellement que la consequence de cette obiection n'est pas bonne. C'est assez que les Pharmaciens preparent & mixtionnent les remedes qui leur sont ordonnez. *Responses aux raisons contraires.* *à la 1.*

A la 2. Ie dis que les Pharmaciens n'ont à veritablement parler que la connoissance sensible & exterieure des medicamens; l'interieure est pour les Medecins, & quand bien ils l'auroient commune, pour cela il ne leur seroit pas permis de les ordonner, parce qu'ils n'ont pas la connoissance des maladies, & ne sçauent pas comment il faut prendre les indications des choses naturelles, non naturelles, & contre nature. *à la 2.*

A la 3. Ie respons que les Medecins sont charitables sans comparaison autant que les Pharmaciens, & ne faut pas doubter qu'ils ne visitent les pauures en temps de necessité, & qu'ils n'ordonnent charitablement les remedes necessaires sans payement. *à la 3.*

A la 4. Ie dis qu'en temps de necessité il peut estre permis aux Pharmaciens de donner quelques remedes cordiaux pour donner force aux malades, sans se dispenser plus auant, veu qu'ils peuuent recourir aux Medecins des villes voysines pour ce qui est des purgations, & des remedes interieurs qui sont importans. *à la 4.*

Finalement à la derniere je respons que cela est bon pour les potions cordialles & contre les vers. Encores doiuent les Apothicaires viure auec ce respect que de ne rien faire sans ordonnance, principalement quand les Medecins se treuuent presens.

Donc il n'est pas permis aux Pharmaciens de donner des remedes sans l'ordonnance des Medecins.



COMMENTAIRE SVR LES THEOREMES ET CANONS GENERAVX DE MESVÉ.

DICTÉ A MONTPELLIER AVX COMPAGNONS Pharmaciens.

Par M. FRANÇOIS RANCHIN, *Conseiller & Medecin du Roy, Professeur, & Chancelier en l'Vniuersité de Medecine de ladite ville.*

L'estat des matieres traictées en ce Commentaire est contenu en la page suiuante.

Estat des matieres traictées en ce Commentaire.

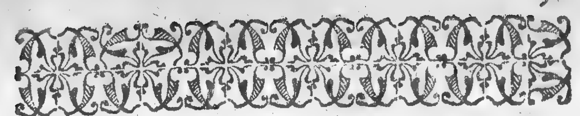
LE premier Theoreme, auec ses Canons est des choses qu'il faut obseruer en l'election des medicamens purgatifs, & qui regardent leur nature, ou essence, & leurs facultez.

Le second traicte des moyens qu'il faut prattiquer pour corriger leur malignité, & ce par meslange d'autres medicamens contraires en substance, proprieté, ou effect: ou bien par preparation artificielle, sçauoir est par l'otion, par coction, par infusion, & par trituration.

Le troisiesme enseigne, comment il faut remedier à trois incommoditez qui peuuent arriuer au temps & iour de la purgation, par esmotion sans effect, ou par fascheuse & trauaillante purgation, ou par excez d'euacuation.

Le quatriesme monstre, comment il faut guarir les maladies & les accidents, qu'vne fascheuse & vitieuse purgation peut causer, comme foiblesse, douleur, fieure, conuulsion & semblables.

IOANNIS



IOANNIS MESVÆ de consolatione medicinarum simplicium, & correctione operationum earum Canones.

IN nomine Dei misericordis (cuius nutu sermo recipit gratiam, & doctrina perfectionem) principium sit verborum Ioannis filij Mesuæ, filij Hamech, filij Hely, filij Abdela, Regis Damasci. De castigandis medicamentis simplicibus purgatoriis mentio à quibusdam veteribus habita, sapientes plerosque impulit, in eius rei inquisitione multam ponere operam: ac de inuentis à se multi multa scripserunt; sed capita quædam tantùm rerum sparsa, nulláque methodo cohærentia. Ob id rogauerunt nos amicorum integerrimi, quorum amicitiæ multa debemus, vt imperfecta & dispersa huius inuentionis præcepta perficeremus, in opusque vnum exacta methodo transferremus. Quorum

iustis precibus victi, commentarium hunc aggredimur, confisi auxilio, ac bonitate Dei, qui sit benedictus. Ergo pie Deus, horum præceptorum collectionem, compositionémque fac fœlicem, qui ex thesauris largitatis tuæ, summáque tua benignitate omnia fortunas & fœlicia facis. Opus autem hoc in libros duos diuidemus, quorum priore vniuersalem castigandorum certis quibusdam rationibus medicamentorum scientiam trademus; posteriore verò, vbi cuiusque medicamenti purgantis essentiam, species, delectum, facultates, castigationem particulatim executi erimus, finem faciemus.

PREFACE DE MESVÉ.

Les Theoremes ou Canons generaux de Iean Mesué, sur la preparation des simples medicamens purgatifs, & sur la correction de leurs operations.

AV nom de Dieu misericordieux (par la volonté duquel la parole est remplie de grace, & la doctrine de perfection) soit le commencement

du

du diſcours de Iean fils de Meſué, qui fut fils de Hamech, qui fut fils de Hely, & celuy-cy d'Abdela Roy de Damas. Pluſieurs doctes & ſages hommes, incitez par les memoires de quelques anciens, qui ont eſcrit ſur la correction des ſimples medicamens purgatifs, ſe ſont efforcez d'eſcrire plus amplement ſur cette matiere, & d'illuſtrer ce ſujet de leurs inuentions. Mais ayant trouué & verifié qu'ils eſtoient confus en leurs eſcrits, & ſans methode en leurs reigles: i'ay eſté contraint, ſatisfaiſant à la iuſte priere de mes plus affectionnez amis, de recueillir les eſcrits des autres, & reduire leurs preceptes eſgarez, & leur doctrine confuſe en vn Traicté reiglé & parfait. Apres donc auoir appellé à mon ſecours la benediction de Dieu Tout-puiſſant, dans le ſein duquel repoſe le threſor de la ſcience & de la felicité, à ce qu'il luy plaiſe de fauoriſer mes eſtudes de ſon aßiſtance, & mes inuentions de ſa grace, ie commenceray mon deſſein, & diuiſeray cet œuure en deux liures. Au premier ie traitteray en general des reigles & des moyens qu'il faut obſeruer en la preparation, & correction des medicamens: au ſecond ie deſcriray en particulier ce qui ſera de la nature, de l'eſpece, de l'election, des faculte z, & de la correction de chaſque medicament ſimple. Et voila comme mon deſſein demeurera parfaict.



PARAPHRASE SVR LA PREFACE DE MESVÉ.

De l'Autheur, du ſujet de ſon liure, & de la diuiſion, vtilité, & neceſſité d'iceluy.



ES Philoſophes, & les Medecins Arabes ſemblent auoir plus de reſſentiment & de reconnoiſſance de la diuinité en leurs eſcrits que non pas les Grecs, & les Latins, ny meſme que ceux des autres langues. La raiſon eſt, d'autant qu'ils ont ce reſpect & cette couſtume de ne commencer iamais leurs œuures que par l'inuocation du nom de Dieu. Nous en voyons les exemples dans Auicenne, Rhazis, Auerroës, & ſemblables; mais particulierement en noſtre Docteur Meſué, quand il commence ſon premier liure, *In nomine Dei miſericordis*, implorant apres ſa grace & ſa benediction; *Ergo pie Deus, horum præceptorum collectionem & compoſitionem fac fœlicem, qui ex theſauris largitatis tuæ, ſummáque tua benignitate omnia fortunas.* Cette priere regarde non ſeulement l'hon

l'honneur des Docteurs qui escriuent ou qui enseignent, mais encor le proffit & l'auantage des lecteurs & des auditeurs. En cela nous deuons imiter nostre Autheur, *cùm Deus sit fons & origo scientiæ & sapientiæ*, comme dit le Roy des sages, & admirer en suite les doctes escrits qu'il a laissé pour heritage, & pour memoire de sa vie à la posterité, en donnant quelque lumiere à ses œuures par nos Cōmentaires & par nos disputes. Les desseins humains se doiuent commencer par la priere, & se conclurre par actions de graces. Apres donc auoir reconnu Dieu pour la viue & vraye fontaine de toute science, & inuoqué son sainct nom & sa grace à l'ayde de nos estudes, à ce qu'il luy plaise de vouloir fauoriser nos discours de sa benediction, & nostre doctrine de quelque perfection en faueur de la posterité, nous commencerons à esclaircir par nos Commentaires & par nos disputes le premier liure des œuures de ce grand Docteur Arabe, de ce grand Euangeliste des Pharmaciens Mesué : & tascherons apres luy d'illustrer la matiere des simples medicamens purgatifs, soit en ce qui regarde leur connoissance, election, & preparation, soit en ce qui touche la correction de leur malice & des accidens que leur vsage peut causer aux corps humains.

I'ay appellé Mesué grand Docteur, pour deux raisons. La premiere, parce qu'il est descendu de race Royale, comme luy-mesme le témoigne en sa genealogie qu'il propose à la façon des Hébrieux, se declarant petit fils d'Abdela Roy de Dāmas. Ce qui nous fait veoir en quel honneur estoit anciennement la Medecine parmi les Arabes, puis *De l'Autheur.*

que

que les enfans des Roys, & les Princes daignoient non seulement de l'apprendre, mais aussi de l'exercer & d'en escrire. Ie sçay bien que plusieurs se mocquent de l'extraction Royale que Mesué presente, & disent que c'est vne chose ridicule de croire qu'vn petit fils de Roy aye voulu escrire en Medecine, & prattiquer cette profession : si bien qu'ils pensent que Mesué propose plustost vne dedicace qu'vne genealogie, & qu'au lieu de fils de Hamech, il faut dire au fils de Hamech ; ce qui demeure plausible à ceux qui ont la Medecine à mespris. Toutesfois il me semble que cette opinion n'est pas soustenable, & qu'il n'y a aucune erreur au texte de Mesué, pour deux raisons, par dessus lesquelles i'ay la voix de nos Docteurs. La premiere est, que c'est la commune & l'ancienne coustume des Hebrieux & des Arabes, que de proposer la suite de leur race à l'entrée de leurs œuures, comme témoignent ceux qui sont versez en ces langues, & comme l'on peut veoir dans leurs escrits ; mesme les Arabes accouplent souuent auec leur nom la moitié de ceux de leurs parens, comme l'on void en celuy d'Halyabbas. La seconde, c'est parce que nous auons d'autres exemples, pour monstrer que les Roys & les Princes Arabes ont prins plaisir en l'exercice de la Medecine, & en ont escrit. Auicenne estoit Prince, & de race Royale, fort puissant en honneur, & en faueur, en Perse auprez du Roy qui regnoit de son temps. Isaac estoit fils adoptif de Salomon Roy d'Egypte. Entre les Grecs, plusieurs Roys & Roynes ont aymé la Medecine, comme Mithridate, qui estoit excellent Medecin, & Arthemisia : mesmes ils ont
esleué

esleué les grands Medecins par dessus les Roys en les deifiant, comme nous lisons d'Hippocrate & de quelque autres. Hadrian, & Constantin quatriesme estoient sçauans en Medecine. Dionysius Siculus estoit bon Medecin, & bon Chirurgien. Nous demeurons doncques obligez de croire par raisons & par exemples, que Mesué estoit grand par extraction. Mais apres il y a vne seconde raison qui luy donne, & qui luy conserue ce tiltre, c'est le merite de sa sciēce qui se void en ses escrits, car soit en sa methode, soit en sa doctrine, il paroist si releué, & si parfaict, que les plus sçauans le jugent digne d'admiration & de gloire. Ie sçay bien que quelques vns des nouueaux, comme Manardus, Fuschius, & autres, jaloux & enuieux de la reputation que ce Docteur a dans les Vniuersitez & parmi les doctes, le taxent, & calomniēt ses escrits, l'appellent tantost larron de la doctrine des Grecs, tantost imposteur sur Galien & sur Dioscoride, tantost faussaire & defectueux en ses liures. Mais les œuures de nostre Mesué combattent ouuertement toutes ces calomnies, & abbatent l'audace de ses enuieux. Il faut qu'ils se rendent, *victa inuidia*, & qu'ils confessent se conformans à la commune voix des Medecins que Mesué est digne de gloire & de memoire, & que ses liures meritent d'estre authorisez par les Vniuersitez, & interpretez publiquement par les Professeurs, comme ils sont, à l'exemple d'Hippocrate, de Galien, d'Auicenne, de Rhazis, & des autres. Sa methode est fort belle, ses definitions & ses diuisions bien dressées, sa doctrine pure & profonde. Que s'il s'est seruy des escrits d'Hippocrate, de Dioscoride, de Galien,

Galien, & des autres Grecs, nous le sçauons par sa confession, & par la conference des passages. Nous serions fort maigres & fort steriles en nos discours, & en nos escrits, si la lecture des liures nous estoit interdicte, & si les premiers Docteurs ne nous fournissoyēt des lieux pour les enrichir & illustrer. Si ses liures sont manques & defectueux, il en faut accuser le temps qui gaste & consume tout. C'est vn malheur qui n'a pas espargné les autres Autheurs. Que s'il allegue des passages faux, comme l'on luy reproche, il le faut excuser sur les mauuais exemplaires qu'il auoit de Dioscoride, de Galien, & des autres Grecs, en loüant ses œuures, & respectant sa memoire, comme estant *bene meritus de posteritate* par ses inuentions & par ses escrits. Ce n'est pas vn Autheur bien fort ancien que nostre Mesué, veu que par le témoignage des Chronographes, il n'y a que quatre cens cinquante ou soixante ans qu'il a escrit, & ce sous le Pontificat d'Adrian IV. & sous l'Empire de Frideric Barberousse. Il estoit Arabe de nation (Nazarien ou plustost de Damas,) & a escrit en sa langue naturelle, qui estoit Arabesque. Aucuns estiment qu'il a escrit en Grec, du temps que Godefroy de Bullion s'empara par vn iuste droit de conqueste, de la Syrie, de Damas, & de Ierusalem, & n'ont autre fondement si ce n'est que ses œuures se treuuent en Grec; mais ils se trompent, d'autant que ce n'est que par traduction, comme celles que nous auōs en Latin, & en François, des Autheurs Grecs & Arabes. Et de faict, comme remarque Syluius, les mots Arabes qui se voyent en ses escrits, font foy de sa langue naturelle. Ce n'est pas pourtant

à dire

à dire qu'il ne se soit serui des liures de Grecs, & particulierement d'Hippocrate, de Dioscoride, & de Galien, comme luy mesme le confesse, les reconnoissant comme fondateurs de la Medecine,& comme des vrayes sources de doctrine. Il est permis à ceux qui escriuent, d'imiter les mouches à miel,& de recueillir des Autheurs les fleurs & les passages qui peuuent seruir à leurs desseins, en illustrant leurs inuentions. Les œuures de Mesué sont pleines des fleurs d'Hippocrate, de Dioscoride, & de Galien : mais pourtant sa methode, ses inuentions, & sa doctrine reluisent par dessus, & nous obligent de recommander ses merites.

Ses œuures consistent en quatre liures. Au premier il traitte en general de la preparation des simples medicamens purgatifs, & de la correction de leurs operations. Au second il propose l'histoire des simples purgatifs en particulier. Au troisiesme il nous descrit son Antidotaire, & au quatriesme, le Bragadin, c'est à dire, sa prattique, que plusieurs estiment fort. Ie laisseray à part maintenant les trois derniers liures, & ne m'arresteray qu'au premier. Mon intention est d'esclaircir & d'illustrer par mes Commentaires & disputes le liure de Mesué, qui traitte en general des choses qui sont necessaires aux Medecins & aux Pharmaciens,pour connoistre,eslire,& preparer les simples purgatifs, & pour corriger leurs operations. Nostre Autheur diuise ce premier liure en quatre Theoremes generaux, c'est à dire, en quatre sermons, propositions, ou intentions generales, lesquelles il subdiuise en chapitres,ou en reigles plus particulieres. Et en passant nous noterons que ce

mot

mot de *Canon* vient des Grecs ; aucuns le prennent pour vne diction Syriaque, qui veut dire parmi les Arabes vn inſtrument, ou bien vne table, comme ſi dans ce liure comme dans vne charte eſtoiént deſcriptes comme par lignes les reigles des ſimples purgatifs. Au premier Theoreme Meſué traitte des choſes qu'il faut obſeruer en l'election des purgatifs, ſoit en ce qui regarde leur ſubſtance, ſoit en ce qui eſt de leurs facultez. Au ſecond il propoſe les moyens pour corriger leur malice, ſoit par addition de medicamens contraires en ſubſtance, ou en proprietez, ſoit par les quatre façons generales de preparation qui ſont vſitées parmi les Pharmaciens, qui ſont coction, lotion, infuſion, & trituration. Au troiſieſme il nous enſeigne les moyens pour remedier aux incommoditez des purgatifs, lors qu'ils eſmeuuent ſans purger, ou qu'ils purgent auec violence & faſcherie, ou bien quand leur operation eſt trop grande. Au quatrieſme il preſente les remedes pour appaiſer les accidens que les purgatifs cauſent, ou qu'ils peuuent cauſer par leur vſage, qui ſont treize en nombre, ſçauoir eſt la fiebure, la douleur de teſte, le vertige, l'eſbloüiſſement, la foibleſſe de l'eſtomac, la ſoif, le ſanglot, la douleur de ventre, la dyſenterie, la deiection ſanglante, le teneſme, la debilité & laſcheté du corps, & la conuulſion. Voila en brief toutes les matieres qui ſont traittées par noſtre Autheur en ſon premier liure que nous auons entreprins d'eſclaircir.

De la neceſſité du liure. Par le moyen de la demonſtration de ce liure que ie viens de propoſer, nous pouuons iuger de la neceſſité de ſes matieres, de ſon ſujet, & de la fin

que

que nostre Autheur s'est proposée. Quant à la necessité, il est tout notoire,& tout certain que la connoissance generale & particuliere des simples purgatifs est si necessaire, & si vtile aux Medecins & aux Pharmaciens pour le seruice des malades,& pour l'euacuation des mauuaises humeurs qui causent les maladies, que sans leur vsage la Medecine demeureroit quasi sans honneur, sans effect,& sans aucune necessité. Vn chascun sçait que la purgation est l'action la plus commune en la practique de la Medecine : à grand peine peut-on veoir vne ordonnance sans quelque breuuage purgatif, & le vulgaire mesme croit que le nom de Medecin depend des medecines qu'ils ordonnent. Que si l'on m'obiecte qu'à la verité le sujet de ce liure peut estre necessaire, mais que la doctrine de Mesué est comme inutile,veu que Galien l'a mieux traittée que luy, & qu'il a esté contraint de faire son liure aux despens de ses escrits & de ses œuures. A cela il faut respondre que Galien & Mesué sont bien differens en methode & en doctrine, comme l'on peut iuger par la lecture de leurs liures ; Galien ne traitte pas si particulierement de la correction des purgatifs, son dessein regarde l'histoire des facultez des simples medicamens en general : si bien que le liure de nostre Mesué demeure fort vtile, & fort necessaire, veu qu'aucun de nos Docteurs n'a iamais escrit sur cette matiere si doctement que luy.

Quant au sujet du liure, nous le pouuõs reconnoistre double.L'vn est propre,& l'autre commun, ou final. Le propre c'est l'histoire generale des simples purgatifs, auec les moyens de les eslire, & *Du sujet du liure.*

preparer en corrigeant leur malice & leurs operations. Ce sujet particulier se rapporte au general de la Pharmacie, qui est le medicament. Le commun c'est le corps humain malade, ou disposé aux maladies, veu que le seruice des purgatifs se rapporte à la purgation des causes morbifiques.

Les causes qui ont incité l'Autheur.

Nostre Autheur s'est porté à escrire sur cette matiere pour deux respects. Le premier regarde la priere de ses amis, & le bien public; & l'autre son particulier, en ce qui est de son honneur & de sa doctrine. Plusieurs auoient traitté cette matiere assez confusément; sur cette consideration les amis de Mesué regardans à la necessité publique, & à la doctrine de Mesué, le prierent de trauailler sur ce sujet. Ce qu'il a faict, cõme nous voyons, auec tant de facilité & de doctrine, que la posterité luy en demeurera obligée à iamais. Ce que les autres auoient traitté sans ordre, il l'a reduit en reigles, & nous a mis deuant les yeux comme dans vn tableau tout ce qui regarde la preparation, & la correction des purgatifs, *ad extra, & ad intra*, soit auant l'vsage pour le dehors, soit durant & apres l'vsage pour le dedans. Maintenant auãt que d'entrer en matiere, nous auons à traitter de quelques choses generales, qui peuuent seruir à l'intelligence de la doctrine de Mesué, comme de la nature, differences & facultez des medicamens, & de la connoissance & necessité des purgatifs en particulier. Et c'est en quoy nostre Autheur me semble defectueux. Il eust mieux faict, ce me semble, de commencer son discours par la definition & diuision de medicament, auant que de rechercher les causes de la faculté purgatiue. Il faut donc

donc suppleer à ce defaut, auant que d'entamer le texte.

Que c'est que Medicament.

PVis que le medicamẽt est le vray, propre & legitime sujet de la Pharmacie, & que la doctrine de nostre Docteur Mesué se rapporte à l'election & correction des medicamens purgatifs; il est raisonnable que nous declarions à l'entrée de cette matiere, la nature & les facultez d'iceux, afin que par la definition & par la diuision que nous en proposerons, nous puissions esclaircir & faciliter l'intelligence de toute la doctrine que Mesué descrit. Or d'autant que les Philosophes nous obligent par leurs loix, d'vser de distinction lors qu'il y a quelque double intelligence aux mots, auant que d'expliquer l'essence des choses nous cõmencerons nostre discours par la signification du mot de medicament, auant que de proposer sa definition.

Premierement donc nous deuons sçauoir que medicament vient du mot Grec φάρμακον, dont les Pharmaciens prennent leur nomination, *Phamarcopœi*, comme qui diroit, dispensateurs de medicamens. La signification de ce mot est equiuoque: quelquefois en general il signifie tout ce qui peut seruir de quelque chose en la Medecine, & qui porte le nom de remede; & de cette façon les alimens & les elemens seruent, & se peuuent dire medicamens. Autrefois medicament se prend pour venin simplement, comme quand on dit, *pharmaca sunt noxia multa.* Tiercement, pour medicamens salutaires, *pharmaca sunt multa salubria.* Tou-

tres ces significations sont generales, mais ce mot de medicament proprement consideré a ses particulieres definitions. Hippocrat. *lib. de loc. in homine*, dit que tout ce qui change l'estat present de l'hõme, se peut dire medicament. Cette definition me semble vn peu trop ample, car de cette façon les causes des maladies, & les maladies mesmes se pourroient dire medicamens. Gal. *chap. 2. des facult. des simpl.* est bien plus exact en sa definition, quand il dit que medicament est tout ce qui peut alterer nostre nature par le moyẽ de ses qualitez. Et voila en quoy il est different de l'aliment & du venin, car les alimens apres auoir esté alterez & cuits par la nature, ils degenerent en la substãce des parties, & l'augmentent. Les venins alterent par leur qualité veneneuse, & corrompent nostre nature; mais les medicamens ne font qu'alterer, sans nourrir, ou corrompre. Bien est vray qu'il faut aussi reconnoistre vne reaction de la nature sur eux, entant qu'elle demeure la maistresse, & qu'elle s'en sert de remede contre ses ennemis. Or cette definition se doit entendre des vrais medicamens, d'autant qu'il y en a de differente & de double nature, selon Galien; sçauoir est, d'alimenteux, & de veneneux: & d'alimens medicamenteux, & de venins medicamenteux, comme nous dirons en son lieu. Maintenant pour bien entendre & comprendre cette definition, il faut sçauoir que c'est que puissance, que c'est qu'alteration, & que c'est que nature. Quand i'ay dit que Medicament est tout ce qui peut; ce mot là indique vne puissance. Or elle se rapporte icy au medicament, qui est hors d'action en son naturel; car quand il agit, sa puissance est

reduite en acte : si bien que puissance icy est vne habilité ou disposition du medicament. Autrefois ce mot là signifie la vertu, la qualité,& la faculté reelle d'iceluy.Et ainsi considerée nous disõs que les medicamens ont leurs puissances ou facultez premieres , secondes,troisiesmes , &c. suiuant ce que nous dirons cy-apres. En apres il faut sçauoir que c'est qu'alteration. Nous dirons donc que c'est vn changement , lequel est proprement vne affection des qualitez , lors que nostre nature patit & endure par l'action des medicamens , soit en eschauffant,&c.soit en purgeant , soit par autre voye. Cette alteration est triple , car quelquefois elle se rapporte à la purgation , autrefois à la preparation des humeurs , & aucunefois à la roboration des parties.Finalement par la nature nous deuons entendre icy , ou la chaleur naturelle , ou la temperature des parties,ou le principe interne des actions,ou tous les trois ensemble , sans nous enfoncer plus auant en la dispute de la nature.Maintenant il faut veoir si la definition de Galien est receuable , auant que de passer plus auant.

Asçauoir si medicament est tout ce qni peut alterer nostre nature?

CEtte dispute n'est pas de petite consequẽce en la Medecine,& en la Pharmacie;car il importe fort de sçauoir que c'est que medicament , puis qu'il sert de sujet & de fin,& que la connoissance,l'election,la preparation , & la mixtion se rapportent à iceluy. La definition cy-dessus proposée nous fait voir ce qui est de sa nature en trois articles : le premier explique le pouuoir , le second

l'effect, & le troiſieſme le patient. Le pouuoir c'eſt la puiſſance, l'alteration c'eſt l'effect, & la nature, le patient. Or aucuns ne veulent pas receuoir cette definition, d'autant qu'ils l'eſtiment fauſſe & vicieuſe. Premierement ils croyent que les medicamens ſont tous actuellement tels en leur nature, & non pas en puiſſance; apres ils diſputent ſur l'alteration. Leurs raiſons ſont telles.

1. raiſ. Si les medicamens n'eſtoyent tels qu'en puiſſance, ils ne pourroyent pas agir entr'eux meſmes hors de noſtre corps, & ſans eſtre eſueillez par noſtre nature. Or eſt-il que nous voyons par experience que les medicamens agiſſent entr'eux ſans eſtre pouſſez de noſtre nature, non ſeulement les ſimples, comme l'aymant & le fer, lambre & la paille, le jaſpe arreſtant le ſang, le piuoine l'accez epileptique: mais auſſi les compoſez, comme il ſe void en la theriaque, confect. alkermes, ſyrops, & ſemblables. Donc ils ſont actuellement tels, & non pas en puiſſance.

2. raiſ. Le ſujet des arts eſt actuellement tel en ſa nature parfaite, & non pas par puiſſance, car autrement ce ſeroit vn ſujet imaginaire. Or eſt-il que le medicament eſt le ſujet de la Pharmacie. Doncques il eſt actuellement tel, car autrement il ne ſeroit medicament que lors qu'il agiroit en noſtre corps.

3. raiſ. Les Philoſophes tiennent que les qualitez elementaires & celeſtes demeurent actuellement telles aux corps compoſez. Or eſt-il que les medicamens ſont corps compoſez de la mixtion des elemens. Doncques les qualitez elementaires & celeſtes demeurent actuellement aux medicamens.

Apres

Apres ils disputent contre l'alteration ; comme s'ensuit.

Si les medicamens alteroient nostre nature, ils luy seroient contraires, & par consequent ils ne pourroient pas seruir de remede à la nature contre les maladies, causes & accidens d'icelles, pource que le propre des contraires est de nuire, non pas d'aider. Or est-il que le propre des medicamens est d'aider à la nature, en la deschargant & fortifiant. Donc, &c. *4. rais.*

Si toutes les choses qui alterent nostre nature estoient medicamés, il s'ensuiuroit que les alimés, les venins, les passions de l'ame, les causes & accidens des maladies se pourroient dire tels. Or est-il que la consequence en est absurde. Donc, &c. *5. rais.*

Si les medicamens alteroient la nature, nous en verrions les effects dans les corps qui sont trauaillez de maladies, comme par exemple le crane des Epileptiques empescheroit, ou gueriroit les accez de cette maladie. L'vrine aussi rendroit l'effect que les Practiciens attribuent à sa vertu, dans le corps des mesmes patiens. Or est-il que cela ne se void pas. Donc, &c. *6. rais.*

Finalement l'alteration ne se fait que parmi les qualitez. Or est-il que la nature est vne substance. Donc les medicamens ne peuuent pas alterer la nature. *7. rais.*

Nous autres au contraire estimons que la definition cy-dessus proposée par Gal. est receuable; bien est vray qu'il se faut seruir de l'explication que i'ay apportée pour son intelligence, & des demonstrations suyuantes, qui seruiront de principaux fondemens à cette question.

1.fond. Le propre des medicamens eſt d'alterer noſtre nature, lors qu'ils agiſſent en nos corps, tant exterieurement que principalemẽt en l'interieur, & ce par leurs qualitez premieres, ſecondes, troiſieſmes, & quatrieſmes: d'iceux Auicenne en fait trois differences. Les vns, dit-il, alterent legerement, & ſont alterez ſans ſe conuertir en ſubſtance, comme la cichorée & l'endiue, lors qu'elles rendent le ſang moins bilieux. Les autres alterent & ſont alterez, bien eſt vray que leur alteration ne domine pas la nature ſur la fin, veu qu'elle demeure maiſtreſſe, & ce ſont les purgatifs. Les derniers alterent & ſont alterez, bien eſt vray que leur actiõ corrompt la nature, & ce ſont les medicamens deleteres ou veneneux, deſquels nous ne diſputons pas icy, mais ſeulement de ceux qui alterent & ſont alterez.

2.fond. La definition propoſée n'eſt pas ſi exacte que les Logiciens pourroient deſirer: mais les Medecins n'y regardent pas de ſi prez, car leurs definitions ſont materielles, & c'eſt aſſez qu'elles expliquent ſenſiblement la nature des choſes, comme nous voyons icy. Or il faut noter que les facultez des medicamens ſe peuuent conſiderer doublement, ou à raiſon des medicamens, ou à raiſon de nos corps. Si on les conſidere en leur eſſence, leurs facultez peuuent eſtre & actuelles, & potentielles ſelon l'action que l'on remarque entr'eux hors de la mixtion, ou en la mixtion des compoſitions. Mais ſi on les regarde par relation à nos corps, leurs facultez ſont en puiſſance.

3.fond. Galien *au chap. 3. du 3. liu. des facul. des ſimpl.* dit que les medicamens peuuent produire & effectuer

deux

deux façons d'alteration, les vnes sont specifiques, qui dependent de leurs facultez interieures, lors qu'ils agissent apres estre esueillez par nostre chaleur naturelle : les autres accidentaires. Par exemple, dit-il, le fer peut seruir de medicament de soy: mais vne espée peut seruir de cause morbifique en alterant par son tranchant, ce qu'elle ne fait pas de soy, mais par accident. Or icy nous traittons seulement de l'alteration propre & specifique des medicamens.

Apres ces fondemens nous pouuons conclurre que la definition cy-dessus proposée est receuable. *Concl.* Quant aux raisons proposées au contraire, je respons à la premiere, que les medicamens simples & composez peuuent agir hors de nos corps par le moyen des qualitez elementaires, & de quelque sympathie ou antipathie qui est entr'eux : mais nous disons leurs facultez estre potentielles par relation hors de nos corps, outre ce qu'ils ne peuuent pas nous purger ni alterer, si on ne les applique ou donne. *Resp̃õses.*

A la 2. Ie dis que le medicament est le sujet actuel de la Pharmacie, & que le Pharmacien considere sa nature & ses facultez: mais leur operatiõ est reseruée pour l'vsage, qui est la fin du Pharmaciẽ, & c'est là où est la puissance des medicamens.

A la 3. Ie dis que les qualitez elementaires demeurent aux corps composez actuellement & en puissance, sous diuers respect : mais aux medicamens nous les tenons en puissance, par la consideration de nos corps, comme il appert par le second fondement.

A la 4. Ie respons que les medicamens alterent

par contrarieté, lors qu'ils purgent les humeurs; si bien que de soy ils se peuuent dire nuisibles; mais par accident ils profitent, entant qu'ils euacuent les mauuaises humeurs: & quãt aux roboratifs, leur alteration est differente des purgatifs.

A la 5. Ie dis que tout ce qui peut alterer nostre nature, ne peut pas estre dit medicament; mais seulement ce qui altere, ou purge, ou fortifie, selon l'effect des drogues.

A la 6. Ie respons que nous ne parlons icy que des medicamens qui sont ou appliquez exterieurement, ou prins interieurement, & non pas de ceux qui sont adherens au corps comme parties.

Finalement ie dis à la 7. que nostre nature souffre de l'alteration par le moyen de ses qualitez & de sa temperature, & non pas simplement entant que substance. Donc le medicament est ce qui peut alterer nostre nature.

De la diuision des medicamens.

CE n'est pas assez que d'auoir proposé & examiné la definition du medicament, il faut encores presenter sa diuision & ses differences, auant que d'entreprendre le discours de leurs facultez. Or affin de commencer cette matiere, nous dirons que les medicamens se peuuent diuiser doublement, sçauoir est, ou à raison de leur essence & des choses qui en dependent, ou à raison des accidens qui suiuent leur estre & leurs effects. Quant aux differences essentielles, il y en a quatre principales. La premiere se rapporte à ce qui est de leur nature, & de leur artifice, quand on les diuise en simples & en composez. Les simples

sont ceux-là que la nature produit. Ce n'est pas pourtant qu'ils ne soyent composez de matiere, de forme, de facultez, & des quatre elemens : mais ils sont ainsi appellez par comparaison, parce qu'ils sont exempts d'artifice, & plus simples que les autres, comme la laictue, la casse. Les composez sont ceux qui sont faicts de la mixtion des simples pour seruir en la Medecine, cõme le Catholicon, nos Syrops, & autres confectiõs liquides & solides.

La seconde difference est prinse de la matiere generale des medicamẽs, quand nous disons qu'ils sont tous tirez de trois choses, sçauoir est des animaux, des vegetaux, & des mineraux. Ie sçay bien qu'aucuns disputent contre cette diuision, & qu'ils la croyent imparfaicte, en ce que les elemens, la manne, & le miel sont medicamens, & neantmoins ils ne peuuent pas estre comprins sous aucun des trois mentionnez. Mais ils se trompent : car en premier lieu les elemens sont dans tous nos medicamens par le moyen de la mixtion, soit en leur substance, soit en leurs qualitez, veu que ce sont les principes de tous les corps animez & inanimez : si bien qu'il n'est pas besoin de leur bailler vne quatriesme difference. Quant au miel, c'est vn excrement d'vn animal, sçauoir est de la mouche, comme il est notoire ; & pour la manne, encores que ce soit vne rosée, neantmoins selon qu'elle se treuue ou sur les plantes & herbes, ou sur les mineraux, on la peut ranger sous la difference des plantes, ou des mineraux.

En troisiesme lieu les medicamens sont diuisez à raison de leur vertu actuelle ou potentielle; car il y en a qui agissent d'eux mesmes, sans estre esueil-

lez,

lez, comme le cautere actuel, par le moyen du feu, & d'autres qui ont beſoin d'eſtre actuez & eſueillez par noſtre chaleur naturelle, pour produire leur action, cõme les medicamens purgatifs. Apres il y en a qui ſont tels de ſoy, cõme l'eau en ſa froideur, d'autres par accidẽt, comme l'eau eſchauffée.

En quatrieſme lieu les medicamens ſe peuuent diuiſer à raiſon de leurs facultez, premieres, ſecondes, troiſieſmes & quatrieſmes, &c. & ainſi il y a des medicamẽs purgatifs, alteratifs, roboratifs, &c.

Finalement pour les differences accidentaires, elles ſont prinſes des choſes externes, qui ne ſont pas de l'eſſence des medicamens, comme du temps, du lieu, & d'autres circonſtances.

Aſçauoir ſi les medicamens ſont bien diuiſez en ſimples, & compoſez?

BIen que la premiere diuiſion des medicamens, que nous auons propoſée, en ſimples & compoſez, ſoit receüe quaſi de tous nos Docteurs, neantmoins pour eſtablir d'auantage ſa certitude, il eſt à propos d'oüir ceux qui diſputent au contraire, & qui eſtiment que tous les medicamens qui ſont de la connoiſſance des Medecins & des Pharmaciens, ſont compoſez ſelon plus ou moins. Leurs raiſons ſont telles.

1. *raiſ.* Selon les Philoſophes, tous corps naturels apres les quatre elemens ſont compoſez d'iceux: or les medicamens ſont des corps naturels. Donc ils ſont compoſez d'iceux; & par conſequent il n'y en aura pas des ſimples.

2. *raiſ.* Tous les medicamens ſont compoſez de matiere, de forme, & de qualitez ou facultez, comme il

eſt

eſt notoire, meſmes il y en a qui ont des vertus contraires, comme le rhubarbe, qui laſche & reſſerre, le citron, qui eſt chaud & froid. Donc tous ſeront compoſez.

Les diuiſions qui ſont vicieuſes,doiuent eſtre reiettees : or eſt-il que cette-cy l'eſt,veu qu'il y a des medicamẽs bien compoſez aux boutiques qui portent le tiltre de ſimples,cõme le diapruni ſimplex,le ſyrop de cichorée ſimple, & ſemblables. Donc cette diuiſion eſt vicieuſe,& reiettable.

Nous autres au contraire auec Galien *au liu. 1. des facul. des ſimpl.* & tous nos Docteurs, eſtimons que les medicamens ſont bien & legitimement diuiſez en ſimples & compoſez. Les ſimples ſont ceux que la nature produit ſans aucun artifice, comme les herbes,les animaux,mineraux, la manne, la caſſe, &c. Les compoſez ſont ceux que les Pharmaciens compoſent par la mixtion artificielle des ſimples. Si bien que ceux-cy ſeruent de matiere aux autres, & peuuent eſtre mis en vſage en leur ſimple nature, ce qui ne ſe peut faire des autres, veu que leur eſtre, leur vertu & leur action depend des ſimples.

Et quant aux raiſons contraires, ie reſpons à la 1.& à la 2. qu'il y a double mixtion. La premiere eſt naturelle,& l'autre eſt artificelle.Si nous auons eſgard à la naturelle, à la verité tous les medicamens que nous appellons ſimples, ſont compoſez des quatre elemens,de forme,de matiere,& de facultez. Mais à raiſon de la mixtion artificielle il y en a de ſimples, & c'eſt d'icelle que nous entendons icy parler en noſtre diuiſion.

A la 3. Ie dis que les medicamens compoſez,qui

ſont

ſont appellez ſimples aux boutiques, ce n'eſt que par reſpect & par comparaiſon des autres qui ſont plus compoſez,& qui reçoiuent plus d'ingrediens en leur mixtion; car il y a le diapruni ſimple & compoſé, l'oxymel ſimple & compoſé, & ainſi des autres. Donc la diuiſion des medicamens en ſimples,& en compoſez eſt receuable.

Des facultez des medicamens en general.

AVant que de commencer à eſclaircir le texte de Meſué,ie produiray cõme en vn tableau ce que les Pharmaciens doiuent ſçauoir des facultez des medicamens, ſoit pour ce qui eſt de leur definition,ſoit pour ce qui eſt de leurs differẽces.Cette doctrine doit ſuiure immediatement celle de la nature, & de la diuiſion de medicamens, que i'ay deſia expliquée. Nous noterons donc pour l'entrée de cette matiere,que les mots de faculté,proprieté,puiſſance,qualité,vertu,ſont ſynonymes, & ne ſignifient qu'vne meſme choſe, ſi bien que quand l'on traitte des facultez,il vaut tout autant que ſi on diſoit, des proprietez, vertus, ou qualitez. Galien *au* 1. *liure des facul. de ſimp. chap.* 1. propoſe la definition de faculté aſſez obſcurémẽt, lors qu'il dit que c'eſt vne certaine cauſe efficiente, *cauſa quædam effectrix*; mais il faut taſcher de la rendre intelligible par l'explication. Galien appelle la faculté vne cauſe, non pas purement & ſimplement,ains auec condition,car il adiouſte ce mot de certaine,d'autant qu'à proprement parler la faculté n'eſt que la qualité de la cauſe efficiente, qui agit aux medicamens. Or cette vraye cauſe, c'eſt la forme interne d'iceux, laquelle eſt le principe des actiõs,veu que toutes les actions des

corps,

corps, selon les Philosophes, dependẽt des formes essentielles. Bien est vray que nostre chaleur naturelle est vne cause cooperante, d'autant qu'elle esueille les facultez dormãtes qui sont en puissance. L'on pourroit apporter icy vn passage de Gal. mesme qui semble cõtraire à sa definition: car *au 3. liu. des temper.* il appelle les facultez des medicamens, effects, & non pas causes. Si bien que cela semble affoiblir la nature des facultez. Toutesfois nous disons pour accorder ces deux passages, qui semblent discordans, que les facultez se peuuent considerer doublement, ou comme qualitez dependantes des formes des medicamens: & de cette façon l'on les peut appeller effects, & productions: ou bien à raison des operations qu'elles produisent en nos corps, comme instrumens des formes, & ainsi on les peut dire causes instrumentaires. Voyla pourquoy quelques vns definissent faculté, vne qualité qui accompagne son sujet, & qui opere par la vertu de sa forme. Maintenant nous deuons noter que les medicamens ont deux facultez differẽtes. Les vnes dependẽt de leur forme viuãte, lesquelles ne sont pas proprement de la connoissance des Pharmaciens, comme la faculté sensitiue & motrice aux animaux, & la vegetatiue, nutritiue, auctrice, & generatrice aux plantes. Les autres dependent de la forme du corps mixte, comme les qualitez premieres, & autres, desquelles nous traitterons, & ce sont celles que les Pharmaciens peuuent considerer. Ce n'est pas pourtant qu'ils ne puissent connoistre les animaux & les plantes durant leur vie. Or il faut obseruer que des facultez il y en a d'actuelles, comme la chaleur

chaleur au feu,& de potentielles,comme au pyretre,& au poiure d'eſchauffer. Outre ce il y a des facultez naturelles qui ſont propres, comme à l'eau de refroidir, & d'accidentaires doublement: ou par acquiſition, comme à l'eau chaude, ou par contrarieté, comme quand l'eau froide appliquée eſchauffe en repercutant la chaleur au dedans. Voila quant à la nature de facultez en general.

Diuiſion de facultez des medicamens.

IL faut maintenant venir à la particuliere diuiſion des facultez, puis que leur nature eſt eſclaircie,& mõſtrer aux Pharmaciens ce qu'ils doiuent ſçauoir touchant leurs differences. Or ſans nous amuſer aux vulgaires diſtinctions, nous deuons ſçauoir que la condition des facultez eſt differente, à raiſon de la diuerſe mixtion des elemens,& des vertus celeſtes & elementaires,qui ſe treuuẽt dans les corps compoſez.Voila d'où vient qu'il en faut reconnoiſtre deux generales differences,ſçauoir eſt d'elementaires, ou manifeſtes:& de celeſtes, qui ſont occultes. Ce n'eſt pas pourtant qu'elles ſoiẽt occultes par les effects, car toutes ſe rendent ſenſibles par leurs operations, mais c'eſt à raiſon de leur cauſe, & de leur principe, qui eſt par deſſus la force des elemens,& des cauſes ordinaires. Les facultez elementaires ſont diſtinguées en deux rangs. Nous mettrons au premier rang les ſimples & communes, ſçauoir eſt la chaleur, la froideur, l'humidité, & la ſeicheresſe, qui ſont les quatre premieres qualitez elementaires, leſquelles dominent aux medicamens apres la mixtion, & ce ou en vne ſeule qualité, ou en

en compagnie,comme quand la chaleur ou la froideur se treuue iointe auec l'humidité ou la secheresse : & de cette façon l'absynthe est chaud & sec,la laictue froide & humide, & ainsi des autres. Or il faut icy noter que les Medecins considerans que ces qualitez premieres sont differentes en force, & en action,& qu'elles operent tantost plus,tantost moins,selon la puissance de ces facultez,ils ont estably quatre degrez, ou ordres pour les distinguer entre elles mesmes.Voila d'où vient que les medicamens sont dicts chauds, froids, secs, & humides, au premier, second,troisiesme, & quatriesme degré. Cette distinction de degrez est plus cõsiderable aux premieres qualitez qu'aux autres qui n'ont pas leur action si commune, ny si determinée. Le premier degré comprend vne legere action des qualitez : le second vne manifeste: le troisiesme vne grande;& le quatriesme vne extreme. Si biẽ que les medicamẽs chauds ou froids au premier degré,eschauffent ou refroidissent legerement, ceux du second manifestement,ceux du troisiesme auec vehemence, ceux du quatriesme à l'extremité, & ainsi des autres qualitez par proportion.Outre cela vn chacun de ces degrez a son cõmencement,sõ milieu,& sõ extreme.Maintenãt il faut obseruer que l'egalité des degrez demande vne égalité en action & en qualité,car autrement l'on ne peut pas dire deux medicamens estre de mesme degré, s'ils n'eschauffent en pareille qualité & par mesme effect;par exemple, le poiure & le gingembre sont en mesme degré de cette façon: Que si vne once de fenoil eschauffe autant qu'vne drachme de pyretre, le degré est different à

 cause

cauſe de l'inégalité de la quantité.

Le ſecond rang des facultez elementaires eſt des mixtes,qui dependent de la mixtion de la matiere elementaire & de leurs qualitez. D'icelles il y en a trois degrez.Le premier eſt des facultez qui dependent immediatement des premieres qualitez & de la matiere,comme la legereté & rareté de la chaleur , la peſanteur & denſité de la froideur , la molleſſe & leuité de l'humidité,la dureté & la craſſitie de la ſeichereſſe. Le ſecond degré eſt des autres facultez qui ſont plus compoſées , comme l'anodine,la ſuppuratiue,deterſiue , repercutiue,la narcotique,la ſarcotique,l'attractiue , la rarefactiue,la relaxatiue , l'attenuatiue , la ſeptique,cauſtique , & veſicatiue : & ainſi des autres qui dependent de l'excez des qualitez , & de la diſpoſition de la matiere. Le troiſieſme degré eſt des autres facultez mixtes,qui ſont plus nobles aux medicamens que non pas les precedentes : telles ſont les odeurs , ſaueurs , & couleurs , leſquelles ſortent de la mixtion des elemens, encore que d'eux meſmes ils ſoient exempts de ces qualitez.Les ſaueurs ſont neuf en nombre,la douce , l'amere,l'acre , la ſalée,l'auſtere,l'acerbe, l'aigre,la graſſe & l'inſipide. Les odeurs ſon differentes, bonnes & mauuaiſes ſelon la differente mixtion , & digeſtion des matieres , & qualitez elementaires. Pour les couleurs elles ſont diuerſes ſelon que nos yeux nous les font reconnoiſtre aux medicamens , par exemple le rhubarbe eſt iaune, l'agaric blanc , l'opium noir, & ainſi des autres. Voila quant aux qualitez manifeſtes & elementaires. Il reſte les occultes & celeſtes.

D'icelles

D'icelles nous en ferons trois ordres. Le premier est de la faculté purgatrice. Le second de la veneneuse. Le troisiesme de l'alexitere ou alexipharmaque. La faculté purgatrice est ainsi appellée à raison de l'operatió qui paroist à nos sens, car les medicamens d'eux mesmes ne purgét pas, c'est la nature par la faculté expultrice : mais bien ils attirent les humeurs, comme nous ferons veoir cy apres quand nous traitterons des medicamens purgatifs. Or nous deuōs noter qu'il y a plusieurs especes de purgatifs, diuretiques, vomitifs, sudorifiques, prouocatifs des menstrues, & vrays purgatifs. La faculté veneneuse est celle qui est l'ennemie de nostre vie, icelle est differente des medicamens, car quelquefois elle regarde l'extreme excez des qualitez elementaires, comme à l'opium & au napellus, autrefois vne qualité occulte de toute la substance, soit aux venins viuans, comme en la vipere & au scorpion, soit aux morts, comme aux venins naturels, & autres que l'on peut preparer. Apres la veneneuse nous auons l'alexitere, qui est contraire du tout à la veneneuse, comme celle de la theriaque aux venins; bien est vray qu'il y a des venins contraires à certaines maladies, comme la vipere à la lepre, l'argent vif à la verolle. Outre ces facultez, il y en a de specifiques, ou à raison des parties, d'où viennent la cephalique, hepatique, stomachique, &c. ou à raison des maladies, comme de la piuoine auec l'epilepsie, &c. Voyla ce que nous auions à proposer sur les facultez en general; maintenant il faut parler de la necessité des medicamens purgatifs en la Medecine & en la Pharmacie.

Aſçauoir ſi la ſcience, & l'vſage des purgatifs eſt neceſſaire en la Medecine.

L'Experience nous fait connoiſtre que la neceſſité & l'vtilité de la Medecine depéd principalement de la Pharmacie: la raiſon eſt, d'autant que c'eſt la boutique dans laquelle ſont conſeruez tous les medicamens, qu'Homere appelle θεῶν χεῖρας, *manus Deorum*, les mains ſalutaires des Dieux. C'eſt l'arſenal qui garde les armes par le moyen deſquelles les Medecins combattent les maladies, & les accidens d'icelles. Or bien que la Pharmacie comprenne par ſa connoiſſance toute ſorte de medicamens, externes, internes, alteratifs, roboratifs, purgatifs, & autres, neantmoins ce qui la rend plus recommandable, c'eſt la connoiſſance des purgatifs, à cauſe de l'vtilité que les hommes reſſentent continuellement de leur vſage. Voyla d'où depend la neceſſité de la matiere que nous traittons, ſuiuant ce qui a eſté remonſtré cy-deſſus. Et afin de rendre cette neceſſité plus apparente, nous examinerons amplement la queſtion propoſée, afin que l'on puiſſe mieux reconnoiſtre la verité de noſtre doctrine. Ceux qui voudront meſpriſer l'vſage des purgatifs, & en condamner la connoiſſance, ſe pourront ſeruir des raiſons ſuiuantes.

1. raiſ. *Summa medicina eſt, non vti medicina:* c'eſt vne ſouueraine medecine que de n'en vſer iamais, dit Celſe. Donc l'vſage des medicamens ſera inutile & de faict pluſieurs viuent & ſe conſeruent ſans leur vſage.

2. raiſ. Si l'vſage des medicamens purgatifs eſtoit neceſſaire

cessaire, ce seroit ou pour conseruer la santé, ou pour guerir les maladies par l'euacuatiō des mauuaises humeurs. Or est-il que la santé n'a besoin que de l'vsage raisonnable des choses que les Medecins appellent non naturelles, pour sa conseruation; & non pas des remedes qui l'alterent, & qui la troublent, comme les purgatifs; & quant aux maladies, & à la purgation, c'est nature qui les guarit, & qui se descharge. *Naturæ sunt morborum medicatrices*, selon Hipp. Donc l'vsage des purgatifs est inutile.

L'vsage des choses qui ne sont pas, ne peut estre vtile, ny necessaire: or est-il qu'il n'y a point de medicamens purgatifs, veu que la purgation est vne action de la nature, par le moyen de la faculté expultrice, car les medicamens ne font qu'attirer, comme nous ferons veoir cy-apres en son lieu. Donc l'vsage des purgatifs ne se peut pas dire necessaire. 3. *rais.*

La connoissance, ny l'vsage des choses veneneuses ne se peut pas dire, ny estimer vtile, ou necessaire: or est-il que selon Mesué & tous les Medecins, les purgatifs sont choses veneneuses & ennemies de la nature de l'homme. Donc leur vsage sera plustost dangereux que necessaire. 4. *rais.*

Les drogues qui causent plusieurs accidens & maladies par leur vsage, sont plustost preiudiciables que necessaires: or est-il que les purgatifs font ces effects, selō Mesué, car ils engendrēt & la fiebure, & la conuulsion, & la douleur de teste, & la soif, & le sanglot, & la foiblesse, & la dysenterie, & semblables, mesmes ils font vieillir. Donc il en faut mespriser l'vsage & la necessité. 5. *rais.*

Nous autres au contraire eſtimons que la connoiſſance & l'vſage des purgatifs eſt fort vtile, & fort neceſſaire en la Medecine, & en la Pharmacie, ſuiuant ce qui en a eſté dit cy-deſſus ſur la neceſſité & l'vtilité des matieres qui ſont traittées en ce liure. Or pour eſclaircir la verité de cette opinion, nous propoſerons les demonſtrations ſuiuantes.

1. demõſt. Il y a trois choſes qui témoignent & qui confirment la neceſſité, & l'vtilité des medicamens purgatifs. La premiere, c'eſt l'authorité des Autheurs qui en ont eſcrit, & qui en ont conſeillé l'vſage, comme ſont Hipp. Dioſc. Galien, noſtre Meſué, & tous les autres; car en vain & abuſiuement nous en auroyent-ils deſcrit la connoiſſance, & recommandé l'vſage s'ils n'eſtoyent ſalutaires. *2. demonſt.* La ſeconde, c'eſt la raiſon; car la Medecine & la Pharmacie doiuent traitter & vſer des drogues qui peuuent preſeruer les hommes des maladies, & les en deliurer lors qu'ils en ſont affligez. Or eſt-il que les purgatifs font ces effects par l'euacuation des mauuaiſes humeurs, qui cauſent, & qui entretiennent les maladies. Donc leur vſage ſera neceſſaire. *3. demonſt.* La 3. c'eſt l'experience qui nous fait veoir tous les iours l'vtilité des purgatifs en la cure des malades. C'eſt donc folie de diſputer au contraire.

Reſpõſes. Et quant aux obiections propoſées, ie reſpons à la premiere, que cela eſt bon en temps de ſanté, & pour ceux qui ſe portent bien, par fondation & par regime, *gaudeant bene nati*; mais pour les valetudinaires & pour les malades, Celſe meſme leur conſeille l'vſage des purgatifs.

A la

A la 2. Ie dis que la santé ne demande pas l'vsage des purgatifs, les Medecins ne les ordonnent que pour preseruer les hommes des maladies qui sont en disposition, ou pour guarir celles qui sont actuelles & presentes, & ce par l'euacuation des humeurs qui les causent : de dire que c'est la nature qui guerit, cela est bon lors qu'elle est secourue par les remedes, & que l'on la descharge par la purgation, car autrement elle demeureroit le plus souuent opprimée.

A la 3. Ie respons qu'en la purgation nous considerons deux choses, sçauoir est l'attraction des humeurs, qui est vne action dependante des medicamens, & l'expulsion, qui est vne action de la nature; de sorte que c'est bien la nature qui purge : neantmoins eu esgard à l'attraction des humeurs, & à la cause mouuante, nous appellons les medicamens purgatifs,& non pas la nature.

A la 4. Ie respons qu'encor que les purgatifs soient ennemis de la nature, & qu'ils possedent quelque qualité maligne(ie parle des plus violens & non pas des benings,)neantmoins leur vsage est necessaire apres la correction raisonnable que les Pharmaciens apportent en leur preparation par le conseil de Mesué.

A la 5. Ie respons que ces accidens ne sont pas ordinaires : ils arriuent seulement lors que la purgation est vicieuse par le vice des medicamens, qui n'ont pas esté bien corrigez,ou par la mauuaise disposition des corps que l'on purge. L'experience nous en fait veoir la verité, car hors de quelque petit mal de cœur, ou de quelque vomissement & degoutement, l'on ne void gueres ces

accidens. Mesué nous propose les remedes pour nous en preseruer par la correction, & pour les guerir s'ils arriuent.

Donc l'vsage des purgatifs est necessaire.

Asçauoir si les Medecins doiuent enseigner aux Pharmaciens la connoissance des purgatifs ?

CEux qui forcez par la raison, par l'experience, & par le conseil de tous les Docteurs, aduouent que la connoissance des purgatifs est necessaire aux Medecins pour l'vsage, demeurent opiniastres contre les Pharmaciens, & soustiennent que la science des medicamens ne doit pas estre commise au jugement des Apothicaires. Ce qu'ils s'efforcent de verifier par les raisons suiuantes.

1. *rais.* La connoissance des remedes qui peut estre preiudiciable aux Medecins, & aux malades, ne doit pas estre commise entre les mains des Apothicaires. Or est-il que par consequence necessaire, si l'on monstre aux Pharmaciens à connoistre les purgatifs, cela ne peut tomber qu'au preiudice des Medecins, & des malades. Donc les Medecins ne leur en doiuent pas enseigner l'histoire. La mineure se peut prouuer. Premierement les Medecins n'en peuuent attendre qu'vn notable preiudice, en ce que les Apothicaires par le moyen de cette connoissance ordonneront sans eux les purgations, & ne les appelleront pas : apres, les malades en ce qu'ils vseront des remedes purgatifs par l'ordonnance de personnes qui ne sçauent pas se seruir des indications curatiues, prinses des maladies, des causes, des corps, & autres circonstances necessaires, & qui n'ont qu'vne connoissance

sance grossiere & sensible des purgatifs, laquelle leur est confirmée par quelque experience aueugle. Donc il n'est pas necessaire, ny expedient que les Pharmaciens connoissent les purgatifs.

Il n'est pas necessaire que les seruiteurs & ministres soient si sçauans que les maistres, car autrement ils leur dôneroient la loy, & contreroleroiét leurs actions & leurs iugemens. Or est-il que les Pharmaciens ne sont que les seruiteurs & ministres des Medecins, destinez à executer leurs ordonnances en faueur des malades. Donc ils ne doiuent pas connoistre ce qui est des medicamens comme eux, & particulierement des purgatifs. 1. *rais.*

Nous autres au contraire estimons que les Pharmaciens doiuent connoistre les medicamens purgatifs, & que les Medecins leur en doiuent apprendre la science. La raison est pour eux, veu que le medicament en general est le sujet de leur art, & que leur profession consiste à connoistre, eslire, preparer, & mixtionner les medicamens, entre lesquels les purgatifs tiennent le premier rang. Il n'y a pas d'apparence de les vouloir frustrer de cette connoissance, veu que leur principale charge les oblige de trauailler tous les iours en la preparation & mixtion d'iceux, & ce par les ordonnances des Medecins. Et neantmoins afin que cette dispute se conclue au contentement de tous, ie proposeray les demonstrations suiuantes.

La connoissance des medicamens purgatifs que les Medecins ont, est fort differente de celle que les Pharmaciens en peuuent auoir. Car les Medecins, outre l'exterieure que les Apothicaires acquierent, laquelle est sensible, & neantmoins ne- 1. *fond.*

cessaire pour l'election, preparation, & mixtion, connoissent exactement ce qui est des facultez, & sçauent distinguer les actions de ceux qui purgent la cholere, d'auec les autres qui purgent le phlegme : outre ce ils connoissent la portée des corps qui doiuent estre purgez, & les humeurs qu'il conuient de vuider. Mais de plus, apres auoir tiré les indications curatiues, des humeurs, des maladies, des corps, de l'âge, du temps, & autres circonstances, ils ordonnent les purgatifs auec asseurance & heureux succez ; & c'est en quoy la science des Medecins differe de celle des Pharmaciens, qui n'ont qu'vne connoissance sensible des purgatifs, entant qu'elle leur est necessaire pour l'election, preparation, & mixtion.

fond. 2. La connoissance des purgatifs que nous permettons aux Pharmaciens, ne les doit pas porter à la presomption. Ils se doiuent contenter de suiure l'ordonnãce des Medecins qui sont leurs maistres, sans s'hazarder d'ordonner d'eux mesmes, car autrement ils pourroient estre punis par Iustice, & courir fortune de leur honneur. Qu'ils regardent les limites de leur art, & ils sçauront ce qu'ils ont à faire. Chasque artizan se doit contenir en ses bornes, & particulierement ceux qui trauaillent pour la santé & pour la vie des hommes. L'auarice & la presomption les pourroit perdre, & ne faut pas qu'ils s'excusent sur la pauureté des malades, car la charité peut estre exercée par les Medecins plus seurément que par les Apothicaires, quand il est question de purger. Par ces demonstrations les raisons obiectées demeurent resoluës.

Il reste que nous concluons que les Medecins

cins peuuent apprendre aux Pharmaciens la connoiſſance des purgatifs ſous les conditions propoſées.

DISTINCTIO PRIMI LIBRI *in intentiones, ſummas, & capitula.*

IN hoc autem priore libro quatuor theoremata ſeu propoſita docere ſtatuimus. *Meſué.*

1. Quæ in medicamento purgante deligendo ſunt obſeruanda ac æſtimanda: primò, propria ſcilicet ipſius eſſentia: ſecundò, facultas.

2. Qua ratione vis medicamenti malefica, priuſquã ſumatur corrigenda ſit. Quod duplici fit ratione; vna quidem, admiſto ei altero medicamento, & eo ipſi contrario, vel tota ſua ſubſtantia ſeu proprietate ſua, vel temperie, vel effecto, admiſto, inquam, proportione iuſta. Altera verò ratione per quadruplicem artificis induſtriam. 1. coctionem. 2. lotionem. 3. infuſionem. 4. trituram.

3. Quibus remediis propulſemus incommoda tria in nobis à medicamento excitari ſolita purgandi tempore. Primum, materias ab eo moueri, ſed nõ vacuari. Secundũ, eas vacua

vacuari quidem, sed molestè & illegitimè. Tertium, vacuari vltra quàm conuenit.

4. Quibus auxiliis sanemus affectus in corpore post purgationem relictos, quales ferè sunt tredecim, singuli capitibus singulis à nobis traditi. 1. Febris. 2. Cephalalgia. 3. Vertigo. 4. Visus obtusitas. 5. Ventriculi imbecillitas. 6. Sitis. 7. Singultus. 8. Ventriculi dolor. 9. Intestinorum vlceratio. 10. Deiectio cruenta. 11. Tenesmus. 12. Corporis laxitas, & debilitas. 13. Conuulsio.

La diuision ou distinction du premier liure de Mesué, en ses Theoremes ou Canons generaux.

Nous auons faict desseing de proposer en ce premier liure quatre Theoremes generaux, qui traitteront des matieres suiuantes.

Au premier nous monstrerons deux choses qu'il faut obseruer, & considerer en l'election de chasque medicament purgatif. Sçauoir est la propre nature ou essence d'iceluy: & puis sa faculté & proprieté.

Au second nous enseignerons comment il faut corriger la mauuaise qualité des purgatifs, auant que de les mettre en vsage, & ferons veoir que cela se

se peut faire par deux moyens. Le premier est par addition, & mixtion de quelque autre medicament contraire, ou par sa substance, & proprieté, ou par sa temperature, ou par effect, & ce en iuste proportion. L'autre est par correction artificielle, sçauoir est par coction, lotion, infusion, & trituration.

Au troisiesme nous proposerons les remedes, qui pourrōt seruir pour donner ordre aux maux & aux incommoditez que peuuent causer les purgatifs au temps de leur vsage. La premiere est en esmouuant les humeurs, sans les purger, l'autre en purgeant auec peine & trauail, la 3. en euacuant excessiuement.

Au quatriesme nous declarerons comment il faut guerir les maladies, & les accidens qui peuuent arriuer, & trauailler les patiens apres la purgation, qui sont treize en nombre, sçauoir est la fiebure, la douleur de teste, le vertige, ou tournement de teste, l'esbloüissement des yeux & de la veuë, la foiblesse de l'estomac ou du cœur, la soif, le sanglot, la douleur d'estomac, la dysenterie ou excretion sanieuse auec tranchées, le tenesme, la foiblesse & imbecillité de tout le corps auec lassitude, & la conuulsion.

Paraphra

Paraphraſe ſur les matieres qui ſont traittées au premier liure de Meſué.

Răchin. NOus iugeons de l'vtilité, & de la neceſſité de quelque matiere, premierement par l'ordre, ſecondement part le merite de la doctrine, je laiſſe à part la recommandation de l'Autheur. Noſtre Docteur eſt admirable en ces deux choſes : car ſon ordre eſt ſi bien ordonné que l'on ne peut que loüer ſa methode, & ſa doctrine ſi claire, & ſi belle, que les Medecins & les Pharmaciens demeurent obligez à la ſuiure.

La premiere partie de ce liure eſt fort releuée, & toute philoſophique, veu qu'elle ne traitte que de la nature des purgatifs & de leurs facultez: qui eſt l'vne des plus difficiles matieres de toute la Medecine. Et en cecy il n'eſt pas neceſſaire que les Apothiquaires s'enfoncent bien auant, c'eſt aſſez qu'ils en gouſtent vne ſuperficielle connoiſſance.

La ſeconde partie de ce liure fait plus pour eux, veu que noſtre Autheur traitte en icelle de la correction des purgatifs auant qu'on les mette en vſage. Noſtre Docteur ordonne cette correction à cauſe de leur mauuaiſe qualité, car pour bening que ſoit vn medicament, touſiours a-il quelque choſe de bien contraire à noſtre nature. Or il monſtre que telle preparation ſe peut faire en deux façons, ſçauoir eſt par meſlange d'vn autre medicament contraire, ou ſelon ſa ſubſtance, ou ſelon ſes proprietez, comme nous ferõs veoir par exemples en ſon lieu ; ou bien par les quatre moyens

que

que les Pharmaciens prattiquent ordinairement, qui sont la lotion, la coction, l'infusion,& la trituration. Tout ce second Theoreme est pharmaceutique. Le troisiesme est medecinal, veu que nostre Docteur mõstre les moyẽs de remedier aux inconueniens & aux incommoditez qui peuuent arriuer durant l'vsage des purgatifs. Car quelquefois ils esmeuuent & ne purgent pas : ce qui peut resueiller de fascheux accidens. Autrefois ils purgent auec peine & trauail, & c'est lors que les patiens souffrent beaucoup. En troisiesme lieu ils purgent excessiuement, & c'est alors que les Medecins doiuent estre en apprehension, veu que les foiblesses, & les conuulsions, & le flux de sang peuuẽt arriuer. Le quatriesme Theoreme appartient encores aux Medecins, veu que vostre Autheur propose les accidens qui peuuent suiure vne purgation vicieuse, comme la fiebure, le mal d'estomac, & les autres. Ie sçay bien que l'on pourroit dire qu'outre ceux que Mesué presente, il en peut arriuer d'autres,comme vomissement,& semblables : mais c'est assez qu'il traitte des plus communs & des plus ordinaires.

Ie voy bien que l'on me blasmera d'auoir mis ces matieres en langue vulgaire en faueur des Pharmaciens, veu que quasi tout ce que Mesué traitte en ce premier liure est du gibbier des Medecins. Ie l'aduoüe, mais cela n'empesche pas que les Apothicaires n'en puissent auoir la connoissance, en deferant aux Medecins ce qu'ils leur doiuent comme à leur superieurs. Nous deuons considerer que les Apothicaires ne sont pas tousiours assistez des Medecins

aux villes & aux champs : voyla pourquoy il ſemble neceſſaire qu'ils ſçachent quelques petits remedes pour ſecourir les patiens, lors que les medicamens qu'ils leur ont baillé par ordonnance, les trauaillent, ou durant, ou apres la purgation. Mais venons au texte de noſtre Autheur.

MESVÆVS.

Prima intentio ponit conditiones & electiones, & poſſe medicinarum ſolutionem facientium, & continet duo capitula.

Le premier Theoreme traitte des conditions, qui ſe rapportent à l'election, & aux puiſſances ou facultez des medicamens purgatifs, & ce en deux chapitres.

Paraphraſe ſur le tiltre du premier Theoreme.

MEſué en ce premier Theoreme philoſophe doctement ſur la connoiſſance, & ſur l'election des purgatifs. Et d'autant que cette matiere eſt fort haute & difficile, il taſche de la rendre aiſée & familiere par la facilité de ſa methode. Il diuiſe ce premier Theoreme en deux chapitres generaux. Au premier il diſpute ſur tout ce qui regarde la nature des ſimples purgatifs, entant que cela peut ſeruir à l'election d'iceux. Au ſecond il conſidere ce qui eſt de leurs facultez, & proprietez pour meſme fin. Voyons preſentement ce qu'il en propoſe.

DE ELECTIONE MEDICINARUM, *quæ fit per comprehensionem iudiciorum earum secundùm esse proprium.*

Capvt I.

MEdicamentum est purgatorium, non à temperamento, neque vt contrarium agens in contrarium, quatenus contrarium: neque vt simile trahens & euellens alterum, aut vt contrarium: neque vt leue sursum, graue deorsum, agitans purgandam materiam, sed quia talem cœlitus est sortitum facultatem. Omnis enim res, vt à Philosophis dicitur, facultate duplici est dotata & prædita; vna quidem elementari, qua calefacit, refrigerat, humectat, siccat, non autem purgat: altera verò cœlesti, hacque vel communi, vel sibi propria, & temperiem illam dirigente, & qua hoc medicamentum est purgatorium, illud hanc, vel illam vacuationem prouocat, aliud aliam, atque aliam habet virtutem. Quæ omnia potest medicamentum à cœlesti virtute ad temperaturam accedente. Rebus enim omnibus natura (vt inquit

Plato) proprietates quaſdam indidit, quibus hæ ipſæ quod ſibi eſt proprium agunt, idque pro formæ natura & motione inſita, cùm nullius rei actio propria eſſe poſſit vlla, niſi quam forma ipſa excitat & dirigit. Hoc autem demonſtrare, Medici non eſt, ſed Philoſophi, altiora ſpeculantis. Abſurdum igitur fuerit exiſtimare, à ſimili trahi ſimile: abſurdius à contrario: contraria enim mutuò ſe expellunt, non attrahunt.

De l'election des medicamens purgatifs, qui ſe fait par la connoiſſance de leur nature, & de leur eſtre.

Chapitre I.

Le medicament purgatif, n'eſt pas tel à raiſon de ſon temperament, ou de quelque contrarieté auec les humeurs, ou de quelque ſimilitude qui puiſſe eſtre cauſe de l'attraction; moins encores comme leger ou peſant, en eſmouuant les matieres par haut ou par bas: mais ſeulement à raiſon d'vne ſecrette faculté celeſte qui ne nous eſt connue que par les effects. Les Philoſophes reconnoiſſent en toutes choſes deux differences de facultez: la premiere eſt

est des elementaires, par le moyen desquelles elles eschauffent, refroidissent, humectent ou desseichent: l'autre est des celestes, qui sont ou communes, ou propres, comme la vertu purgatiue; car encores que commune, elle se treuuue differente des particuliers medicamens, veu que les vns purgent d'vne façon, & les autres d'vne autre. Et ce à raison de la faculté celeste qui domine sur le temperament: & c'est pourquoy Platon a dit, que la nature a donné certaines proprietez aux choses, par le moyen desquelles elles font ce qui est de leur puissance, & ce par la vertu de la forme, qui est la cause principale de toutes les actions des corps mixtes, suyuant ce qu'en disent les Philosophes speculatifs, ausquels ie m'en remettray, veu que ce n'est pas de la consideration sensible des Medecins. Donc nous ne croyons pas que les purgatifs attirent les humeurs, comme choses semblables, ou qu'ils les chassent, comme choses contraires, veu que ce sont deux opinions absurdes.

Paraphrase sur l'entrée du I. Chapitre.

APres auoir expliqué la nature, les differences, & les facultez des medicamens en general, & monstré en particulier le dessein de nostre Docteur en ce premier Theoreme, il est temps que nous commencions à esclaircir la doctrine qu'il propose à l'entrée de ce premier chapitre, *Rãchin.*

Or ſa principale intention ne tend qu'à faire connoiſtre le principe formel,ou la cauſe efficiente de la faculté purgatiue des medicamens , non pas de tous, comme ſont les diuretiques,ſudorifiques, & autres ; mais ſeulement de ceux qui purgent par attraction , & par election de humeurs , comme nous voyons au rhubarbe pour la bile , à l'agaric pour la pituite, au ſené pour le phlegme & la melancholie,& ainſi des autres.

Premierement il recherche par vne belle demonſtration le principe de la faculté purgatiue, comme s'il diſoit. Les medicamens ne peuuent eſtre purgatifs que par quatre cauſes,c'eſt aſçauoir, ou par le moyen de la temperature, ou à raiſon de quelque contrarieté ou ſimilitude , ou à cauſe de leur peſanteur ou legereté , ou par le moyen de quelque forme ſpecifique celeſte. Il pourroit encores adiouſter les qualitez ſecondes , & troiſieſmes , comme ſont amertume , tenuité, acrimonie & mauuaiſe odeur , veu que quelques vns les reconnoiſſent pour cauſes de la purgation par irritation. Or eſt-il qu'aucune de ces premieres cauſes ne peut pas produire l'effect de la purgation, comme il ſe peut verifier. Car en premier lieu , la chaleur ou la temperature ne peuuent pas , d'autant que tous medicamens purgatifs ſeroient chauds,& qu'au contraire auſſi les chauds ſeroient purgatifs , ce qui eſt contre l'experience. Ce n'eſt pas pourtant que la chaleur ne ſerue à la purgation , comme nous ferons veoir en ſon lieu.

Secondement , ce n'eſt par la contrarieté qui peut eſtre entre les medicamens , & les humeurs, car de cette façon il n'y auroit pas d'attraction, d'autant

d'autant qu'ils s'entrechasseroient l'vn l'autre. Encores moins par similitude, car ainsi les humeurs pourroient aussi bien attirer que les medicamens. Et puis nous voyons que la colochynte, qui est amere, chaude & acre, attire la pituite qui est froide & douce. En quatriesme lieu, ce n'est par la pesanteur ou legereté, car cela n'appartient qu'au mouuement local des corps inanimés. Nous voyons que les medicamens legers attirent des humeurs pesantes, & au contraire. Finalement ce n'est pas aussi par l'acrimonie, ou tenuité, ou amertume, veu qu'il y a vne infinité de medicamens de ces qualitez qui ne purgent pas.

Reste donc de conclurre auec Mesué, que c'est par le moyen d'vne forme celeste que les medicamens attirent & purgent les humeurs. Et voyla comment la demonstration de Mesué peut estre esclaircie. Maintenant pour mieux entendre ce qui est du naturel des medicamens, & de la faculté purgatiue, & de ses effects, il nous faut vn peu estendre sur l'histoire des medicamens purgatifs, & sur leur puissance.

Des medicamens purgatifs.

Les medicamens sont appellez purgatifs à raison de l'euacuation qui suit leur operation, apres que l'on les a faict prendre, ou que l'on les a appliquez aux patiens. Ce n'est pas pourtant que la purgation soit le vray effect du medicament, car à proprement parler iceluy ne fait qu'attirer les humeurs, & par apres la nature les purge, par l'ayde de la vertu expultrice; si bien que, puis que les Medecins definissent purgation par vne euacuation

cuation des humeurs qui pechent en nos corps, il s'ensuit que c'est vn effect de la nature plustost que du medicament. Et de faict elle nous monstre sa puissance en ce cas, lors qu'elle purge aux flux de ventre naturels & critiques, sans medicament. Neantmoins nous donnons aux medicamens ce tiltre de purgatifs, à cause de la purgation sensible & apparente qui suit leur attraction. Or pour oster toute ambiguité, nous noterons icy qu'en ce discours nous ne parlons pas, ou des diuretiques, ou des sudorifiques, ou des autres qui peuuent purger par remollition ou par lubricité, mais seulement de vrays purgatifs qui operent par election & par attraction. Il est question maintenant pour esclaircir l'opinion de nostre Mesué, que nous recherchions auec luy le vray principe de la faculté purgatiue aux medicamens, & que nous sçachions de quelle façon ils operent en nos corps, sçauoir si c'est par expulsion, ou par attraction, ou par autre voye.

Asçauoir si les medicamens purgatifs agissent par expulsion, ou par attraction, ou par autre voye.

NOus auons deux choses à rechercher & resoudre, pour rendre la connoissance des purgatifs plus facile. La premiere est, comme se fait la purgation : l'autre, quel en est le principe. Or auant que de rechercher la cause, & le principe de la faculté purgatiue des medicamens, il faut sçauoir comme se fait leur action dans nos corps, sçauoit si c'est par expulsion, ou par attraction, ou par vne libre & comme volontaire descharge

des

des humeurs vers les medicamens, ou par generation d'humeurs, comme quelques vns ont voulu. Sur cette question il y a quatre opinions differentes. La premiere est de ceux qui pensent que la purgation se doit faire par expulsion de humeurs. La raison est, d'autant que les medicamens les chassent hors du corps, & que c'est le propre des contraires de s'entrechasser les vns les autres, & non pas de s'attirer ou s'entr'engendrer. Et de faict selon Gal. il y a des medicamens lesquels appliquez sur le ventre, purgent, ou mesmes aux pieds, ce qui ne peut pas arriuer par autre voye que par expulsion. Outre ce ils disent que puis que les antidotes agissent contre les venins par contrarieté & par expulsion, les medicamens peuuent bien produire vn semblable effect contre les humeurs. Toutesfois cette opinion, ni ses raisons ne me semblent pas receuables. Car si les medicamens purgatifs agissoient par expulsion, ils chasseroient les humeurs de l'estomac au foye, du foye par les veines à l'habitude, si bië que la purgatiõ se feroit plustost par la peau, *per sudores*, que par le ventre, & par la circonference plustost que par le centre, & faudroit appliquer les purgatifs au dehors, affin que l'effect se fist au dedans, ce qui est contre l'experience. Et puis nous voyons qu'apres la prinse des medicamés, l'attraction des humeurs se fait dans quelques heures en l'estomac, ou aux boyaux qui en estoyent vuides auparauant. Et quant aux raisons proposées, elles sont foibles. Car premierement ce ne sont pas les medicamens qui (comme nous auons dit cy-dessus) chassent les humeurs, mais c'est la nature, & eux ne font qu'attirer. Et

quant à ceux qui purgent appliquez exterieurement, c'est en esmouuant les humeurs, ou en les attirát, bien est vray que la nature les chasse tousiours aux voyes ordinaires. Pour le regard des venins ils agissent comme contraires, mais cette contrarieté ne se treuue pas entre les medicamens & les humeurs. Donc nous pouuons dire que la purgation ne se fait pas par expulsion, contre cette premiere opinion.

La seconde est de ceux qui pensent que les medicamens purgatifs engendrent les humeurs, sans les attirer ou chasser. Leur raison est, que si on les baille souuét & aux sains, & aux malades, l'on void tousiours vne euacuation d'humeurs: or icelles ne pouuoient pas estre dans les corps sains; de là ils concluent leur generation. Et mesmes aucuns ont estimé que lors que le medicament ne trouue pas son humeur pour l'attirer, il se conuertit en sa substance. Toutesfois cette opinion n'est pas receuable, car les medicamens font tousiours leur operation, & ce auec election, & non pas confusément. Les corps sains ont tousiours quelque lie d'humeurs, & lors qu'il n'y en a pas de mauuaises, les bonnes en patissent; ce que nous voyons aux superpurgations qui emportent le bon apres le mauuais. Pour le regard du changemét des medicamés enuers les humeurs, cela m'est vn peu suspect, car la colochynte ne se sçauroit tourner en pituite, pour la bile ie le croirois, particulierement du rhubarbe; car ces medicamens qui sont chauds, amers, & acres, peuuent augmenter la bile en eschauffant le sang, & le rendant bilieux.

La

La troisiesme opinion est de ceux qui veulent que les humeurs aillent d'elles mesmes vers les medicamés,tout de mesme que le fer va vers l'aymant sans estre attiré : mais ils se trompent, car l'aymant attire le fer. Et puis comment est-ce que les humeurs qui sont pesantes, estans aux pieds, ou aux extremitez, s'en iroyent de leur mouuement vers le ventre? Outre ce, apres auoir prins du rhubarbe qui purge la bile,il faudroit que toute la bile qui seroit en ce corps s'en allast tout à vne fois vers le rhubarbe, sans qu'il fust besoin de reiterer la purgation.Ie voy bien que l'on me dira que la proportion n'y estant pas, la purgation ne peut pas estre entiere, & que le fer qui est pesant monte vers l'aymant. Mais laissant mes premieres raisons, ie diray qu'vn mesme medicament purge plusieurs humeurs differentes,& fait de contraires effects, comme le rhubarbe.D'ailleurs ie voudrois que l'on me dist,à quelle fin, & pour quelle occasion les humeurs iront vers les medicamens.

Il reste donc que nous venions à la quatriesme opinion, qui est la plus certaine, sçauoir est que l'action des medicamens purgatifs se fait par attraction. C'est l'aduis d'Hippocrate,de Galien, & de tous nos Docteurs. Et de faict nous le voyons par l'experience; car selon le medicament que nous ordonnons,nous voyons l'operation de l'humeur que nous demandons. Ie sçay bien qu'aucuns disputent au contraire, mais ie veux produire leurs raisons, pour faire connoistre leur foiblesse.

La premiere est; Tout ce qui attire, c'est pour iouyr de la chose attirée,car c'est sa fin & son in-

tention, voila comme nos parties attirent le sang pour leur nourriture,& les plantes leurs sucs de la terre. Or est-il que les medicamens ne peuuent receuoir aucun plaisir ny aucune iouyssance des humeurs, comme les plantes & les parties font de leur nourriture. Donc il n'agissent pas par attraction. Apres ils disent ; Ce qui attire doit retenir la chose attirée, car c'est sa fin où il tend. Or est-il que le medicament quelquefois se rend par vomissement, & neantmoins la purgation suit: outre ce la retention n'y est pas, veu que l'euacuation suit. Donc ce n'est pas par attraction. La troisiesme est, que les choses qui agissent par attraction doiuent agir par attouchement. Or est-il que les medicamens ne touchent pas les humeurs, car quelquefois, par exemple, les pilules seront dans l'estomac, & les humeurs seront aux extremitez, & neantmoins la purgation se fait. Donc il n'y a pas d'attraction.

Voyla les principales raisons que l'on peut obiecter contre la derniere opinion. Toutesfois si on les regarde de prez, elles sont foibles: car les deux premieres sont bien veritables en ce qui est de la nourriture, mais non pas en ce qui est de la purgation; les plantes & les parties viuantes attirent pour iouyr, & pour retenir leur nourriture, mais c'est vne autre action aux medicamẽs. Et puis que sçait-on s'il y a quelque plaisir ? mais quoy que ce soit, les choses inanimées & qui sont sans vie, n'ont pas ces considerations en l'attraction. Et pour le regard de la troisiesme raison, nous disons que les medicamens attirent par attouchement, sçauoir est par effumation, car leurs vapeurs s'estendent

par

par les parties du corps, apres qu'ils ont esté esueillez par nostre chaleur naturelle. Si bien que par cette irradiation vaporeuse, l'attraction des humeurs se fait.

Et voyla comment nous pouuons conclurre que l'action des medicamens purgatifs se fait par attraction,& non pas par les autres voyes.

Venons maintenant à la cause de cette attraction.

Asçauoir si l'action, ou l'attraction des medicamens purgatifs depend de la chaleur, ou de la temperature, ou de l'acrimonie, amertume, & tenuité, ou de la similitude & conuenance, ou de la contrarieté, ou de quelque principe formel.

CE n'est pas assez de sçauoir comme se fait l'action des medicamens purgatifs, il faut passer outre, & rechercher le principe de cette action, car autrement nostre connoissance seroit imparfaite. Nostre Mesué a desia prononcé sa sentence: mais il y faut regarder de plus prez pour la bien entendre. Or sur la question proposée il y a plusieurs opinions differentes. La premiere est de ceux qui rapportent l'action des medicamens à la chaleur d'iceux, laquelle ils croyent estre la seule cause de l'attraction, & pour témoignage de cela, ils alleguent que le Soleil attire les vapeurs des eaux & de la terre par sa chaleur,& que les medicamens chauds, appliquez exterieurement, attirent, comme l'on void de l'iberis à la sciatique, la graine de moustarde,&c. Mais ceux-cy se trompent en leur opinion, car si les medicamens purgatifs estoyent tels

tels par leur chaleur, tous ceux qui ſont chauds purgeroyent, comme le poiure, le giroffle, la canelle, &c. Or l'experience eſt contraire. Ce n'eſt pas pourtant que la chaleur ne ſoit vne des cauſes de l'attraction, comme nous voyons à ce qui a eſté obiecté, & que meſme elle ne ſerue à la purgation: mais non pas que ce ſoit le principal principe, ains ſeulement ſon inſtrument, comme nous auons desja dit, & comme nous ferons veoir: car la chaleur peut bien eſtre cauſe d'attraction, c'eſt à dire, adiuuante; mais non pas de l'election des humeurs.

La ſeconde opinion eſt de ceux qui reconnoiſſent la chaleur par trop foible; mais ils luy baillent le temperament pour principe. Toutesfois, puis que la chaleur eſt la principale qualité des temperamens, c'eſt touſiours la meſme choſe; car il n'eſt pas ſuffiſant pour produire vn tel effect que l'attraction electiue des humeurs, ſuyuant ce qui a eſté propoſé en la demonſtration de Meſué.

La troiſieſme opinion eſt des autres qui recourent aux ſecondes qualitez des medicamens, pluſtoſt qu'aux premieres, diſans que c'eſt l'acrimonie, l'amertume & la tenuité de ſubſtance, qui eſt la cauſe de la purgation, ce qu'ils preuuent par la colochynte, par l'aloë, l'epithyme. Mais ceux-cy ſe trompent grandement, car le poiure, la canelle, la mouſtarde, le girofle, ſont extremement acres, & tenües: le fiel fort amer: l'opium amer, & vne infinité d'autres, & neantmoins ils ne purgent pas. Car encores que la colochynte ait ces qualitez, elles ne ſont pas la cauſe de la purgation, mais ſeulement accidens naturels. Et puis il y a des medicamens comme inſipides qui purgent fort.

La

La quatriesme opinion est d'aucuns qui accusent l'imagination,& l'odeur des medicamens,veu qu'aucuns se purgent par apprehension,& par l'odeur des medecines. Toutesfois ils se trompent,car cela n'arriue que rarement , & lors qu'il aduient, l'odeur & l'apprehension par perturbation d'humeurs peuuent procurer quelque euacuation: mais ce n'est pas la cause de l'attraction electiue, sur laquelle nous disputons.

La cinquiesme opinion est d'aucuns qui reconnoissent vne similitude & conuenance apparente & sensible , elementaire,entre les medicamens, & les humeurs , tant en la substance qu'aux qualitez. Et voila comment ils pensent que le carthamus blanc attire la pituite, l'agaric aussi,le rhubarbe la bile,qui est iaune , le mechoacam qui est insipide, attire les serositez salées, &c. Toutesfois ils se trõpent,suyuant ce que nous auons dit cy-dessus par l'opinion de Mesué:car l'agaric leger & friable,attire la pituite pesante & gluante : la colochynte aussi,qui n'est pas semblable ny en substance,ny en qualitez auec la pituite , l'attire.

La sixiesme opinion est contraire à cette-cy de ceux qui reconnoissent la contrarieté : mais il n'y a pas d'apparence , car les medicamens & les humeurs s'entrechasseroient , & ne s'attireroient pas par election,comme nous voyons.

Voyla pour ce qui est des opinions qui sont fondées sur des qualitez & vertus elementaires,& apparentes.Maintenant il faut produire les opinions de ceux qui recourent aux causes occultes. Or de ceux-cy les vns reconnoissent la similitude occulte,comme celle de l'aymant & du fer. Ie sçay bien qu'au

qu'aucuns ne la veulent pas, veu que l'on ne void pas arriuer aucune violence entre choses semblables, comme l'on experimente aux purgations entre les medicamens & les humeurs. Mais il faut respondre que cela ne prouient pas des humeurs, ny des medicamens, mais bien de la nature & des corps, lors qu'ils sont attacquez par les mauuaises qualitez, ou par quelqu' autre excez. Ce n'est pas pourtant que nous reconnoissions la similitude de substance pour principe de telle attraction, mais bien pour vn instrument. Les autres ont recours à la forme celeste des medicamens, comme nostre Docteur Mesué. Et c'est dequoy il faut traitter presentement.

De la forme celeste des medicamens, & de ses proprietez occultes.

L'On me pourroit icy taxer de ce que ie traitte cette matiere aux Pharmaciens, veu que Mesué ne veut pas mesme que les Medecins s'en meslét, quand il dit; *formarum naturam demonstrare, Medici non est, sed Philosophi, altiora speculantis.* Mais il me semble que Mesué a tort pour ce qui est des Medecins, veu qu'ils sõt Philosophes, & qu'ils doiuent sçauoir la parfaite intelligence des choses qui sont de leur connoissance, comme il est notoire és medicamens. Pour les Pharmaciens, ie confesse à la verité que cette matiere est trop haute pour eux: mais puis que Mesué mesme parle des formes celestes des medicamens, encores faut-il rechercher & proposer que c'est, & comment elles sont les principes de l'attraction des humeurs aux medicamens purgatifs. Neantmoins ie le feray sans m'en

m'enfoncer trop auant en cette matiere, car ie tascheray de la rendre facile & sensible. Premierement donc il faut sçauoir que la forme des medicamens purgatifs c'est celle qui leur donne l'estre, & qui est le principe de leurs actions. Or il y a plusieurs differences de formes aux medicamens. Par exemple, l'ame vegetatiue est la forme des plantes purgatiues,& des autres qui ne le sont pas; mais ce n'est qu'entāt qu'elles viuent, car elle n'est pas le principe de la faculté purgatiue,encores qu'icelle paroisse aux plantes viuantes,veu que sa puissance ne s'estend qu'à la nourriture, accroissement & generation.Apres il y a la forme de la mixtion, qui est le temperament, mais ce n'est qu'vne forme accidentaire, & non pas substantielle. Outre ce il y a la forme naturelle des medicamens, qui demeure en iceux apres la separation de la viuante: & c'est celle qui est le principe de la faculté purgatiue. C'est à vrayement parler ce que dit Mesué, lors qu'il nous apprend qu'il faut considerer deux actions aux medicamēs purgatifs, & deux causes. Les vnes(dit-il) sont communes, & les autres propres. Les communes sont ainsi dites,parce qu'elles conuiennent à toute sorte de drogues, comme d'eschauffer, de sentir bon ou mauuais. Celles-cy sont elementaires, & n'ont pour causes & pour principes que la matiere & les qualitez des elemens. Les propres sont particulieres,comme la purgation & l'attraction des laxatifs, & celles-cy ont vn principe propre,qui est la forme de chasque medicament, auec sa proprieté occulte. Or bien que l'attraction electiue des medicamens ne reconnoisse que la forme pour cause principale,

selon

ſelon Meſué, ſi eſt-ce qu'il faut reconnoiſtre qu'elle ſe ſert des qualitez elementaires, premieres, ſecondes, & troiſieſmes, comme auſſi de la ſimilitude occulte qui peut eſtre entre les medicamens & les humeurs ; voire nous pouuons aſſeurer que la forme des purgatifs ne pourroit pas bien faire ſon attraction, ſi elle n'eſtoit ſecourue & comme ſecondée d'icelles. Car par exemple, la chaleur en dilatant, & en attirant ſert, le temperament auſſi, la matiere auſſi, outre ce les qualitez ſecondes & la ſimilitude, ſuiuant ce qui a eſté dit cy-deſſus : bien eſt vray que ce n'eſt qu'en ſeconde action, & en aydant. Car à vrayement parler noſtre Meſué aſſeure auec les Philoſophes que, *omnis actio eſt à forma*, les formes ſont les vrays principes de toutes les actions.

Maintenant il faut ſçauoir d'où viennent les formes des medicamens. Meſué dit qu'elles ſont celeſtes : nous ſommes obligez de ſouſtenir ſon opinion, & d'aſſeurer que l'origine des formes, c'eſt la nature vniuerſelle, & les Cieux qui conſeruent par influences & par propagations les creatures particulieres. La raiſon de cette origine, c'eſt que les elemens ne ſont pas aſſez puiſſans pour les pouuoir donner, ny meſmes les proprietez occultes, veu que rien ne peut agir par deſſus ſa force naturelle: ce n'eſt pas pourtant que nous ne reconnoiſſons vn grand pouuoir des elemens, mais il eſt reiglé & arreſté iuſqu'à vn certain degré. Ie ne me veux pas icy enfoncer d'auantage ſur cette recherche, d'autant qu'elle ſeroit hors de propos. C'eſt aſteure le temps de diſputer, ſçauoir ſi c'eſt la forme des purgatifs qui ſoit la cauſe de l'attraction,

traction, ou bien quelque autre principe elementaire.

Asçauoir si l'attraction des humeurs depend de la forme celeste des medicamens.

CEtte question est des plus releuées de la Mecine, & des plus difficiles, mon intentiõ n'est pas pourtant de m'enfoncer trop auant en l'explication d'icelle. Ie me contenteray de la traitter superficiellement, & d'en esclaircir l'intelligence. Ceux qui ne veulent pas reconnoistre les formes celestes pour causes de l'attraction, se pourront seruir des raisons suiuantes. *1. opin.*

Si la forme des purgatifs estoit la cause de l'attraction des humeurs, icelle absente & corrompue, l'attraction ne se pourroit pas faire, comme il est notoire. Or est-il que par les preparations de la Pharmacie les formes se perdent, sçauoir est par la trituration, par l'infusion, par la coction, & par les extractions, & neantmoins la faculté purgatiue fait son effect. Donc la forme n'en est pas le principe. *1. rais.*

Si par exemple, la forme du rhubarbe estoit la cause de l'attraction & de la purgation, toutes les parties de la plante se ressentiroient de cette vertu, veu que la forme doit estre vniuerselle, si bien que les fueilles, la semence, & les fleurs purgeroiét comme la racine. Or est-il que l'experience est cõtraire, d'autant qu'il n'y a que la racine qui ait la faculté de purger, encores n'est-ce qu'en sa substance aërée. Donc la forme de la rhubarbe ne sera pas le principe de l'attraction. *2. rais.*

La forme d'vn corps inanimé ne peut pas estre *3. rais.*

 principe

principe de contraires actions, sçauoir est d'attirer & de repousser, de purger & de restreindre. Or est-il que la racine de rhubarbe fait ces deux effects. Donc ce n'est pas par le moyen de sa forme.

4. rais. Si la forme celeste des medicamens estoit le principe de l'attraction, icelle demeurant, sa vertu se conserueroit tousiours auec elle. Or est-il que nous voyons par experience que la vertu purgatiue se perd au rhubarbe, aux roses, & aux autres par la dissipation de la substance aërée, encores que la forme demeure. Donc, &c.

5. rais. Le laict de la cheure qui a mangé du tithymale purge, le laict, d'vne femme qui a prins vn medicament purge l'enfant : & neantmoins la forme d'iceux ne passe point iusqu'au laict, ce n'est que la faculté materielle. Donc ce n'est pas cette forme celeste.

2. opin. Nous autres au contraire tenons auec Mesué, que le principe efficient de l'attraction aux medicamens ne peut estre que la forme celeste, suiuant ce qui a esté remonstré cy-dessus. Or affin que la verité de cette opinion paroisse, nous proposerons le fondement suiuant.

1. fond. Les formes celestes des medicamens, encores que telles de leur origine, neantmoins estans attachées aux mixtes, sont obligées de suiure la condition & la disposition des matieres, si bien qu'elles reçoiuent intension & remission, d'autant qu'elles se rendent comme materielles en l'vnion des corps. Et voyla pourquoy aucuns ont voulu soustenir qu'elles estoient bien celestes de nature, mais elementaires d'office, entant qu'elles s'accõmodent, non seulement auec la matiere des elemens,

mens, mais aussi auec leurs qualitez, & s'en seruent pour leurs actions : mesmes aucuns les appellent plustost proprietez celestes que formes. Cela estant supposé, il faut respondre aux obiections contraires.

A la 1. Ie respons que la forme celeste des purgatifs ne se perd pas par la preparation des medicamens, ains se conserue auec ses proprietez, & demeure tousiours imprimée en la matiere & substance d'iceux ; les effects nous en rendent les témoignages.

A la 2. Ie dis que les proprietez des formes celestes ne sont pas tousiours diffuses par toutes les parties de leur sujet, comme nous voyons aux plantes : par exemple, la racine de la rhubarbe est doüée de la faculté purgatiue en sa substance aërée, & non pas en la terrestre, ny aux autres parties. Or il faut noter que nous ne parlons pas icy de l'ame vegetatiue de la rhubarbe, qui est sa forme vniuerselle, mais de la celeste.

A la 3. Ie respons que cette contrarieté d'actions ne depend pas de la forme celeste simplement, mais de la differente substance qui se void en la racine de la rhubarbe, l'aërée purge, & la terrestre restreint.

A la 4. Ie respons que c'est par accident, lors que la substance aërée qui sert de fondement à la vertu purgatiue, s'exhale, & non pas par le vice des formes.

A la 5. Ie dis que la faculté purgatrice se transfere virtuellement & materiellement au laict des femmes, & des chevres.

Donc nous pouuons conclurre, que la forme

celeſte des purgatifs, eſt le principe interne de l'attraction des humeurs.

MESVÆVS.

MEdicamentum præterea humores purgat, ſed natura eius actionem inchoante, limitante, dirigente. Nam ipſa humorum vacuatio naturæ eſt opus, ſed per medicamentum ipſius naturæ artificis inſtrumentum. Natura enim (vt ait Hippocrates) morbos curat, non Medicus: Medici verò munus præcipuum eſt, naturæ inſtrumenta ſuppeditare.

LE medicament purge les humeurs, mais c'eſt auec l'aſſiſtance & la direction de la nature. Le medicament ne luy ſert que d'inſtrument, la nature en eſt l'artizan. L'euacuation des humeurs à veritablement parler eſt ſon action & ſon œuure. C'eſt la nature (comme dit Hippocr.) qui guarit les maladies, & non pas le Medecin, l'office duquel eſt ſeulement de luy fournir les remedes pour inſtrumens de la gueriſon.

Paraphraſe ſur le texte de Meſué.

NOus auons diſputé cy-deſſus nō ſeulement ſur l'action des medicamens purgatifs; mais auſſi ſur le principe formel d'icelle: maintenant

tenant il faut parler d'vn autre principe qui anime la vertu & la faculté des purgatifs, c'est la nature qui esueille les forces dormantes des medicamens, qui commence, continue, & parfait leurs operations, comme dit Mesué. Les medicamens ne sont que les instrumens de la nature, c'est elle qui guarit les maladies, & non pas le Medecin : bien est vray que c'est à luy de luy mettre & bailler les armes à la main, c'est à dire, les medicamens pour se defendre. Icy nous auōs deux points à expliquer sur ce texte de Mesué. Le premier est, comment est-ce que les medicamens purgatifs sont les instrumens de la nature. L'autre, comment est-ce que la nature guarit les maladies, estant aydée des medicamens.

Pour le premier, nous auons à considerer qu'en la purgation il faut considerer deux choses, sçauoir est la nature, & le medicament. La nature est le premier principe, car elle esueille par sa chaleur la faculté du medicament, qui n'estoit qu'en puissance, si bien que par apres elle s'en sert cōme d'vn second, c'est à dire, d'vn instrument contre ses ennemis, qui sont les mauuaises humeurs; car la vertu du medicament apres auoir esté actuée & mise en acte, elle fait attraction des humeurs, & puis la nature s'en descharge par sa vertu expultrice; & voila comment les medicamens sont les instrumens d'icelle.

Quant au second point, Mesué dit par l'authorité d'Hipp. que la nature guarit les maladies, & non pas le Medecin : bien est vray que c'est au Medecin de luy donner des remedes & des instrumens pour s'en seruir contre les maladies. Cette

maxime doit eſtre entendue auec moderation, car de la propoſer cruëment, elle ſeroit fauſſe. L'experience nous fait veoir des maladies, en la curation deſquelles le Medecin peut tout, & la nature ne peut rien, comme en la luxation : & puis il y a des maladies que la nature meſmes engendre, commes les vers, la pierre, par diſpoſition des matieres, ſans intention toutesfois de ſe nuire à elle-meſme. Mais l'on peut dire que la nature guarit les maladies, comme cauſe principale, & la Medecine, comme cauſe inſtrumentaire communément. Il eſt bien vray qu'en certains cas le Medecin peut plus que la nature, comme il a eſté dit. Or quand la nature guarit, elle ſe ſert de ſes forces naturelles, qui ſont ſa chaleur, & ſes eſprits, & des remedes qui luy aydent, ſoit en la fortifiant, comme ſont les roboratifs, ſoit en la deſchargeant des mauuaiſes humeurs, comme ſont les purgatifs. Et voila comment la nature eſt le principal agent, le Medecin & les medicamens les inſtrumentaires. Mais encores pour eſclaircir ce point, il faut deduire cette queſtion.

Aſçauoir ſi les purgatifs peuuent ſeruir d'inſtrument à la nature.

CEtte difficulté n'eſt pas des plus aiſées à reſoudre. Il ſemble que noſtre Meſué ſe trompe en ſon opinion, d'autant qu'il y a pluſieurs raiſons qui ſemblent faire contre luy, & particulierement les ſuiuantes.

1. raiſ. Ce qui eſt contraire à la nature, & qui l'altere par ſon action & par ſes effects, ne peut pas eſtre dit inſtrument d'icelle en la guariſon des maladies.

dies. Or est-il que les medicamens purgatifs alterent la nature par droit de contrarieté. C'est donc mal à propos que Mesué estime qu'ils sont instrumens de la nature.

L'instrument depend de la disposition de la cause efficiente, comme il est notoire, car les artizans se seruent des instrumens à leur volonté. Or est-il que la nature n'est pas maistresse des purgatifs, veu qu'ils font leur effect, & attirent les humeurs sans son assistance. Donc, &c. 2. rais.

Les principes, & les causes doiuent auoir plus de force & de puissance que les instrumens. Or est-il que les purgatifs affoiblissent la nature, l'abatent, & causent plusieurs fascheux accidens, qui luy portent preiudice à la santé, & à la vie. Donc il ne les faut pas appeller instrumens de nature. 3. rais.

Nous autres au contraire, nonobstant ces raisons, estimons que nostre Docteur reconnoist les purgatifs pour bons & vtiles instrumens de la nature. Ce n'est pas qu'elle s'en serue auec raison, & disposition libre, mais accidentairement, par la descharge des mauuaises humeurs qui suit leur action, qui est l'attraction d'icelles.

Et quant aux obiections proposées, à la premiere ie respons, qu'à la verité la nature souffre bien quelque alteration de l'action des medicamens, mais le soulagement qu'elle reçoit par la descharge des humeurs peccantes & corrompues, est plus considerable que l'alteration que le medicament cause.

A la 2. Ie dis que la nature esueille la faculté purgatiue, laquelle attire apres les humeurs, & puis elle les chasse par le moyen de la vertu expul-

trice, si bien que c'est la nature qui commence & finit l'action.

A la 3. Ie respons que la nature doit demeurer tousiours la maistresse aux purgations douces & vtiles, que si elles se rendent vicieuses par la quantité ou qualité des medicamens, la nature souffre & endure, & ce n'est pas de celle-cy que nous parlons.

Donc les purgatifs se peuuent dire instrumens de nature.

MESVÆVS.

QVÆ, si opus naturæ, aut quantitate, aut qualitate malefica vincunt, immoderatiùs agunt magno naturæ incommodo. Quantitate verò si plus quàm natura exigit vincant, noxam multitudinis inuehunt; si autem qualitate malefica, non multitudinis modò noxam, sed aliam quoque atque aliam excitant. Quapropter tua interest, medicamenta malefica à salubribus discernere. Sunt autem malefica quædam toto genere, quorum virtus effrænis omnibus est cognita, vt thymelæa, latyris, euphorbium. Alia specie tantùm, vel accidente maligna, eaque in multis generibus, vt turbith nigrum, agaricus niger & durus, colochyntis vnica in planta sua, scammonium Sceniticum, à quibus ambobus ab-

stine,

ſtine, niſi ſi quando in magnis affectibus eſt his (priùs omni ratione correctis) vtendum, idque cum formidine & præmeditatione. Morbis enim quibuſdam venena ſunt ſalubria, vt vipera elephantiaſi, malefica tamen vi eius modis omnibus, vel ſaltem quibus nobis licet, fracta, vt dicemus lib. 2.

QVe ſi les medicamens ſurmontent la nature, & qu'ils l'offenſent ou par leur quantité, ou par quelque qualité maligne, ils agiſſent auec excez au detriment d'icelle. Par quantité, lors qu'ils trauaillent la nature auec excez de purgation; par qualité maligne, lors qu'ils nuiſent par differentes alterations. Il importe donc grandement de ſçauoir reconnoiſtre & diſcerner les medicamens malings d'auec les ſalutaires. Or des malings, les vns ſont tels de toute leur nature, comme la thymelæa, l'euphorbe, le latyris, la malice deſquels eſt connue de tous: les autres en certaine eſpece, & ſous certaine condition, comme le turbith noir, l'agaric noir & dur, la colochynte venant ſeule en vne plante, le ſcammonée Scenitique, deſquels deux il ſe faut abſtenir, ſi ce n'eſt en de grandes maladies, apres vne exacte correction, & encores faut-il demeurer en peine & en apprehenſion. Et faut obſeruer que les venins proffitent quelquesfois à certaines maladies, comme la vipere à la lepre, apres

neantmoins que l'on a affoibli, & comme abbatu leur malignité par preparation conuenable, comme nous dirons au second liure.

Comment la nature est quelquefois offensée par la quantité, ou par la qualité des purgatifs.

Rachin. QVand Mesué dit que les medicamens purgatifs sont instrumens de la nature, il entend de ceux qui purgent loüablement & sans excez. Voyla pourquoy il aduertit par apres les Medecins de discerner les malings des salutaires, & de prendre garde à ceux qui nuisent par leur quantité, ou par leur mauuaise qualité. La raison est, d'autant que tels medicamens incommodent la nature, & luy apportent de l'alteration. Voyla le sens du texte de nostre Autheur. Maintenant il faut obseruer que le conseil de Mesué est, qu'il faut si bien proportionner la force des medicamens purgatifs auec la puissance de la nature, qu'elle n'en puisse pas demeurer offensée. Il ne les redoubte qu'à raison de leur quantité, ou de leur qualité.

Obiectiõ. L'on pourroit icy obiecter que la quantité n'est pas considerable, tant parce qu'elle n'est pas le principe de la purgation, que aussi d'autant qu'elle est priuée de toute action, selon les Philoso-*Response.*phes. Neantmoins nous dirons que la quantité n'est nuisible qu'accidentairement, & non pas de soy, car selon les Philosophes, *in maiori quanto, maius est quale*, là où il y a plus de quantité, il y a plus de qualité & de force. Il faut tousiours proportionner les agens auec les patiens. Tant y a que nous

nous voyons par experience que deux drachmes de rhubarbe purgent plus qu'vne en vn mesme corps, & qu'vne once de diacarthami pourra nuire par sa quantité, plustost que demi once. Et voila comment la quantité est nuisible selon Mesué; car vne grande purgation apporte des conuulsions, des foiblesses, &c.

La seconde offense que la nature peut receuoir des medicamens, c'est à raison de leur mauuaise qualité, qui est malefique & deletere. Mesué diuise les medicamens malefiques en deux differences: les vns, dit-il, sont absolument malings, & deleteres, de toute leur substance, comme la thymelæa, l'euphorbe, le latyris. Nous en auons encores d'autres qu'il ne nomme pas, comme le mercure, l'antimoine, & autres, qui n'ont aucune proportion, ou similitude, ou sympathie, auec nos corps & nostre nature. Les autres ne sont malings qu'en espece, ou en accident, comme par exemple, des deux agarics, le noir & le dur est du tout deletere, & non pas le blanc. Parmi le turbith, celuy qui est noir est dangereux, & non pas l'autre. Si en vne plante il ne se trouue qu'vne pomme de colochynte, elle sera deletere, & non pas tant s'il y en a plusieurs. Voyla ce que nostre Mesué philosophe sur les medicamens malings.

L'on pourroit icy dire, que puis que tels medicamens soit en general, soit en espece sont tousiours malings, selon plus ou moins, il seroit meilleur de les laisser que non pas d'en vser; car c'est vne folie d'employer des ennemis contre la nature pour nostre santé. Toutefois Mesué respond fort doctement & tacitement à cette obiection, quand

Obiectiõ.

Responſe.

quand il dit ; Il eſt neceſſaire de prendre garde à la malice de ces medicamens pour euiter les dangers : & lors que l'on eſt contraint de s'en ſeruir contre les grandes maladies , il les faut premierement bien corriger, & par apres s'en ſeruir , auec crainte , preuoyance & conſeil. Encores que tels medicamens ſoient malings, il n'en reiette pas l'vſage : mais il regarde la preparation pour euiter les effects de leur malice. Car quelquefois il y a des maladies ſi grandes , qu'elles ne veulent pas ceder aux remedes ordinaires, & voyla pourquoy il faut pour lors employer les violens. Outre ce que nous deuons noter que les choſes les plus veneneuſes ont par fois des proprietez ſpecifiques contre certaines maladies , comme la vipere contre la lepre, apres que l'on a corrigé leur chair.

Donc pour concluſion , c'eſt vne grande ſageſſe en la Medecine que de diſcerner les medicamens malings des ſalutaires, & de preparer les premiers lors que l'on eſt contraint de les employer, car les fols & les ruſtiques ſe treuuent tous les iours en ſcandale en l'vſage d'iceux, lors qu'ils s'en ſeruent ſans preparation : meſmes Meſué dit qu'il ne faut pas ordonner les plus benings ſans certaines conditions, qui ſe rapportent aux corps, au temps, à la quantité, qualité, & autres circonſtances.

MESVÆVS.

QVamquam ſtolidi quidam , præcipuè ruſtici, & idiotæ improuidi , quibuſdam non caſtigatis vtuntur , ignorantes quan

quantam noxam principibus corporis partibus, & virtutibus ipsum corpus gubernantibus afferat venenum illorum perniciosum. Neque tantùm hæc deleteria sunt vitanda, sed omnia quoque alia medicamenta, etiam benigna, nisi dicendæ pòst (si per Dei gratiam mihi licuerit) conditiones obseruentur. Huius autem obseruationis in secernendo medicamentum benignum à malefico, methodus versatur in considerandа medicamenti substantia, temperatura, sequentibus temperaturam qualitatibus, tactilibus, olfactilibus, gustatilibus, visilibus, tempore, loco natali, vicinia medicamenti alterius, numero. Ab his enim singulis differentiis dispositio quędam propria & virtus medicamento acquiritur.

IL y a plusieurs fols, particulierement entre les rustiques & les ignorans, qui se seruent quelquefois des medicamens malings sans aucune preparation, ne sçachant, & ne preuoyant pas les dangereux accidens qu'ils peuuent causer en offensant par leur pernicieux venin, non seulement les parties nobles du corps, mais aussi les vertus qui le gouuernent. Qu'ils sçachent donc, & les autres aussi qui sont plus sages, qu'il ne faut pas seulement fuir l'vsage des medicamens deleteres, mais aussi des benings,

benings, si ce n'est en obseruant les conditions que nous proposerons, moyennant la grace de Dieu. Or pour bien & methodiquemēt proceder en la reconnoissance, & distinction des medicamens benings d'auec les malings, il faut considerer plusieurs choses en iceux: sçauoir est la substance, la temperature, les qualitez qui la suiuent, & qui en dependent, comme sont les tactiles, olfactiles, gustables, visibles, & de plus le temps, le lieu natal, le voisinage des autres medicamens, le nombre. Toutes lesquelles choses ont puissance de changer les vertus, & les dispositions des medicamens, comme nous ferons veoir cy-apres.

Comment il faut distinguer les medicamens benings des malings.

Rãchin. IL importe extremement aux Medecins, & aux Pharmaciens de sçauoir reconnoistre le medicamens benings des mauuais & deleteres, d'autant que par ce moyen ils peuuent proffiter aux malades en conseruant leur reputation. Mesué dit que les fols & les rustiques n'ont pas ces cōsiderations, voyla pourquoy tous les iours l'on les void parmi les dangers & parmi l'infamie. Mais ceux qui ont & leur honneur, & la santé publique en recommendation, y procedent d'autre façon. Nostre bon Mesué nous propose vne methode, c'est à dire, il nous baille les moyens pour pouuoir discerner les medicamens qui sont benings & salutai

lutaires, d'auec ceux qui sont malings & deleteres. Les Medecins, dit-il, doiuent prendre garde à dix choses, la disposition desquelles acquiert du changement en la vertu des medicamens. La premiere c'est la substance: la 2. la temperature: la 3. les qualitez tactiles: la 4. les olfactiles, qui sont les odeurs: la 5. les gustables, qui sont les saueurs: la 6. les visibles, qui sont les couleurs: la 7. le temps: la 8. le lieu natal: la 9. le voisinage: la 10. le nombre. Voyla dix differences qui peuuent apporter & causer du changement en la propre disposition, & aux vertus des medicamens purgatifs. Mondin philosophe sur ce texte autrement que nous. Les conditions, dit-il, de la bonté & de la malignité des medicamens purgatifs, ou elles sont tirées des causes, ou bien des accidens. Celles que l'on tire des causes sont differentes; car ou c'est des principales: ce qui se fait doublement, par le moyen de la substance, & de la temperature, qui sont les premiers principes considerables: ou bien de celles qui sont moins principales, comme sont le temps, à raison de l'âge des medicamens, & le lieu, en deux façons, sçauoir est à raison de la situation, ou naissance, ou à cause de la societé, compagnie & voisinage. Les conditions qui sont prinses des accidens, qui sont les qualitez secondes qui sont perceptibles par les sentimens, côme sont les saueurs par le goust, les couleurs par la veüe, les odeurs par l'odorat, les tactiles qualitez par l'attouchement, les sens par l'ouye. Et voyla l'estat des conditions qui sont proposées par nostre Docteur. C'est à nous maintenant d'esclaircir cette doctrine en particulier, & d'enseigner comment il faut connoistre

noistre ces conditions proposées. Nous commencerons donc par la substance.

MESVÆVS.

Porrò à medicamenti substantia differentiæ ipsius sunt obseruandæ, si id est leue, graue, rarum, densum, crassum, tenue, lentum, friabile. Per quæ, medicamenta bona à malis secernere poteris. Quæ enim sunt inter hæc facultate valentiora, qualia sunt omnia trahendo purgantia, quo sunt leuiora, eo meliora, grauiora autem maligna. Ob id scammonium, colochyntis, euphorbium, agaricus, nitrum, aloë, & similia, leuiora sunt præstantiora : similiter quæ humiditatem habent excrementosam, vt agaricus, turbith, polypodium, scylla, & similia, leuiora sunt meliora. Contrà verò grauiora sunt meliora, vel quibus coacta esse substantia debet, vt hermodactylus, iris, cyanus lapis. Vel quæ comprimendo purgant, vt myrobalani, species rhabarbari, absynthium, absynthij succus. Vel quæ plena, non vacua esse oportet, qualia cassia fistula, tamarindi, balanus myrepsica, cnicus, granum Nil, (quod carthamum Indicũ vocant) ricinus, & similia. Vel quæ lenien-

do

do purgant & lubricando, vt psyllium, pruna myxa, cassia fistula. Quamuis autem substantia friabilis esse tenuis, & lenta esse crassa videatur, tamen id absolutè verum non est, cùm ex his quæ substantiâ sunt crassa (vt idem de tenui pollicear) quædam lenta & friabilia inueniãtur, vt ex aloë crassa, quædam lenta, alia friabilis. Idem ostendunt scammonium, salis species, & nitrum. Sagapenum quoque est lentum, & tenax, sed tenue; & item anacardus. Non est igitur vnicum tenue, friabilis causa, neque crassum lenti & glutinosi: sed à puritate & impuritate cum tenuitate, & crassitie iuncta proficiscitur vtrumque; nam purum & tenue est friabile, impurum simul & crassum est lentum. Præter illa quorum essentia est humida lenta, vt saccharũ, saccharum candum, mãna. In his enim quod purius, & tenuius, est glutinosius. De substantia rara, vt de leui: de densa, vt de graui est iudicandũ.

QVant à la substance des medicamens, nous auons à obseruer les conditions qui dependent de sa nature: sçauoir est la legereté & la pesanteur; la rarité & la densité; la tenuité & la craßitude; la viscosité auec la friabilité. Toutes lesquelles differences sont considerables, d'autant

 qu'elles

qu'elles ſeruent à reconnoiſtre & diſcerner les bons medicamens des malings. Or entre les purgatifs qui font leur effect par attraction, les plus legers ſont les meilleurs, & les plus valides: les peſans au contraire les plus malings. Ce que nous experimenterons au ſcammonée, colochynte, euphorbe, agaric, nitre, aloë, & ſemblables, qui ſont recommandables par leur legereté. Semblablement entre les medicamens qui ont vne humidité baueuſe & excrementeuſe, comme l'agaric, le turbith, le polypode, le ſcylle, & autres, les plus legers ſont les meilleurs. Au contraire nous loüons les plus peſans, ceux qui doiuent eſtre compoſez d'vne ſubſtance compacte, come les hermodactes, l'iris, le lapis cyaneus: apres, les autres qui purgent en comprimant, comme ſont les myrabolans, le rhubarbe, l'abſynthe, & le ſuc d'iceluy. Et puis auſſi ceux qui doiuent eſtre pleins, & non pas vuides, comme la caſſe, les tamarins, le balanus myrepſica, le cnicus, le grain Nil, qui eſt le carthamus Indique, le ricinus, & autres. Finalement ceux qui purgent en lubrifiant, on adouciſſant, comme le pſyllium, les pruneaux, la caſſe. Maintenant il faut noter, qu'encores que la ſubſtance friable ſemble eſtre tenüe, & la viſqueuſe craſſe: toutesfois cela n'eſt pas touſiours ny abſolument veritable, veu que'ntre ceux qui ont la ſubſtance craſſe, (ce qui ſe peut auſſi trouuer aux tenües) il y en a

qui sont & friables & visqueux, comme l'aloë, la scammonée, le nitre, les sels & d'autres qui sont tenües & lentes, comme le sagapenū, ou anacardus. D'où il appert que la tenuité n'est pas tousiours la cause de la friabilité, ny la craßitude de la lenteur & viscosité. Mais il faut considerer la pureté & l'impureté iointe auec la tenuité, & la craßitude, veu qu'elles en dependent. Car la pureté & la tenuité sont comme causes de la friabilité, comme l'impureté & la craßitude, de la viscosité: excepté aux medicamens desquels la substance est humide & lente, comme nous voyons au sucre, au sucre candy, & à la manne: car en ceux-cy ce qui est plus pur & plus tenüe, est plus visqueux. Quant à la substance rare, il en faut iuger comme de la legere, & de la dense, comme de la pesante.

Comment il faut iuger des medicamens bons & malings, par le moyen de la substance.

NOstre Mesué ne traitte pas icy de la substance des medicamens en Philosophe, mais seulement en Medecin sensible. Par la substance il entend non pas la forme, mais le corps, accompagné de la quantité & des qualitez apparentes d'iceux. La suite de ses parolles descouure son intention; car il dit qu'en la substance des medicamens purgatifs il faut considerer quatre conditions: la 1. la legereté auec la pesanteur; la 2. la rareté auec la densité; la 3. la crassi- *Rāchin.*

tude auec la tenuité; & la 4. la viſcoſité auec la friabilité: comme s'il vouloit dire. Par le moyen de la differente ſubſtance des medicamens les vns ſont legers, les autres peſans; les vns rares, les autres denſes: les vns craſſes, les autres tenües: les vns viſqueux, les autres friables.

Apres auoir propoſé cette diſtinction generale, Meſué apprend cōme c'eſt que par ce moyē il faut diſtinguer les medicamēs bons d'auec les mauuais, & en propoſe comme des concluſions generales.

La premiere eſt, Entre les medicamens vrayement purgatifs qui font leur effect par attraction, les legers ſont les meilleurs, les peſans ſont malings, comme nous voyons au ſcammonée, à la colochynte, à l'euphorbe, à l'agaric, au nitre, à laloë, & autres ſemblables, il faut touſiours choiſir les plus legers. Meſué n'en rend pas la raiſon, mais nous en propoſerons deux. La premiere eſt, parce que la vertu purgatiue de ces medicamens depend d'vne ſubſtance aërée, & ignée, laquelle eſt touſjours cauſe de legereté, & voyla pourquoy tant plus ils ſont legers, tant plus ils ſont actifs. La ſeconde, c'eſt que des medicamēs qui ſont chauds & ſecs, les plus legers ſont les meilleurs, parce que là où la chaleur domine, la legereté ſuit: or eſt-il que les medicamens attractifs ſont chauds & ſecs, ſelon Galien 3. *des ſimpl. med.* Les plus legers doncques ſont les meilleurs.

L'on pourroit icy obiecter que pour l'attractiō des humeurs, il faut que les medicamens arreſtent en quelque lieu, & que s'ils eſtoient ſi legers, l'attraction ne ſe pourroit pas ſi biē faire, parce qu'ils n'auroient pas d'arreſt: mais il ſe pourmeneroient

par

par tout le corps. Touteſfois nous reſpondons à cela,que les medicamens s'arreſtent ſubſtantiellement & corporellement dans l'eſtomac & aux boyaux : mais par leurs vapeurs legeres ils attirent des parties du corps,& ramenent les humeurs au centre,vers le propre corps des medicamens.

Meſué par apres adiouſte,auant que de propoſer la ſeconde concluſion,que les medicamẽs qui ont beaucoup d'humidité ſuperflue & excrementeuſe, comme l'agaric,le turbith,le polypode,le ſcylle,& autres , tant plus ils ſont legers , tant meilleurs ils ſont. Ce texte a beſoin d'explication , car ſi on le veut prendre à la rigueur de la lettre , il ſemble faux pour pluſieurs raiſons.

Premierement, les medicamens propoſez ſont produits & engendrez par la nature, d'vne humidité baueuſe & gluante , comme l'agaric , qui eſt ainſi qu'vn fungus , le polypode, le ſcylle meſme doit eſtre fort humide : or l'humidité eſt cauſe de la peſanteur. Si bien que naturellement ils doiuent eſtre pluſtoſt peſans que legers,pour eſtre en leur naturel.

Secondement , lors que les medicamens perdent de leur ſubſtance naturelle , il ſemble qu'ils perdent de leur vertu : or il ne peut eſtre que tels medicamens eſtans rendus legers ne perdent de leur ſubſtance, & de leur proprieté ; & par conſequent il faut que les plus legers ſoient les pires.

Tiercement, le turbith doit eſtre gommeux , & reſineux , car autrement il eſt gaſté & vermolu: or la gomme & la reſine le rend touſiours peſant, & non pas leger. Donc il le faut choiſir peſant.

Apres, ſi la maxime de Meſué eſtoit abſolumẽt

veritable, tant plus l'agaric, le polypode, le turbith, la ſcylle, &c. ſeroient vieux, tant meilleurs ils ſeroiẽt, d'autant que par la vieilleſſe ils ſont rendus legers, à cauſe de l'exſiccatiõ de l'humidité ſuperflue : or eſt-il que l'experience eſt contraire, car on prend le polypode recent, la ſcylle, & autres. Doncques, &c.

Nous autres pouuons defendre noſtre bon Meſué de toutes ces obiections, veu que ſa doctrine eſtant bien entendue, eſt veritable, il eſt bien vray qu'il la faut vn peu moderer & reſtreindre. Les medicamens qui ont beaucoup d'humidité excrementeuſe, ſont meilleurs legers que peſans. La raiſon eſt, parce que c'eſt vn témoignage que leur humidité maligne a eſté conſumée par la ſeichereſſe. Ce n'eſt pas que Meſué les vueille mettre en vſage fort vieux, ny fort ſecs & legers, mais auec moderation. Il ne blaſme que la ſuperfluité baueuſe, qui eſt maligne & vomitiue, qui les peut rendre trop peſans, & eſtant digerée, ils demeurent plus legers, c'eſt à dire, moins peſans. Et quant aux raiſons propoſées, elles demeurent vuidées par cette interpretation. Tels medicamens doiuent eſtre mediocrement legers, ſans grande perte de leur ſubſtance naturelle, ny en leur vieilleſſe, mais de moyen âge ; car les trop recens ont trop d'humidité, & les vieux trop de ſeichereſſe. Pour le turbith, il doit eſtre gõmeux, & mediocrement peſant, tendant à legereté, ſans eſtre ny trop vieux, ny trop recent: & quant au polypode, tout de meſme. Voyla cõme il faut entẽdre le texte de Meſué.

La ſeconde concluſion que cet Autheur propoſe, depend de la peſanteur. Entre les purgatifs, dit-il,

dit-il, les plus pesans peuuēt estre les meilleurs en certains cas. Le premier est, lors que la matiere des medicamens doit estre compacte & ramassée, c'est à dire, espesse & exempte de porositez, ce que nous voyons au lapis lazuli, aux hermodactes, à l'iris. Car lors que ces drogues sont rendues legeres ou par vieillesse, ou par autre cause, elles ne sōt plus bonnes, parce que de leur naturel elles doiuent estre solides. Le second est, quand les medicamens purgent en comprimant, comme le rhubarbe, les myrabolans, & l'absynthe auec son suc. La raison est double. Premierement ils font leur effect en poussant en bas, ce qui ne se peut faire que par la pesanteur : apres l'on peut mieux dire que la compression depend d'vne substance terrestre qui est pesante. L'on pourroit icy obiecter plusieurs raisons.

Premierement, le rhubarbe, & les myrabolans font leur effect en attirant les humeurs: or l'attraction est vne œuure de la chaleur, & par consequent de la legereté, car là où la chaleur domine, la legereté suit. A cela ie respons que le rhubarbe, & les myrabolans sont composez de deux substances: l'vne est aërée & legere, qui attire ; & voyla pourquoy on le desseiche & torrefie, quand on desire que le rhubarbe ne purge pas : l'autre est terrestre, qui domine, laquelle est pesante, & cette cy restreint. Et voyla pourquoy on les appelle medicamens benits, parce qu'ils fortifient par leur bonne senteur, & restreignent par leur substance terrestre, apres la purgation.

Apres, ce qui est pesant & terrestre, ne peut pas attirer, mais bien restreindre. Donc il ne faut pas

choisir tels medicamens pesans. A cela ie dis comme cy-dessus, qu'il y a deux substances.

Finalement l'on peut dire que l'absynthe ne purge pas,& apres, qu'il n'est pas de substance ramassée. Mais moy ie dis qu'il purge, & que cela se doit entendre plustost du suc, car en fueilles & en herbe,il n'a pas ces qualitez.

Le troisiesme cas est des medicamens qui ont du vuide entre l'escorce & la moëlle, comme la casse, les tamarins, le carthamus, le ricinus, & autres ; de tous ceux-là les plus pesans sont les meilleurs. La raison est, d'autant que cela monstre qu'ils sont plus pleins par dedans,au contraire des legers qui sont vuides : car l'air qui occupe le vuide les rend legers, & lors qu'ils sont pleins de moëlle, cela les rend pesans. Or on les peut reconnoistre par le son : car la casse qui sonne,n'est pas si bonne comme celle qui ne sonne pas, parce que cecy monstre la plenitude,& le son la vacuité.

L'on pourroit obiecter icy que la moëlle de ces medicamens est spongieuse,& que par consequent ils doiuent estre legers. Ie respons que leur substance est molle,humide,& en forme d'opiate,mais non pas spongieuse ; & voyla pourquoy il faut qu'elle soit pesante.

Apres,on pourroit dire que l'escorce de ces medicamens les rend pesans, & veu qu'icelle est inutile pour la Medecine, il ne faut pas iuger de leur bonté par la pesanteur. A cela ie dis que l'escorce les peut bien rendre pesans ; mais veu que c'est du bois, la matiere humide les rend encores plus pesans. Et voyla comme il faut iuger de leur bonté plustost par la moëlle que par l'escorce.

Le

Le quatriesme cas est, que les medicamens qui purgent en lubrifiant & adoucissant, sont meilleurs pesans que legers; comme le psyllium, les pruneaux,la casse. La raison de cela est, parce que la substance aigueuse domine en iceux,laquelle est cause de leur pesanteur,tout de mesme que la terrestre en ceux qui purgent par compression : car lors qu'ils sont legers, cela monstre que leur vertu lubrificatiue, qui est la cause de leur effect, a esté desseichée.Voyla les quatre cas que Mesué propose pour l'election des medicamens bons d'auec les mauuais à raison de la pesanteur.

La troisiesme conclusion se tire de la rareté & de la densité des medicamens purgatifs. Mesué dit qu'il en faut iuger de mesme façon que de la legereté,& de la pesanteur. En certains cas les plus rares sont les meilleurs,sçauoir est ceux qui doiuent estre legers, comme ceux qui purgent par attraction simplement : en d'autres les plus denses sont les meilleurs, comme en ceux qui doiuent estre pesans. La raison que l'on peut apporter en faueur de Mesué est telle; La rareté depend de mesme principe que la legereté, & la densité que la grauité : si bien que veu que les elemens sont les causes communes, il faut iuger de mesme façon des medicamens legers que des rares, & des denses que des pesans. Voyla pour ce qui regarde la rareté & la densité des medicamens purgatifs.

La quatriesme conclusion se tire de la crassitude & de la tenuité, ce n'est pas que ces qualitez seruent proprement & d'elles-mesmes à discerner les medicamens bons des mauuais : si ce n'est accidentairement, en tant qu'ils peuuent penetrer

par leur moyen plustost, ou plus tard, car c'est cette penetration qui nous fait considerer la crassitude, ou la tenuité : car par exemple, les medicamens qui sont de substance ignée, spiritueuse, & aërienne, sont composez de tenües parties ; au contraire les aigueux & les terrestres de crasses : & voyla comment ces qualitez sont considerées. Mesué en son texte dit que les medicamens tenües doiuent estre friables, & les crasses de substance lente: toutesfois apres il se retracte, & dit que cela n'est pas tousiours veritable, car il y en a qui sont lens & friables, comme l'aloë, le scammonée, le nitre, les sels, & d'autres qui sont tenües & lens, comme le sagapenum. Si bien qu'il faut vser de distinction en ce texte, & dire que la crassitude, & la tenuité dependēt de la pureté ou de l'impureté de la substance des medicamens : car la tenuité & la friabilité suyuent la pureté de leur matiere, & la viscosité auec la crassitude, l'impureté. La raison est que selon Galien, ce qui est tenüe & subtil est diuisible. Or les choses qui sont pures sont plus diuisibles que les impures : au contraire les choses crasses & gluantes ne sont pas si diuisibles, parce que leur matiere est impure, voyla pourquoy elles ne sont pas frangibles comme les pures.

On pourroit icy obiecter que le sucre est tendre & friable & trespur, la manne aussi, & le sucre candy : & neantmoins leur substance est visqueuse. A cela ie respons auec Mesué, qu'il faut excepter ces medicamens de la reigle ; d'autant que leur substance est humide & lente. Et voyla pour ce qui est de la substance des medicamens purgatifs.

MESVÆVS.

A Temperamento autem medicamentum benignum à malefico ſecernitur, per qualitatum primarum actiones & opera: nam medicamentum calidum, calefactio, tenuatio, rarefactio, maturatio, coctio, viarum apertio, & ſimilia effecta propria conſequuntur: ſi autem immodicè calidum eſt, morſus, deſiccatio, ſitis: ſi denique eſt ſummè calidum, inflammatio, vſtio cauterij modo, morſus acerrimus, attractio immodica, conſumptio, phænigmos, id eſt, rubrificatio. Frigidum autem, frigefactio, cruditas, & ſimilia: ſi ſupramodum eſt frigidum, coarctatio, obſtructio: ſi extremè frigidum eſt, congelatio, ſtupefactio, mortificatio. Humidum item, humectatio, lubricatio, lenitio, glutinatio: ſi admodum eſt humidum, obſtructio, flatus, nauſea, & ſimilia, præſertim ſi etiam glutinoſum eſt. Siccum denique, ſiccatio, rarefactio, emaciatio, coarctatio cauitatum, cutis corrugatio, cutis ſciſſio, furfuratio, & ſimilia. Propterea medicamentum purgans calidum ſalubrius frigido: humidum ſicco, & etiam calido. In ſumma, quanto medicamentum

eſt

est temperamento hominis medio propinquius, tanto salubrius: quanto remotius, tanto malignius. Quòd si qualitatibus his à media hominis temperatura extremè recedat, venenum potiùs est dicendum, quàm medicamentum.

APres la substance, nous pouuons iuger de la bonté & malignité des medicamens par le moyen de leur temperature, & ce ayant esgard aux actions, & aux effects qui dependent des premieres qualitez : comme par exemple, les medicamens chauds par moderation, sont eschauffans, attenuatifs, rarefactifs, maturatifs, digestifs, aperitifs, & sont tels par leurs effects. Ceux qui sont chauds par excez, se treuuent mordicatifs, exsiccatifs, alterans. Que si leur chaleur est extreme, les effects respondent, car ils sont inflammatifs, cauterisans, acres & attractifs par excez, consumptifs, vesicatifs. Au contraire les medicamens froids par moderation, sont refrigeratifs, & produisent des cruditez. Ceux qui sont tels par excez, sont adstringans & opilatifs. Que s'ils sont extremes en leur froidure, leurs effects sont la congelation, la stupefaction, & la mortification. Les medicamens mediocrement humides, sont humectatifs, lubrifians, lenitifs, glutinatifs. Ceux qui le sont par excez, sont opilatifs, flatueux & vomitifs, principalement quand leur

matiere

matiere est glutineuse. Les medicamens secs desseichent, rarefient, amaigrissent, resserrent les pores, rident la peau, la fendillent, & la rendent surfureuse. Or pour reuenir aux purgatifs: les medicamens chauds sont plus salutaires que les froids, & les humides que les secs & que les chauds. Et tant plus vn medicament approche du temperament de l'homme, tant plus il est naturel & desirable pour la santé: comme au contraire, tant plus il en est esloigné, tant plus il doit estre iugé maling. Et lors qu'il est du tout & par extremité different de la temperature humaine, il le faut iuger plustost venin que medicament.

Comment il faut reconnoistre les medicamens bons des malings, par le moyen de la temperature.

APres que Mesué a monstré comment est-ce qu'il faut discerner les purgatifs bons des mauuais, par le moyen de leur substance, il nous enseigne par apres la façon de les reconnoistre par la consideration de leurs temperamens. Or d'autant que les temperatures premieres sont sensibles, sçauoir est la chaleur, la froideur, l'humidité & la seicheresse, il iuge d'icelles par le moyen de leurs actions, & operations sensibles, selon les quatre degrez qui sont recõnus par nos Docteurs. Or affin d'esclaircir & d'amplifier la doctrine de nostre Autheur, ie la comprendray en cinq conclusions. La 1. sera de la temperature chaude: la

2. de la froide : la 3. de l'humide : la 4. de la ſeiche : & la derniere de l'excellence & ſalubrité de la temperature chaude & humide par deſſus les autres.

Pour la premiere concluſion, ie diray que les medicamens de temperature chaude ſont tels ou auec moderation, ou par excez qui y eſt, ou par extremité. Ces degrez ſe reconnoiſſent par les operations, & par les ſecondes qualitez : car les medicamens chauds par moderation, eſchauffent, attenüent, rarefient, meuriſſent, digerent, ouurent les voyes, & produiſent de ſemblables effects. Ceux qui ſont chauds par excez, ils ſont mordicans, deſiccatifs, & alterent les corps par la ſoif. Finalement s'ils ſont extrémément chauds, ils enflamment, bruſlent, conſument, & font grande attraction d'humeurs. Meſué propoſe en bon Philoſophe cette ſuite : car premierement il eſt tout certain que les qualitez ſecondes qui ſont materielles, dependent des quatre premieres, comme de leurs principes, & voyla pourquoy il fait bien de propoſer par les effects des ſecondes, la domination des premieres, & de la diſtinguer par degrez, ſelon que la chaleur ſe treuue moderée ou exceſſiue. Car il eſt tout certain que là où la chaleur domine, agiſſant ſur la matiere, la preparant & digerant, elle produit la faculté attenuatiue, deterſiue, aperitiue, diſſolutiue, relaxante, maturatiue, exulceratiue, ſarcotique, exedante, epulotique, cauſtique, & autres, ſelon qu'elle excede en degré & en vertu. Galien & tous nos Medecins s'accordent en cela, & reconnoiſſent cette dependance.

La ſeconde concluſion ſe rapporte à la temperature

rature froide. Les medicamens froids sont tels ou auec moderation,& ceux-là refroidissent moderément, & produisent des cruditez : ou par excez,& ceux-cy resserrent les pores & sont opilatifs : ou bien à l'extremité, & pour lors ils congelent, stupefient, mortifient. Cette distinction est belle,parce que les effects doiuent suiure le degré & la qualité des causes. Les medicamens qui sont extremement froids, se reconnoissent par la mortification, par la congelation, & par la stupefaction, parce que ce sont les extremes operations de la froidure. Ceux qui ne le sont que par excez, ne produisent pas de si grands maux, car ils ne font que restressir les pores, & produire des obstructions en espaississant les humeurs : & les autres qui n'agissent que moderément,ne sont que froids par moderation.

La troisiesme conclusion regarde la temperature humide. Lors que les medicamens sont humides par moderation, ils humectent, lubrifient, adoucissent,& agglutinent, mais si c'est par excez, ils opilent, produisent des flatuositez, & prouoquent des nausées, principalement lors que leur matiere est glutineuse. Mesué ne donne que deux degrez à l'humidité, parce que d'ordinaire l'on ne va pas iusqu'à l'extreme degré en cette qualité seconde, cela n'est à vrayement dire bon que pour les premieres. Les medicamens humides se reconnoissent par les operations proposées.Ils lubrifient à cause de la mollesse & humidité. Ils agglutinent à raison de la matiere molle & gluante. Ils opilent par leur viscosité. Ils produisent des vens, parce que là où l'humidité domine, les flatuositez se multi

multiplient.Ils engendrent des nauſées,parce qu'ils relaſchent l'eſtomac.

La quatrieſme concluſion eſt pour la temperature ſeiche. Les medicamens ſecs rarefient, amaigriſſent,reſſerrent les cauitez, rident la peau,& la ſciſſurent & fendillent, & la rendent furfureuſe. Tous ces effects ſont produits par la conſomption de l'humidité qui ſuit l'exſiccation. Nous pourrions icy diſputer contre toute la doctrine de Meſué propoſée aux quatre concluſions precedentes. Premierement cet Autheur auoit promis de ne traitter que de l'election des medicamens purgatifs, & en ce chapitre il parle de tous les medicamens en general,chauds, froids, ſecs & humides, indifferemment. Apres, il ne deuoit parler que de la temperature chaude,parce que tous les medicamens purgatifs ſont chauds.En troiſieſme lieu, il n'auoit que faire de propoſer les temperatures humides & ſeiches, veu qu'elles ſont touſiours iointes & comme dependantes de la chaleur,& de l'humidité,& puis elles ſont paſſiues, & n'ont pas d'action.

Toutesfois nous pouuons ſatisfaire à toutes ces obiections. Pour la premiere,la verité eſt que l'intention de noſtre Autheur eſt de traitter principalement des purgatifs, auſquels nous pouuons remarquer ce qui eſt de leurs temperamens. Ce n'eſt pas que toutes les operations propoſées des qualitez exceſſiues, ſe treuuent en iceux : mais il propoſe ſes reigles & ſes degrez generalement:affin que l'on voye largement la dependance, & la ſuite des ſecondes qualitez qui releuent des premieres, & de la mixtion de la matiere elemétaire.

A la

A la 2. Ie dis, que à la verité la pluspart des medicamés purgatifs sont chauds, mais il y en a pourtant d'autre qualité, comme la casse, les violettes, les roses, les tamarins : & puis des chauds il y en a de secs & d'humides. Finalement à la 3. ie dis, que la froidure & seicheresse sont dites qualitez passiues par comparaison de la chaleur & de la froideur: car ce n'est pas qu'elles n'ayent leurs actions, & leur effects, mesmes elles dominent souuent par dessus les autres en certains medicamens.

La derniere conclusion est pour le choix des temperatures. Mesué dit qu'entre tous les temperamens, les medicamens chauds sont plus salubres que les froids : & les humides preferables aux secs. La raison en est toute apparente, parce que tant plus vn medicament approche par ses qualitez des principes de la vie de l'homme, tant plus il est salutaire, & tant plus il en est esloigné, tant plus il est mauuais & deletere. Les principes de nostre vie sont chaleur & humidité : au contraire, la froideur, & la seicheresse nous font vieillir & mourir. Donc tant plus vn medicament apporte du naturel, & du temperament de l'homme, tant plus il est bening : & tant plus il en est esloigné, tant plus il est dangereux & veneneux.

L'on pourroit icy obiecter à Mesué, qu'il ne doit pas proposer cette similitude de temperament aux medicamens purgatifs, veu qu'ils sont, & qu'ils doiuent estre ennemis de la nature pour leur effect, soit en ce qui est de l'alteration, soit par l'euacuation. Toutesfois ie respons que les medicamens sont bien ennemis de la nature par leurs

autres qualitez, mais lors que leur chaleur ou humidité ſe treuue ſans excez, ils n'apportent pas tant de dommage.

MESVÆVS.

De tactu.

TActus iudex eſt certus, mollis, duri, aſperi, lenis. molle eſt, quod cedit noſtræ carni, durum contrà, cui noſtra caro cedit. Illud quoque facilè patitur, alteratur, corigitur, & hoc difficulter. Aſperum quoque à ſiccitate eſt, lene ab humiditate, ob idque medicamenta purgantia, præſertim virium violentarum, ſunt lenia, ſunt ſalubriora, & alia ſimiliter, præſertim quibus & lenibus & aſperis in eodem genere eſſe contingit: aſpera contrà. Sic colochyntis, abſynthium, fumaria, elaterium, agaricus, & ſimilia, leuia probantur, aſpera improbantur.

De l'attouchement.

L'Attouchement eſt iuge certain des choſes molles, dures, douces & aſpres. Ce qui cede à noſtre chair eſt mol, ce qui reſiſte & qui fait ceder noſtre chair, eſt dur. Apres, les choſes molles endurent facilement & ſouffrent alteration & correction, les dures au contraire. L'aſperité depend de la ſeichereſſe: la douceur, ou liſſeur & égalité de

de l'humidité: & c'est pourquoy les medicamens purgatifs, principalement les violens, sont plus sains & salutaires, estans doux ou lis en leur attouchement, que les raboteux & aspres: & principalement lors qu'ils se treuuent auoir ces conditions du mesme genre. Et ainsi la colochynte, l'absynthe, la fumeterre, l'elaterium, l'agaric, & semblables, sont loüables estans d'vne consistence douce, ou lise & égale, comme au contraire les aspres & raboteux sont reprouuez.

Comment il faut iuger des medicamens bons & malings, par le moyen de l'attouchement, & des qualitez tactiles.

MEsué propose les qualitez tactiles apres la temperature, parce que les qualitez secondes doiuent suiure les premieres comme dependantes. Il monstre les moyés de iuger de la bonté & de la malignité des purgatifs, par la voye de l'attouchement, qui est le iuge des qualitez tactiles, comme sont la mollesse, la dureté, l'asperité, & l'égalité douce. L'on pourroit icy proposer contre nostre Autheur, qu'il deuoit iuger de la chaleur, de la froideur, de l'humidité, & de la seicheresse, comme de celles-cy, par le moyen de l'attouchement. Toutesfois veu que ces premieres constituent les temperamens, encores qu'elles soient sensibles & tactiles, il fait bien de les separer. Or affin d'esclaircir sa doctrine, je la comprendray en trois conclusions. *Rãhcin.*

La premiere sera telle. L'attouchement est le vray iuge de la mollesse & dureté, de l'égalité ou douceur, & de l'asperité des medicamens purgatifs. Nous deuős noter que la nature nous a douez de cinq sentimens externes, desquels l'attouchement est le plus grossier, & le plus terrestre, les autres sont plus subtils & plus nobles, comme la veüe, l'ouye, l'odorat & le goust, Mesué propose tous les autres obiects des sentimens par apres, hors celuy de l'ouye : parce que ce sentiment ne semble pas necessaire en la distinction des purgatifs, encores qu'il le nomme cy-dessus, quand il dit que la casse sonante n'est pas si bonne que celle qui ne dit mot. Il témoigne donc en cette conclusion que l'attouchement doit estre le iuge de la mollesse & dureté, & de laspreté & lisseur des medicamens, veu que ce sont des qualitez tactiles.

La seconde conclusion sera telle. Ce qui cede à l'attouchement de la chair, & qui endure d'estre alteré & corrigé facilement, est mol : au contraire ce qui ne cede pas, & qui n'endure pas, est dur. Voyla que Mesué discourt sur ces deux qualitez tactiles. Or il faut noter que la mollesse est vne qualité dependante de l'humidité, & la dureté de la seicheresse. Les medicamens mols sont plus obeyssans, & plus propres pour estre alterez & changez tant par la nature, apres qu'ils sont prins, que par l'art qui les propose, au contraire les durs sont bien plus difficiles. Aucuns disent qu'il faut reconnoistre vne double mollesse, & vne double dureté aux medicamens. La premiere est naturelle, comme la mollesse à la casse, aux tamarins, la

dureté

dureté au rhubarbe,lapis lazuli, turbith,&c.L'autre est considerée aux medicamens composez par artifice, comme les syrops & electuaires liquides sont mols : au contraire les pilules son dures. En la reigle proposée il parle de tous les medicamens durs & mols,ou par nature, ou par artifice:car cóme que ce soit, les plus mols sont plustost alterables & preparables par la nature & par l'art, que non pas les durs. Et c'est la raison pour laquelle l'on dóne au matin les purgatifs liquides & mols, & sur la minuict,ou apres,les durs, cóme les pilules, parce que ceux-cy ne sont pas si tost alterables,& ont besoin de long seiour pour leur operation:au contraire les medecines liquides font tost leur effect. Finalement nous pouuons dire en suite par la distinction de ces deux qualitez, que les medicamens humides sont plus salutaires, & ne sont pas si malings que les secs.

La troisiesme conclusion regarde les deux autres qualitez, sçauoir est l'asperité, & l'égalité ou lisseur. Mesué dit que la qualité aspre depend de la siccité,& l'égale de l'humidité. Voila pourquoy nous pouuons dire que ceux qui sont égaux & lis, sont meilleurs,que ceux qui sót aspres & inégaux. Or il faut prattiquer cette maxime aux medicamés qui sont de mesme espece, & non pas en ceux qui sont differens, car de cette façon la colochynte, la plus lise & égale est meilleure que celle qui est plus aspre, parce que cela témoigne qu'il y a de l'humidité,de mesme de l'agaric,de l'elaterium,& autres.Que si l'on vouloit prattiquer cela en ceux qui sont de differente espece, l'on se tomperoit, parce que de cette façon la colochynte qui est

plus lise & égale que le rhubarbe, seroit plus benigne, ce qui est faux.

L'on pourroit icy alleguer vne contrarieté à Mesué, quand il dit que la colochynte est meilleure pour estre égale & lise, c'est à dire, abondante en humidité, & par consequent pesante; & neantmoins cy-dessus il a dit que tant plus la colochynte sera legere, & chaude, tant plus elle sera benigne. Mais ie dis à cela que l'égalité & lisseur témoigne bien quelque humidité, mais elle n'est pas bastante pour rendre la colochynte froide, ny pesante; si bien que cette obiection ne porte pas beaucoup d'interest. Maintenant il faut parler de l'odeur des medicamens purgatifs.

MESVÆVS.

MEdicamenta bene olentia sunt salubriora, quia odor ille bonus partes principes facultatum, seu fontes roborat, spiritus instaurat, & facultates, animámque exhilarat: grauis contra, ob id effecta molesta & difficilia illi succedunt.

LEs medicamens aromatiques sont plus salutaires que les fetides, d'autant que les bonnes & suaues odeurs recreent les parties nobles, restaurent les esprits, & recreent l'ame, & resiouyssent toutes ses facultez: au contraire les mau-

naiſes ſont extremement deſagreables & importunes à la nature: & c'eſt pourquoy elles produiſent des effects faſcheux & dommageables.

Comment il faut iuger des purgatifs par le moyen des odeurs.

AVant que de propoſer le iugement que Meſué fait des purgatifs par le moyen des odeurs, il ſera à propos de dire vn mot de leur nature & de leur generation. Galien definit odeur, vne euaporation fumeuſe qui prouient des corps chauds & ſecs, & qui eſt receüe & iugée par le ſentiment de l'odorat. En l'action de l'odorat il y a trois choſes qui concourent, l'origine qui reçoit & qui iuge des odeurs, ſçauoir eſt le nez, & les facultez de l'ame: apres, la choſe odorante, qui eſt l'obiect odorable, & puis le medium, qui eſt l'air, lequel apporte les vapeurs & les fumées qui ſentent. I'ay dit que les odeurs venoient des corps ſecs, au contraire des ſaueurs, parce que la ſiccité domine aux odeurs, & l'humidité aux ſaueurs. Ce n'eſt pas pourtant qu'il n'y ait des choſes humides odorantes, & de ſeiches gouſtables: mais cela eſt dit pour la domination, car ces deux qualitez dependent materiellement de la ſiccité, & de l'humidité. La cauſe efficiente des odeurs eſt la chaleur, lors qu'elle agit par preparation, & par digeſtion, & par mixtion, ſur les matieres elementaires iointes auec les ſecondes qualitez. Nous auons pluſieurs differences & façons d'odeurs, *Rãchin.*

leſquelles neantmoins ſont comprinſes ſoubs les bonnes & mauuaiſes ; il eſt vray que l'on peut adiouſter les mediocres : aux premieres il faut reconnoiſtre pluſieurs degrez. Lors que la mixtion eſt imparfaicte & inégale, il n'y pas d'odeur qui paroiſſe, comme au ſemperuiuum, à raiſon d'vne certaine humidité qui eſtouffe la ſeichereſſe. Que ſi la digeſtion & mixtion eſt parfaite, elle produit de bonnes odeurs differentes en degré, ſelon la perfection de la mixtion, & de l'excez de la tenuité & craſſitie de la matiere, & des qualitez. A la fleur du nenuphar l'odeur eſt agreable au premier degré, veu que ſa matiere eſt aërée : à la violette, au ſecond, parce que ſa matiere n'eſt pas ſi tenüe: à la roſe elle eſt plus forte, car ſa matiere eſt plus craſſe; au muſc encores plus grande, parce que ſa ſubſtance eſt viſqueuſe & graſſe. Voyla comme l'on peut philoſopher ſur les degrez des odeurs bonnes. Il nous reſte les mauuaiſes odeurs à deſcrire.

Lors que la matiere elementaire n'eſt pas bien digerée, & qu'elle approche pluſtoſt d'vne pourriture, ou inconcoction, que non pas d'vne coction, & mixtion loüable, les odeurs deſagreables prouiennent : car lors que la chaleur naturelle domine ſur vne matiere bien digerée, elles ſont bonnes; mais lors que la non naturelle & l'eſtrangere ont le deſſus auec l'indigeſtion, les odeurs ſont mauuaiſes : d'icelles nous auons pluſieurs differences aux corps naturels & artificiels. Maintenant il faut venir au texte de noſtre Meſué.

Il dit que les medicamens purgatifs qui ſentent bon, ſont plus ſalutaires que non pas ceux qui

ſentent

sentent mauuais, & en suitte tous les Arabes disent que les medicamens aromatiques soit par nature ou par art, sont cordiaux. La raison en est toute apparente, parce, dit-il, qu'ils fortifient le cerueau, & les autres parties nobles, ils restaurẽt les esprits, & resioüissent tout le reste du corps. Au contraire ceux qui sentent mauuais produisent des effects tous differens, & trauaillẽt fort les malades, comme l'on void aux gommes. Cette doctrine semble bien receuable pour ce qui est des autres drogues qui seruent à l'homme; mais pour les medicamens purgatifs il y peut auoir de la dispute. Premierement il n'y a pas de medicamens purgatifs qui sentent bon, car pour bien operer il faut qu'ils soient desagreables par leur odeur & par leur goust, affin de produire par l'horreur & le desdain de la nature plus d'effect. Les alimens tout au contraire doiuent estre de bonne odeur. Et voyla comment la raison de Mondin qui a commenté Mesué, semble estre nulle & abusiue. Outre ce l'odeur est vn obiect exterieur pour l'odorat seulement, & non pas pour les autres parties. A cela nous pouuons dire que les purgatifs doiuent bien estre desagreables, & aucunement contraires, pour mieux alterer la nature: mais quand ils peuuent purger & attirer en fortifiant par quelque odeur aromatique, ils en sont plus salutaires, & bien que les odeurs se rapportent à l'odorat, la diffusion des vapeurs aromatiques peut recreer tout le corps.

Ie pourrois encores obiecter qu'en la suffocatiõ de matrice les medicamens fetides sont meilleurs que les aromatiques: mais la response à cela est

double. Premierement, cela eſt bon de ceux qui ne ſont pas vrayment purgatifs, comme du caſtoreum, aſſa fœtida, & autres. Apres, ie dis que les aromatiques luy ſeruent en bas; & les autres par le haut, affin que l'imagination irritée preſſe en bas la matrice. Voyla pour ce qui eſt des odeurs des medicamens.

MESVÆVS.

SApor autem præter cætera obſeruandus in iudicando medicamento purgante, ſalubri aut inſalubri. Nam hic medicamẽti virtutem immutat & modicè diuerſam facit: hoc autem loco de ſaporibus tantum nobis eſt dicendum, quantum ad diſcernendum medicamentum bonum à malo pertineat, quatenus ſcilicet eos propriæ quædam & puræ diſpoſitiones omnino conſequantur.

LA ſaueur eſt grandement conſiderable au iugement des purgatifs, & en la diſtinction des ſalutaires d'auec les dõmageables: la raiſon eſt, parce que les ſaueurs ont pouuoir de changer les vertus des medicamens, & de témoigner leur difference. Or nous ne voulons traitter icy des ſaueurs, ſi ce n'eſt entant qu'elles nous peuuent ſeruir à diſtinguer les purgatifs bons des mauuais, & entant qu'elles ſont accompagnées de certaines particulie-

res

res conditions & dispositions, qui sont considerables en ce jugement.

Comment il faut iuger des purgatifs par le moyen des saueurs en general.

LA connoissance des saueurs se peut rapporter ou à leur particuliere generation, & à la description de leur nature & de leurs differences, ce qui appartient aux Physiciens : ou bien en ce qu'elle sert pour le iugement des temperamens & des complexions des choses, ce qui est de la iurisdiction des Medecins & des Pharmaciens. Or ce iugement se peut faire non seulement en toute sorte de medicamens en general : mais aussi en particulier, en ce qui est des purgatifs seulement. Mesué ne se propose en ce discours que cette derniere intention ; car il veut monstrer le moyen de reconnoistre les purgatifs bons des mauuais, par la consideration des saueurs, comme il a fait cy-deuant par celle de la substance, des temperamens, & des qualitez sensibles. Nous autres pour donner iour & lumiere à la doctrine de nostre Docteur, proposerons la nature, la generation, & les differences des saueurs, auant que d'examiner les reigles qu'il propose pour la distinction des purgatifs. *Rāchin.*

Les saueurs prouiennent de la mixtion des elemens à raison de leur matiere & de leurs qualitez, bien qu'ils en soyēt exempts en leur simple nature. C'est l'opinion d'Aristote & de Galien, les elemens, disent-ils, sont les causes efficientes & materielles

rielles des ſaueurs, auec l'ayde de leur humidité. Ils definiſſent ſaueur, vne affection, paſſion, ou qualité paſſible prouenant de la domination de l'humide ſur le ſec par l'action de la chaleur, & agiſſant en la lãgue lors qu'elle eſt reduite en acte. Par cette definition les quatre cauſes des ſaueurs ſont deſignées. L'efficiente c'eſt la chaleur, laquelle agitant la terre auec l'eau, c'eſt à dire, la cauſe materielle, qui eſt l'humidité, auec la ſiccité, les digerant & meſlant, produit les ſaueurs. La formelle c'eſt la qualité paſſible, qui eſt pluſtoſt effect de la paſſion que cauſe. La finale c'eſt l'alteration du gouſt. Pour l'operation des ſaueurs, elle a d'autres fins, ſoit pour les alimens, ſoit pour les remedes. Or d'autant que cette chaleur n'agit pas touſiours de meſme façon, & que la ſubſtance des elemens & de leurs qualitez n'eſt pas touſiours diſpoſée, alterée, & meſlée de meſme façon, de là vient vne grande difference en la generation des ſaueurs. Meſué n'en propoſe que huict, ſçauoir eſt l'acre, l'amere, la ſalée, l'onctueuſe, la douce, l'inſipide, l'aigre ou acide, & la ſtyptique : d'autres en preſentent d'auantage, ou en retranchent, comme nous ferons veoir cy-apres. Ces ſaueurs dependent ou de la temperature, comme la douceur : ou de l'excez de la chaleur, comme l'amertume, l'acrimonie, la ſalure ; ou de l'excez de la froidure, d'où vient l'aigre, la ſtyptique, & l'aſtringente. Que ſi la matiere eſt lente & humide, la ſaueur onctueuſe en depend ; pour l'inſipidité, elle vient de la mauuaiſe mixtion & coction de l'humidité, & de la matiere ſeiche. Maintenant il faut parler ſelon Meſué de toutes les ſaueurs en particulier.

MESVÆVS.

ACre enim medicamentum facilè inflammatur, mordet, penetrat, aperit, vrit, vlcerat, flatus dissipat, tenuat, incidit, separat, resoluit, è longinquo attrahit, siccat, emaciat, sitim facit: ob hæc omnia citò & valenter agit, & sua tenui essentia amarum medicamentum, & cætera imbecilliter, aut tardè purgantia, celerat, & purgantiora reddit.

LE medicament acre est aisément inflammable, mordicant, penetrant, adustif ou bruslant, exulceratif, carminatif, attenuatif, incisif, desseichant, subtiliant, diuisant, attractif de loing, alterant & fort resolutif. Son action & operation est prompte & vigoureuse, mesmes par la tenuité de sa substance. Il aduance & augmente la vertu des medicamens amers, & des autres purgatifs qui sont paresseux & lens en leurs operations.

De la saueur acre & picquante.

MEsué dit qu'au iugement & à l'election des medicamēs bons & salutaires des malings, il faut sur tout se seruir des saueurs: la raison est, d'autant qu'elles monstrent leur nature & leurs effects mieux que non pas les odeurs, les cou *Rāchin.*

couleurs & les autres qualitez ; car ſelon Ariſtote elles ſuiuent immediatement les temperamens. Galien confirme le dire de noſtre Docteur, quand il dit *au liu. de la ſimpl. medec.* que par les ſaueurs nous iugeons des choſes qui nous ſont contraires, ou ſalutaires. Or il diuiſe toutes les ſaueurs en trois ordres : le premier eſt des chaudes, le ſecond des temperées, & le troiſieſme des froides, comme nous verrons par la ſuite. Les chaudes ſont l'acre, l'amere, & la ſalée. Il commence ſon diſcours par la ſaueur acre des medicamens. Nous diuiſerons ſa doctrine en deux concluſions : la premiere ſera touchant les proprietez de l'acrimonie, & l'autre touchant ſes vertus.

Quant à la premiere, noſtre Meſüé dit que les medicamens qui ſont acres s'inflamment aiſémẽt: & par l'excez de leur chaleur ils picquent, penetrent, ouurent, bruſlent, vlcerẽt, diſſipent les vens, attenüent, inciſent, ſeparent, reſoluent, attirent de loing, deſſeichent, amaigriſſent, & engendrent la ſoif : voyla les effects & les operations de l'acrimonie. Maintenant pour bien entendre cette premiere concluſion, il faut ſuppoſer ſelon la doctrine de Galien, qu'entre toutes les ſaueurs l'acre témoigne le plus de chaleur & de feu en ſa ſubſtance, & en ſes qualitez: car vn medicament tant plus il eſt acre, tant plus il eſt chaud, ſelon Galien *chap. 18. liu. 4. des facul. des ſimpl.* L'vſage & l'experience confirme ſon dire, car au iugement de tous, dés auſſi-toſt que l'on gouſte quelque choſe acre & picquante, on la reconnoiſt chaude plus ou moins, ſelon le degré de l'acrimonie, meſmes par application aux autres parties, comme l'on void des oignons,

gnons, du poiure, des vesicatifs, corrosifs, &c. Le mesme Galien nous donne vne tres-belle distinction des medicamens acres. La saueur acre, dit-il, quelquefois est fondée sur vne substance ignée & seiche, comme à l'euphorbe, & au scammonée, au mezereon, & semblables, l'vsage desquels doit estre suspect pour l'interieur. Autrefois la saueur est fondée sur vne substance humide, comme aux aulx, aux oignons, aux porreaux. Nos Docteurs tiennent que l'acrimonie, laquelle est fondée sur la substance ignée, est plus chaude & violente que non pas celle qui n'a que l'humide pour sujet. Toutesfois i'aduoüeray cela pour ce qui est de l'acrimonie naturelle des medicamens: car pour l'artificielle, il y a des medicamens artificiels acres, humides, qui sont plus chauds & plus violens que les secs, comme l'eau fort, les eaux regales, & autres. Nous pouuons asteure venir à l'explication de nostre Mesué.

Premierement il dit que les medicamens acres sont aisément inflammables: cette inflammation se peut rapporter non seulement à nostre chaleur naturelle, parce qu'ils sont aisez à estre reduits en acte, à raison de la subtilité de leur substance; mais aussi à leur puissance actiue; car l'acrimonie inflamme aisément les parties, particulierement quand elle est adherante à vne matiere sereuse & aigueuse. Apres il dit que les medicamens acres sont mordicatifs, penetrans & aperitifs. Ces effects viennent de la subtilité & tenuité de leur substance. En troisiesme lieu Mesué dit qu'ils bruslent & vlcerent: il faut entendre cela, lors que leur chaleur est grande, & qu'elle depend d'vne substan

substance ignée & seiche principalement. Outre ce les medicamens acres sont carminatifs, c'est à dire, chassent les vens, attenüent, incisent, separent, resoluent, alterent, & desseichent. Tous ces effects dependent de la domination de la chaleur, selon qu'elle est disposée par la matiere differente des medicamens. Finalement ils amaigrissent & consument l'humidité naturelle & alimenteuse de nos corps : apres ils attenüent par exsiccation. Voyla pour ce qui est des effects, & des operations de la saueur acre aux medicamens.

La seconde conclusion se rapporte aux vertus, & a deux parties. La premiere est, quand Mesué dit que les medicamens acres sont prompts en leur operation, & fort violens. La raison de cela est double; car l'on peut dire que cette promptitude depend de nostre chaleur naturelle, parce qu'elle les reduit incontinent en acte, à cause de la subtilité de leur substance. Ou bien nous pouuons dire que les medicamens acres sont fort penetrans, & plus violens par la force de la chaleur qu'ils possedent iointe à vne matiere subtile. La seconde est, que l'acrimonie fortifie les medicamens qui sont amers en leur action, ou autres qui sont de tardiue operation, & les rend plus actifs. Nous pouuons expliquer Mesué en cela. La verité est que les medicamens amers sont paresseux & tardifs à produire leurs effects, parce que leur matiere est crasse, pesante & terrestre : voyla pourquoy les medicamens acres en subtiliant & attenüant leur substance, esueillent leur vertu & les rendent plus actifs.

L'on pourroit icy obiecter qu'il y a des medicamens

camens amers qui ſont fort prompts & violens en leurs effects, comme la colochynte, qui eſt extremement amere. Mais ie dis à cela, qu'à la verité la matiere de la colochynte eſt amere & iointe à vne matiere aſſez legere & chaude ; toutesfois on la peut encore rendre plus actiue par l'aide des medicamens acres : ou bien nous dirons que Meſué parle des medicamens amers qui ont vne matiere craſſe, & de tardiue operation ſeulement.

MESVÆVS.

AMarum autem ſiccat, conſumit, vlcerat, aperit orificia venarum, hæmorragiam mouet, à putredine vindicat, terget, incîdit, torminoſum eſt, conturbat, reſoluit, attrahit, ſed tardiùs quàm acre, flatus diſſipat, ſitim excitat, valenter agit, ſed tardè, ſuáque craſſa ſubſtantia acre obtundit.

LE medicament amer eſt exſiccatif, conſumptif, vlceratif, ouurant l'orifice des veines, cauſant hemorragie : il preſerue de pourriture, il deterge, inciſe, & eſt torminatif, conturbatif, reſolutif, attractif, moins toutesfois que l'acre ; outre ce il eſt carminatif, & excite la ſoif. Son operation eſt forte & vigoureuſe, mais tardiue : il a vertu de reprimer par ſa ſubſtance craſſe, l'action de l'acre.

De la saueur amere.

Răchin. SElon la doctrine de Mesué & de tous nos Docteurs, la saueur acre, l'amere & la salée, dependent toutes trois de l'excez de la chaleur. Galien explique fort bien cela *au chap. 18. du 4. liu. de simp. facult.* Les saueurs acres, dit-il, sont extremement chaudes, & apres icelles les ameres. Bien est vray qu'outre l'excez de la chaleur, il y a encores d'autres differences entre ces deux saueurs, car les medicamens amers ont plus de seicheresse, & plusieurs acres plus d'humidité, qui empesche leur violence; & voyla pourquoy l'on en peut manger, comme des oignons, des aulx, des porreaux: mais pour ceux qui sont vrayement amers, ils ne sont pas propres pour la nourriture, veu qu'il n'y a que les choses douces qui nourrissent. Nous disputerons par apres asçauoir si tous les medicamens amers sont chauds: maintenant il faut sçauoir que selon Galien & Auerroës, il y a double amertume. L'vne est chaude & seiche, qui depend d'vne chaleur bruslante & subtile, interne ou externe, comme l'on void au miel bruslé par le feu, par la vieillesse ou par le Soleil, lors que les parties terrestres, & neantmoins accompagnées de quelque tenuité ont esté bruslées: & aux fruicts doux qui sont rendus amers par pourriture, & des amandes ameres rancies. L'autre est froide & seiche par congelation, comme luy remarque à l'opium, & aux fruicts verds & noueaux, qui sont premierement amers, & puis styptiques, & puis aigres, & finalement doux.

Ces

Ces choses estans supposées, nous pouuons venir au texte de nostre bon Mesué, lequel ie diuiseray en deux conclusiõs. La premiere sera des vertus de l'amertume aux medicamens, & l'autre de ses operations.

Pour la premiere, il dit que les medicamens amers sont desiccatifs, cõsumptifs, alterans, aperitifs, empeschans la pourriture, attractifs, detersifs, incisifs : ils excitent des bruits & des tranchées, & sont conturbatifs, apres ils sont excoriatifs, & font couler le sang : bref ils sont carminatifs, & chassent les vens. Il faut asteure examiner toutes ces vertus, & en proposer les causes. Premierement, les medicamens amers sont exsiccatifs, consumptifs, & alterans, parce qu'ils consument & resoluent l'humidité des parties & de l'estomac par leurs qualitez, qui sont chaleur & seicheresse. Apres, ils sont aperitifs par leur chaleur iointe à vne substance terrestre subtilisée & attenuée. Tiercement, ils preseruent de la pourriture en consumant les humiditez, qui seruent de cause à la putrefaction. En quatriesme lieu, ils attirent par leur chaleur forte : cette attraction toutesfois n'est pas si forte que celle des acres (parce que cette-cy est plus subtile,) bien est vray qu'elle est plus durable, d'autant qu'elle n'est pas si tost resolüe. En cinquiesme, ils sont detersifs, resolutifs, & incisifs par leur chaleur & subtilité. En sixiesme, ils causent des bruits & des tranchées à raison des vens qu'ils esleuent des humiditez corporelles par leur chaleur, & voyla pourquoy ils sont conturbatifs pour le flux de ventre, à cause qu'ils sont fascheux & desagreables à la nature. Outre ce ils sont

vlceratifs, lors qu'ils s'attachent aux tuniques des parties, & qu'ils les vlcerent par leur chaleur & acuité en faiſant ſortir du ſang. Finalement ils ſont carminatifs par leur chaleur, qui reſoult & chaſſe les flatuoſitez.

La ſeconde concluſion ſe rapporte aux operations de l'amertume. Meſué dit : l'operation d'vn medicament amer eſt tardiue, mais forte, que ſi on les meſle auec les acres, ils peuuent diminuer leur action : comme s'il vouloit dire. Les medicamens amers au reſpect des acres ſont tardifs; mais neãtmoins ils operent auec beaucoup de force, parce qu'ils ſont plus adherens aux parties. Apres, ils ont la puiſſance d'affoiblir la violence des acres, & de retarder leurs operations, & ce non pas par leur temperature, mais par leur ſubſtance terreſtre, laquelle leur ſert de bride. Et voyla pour ce qui regarde la ſaueur amere. Maintenant auant que de traitter de la ſalée, i'examineray la diſpute ſuiuante.

Aſçauoir ſi tous les medicamens amers ſont chauds?

Galien *au chap. 7. 9 19. & 22. du 4. des facult. des ſimpl.* Auicen. *au 2. de ſes canons*, Meſué en ce texte, & tous les Medecins & Philoſophes qui ont traitté de la nature des ſaueurs, s'accordent en ce iugement, que tous les medicamens amers ſont chauds. Toutesfois pour eſclaircir la verité de cette diſpute, je propoſeray pluſieurs raiſons & authoritez qui ſemblent contraires à cette maxime. Premierement l'opium eſt amer, & neantmoins il eſt tres-froid & narcotique. Donc, &c. Secondement, la cichorée, & la laictue ſont ameres & froides.

des, on les ordõne pour refraischir le foye & pour corriger son intemperature chaude. Donc, &c. Tiercement, les fruicts verds sont amers, & neantmoins froids selon leur acerbité & adstriction. En quatriesme lieu, ce qui resiste à la pourriture est froid, veu que ce qui la cause est chaud: or les choses ameres, selon Mesué, resistent à la pourriture. Donc, &c. En cinquiesme, ce qui est terrestre est froid: or les choses ameres sont terrestres. Donc, &c.

Nous au contraire estimons que les choses ameres sont chaudes, selon le iugement de Galien & de Mesué, & selon ce qui a esté dit cy-dessus. Or auant que de respondre aux raisons obiectées, ie proposeray les demonstrations suiuantes.

Des medicamens amers les vns sont simplement amers, & par excez, sans autre qualité separable qui domine en eux, comme la colochynte, l'absynthe Romain: les autres sont amers, mais leur amertume est tolerable, comme à l'absynthe Pontique. Il y en a d'autres qui ont vne petite amertume agreable à plusieurs, comme les oliues, les amandes ameres, les roses. Et c'est cette troisiesme amertume qui peut estre adiointe à tous autres temperamens, d'autant qu'il ne faut que petite portion de la grande amertume pour rendre vne grande quantité de matiere amere, comme l'on void à l'opium. *1. fond.*

Les medicamens vrayement amers ont trois proprietez. La premiere, que l'amertume seule domine, comme au fiel & à l'aloë, comme Galien propose. La seconde, que l'amertume soit iointe à la siccité & asperité. Et la troisiesme, que les *2. fond.*

choses ameres ne puissent pas nourrir. Voyla les conditions requises aux vrays amers : car il y en a d'autres qui sont amers, & ne les ont pas, comme la laictue, la cichorée, l'opium, &c.

Nous pouuons donc conclurre que les medicamens vrayement amers sont chauds. Et quant aux raisons proposées, ie respons à la premiere & à la seconde, que ce ne sont pas là des medicamẽs amers qu'au second ou troisiesme degré, & non pas au premier, qui doiuent auoir les conditions proposées. Et pour les fruicts aussi ils n'ont pas la siccité & chaleur adiointe, & ne sont pas du premier rang. A la quatriesme ie dis, que c'est par la siccité naturelle plustost que par la froidure. Finalemẽt ie dis à la cinquiesme, qu'il y a de la chaleur meslée parmy la substance terrestre des medicamens amers. Donc les medicamens amers sont chauds.

MESVÆVS.

SAlsum verò incîdit, terget, tenuat, liquat, mordet, à putredine vindicat, conturbat, subuertit ventriculum, & ad vomitum impellit, siccat, sitim excitat, asperat, & purgat radendo, aperit, & hæc omnia opera imbecillia & tarda efficit : ob hæc, suámque mediocrem substantiam, omnia imbecilliter, & tardè soluentia roborat.

Le

LE medicamẽt salé est incisif, detersif, attenuatif, liquefiant, mordicant, il preserue de la putrefaction, il trouble, & renuerse l'estomac, & excite le vomissement, il desseiche, & excite la soif, il irrite & purge en raclant les boyaux, il ouure. Toutes ses operations sont lentes & foibles : sa substance est mediocre : il excite & esueille la vertu des purgatifs qui sont foibles & tardifs.

De la saueur salée.

GAlien *au 21. chap. du 4. liu. des facultez des medicam.* dit que la saueur salée approche fort de la nature de l'amere, parce que toutes deux sont terrestres & chaudes : bien est vray qu'elles different en particulier selon plus ou moins ; car encores qu'en general elles soient de complexion chaude, neantmoins la saueur salée n'est pas de si grande actiuité en sa chaleur que l'amere, ny mesmes en sa siccité, à raison des parties humides qui sont meslées en la substance des corps salez : veu que le sel est faict d'eau marine, ou bien d'autre battüe & cuite. Apres, la matiere des choses ameres est plus tenüe, & celle des salées plus crasse. Or en la saueur salée il y a plusieurs degrez, selon l'estat de la substance terrestre, & selon la domination de la chaleur. Les medicamens qui sont plus laxes, plus friables & tenües, & plus chauds, sont plus salez que non pas ceux qui sont plus durs, plus denses, & plus terrestres, comme nous voyons aux sels fossiles. Aristote *en ses Meteores* dit *Rãchin.*

que la salure prouient de la mixtion de quelque matiere seiche & terrestre, indigeste & bruslée, auec l'humidité. Et voyla pourquoy l'vrine & la sueur sont salées ; & les lessiues aussi. La salure est vne saueur necessaire aux alimens (encor que tout alimẽt porte son sel naturel,) tant pour dõner goust aux viandes, que pour empescher leur putrefaction : pour les medicamens nostre Mesué en parle en ce traicté, & propose les vertus & les operations de la saueur salée. Nous l'enseignerons en deux conclusions. La premiere est telle.

Les medicamẽs salez, dit-il, sõt incisifs, abstersifs, subtiliatifs, liquefactifs, mordicans, preseruatifs de pourriture, conturbatifs & subuersifs, preparatifs pour le vomissement, exsiccatifs, alterans, exasperans, & mundificatifs auec abrasion : finalement aperitifs. voyla les vertus des choses salées. Premiement ils sont chauds & detersifs, subtilians par leur chaleur, & par la tenuité de leur substance; liquefactifs par leur chaleur & humidité grasse : ils preseruent de la corruption, par consumption de l'humidité, qui est mere de pourriture. L'on pourroit obiecter là dessus, que cette qualité domine aux choses salées pour estre faictes d'eau marine: mais il faut dire qu'elle demeure comme consumée, & soubs la force de la chaleur & seicheresse. Quartement, ils sont conturbatifs, parce qu'ils picquent l'estomac par leur acrimonie. En cinquiesme lieu, ils preparent l'estomac au vomissement en l'irritant & affoiblissant. En sixiesme lieu, ils alterent, & desseichent par la consumption de l'humidité, & par l'eschauffement. En septiesme, ils sont exaspe

Obiect.
Respõse.

exaſperans à cauſe de l'inégalité qu'ils produiſent aux parties : mundificatifs, & mordicatifs auec raclure, par leur tenuité & ſeichereſſe. Finalement, aperitifs par la tenuité de leur ſubſtance.

La ſeconde concluſion eſt pour les operations. Meſué dit ; les operations des medicamens ſalez ſont tardiues & debiles. Cela ſe doit entendre à comparaiſon des autres qui ſont plus prompts & plus forts : ce qui depend de ce que la matiere des medicamens amers eſt plus ſubtile, & celle des ſalez plus terreſtre & plus craſſe, c'eſt pourquoy leur operation en eſt plus debile & plus tardiue. Apres il dit que la ſubſtance des medicamens ſalez eſt mediocre. Cela ſe doit entendre, parce que c'eſt vne matiere moyenne entre celle qui eſt vrayement terreſtre, & l'autre qui eſt aigueuſe. Finalement il dit que la ſaueur ſalée fortifie les purgatifs pareſſeux & tardifs. Cela ſe fait par ſtimulation & mordication, d'autant que la ſalure irrite la faculté expultrice. Voyla pour la ſaueur ſalée.

MESVÆVS.

VNctuoſum item lenit; lubricat, laxat, mollit, abominabile eſt, & nauſeabũdum, flatus gignit, obſtruit. Hæc omnia imbecilliter & tardè perficit, ſuáque mediocri ſubſtantia, acre, amarum, ſalſum reprimit.

LA ſaueur onctueuſe témoigne que les medicamens ſont lenitifs, relaxatifs, remollitifs, deſagreables à l'eſtomac & vomitifs : meſmes qu'ils

multiplient les vens, & ſont opilatifs. Toutesfois ſes effects ſont foibles & tardifs. Le propre des choſes onctueuſes eſt de retarder & reprimer l'action des acres, ameres, & ſalées.

De la ſaueur onctueuſe.

Răchin. NOus auons traitté cy-deſſus ſuiuant la doctrine de Meſué, des trois premieres ſaueurs qui dependent de la chaleur, comme de leur principe eminent; telles ſont l'acre, l'amere, & la ſalée: maintenant ſuiuans touſiours le texte de noſtre Docteur, nous auons à traitter de celles qui dependent d'vne temperature, ou pour mieux dire d'vne chaleur temperée, telles ſont la ſaueur onctueuſe, la douce & l'inſipide. Meſué les diſtingue entre elles, & neantmoins il ſemble que Galien confonde les deux premieres *au chap.* 10. *du* 4. *liu. des facul. des ſimpl. medic.* car il dit. Les choſes graſſes ſont de la nature des douces, parce qu'elles nourriſſent, comme le beurre, l'huile, & les autres choſes onctueuſes. Nous pouuons reſpondre à cette authorité, que la douceur a grande latitude, & que generalement parlant, comme Gal. dit *au chap.*9. *du* 4. *liu. des facul. des ſimpl. medic.* la ſaueur onctueuſe peut eſtre comprinſe ſoubs la douce, & auſſi beaucoup d'autres ſaueurs qui ſont agreables au gouſt, comme celle du vin, du pain, & des viandes: mais à proprement parler la ſaueur onctueuſe eſt differente de la douce, non ſeulement aux alimens, mais auſſi aux medicamens. Et voyla pourquoy Meſué fait bien de les diſtin

distinguer. Or il faut noter que la saueur onctueuse est de nature chaude & humide, à raison d'vne humidité non aigueuse, mais aërée. Voyla pourquoy les choses grasses sont aisément inflammables au feu, & neantmoins au goust elles ne font aucune notable, ou fort sensible impression. Nostre Mesué propose les vertus & les effects des medicamens onctueux. Il dit qu'ils sont lenitifs, lubrificatifs, relaxatifs, & remollitifs. Tous ces quatre effects dependent de l'humidité oleagineuse & grasse d'iceux. Apres il dit qu'ils sont abominatifs, & nauseatifs : la raison est, parce qu'ils relaschent & mollifient l'orifice superieur de l'estomac par leur humidité grasse. Et de faict aux vomitoires nous mettons des choses oleagineuses, comme l'huile, le beurre. En troisiesme lieu, ils produisent des vens, à cause de la grande humidité accompagnée d'vne petite chaleur, qui les peut produire, & non pas chasser. Finalement, ils sont opilatifs, d'autant qu'ils bouchent les passages par leur humidité grasse & onctueuse.

Apres que Mesué a proposé les vertus des medicamens onctueux, il parle de leurs operations, & dit qu'ils operent auec foiblesse & tardiueté. Cela depend à mon aduis de l'imbecillité de leur chaleur, car les choses humides n'ont pas beaucoup d'action, & sont plus propres pour patir que pour agir. Par apres il dit que les medicamens onctueux sont propres à reprimer l'action violente & prompte des acres, amers, & salez, à raison de leur substance mediocre. Nous pouuons dire que cela peut arriuer pour deux causes. La premiere est, parce qu'ils humectent la substance

seiche de ces medicamens là, & par ce moyen ils l'affoiblissent. L'autre est, d'autant que l'onctuosité sert de bride à leur violence: & voyla pourquoy l'on a accoustumé d'oindre auec l'huile violat ou d'amandes, le scammonée, le mezereum, la catapuce, l'euphorbe, la colochynte, & autres.

MESVÆVS.

DVlce lauat, lenit, obstruit, flatulentum est: omnia autem hæc præstat imbecilliter, nec citò, nec tardè, sed in horum medio; acre autem amarum, salsum quoque reprimit: sed insipidum roborat.

CE qui est doux, est lauatif, lenitif, opilatif, & flatulent: bien est vray que les effects en sont foibles & mediocres, entre les prompts & les tardifs. La douceur reprime l'acrimonie, l'amertume, & la salure, mais elle fortifie l'insipidité.

De la saueur douce.

Rãchin. ENtre toutes les saueurs la douce est la plus agreable au goust, & la plus naturelle pour la nourriture. Voyla pourquoy l'on dit communément qu'il n'y a que les choses douces qui nourrissent: & de faict le laict est doux, le sang est doux, qui sont les deux derniers alimens: car auant que les viandes que nous prenons, de quel goust qu'elles soyent, nourrissent, il faut qu'elles

ſoyent dulcifiées par les coctions. Voyla pourquoy les choſes ameres ſont inutiles pour la nourriture, parce qu'elles ne peuuent pas changer de gouſt.

L'on pourroit diſputer icy contre cette doctrine, parce qu'il y a des choſes ameres qui nourriſſent outre les douces, & que meſmes le gouſt amer en demeure à la chair des animaux ; car les moutons qui mangent les oliues, & les eſtourneaux ont leur chair amere, meſmes le gouſt du geneure demeure aux griues, & aux lapins : toutesfois cette queſtion n'eſt pas de noſtre matiere. C'eſt aſſez que nous ſçachions que les choſes douces ſont plus propres, & plus naturelles pour la nourriture, que non pas les autres. Galien dit que la douceur témoigne vne chaleur, *en ſon chap. 9. du 4. liure des facult. des medic,* & neantmoins la pluſpart tiennent que les choſes douces ſont temperées. A cela nous pouuons dire, qu'à la verité il y a pluſtoſt de la chaleur aux medicamens doux, que non pas vne temperature, c'eſt à dire, vne égalité de qualitez, comme l'on void au miel, au ſucre, &c. mais neantmoins cette chaleur eſt ſi moderée, qu'elle merite pluſtoſt le nom de temperature que de chaleur. Les medicamens peuuent eſtre doux en pluſieurs façons. Premierement par leur propre chaleur naturelle, comme le miel, le ſucre: les autres par vne chaleur eſtrangere, comme le vin cuit : les autres acquierent de la douceur par la maturation, comme les fruicts : les autres par la chaleur du Soleil, comme les raiſins & paſſerilles ; les autres par la coction artificielle, comme les viandes : les autres par ebullition, comme le vin.

Or il faut noter qu'il y a pluſieurs degrez de dou

douceur aux alimens, & aux medicamens. Les vns sont doux en perfection, comme le sucre, & le miel : les autres moins doux, comme le vin cuit, les fruicts : les autres encore moins, comme les viandes & le vin : les autres ont vn goust agreable, qui se peut dire doux largement ; car la douceur a vne grande latitude. Maintenant nous pouuons venir au texte de nostre Mesué.

Il dit premierement que les medicamens doux sont lauatifs, lenitifs, opilatifs, & venteux. Il semble qu'il y aye de la faussété, & de la contrarieté en ce texte : car premierement les medicamens doux ne peuuent pas estre purgatifs, ny causer ces accidens, veu qu'ils sont si agreables à la nature: apres, comment est-il possible qu'vn mesme medicament puisse estre lauatif, & opilatif, veu que ce sont des actions contraires? A cela nous respondons que la douceur est bien agreable pour ce qui regarde les alimens : mais pour les medicamens, ils ont d'autres actions qui empeschent l'operation de la douceur, si bien qu'ils ne restent pas de purger. Mesué dit qu'ils sont laxatifs, c'est à raison de leur humidité : & pour l'opilation, elle est accidentaire, car c'est d'autant que le foye & la ratte qui desirent & ayment le doux, l'attirent auec auidité, si bien qu'ils en demeurent opilez ; mesmes parce que d'ordinaire les medicamens doux sont adherens à vne substance crasse & humide, propre pour opiler. L'on pourroit excepter le miel & le sucre, parce qu'ils passent plus librement que les autres, à raison de la leuité de leurs parties. Quant aux vens, ils sont produits par la chaleur temperée, & humidité abondante des medica-

mens

mens doux, comme nous auons dit cy-dessus des onctueux.

Finalement Mesué propose les operations, & dit que les operations de ces medicamens doux sont debiles & foibles. La raison de cela est, parce que cette saueur estant amie de nature ne l'irrite pas, & n'agit pas contre elle. Et voyla pourquoy l'on mesle des choses douces auec les medicamens purgatifs, pour empescher leur violence. Apres il dit qu'ils operent moyennement entre les violens & les tardifs. Finalement il propose que les medicamens doux fortifient les insipides, parce qu'ils les eschauffent, & qu'ils repriment l'action violente des acres, amers & salez, à cause qu'ils les rendent vn peu amis de la nature.

MESVÆVS.

INsipidum denique lubrificat, flatulentum est, obstruit, densat, congelat, calorem extinguit, & hæc omnia tardè & debiliter: sua tamen substantia mediocri, acre, amarum, salsum, acidum reprimit.

LEs choses insipides sont lubrificatiues, flatueuses, opilatiues, inspissatiues, congelatiues, refrigeratiues; foiblement neantmoins, & auec tardiueté: bien est vray que par le moyen de leur substance mediocre ils repriment l'acrimonie, l'amertume, la salure, & l'acidité.

De la saueur insipide.

Rachin. L'On pourroit icy taxer Mesué de ce qu'il traitte de l'insipidité parmi les saueurs, veu que c'est vne priuation totale de cette qualité. Objectiõ. Nous ne voyons pas aux autres que la priuation de la couleur, ou de l'odeur puisse indiquer quelque chose : si bien qu'il semble pour conclurre, que ce qui n'est pas, ne sçauroit tenir vn rang actuel parmi les choses qui existent. A cette objection nous pouuons respondre que l'insipidité Response. n'est pas proprement ou vrayement vne saueur, ny aussi vne totale priuation : mais pour iuger de la temperature des autres saueurs, il faut premierement que la langue sçache que c'est qu'insipidité, car par vn contraire l'on iuge des autres. Mesué traitte de cette saueur abusiuement, apres la douce, & luy baille des vertus & des operations, qui est vn témoignage que ce n'est pas vne parfaite priuation. Or en l'insipidité, l'humidité domine fort auec vne legere froidure : & de faict les choses aigueuses, comme l'eau, sont insipides. Cela depend de ce que telle humidité n'a pas esté digerée, cuite, ny meslée par la chaleur auec aucune matiere seiche & terrestre, comme l'on void au semperuiuum, & au pourpier. Le goust nous fait iuger que cette fausse saueur ne fait pas aucune insigne impression à la langue, à cause de son humidité indigeste : si bien qu'elle agit comme n'agissant pas. L'onctueux non plus n'est pas fort sensible, neantmoins ces saueurs different en ce que l'onctueux a son humidité aërée, & l'insipide aigueuse. Nostre

Mesué

Mesué dit que les medicamens insipides sont lubrificatifs, venteux, extinctifs, opilatifs, & inspissatifs ou incrassans. Toutes ces vertus dependent de la grande humidité aigueuse, sans toutesfois excez de froidure : car par l'humidité ils sont glissans, ils produisent des vens, ils opilent, ils esteignent la chaleur : bref ils incrassent les matieres. Ces medicamens sont tardifs en leurs operations, à raison de leur humidité qui n'a pas de force; apres ils brident l'action violente de ceux qui sont amers, acres, salez, & aigres, par leur substance aigueuse, qui est mediocre, c'est à dire, ny trop crasse, ny trop tenüe.

MESVÆVS.

Stypticum intrò cogit, densat, repellit, roborat, diuisa glutinat, tardè & imbecilliter agit, suáque substantia crassa prædicta omnia obtundit, quibus acre, amarum, & salsum vires addunt.

Ce qui est styptique, est coarctatif ou condensatif, repercußif, roboratif, & agglutinatif. Les effects en sont foibles & tardifs: & par sa substance crasse il retarde & reprime toutes les choses que l'acrimonie, l'amertume, & la salure aiguisent & fortifient.

De la saueur styptique, acerbe ou austere.

Comme il y a des saueurs qui témoignent l'excez de la chaleur aux medicamens, aussi Rächin

au contraire s'en treuue-il d'autres qui monstrent vne notable domination de la froidure; telles sont la saueur styptique, & l'aigre. Nostre bon Mesué en parle apres les autres, & monstre les vertus & les operations de ces deux qualitez. Or pour donner iour à sa doctrine, je proposeray ce qu'il faut sçauoir de la generation, & de la nature de la saueur styptique, auant que de traitter de l'aigre: & puis ie viendray à l'explication du texte. Nous deuons donc noter que la saueur styptique depẽd, & est fondée sur vne substance terrestre & grossiere: & bien que la saueur amere depende de mesme matiere, neantmoins elles different en deux. Premierement en ce que la siccité terrestre est iointe à la chaleur en la generation de l'amertume, & à la froidure en celle de la stypticité: & puis la substance des medicamens amers est plus subtile, & comme bruslée, & l'autre plus grossiere, & comme congelée.

Nos Docteurs font deux differences de saueur styptique, qui ne differẽt que selon plus ou moins. La premiere, disent-ils, est acerbe, comme celle du cyprez, du rhus obsoniorum, de l'alum, des galles: & celle-cy est exasperante, c'est à dire, resserre les leures, la langue & la bouche auec rudesse & asperité. L'autre est austere, comme celle des fruicts qui ne sont pas encore meurs: ce que nous voyons aux coings, aux poires, & pommes; cette-cy n'est pas si forte que la premiere.

Galien *au chap. 8. du 4. liu. des facult. des simpl.* philosophe sur la saueur styptique. Vn corps acerbe, ou styptique, dit-il, qui est froid & terrestre, se peut despoüiller de sa stypticité en trois façons.

La

La premiere est par l'action de la chaleur, lors qu'ils viennent doux en s'eschauffant, comme les chastaignes. La seconde est par humectation, comme nous voyons aux poires d'hyuer, qui perdent leur acerbité, & se changent en douceur, lors que l'humidité par maturation destrempe les parties crasses & terrestres : que si les parties estoyent tenües, l'aigreur s'introduit, car le froid subtil engendre l'aigreur, comme aux grenades. La troisiesme est, lors que la chaleur & l'humidité agissent également : car adonc l'humidité aigueuse se tourne en douceur, comme aux pommes, & l'aërée en saueur grasse & onctueuse, comme aux noix, noisettes, &c. Par cette demonstration de Galien nous pouuons iuger de la nature des fruicts verds, & connoistre pourquoy par leur progrez les vns se doucissent, les autres s'aigrissent, aucuns demeurent austeres, les autres acerbes, les autres gras & oleagineux : & finalement pourquoy il y en a de saueur mixte, acerbe & douce, grasse & austere, &c.

Maintenant c'est assez philosophé, il faut veoir ce que nostre Mesué propose des vertus & des operations de la saueur styptique. Les medicamés styptiques, dit-il, sont coadunatifs, condensatifs, repercussifs, roboratifs, consolidatifs, & inspissatifs. voyla les vertus. Premierement ils sont coadunatifs, c'est à dire, coarctatifs, d'autant qu'ils vnissent les humeurs, les esprits, & les parties, par leur substance terrestre, & par leur qualité froide & seiche. Les autres vertus dependent de ces mesmes causes ; car la condensation, repercussion, inspissation, n'ont pas d'autres principes que la froi-

dure & la ſeichereſſe iointes à vne matiere terreſtre. Pour l'agglutination & conſolidation, c'eſt à raiſon de l'adſtriction.

L'on pourroit icy obiecter qu'il y a beaucoup de fruicts & de medicamens ſtyptiques, auſquels l'humidité abonde fort, & que par ce moyen la terre ne domine pas, comme aux pommes, poires, coings. Mais ie reſpons à cela, que telle humidité eſt congelée, & que la terre luy donne cette vertu ſtyptique ; car l'humidité d'elle-meſme n'auroit pas cette proprieté.

Apres que Meſué a parlé des vertus, il propoſe les operations. Les actions des ſtyptiques, dit-il, ſont debiles & tardiues ; cela depend de leur ſubſtance craſſe & terreſtre : car nous voyons au contraire que celle qui eſt tenüe & ſubtile, eſt de prõpte operation. Si bien qu'il ne faut pas accuſer ſimplement la froidure, comme quelques vns ont voulu. Apres il dit que les medicamens ſtyptiques retardent les actions de ceux qui ſont acres, amers, ou ſalez : cela depend de la craſſitude de leur ſubſtance. Vola pourquoy l'on meſle les ſtyptiques auec les ſuſdits pour reprimer leur action. C'eſt ce que nous auions à dire ſur la ſaueur ſtyptique, ſelon la doctrine de Galien, d'Auicenne, & de Meſué : maintenant il faut traitter de la ſaueur aigre.

MESVÆVS.

ACidum penetrat, aperit incîdit, diuidit, tenuat, terget denſa, aſperat, extinguit calorem, citò agit hæc opera: ſed in

medio

medio valentium & imbecillium est; sua denique substantia tenui acre obtundit, dulci & insipido vigorem addit.

CE qui est aigre, est penetrant, aperitif, incisif, diuisant, attenuatif, detersif, exasperant, il est extinctif de la chaleur: les effects en sont prompts, mais ils paroissent moyens pour la force, entre les violens & les foibles. Finalement par la tenuité de leur substance ils abbaissent la vertu des medicamens acres, & donnent force aux doux, & aux insipides.

De la saueur aigre, & de ses vertus & operations.

IL nous reste la derniere des saueurs à descrire, sçauoir est l'aigre ou acide, telle que l'on gouste au vinaigre, au ius de citron, d'orange, à l'oseille, au verjus, aux grenades, & autres semblables. Cette saueur fait vne notable impression à la langue, & qui ressent quelque violence, sans toutesfois aucun sentiment manifeste de chaleur: car elle est mordicante, exasperante & penetrante. Gal. *au chap. 12. du 4. liu. des facul. des simpl. medic.* & ailleurs, dit que l'aigreur prouient & depend d'vne froidure à raison de l'aquosité: vray est que parfois l'humidité domine soubs la froidure, autrefois la siccité, à cause d'vne legere terrestreité. Or cette aigreur se peut engédrer doublement: sçauoir est, ou par la froidure naturelle, comme au ius du citron, ou par expiration de la *Rãchin.*

 chaleur

chaleur naturelle ; comme au vinaigre.

Ie ne me veux pas amuſer icy ſur la nature, & ſur la generation de la ſaueur aigre,ce ſera pour la queſtion ſuiuante. Il faut veoir & propoſer maintenant ce que Meſué dit des vertus & des operations des choſes aigres , affin que par apres noſtre diſpute ſoit plus intelligible. Il dit que les medicamens aigres ſont penetratifs,aperitifs,inciſifs, diuiſifs, ſubtiliatifs, inſpiſſatifs, exaſperatifs, abſterſifs, & extinctifs. voyla les vertus & les effects qu'il propoſe.En quoy il ſemble y auoir de la contradiction : car l'inſpiſſation , & l'extinction ſont effects de la froidure qui cõdenſe & eſtreint; au contraire,la penetration,l'apertion,l'inciſion,la deterſion , & les autres,ſont effects dependans de la chaleur. Toutesfois nous diſons à cela qu'il n'y a pas de contradiction , d'autant que la froidure, iointe auec vne ſubſtance tenüe & ſubtile , peut eſtre la cauſe de tous ces differens effects ſoubs diuers reſpect,comme l'on pourra mieux iuger par la demonſtration ſuiuante.

Premierement les choſes aigres ſont penetrantes par la ſubtilité de leur ſubſtance : aperitiues par la tenuité de leurs parties aigueuſes , & non pas par aucune chaleur : inciſiues à raiſon des humeurs viſqueuſes qu'elles attenuent : diuiſiues par ſeparation & departement des parties , auſquelles les humeurs eſtoient adherentes : ſubtiliatiues des humeurs craſſes & groſſieres par leur tenuité:inſpiſſatiues à raiſon de leur froideur qui eſpeſſit & condenſe : exaſperatiues par l'inégalité qu'elles cauſent aux membres , & ce en deprimant , ou eleuant,car de cette façõ elles ſont rendues comme

me raboteuſes : abſterſiues,en oſtant les humeurs viſqueuſes qui ſont dans les poroſitez des parties. Finalement extinctiues de la chaleur,par leur froidure & humidité.Voyla toutes les vertus des choſes aigres ſelon la doctrine de Meſué, par où il eſt notoire que la chaleur ne domine pas en l'acidité, encor que les effects en donnent quelque faux ſemblant.

Apres les vertus noſtre Docteur propoſe les operations. En premier lieu il dit que les operations des medicamens aigres ſont promptes, & neantmoins mediocres. La promptitude depend de la mordication, car ils irritent par leur acrimonie la faculté expultrice : bien eſt vray que cela ſe fait auec moderation, c'eſt à dire, ſans violence, & ſans langueur ou pareſſe d'action.

Apres il dit que les choſes aigres repriment par la ſubtilité de leur ſubſtance, l'action des choſes acres. Il ſemble que noſtre Meſué ſe trompe en cela, car au contraire la tenuité des choſes aigres deuroit fortifier & augmenter l'action des choſes acres, qui ſont chaudes & tenües,ſuiuant ce qui a eſté dit cy-deſſus. Toutesfois il me ſemble qu'il faut dire à cela,que les choſes aigres temperent les acres par leur froidure & humidité,car autrement la ſeule ſubtilité de leur ſubſtante ne ſeroit pas ſuffiſante.

Finalement noſtre Docteur dit que l'aigreur fortifie l'action des choſes douces & inſipides : cela ſe fait à mon aduis par mordication,car la douceur eſtant trop amiable à nature, a beſoin de l'aigreur, pour eſueiller la faculté expultrice,& pour l'inciter à l'expulſion ; car autrement les choſes

douces sont foibles pour la purgation. Voyla ce qu'il faut sçauoir pour entendre le texte de nostre Mesué : maintenant il faut venir à la dispute de cette matiere.

Asçauoir si la saueur aigre depend de la froidure, ou bien de la chaleur ?

IL est tout certain par la doctrine generale de tous nos Docteurs, que les saueurs dependent des premieres qualitez, & de la mixtion de la matiere elementaire entant que seiche & humide: mais pour les causes & les principes dominans apres leur generation, ils ne sont pas aisez à reconnoistre. Ie dis cela pour l'entrée de la question proposée, laquelle semble fort aisée d'abord, mais la recherche fera reconnoistre la difficulté de sa resolution. Tous nos Medecins Grecs, Arabes, & Latins s'accordent en cela, qu'ils estiment que la froidure est le principe, & la cause dominante en la saueur aigre ; & neantmoins il semble que la raison soit directement contraire à leur doctrine. C'est à nous maintenant de faire veoir ce qu'il faut croire sur ce differend. Or pour l'entrée ie presenteray les authoritez, & les raisons de ceux
1. opin. qui rapportent l'aigreur plustost à la chaleur que non pas à la froidure.

1. rais. Par la doctrine de Galien *au liu. de facult. simpl.* les medicamens penetrans, acres, mordicans, incisifs, diuretiques, detersifs, sõt chauds, veu que tous ces effects dependent de la chaleur, & non pas de la froidure ; car le propre de la chaleur est de penetrer, inciser, ouurir, & deterger: au conrraire de la froidure, qui est de constiper, restreindre, &c.

Or est-il que les medicamens aigres sont acres, penetrans, detersifs, diuretiques, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus par la doctrine de Mesué. Donc il s'ensuit que les medicamens aigres seront chauds, & non pas froids.

La dissolution des pierres & des metaux, est vn effect de la chaleur, & non pas de la froidure. Or est-il que le vinaigre dissoult les metaux, comme il est notoire, & le ius de citron les perles & les porcelaines. Donc ce sera par vne chaleur. *2. rais.*

Toutes choses retiennent le naturel de leurs principes, selon les Philosophes. Or est-il que le principe du vinaigre est chaud, comme il est notoire, sçauoir est le vin. Donc le vinaigre conseruant cette naturelle qualité demeurera chaud. *3. rais.*

Les medicamens odorans, & qui seruent à la penetration des autres, sont chauds. Or le vinaigre fait ces effects, car il est fort odorant, & subtil, l'on le mesle aux epithemes pour faire penetrer les medicamens. Donc il sera chaud. *4. rais.*

Galien *au chap. 13. du 4. liu. des facul. des simpl.* dit que les vins se conseruent l'hyuer par la froidure, & que l'esté ils s'aigrissent par la chaleur. Donc la chaleur sera la cause efficiente de l'acidité. Et de faict l'on expose les phioles du vinaigre au Soleil, pour l'aigrir d'auantage. *5. rais.*

Nous autres au contraire estimõs auec tous nos Docteurs, que l'aigreur depend de la froidure, & non pas de la chaleur, c'est à dire, que les medicamens aigres sont froids, & non pas chauds, d'autant que l'aigreur ne recõnoist pas la chaleur pour principe, à raison de son aquosité, & que par l'experience mesme cette opiniõ est la plus veritable. *2. opin.*

C'est l'aduis de Galien *en ses liu. de facul. simpl.* d'Auicen. *au 2. canon du 1. traicté*, là où il dit qu'encores que les medicamens aigres soyẽt moins froids que les styptiques, neantmoins ils refroidissent d'auantage à cause de la tenuité & subtilité de leur matiere. Apres Mesué dit que les choses aigres sont inspissatiues & extinctiues de la chaleur, ce qui ne pourroit pas estre, si elles n'estoiẽt fort froides. Finalement le mesme Mesué escrit que les choses aigres repriment la violence des acres, ce qui ne se peut faire que par froidure. Or pour esclaircir la verité de cette matiere, je proposeray les deux fondemens suiuans.

1. fond. Il y a deux differences de saueur acide; l'vne est simple & naturelle, comme celle du ius de citron, de l'orange, de l'oseille, & du verjus auant la maturation: l'autre est acquise & accidentaire, accompagnée d'acrimonie estrangere, cõme celle du vinaigre. La premiere aigreur depend d'vne froidure aigueuse, indigeste, & qui n'est pas bien meslée auec le suc terrestre. L'autre depend de deux substances: l'vne est aigueuse & froide, l'autre est ignée & chaude, tenüe & subtile, comme au vinaigre, à raison du changement, qui se fait du doux en aigre par pourriture, laquelle mesme luy donne & luy acquiert de l'acrimonie.

2. fond. Le vinaigre se peut dire & croire chaud & froid, à raison de deux differentes substances, qui logent deux contraires qualitez. La premiere est celle qui le rend penetrant par son odeur, & par sa violence, & qui luy fait produire les effects chauds qui ont esté proposez. La seconde est l'autre qui le rend astringent, repercussif, & qui luy

fait

fait arrester le flux de sang, & produire d'autres operations semblables. Par la putrefaction le vin perd sa chaleur naturelle, & se rend aigre, & froid : bien est vray qu'il s'introduit vne chaleur estrangere qui le rend chaud.

Apres ces fondemens, nous pouuons conclurre que la saueur aigre depend de la froidure, & non pas de la chaleur. Quant aux raisons proposées au contraire. *Concl.* *Respõses.*

A la 1. Ie respons ce que i'ay dit au chapitre precedent, que la penetration, incision, detersion, apertion des choses aigres dependent de la subtilité & tenuité de leur substance, & non pas d'aucune chaleur notable qui soit en eux, si ce n'est par consideration estrangere. *à la 1.*

A la 2. Ie dis que cette dissolution depend d'vne froideur acre & corrosiue, & de la tenuité de leur substance : bien est vray que pour les metaux le vinaigre doit estre distillé. Pour les perles & porcelaines, la dissolution est aisée, d'autant qu'elles sont engendrées d'vne humidité visqueuse & excrementeuse, si bien que le vinaigre, ou le ius de citron penetrent aisément leur substance. *à la 2.*

A la 3. & à la 4. Ie respons que le vinaigre est froid, mais qu'il se peut dire chaud à raison du vin qui est le principe, & de sa substance ignée qui est accidentaire. *à la 3. & 4.*

Finalement à la derniere ie dis que quand le vin s'aigrist en esté, c'est par vne chaleur immoderée : car la naturelle ou moderée le conserue. *à la 5.*

Donc la saueur aigre depend de la froidure.

Propter

MESVÆVS.

PRopter hæc, quæ medicamenta purgantia sunt solùm, & omnino acria, vt euphorbium, thymelæa, sunt maligniora, quàm synceriter amara, vt colochyntis, cucumer agrestis. In horum medio sunt acria simul & amara, vt scãmonium. Innocẽtiora his sunt acria simul & styptica, vt thymum, epithymũ. His adhuc mitiora, quæ amara simul & styptica sunt, vt rhabarbarum, absynthium, fumaria, aloë. In horum medio acria & amara, & simul styptica, vt stœchas. In summa, quanto medicamentum ab acri & amaro sapore recedit longiùs, tanto est benignius; quóque acris & amari medicamenti proportionem styptica substantia magis vincit, eo est sanius medicamentum. Saluberrima quoque sunt dulcia, vt cassia fistula, manna; & insipida, vt psyllij viscago: & dulcia simul & acida, vt pruna, tamarindi. Minus his salubria, dulcia & amara simul, vt violæ; meliora, quibus ad dulcedinem & amaritudinem accessit styptica substantia, vt rosæ; stypticitas enim medicamenta omnia purgantia reddit salubriora. Quibus autem naturâ deest salubre aliquid, ars naturæ imitatrix & ministra, id

ſufficere debet : quo autem modo, dicemus poſtea.

OR pour iuger des purgatifs par le moyen des ſaueurs, il faut ſçauoir que ceux qui ſont purement acres par excez, comme l'euphorbe, la thymelæa, ſont plus malings que ceux qui ſont purement amers par excez, comme la colochynte, le concombre ſauuage, dit aſinin. Ceux qui ſont amers & acres enſemblement, comme le ſcammonée, tiennent vn moyen rang entre ces deux-là. Ceux qui ſont acres & ſtyptiques, comme le thym & l'epithyme, ſont bien plus eſloignez de cette grande malignité. Et encore plus les autres qui ſont amers & ſtyptiques, comme le rhubarbe, l'abſynthe, le fumeterre, l'aloë. Il y en a de moyenne condition entre ces deux : ſçauoir eſt ceux qui ſont acres, amers & ſtyptiques tout enſemble, comme le ſtæchas. Finalement, tant plus vn medicament s'eſloigne de l'acrimonie & de l'amertume, tant plus il eſt bening: & lors que la ſubſtance ſtyptique domine la proportion de l'acre & de l'amere, les purgatifs en ſont plus ſalutaires. Quant aux purgatifs doux, ils ſont fort ſains, comme la caſſe, la manne ; & les inſipides auſſi, comme le mucilage du pſyllium: meſmes ceux qui ſont doux & acides enſemble, comme les prunes, & les tamarins. Mais ceux qui ſont doux & amers enſemble, comme les violes,

ne

ne ſont pas ſi ſalutaires. Que ſi la ſubſtance ſtyptique ſe trouue iointe auec l'amertume & la douceur, ils en ſont meilleurs, comme aux roſes. La raiſon eſt, parce que la ſtypticité rend tous les purgatifs plus ſalutaires. Et lors que les medicamens ſe treuuent exempts par nature des qualitez ſalubres, il leur faut ayder par art, veu que c'eſt le miniſtre, & l'imitateur de la nature. Ce qui ſe pourra eſclaircir cy-apres en ſon lieu.

Comment il faut reconnoiſtre les purgatifs bons des mauuais, par le moyen des ſaueurs.

Râchin. APres que Meſué a propoſé les vertus, & les operations des ſaueurs en general, il nous apprend en particulier les moyens pour diſcerner les purgatifs bons des mauuais, par leur conſideration. Or pour faciliter ſa doctrine, je la diuiſeray en concluſions, & en preſenteray les cauſes & les raiſons. La premiere concluſion ſera telle.

D'entre les purgatifs, ceux qui ſont purement acres par excez, comme l'euphorbe & le mezereum, ſont tres-dangereux: ceux qui ſont extrement amers, comme la colochynte & l'elaterium, le ſont moins: & ceux qui participent d'acrimonie, & d'amertume, ſont de moyenne nature entre les deux premiers, comme le ſcammonée.

Noſtre Meſué en cette premiere concluſion fait trois degrez des medicamens mauuais & dangereux, à raiſon des ſaueurs. Le premier degré ſe rapporte

porte à ceux qui sont bien fort acres, comme est l'euphorbe & le mezereum, à raison de leur chaleur excessiue & vehemente, d'autant qu'ils sont vlceratifs, & corrodent l'estomac, les boyaux, & bruslent les autres parties interieures. Le second degré est de ceux qui sont puremẽt amers, lesquels ne sont pas si dangereux que les premiers, (neantmoins ils doiuent estre suspects, d'autant qu'ils sont fascheux à la nature) parce qu'ils ne sont pas si chauds, ny si corrosifs, à raison de la substance terrestre, qui leur sert comme de bride. Tels sont la colochynte, & le cucumer asinin. Le troisiesme degré est de ceux qui ont vne moyenne nature entre les acres & les amers, comme le scammonée, lequel n'est pas si dangereux que l'euphorbe; mais il est plus maling que la colochynte: voyla pourquoy il tient l'entre-deux entre l'acre & l'amer. Et voyla pour la premiere conclusion.

La seconde conclusion est telle. Tant plus vn medicament est esloigné par declination de l'acrimonie, & de l'amertume, tant moins il est malicieux. Ceux qui sont styptiques auec acrimonie, sont assez salutaires, cõme l'epithyme, & le thym: que si la stypticité y est auec l'amertume, ils sont moins malicieux, comme au rhubarbe, à l'absynthe, & au fumeterre. Finalement ceux qui participent à l'acrimonie, amertume & stypticité tout ensemble, sont moyens entre les autres, comme l'escorce de citron, le semen contra, le stœchas.

Cette seconde conclusion a besoin d'explication pour estre entendue. Mesué nous apprend à reconnoistre la bonté, ou la malice des purgatifs par degrez. Premierement il propose sa reigle generale,

&

& apres il vient à la diuision. Tant plus vn medicament decline de l'amertume & de l'acrimonie, dit-il, tant plus il decline de la malice, d'autant que ces deux premieres saueurs sont offensiues, & ennemies de nostre nature: voila pourquoy les purgatifs qui en sont esloignez sont plus salutaires. Cela se doit entẽdre à raison des saueurs qui monstrent quelle est la substance, & la temperature des medicamens. Apres il dit que la stypticité iointe auec l'acrimonie, reprime & corrige sa violence, & rend les medicamens acres moins mauuais, ce que nous experimentons en l'epithyme. Que si la stypticité se treuue iointe auec l'amertume, les medicamens sont encore plus benings, & moins malicieux que non pas lors qu'il y a acrimonie, comme nous voyons au rhubarbe, & aux autres proposez, d'autant que l'amertume n'est pas si dangereuse, ny si fascheuse à la nature, comme l'acrimonie. Finalement les medicamens qui sont participans de l'amertume, de l'acrimonie, & de la stypticité, sont moyens entre les susnommez, comme le stœchas, la santonica. Il est vray qu'entre eux ils sont plus ou moins mauuais, selon la domination de la stypticité sur l'acrimonie, ou sur l'amertume.

La troisiesme conclusion est celle qui s'ensuit. Entre les saueurs des medicamens purgatifs, la douce est la plus salutaire, comme celle de la casse & de la manne: apres l'insipide, comme le mucilage du psyllium, la gomme de cerisier, d'amandier: puis la saueur qui est composée d'aigre-doux, comme les prunes & tamarins. En quatriesme lieu, celle qui est douce, amere & styptique, comme celle des roses: apres, celle qui est amere-douce, comme

me aux violes. Finalement il faut noter que l'adstriction ou stypticité est fort recommandable aux purgatifs. Voyla la troisiesme conclusion : il faut venir maintenant à l'explication.

Premierement la saueur douce aux medicamens est la plus benigne, parce qu'elle est plus temperée, & plus agreable à nature, suiuant ce qui a esté dit, & aussi pource que cette saueur est la bride de toutes autres saueurs qui excedent. Apres, l'insipide vient, qui n'a pas d'action violente, mais lente & tardiue: si bien que cette saueur n'offense pas beaucoup la nature. Mesué baille pour exemple le psyllium; ce qui n'est pas sans dispute, d'autant qu'il est estimé comme veneneux par Galien, & par Dioscoride, & par Matheole, tant par sa froideur que par sa substance. Toutesfois nous respondons que ces Docteurs ont descrit vn autre psyllium different de celuy duquel nous vsons, veu que l'experience nous fait veoir qu'il n'est pas veneneux, & que nous le mettons tous les iours en vsage sans danger.

La troisiesme saueur en rang, c'est l'aigre-douce, d'autant qu'elle est agreable par la douceur, & irritante par l'aigreur, comme aux pruneaux. La quatriesme, c'est la douce-amere & styptique, comme aux roses, car la stypticité & la douceur corrigent l'amertume : & puis l'amere-douce, comme les violes, qui sont plus mauuaises, parce qu'elles sont priuées de stypticité. Voyla pourquoy nostre Mesué conclud que tant plus vn medicament est styptique, tant plus il est bening. La raison est, parce que la stypticité ou adstriction bride & modere toute l'acrimonie & la violence des purga-

tifs, & empeſche par ce moyen leur nuiſance.

La quatrieſme concluſion eſt telle. Si les medicamens n'ont quelque qualité ou ſaueur ſalutaire de leur nature, il leur faut ayder par art, d'autant qu'il faut reparer par artifice, ce qui manque à la nature. Cette concluſion eſt raiſonnable, car de bailler ſans preparation les purgatifs qui n'ont aucune bonne ſaueur, ce ſeroit vouloir offenſer la nature à plaiſir. Donc pour empeſcher qu'ils ne l'offenſent, ou par purgation exceſſiue en diſſipant les eſprits, & relaſchant les veines, ou par leur mauuaiſe qualité, il les faut corriger par art, & leur ioindre des ſtyptiques, des aromatiques, & ſemblables, affin qu'ils puiſſent faire leur operation ſans nuiſance.

MESVÆVS.

EX colore autem ſecretio medicamenti benigni à maligno certa, & vniuerſalis ſumi nequit, quanquam ex accidenti in quibuſdam generibus ſit ordinata & ſcientifica, vt agaricus, colochyntis, turbith, alba ſunt præſtantiora, nigra malefica; ſcammonium ſubalbum, aut varium eſt bonum, nigrum verò malum; roſa exactè rubra, melior, & alia aliter, vt in ſimplicibus ſingulis docebimus. De his autem qualitatibus temperamentum ſequentibus, ſi plura requiris, lege philoſophiam naturalem.

Pour

Pour le regard des couleurs, nous n'en pouuons pas tirer vn certain & vniuersel iugement, qui puisse seruir à la distinction des medicamens benings des mauuais: par accident neantmoins leur consideration est certaine & necessaire en certains purgatifs: comme par exemple, l'agaric, la colochynte, & le turbith; les blancs sont les meilleurs, & plus salutaires que les noirs: le scammonée blanchastre ou de diuerse couleur est bon, & le noir mauuais, la rose rouge est estimée fort bonne: & ainsi des autres, comme il se peut veoir en l'election particuliere. Et quant à ces qualitez qui suiuent les temperamens, il faudra consulter les Physiciens pour en sçauoir d'auantage.

De la couleur des purgatifs.

Nostre Mesué semble contrarier en son texte, non seulement à la doctrine de nos fondateurs, en ce qu'il se veut seruir des couleurs des medicamens pour iuger de leur bonté, & de leur malice: mais aussi à la raison. Premierement Gal. *au chap. 3. du 2. liu. & au chap. 23. du 4. liu. des facult. des simpl.* dispute contre ceux qui veulent iuger des facultez des medicamens par le moyen des couleurs. La raison fauorise son opinion, d'autant qu'il y a des medicamens chauds, froids, secs, & humides, de semblables couleurs, comme il est notoire par l'experience. Voyla pour- *Răchin.*

quoy Galien se mocque de ceux qui croient la rose chaude, parce qu'elle est rouge, veu qu'il y a de choses rouges qui sont froides. Et puis, si la couleur indiquoit la temperature, il nous faudroit reconnoistre plusieurs contraires temperamens en vne mesme fleur : comme aux œillets, au marguerites, & autres qui sont diuersement colorées. C'est vn triste & fallacieux indice de la temperature, que la couleur : car il y a des medicamens blancs qui sont froids, comme la ceruse, l'argent vif, le coral blãc: & d'autres qui sont chauds, comme l'hellebore blanc, l'agaric : aucuns qui sont temperez auec mediocre chaleur, comme le sucre: des rouges il y en a de froids, comme le bol, les roses : & de chauds, comme le vin, le scylle, &c. & des noirs il y en a de froids & de chauds, comme l'hellebore noir, la casse, & les tamarins, & ainsi des autres.

Puis donc que le iugement des couleurs est si incertain, pourquoy est-ce que Mesué s'en veut seruir en la connoissance des medicamens bons d'auec les mauuais? A cela ie respons que luy mesme s'explique, quand il dit que l'on ne peut pas tirer vn iugement certain & vniuersel des couleurs, ny en establir vne science generale: mais l'on en peut iuger par accident en certains cas, c'est à dire, à raison de certaines especes de medicamẽs, comme quand nous disons que l'agaric blanc est meilleur que le noir: la colochynte blanche meilleure que la noire, la rose parfaictement rouge est plus salutaire que l'autre, & ainsi des autres. Voyla comme les couleurs peuuent seruir à l'election des medicamens par science particuliere, & non

pas

pas par vne connoissance reiglée & generale. Les Pharmaciés prattiquent cette distinction au choix des medicamens par la veuë, car elle leur est fort auantageuse pour l'election. Nous leur en laisserons l'vsage, & la practique, pour suiure nostre texte: bien est vray qu'il faut veoir si Mesué n'est point defectueux en ce qu'il dit pour le sentiment de l'ouye, au iugement des purgatifs.

Asçauoir si les Pharmaciens se doiuent seruir du sentiment de l'ouye, au iugement des medicamens purgatifs, bons & malings?

LEs esprits curieux se pourroient offenser en ce lieu, de ce que Mesué ne se sert que de quatre sentimens au iugement de la bonté ou de la malice des medicamens: sçauoir est de l'attouchement par les qualitez tactiles, de l'odorat par les odeurs, du goust par les saueurs, de la veüe par les couleurs, laissant à part le sentiment de l'ouye comme inutile. Et neantmoins l'experience nous fait veoir qu'il est necessaire au iugement de la casse: voyla pourquoy Mesué mesme cy-dessus dit que la casse qui sonne, n'est pas si bonne que celle qui ne sonne pas. La pierre de l'aigle aussi doit sonner, & ainsi des autres.

Nous pouuons respondre à cette demande, que Mesué a bien faict de ne proposer pas l'ouye pour iuge des medicamens purgatifs, pource que d'icelle l'on ne peut pas tirer aucune preuue particuliere, ny asseurée de leurs complexions, comme il est notoire. Nous iugeons bien par le son de la casse, si elle est pleine ou vuyde, mais ce iugement ne s'estend pas iusqu'à la bonté, ou à la malice de

ce qui est contenu au dedans. Pour la pierre de l'aigle, ce n'est pas vn purgatif. Mesué donc a bien faict de ne proposer pas l'ouye, comme les autres sentimens, puis qu'elle est comme inutile en l'election des purgatifs. Maintenant il faut passer outre, & veoir comme le temps est considerable au iugement des medicamens.

MESVÆVS.

AD medicamenti quoque delectum rectè iudicandum, & bonum sit an malum expendendum, tempus iuuat, tum quo medicamenta sunt præcipuè colligenda, vel non colligenda : tum quanto medicamentorum virtus durare potest. Quædam enim recentia sunt meliora quàm vetera ; alia contrà, dum antiquata sunt, euaserunt meliora : alia horum media. Meliora siquidem recentia sunt, primò styptica, & amara, nam cùm ipsa sint siccissima, vetustate adhuc sicciora euadunt, & acria similiter. Tempore enim calor eorum inflammabilis & superficiarius, (quo hæc dum recentia sunt, mordent & vrunt) expirat, acrimonia autem à reliquo obtunditur. Media autem recentium & antiquatorum, dulcia, insipida, & salsa sunt præstantiora. Nam salsa recentia turbant ventrem, & euertunt ad nauseam & vomitum;

veterata eadem, morſu violenter pungunt. Reliqua duo, recentia quidem, ob largum humorem excrementoſum ſunt flatulenta: vetuſta verò exanimata ſunt, ob id deteriora. Secũdo loco quorum facultas imbecilla eſt, aut ſuperficiaria, aut facilè reſolubilis, ob rarã corporis medicamentorum texturam. Antiquatis enim his tempus vires omnes reſoluit. In contrariis horum contrà res habet, hoc eſt, antiquata ſunt præſtantiora. Recentia verò & antiqua intellige pro cuiuſque generis natura, non eodem dierum, menſium, vel annorum numero metienda, nec quæ germini proxima ſunt recentia, nec iam vetuſtate putrentia, & velut iam cinefacta, veterata hic intelligo, ſed minus diu, aut magis poſt collectum ſeruata.

LE temps eſt auſsi grandement conſiderable pour proceder à l'election des medicamens, & pour iuger de leur bonté & malignité, ſoit pour ſçauoir en quelle ſaiſon il les faut cueillir ou non: ſoit pour reconnoiſtre le cours de leur durée, & de leur conſeruation. Car il y en a qui ſont meilleurs recens que vieux & gardez: d'autres au contraire qui ſe rendent plus benings par la longueur du temps; & aucuns qui ſont de moyenne

condition. Or entre ceux qui sont meilleurs recens, les styptiques & les amers sont les premiers, car estans fort secs de leur nature, ils deuiennent plus secs estans gardez, & acquierent vne acrimonie. Car auec le temps leur chaleur inflammable & superficielle qui les rend mordicans & comme bruslans, estans recens, se resoult, & l'acrimonie par apres est rabbatue par le demeurant de la substance. Les doux, les insipides & les salez, tiennent vn moyen rang entre les recens, & les vieux, & sont meilleurs en cette condition. Car les salez estans recens troublent le ventre, & le portent au vomissement, & à la nausée: & estans vieux ils sont mordicans auec violence. Les doux & les insipides estans recens sont trop flatueux à cause de l'abondante humidité excrementeuse, & estans vieux ils sont sans force & vertu. En second lieu, les medicamens qui ont leurs facultez foibles ou superficielles, ou aisément dissipables à cause de la rare texture de leur composition & de leur substance, sont meilleurs recens que gardez, parce que leurs vertus s'exhalent auec le temps. Au contraire ceux qui ont leurs facultez plus fermes & plus profondes, sont meilleurs gardez que recens. Or il faut obseruer que la nouueauté, ou antiquité des medicamens ne se doit pas tant rapporter au nombre des iours, des mois, ou des années, comme principalement au particulier naturel de

leurs

leurs especes ; car par l'antiquité il ne faut pas entendre ceux qui sont pourris & gastez, ou entierement desseichez par vieillesse, ou bien ceux qui sont recens, comme le gramen : mais ceux qui sont plus ou moins gardez apres la cueillette.

DV TEMPS.

Comment il faut iuger de la bonté ou de la malice des purgatifs, selon qu'ils sont vieux ou noueaux.

LE temps est fort considerable au iugement des purgatifs, d'autant que par son moyen l'on peut reconnoistre les bons des mauuais. Or il ne faut pas icy parler du temps en Philosophes, mais en Medecins sensibles, qui s'en seruent pour ce qui regarde la disposition du passé, du present, & du futur, selon le cours des heures, des iours, des mois, & des années. Nostre Mesué propose d'entrée sa demonstration. Le temps, dit-il, determine le iugement des medicamens pour la collection, pour la duration de leurs facultez, & pour la bonté & malignité d'iceux à raison de leur antiquité, ou noueauté. Voyla l'entrée de sa doctrine, sur laquelle nous disputerons en son lieu. Apres cette proposition generale, il dit poursuiuant son discours, qu'il faut considerer les purgatifs en leur âge, d'autant que d'iceux les vns sont meilleurs vieux que noueaux, les autres au contraire. Or pour comprendre cette doctrine, nous la diuiserons en certaines conclusions selon *Rāchin.*

le texte de nostre Docteur, & ce à raison des saueurs, de la substance, du temperament, & des vertus des medicamens.

Premierement donc nous dirons que les medicamens amers se rendent plus mauuais tant plus ils sont gardez. La raison de cela est, d'autant qu'ils sont rendus plus secs par le temps, & par consequent plus malings: car les medicamens amers tant plus ils sont secs, tant plus ils sont meschans. Secondement, les purgatifs acres tant plus ils sont gardez (auec raison toutesfois) tant plus ils sont bons, au cõtraire des amers: parce que la chaleur inflammable de leur superficie s'exhale, & par ce moyen l'acrimonie demeure affoiblie: ce qui n'est pas en leur nouueauté, car ils sont chauds, acres & inflammables par leur substance subtile & aërée. En troisiesme lieu, les medicamens styptiques sont meilleurs recés que vieux, d'autãt que pour lors ils ont de l'humidité qui empesche leur siccité & terrestreite de nuire au corps. En quatriesme, les laxatifs doux, insipides, ou salez, doiuẽt estre mediocres entre les vieux & les recens. Premierement les doux, d'autant qu'estans recens ils abondent trop en humidité, & ne sont pas encores assez digerez & cuits, & estans trop gardez ils deuiennent amers: car ils perdent leur humidité temperée, & acquierent vne amertume par exsiccation, comme l'on void au sucre & au miel. Secondement, les insipides aussi doiuent estre mediocres, car les recens ont trop d'humidité superfluë, froide, & venteuse, les vieux ont perdu toute leur humidité naturelle & deuiennent secs. En sixiesme lieu, les medicamens salez sont

meilleurs en leur mediocrité, car les nouueaux troublent le ventre, & engendrent nausée & vomissement, à cause d'vne humidité aigueuse qui abonde en iceux : & par vieillesse ils deuiennent plus acres & rongeans, & plus chauds & terrestres par la corruption de l'humidité, si bien qu'il les faut choisir mediocres.

Il faut asteure venir à la substance & aux vertus, pour discerner les purgatifs bõs des mauuais, par le moyen de la nouueauté & de l'antiquité. Mesué dit que les medicamens qui ont vne substance rare, & leur vertu debile, adherente à la superficie, sont meilleurs recens que non pas vieux: d'autant que par le temps cette vertu s'exhale & se resoult. Au contraire ceux qui ont vne substance dense, & leur vertu fixée au dedans de la substance, sont meilleurs vieux que recens. La raison de cela est toute apparente. Ceux qui ont leur vertu en leur exterieure superficie, cõme la fumeterre, les lupins, & ceux desquels la force est petite, languide & dissipable, cõme de l'epithyme, des roses, des violes, & qui ont la texture rare & non compacte, comme les fueilles de sené, tous ceux-là sont meilleurs recens que vieux. Au contraire les purgatifs, qui sont d'autre condition, sont meilleurs vieux que nouueaux. Sur la fin nostre Mesué propose vn aduis qui est, que l'antiquité ou la nouueauté des purgatifs doit estre mesurée de chascun selon son genre, & selon sa nature. Mais c'est assez parlé du temps, venons à ce qui est du lieu.

MESVÆVS.

QVo autem sint tempore medicamenta colligenda, & quandiu viribus integris seruari possint, postea Deo auspice dicemus.

OR pour le temps qu'il faut obseruer en la collection des medicamens, & de quelle façon il les faut conseruer auec leurs forces & vertus, nous en traitterons cy-apres, Dieu aydant.

Du temps qu'il faut obseruer en la collection des medicamens.

Rãchin. LE temps de la cueillette des medicamens, soyent racines, fueilles, fleurs, fruicts, semences, sucs, larmes, gommes, resines, & semblables, est extremement important, & de grande consideration, selon Dioscor. & Matheole, tant pour le respect des vertus qui sont plus ou moins vigoureuses, selon les saisons qu'ils sont cueillis, que pour la conseruation & la durée de leur substance. Or il faut noter que la collection des simples medicamens se peut faire en trois façons.

La premiere est vaine, superstitieuse, & damnable. Galien en fait mention *au chap. 1. du 6. liu. des facult. des simpl.* là où c'est qu'il se mocque d'vn certain Pamphilus qui ne cueilloit iamais les simples qu'auec ceremonie, par charmes & paroles (l'on obserue cela en la fugere.) Cette façon est

diabolique, voyla pourquoy nous la laisserons prattiquer aux sorciers & aux sorcieres.

La seconde est de ceux qui se seruent des astres en toutes leurs actions, & pensent qu'il ne faut pas cueillir les plantes qu'en certain temps, & sous vn certain aspect des Planettes. Ceux-cy ne sont pas si reiettables que les premiers, pource que les corps terrestres & inferieurs sont gouuernez par les superieurs. Et de faict, par experience l'on obserue l'estat de la Lune au semer, au planter, & à la cueillette : mesmes plusieurs Medecins conseillent d'arracher les racines de Pæonia au decours de la Lune.

La troisiesme façon est artificielle, suiuant toutesfois la nature des plantes, & le cours du temps. Cette-cy est la meilleure, la plus ordinaire, & la plus seure. Nostre Mesué n'en traitte pas icy en particulier, il se contente d'en donner l'esperance: mais Dioscoride, Matheole, & autres nous apprennent ce qu'il en faut sçauoir.

Or il faut noter que les purgatifs qui sont tirez des plantes, ne sont pas seulement racines, car il y a des fueilles, des fleurs, des sucs, des larmes, des resines, des gommes. C'est pourquoy il ne se faut pas contenter de sçauoir le temps de la collection des racines, veu que celuy des autres parties des plantes est aussi necessaire. Or en cette collection il se faut tousiours proposer la maxime generale, qui est de considerer le temps de la collection des racines: veu que celuy des autres parties des plantes est aussi necessaire. Et de plus en cette collection il se faut tousiours proposer la maxime generale, qui est de considerer le temps, & la saison en laquelle

toutes

toutes les parties des plantes susdites sont le plus en force & en vigueur. Ie ne me veux pas amuser icy à descrire cette matiere, je me contenteray de ce que Dioscoride en sa preface, Matheole en son commentaire, & autres nous en ont laissé par escrit amplement & particulierement, où c'est que ie renuoye ceux qui desirent sçauoir cette matiere: seulement ie veux disputer sur la saison de la cueillette des racines, & apres sur la durée & conseruation des medicamens.

Asçauoir s'il faut cueillir les racines au printemps, ou en l'automne?

D'Autant que nous auons plusieurs racines purgatiues, il ne sera pas du tout hors de propos de disputer icy sur le temps propre à la collection des racines en general, sçauoir s'il faut que ce soit au printemps, en esté, en automne, ou en l'hyuer. Cette question est agitée de plusieurs opinions. La premiere est de ceux qui preferent l'hyuer, croyãs qu'il est plus propre pour la cueillette des racines, ce qu'ils verifient par les incommoditez des autres trois saisons, veu que, par exẽple, au printemps elles sont pleines d'vne humidité superfluë & excrementeuse, qui affoiblit leurs vertus, & resiste à leur durée & conseruation: outre que l'humidité de laquelle les racines sont comme pregnantes, est destinée à la production des fueilles, fleurs, fruicts & semences, si bien qu'elle est comme estrangere, & differente de la particuliere vertu desdites racines. Apres, l'esté elles sont priuées de toute force par la production des tiges, fueilles, &c. & foibles en leurs vertus. En

autom

automne elles sont à demy mortes, & commencent à se reposer pour reprendre leur force ; & de faict, quasi tous les vegetaux semblent mourir en cette saison, veu que les fueilles & les fruicts tombent, & que quasi toutes les plantes se despoüillent. Au contraire l'hyuer il semble que les racines s'engraissent dans la terre sans rien produire, & que la nature des vegetaux est plus vigoureuse par la retraicte de la chaleur à cause du froid externe.

La seconde opinion est des autres qui estiment que la question proposée semble inutile, veu que les Medecins ordonnent en toutes saisons des racines aperitiues, & des autres fraisches lors que la necessité presse, sans auoir esgard au temps, & treuuent qu'elles font effect & operation en toutes saisons.

La troisiesme opinion est de ceux qui nous veulent obliger, ou aux astres, ou à la magie par respect & consideration : & pensent, par exemple, qu'il faut prendre garde au cours des astres, particulierement du Soleil, & de la Lune : comme quand Matheole conseille d'arracher la racine de Pæonia au bas de la Lune, lors qu'elle est vieille, c'est à dire, au dernier quartier:& de faict, ceux qui veulent des arbres pour l'architecture, prennent garde à la Lune, & estiment qu'elle est considerable pour la durée des bois.

La quatriesme opinion est des autres qui regardent le particulier naturel des plantes, & qui ne veulent pas iuger en general de cet affaire : car par exemple, ils disent que les plantes qui sont tousjours verdoyantes, comme le polypode, l'iris, ont leurs

leurs racines en eſtat en toutes ſaiſons: & que pour les autres l'on y peut prendre garde. Mais cette opinió me ſemble fort mal fondée, veu que encores aux plantes verdoyantes il ſe fait vne nouuelle production, & comme renouuellement au Printemps ſenſiblement, comme aux autres, ce qui ſe void par experience. Il reſte que laiſſans à part ces opinions, nous venions à l'examen des deux principales qui reſtent : ſçauoir ſi l'Automne eſt preferable au Printemps en la collection des racines. Ceux qui ſouſtiennent le Printemps, ſe fondent ſur les raiſons ſuiuantes.

La premiere raiſon eſt. Il faut cueillir les racines lors qu'elles ſont en leur vigueur, ſelon Dioſc. Gal. & Meſ. & tous les Docteurs. Or eſt-il qu'au Printemps les racines ſont pregnantes, & comme groſſes d'humeur, ainſi qu'il eſt notoire, pour la future production du tige, & des fueilles. Donc, &c. La 2. Les racines ne doiuent pas eſtre cueillies lors qu'elles ſont foibles & ſans humeur, à raiſon de la precedente production. Donc, &c. La 3. Il faut cueillir les racines lors qu'elles ſont le mieux nourries : car ſelon Gal. *au liure des antid.* les racines qui ſont vuides & ridées ſont inutiles, & inferieures aux autres. Or eſt-il qu'au Printemps elles ſont pleines & bien nourries, & non pas l'Automne. Donc, &c.

Les autres au contraire eſtiment qu'il faut cueillir les racines pluſtoſt l'Automne que non pas le Printemps. Leurs raiſons ſont. 1. C'eſt l'aduis de Dioſcoride en la preface de ſon 1. liure. La 2. Il faut cueillir les racines lors que l'humidité ſuperfluë & excrementeuſe eſt purifiée. Or eſt-il que

c'eſt

c'est l'Automne,& non pas le Printemps, car alors l'humidité superfluë domine.Donc,&c.La 3. Il ne faut pas cueillir les racines en saison qui les puisse rendre corruptibles.Or est-il que les racines cueillies au Printemps sont plustost corruptibles,à raison de l'humidité qui regne en icelles,de laquelle elles sont exemptes en Automne, tant à raison de la production que de la chaleur de l'Esté qui l'a consumée.Donc,&c. La 4.Par experience nous voyons que les arbres qui sont coupez le Printẽps, ne se conseruent pas,d'autant qu'ils sont au temps de la production & de la generation, mais bien ceux qui sont coupez l'Automne,ou l'Hyuer.Donc par consequent il faudra obseruer cela aux racines.

Nous autres pour resoudre tout ce differend, estimons qu'il faut cueillir les racines lors qu'elles sont en vigueur, ce qui peut estre en Hyuer, en Esté, au Printemps & en Automne, d'autant que toutes ne produisent pas en mesme saison : car les vnes sont plus pleines & nourries au Printemps, les autres l'Esté,les autres l'Automne,& les autres l'Hyuer: toutesfois les saisons les plus generales sont le Printemps & l'Automne. Or pour esclaircir cette matiere, je proposeray les fondemens suiuans.

1.Fondement. Le temps de la cueillette des racines se rapporte ou à la necessité presente,& pour lors l'on les peut amasser en toute saison pour l'vsage : ou bien à la conseruation des racines par election, & pour lors il se faut seruir principalement du Printemps & de l'Automne.Bien est vray qu'il faut obseruer que ces deux saisons ont vne 1. *fond.*

grande latitude en leur commencement, milieu & declination, ce qui peut estre considerable en la collection des racines, pour auoir esgard à celles qui sont plustost, ou plus tard en estat.

2. *fond.* Entre ces deux saisons, le Printemps semble plus propre que l'Automne, pour les raisons proposées. Bien est vray qu'en cette cueillette il faut estre soigneux de bien lauer & desseicher les racines, pour la conseruation, affin d'empescher que l'humidité superflüe ne les gaste, & en les logeant, dans des lieux secs & conuenables.

3. *fond.* Aucuns vsent icy de distinction, & disent que les racines qui conseruent leurs fueilles en tout temps, comme l'iris & le polypode, doiuent estre cueillies au printemps: & celles qui les laissent tomber, comme le rhubarbe, les hermodactes, &c. se doiuent cueillir l'Automne. Toutesfois le Printemps me semble plus propre en general, d'autant que pour lors les racines sont pleines d'vn suc vegetatif, & d'vne nouuelle vigueur; au contraire l'Automne leurs vertus sont foibles & languissantes.

Par ces fondemens il demeure apparent, ce que nous deuons croire sur la cueillette des racines, pour l'vsage, pour la durée, & pour la conseruation. Et quant aux raisons proposées en suite des opinions, elles demeurent resoluës.

De la durée & de la conseruation des medicamens.

CE n'est pas tout que d'auoir traitté de la collection des medicamens en general, & en particulier des racines: il faut encor sçauoir ce qui est de leur conseruation, & de leur durée.

Nostre Mesué ne nous en appréd rien: voyla pourquoy il faut recourir aux autres, & puis à la raison, & à l'experience. Or pour esclaircir cette matiere, il nous faut proposer des degrez & des conditions, d'autant que les medicamens sont plus ou moins durables les vns que les autres, selon leur nature particuliere. Premierement ceux qui sont composez d'vne matiere solide, espesse, bien vnie, sont plus durables que tous les autres, comme les metaux, & entre iceux l'or. La raison de cette reigle est que les metaux ne sõt pas subiects à aucune corruption, d'autant que leur matiere & leurs qualitez y resistent. On ne leur donne que cent ans de garde: mais on se trompe, car pour l'or il est incorruptible, & puis l'argent & le cuiure: nous auons d'antiques d'or, d'argent, & de bronze de douze & quinze cens ans, & de plus que cela encores; pour le plomb & l'estain ils ne durent pas tant. Apres les metaux, les metalliques durent beaucoup: mais non pas tant, d'autant que leur composition n'est pas si parfaite: & puis il y a des sucs concrets qui sont plus ou moins durables les vns que les autres, selon leur composition foible & laxe, ou dense & espesse. Les racines sont assez durables, selon qu'elles sont chaudes ou froides, à cause de la solidité de leur substãce. Mesmes Dioscoride dit que les racines des deux hellebores durent plusieurs années. Les bois durent fort aussi. Apres viennent les sucs congelez, les gommes, les larmes, qui durent quelques années. Pour les fueilles, fleurs, fruicts, elles ne durent pas beaucoup; & faut changer toutes les années. Finalement pour les sucs, s'ils sont doux, ils se gardent, mais s'ils

 sont

sont salez ou aigres, d'auantage. Voyla en general. Ie renuoye le Lecteur à Dioscoride & à Matheole,

MESVÆVS.

LOcus autem natalis, quia medicamentis simplicibus multis nõ modò promptam generationem & fœlicem præstat, sed & propriam quandam virtutem impertit, in medicamentorum delectu maximi faciẽdus est, Natura etenim (vt Plato inquit) locis quibusdam aliquas virtutes proprias impertiuit, quas illa rebus in se genitis & crescentibus communes faciant : sed tantùm diuersas, quantùm causæ harum differunt, & artifex natura est multiplex. In locis itaque liberis, excrementáque nulla sortitis, plantæ proprietatem perfectionémque assequũtur generi suo debitam, in non liberis, excrementorum naturám induunt, & à perfectis degenerant. Attrahunt enim singulæ ex terra alimentum sibi familiare, & conueniens : vitis (verbi gratiâ) dulce: lupinus nitrosum : colochyntis, cucumer agrestis, amarum, ex partibus terræ adustis natum. Eius autem rei inquisitio, sermonis non est præsentis, sed altioris. Ob id plantæ humido excrementoso præditæ naturâ,

turâ, in locis humidioribus quidem deteriores, ſiccioribus verò præſtantiores euadunt: ſicciores contrà, in locis ſiccioribus peiores, meliores in humidioribus: ſic agaricus, hermodactylus, turbith, in locis humidioribus damnantur, & thymelæa, cucumer agreſtis, colochyntis, in ſiccioribus & calidioribus mala ſunt & venenoſa: abſynthium item maritimum eſt maleficum, vt ſcammonium ex regione Scenitarum; Antiochenum verò eſt præcipuum: quæ enim immoderatiùs calidæ ſunt, vt ſcammonium, in locis calidioribus peiores etiam euadunt, & frigidæ ad portionem. Adhæc terræ, & per hanc plantis virtutem magnam impertit, & variam non Sol tantùm, ſed aliorũ quoque corporum cœleſtiũ aſpectus, hunc locum & illum aliter atque aliter afficiens. In quo cauſarum genere quædam plantæ locum & cœlum habentes ſuę temperaturæ contrarium, ſunt meliores, aliæ ſimili emendantur: ſic guaril, & aquaticum ſiſymbrium, & quę alię humido abundant excrementoſo, ſub cœlo ſuæ naturæ diſſimili meliores ſunt; turbith quoque, agaricus, ſcammonium, ſub diſſimili ſunt meliora.

LE lieu de la naissance des simples medicamens, est aussi grandement digne d'obseruation en l'election d'iceux : veu que non seulement il rend leur production prompte & heureuse, mais aussi il a pouuoir de cōtribuer quelque vertu en leur substance. Platon certifie cela, quand il escrit, que la nature a departy certaines vertus particulieres à certains lieux, qui se communiquent aux choses qu'elle produit dans leur sein, & fait croistre & paroistre par apres en la superficie de la terre. Et bien qu'elles soyent communes, neantmoins elles se rendent differentes selon la difference des causes, veu que la nature est vn artizan puissant en multiplication. Or nous deuons supposer que les plantes acquierent la perfection des vertus, qui est deüe à leur espece, aux lieux libres, qui ne sont pas excrementeux : comme au contraire elles degenerent de cette integrité aux lieux non libres, car leur propre est d'attirer vn aliment familier & conuenable : par exemple, la vigne vn suc doux, le lupin, vne humeur nitreuse, la colochynte, & le concombre sauuage, vn suc amer prouenant d'vne adustion de certaines parties de la terre. Ie laisse la suite de cette matiere, veu que c'est vn discours trop releué, & qu'il n'est pas à propos de le traitter en ce lieu. Donc les plantes qui sont de leur nature pleines d'vne humidité excrementeuse, seront plus mauuaises, si elles prouiennent aux lieux humides,

mides, au contraire meilleures, si elles sont cueillies aux lieux secs. Et par mesme moyen les plantes seiches sont plus mauuaises aux lieux secs, & plus salutaires aux humides. Et ainsi l'agaric, les hermodactes, le turbith, sont à reietter quand ils viennent aux lieux humides, la thymelæa aussi, le cucumer, la colochynte, ne valent rien aux lieux secs, parce qu'elles se rendent veneneuses : l'absynthe marin aussi est maling, comme le scammonée en la region des Scenites, au contraire celuy d'Antioche est meilleur : la raison est, parce que les simples qui sont chauds auec excez, comme le scammonée, se rendent plus malings aux lieux chauds, & ainsi des froids par proportion. Outre la consideration de la terre, qui a pouuoir sur les vertus des plantes, nous deuons auoir esgard au Soleil & aux astres, parce qu'ils sont considerables, veu qu'ils peuuent changer ce qui est des lieux par leurs aspects & influences. Nous obseruons qu'il y a certaines plantes qui sont meilleures prouenantes en vne terre, & sous vn ciel contraire à leur temperature, & d'autres qui s'amandent sous vne terre, & vn ciel fauorable : par exemple, le guaril, le sisymbrium aquatique, & les autres plantes qui abondent en humidité excrementeuse, sont meilleures sous vn air & vn ciel dissemblable à leur nature, comme aussi le turbith, l'agaric, & le scammonée.

Comment il faut reconnoistre & discerner les medicamens bons des malings, par le moyen des lieux, & des astres.

Râchin. PLaton a doctement obserué en son Timée, que la nature a doüé certains lieux, ou certaines terres, de quelques vertus & particulieres proprietez, pour les communiquer aux plantes, & autres corps qu'elles produisent, nourrissent, & conseruẽt. Nostre Mesué se sert de cette authorité en son texte, pour nous apprendre combien les lieux sont considerables en l'election des purgatifs bons d'auec les mauuais. Premierement il dit que le lieu, c'est à dire, la terre & la patrie des medicamens sert à leur generation. Nous voyons cela par experience: car les plantes ne naissent qu'en certains lieux, & de faict toutes terres ne portent pas toutes choses, selon le prouerbe: nous voyons que les plantes maritimes ne viennent pas aux montagnes, ou aux plaines, & puis les vnes ayment les eaux, les autres la montagne, aucunes la plaine, comme il est notoire, &c. Secondement Mesué dit que les lieux donnent de certaines dispositions & proprietez aux medicamens. La consequence de cecy depend de la premiere proposition, car ce qui ayde à la generation, sert à la production des accidens & des vertus qui en dependent. Et de faict les choses produites par la terre se ressentent tousiours de sa nature. Nostre Docteur distingue icy les lieux & les terres, selon qu'elles sont libres, ou non libres. Il appelle les terres libres, celles qui sont pures,

res,ſimples & naturelles, bonnes ſans artifice ; les autres qui ſont ou fumées, ou bourbeuſes, ſont dites non libres,c'eſt à dire,preparées par mixtion eſtrangere. Suiuant cette diſtinction il dit que les terres libres produiſent les choſes plus ſaines & meilleures de beaucoup, que non pas celles qui ſont fumées. La raiſon le veut, d'autant que ſelon les agriculteurs, le fumier eſt bien bon pour bonifier la terre, affin qu'elle produiſe en plus grande quantité : mais ce qu'elle produit eſt plus corruptible, & n'eſt pas de durée, ny ſi ſain comme ce que les terres non ſtercorées portent : & voyla pourquoy il ne faut pas regarder à la quantité du vin ou du bled que les terres fumées rendent, mais à la qualité ; car ce que la terre produit retient de la nourriture qu'elle y prend. Ce n'eſt pas pourtant que ie vueille exclurre l'artifice,car il eſt neceſſaire en la culture, mais pour la ſtercoration ie ne l'approue pas.

L'on pourroit icy faire vne obiection, & dire que le fumier ne peut pas alterer les proprietez des plantes : d'autant qu'elles n'attirent iamais ſi ce n'eſt l'humeur qui eſt conuenable pour leur nourriture, & non pas l'eſtrangere : & de faict la vigne tire vn ſuc doux, les lupins la nitroſité de la terre, la colochynte l'amertume. Mais ie reſpons à cela, qu'encores que les plantes ſe ſeruent de leurs facultez naturelles pour l'attraction des humeurs qui ſont conuenables à leur nature, neantmoins cela n'empeſche pas que le fumier & la pourriture que l'on porte à la terre, ne change ſes qualitez, & ne les communique aux plantes qui ſont nourries des humiditez de la terre fu-

mée, ſuiuant ce qui a eſté dit cy-deſſus.

Apres ce diſcours Meſué paſſe outre, pour monſtrer comment il faut iuger des purgatifs bons ou mauuais, par le moyen des lieux. En premier lieu il dit que les medicamens qui abondent en humidité ſuperflüe, s'ils prouiennent en des lieux ſecs, ſont meilleurs, & ceux qui ſont ſecs de nature, ſont plus mauuais, s'ils naiſſent en des lieux ſemblables : la raiſon eſt, pource que les lieux ſecs diminuent l'humidité ſuperflüe, & par ce moyen ils ne ſont pas inflammatifs, opilatifs, ny veneneux : auſſi les ſecs venans en des lieux ſecs ſont dangereux, pource que par cette double ſiccité leur force s'en augmente. Il donne l'exemple de cette concluſion; car les hermodactes, le turbith, & l'agaric, s'ils viennent en des lieux humides, ils ſont mauuais, parce que d'eux meſmes ils abondent en ſuperfluité humide. Voyla pourquoy ceux qui viennent des montagnes & des lieux ſecs, ſont meilleurs, ceux des valées ſont plus mauuais. Au contraire le mezereon, l'aureole, qui vient en des lieux chauds, comme aupres des bains, eſt veneneux & mauuais, parce qu'il acquiert vne grande acuité, ce qu'il ne fait pas venant en des lieux bas & humides: de meſme le cucumer aſininus, qui vient dans les foſſez aquatiques, ou aux lieux humides, eſt plus ſalutaire que celuy qui ſe treuue ez lieux chauds, parce qu'il n'eſt pas ſi deletere; car ſa force eſt rebouchée par l'humidité du lieu, comme elle s'augmẽte pas la ſiccité d'iceluy. L'on en peut dire tout autant de la colochynte, noſtre Docteur adiouſte encores l'abſynthe & le ſcãmonée, & dit que

que l'absynthe marin n'est pas bon, parce qu'il est trop acre, parce qu'estant sec de luy mesme, il tire encores vne nourriture salée qui le rend trop sec. Pour le scammonée, il dit que celuy d'Antioche est meilleur que celuy des Schenites, pource qu'il prouient en vn lieu plus temperé, & cettuy-cy en vn lieu chaud & sec.

Finalement Mesué conclud cette matiere, & dit que non seulement la disposition du lieu, mais aussi l'aspect du Soleil & des astres diuersifient ou rendent semblables les plantes en malice, ou en bonté. Voyla pourquoy certaines plantes qui prouiennent en des lieux & sous certain ciel contraire à leurs qualitez sont meilleures, les autres sont amendées par les lieux semblables, & ainsi le sisymbrium aquaticum, & les autres qui abondent en humidité excrementeuse, sont meilleures sous vn ciel dissemblable, & aussi le turbith, l'agaric & le scammonée, parce qu'ils sont corrigez de leur malice. Car estans acres, chauds & secs de leur nature, s'ils naissent en des lieux froids & humides, ils sont meilleurs, pource que leur violence en est affoiblie, & au contraire s'ils viennent en des lieux chauds. Il faut asteure traitter du voysinage.

MESVÆVS.

PLantæ præterea nonnullæ ex alterius cuiusdam vicinia, vel contactu, meliores aut peiores euadunt. Sic hermodactilis scylla, aut raphanus vicina, vigorem

rem addit, & thymus epithymo, & quercus polypodio, & sennæ ruta. Contrà autem maligniora euadunt scammonia, esulæ aut tithymalis propinqua, polypodium lapidibus, epithymum ozymo.

Par apres les plantes sont renduës meilleures ou plus malignes par le voysinage, ou par l'attouchement des autres. Et ainsi nous voyons que les hermodactes sont renduës meilleures par le voisinage des scylles & du raphanus, cõme l'epithyme par le thim, le polypode par le chesne, & le sené par la rue. Au contraire, l'esula, ou tithymale rend le scammonée plus maling, le polypode est rendu plus mauuais par les rochers, l'ozymum par l'epithyme.

Comment il faut discerner les medicamens bons des mauuais, par le moyen du voysinage.

Rãchin. Nous auons de l'obligation à nostre bon Mesué de ce qu'il est si exacte en sa doctrine, qu'il n'oublie rien de ce qui est necessaire pour la cõnoissance des purgatifs, & pour les considerations necessaires en la distinction de ceux qui sont bons d'auec ceux qui sont mauuais. Il ne se contente pas de ce qui regarde la substance, la temperature, & leurs qualitez & conditions : mais encores il propose les moindres circonstances. Cela se peut dire du voysinage & du nombre,

nombre, car ces deux choses ne semblent pas en apparence pouuoir quelque chose au iugement des medicamens, & neantmoins elles seruent. Nous parlerons à present du voysinage,& apres du nombre.

Nostre Docteur dit que par le voysinage ou attouchement des medicamens, ils acquierent plus de bonté, ou plus de malice. Cette conclusion se peut entendre positiuement,ou priuatiuement:car il y a des medicamens qui sont rendus meilleurs par voysinage positif & actuel, comme quand le scylle, & le refort donnent de la force & de la vigueur aux hermodactes, car ces herbes tirent les humeurs acres de la terre, qui eussent rendu les hermodactes trop violens en leur action : le thim à l'epithyme,le chesne au polypode,la rue au sené: on en peut dire de mesmes des autres bulbes, & particulierement du narcisse, s'il se treuue aupres des hermodactes. Au contraire il y a des plantes qui sont rendües plus malignes pas voysinage, comme le scammonée prez du tithymale, pource qu'il est rendu plus aigu & effrené en ses operations : aussi le polypode par les roches acquiert vne malice, pource qu'il est frustré de la liqueur naturelle qui le nourrit. Finalement il y a des medicamens, qui ne sont ny meilleurs, ny pires par le voysinage, bien est vray qu'ils acquierent vne nouuelle faculté, comme la vigne & les raisins aupres de l'hellebore, selon Galien.

MESVÆVS.

NVmerus quoque plantarum, vel fructuum, vires eorum mutat, nam cassia fistula singularis & sola est præstantior: contrà sola colochyntis, scylla, cucumer agrestis, deterior: vis enim plantæ & terræ diffusa, multisque distributa, est remissior: tota verò in vnicam plantam, aut fructum solum coacta, valentior: eodem pertinet fructus quantitas, quod in paruum virtus coacta, est valentior, in magnum soluta, imbecillior: ob id colochyntis magna est melior.

FInalement le nombre sert aussi à changer les vertus des plantes, & des fruicts: par exemple, la casse seule est meilleure, au contraire la colochynte seule, la scylle, le cucumer sauuage sont plus malings, parce que la vertu de la terre, & de la plante estant distribuée à plusieurs, n'est pas si violente comme quand elle s'vnit en vn fruict ou à vne plante seule. Semblablement en la quantité des fruicts, la vertu se treuue plus vigoureuse vnie en la petitesse, & plus foible en la grandeur. Voyla pourquoy le fruict de la colochynte est meilleur, lors qu'il est gros & grand, que quand il est petit.

Com

Comment il faut distinguer les medicamens bons des mauuais, par le moyen du nombre.

NOus auons traitté cy-dessus de la substance des medicamens, de leurs temperamens, des qualitez tactiles, des odeurs, des saueurs, des couleurs, du tẽps, du lieu & du voysinage, il ne nous reste que le nombre à descrire. Nostre Mesué s'en sert au iugement des purgatifs : car il dit que le nombre fait changer les forces & les vertus des medicamens. Il y en a qui sont meilleurs seuls qu'accompagnez, comme la cassia fistula, car si l'arbre n'en porte qu'vne canne ou silique, elle est meilleure, & mieux nourrie, à cause de l'abondance de l'humeur : de mesmes peut on dire des fruicts des arbres, car lors qu'il y en a plusieurs, ils ne sont pas si bons, parce que la vertu & la nourriture distribuée en plusieurs parties n'est pas si loüable. Au contraire il y a d'autres medicamens qui sont tres-mauuais s'ils sont seuls, comme la colochynte, le cucumer asininus. La raison est, que s'il n'y a qu'vne pomme de colochynte, ou vne pomme du cucumer en la plante, toute la malice d'icelle s'en va à cette pomme, & s'il y en a plusieurs, la malignité du suc estant estendüe, n'est pas si dangereuse. Or cela est dit pour nostre respect, & non pas pour la colochynte, ou pour le cucumer, car à raison d'eux mesmes, elle en est meilleure. *Răchin.*

Apres cette demonstration nostre Mesué en propose vne autre ; il dit que la grandeur, ou la petitesse des medicamens en nombre, témoigne

de

de leur plus grande ou de leur plus foible malice, & par ce moyen vne pomme de colochynte grande & groſſe eſt meilleure pour l'vſage, que non pas vne petite, pource que la vertu eſt plus forte & plus vnie à la petite, & plus foible à la grande, à cauſe de la diffuſion des qualitez. On pourroit icy obiecter qu'en vne plus grande quantité il y a auſſi plus de qualité; mais cela s'entend intenſiuement ou extenſiuement.

Fin du Commentaire ſur la premiere partie du I. Theoreme.





PARAPHRASE sur le second chapitre du premier Theoreme de Mesué.



E premier Theoreme de Mesué est diuisé en deux generales parties. En la premiere il traitte des medicamens purgatifs, & des moyens pour discerner ceux qui sont benings & salutaires, d'auec ceux qui sont malings & deleteres, & ce à raison de leur essence, & de leurs vertus & facultez. En la seconde poursuiuant son dessein, il propose les effects & les operations d'iceux. Cette-cy est subdiuisée en deux : la premiere monstre en general les principes de l'operation des purgatifs, & les moyens ou façons des operations, par vomissemeut, & par deiection : & l'autre traitte en particulier des medicamens qui attirent & purgent les humeurs qui leur sont familieres. Nous auons poursuiuy iusques icy la premiere partie de ce Theoreme, & esclaircy le mieux qu'il nous a esté possible le texte de nostre Docteur ; il reste maintenant que nous venions à la seconde partie. Ie confesse qu'elle est fort releuée pour les Pharmaciens, veu qu'elle contient les plus hautes

matieres de la Medecine : mais ie tascheray de la rendre en leur faueur la plus claire & intelligible qu'il me sera possible. Ce que i'ay desia proposé cy-deuant des principes, & des facultez des purgatifs, nous aura frayé le chemin à cette matiere. Or sans m'amuser plus auant à autre discours, il faut venir au texte de ce second chapitre.

De electione medicinarum, quæ fit per comprehensionem iudiciorum earum secundùm posse ipsarum.

CAP. II.

MEdicamentum purgans à nostro calore in energiam reductum motu violento vacuat : neque enim vacuaret, nisi naturæ vim inferret.

LE medicament purgatif apres estre reduit de puissance en acte, par nostre chaleur naturelle, purge auec vn mouuement violent ; car il ne purgeroit pas s'il ne faisoit violence à la nature.

Paraphrase sur le texte de Mesué.

Des principes efficiens de la purgation, & comment elle se fait.

Rächin. HIppocrate diuise tres-bien la purgation des mauuaises humeurs en trois differences. La premiere est critique ou naturelle, laquelle

quelle ne reconnoist autre principe efficient que la nature secouruë de ses forces, & de sa faculté expultrice, comme nous voyons aux crises des maladies, soit generales, soit particulieres. La seconde est symptomatique, & cette-cy est mauuaise & dangereuse, parce qu'en icelle la nature est comme vaincuë par la maladie, & la faculté retentrice affoiblie par les maladies & par les causes morbifiques. La troisiesme est artificielle, qui se fait par le moyen des medicamens purgatifs; cette-cy peut estre loüable & vicieuse, suiuant ce que nous dirons cy-apres par l'aduis d'Hippocrate. Or en cette derniere purgation qui se fait par art, il faut reconnoistre trois principes, deux externes, & vn interne, qui reiglent & gouuernent l'operation des purgatifs.

Le premier est la forme specifique ou celeste des medicamens, aydée de ses proprietez elementaires & occultes, suiuant ce que nous auons disputé en la premiere partie de ce Theoreme.

Le second c'est le Medecin, & le Pharmacien, l'vn en ordonnant la dose & la preparation, l'autre en le preparant auec raison selon l'ordonnance: affin que la purgation puisse estre loüable.

Le troisiesme est interne, & c'est nostre nature, ou la chaleur naturelle, laquelle esueille, & reduit en acte la vertu purgatrice des medicamens, laquelle auparauant n'estoit qu'en puissance. Et c'est ce que dit nostre Docteur à l'entré de son discours. Le medicament purgatif (dit-il) apres auoir esté reduit en acte par nostre chaleur, purge auec violence; car il ne pourroit pas purger, s'il ne violentoit nostre nature.

Maintenant pour comprendre la verité de ce texte, il faut ſuppoſer deux choſes. La premiere eſt, que tous les medicamens nous ſont contraires, & qu'ils alterent noſtre nature, ſuiuant la definition cy-deſſus examinée, & ſuiuant ce que Meſué propoſe par apres, que tous purgatifs ſont deleteres. L'autre eſt, qu'en toute purgation il y a trois actions. La premiere eſt celle de la nature ſur le medicament, lors qu'elle eſueille ſa vertu par le moyen de ſa chaleur naturelle. La ſeconde eſt l'action du medicament tant enuers l'humeur qu'il attire, qu'enuers la nature qu'il altere & offenſe. La derniere eſt celle de la nature, lors qu'eſtant irritée, & des medicamens, & des humeurs attirées, elle chaſſe le tout dehors par ſa faculté expultrice.

Cela eſtant ſuppoſé, nous voyons d'où vient la violence en la purgation, ſoit du coſté du medicamẽt, ſoit du coſté de la nature: car il eſt raiſonnable que ce qui nous eſt contraire & ennemi, nous violente. Mais auſſi la nature ſe vange de ſes ennemis par l'expulſion, qui eſt ſa derniere & ſa propre action; car, comme i'ay dit cy-deuant, les medicamens ne meritent pas à proprement parler, le tiltre de purgatifs, veu que c'eſt vn effect de la nature.

L'on pourroit icy obiecter contre noſtre Meſué, que la violence n'eſt pas touſiours neceſſaire en toute purgation, d'autant qu'il y a des purgatifs fort benings, & amiables à la nature, comme la caſſe, le rhubarbe, la manne, & autres, deſquels il traitte au liure des ſimples. Toutefois nous reſpondons à cela, qu'en general toute purgation

artifi

artificielle est violente, tant parce qu'elle n'est pas naturelle, que à raison de la force que la nature endure & souffre de l'action des medicamens. Ce n'est pas pourtant qu'en particulier il n'y ait des medicamens plus benings les vns que les autres, soit en leur nature, soit par correction ; mais veu qu'ils sont de moyenne nature entre les alimens, & les venins, & qu'ils nous sont ennemis, il y a tousiours de la violence selon plus ou moins.

L'on peut encores obiecter à Mesué, que l'vsage des purgatifs doit estre deffendu, puis qu'ils violentent la nature: car si elle est saine, nos corps n'en ont pas besoing, & si elle est malade, il la faut secourir & fortifier, & non pas la violenter. A cela il faut respondre, que les Medecins reiglent l'action des purgatifs par vne quãtité moderée, & corrigent leur malice : si bien qu'il ne faut pas craindre leur violence ; & puis la nature demeure tousiours la maistresse, entant qu'elle se descharge par les moyens, non seulement des mauuaises humeurs qui la rendent malade, mais aussi des medicamens.

MESVÆVS.

VAcuat autem proprium & familiarem sibi humorem, non etiam alium quemuis. Nisi actio eius ob quantitatem iniustam, & qualitatem alienam, effrenis, ac immodica euaserit.

OR chasque medicament attire determinement l'humeur, qui luy est propre & familiere : & non pas indifferemment toute autre. Si ce n'est lors que son action est renduë immoderée, & comme furieuse, ou par la quantité excessiue, ou par quelque qualité maligne & deletere.

Paraphrase sur le texte de Mesué.

Rächin. EN toute purgation artificielle il faut considerer deux choses. La premiere c'est l'attraction des humeurs, qui est la vraye & propre action des medicamens qui purgent par election. La seconde c'est l'expulsion, qui depend de la nature, par le seruice que luy rend la faculté expultrice, si bien que la purgation n'est à proprement parler l'effect des purgatifs, mais seulement l'attraction. Nostre Mesué le témoigne ex ce texte, quand il dit que chasque medicament attire l'humeur qui luy est familiere, & non pas toute autre auec indifference, & ce sans parler d'aucune expulsion, veu que c'est vn effect de la nature.

Or d'autant que par experience les purgations paroissent souuent desreiglées, & que nous voyons qu'apres auoir faict prendre des medicamens electifs aux patiens, neantmoins il s'en ensuit des descharges d'humeurs qui sont autres qu'ils ne deuroient paroistre par l'attraction propre des purgatifs, nostre Docteur preuoyant cette obiection, reconnoist que quelquefois l'action ordinaire des medicamens se desreigle, ou par le moyé d'vne

d'vne quantité excessiue, lors que l'on en donne plus qu'il ne faudroit pour la dose ordinaire : ou bien à raison de la qualité maligne,& deletere des purgatifs.

L'on pourroit obiecter icy à nostre Mesué,qu'il semble defectueux en la recónoissance des causes, veu que outre les deux qu'il propose, il y en a d'autres qui peuuent causer vn desbordemét d'humeurs, comme l'abondance d'icelles en vn corps disposé, apres l'indiuiduelle proprieté de certains sujets, qui ne peuuent pas supporter l'action des medicamens. Mais nous respondons à cela, que Mesué se contente de proposer les seules causes qui viennent de la part des medicamens, sans s'amuser aux autres qui peuuent estre differentes. Maintenant pour l'esclaircissement de ce texte, il faut examiner la question suiuante. *Obiectiõ.* *Response.*

Asçauoir si les purgatifs attirent seulement les humeurs, qui leur sont propres & familieres, & non pas les autres.

LEs medicamens qui purgent par election,sont de differente nature : cette difference se rapporte aux humeurs de nostre corps qui sont de diuerse condition. L'experience a faict connoistre aux Medecins cette difference par les effects qui paroissent aux purgations. Il y a des medicamens qui purgent la bile, comme le rhubarbe: d'autres qui attirent la pituite,comme l'agaric:aucuns la melancholie, comme le sené : & d'autres les serositez, comme le mechoacam. Nostre Docteur reconnoist ces operations en son texte, quand il dit en general, que chasque medicament

attire auec determination l'humeur qui luy eſt propre & familiere. La verité de ces parolles ſouffre de grandes difficultez, c'eſt pourquoy il eſt raiſonnable pour ſon eſtabliſſement, que nous propoſions les obiections qui ſemblent contraires. Voicy les principales.

1. opin.

1. raiſ. Meſué en la ſuitte de ſon texte dit que le medicament attire premierement l'humeur qui luy eſt familiere, & apres celle qui eſt la plus habile à la ſuite, & ainſi des autres par gradation iuſqu'au ſang. Donc il appert par ces diſcours vne grande contrarieté, puis que les medicamens peuuent purger par ſuite toutes les humeurs iuſques au ſang.

2. raiſ. La raiſon veut qu'en toute purgation artificielle les groſſiers excremens ſe deſchargent pluſtoſt que les humeurs, & qu'apres les humeurs ſubtiles & coulantes ſoient pluſtoſt attirées que les craſſes, groſſieres & viſqueuſes. Donc l'opinion de Meſué ne ſera pas receuable.

3. raiſ. Il y a des medicamens qui purgent toute ſorte d'humeurs, ou pour les moins deux, ou trois differentes : comme le ſené la melancholie, & le phlegme : la rhubarbe le phlegme, & la bile: le ſcammonée les ſeroſitez, & la bile, &c. Donc la familiarité n'eſt pas obſeruée, veu qu'vn meſme medicament en attire deux contraires en qualitez.

4. raiſ. Il y a des purgatifs, leſquels appliquez exterieurement purgent par vomiſſement, & par flux de ventre, ſans aucune election familiere. Donc le dire de Meſué n'eſt pas receuable.

2. opin. Nous autres au contraire demeurons obligez par la verité de defendre noſtre Meſué, en ce qu'il dit

dit que les purgatifs electifs n'attirent de leur premiere action, par mouuement propre, que les humeurs qui leur sont familieres, & non pas auec indifference. Or affin d'esclaircir cette opinion, nous proposerons les fondemens suiuans.

La purgation qui suit l'vsage des medicamens electifs, ou elle est moderée, & ainsi la familiarité auec les humeurs se peut obseruer par l'experience: ou bien elle est violente & desreiglée par desbordement, & ainsi la confusion des humeurs peut paroistre aux effects. Mesué ne parle en ce texte que de la purgation loüable, & moderée, cõme luy mesme l'explique, car il se peut faire que ou par la quãtité immoderée des medicamens, ou par quelque qualité maligne & deletere d'iceux, cette attraction electiue peut estre desreiglée, comme nous voyons souuent par experience. *1. fond.*

Nous deuons reconnoistre que cette election familiere est differente selon le naturel des medicamens; car il y en a qui n'attirẽt qu'vne humeur, & d'autres qui en attirent deux, cõme quand nous disons que la rhubarbe attire la bile & le phlegme; c'est pourquoy on l'ordonne aux dysenteries bilieuses & phlegmatiques; apres le sené, la melancholie & le phlegme. Or nous deuons obseruer qu'en toute purgation reiglée, la nature se descharge des excremens grossiers plustost que de donner passage aux humeurs attirées par familiarité, affin de leur faire place: & lors que la purgation se desborde, la suite des humeurs qui a esté proposée en la premiere obiection, paroist. *2. fond.*

Ces choses ainsi supposées, il reste que nous respondions aux raisons qui ont esté obiectées. *Respõse.*

à la 1. & 2. Quant à la 1. & à la 2. la responſe ſe peut tirer du ſecond fondement. La nature ſe deſcharge des excremens groſſiers pour faire place aux humeurs attirées, qui paroiſſent familieres aux purgations reiglées & moderées ; mais non pas immoderées, qui ſont auec deſbordement, car en ce cas la premiere obiection a lieu de conſideration. Et bien qu'il ſemble par raiſon que les humeurs ſubtiles doiuent pluſtoſt eſtre attirées que les craſſes, neantmoins aux actions electiues cela n'a pas lieu, veu que nous voyons par experience que le ſené & la rhubarbe attirent pluſtoſt le phlegme & la melancholie, que non pas les ſeroſitez.

à la 3. A la 3. Il faut dire, qu'il ſe peut dire naturellement qu'vn meſme medicament attirera par election deux humeurs differentes, auec familiarité, ou bien l'vne au deffaut de l'autre, ſuiuant ce qui a eſté dit au ſecond fondement. Et ne faut pas obiecter la contrarieté des humeurs attirées, veu que l'experience nous oblige à croire l'effect.

à la 4. A la 4. Ie reſpons, qu'en cette application la purgation ſe fait par perturbation d'humeurs, lors que les vapeurs des medicamens penetrent: mais nous parlons icy de ceux qui ſont donnez par la bouche, leſquels operent auec determination.

Donc les medicamens purgatifs attirent les humeurs propres & familieres.

ME

MESVÆVS.

QVanquam verò omnia medicamenta purgantia genere ſunt deleteria, ac ſua violentia naturæ noſtræ grauiſſima: ipſa tamen natura, quibus poteſt modis, illorum motibus facultates noſtrum corpus diſpenſantes purgando diſſoluentibus occurrit, dum corporis excrementa illis trahentibus, non modò facilis permittit, ſed etiam his per medicamenta expellendis, tanquam onere leuata recreatur, non minus quàm ſi ipſa motu ſuo naturali expelleret.

OR bien que quaſi tous les medicamens purgatifs ſoient malings & deleteres, & par conſequent ennemis de noſtre nature par leur violence: neantmoins la nature par le miniſtere des facultez qui gouuernent le corps humain, tempere leurs mouuemens violens, & furieux; & non ſeulement elle donne libre paſſage aux humeurs qu'ils attirent, mais encores elle les chaſſe dehors auec eux. Si bien que par apres deſchargée de ce double fardeau, elle ſe ſoulage quaſi de meſme, comme quand elle chaſſe au dehors les humeurs par ſon mouuement naturel.

Paraphrase sur le present texte.

Răchin. BIén que tous les medicamẽs purgatifs soient deleteres, c'est à dire malings,& violens, selon plus ou moins par degrez : neantmoins la nature leur laisse parfaire leur operation depuis qu'ils sont dans le corps,& leur permet l'attraction des humeurs, & leur baille mesme des parties pour les receuoir,comme l'estomac, les boyaux, encore que ce soit auec trauail & fascherie, à raison des accidens. Mais par apres l'attraction estant faicte, & perseuerant,elle se descharge premierement des humeurs attirées, & puis par effort elle chasse aussi les medicamens auec elles par la suite de l'operation. Si bien qu'apres ces effects elle se resioüit en ses forces,& reprend sa premiere vigueur.

Obiectiõ. L'on se pourroit estonner icy de ce que Mesué accuse tous les purgatifs de malignité & violence; *Response.* mais il faut receuoir cela auec distinction selon plus ou moins;& puis cette qualité deletere n'empesche pas l'vsage, veu que l'on la corrige par preparation,& par mixtion. Nous reconnoissons bien par experience quelque alteration en la nature, lors que l'on vse des purgatifs : mais cela ne dure pas;il faut souffrir de la poussiere, quand l'on veut nettoyer vne maison.

MESVÆVS.

POrrò fit purgatio duobus potissimùm modis(vt lib.1.aph.meminit Hipp.) interdum vomitu agitata sursum ad stoma-

chum materia ; frequentiùs deiectione, excrementis ad aluũ deturbatis. Ne putes autem medicamentum purgans ventriculo receptum ad humorem vacuandum penetrare , ſed vi attractrice ſibi inſita delectu quodam cognatum humorem & familiarem, ex venis & corporis meatibus ſenſum latentibus, ad ſe in ventriculum & inteſtina rapere , quo modo magnes ferrum , & ſuccinum feſtucam, & alia quædam alia attrahunt. Hoc autem humore ventriculi & inteſtinorum natura dum grauatur , eum expellit : quamquam ad ventriculum rariùs repat, vomitu, ſi ſtomachum agitet, aut deiectione , ſi ad pylorum declinet , vacuandus : frequentiùs ad inteſtina, propter multas cauſas. Materia enim ob inſitam grauitatem ad inferna ruit. Præterea venarum meatus , expellendis excrementis dedicati, plures ad inteſtina , quàm ad ventriculum feruntur. Tertio loco inteſtina vacuandis excrementis deſtinauit natura, non ventriculum. Excrementa enim ad partes ignobiles, & propinquas ſedi, à natura tranſmitti fuit melius , quàm ad nobilem particulam , & à ſede remotum ventriculum , in quem ſi repant , ea deiici quoque per inteſtina præſtat, quàm per gulam euomi: quod

pylo

pylorum, inferiorem ventriculi portam expulsioni, gulam verò attractioni, dedicauit natura. Ex quibus apparet, eandem naturam medicamenti purgantis opus deiectione potiùs quàm vomitu moliri; omnis enim partis actio contra primum naturæ institutum facta, est improspera.

IL est tout certain que la purgation ne se peut faire que par deux principaux moyens (comme remarque Hipp. au 1. liure de ses aphor.) quelquefois par vomissement, lors que la matiere est agitée dans l'estomac vers sa partie superieure; mais communément par deiection, lors que les excremens sont renuoyez aux parties inferieures. Et ne faut pas estimer que le medicament purgatif estant receu dans l'estomac, penetre par sa substance iusqu'à l'humeur qui doit estre purgée: mais seulement par sa vertu attractrice, laquelle par election attire celle qui luy est propre & familiere. Son action est semblable à celle de l'aymãt & du fer, de l'ambre & de la paille, & des autres choses qui ont la mesme vertu attractiue. Il attire les humeurs des veines & des parties par des cõduits insensibles, iusques à soy dans l'estomac, & dans les intestins. Et pour lors la nature estant irritée par les humeurs attirées qui la chargent, les chasse, ou par vomissement, si elles se portẽt iusques dans l'estomac, & qu'elles le troublẽt, ou

ou cõmunément par flux de ventre, si elles se iettent vers le pylore, & dans les boyaux. Or il faut noter que la deiection est plus frequente que le vomissement pour plusieurs raisons. En premier lieu, les matieres humorales par leur pesanteur tendent en bas. Apres, les conduits des veines, qui seruent à la descharge des excremens, aboutissent quasi tous dans les boyaux, & non pas dans l'estomac. En troisiesme lieu, la nature a destiné les boyaux à l'euacuation des excremens, & non pas le ventricule. Car il estoit plus expedient que les humeurs se deschargeassent par des parties ignobles proches du fondement, que non pas par vne qui est noble, & esloignée d'iceluy. Et quand bien les humeurs seroient dans l'estomac, encore vaut-il mieux qu'elles se purgent par les iniestins, que par la bouche; veu qu'elle est destinée par la nature à l'attraction, & le pylore à la sortie & descharge. Par ce discours il appert que la mesme nature cooperant auec le medicament, procure plustost son effect par deiection que par vomissement, veu que toute action qui se fait contre l'intention d'icelle, & l'ordre qu'elle a estably, est vicieuse & malheureuse.

Paraphrase sur le texte de Mesué.

Hippocrate *au 1. & au 4. liure de ses aphor.* diuise la purgation artificielle en deux differences. La premiere se fait par vomissement, *Rãchin*
lors

lors que l'estomac irrité par le seiour du medicament, & par les humeurs qui sont attirées, ou qui s'y treuuent accumulées, se renuerse, & chasse par la bouche ce qui le fasche le plus. L'autre se fait par deiection, lors que les humeurs apres auoir esté attirées & ramassées dans l'estomac, & dans les boyaux, se purgent par le ventre, & par le fondement, qui est le passage ordinaire. Nostre Mesué propose briefuement cette distinction suiuant la doctrine d'Hipp. Et apres il explique particulierement, comment & par quels moyens la purgation se fait & parfait, & laquelle des deux est la plus desirable.

Or auant que d'esclaircir sa doctrine, il faut satisfaire à deux obiections & demandes. La premiere est, pourquoy nostre Docteur ne parle pas des medicamens diuretiques & sudorifiques, veu que la purgation se peut faire par les sueurs, & par les vrines, aussi bien que par vomissement, & par flux de vẽtre: & de faict nous voyõs que la nature se descharge de toute sorte d'humeurs par sueurs & par vrines, en ses crises. L'autre est, pourquoy Mesué distingue les vomissions des deiections, veu que leur action se fait par attraction d'humeurs dans la capacité de l'estomac, & que l'expulsion par haut ou par bas depend de la nature, & non pas des medicamens.

1. obiection.

2. obiection.

Respõses. A la premiere il faut dire, que nostre Autheur traittant icy de la purgation artificielle, ne parle que des medicamens qui purgent par election, & desquels l'action se fait seulement par deiection, ou par vomissement, & nõ pas des sudorifiques, & diuretiques, lesquels à propremẽt parler ne se peuuent

uent pas appeller purgatifs, encores que les humeurs se deschargent par leur moyen.

A l'autre il faut respondre, que veritablement les medicamens vomitifs & deiectifs sont receus dans l'estomac, & qu'ils font là leur attraction; mais ceux-là attacquent l'orifice superieur de l'estomac, & ceux-cy demeurent au fons d'iceluy, & irritent le pylore pour donner chemin aux humeurs par les boyaux iusqu'au fondement : & puis les vomitifs n'ont pas la vertu electiue si familiere que les deiectifs, suiuant l'experience.

Il est question maintenant de poursuiure nostre texte. Mesué dit que les medicamens estans receus dans l'estomac, apres auoir esté esueillez par nostre chaleur naturelle, ne penetrent pas substantiellement & corporellemét iusques aux humeurs qu'ils attirent, mais seulement virtuellement par la diffusion des vapeurs qu'ils enuoyent par les parties, lesquelles attirent les humeurs familieres par des conduits sensibles & insensibles, iusques dans l'estomac, & dans les boyaux.

L'on pourroit obiecter icy, que la diffusion de la substance des medicamens est necessaire pour l'attraction, parce que la qualité, & la vertu seule sans la substance, ne peut pas agir sur les humeurs, veu que ce ne sont que les instrumens des formes. Mais nous disons à cela, que la vertu des purgatifs diffuse attire par le moyen de la forme specifique, & de la substance d'iceux: de mesme comme nous voyons en l'aymant, quand il attire le fer, & à l'ambre pour la paille. C'est la forme celeste qui donne cette vertu attractiue. Passons outre. *Obiectiõ.* *Response.*

Nostre Docteur dit par apres que l'attraction

des humeurs estant faicte, la nature irritée se porte à l'expulsion, soit par la voye du vomissement, lors que les humeurs picquent & faschent l'orifice superieur de l'estomac; soit par la deiection, qui est la plus commune & la plus salutaire descharge: Mesué le monstre par la declaration particuliere qu'il en presente en la suite du texte; mais il vaut mieux que nous l'esclaircissions par la dispute suiuante.

Asçauoir si la purgation qui se fait par la deiection, est plus desirable & plus salutaire, que celle qui se fait par le vomissement.

SVr cette question nous pouuons proposer trois opinions differentes, & les accompagner de
1. opin. plusieurs raisons assez pertinentes. La premiere donc sera de ceux qui estiment que le vomissemét est preferable à la deiectió, & qu'il est plus salutaire, contre l'opinion de nostre Mesué. Voicy leurs raisons.

1. rais. Hipp. *au liu. de ses aphor.* dit qu'il faut purger l'Esté par vomissement, & l'Hyuer par deiection; donc en cette saison là le vomissement sera preferable: veu mesme que Gal. en plusieurs lieux le recommande & l'ordonne comme tres-salutaire & necessaire en la curation d'vne infinité de maladies, & mesme pour la preseruation.

2. rais. La purgation qui est facile, prompte & commode, est preferable à celle qui est difficile, longue & incommode: or est-il que le vomissement est plus facile, plus prompt, & plus commode que la deiection, comme il est notoire. Donc il sera preferable.

La purgation qui se fait par effort apparent de nature, est plus grande & plus asseurée que celle qui se fait comme insensiblement : or est-il qu'au vomissement la nature opere auec plus d'effort que non pas en la deiection. Donc elle se deschargera mieux par la bouche, que par le ventre. 3. *rais.*

La seconde opinion est de Mesué & de ses sectateurs, qui tiennent que la deiection est plus salutaire que le vomissement, ce qu'ils verifient par les raisons suiuantes. 2. *opin.*

La purgation qui se fait par les lieux qui sont destinez naturellement à la descharge des excremens, est preferable à celle qui se fait par les parties qui ont vn autre office plus noble, & tout contraire : or est-il que par la deiection les mauuaises humeurs sortent par les parties qui sont naturellement destinées à leur descharge; au contraire par le vomissement vous renuersez l'orde de nature, veu que l'office de la bouche est de receuoir seulement les alimens & les remedes. Donc la deiection sera preferable au vomissement. 1. *rais.*

Le Medecin doit suiure le mouuement naturel des humeurs en ses purgations : or est-il que les humeurs tendent naturellement en bas à raison de leur pesanteur, & ne peuuent monter en haut que contre leur nature. Donc il vaut mieux les purger par deiection que par vomissement. 2. *rais.*

Selon Hipp. il vaut mieux descharger les humeurs par les parties ignobles que par celles qui sont nobles : or est-il que les boyaux, & le siege sont parties ignobles; au contraire l'estomac est vne partie noble. Donc il vaudra mieux purger par deiection que par vomissement. 3. *rais.*

4. raiſ. En la purgation il faut conſiderer la commodité des conduits, & des vaiſſeaux qui ſeruent à le deſcharge des humeurs : or au ventre, & aux boyaux, nous voyons les veines apparentes & les paſſages libres, ce qui ne ſe void pas dans l'eſtomac. Donc il vaut mieux purger par deiection que par haut.

5. raiſ. Toute purgation qui ſe fait contre l'intention de la nature, & par des lieux qui ne ſont pas vſitez, eſt dangereuſe & violente : or eſt-il que le vomiſſement eſt tel, car il trouble l'eſtat d'vne partie noble, qui a vn ſentiment fort exquis, qui eſt deſtinée à d'autres vſages ; d'ailleurs cette agitation remplit le cerueau, & trouble tous les ſens : ce qui n'arriue pas en la deiection. Donc, &c.

3. opin. Nous autres pour accorder ces deux opinions contraires, diſons qu'en general la deiection eſt preferable au vomiſſement, parce qu'elle eſt plus naturelle, & ordinaire, comme il eſt notoire par les raiſons que Meſué propoſe, & qui ſont deduites cy-deſſus. Mais en particulier, & en certains cas le vomiſſement eſt preferable à raiſon des ſaiſons, maladies, parties malades, & de la couſtume. Et quant aux raiſons qui ont eſté obiectées de part, & d'autre, elles demeurent reſoluës par cette diſtinction fondamentale, comme il eſt aiſé à iuger en particulier. Paſſons outre.

MESVÆVS.

EST igitur medicamentum purgans aut vomitorium, aut deiectorium, Vomitorium

torium est, quod stomachum (id est, os ventris superius) suæ substantiæ proprietate debilitans, & in ipso immorans, ad ipsum ex hepate, intestinis, & partibus cæteris, materias attrahit, à quibus offensus ventriculus, & ad nauseam euersus, vomitu per os expellit, motu scilicet suæ naturæ contrario.

Donc tout medicament purgatif, ou il est vomitoire, ou il est deiectoire. Le vomitoire est celuy qui debilite par sa proprieté substantielle l'orifice superieur de l'estomac, & lequel seiournant attire les matieres humorales du foye, des boyaux, & des autres parties dans sa capacité : qui causent par apres vne subuersion en l'estomac, d'où vient le vomissement, lors que par vn mouuement contraire à sa nature, il chasse les humeurs qui l'offensent.

Commentaire sur ce texte.

Des medicamens vomitoires.

Nostre Mesué propose premierement en ce texte la diuision generale des medicamens purgatifs en vomitoires, & deiectoires, & apres il traitte de tous les deux en particulier. Ie ne toucheray pas à la generale distinction, veu ce qui en a esté dit cy-dessus selon la doctrine *Răchin.*

 d'Hipp.

d'Hipp. & de nostre Docteur ; il est question de traicter en particulier des vomitoires, & apres des deiectoires. Le propre des medicamens vomitoires, est d'offenser & d'irriter par vertu specifique l'orifice superieur de l'estomac, qui est vne partie si sensible que les Medecins la reconnoissent pour vn second cœur, d'où vient la cardialgie, qui est le mal de cœur, selon le vulgaire. Si bien que debilitant cette partie, l'estomac demeurant en outre surchargé par les humeurs qu'ils attirent du foye, du mesentere, des veines, dans sa capacité, il se fait vn mouuement vers la bouche auec expulsion humorale, qui produit le vomissement: tellement que nous pouuons reconnoistre que cette purgation depend du medicament, des humeurs attirées, & du mouuement de la nature. Ie ne veux pas toucher aux differences des vomitoires, ce sera cy-apres en la suitte du texte: mais ie diray seulement par aduis que les Medecins doiuent considerer plusieurs choses en l'vsage de ces medicamens, sçauoir est la nature, & la constitution des corps, les maladies, les saisons, veu qu'il n'est pas tousiours permis de les ordonner, ou prattiquer qu'auec ces circonstances. Il y a des habitudes ausquelles les vomissemens sont extrememēt contraires, comme aux personnes qui ont la poictrine estroicte, & le col long, aux astmatiques, pulmoniques, aux inflammations inferieures, &c. Outre cela, il est necessaire de prendre garde à la forme, à la preparation, & au temps : mesmes il faut obseruer quelque regime de vie apres leur vsage; mais de cela je m'en remets à nos Docteurs.

MESVÆVS.

DEiectorium est, quod in ventriculo manens, ab hepate, & cæteris partibus, humorem sibi familiarem ad intestina potiùs attrahit, propter commoda priùs dicta, à quo quidem humore irritata naturalis intestinorum facultas, ipsum, vt solet alia excrementa, ad sedem protrudit. Sicque vomitorium medicamentum est tantùm vomitorium, & deiectorium nihil aliud quàm deiectorium.

LE medicament deiectoire est celuy, lequel seiournant dans l'estomac, attire du foye, & des autres parties l'humeur qui luy est familiere dans les intestins, à raison des commoditez cy-dessus alleguées. Et par apres l'humeur attirée irritant la faculté naturelle excretrice des intestins, est cause qu'elle les pousse vers le siege, comme les autres excremens ordinaires. Voyla comment les medicamens vomitoires, & les deiectoires, entant que tels simplement font leurs effects.

Paraphrase sur ce texte.

Des medicamens deiectoires.

APres que nostre Docteur a faict veoir & cõnoistre la nature, & l'effect des medicamens *Rãchin.*

vomitoires, il traitte maintenant des deiectoires, & móſtre de quelle façon ils font leur operation. Premierement il ſuppoſe qu'ils ſeiournent dans la capacité de l'eſtomac, ou pluſtoſt au fonds; en quoy ceux qui les veulent rendre differens des vomitoires me ſemblent mal fondez, lors qu'ils aſſeurent que ceux-cy demeurent vers l'orifice ſuperieur, car eſtant aualez par la bouche, il eſt neceſſaire qu'ils aillent au fonds de l'eſtomac, par peſanteur naturelle: ce n'eſt pas pourtant qu'apres ils ne trauaillent plus l'orifice ſuperieur que les deiectoires. Donc Meſué ſuppoſant le ſeiour deſdits medicamens, il dit que de là ils attirent les humeurs du foye, & des autres parties dans les inteſtins, pour eſtre deſchargées par les voyes ordinaires.

Nous auons icy vne difficulté à vuider, qui n'eſt pas des plus faciles à reſoudre, ſur l'attraction des humeurs: car puis que le propre des purgatifs eſt de les attirer, pourquoy eſt-ce qu'elles ne ſeront pas pluſtoſt attirées dans l'eſtomac, là où ſont les medicamens, que dans les inteſtins, là où ils ne ſont pas? cy-deſſus il a faict la comparaiſon de l'aymant, & de l'ambre. Ces choſes attirent le fer, & la paille vers leur ſubſtance, & non pas aux lieux voyſins, comme font nos purgatifs. A cela nous pouuons dire que les humeurs peuuẽt eſtre attirées dans l'eſtomac, là où ſont les medicamens, lors que le cerueau, le foye, le meſentere, & les autres parties fourniſſent à leur attraction. Mais communément celles qui paſſent par les boyaux, & qui ſe deſchargent dans leur capacité, ſont pouſſées par la faculté expultri-

ce vers le siege, si bien que l'attraction est interrompüe ; & puis les medicamens mesmes sont iettez par la nature dans les boyaux, & chassez par apres hors du corps auec les humeurs. Outre ce nous pouuons dire qu'il n'est pas necessaire que le medicament attire les humeurs là où il est, c'est assez qu'il les appelle au lieu qui est destiné à la descharge, comme sont les boyaux : car autrement ceux que l'on applique exterieurement, ne pourroient pas purger.

Or auant que de passer outre, il faut expliquer pourquoy il est necessaire que les purgatifs seiournent dans l'estomac, & non pas dans les boyaux, car cela seruira encores à la resolution de la difficulté proposée. A cela nous disons que ce seiour est necessaire par l'attraction generale, car le cerueau & toutes les parties naturelles contribuent ce qu'elles ont d'excrementeux : & puis les medicamens ne pourroient pas seiourner si librement dans les boyaux, comme dans l'estomac, veu que ce sont parties destinées à la descharge des humeurs : la nature s'irriteroit plus aisément, à cause de la commodité, & du voysinage du siege, si bien que l'operation seroit interrompuë. Passons outre, & voyons comment les medicamens vomitoires sont rendus deiectoires, & au contraire.

MESVÆVS.

EST autem quando vomitorium fit deiectorium (vt etiam aliquando contrà, deiectorium fit vomitorium:) idque ob na-

turam vel medicamenti, vel ægri, vel vtriuſque. Medicamentum enim, ſi ventriculo ſupernatat, aut ſtomacho moleſtum eſt, ipſúmque valenter agitat, & ſubuertit, aut nimis abominabile eſt, fit pro deiectorio vomitorium. Adhæc, cui ſtomachus tum eſt imbecillus, cùm ſumitur medicamentum deiectorium, cuiue ſtercus iam ſiccius inteſtinis obſtructis, pertinacius hæret, aut inteſtina ipſa arcta & anguſtiora reddita ſunt, aut flatus aliquis medicamentum ſubleuat, vomitorium euadit. Poſtremò corporis, aut animi motus aliquis immoderatior, vel fœtor, vel rei abominabilis aſpectus, & ſimilia medicamentum deiectorium reddunt vomitorium.

OR nous deuons obſeruer que le medicament vomitoire eſt par fois rendu deiectoire, & quelquefois au contraire, le deiectoire eſt rendu vomitoire; ce qui arriue à raiſon ou des medicamens, ou des malades, ou bien de tous les deux enſemble. Le medicament deiectoire nageant dans l'eſtomac, ſe rend faſcheux, & comme abominable, l'agite, & le renuerſe, ſi bien qu'il excite le vomiſſement: & par ce moyen il eſt rendu vomitoire. Comme auſſi celuy qui a l'eſtomac delicat & foible, ou les excremens deſſeichez dans les boyaux, & adherens, d'où

peut venir empeſchement au paſſage, meſmes ſi les boyaux ſont reſerrez, & qu'il y aye des flatuoſitez qui repouſſent les medicamens en haut : toutes ces cauſes du coſté du malade, ou du patient, peuuent rendre les deiectoires vomitoires. Finalement auſſi le mouuement immoderé du corps & de l'ame, le ſentiment de quelque puanteur, l'aſpect des choſes abominables, & ſemblables peuuent changer l'action des medicamens deiectoires, en les rendant vomitoires.

Paraphraſe ſur ce texte.

Comment les medicamens deiectoires ſont rendus vomitoires.

Bien que les medicamens deiectoires, & les vomitoires ſoient de differente nature, tant à raiſon de leurs proprietez, qu'à cauſe de leurs effects, ſuyuant ce que nous auons monſtré cy-deſſus : neantmoins quelquefois les deiectoires ſont rendus vomitoires, & ceux-cy deiectoires, & ce pour certaines raiſõs que noſtre Meſué propoſe en ce texte. C'eſt à nous maintenant d'examiner, & d'illuſtrer les cauſes particulieres de ce changement d'action & d'operation. Noſtre Docteur dit que les medicamens deiectoires peuuent eſtre rendus vomitoires, pour trois raiſons. La premiere depend de l'agent, qui eſt le medicament: la ſeconde du patient, qui eſt le malade; & la troiſieſme de tous les deux enſemble. Nous pouuons encores *Răchin.*

adiou

adiouſter le temps,& autres circonſtances des choſes exterieures.

Or pour bien comprendre cette demonſtration, il faut ſuppoſer qu'en toute action reiglée,& bien ordonnée, la concurrence de trois choſes bien diſpoſées eſt neceſſaire, ſçauoir eſt de l'agent, du patient, & du temps auec ſes annexes. Lors qu'il y a quelque deffaut à l'vne de ces trois,ou quelque notable changement,l'action infalliblement vient à ſe deſreigler. C'eſt à quoy regarde noſtre Meſué quand il pourſuit ſa propoſition. Le medicament deiectoire,qui eſt l'agent,peut prouoquer accidentairement,& par mauuaiſe diſpoſition le vomiſſement en trois cas. Le premier eſt, quand il nage & flotte dans l'eſtomac,comme l'agaric, ou comme l'huile,& les choſes graſſes.Ceux-cy relaſchent l'orifice ſuperieur, & ceux-là l'irritent. Le ſecond eſt, quand les medicamens moleſtent & faſchent l'eſtomac, ſoit par leur ſubſtance, ſoit par leurs qualitez malignes, qui l'eſmeuuent, le violentent, & le ſubuertiſſent. Le troiſieſme eſt,quand ils ſont à horreur & à contrecœur extraordinairement,car l'abomination excite le vomiſſement, ſoit par delicateſſe, ſoit par idioſyncraſie, ou proprieté indiuiduelle.

Obiectiõ. L'on pourroit obiecter icy à noſtre Docteur, que ſi ſa demonſtration eſtoit veritable, les deiectoires ſeroient touſiours vomitoires du coſté des medicamens, veu que ces trois cas, ou pour le moins quelqu'vn d'iceux eſt touſiours preſent & en eſtat en toute purgation, comme il eſt notoire.

Reſponſe. Mais nous reſpondons,qu'encores qu'il y aye touſiours quelque diſpoſition du coſté des medicamens,

mens, neantmoins la preparation empesche l'effect, & les remedes que l'on y apporte. Et puis le patient n'y est pas porté ni disposé, si bien que la deiection luy demeure plus aisée que le vomissement.

En second lieu, le medicament deiectoire peut estre rendu vomitoire, à raison du patient, qui est le corps du malade qui le reçoit, pour plusieurs considerations. La premiere c'est la foiblesse naturelle, ou accidentaire de l'estomac, qui ne peut pas souffrir le seiour du medicament. La seconde c'est l'obstruction des boyaux à cause de l'exsiccation des excremens, d'où vient que nous sommes quelquefois contraints de les mollifier par clysteres, & par fomentations conuenables. La troisiesme c'est l'adstriction & la coarctatiõ des intestins, lors qu'il y a inflammation, comme au miserere, ou pour autre cause. La quatriesme c'est quand il y a quantité de vens, & de flatuositez dans les boyaux, qui empeschent la descente des humeurs, & repoussent les medicamens, comme en la colique. Toutes ces causes empeschans la deiection, prouoquent le vomissement par retour. La necessité en fait veoir la consequence, veu que les medicamens purgatifs ne sçauroient faire leur operation par le siege, si les passages ne sont libres, & si les humeurs attirées ne peuuent couler par les boyaux.

En troisiesme lieu, les deiectoires sont rendus vomitoires par le moyen des deux ensemble, sçauoir est du medicament, & du patient, lors qu'il y a quelque mauuaise disposition mixte; ce qui peut arriuer en plusieurs cas. Le premier est, vn mou-

uement

uement deſreiglé ou du corps par agitation violente des humeurs, ou de l'ame par colere: car pour lors le trouble de l'eſprit eſmeut tellement les parties, que l'eſtomac chargé d'vn medicament deſagreable le jette aiſément dehors par la bouche. Et voyla pourquoy les Medecins ordonnent aux malades le repos de l'eſprit en temps de purgation.

Obiectiõ. Que ſi l'on obiecte qu'Hippocrate en ſes aphor. conſeille le mouuement du corps en la purgation, *Reſponſe.* nous reſpondons qu'il eſt neceſſaire : mais il parle d'vn mouuement moderé qui facilite la deſcente, & la deſcharge des humeurs, mais nõ pas de celuy qui eſt violent & immoderé, duquel nous parlons icy.

Apres Meſué traitte des effects de l'imagination, quand il dit qu'vne puanteur, ou le regard de quelque obiect hideux & effrayant, peut cauſer le vomiſſement apres la prinſe d'vn medicament purgatif. Cela ſe fait lors que l'imagination offenſée trouble le corps, & particulierement l'eſtomac par l'abomination des obiects, & ce par la communication du nerf ſtomachique auec le cerueau. Paſſons outre.

MESVÆVS.

VTi contrà, quod ſua natura eſt vomitorium, euadit deiectorium, cauſa ſimiliter medicamenti, vel ægri, vel vtriuſque, ſed diuerſa ratione. Si enim medicamentum ex ſua natura promptè ad aluum deſcendat, aut ei grata quædam ſint admixta:

ta : si item stomachus tunc est robustus, aut ob inanitionem , & vehementem famem valenter appetit, aut aluus natura est lubrica,& facilis. Si denique iucunda quædam externa obiecta apprehensionem medicamenti prohibeant,id pro vomitorio fiet deiectorium.

Comme au contraire, le medicament vomitoire peut estre rendu deiectoire semblablement ou à raison du medicament,ou à raison du malade, ou par vn respect commun de tous les deux,neantmoins par differente raison. Car si le vomitoire de sa nature descend promptemẽt vers le siege, ou que l'on luy aye meslé quelque chose qui soit agreable à l'estomac, infalliblement il se rendra deiectoire. Comme aussi quand le patient a l'estomac robuste, ou qu'il est en grand appetit par inanition, & par grande faim, ou qu'il a le ventre naturellement libre & ouuert, cela empesche le vomissement, & facilite la deiection. Le mesme effect arriue, lors que les obiects externes sont si agreables,qu'ils empeschent l'action des vomitoires, & les rendent deiectoires.

Paraphrase sur ce texte.

Comment les medicamens vomitoires sont rendus deiectoires.

Rächin. TOut ainsi comme les medicamens deiectoires peuuent estre rendus vomitoires par la concurrence des causes cy-dessus proposées, tout de mesme les vomitoires peuuent estre rendus deiectoires pour les mesmes respects, sous differente raison toutesfois. Le medicament en peut estre la cause en deux façons. La premiere est, lors qu'il descend dans les boyaux par sa pesanteur naturelle, sans seiourner dans l'estomac, comme nous voyons du lapis lazuli, lors que l'on le baille en la curation de la fiebure quarte, ou de l'humeur melancholique.

Obiectiõ. Il semble que cette raison est foible, veu que nostre Docteur a dit cy-dessus que le propre des vomitoires est d'attacquer la partie superieure de l'estomac, sans aller mesmes au fonds d'iceluy comme les deiectoires, & c'est en quoy il les rend

Response. differens. Mais à cela il faut respondre, que si la pesanteur naturelle ne dominoit en ces vomitoires, la verité est qu'ils attacqueroiẽt l'orifice superieur de l'estomac, sans descendre dans les boyaux; mais par accident leur action est empeschée en ce cas.

L'autre façon est, quand l'on adiouste des choses agreables à l'estomac aux vomitoires, comme la canelle, le girofle, le gingembre, le macis, le mastic, car par ce moyen ils sont destournez de leur action, & l'estomac fortifié contre leur violence,

lence ; ſi bien que l'operation ſe change en bas.

En ſecond lieu, il faut conſiderer la diſpoſition de l'eſtomac en trois façons. La premiere regarde la force d'iceluy : car s'il eſt robuſte, il reſiſte à la malice des vomitoires, & ne le reiette pas par la meſme partie qu'il la receu, mais il s'en deſcharge dans les boyaux auec les humeurs. La ſeconde ſe rapporte à l'eſtat de l'eſtomac, car s'il eſt famelique, & preſſé de la faim par inanition, il ſe rend auare de ce qu'il recoit, & ne vomit pas volontiers, d'autant que la neceſſité luy fait retenir tout.

L'on pourroit icy dire que l'on ne baille iamais des vomitoires que quand l'eſtomac eſt vuide, & que d'ailleurs ils n'ont aucune ſubſtance nutritiue, ſi bien qu'il ſemble que ces deux conſiderations affoibliſſent la raiſon de Meſué. Mais nous diſons que ce n'eſt pas ſimplement l'inanition qui en eſt la cauſe, mais l'eſtat famelique de l'eſtomac qui retient plus auidement les vomitoires, non pas pour en tirer nourriture, mais pour s'en deſcharger au bas, ſi la nature n'y treuue aucune familiarité. *Obiectiõ.* *Reſponſe.*

La troiſieſme depend de la diſpoſition du ventre : s'il eſt laſche de ſa nature, ou par accident, la nature ſe porte pluſtoſt à ce mouuement bas, que non pas au vomiſſement, parce que le chemin eſt plus libre, & plus ouuert. Finalement les vomitoires peuuẽt eſtre rendus deiectoires, quand le patient apres auoir prins ſon vomitoire, eſt diuerti de l'operatiõ par quelque nouuelle extraordinaire ioyeuſe, ou affligeante, qui l'empeſche de ſonger à l'effect de ſon remede : car pour lors le

vomitoire opere par le ventre, & non pas par la bouche, veu que le patient eſt diuerti par l'imagination, & qu'il n'ayde pas le remede. Et voyla cõment il faut entendre le texte de noſtre Docteur.

MESVÆVS.

HVc accedit, quod natura in melius omnia prudẽter dirigẽs, rem vomitoriam efficit deiectoriam, propter dicta priùs commoda.

Nous pouuons encores adiouſter vne raiſon aux cas precedens. C'eſt que la nature qui eſt ſage & prouidente, taſche de rendre les medicamens vomitoires, deiectoires, pour les commoditez cy-deſſus propoſées.

Explication de ce texte.

Rãchin. NOſtre Docteur adiouſte encores vne raiſon aux precedentes. Il dit que la nature, qui preſide à l'œconomie du corps humain, & qui gouuerne auec prudence ſes operations, ſe porte de ſon mouuemẽt pluſtoſt à la deiection, qu'au vomiſſement, & ce pour les cauſes qui ont eſté diſputées cy-deſſus en la queſtion, ſi le vomiſſement eſt preferable à la deiection.

MESVÆVS.

EX vomitoriis præterea quædam ſunt vehementia, alia clementia, quædam mediocria. Mediocria ſunt, nux vomica, cnicus, nitrum, ſal gemma, ſal indus, balanus myrepſica maior, & ſimilia. Clementia vi nulla, aut minima naturæ moleſtia, vomitum cient, cuiuſmodi ſunt azarũ, flos myricæ, ſemen cæparum, anethi, atriplicis, melanthij, rapæ, raphanidis, raphanus, ſal, & ſimilia. Vehementia quidem, quæ naturæ ipſi vim magnam afferunt, vt vomitu vacuent, qualia ſunt helleborus albus, ſtruthium, thymelæa, balanus myrepſica minor, lathyris, ricinus, tapſia, ruta agreſtis, & ſimilia.

OR nous deuons reconnoiſtre trois differences de vomitoires, il y en a de vehemens, de benings, & de mediocres. Les mediocres ſont, comme la nux vomica, le cnicus, le nitre, le ſel gemma, le ſal indus, le balanus myrepſica grand, & ſemblables. Les benings, ou clemens ſont ceux qui prouoquent le vomiſſement ſans faire force ou violence à la nature, cõme ſont l'azarum, la fleur de myrica, la ſemence d'oignõs, d'aneth, d'atriplex, du melanthiũ, des raues, rauanilles, le raphanus, le ſel,

& autres. Les vehemens ſont ceux qui violentent fort la nature & l'eſtomac, comme l'hellebore blanc, le ſtruthium, la thymelée, le balanus myrepſica petit, la catapuce, le ricinus, la tapſia, la rue ſauuage, le cucumer aſinin, & ſemblables.

Paraphraſe ſur ce texte.

De la difference des vomitoires.

Rãchin. APres que noſtre Docteur a traitté en general de la nature, & des effects des vomitoires, & des deiectoires, il preſente les differences particulieres de tous les deux. Il commence par celle des vomitoires, & nous en propoſe trois; la premiere eſt des mediocres, la ſeconde des benings, & la troiſieſme des violens. Les vomitoires benings ſont doux & clemens à la nature, & à l'eſtomac, parce qu'ils ne la trauaillẽt pas comme les autres: nous en experimentons l'effect en l'vſage de ceux que Meſué nous preſente, lors qu'on les donne aux patiens auec la preparation conuenable. Ceux-cy ne deſchargent d'ordinaire que l'eſtomac, & peuuent pourtant attirer de la premiere region, comme l'azarum, &c.

Obiectiõ. L'on pourroit icy diſputer contre quelqu'vn des medicamens vomitoires benings que Meſué propoſe, particulierement l'azarum, lequel ſelon Meſué *au chap. 22. du liu. des ſimpl. med.* eſt aſſez violent, & puis il eſt diuretique & deiectoire, auſſi Reſponſe. bien que vomitoire. Mais nous diſons qu'à la verité l'azarum n'eſt pas des plus benings, neantmoins

moins corrigé il opere sans violence : & n'est pas impertinent qu'il soit deiectoire & diuretique par ses vertus differentes, veu qu'vn mesme medicament à raison de differentes parties peut produire de diuers effects.

Les vomitoires qui sont vehemens, tourmentent & violentent fort la nature, parce qu'ils sont malings & deleteres, comme l'hellebore blanc, le mezereon, &c. Ils attirent de la troisiesme region. Leur vsage est dangereux, quelle preparation que l'on y apporte, car encores qu'ils semblēt proffiter par la descharge de plusieurs mauuaises humeurs, neantmoins ils nuisent à l'estomac, & luy impriment vne foiblesse qui dure long temps. Ceux qui tiennent vn moyen rang entre les benings & les violens, sont les mediocres, parce qu'ils trauaillent plus la nature que les benings, mais moins que les violens, & n'attirent que de la seconde region. Tels sont selon Mesué, la nux vomica, & les sels gemma, indus, &c.

L'on pourroit dire icy contre Mesué, pourquoy il loge la nux vomica, le cnicus ou carthamus, les sels, entre les medicamens mediocres, veu qu'en son liure des simpl. il les reconnoist pour veneneux & deleteres. A cela il faut dire, que tels medicamens sont bien veneneux & malings en leur simple nature, mais que par preparation l'on corrige leur malice, si bien que leurs effects sont plus foibles, & puis il faut distinguer ces medicamens selon leurs differences particulieres.

Obiectiō. *Responsе.*

MESVÆVS.

MEdicamentum autem deiectorium vacuat facultate propria sibi insita, eaque aut dissoluente, vt scammonium, turbith: aut per adstrictionem exprimente, vt myrabolani: aut leniente, vt cassia fistula, manna: aut lubricante, vt mucago seminis psyllij. Cæterùm quæ dissoluendo purgant, & deiiciunt, ferè eadem vel attrahunt, vel eradicant. Attrahunt quidem à supernis partibus materias, eradicant ab infernis. Reliquis verò tribus deiectoriorũ generibus facultas purgatrix insita, est admodum imbecilla, ob idque parum perspicua, vt quæ solùm materias, quibus ipsa occurrunt, euacuet, neque hepar transcendat. A capite autem per accidẽs vacuare videri hæc possunt, quod materias ad ipsum tolli consuetas euacuant.

QVant au medicament deiectoire, il purge par sa faculté propre & naturelle, laquelle est ou dissolutiue, & attractiue, comme au scammonée, au turbith: ou expreßiue par adstriction, comme aux myrabolans: ou lenitiue, comme à la casse, à la manne: ou bien lubrificatiue, comme au mucillage du psyllium. Or ceux qui purgent par dissolution, ou ils

ils attirent, ou ils desracinent. Ceux qui attirent, font leur operation aux parties superieures, & font descēdre les matieres qui y sont contenuës; ceux qui desracinent, attirent des inferieures. La faculté purgatrice des autres trois especes de deiectifs, est foible, & non gueres apparente, veu qu'ils ne purgent quasi que les matieres qu'ils rencontrent, sans passer plus auant que le foye. Et bien qu'ils semblent purger le cerueau, neantmoins ils ne deschargent que les humeurs superfluës qui cherchent passage.

Explication de ce texte.

De la difference des deiectoires.

NOstre Docteur reconnoist quatre differences de medicamens deiectoires, lesquels operent par leur faculté propre & naturelle. La premiere est de ceux qui agissent par dissolution, & attraction, car ils font desloger & deplacer les humeurs du lieu, où ils estoient au parauant, sçauoir est aux veines, ou aux parties, & les attirent dans l'estomac, ou aux boyaux : comme nous experimentons tous les iours au scammonée, au turbith, & aux medicamens diagrediez, & colochyntisez. De ceux-cy il y en a deux differences selon Mesué : la premiere est des attractifs, qui attirent les matieres des parties superieures: la seconde est des eradicatifs, qui appellent les humeurs des parties inferieures. *Răchin.*

Cette diſtinction ſemble ſuſpecte, veu que les vns & les autres ſont attractifs ſelon plus ou moins, & meſme que l'action leur peut eſtre commune pour les humeurs, qui ſont aux parties ſuperieures, ou inferieures. I'aymerois mieux enuoier l'effect de ces diſſolutifs à la troiſieſme region du corps, que non pas la diuiſer par le reſpect du haut, & du bas ; car encores qu'il ſemble au ſens qu'il faut plus de force & de violence à attirer les humeurs des pieds, que celles de la teſte, à cauſe de la peſanteur naturelle, neantmoins par la continuation des veines l'attraction ſe fait commodément: mais laiſſons le texte en ſon entier, & paſſons outre.

La ſeconde difference des purgatifs deiectoires, eſt de ceux qui attirent en comprimant, comme nous voyons au rhubarbe, & aux myrabolans. Si bien qu'en iceux nous remarquons deux actions : la premiere eſt attractiue, laquelle depend d'vne ſubſtance aërée (qui eſt diſſipable par le temps, lors qu'ils ſont trop gardez,) & de faict nous voyons qu'ils attirent la bile, ou la colere : l'autre eſt expreſſiue, qui depend d'vne ſubſtance terreſtre. Si bien que le rhubarbe purge en deux façons, ſçauoir eſt en attirant, & en exprimant.

La troiſieſme difference des deiectoires, eſt de ceux qui ſont appellez lenitifs ; & de cette façon la caſſe, la manne, les pruneaux, les tamarins purgent doucement.

La quatrieſme eſt de ceux qui purgent en lubrifiant, comme le mucilage de la ſemence de pſyllium, la gomme de ceriſier, & autres.

L'on

L'on pourroit icy obiecter que Mesué semble defectueux en cette diuision, d'autant qu'il y a des medicamens qui purgent par salure, acrimonie & amertume, comme les sels, les bettes, le miel, & autres, comme dit Gal. *de facult. medic.* Outre ce il y en a qui purgent en mollifiant, & humectant, comme les violes, les mauues, l'huile. Mais à tout cela nous disons, que tous ces medicamens peuuent estre comprins sous les autres; ou bien que Mesué ne traitte icy que de ceux qui sont vrais purgatifs. *Obiectiõ.* *Response.*

Nostre Docteur en la conclusion de ce texte ne fait estat que de ceux de la premiere difference, pour estre vigoureux en leurs effects, & tient que tous les autres sont foibles, & de legere operation: mesmes il soustient qu'ils ne purgent que les humeurs qu'ils rencontrent, sans passer la premiere region. Toutesfois il se pourroit bien tromper, veu que par experience la rhubarbe attire la bile, & que la casse mesme passe le foye, & purge les veines. Nous en voyons l'effect aux vrines, qui paroissent teintes, & de la rhubarbe, & de la casse, & des autres aussi. Si bien qu'il ne faut pas tant mespriser leur operation; il est bien vray pourtant qu'ils purgent plus doucement, & plus laschement que les autres.

MESVÆVS.

MEdicamenta enim purgantia iuuant per se, quædam etiam per accidens. Per se enim, quæ ex sua temperie, & propria facultate commodant, vt pituitæ tur-

bith; bili flauæ tamarindi temperatura & proprietare opponuntur. Per accidens verò, id eſt, alio aliquo interueniente, quando quædã ab aliquibus fiunt contra propriam ipſorum facultatem, vt hæc ab ipſis poſſe fieri non facilè credatur, vt ſcammonium cùm ſit calidum, corpus tamen refrigerat, per accidens ſcilicet, ſeu per calidæ naturæ vacuationem: qua enim cauſa præſente fit hoc, eadem abſente fit contrarium.

IL y a de medicamens purgatifs qui aydent de ſoy, & d'autres par accident. Ceux-là aydent de leur nature, qui proffitent par leur qualité, & par leur faculté propre, comme fait le turbith, pour la pituite, & pour la bile citrine, les tamarins. Les autres qui aydent par accident, c'eſt par l'entremiſe, & par le moyen de quelque cauſe qui les fait proffiter, contre leur nature, & leur faculté, & hors de croyance, comme quand l'on fait que le ſcammonée qui eſt chaud, rafraichiſſe par accident, en euacuant les humeurs bilieuſes, leſquelles eſchauffoient le corps par leur preſence: ſi bien qu'ils reçoiuent vn rafraichiſſement de telle purgation. Car ſi la preſence d'vne cauſe fait quelque choſe, ſans doubte par l'abſence d'elle meſme ſera produit le contraire.

Para

Paraphrase sur ce texte.

Comment les purgatifs peuuent ayder doublement, sçauoir est de soy, & par accident.

MEsué dit en ce texte, que les purgatifs peuuent ayder en deux façons, sçauoir est de soy,& par accident, nous en pourrons bien adiouster vne troisiesme. Ceux qui nous aydent de soy, operent par similitude de complexion & par proprieté,non pas auec les humeurs qu'ils attirent, car ils sont de contraire qualité, mais auec les corps qu'ils soulagent, comme quand les tamarins qui sont rafraichissans & humides, purgent la colere chaude & seiche, qui eschauffoit le corps; & le turbith qui est chaud & sec, tire le phlegme, qui nuisoit par sa froidure & humidité. Ces medicamens donc proffitent de soy, en ostant les humeurs qui portent preiudice à nos corps par leur seiour. Ceux qui aydent indirectement, & par accident,operent d'autre façon,comme quand le scammonée qui est chaud & sec, rafraischit le corps en purgeant l'humeur colerique qui l'eschauffoit; car cela ne se fait pas par sa temperature naturelle, mais seulement par accident. *Răchin.*

Il y en a d'autres qui aydent partie de soy, & partie par accident, comme par exemple le syrop de cichorée composé auec rhubarbe, à raison de ses differens ingrediens il peut ayder de soy par la cichorée qui rafraischit, & par accident à raison de la rhubarbe qui purge la colere, & ainsi des autres.

Que

Obiectiõ. Que si quelqu'vn vouloit obiecter qu'aucun purgatif ne peut ayder de soy, veu qu'ils sont tous malings, selon plus ou moins, & contraires à nostre nature, suiuant ce qui a esté disputé cy-dessus.

Response. A cela nous respondons, que veritablement tous les purgatifs generalement parlant ne peuuent proffiter que par accident, en ostant les mauuaises humeurs; mais en particulier, ayant esgard à leur differente action, la distinction proposée par Mesué est de mise, suiuant ce qui a esté demonstré. Car par exemple, ceux-là proffitent de soy, qui rafraichissent en ostant la chaleur que les humeurs chaudes auoient imprimé au corps auec elles mesmes.

MESVÆVS.

FAcultas præterea medicamentorum in materias ostenditur, quando ea humorem sibi familiarem delectu quodam educunt: non autem (vt quibusdam visum est) eum qui cæteris in corpore sit largior, & post hunc, alium copia illi proximum. Nam omnia medicamenta purgantia pituitam ferè vacuarent, vtpote in nobis vtraque bile propè semper largiorem: quod falsum est. Immo humorẽ absolutè non vacuant, sed hoc genus medicamenti, humorem hunc sibi familiarem delectu quodam expellit, eúmque interdum tenuem, crasso in nobis relicto; contrà interdum. Cuiusque enim

enim medicamenti purgantis actio insita, & bene directa hæc eligit, illa relinquit; hunc vel illum humorem respicit, non omnem, nec vltra quàm passurus humor exigit, transgreditur, nisi immoderatiùs agat. Rei cuius abundè scientem te naturalis philosophia reddiderit.

OR la puissance & la force des medicamens sur les matieres se monstre, lors qu'ils attirent par election l'humeur qui leur est familiere: & non pas comme quelques vns ont voulu, celle qui abonde le plus au corps. Et apres celle-là les autres successiuement, selon qu'elles abondent plus ou moins. Car de cette façon tous les medicamens purgatifs deschargeroient plustost la pituite, que les deux biles, veu qu'elle abonde plus que ces deux ensemble. Ce qui se treuue faux par experience: veu que absolument ils n'euacuent pas l'humeur, mais vn tel medicament precisément attire vne telle humeur qui luy est propre, & familiere, laquelle sera subtile, & laissera la crasse, & quelquefois au contraire. C'est la propre action naturelle de chasque purgatif, que de choisir certaine humeur, & laisser les autres; leur action ne se porte pas indifferemment à toutes, mais à quelques vnes, selon leur portée: si ce n'est lors que la purgation est violente & desbordé. Mais sur cecy ie renuoye à

la

la philoſophie naturelle, ceux qui en voudront ſçauoir d'auantage.

Explication de ce texte.

De l'action des purgatifs ſur les humeurs qui leur ſont familieres.

Răchin. LE ſecours principal que nous eſperons des purgatifs, c'eſt quand ils attirent, & euacuent par familiarité les humeurs que les Medecins croyent abonder, & cauſer les maladies; car *quando ea quæ purgari debent purgantur*, cela ſuppoſe vne bonne & loüable purgation. Si le ſuccez ne reſpõdoit aux intentiõs, nous ſerions confus en nos ordonnances; car au lieu d'euacuer, par exemple, la bile aux fiebures tierces, nous donnerions vn medicament qui purgeroit la pituite. Cette election des purgatifs enuers les humeurs, nous eſt fort fauorable, & monſtre le pouuoir qu'ont les remedes ſur certaines matieres. Meſué ſe mocque de ceux qui eſtiment que les medicamens purgent toute ſorte d'humeurs indifferemment, & ſans election, ſoit qu'elles ſe treuuent aux paſſages, ſoit qu'elles ſoient abondantes au corps.

Il apporte deux raiſons fort pertinentes pour confirmer la verité de ſon opinion. La premiere eſt, quand il dit que tous les purgatifs euacueroiēt pluſtoſt la pituite que les autres humeurs, ſi leur action ſe portoit à la quantité des matieres, ſans election. La raiſon en eſt apparente, parce qu'il y a plus de pituite en nos corps, qu'il n'y a de phlegme, & de melancholie tout enſemble.

L'autre

L'autre est, que les medicamens purgeroient plustost les humeurs subtiles que les grossieres, à cause de la facilité,& de ce qu'elles sont plus coulantes : & au contraire(comme il dit)nous voyons par experience, que certains medicamens purgent les humeurs crasses, comme le phlegme & la melancholie, & laissent la bile ; & d'autres qui font tout le contraire. Donc cela monstre bien qu'il y a election de certains medicamens auec certaines humeurs, selon la qualité, & que l'euacuation reiglée & determinée respond à la puissance naturelle des purgatifs, & non pas à vne vertu commune de purger selon la quantité des matieres. Il est bien vray qu'il faut reconnoistre auec nostre Docteur, que cette correspondance manque aux purgations desreiglées, lors que les humeurs se desbordent auec violence.

MESVÆVS.

MEdicamentum igitur omnem humorem sibi familiarem primum educit, deinde illum qui ad sequendum magis est habilis ; postea alium sequi paratiorem: postremò sanguinem, quem ceu thesaurum quemdam natura,quamdiu potest, retinet, trahique prohibet : tandem verò victa, trahentibus permittit expellendum. In hac autem humorum successione, primum sibi cognatum trahit medicamentum, suo iure directum; alios verò tanquam degenerans, ob

ob actionis vehementiam : quomodo si quis irasci facilis, ira sic incitetur, vt furat. Tunc enim rectas actiones suas, vltrà quàm par est, & quàm statuerat, transgredietur.

DOnc le medicament purge premierement toute l'humeur qui luy est familiere, & apres l'autre qui se treuue plus habile à suiure, & ainsi successiuement, iusques au sang, que la nature retient tant quelle peut, comme estant le thresor de la vie, & empesche qu'il ne suiue, iusqu'à ce que estant vaincuë, elle en permet par force l'attraction, & l'euacuation. Or en cette succession d'humeurs, le medicament attire tousiours son humeur familiere la premiere, & puis les autres en degenerant, par la violence de la purgation; comme quand vn homme qui se met en colere, se laisse emporter à la furie; car en cet estat il passe par dessus les reigles de la raison, & fait des choses desreiglées qu'il ne s'estoit pas proposé.

Explication de ce texte.

De la purgation des humeurs par succession aux euacuations desreiglées.

Râchin.



Ostre Docteur explique en ce texte la façon d'vne purgation desreiglée, & l'ordre qui s'obserue en la descharge des humeurs. Premierement il dit que le medicament se porte par l'action naturelle qui depend

pend de sa puissance, à l'attraction de l'humeur qui luy est propre, & familiere. Et puis il fait veoir que la purgation se rendant excessiue & desreiglée, les autres humeurs qui se treuuent plus habiles à suiure par disposition de leur substance, courent les vnes apres les autres dans les boyaux pour estre vuides, & lors que la violence est telle que la nature ne demeure pas maistresse du sang, qui est le thresor de sa vie & de sa conseruation, elle en permet par force l'escoulement, apres auoir resisté, & faict tous ses efforts pour le retenir. Nostre Mesué apporte vne comparaison pour esclaircir son discours. Il dit que de mesme comme vn homme qui est surprins & possedé d'vne colere, se laisse emporter à dire, & à faire des choses qu'il ne s'estoit pas proposées, & comme furieux, se porte à des violéces extraordinaires: ainsi en la purgation, le medicament demeurant le maistre sur la nature, fait de si furieux rauages dans nos corps, qu'il emporte les humeurs, & le sang, & trouble tout l'estat naturel, & toute l'œconomie de la santé par ses desbordemens. Maintenant pour illustrer ce texte, il faut examiner la question suiuante.

Asçauoir si les medicamens purgatifs peuuent attirer d'autres humeurs, que celles qui leur sont familieres.

CEtte question est examinée par nos anciens Docteurs, assez grossierement toutesfois; c'est à nous maintenant d'en esclaircir l'intelligence, en proposant la resolution apres les opinions, & les raisons qui se peuuét produire en leur faueur.

1. opin. La premiere opinion que nous presenterons, sera de ceux qui estiment que les purgatifs ne peuuét faire attraction que des humeurs qui leur sont familieres, & non pas des autres : ce qu'ils peuuent verifier par le moyen des raisons suiuantes.

1. rais. L'action des purgatifs est determinée à certaines humeurs familieres, selon ce que Mesué mesme a proposé cy-dessus. Donc ils ne purgeront pas indifferemment toute sorte d'humeurs.

2. rais. Les vertus qui dependent des formes celestes, sont reiglées & determinées, comme il se void en l'aymant qui n'attire que le fer, l'ambre la paille. Or est-il que l'attraction des humeurs aux medicamens, est vne vertu qui depend de leur forme celeste, selon Mesué, semblable à celle de l'aymant, & de l'ambre. Donc elle sera reiglée & determinée pour certaines humeurs, & non pas indifferemment pour toutes.

3. rais. Selon Mesué en la suite de son texte, il n'y a aucun medicament qui attire le sang pour le purger. Donc mal à propos icy il soustient qu'il est attiré apres les autres humeurs.

2. opin. La seconde opinion est des autres qui pensent que les purgatifs peuuent purger indifferemment toute sorte d'humeurs, sans aucune election: ce qu'ils taschent de monstrer par les raisons qui s'ensuiuent.

1. rais. En premier lieu, il est tout certain par l'experience qu'en toute purgation les excremens & les matieres contenuës dans les boyaux, sont plustost euacuées que les autres humeurs. Donc en cette pre-

premiere sortie il n'y aura pas aucune election.

Apres, si les remedes agissoient auec determination & election, ils seroient guidez par quelque raison naturelle : car le choix presuppose distinction & connoissance. Or est-il que cela semble ridicule aux medicamens. Donc ils purgeront auec indifference d'humeurs. 2. *rais.*

Mesué semble fauoriser cette opinion en son texte, quand il dit qu'aux purgations immoderées les purgatifs attirent toute sorte d'humeurs, mesme le sang apres les autres. 3. *rais.*

Il est certain selon Mesué, qu'vn mesme purgatif purge par election deux humeurs cõtraires & en consistence, & en qualité, comme la rhubarbe, l'agaric & le sené, qui purgent les vns la bile auec le phlegme, & l'autre la melancholie auec le phlegme. 4. *rais.*

Nous autres pour accorder ces opinions differentes & contraires, estimons que les vrais purgatifs donnez en quantité raisonnable, attirent par election les humeurs qui leur sont familieres: mais par accident il se peut faire aux purgations desreiglées qu'ils attirent toute sorte d'humeurs, mesmes iusqu'au sang. Or pour mieux comprendre la verité de cette opinion, nous proposerons la demonstration suiuante. 3. *opin.*

Bien que les purgatifs de soy n'attirent que certaines humeurs par election, si est-ce que par accident apres les familieres ils peuuent attirer les autres consecutiuement iusqu'au sang, selon qu'elles sont plus ou moins habiles à la descharge. Or cela peut arriuer en certains cas, lors que la purgation est renduë effrenée & desbordée, ou autrement 1. *fond.*

trement par consideration.

Le premier est à raison de la qualité des purgatifs commune, ou propre, quand apres auoir purgé l'humeur conuenable, ils en attirent d'autres ; ou bien quand par leur propre vertu ils ont puissance de soy d'attirer deux humeurs differentes, comme le rhubarbe, qui purge le phlegme & la colere, & l'agaric aussi, plus toutesfois l'vn que l'autre.

Le second cas est à cause de la quãtité excessiue des purgatifs, lors que l'on les dõne auec dose excessiue ; car comme la quantité raisonnable est necessaire pour la purgation loüable ; aussi estant excessiue, elle cause des rauages & des desbordemens.

Le troisiesme cas est, quand la faculté naturelle de nos corps se treuue en vice par excez ; car estant irritée, la nature apres auoir poussé & chassé la premiere humeur, estant forte & vigoureuse chasse les autres, qui sont superfluës aux corps.

Finalement quelquefois le medicament, & la nature s'accordent si bien qu'ils euacuent les humeurs par succession, l'vn en attirant les vnes apres les autres, & l'autre en les poussant. Et voyla comment les humeurs differentes peuuent estre purgées en diuers cas.

Concl. Apres cette demonstration, nous pouuons conclurre suiuant le texte de Mesué, que les medicamens par premiere action attirent les humeurs familieres par election, & puis les autres successiuement selon leur disposition & habilité iusques au sang.

Respõses. à la I. opinion. Quant aux raisons de la premiere opinion, la I. & la

& la 2. demeurent resoluës par le fondement: pour la 3. nous en parlerons cy-apres en la question suiuante.

Et pour le regard des raisons de la seconde, je respons à la 1. que cette premiere descharge des matieres grossieres est necessaire en toute purgation, c'est la nature qui la fait pour rendre le passage libre, & non pas le medicament par election. *à la 2. opinion. à la 1. raison.*

A la 2. Ie dis que cette attraction electiue se fait sans raison & sans connoissance, mais seulement par vertu naturelle, secrette, & occulte, comme est celle de l'aymant, & de l'ambre. *à la 2.*

A la 3. la responce est facile par la conclusion. *à la 3.*

Finalement à la 4. ie respons, qu'vn mesme medicament de soy peut auoir double vertu electiue pour deux humeurs. Il est bien vray pourtant, que l'vne domine plus que l'autre, comme l'attraction de la bile au rhubarbe, sur la pituite, & celle de la pituite à l'agaric, sur la bile.

Donc les purgatifs peuuent non pas de soy, mais par accident attirer d'autres humeurs que celles qui leur sont familieres.

MESVÆVS.

HOc autem ordine vacuant materias hæc purgantia medicamenta, vt cholagogum bilem priùs trahat, hinc pituitam, postea atram bilem; postremò sanguinem: phlegmagogum pituitam primùm educat, postea bilem flauam, hinc atram; postre-

mum ſanguinem : melanagogum denique bilem atram primùm, deinde flauam, tertiò pituitam : ad poſtremum ſanguinem.

LEs medicamens purgatifs obſeruent vn ordre en l'attraction, & en la deſcharge des matieres. Car ceux qui purgent la colere, l'attirent premierement, apres la pituite, apres la melancholie, & en fin le ſang. Ceux qui purgent le phlegme, l'attirent premierement, & puis la bile, apres la melancholie, & finalement le ſang. Et ceux qui euacuent la melancholie, l'attirent la premiere, apres la bile, puis la pituite, & en fin le ſang.

Explication de ce texte.

De l'ordre que les purgatifs obſeruent en l'attraction des humeurs naturelle & accidentaire.

Rachin. MEſué ne ſe contente pas d'auoir propoſé en general, que les purgatifs apres auoir attiré par leur action propre leur humeur familiere, ont puiſſance par action cómune d'attirer les autres, ſelon qu'elles ſe treuuent plus habiles au mouuement: mais encores il repreſenre en particulier l'ordre qu'ils obſeruent en l'attraction cómune des humeurs, pour euiter confuſion. Car par exemple, les purgatifs cholagogues ſe portent pre

premierement par leur vertu propre à l'attraction de la bile, qui est leur humeur familiere, & puis par vertu purgatiue cõmune ils attirent plustost la pituite que la melancholie, & le sang le dernier.

Le discours de nostre Docteur semble fondé sur la raison; car il est plus raisonnable que l'humeur subtile soit plustost attirée que la crasse: or est-il que la pituite est plus subtile que la melancholie, d'ailleurs il sẽble que la nature estant irritée, est plus obligée de chasser les humeurs qui abondẽt, comme la pituite, que non pas la melancholie, apres que la colere a esté attirée, & aussi celles qui luy sõt plus ou moins familieres. Neãtmoins ie regarde icy à deux obiections que l'on peut faire. *Obiect.* La premiere est, que si la subtilité des humeurs a lieu, le sang doit estre plustost attiré que la pituite, ny la melancholie, apres que le medicament cholagogue a faict son action. L'autre est, que nostre Docteur a dit cy-dessus, qu'apres l'attraction naturelle des purgatifs, les autres humeurs selon qu'elles se treuuent plus ou moins habiles, sont attirées, si bien qu'il semble que cette authorité renuerse l'ordre qu'il propose en ce lieu. Mais nous respondons à la premiere, que *Respõses.* le sang est tousiours le dernier attiré, parce que la nature resiste iusqu'à l'extremité, apres auoir lasché les autres humeurs. Et à la seconde nous disons, que cette authorité ne renuerse pas l'ordre de l'attraction des humeurs, qui est proposé par Mesué en ce lieu, d'autant que l'habilité des humeurs se treuue conforme à l'ordre qu'il establit, comme il est aisé à verifier par la disposition qu'il en fait.

Mais il faut ſuppoſer en cet ordre, que l'humeur familiere qui doit eſt purgée, eſt en quantité, ou en qualité, ou en tous les deux, & que les autres humeurs ſont ſelon nature : car s'il y a quelque vice aux autres humeurs, le medicament les purge apres le familier. Et voyla comme il faut entendre le texte de noſtre Docteur : par exemple, lors qu'il faut purger la colere par vn cholagogue, ſi la melancholie eſt en vice, & non pas le phlegme, le medicament apres la colere, par action deſreiglée attirera pluſtoſt la melancholie que le phlegme, ce qui eſt digne d'obſeruation.

MESVÆVS.

NVllum enim medicamentum facultatem habet primam, & per ſe hæmagogam, id eſt, quâ ſanguinem abigat & vacuet, quem natura vſque ad poſtremum retinet, neque trahi permittit, niſi coacta vi medicamenti immoderatiore.

IL n'y a aucun medicament qui ſoit haimagogue, c'eſt à dire, qui attire & purge le ſang par faculté naturelle ; la nature le retient, & n'en permet pas l'attraction qu'à l'extremité, eſtant forcée par la violence des purgatifs.

Expli

Explication du texte.

Des medicamens qui purgent le sang.

IL n'y a point de medicament lequel de soy, par vertu specifique, attire le sang pour estre purgé, comme il y en a qui attirent les autres humeurs. La nature l'auroit produit en vain, veu que c'est vne humeur destinée à la nourriture de nos corps, & si necessaire à la vie, que sa conseruation depend du sang. Et quand nostre Autheur dit que les purgatifs apres les autres humeurs attirent le sang, c'est par violence, contre les efforts de la nature, qui tasche par tous moyens de le retenir. Et de faict cette descharge se fait extraordinairement par ouuerture, ou excoriation des veines & des parties ; ce qui n'arriue pas quand les autres humeurs sont attirées. Galien parlant des purgatifs haimagogues, dit bien qu'il n'y en a pas, & quand il s'en treuueroit, il conseille d'en supprimer & l'vsage, & la connoissance, à raison des malheurs qui en pourroient arriuer. Nous auons d'autres moyens pour purifier le sang, selon ce que Mesué enseigne, & de l'oster par saignée, quand la necessité le requiert. Mais venons à la question suiuante pour l'esclaircissement de ce texte. *Rãchin.*

Asçauoir s'il y a des medicamens qui attirent, & qui purgent le sang?

CEtte dispute est tres-belle en Medecine, sçauoir s'il y a des medicamens haimagogues,

qui attirent & purgent le ſang, comme il y en a pour la bile, pituité, melancholie, & pour les ſeroſitez. Nos Docteurs ſont en grande querelle ſur cette queſtion; c'eſt à nous maintenant de reſoudre ce qu'il en faut croire, & de iuger ſi Meſué eſt veritable en ce texte, quand il certifie la negatiue
1. *opin.* de cette propoſition. Ceux qui diſputent contre Meſué pour l'affirmatiue, ſe fondent ſur les raiſons ſuiuantes.

1. *raiſ.* Selon Dioſcoride, Gal. & noſtre Meſué, l'aloë ouure les veines, & prouoque le flux hemorrhoidal. Donc il y a des purgatifs pour le ſang.

2. *raiſ.* Il y a des medicamens qui prouoquent les mois aux femmes. Il ne faut donc pas mettre en doubte la queſtion.

3. *raiſ.* Par la ſaignée, par les ventouſes, par les ſangſues, nous attirons & purgeons le ſang. Donc, &c.

4. *raiſ.* Selon Meſué le houblon, le capillaire, le petit laict, & autres purifient, & clarifient le ſang. Donc il y a des medicamens pour le ſang.

5. *raiſ.* Aux purgations immoderées les medicamens attirent le ſang apres les autres humeurs, ſelon noſtre Autheur. Donc, &c.

6. *raiſ.* Galien témoigne qu'il y en a, mais qu'il en faut ſupprimer & l'vſage & la connoiſſance. Mais la raiſon ſemble contraire: car veu que le ſang peut pecher & en qualité, & en quantité, comme les autres humeurs; pourquoy ne s'en pourroit-on pas ſeruir, veu meſmes que l'on l'oſte par les ſaignées?

2. *opin.* Nous autres au contraire eſtimons auec Meſué, qu'il n'y a pas des medicamens veritablement haimagogues, qui attirent le ſang regulierement, &

par election, comme il y en a de cholagogues pour la colere, de phlegmagogues pour le phlegme, & ainsi des autres. Or pour esclaircir cette verité, je proposeray les fondemens suiuans.

Plusieurs de nos Docteurs doubtent s'il y a des medicamens qui puissent attirer le sang par vertu specifique, & electiue; Galien mesme ne semble pas contraire *au liure des facult. des medic. purg.* Il estime bien neantmoins qu'il en faudroit supprimer l'vsage, si leur connoissance se rendoit familiere. Les raisons de Mesué sont foibles, & ne pressent pas; car de dire qu'il n'y en a pas, d'autant que la nature conserue le sang, cette raison n'est pas de mise; elle produit bien des venins, qui nous sont contraires, & nous tuent. Et puis que le sang pechant en quantité ou en qualité, produit des maladies, pourquoy la nature ne fournira pas des purgatifs pour oster le mauuais? ce n'est pas le bon que l'on demande. *1. fond.*

L'experience est la meilleure raison: nous ne treuuons pas par effect qu'aucun medicament aye cette vertu; & puis en toute purgation, apres l'attraction il faut que la nature pousse de son mouuement par sa vertu expultrice. Or est-il que cela ne se peut faire au sang, d'autant qu'elle le retient pressée de necessité, & ne le lasche qu'à l'extremité, estant violentée, ou par vne immoderée purgation, ou par ouuerture des veines, ou par erosion d'icelles. *2. fond.*

Les medicamens peuuent estre dicts purgatifs du sang en deux façons: ou essentiellement par proprieté electiue & reguliere; & de cette façon il ne s'en void pas: ou accidentairement, & ainsi l'on *3. fond.*

l'on en treuue, comme les aperitifs qui prouoquent les purgations aux femmes par impulsion du sang aux veines de la matrice, comme l'aloë qui ouure les veines, comme les autres qui purifient le sang, & abusiuement la saignée, les ventouses, sangsues, &c.

Concl. Apres ces fondemens, nous pouuons conclurre, qu'il n'y a pas des medicamens haimagogues essentiellement tels, mais seulement accidentairement.

Respõses. Quant aux obiections, la response est toute escrite dans les fondemens que nous auons proposez, & paroistra encores d'auantage aux discours suiuans.

MESVÆVS.

QVod si sanguis iam corruptus est, ac computruit, sanguis esse desiit, & portione tenui in bilem flauam abiit, crassa in atram, vt inquit Gal. quam vtramque medicamento purgante vacuari posse, nemini ambigitur.

QVe si le sang est desia corrompu & pourri, il ne se peut plus dire sang; selon Galien sa plus tenüe partie degenere en bile, & la plus crasse se tourne en melancholie. Ces deux humeurs par apres peuuent estre purgées par des medicamens, sans aucune difficulté.

Explication de ce texte.

A sçauoir si le sang pourri se peut dire sang?

MEsué par son discours va au deuant d'vne obiection qui semble digne de consideration. Ayant resolu qu'il n'y auoit aucun medicament purgatif du sang, & voyant que le sang pourri degenerant en bile, & en melancholie, pouuoit estre purgé par medicamens, par l'authorité de Gal. craignant cette authorité ioincte auec l'experience, il declare que le sang pourri ne se peut pas dire sang, veu qu'il a changé de nature par corruption, & ne peut estre appellé tel que par abus, ou par equiuoque; & que degenerant en bile subtile & crasse, il peut estre purgé en qualité de bile ou de melancholie, mais non pas en qualité de sang naturel. Rãd

Or pour mieux comprendre cecy, il se faut representer le sang, ou au chemin de la pourriture par disposition, ou bien lors qu'il est dutout corrompu, & changé en bile tenüe & crasse par corruption. Quand nostre Docteur parle icy du sang, il entend de celuy qui n'est plus sous le regime de nature, mais qui est entierement pourri; car autrement il se tromperoit, veu que celuy qui ne l'est qu'en disposition, se peut encores dire sang, & ne peut estre purgé par aucun medicament: mais seulement par l'ouuerture des veines.

ME

MESVÆVS.

OMnia autem, quæ ſummè & effreni virtute purgant medicamenta, ſanguinem tandem, non tamen propria vi educunt, ſed vel excoriatis venis, vel orificiis venarum tam latè apertis, vt ſanguis effluat, vel ſua vi immoderatiore extremam vacuationem moliente. Qualia ſunt aloë mala, cucumer agreſtis, centaurium, colochyntis vnica in planta vna, ſcammonium è regione ſcenitarum, euphorbium, thymelæa, ſeu granum gnidium, præſertim paruum.

OR tous les medicamens qui purgent auec vne extreme & effrenée violence, attirent le ſang le dernier, non pas par leur vertu propre, mais ou en excoriant les veines, ou en les ouurant, ou bien en ſuite d'vne immoderée & extreme euacuation des autres humeurs. Les medicamens qui peuuent faire cet effect, ſont, le mauuais aloë, le cucumer aſinin, le centaurium, la colochynte vnique en vne plante, le ſcammonée Scenitique, l'euphorbe, la thymelæa, ou ſon petit grain, appellé gnidium.

Explica

Explication de ce texte.

Comment les medicamens peuuent purger le sang par leur action immoderée.

Nostre Docteur apres auoir proposé cy-dessus en general, qu'il n'y a pas des medicamens qui puissent purger le sang par leur action propre & reguliere, mais seulement par accident, à raison d'vne immoderée purgation; maintenant il monstre en particulier par quels moyens cela se peut faire, & produit pour exemple des medicamens qui peuuent faire ces effects. Les medicamens (dit-il) ne peuuent purger le sang par action immoderé qu'en trois façons. La premiere est par excoriation des veines, lors que les drogues par leur acrimonie effleurent les vaisseaux, d'où vient que le sang sort, & coule. La seconde est par ouuerture de l'extremité des veines, à cause de la foiblesse, ou de la violente attraction, ou expulsion des humeurs : car pour lors le sang coule, & sort des vaisseaux. La troisiesme est par la violence des medicamens, lors qu'ils attirent immoderément, car apres les autres humeurs le sang suit. Mesué propose quelques medicamens qui peuuent faire ces mauuais effects. Le premier qu'il nomme, c'est le meschant aloë, qui ouure les veines. Le second, c'est le cõcombre asinin, qui est excoriatif, & ouurant les veines. Le troisiesme, c'est le centaurium, qui est violent, & aperitif des veines. Le quatriesme, c'est la colochynte seule en vne plante, parce qu'elle est plus deletere que quand il y en *Rãchin.*

a plu

a pluſieurs, ſuiuant ce que nous auons dit traittant du nombre; elle eſt violente, & attire le ſang, & eſt dangereuſe. Le cinquieſme, c'eſt le ſcammonée Scenitique, parce que ce lieu natal luy donne plus de malignité, & luy fait faire le meſme effect qu'à la colochynte. Le ſixieſme, c'eſt l'euphorbe, qui eſt vlcerant par ſa grande acrimonie. Le ſeptieſme, c'eſt la thymelæa, ou ſon petit grain, qui eſt excoriatif, & vlcerant comme l'euphorbe.

MESVÆVS.

SVnt tamen medicamenta quædam, ſanguinem purum & clarum efficientia, vt lupulus, adiantum album, rhabarbarum Sceniticum, ſerum lactis, præcipuè caprarum bono paſtu educatarum, ſuccus roſarum, caſſia fiſtula, abſynthium, fumaria, aloë, ſuccus bonorum fructuum, vt damaſcenorum, aſphodelus, potiſſimúmque ipſius ſuccus, & ſimilia.

IL y a neantmoins certains medicamens qui purifient & clarifient le ſang, comme le houblon, le capillus veneris, la rhubarbe Scenitique, le petit laict, & particulierement celuy des cheures qui ſont nourries de bonnes herbes, le ſuc des roſes, la caſſe, l'abſynthe, la fumeterre, l'aloë, le ſuc des bons fruicts, comme ceux de damas, l'aſphodele, principalement ſon ſuc, & ſemblables.

Explica

Explication du texte.

Des medicamens qui purifient & clarifient le sang.

MEsué va tousiours au deuant des difficultez que l'on pourroit proposer contre ce qu'il a affirmé des medicamens haimagogues. Il confesse qu'il y en a qui purifient, mundifient, & esclaircissent le sang, en le repurgeant des serositez, & autres humiditez superfluës qui le pourroient corrompre : mais il n'aduouë pas pourtant que les medicamens qui font ces effects, puissent estre dicts purgatifs du sang, ains seulement purificatifs. Le sang n'est pas tousiours pur & naturel dans les veines, il y a d'ordinaire des humeurs superfluës qui le rendent impur, & trouble : & c'est pour lors qu'il se faut seruir des remedes que nostre Docteur presente. Le houblon & le capillaire blãc,le petit laict,le suc des roses,l'absynthe,la fumeterre, le suc des bons fruicts purifient fort bien le sang : mais pour la rhubarbe il y peut auoir de la difficulté, veu que sa principale action est de purger la colere, & puis le phlegme : toutesfois nous pouuons dire qu'en ostant la bile des veines, il purifie par accident le sang. Pour la casse, encores qu'elle noircisse les vrines & les excremens, elle ne reste pas de purifier le sang par la descharge des superfluitez qui sont dans les veines: l'aloë en fait de mesme. *Rãchin.*

MESVÆVS.

MEdicamenta autem præcipuè cholagoga ſunt, aloë, ſcammonium, abſynthium, eupatorium, lupulus, myrabolani citrinæ, fumaria, rhabarbarum, ſerum lactis, ſuccus roſarum, violæ, caſſia fiſtula, tamarindi, manna, pſyllium, pruna, ſuccus bonorum fructuum.

LEs medicamens qui purgent la colere ſont entre autres, l'aloë, le ſcammonée, l'abſynthe, l'eupatoire, le lupulus, les myrabolans citrins, la fumeterre, la rhubarbe, le petit laict, le ſuc de roſes, les violes, la caſſe, les tamarins, la manne, le pſyllium, les pruneaux, le ſuc des bons fruicts.

Explication de ce texte.

Des medicamens qui purgent la colere.

Rãchin. LA difference des medicamens purgatifs, eſt principalement tirée de la diuerſité des humeurs qui ſe treuuent dans nos corps. Nous en reconnoiſſons d'ordinaires, qui ſont ou ſeparées ou meſlées, comme la bile, le phlegme & la melancholie, deſquelles il y a pluſieurs eſpeces particulieres : & d'autres qui ſont baſtardes, & produites par degeneration, comme les ſeroſitez, & les humiditez ſuperfluës, ou aduſtes. Il y a des medica

medicamens purgatifs,qui prennent leur denomination de l'effect qu'ils font en l'attraction de ces humeurs, principalement de la bile,de la pituite, de la melancholie, & des ſeroſitez. Meſué en fait la demonſtration, & commence par les cholagogues, qui ſont ceux qui purgent la bile ou la colere. Or entre ceux qu'il preſente,il faut obſeruer quelque difference pour la force; car il y en a de plus foibles les vns que les autres : par exemple, le ſcammonée fait plus d'effect que tout le reſte.

L'on pourroit faire icy deux obiections.La premiere ſur ce que noſtre Docteur ſemble confondre les medicamens qui purifient le ſang, auec ceux qui purgent la colere, veu qu'il a propoſé cy-deuant les meſmes, comme il appert. L'autre eſt,que le ſcammonée purge pluſtoſt les ſeroſitez, que la bile, & que le pſyllium eſt trop froid pour purger la colere, veu meſmes qu'il attire le phlegme. Mais il faut dire à la premiere obiection,qu'il n'eſt pas incompatible qu'vn meſme medicament purge la bile, & qu'il purifie le ſang : cette derniere action eſt accidentaire à cauſe de la deſcharge de l'impureté bilieuſe, & l'autre eſt eſſentielle; la purification du ſang ne ſe peut faire que par la mundification des impuretez. Et pour la ſeconde, nous diſons que le ſcammonée eſt vn medicament cholagogue & hydragogue, en ce qu'il attire les ſeroſitez bilieuſes;& que le pſyllium par ſa ſubſtance attire le phlegme,& par ſon mucilage la bile.

Obiectiõ.

Reſponſe.

MESVÆVS.

PHlegmagoga verò magis sunt, myrabolani chebulæ, emblicæ, bellericæ, sal gemma, colochyntis, turbith, stœchas, iris, sarcocolla, balanus myrepsica, ricinus, hyssopus, thymus, opopanax, sagapenum, euphorbiũ, aristolochia, cnicus, centaurium, eupatorium, agaricus, cucumer agrestis, hermodactyli, scylla, cuminum, azarum, polium, polypodium, vrtica, zingiber, serum lactis, mel, saccharum rubrum.

LEs medicamens qui purgent le phlegme, sont, comme les myrabolans chebules, embliques, & belleriques, le sel gemma, la colochynte, le turbith, le stœchas, l'iris, la sarcocolla, balanus myrepsica, le ricinus, l'hyssope, le thym, l'opopanax, le sagapenũ, l'euphorbe, l'aristolochie, le carthamus, le centaurium, l'eupatorium, l'agaric, le cucumer asinin, les hermodactes, le scylle, le cumin, l'azarum, le polium, le polypode, l'vrtica, le zingembre, le petit laict, le miel, le sucre rouge.

Explication de ce texte.

Des medicamens qui purgent le phlegme.

Rãchin. LEs medicamens qui purgent le phlegme, tiennent le second rang parmi les purgatifs; ils

ils pourroient bien par droit tenir le premier, tant parce que cette humeur abonde plus que les autres, que aussi d'autant que les maladies pituiteuses sont plus frequentes que les bilieuses: mais sans nous arrester à ces curiositez, nous esclaircirons le texte de nostre Docteur, veu mesmes qu'on le peut excuser par la necessité de la purgation de la bile; comme estant vne humeur dangereuse par son seiour, & par ses qualitez. Il poursuit l'estat des purgatifs, & propose les principaux medicamens qui peuuent purger le phlegme. Et faut noter que comme il y a vne pituite crasse, & l'autre tenüe, aussi parmi ces purgatifs phlegmagogues, il y en a qui attirent la tenüe plustost que la crasse, & au contraire. Nostre Autheur presente trois especes de myrabolãs, sçauoir est les chebules, embliques, & belleriques, parce que des deux qui restent, les citrins purgent la bile, & les noirs la melancholie. Pour les autres medicamens, il y en a qui purgent apparemment, & par fois auec violence, comme la colochynte, le turbith, l'agaric, les hermodactes, l'azarum, le centaurium, le cucumer: mais il y en a d'autres qui sont bien foibles, comme le polium, l'hyssope, le thym; & ne sçay pourquoy il met le zingembre, veu que ie ne pense pas qu'il soit purgatif, non plus que d'autres qu'il nomme: toutesfois ie ne veux pas pour le present disputer là dessus.

MESVÆVS.

BIlem atram propriè, & potissimùm vacuãt, epithymum, stœchas, myrabolani

 nigræ,

nigræ, polypodium, eſula, calaminthe montana, ſenna, helleborus niger, ſal indus, ſal naphticus, ſal niger, lapis cyanus, lapis armenus, & ſimilia.

Ceux qui purgent proprement, & principalement la bile noire, ou melancholie, ſont, l'epithyme, le ſtœchas, les myrabolans noirs, le polypode, l'eſula, le calament des montagnes, le ſené, l'hellebore noir, le ſel inde, le ſel naphtique, le ſel noir, le lapis cyanus, le lapis armenus, & autres ſemblables.

Explication de ce texte.

Des medicamens qui purgent la melancholie.

Rāchin. Obiectiō. IL ſemble que noſtre Docteur eſt fort embroüillé au denombrement qu'il fait des purgatifs, d'autant qu'il fait ſeruir vn meſme medicament à l'euacuation de deux, voire de trois & de quatre humeurs, comme le ſerum lactis pour la purification du ſang, pour la colere, pour le phlegme, & pour les humeurs aduſtes; la umeterre pour le sāg, pour la bile, & pour les humeurs bruſlées: & ainſi des autres. *Reſponſe.* Mais il nous faut obſeruer qu'vn meſme medicament par vertu propre peut attirer deux humeurs differētes, comme la rhubarbe la bile & le phlegme, & par vertu commune pluſieurs: ſi bien qu'il ne faut pas accuſer Meſué ſur ce ſujet.

L'on

L'on pourroit dire icy que tous les purgatifs de l'humeur melancholique deuroient estre violens, à cause de la tenacité & terrestreité de cette humeur. Mais nous disons qu'il y en a, comme nous voyons au roolle que nostre Docteur en presente, l'esula, l'hellebore noir,les sels, les lapis cyanus,& armenus, sont medicamens violens: mais pourtant il n'est pas necessaire que tous le soient;il y a de la difference selon plus ou moins parmi eux. Le plus commun de tous, & qui est le plus employé, c'est le sené, l'operation duquel neantmoins se porte autant, voire plus au phlegme qu'à la melancholie. *Obiection.* *Response.*

MESVÆVS.

HVmores quoque vstos,senna,myrabolani nigræ,fumaria,lupulus, volubilis maior, serum lactis,& similia. Aquas denique, turbith,thymus,adiantum album,euphorbium, ricinus, cucumer agrestis,centaurium, aristolochia, sal, sal gemma. Aquam autem rufam, iris, cucumer agrestis, agaricus, sagapenum, granum gnidium, esula, æs vstum, & similia.

LEs medicamens qui purgent les humeurs adustes,sont,le sené,les mirabolans noirs, la fumeterre,le houblon,le grand volubilis, le serum lactis,& autres.Ceux qui attirent les aquositez,sont, le turbith, le thym, le capillus veneris, l'euphorbe,

le ricinus, le cucumer asinin, le centaurium, l'aristolochie, le sel, le sel gemma. Es les eaux roussastres; l'iris, le cucumer asinin, l'agaric, le sagapenum, le mezereon, l'esula, l'æs vstum, & semblables.

Explication du texte.

Des medicamens qui purgent les humeurs adustes, les aquositez, & les serositez rousses.

Rãchin. NOus auons desia dit cy-dessus que outre les humeurs ordinaires, il y en a de bastardes, qui ne sont pas proprement humeurs, mais qui se treuuent dans nos corps ou par degeneration, ou par production. Nostre Docteur en recõnoist trois differences: la premiere est des humeurs cendreuses, qui se font par adustion, & par excez de chaleur: la seconde est des aquositez communes, qui viennent de refroidissement: & la troisiesme est des serositez citrines. Mesué presente par ordre les simples purgatifs, qui peuuent seruir à l'euacuatiõ de ces humeurs. Ie ne m'estonne que de l'æs vstum, car nostre Docteur n'en traitte pas au liure des simpl. medic. parmi les autres; & puis nous sçauons que ce metal a vne qualité extremement contraire à l'estomac. Si bien que ie demeure en ombrage, & pense que ce lieu a esté corrompu par l'addition de ce medicament.

MESVÆVS.

MEdicamentorũ quoque facultas quędã est partibus quibusdam familiaris, eas iuuans,& humoribus superfluis expurgans. Expurgantur autem hi humores à ventriculo, & intestinis facillimè, à venis meseraicis minus promptè; & his adhuc ægriùs, ex venis simæ hepatis & gibbę. Difficulter item à venis tenuibus singularum corporis partium: difficillimè à iuncturis, præsertim cùm ipsi dictis partibus diu immorati sunt, & impacti tenaciùs adhærent. Cùm autem medicamenta soluendo purgantia possint à partibus remotis, supernis quidem attrahere, infernis verò eradicare; tria verò reliqua purgantium genera materias potiùs obuias educant, illis in parte difficulter vacuanda, his in ea, quæ promptè vacuatur, vtendum est.

NOus deuons aussi considerer que les medicamens ont vne certaine faculté, qui les rend familiers à certaines parties, par le moyen de laquelle ils leur aydent, & les deschargent des humeurs superfluës. Or telles humeurs sont aisément euacuées de l'estomac, & des boyaux, moins facilement des veines mesaraïques,& plus difficilement

des veines du foye, & de ſa partie gibbe & caue. Outre ce, l'on tire auec grande peine les humeurs qui ſont dans les petites veines capillaires de toutes les parties, & encores auec plus grande difficulté des ioinctures, principalemẽt quand ils ſont adherens, & qu'ils y ont ſeiourné long tẽps. Et puis que nous auons des medicamens diſſolutifs aſſez forts pour purger les parties eſloignées, qui attirent les humeurs des parties ſuperieures, & qui deſracinent celles des parties inferieures, & que les autres trois differences de deiectoires deſchargent les matieres qu'ils rencontrent; il ſe faut ſeruir des premiers, lors qu'il eſt queſtion de deſcharger les parties qui ſont purgées auec difficulté, & des derniers quand la purgation eſt aiſée.

Explication de ce texte.

Des parties qui ſont purgées auec facilité, ou auec peine & difficulté.

Rãchin. APres que noſtre Docteur a traitté des purgatifs, entant qu'ils ſont dediez & affectez à purger certaines humeurs; maintenant il nous fait veoir qu'il eſt neceſſaire aux Medecins de connoiſtre, & conſiderer l'eſtat des parties, la facilité, ou difficulté de la purgation, & la proportion, & correſpondance qui doit eſtre obſeruée entre les medicamens, les humeurs, & les parties. Or pour eſclaircir cette matiere, ie propoſeray la diui

diuision generale des purgatifs, & des trois regions de nostre corps que les Medecins font, affin que cette distinction serue à l'intelligence de nostre texte. Ils reconnoissent trois differences de medicamens, à raison des trois regions de nostre corps, & des humeurs qui y sont contenuës. La premiere est des benings, qui purgent la premiere region, laquelle s'estend depuis l'estomac iusques au foye. La seconde est des mediocres, qui deschargent la seconde region, laquelle va depuis le foye iusques aux veines capillaires. La troisiesme est des violens, qui purgent la derniere region, qui est toute l'habitude.

Cela supposé, ie viens au texte de nostre Docteur, pour esclaircir la facilité, ou la difficulté de la purgation. Il dit que les matieres humorales qui sont contenuës dans l'estomac, & dans les boyaux, sont purgées auec plus de facilité, que celles qui seiournent dans les veines mesaraïques; & celles-cy plus facilement que celles qui sont dans la substance veneuse du foye gibbe & caue. La raison en est toute apparente. Les humeurs qui sont dans les boyaux, & dans l'estomac, n'ont pas besoing d'attraction, mais seulement d'expulsion, elles se treuuent toutes portées au passage de l'eduction. Celles qui sont dans les veines mesaraïques, sont purgées auec plus de difficulté, à raison de leur adstriction, qui empesche la descharge. Et celles qui sont dans la partie gibbe & caue du foye, encores plus difficilement, parce que tant plus les humeurs sont esloignées des boyaux, tant plus elles sont difficiles à la purgation.

Apres cela Mesué dit, que les matieres qui sont

conte

contenuës dans les petites veines capillaires de toutes les parties, sont purgées auec beaucoup de peine, pour deux raisons. La premiere est l'esloignement & la distance des boyaux; & la seconde l'adstriction de ces petits vaisseaux. Mais les humeurs qui sont aux ioinctures, sont bien plus difficiles à desraciner, principalement quand ils sont adherens, & qu'ils ont seiourné long temps. La raison y est toute notoire, à cause du seiour, de l'adherence, & de l'esloignement. Selon cette generale distinction il faut employer les medicamens, sçauoir est les dissolutifs aux purgations difficiles, les benings & les mediocres aux faciles; & ce suiuant le conseil de Mesué, qui est fondé sur la raison, & sur l'experience.

MESVÆVS.

OBseruatâ simul proprietate medicamento cuique purganti insitâ, hanc vel illam partem magis respiciente. Vt partes capitis, agaricus, colochyntis, stœchas, aloë, scylla, epithymum, myrabolani chebulæ, & indæ, sal indus, lapis cyanus, lapis armenus, respiciunt magis, & ab his materias potiùs vacuant. Vt thoracem & pulmones, agaricus, thymus, hyssopus, volubilis, manna, cassia fistula, sarcocolla, iris, colochyntis, & similia.

IL faut obseruer aussi la proprieté & conuenance que chasque medicament purgatif a auec certai-

nes parties: comme par exemple, il y en a qui regardent la teste, & la deschargent, comme l'agaric, la colochynte; le stœchas, l'aloë, le scylle, l'epithyme, les myrabolans chebuls, & indiques, le sel indique, le lapis cyanus, le lapis armenus. Les autres ont esgard à la poictrine & aux poulmons, comme l'agaric, le thym, l'hyssope, le volubilis, la manne, la casse, la sarcocolla, l'iris, la colochynte, & semblables.

Explication de ce texte.

Des purgatifs qui ont familiarité auec certaines parties.

IL y a des medicamens purgatifs qui ont vne particuliere proprieté & conuenance auec certaines parties, par le moyen de laquelle ils attirent plustost les humeurs qui y sont cõtenuës, que non pas des autres. Nostre Docteur en fait quatre principales differences. La premiere est de ceux qui ont cõuenance auec les parties animales, sçauoir est la teste, & ses parties. La seconde est de ceux qui ont conuenance auec les vitales, qui sont la poictrine, & les poulmons. La troisiesme est pour les naturelles, comme l'estomac, les boyaux, la ratte, le foye, les reins. Et la quatriesme est pour les extremitez, comme les ioinctures, la peau, & autres parties esloignées. Nostre Docteur ne parle en ce texte que des purgatifs qui sont familiers auec la teste, & la poictrine, & apres il poursuit les autres. *Rãchin.*

autres. Il propose premierement ceux qui peuuent seruir pour la teste, & ses parties, comme l'agaric, la colochynte, le stœchas, &c. Et apres il presente ceux qui ont conuenance auec les poulmons, & la poictrine, comme l'agaric, la manne, la colochynte.

Obiectiõ. L'on pourroit icy demander pourquoy nostre Mesué propose deux mesmes medicamens pour estre familiers auec la teste, & la poictrine, comme sont l'agaric, & la colochynte. *Response.* A cela nous respondons, que de mesme comme il n'est pas inconuenient qu'vn seul medicament attire & purge deux humeurs differentes, aussi il n'est pas impertinent qu'il puisse attirer de deux diuerses parties par familiarité propre, ou commune.

Obiectiõ. Que si l'on vouloit encores obiecter que telle familiarité n'est pas requise entre les medicamens & les parties, & qu'elle ne peut estre soustenable aux purgatifs, attendu la contrarieté qui est entre les medicamens, & nostre nature. *Response.* A cela nous pouuons dire, que cette contrarieté generale des purgatifs auec la nature, n'empesche pas la conuenance qui se peut treuuer entre certains medicamens, & certaines parties. Mais il faut supposer tousiours pour fondement, que les vrais purgatifs attirent tousiours par election les humeurs qui leur sont affectées, en quelles parties qu'elles se treuuent; si bien que cette familiarité des parties n'est pas si determinée que celle des humeurs.

MESVÆVS.

VEntriculum & intestina, absynthiũ, aloë, myrabolani, & quæ alia obuias tãtùm

tùm materias educunt. Splenem verò, agaricus, ſenna, epithymum, helleborus niger, ſtœchas, eupatorium, abſynthium, calaminthe montana, ſal indus, ſal niger, & ſimilia. Hepar item, agaricus, volubilis maior, lupulus, ſerum lactis, rhabarbarum, eupatorium, abſynthium, & vtriuſque ac roſarum ſuccus, myrabolani, tamarindi, fumaria, iris, granum gnidium, ſenna, eſula, æs vſtum, ſagapenum, ſarcocolla, & ſimilia. Iuncturas denique ac partes alias remotas, hermodactylus, ſarcocolla, opopanax, ſagapenum, euphorbium, colochyntis, turbith, ſal gemma, ſal indus, centaurium, cucumer agreſtis, helleborus niger, polypodium, & ſimilia. Ab ipſa verò cute materias educunt, ac expurgant ſerum lactis, fumaria, colochyntis, epithymum, agaricus, polypodium, myrabolani indæ, volubilis, & ſimilia.

L'Abſynthe, l'aloë, les myrabolans, & les medicamens qui purgent les matieres de rencontre, deſchargent l'eſtomac, & les boyaux. Ceux qui ont cõuenance auec la ratte, ſont, l'agaric, le ſené, l'epithyme, l'hellebore noir, le ſtœchas, l'eupatoire, l'abſynthe, le calament des montagnes, le ſel indique, le ſel noir, & ſemblables. Pour le foye il

y a

y a l'agaric, le grand volubilis, le houblon, le petit laict, la rhubarbe, l'eupatorium, l'absynthe, & leur suc, auec celuy des roses, les myrabolans, les tamarins, la fumeterre, l'iris, le mezereon, le sené, l'esula, ou tithymale, l'æs vstum, le sagapenum, la sarcocolla, & autres. Pour les ioinctures, & les autres parties esloignées, il y a les hermodactes, la sarcocolla, l'opopanax, le sagapenum, l'euphorbe, la colochynte, le turbith, le sel gemma, le sel indique, le centaurium, le cucumer asinin, l'hellebore noir, le polypode, & semblables. Finalement il y en a qui attirent les humeurs de la peau, comme le petit laict, la fumeterre, la colochynte, l'epithyme, l'agaric, le polypode, les myrabolans indiques, le volubilis, & autres.

Explication de ce texte.

Des medicamens qui purgent l'estomac, les boyaux, la ratte, le foye, les ioinctures, & la peau.

Rächin. NOstre Mesué poursuiuant son discours des purgatifs qui ont conuenace auec certaines parties, apres auoir proposé ceux qui ont familiarité auec les parties animales & vitales, traitte maintenant de ceux qui symbolisent auec les naturelles, qui sont l'estomac, les boyaux, la ratte, le foye ; & puis il parle des autres qui deschargent les iointures, & la peau par mesme raison.

Nous pouuons faire icy la mesme obiection que

que nous auons fait cy-dessus pour l'æs vstum, c'est vn medicament si dangereux que ie ne pense pas qu'il puisse, ny doiue estre mis en vsage: & puis que Mesué n'en traitte pas en son histoire particuliere des simpl. medic. ie suis d'aduis que l'on le laisse. Il y a vne obiection assez difficile, sur les medicamens qui attirent de la peau, laquelle n'est pas de petite importance. C'est que la distance des parties demande vne force plus grande des purgatifs, que nõ pas le voysinage, & c'est pourquoy nostre Autheur a dit cy-dessus que pour purger les extremitez, & la troisiesme region, il faut des medicamens dissolutifs, attractifs & eradicans: & cependant Mesué propose icy pour purger la peau, des purgatifs fort benings, comme le petit laict, la fumeterre, l'epithyme, l'agaric, le polypode, les myrabolans indiques, il n'y a que la colochynte de violent. A cela nous pouuõs respondre, qu'à la verité ces purgatifs sont assez benings de leur nature, neantmoins par continuation d'action leur vertu peut estre communiquée iusqu'à la peau & habitude; & puis, veu que les vices de la peau viẽnent de la seconde region, en la nettoyant, les impuretez ostées font cesser les vices de la peau. Ie ne m'arresteray pas au particulier denombrement des purgatifs que Mesué propose, la generalité me contente.

Obiectiõ.

Response.

MESVÆVS.

PRæter iam dicta, indicatio ab aëris temperie magni est momenti ad rectũ medicamentorum purgantium vsum. Nam aëre multùm calido, aut frigido, à medi-

camentis purgantibus abstinendum est. Quod insinuauit Hipp. sub cane, & ante canem difficiles medicationes pronuntians: quia (vt inquit Gal.) natura ab aëre calidissimo inflammata, nec acrimoniam medicamenti purgantis ferente, febres excitantur, & virtus à multo calore externo resoluta, & infirmata, à medicamento purgante magis deiicitur. Adde quod aër externus, balnei modo, calore suo, præsertim immoderatiore, medicamenti intrò trahentis, vim ad cutim attrahens, purgationi obsistit. Quod si ęstate vacuandũ est, purgabis (vt etiam iubet Hippocrates) superiorem ventrem, vt hyeme inferiorem. Rectè si quidem (inquit Gal.) imperat Hippocrates, æstate vomitu purgandum corpus, quia tunc bilis flaua abundat, & tota animalis natura ob ambientis caliditatem, omnino magis ad superiora mouetur: humores enim per anni partium dispositionem sibi similem augentur, aut minuuntur per contrariam sibi aëris temperaturam, vt æstate bilis flaua augetur; calida item, & acria, & leuia facilè ad superiora feruntur. Dandum igitur medicamentum hoc tempore, quod bilem per superiora educat. In hyeme verò augetur

pituita,

pituita, quæ cùm grauis sit, ad inferiora repit: dandum igitur tunc medicamentum, quod per inferiora educat. Medicamenta igitur æstate vitanda sunt, quæ acria & valentia sunt, purgántque dissoluendo: hyeme verò purgãtia lubricando. Illa enim febres, vlcerationes, dysenterias, prõptè excitant; hæc diarrhœas, & lienterias. Acria verò illa non in æstu solùm, sed etiã frigore vitanda, quia vt in illo excoriationem & febres (vt diximus) promptè excitãt, sic in hoc hypercatharsin, hoc est, purgationem immodicam, & virium dissolutionem.

Outre les choses cy-dessus proposées, l'indication qui se peut tirer de l'air, est grandemẽt considerable en l'vsage des medicamens purgatifs. Car l'air estant trop chaud, ou trop froid, est fort cõtraire aux purgations. Et c'est ce que nous a voulu témoigner Hippocrate, quand il asseure que les purgations qui se font durant la canicule, ou vn peu auant, ou apres, sont difficiles, & dangereuses; parce que, comme dit Galien, la nature estant fort eschauffée, & comme inflammée par l'extreme chaleur de l'air exterieur, & ne pouuant supporter l'acrimonie des purgatifs, souffre des fiebures: & se treuuant affoiblie par la grande chaleur de l'air, qui resoult les forces, elle est encores plus de-

bilitée par la violence des medicamens. Nous pouuons encores adiouſter que l'air exterieur, par ſa chaleur immoderée, appelle comme vn bain la vertu attractiue des purgatifs vers le cuir, empeſchant par ce moyen la purgation. Que s'il eſt neceſſaire de purger l'Eſté, il faut ſelon Hippocrate purger par vomiſſement, & l'Hyuer par deiection. Galien approuuant ce conſeil d'Hipp. en rend la raiſon, & dit que durant les chaleurs de l'Eſté la bile flaue abonde, & que la nature à cauſe de la chaleur de l'air ſe porte par mouuement vers les parties ſuperieures. Car les humeurs ſe multiplient par la ſemblable diſpoſition des parties de l'année, & ſe diminuent quand la temperature de l'air eſt contraire. Il faut donc donner vn medicament en ce temps là, qui vuide la bile par les parties ſuperieures. Comme au contraire l'Hyuer il faut donner vn medicament qui purge par le bas, parce que la pituite domine, laquelle tend en bas par ſa peſanteur. Durant l'Eſté il ne ſe faut pas ſeruir des medicamens acres, violens, & diſſolutifs, ny l'Hyuer des lubrifians: parce que ceux là pourroient produire des fiebures, vlcerations, dyſenteries; & ceux-cy des flux de ventre, & des lienteries, & ne ſe faut pas abſtenir des acres ſeulement durant l'Eſté, mais encores durant l'Hyuer: car comme ils produiſent facilement des fiebures & des vlcerations durant les chaleurs, comme nous auons

dit;

dit; durant les froidures ils pourroient engendrer des superpurgations, auec dissolution des forces.

Explication de ce texte.

De l'indication qui se peut tirer de l'air, & des saisons, en l'vsage des purgatifs.

NOstre Docteur en la conclusion de ce premier Theoreme, monstre comme il est necessaire de prendre conseil & indication de l'air, & des saisons, en l'vsage des purgatifs. Les purgations, dit-il, sont difficiles, & dangereuses durant les chaleurs, & les froidures immoderées. Hippocrate luy sert de guyde & de garant pour les chaleurs qui regnent durant la canicule, *au 4. liure de ses aphor.* Mesué, selon Galien, en rend trois raisons fort pertinentes. La premiere est, que durant la saison de la canicule, la chaleur immoderée de l'air, renforcée par celle des medicamens, peut aisément prouoquer des fiebures, veu qu'il est facile de mettre le feu aux humeurs qui sont desia eschauffées. La seconde est, que nostre nature se treuuant affoiblie par l'excez de la chaleur qui resoult les forces, est encores grandement debilitée par l'action des medicamens; si bien qu'il y a à craindre sur cette double resolution des esprits, & de la chaleur naturelle. La troisiesme c'est à raison du contraire mouuement qui se fait en cette saison, & de l'empeschement qu'elle donne à la purgation: car l'action des medicamens tendant au *Rächin.*

ventre, ou au centre, & la chaleur de l'air appellant la vertu attractiue des purgatifs au dehors, & à la circonference, deſtourne leur action. Et voila comme la purgation peut eſtre dangereuſe durant les grandes chaleurs. Que ſi la neceſſité nous oblige à la purgation en cette ſaiſon, ſelon le conſeil d'Hippocrate *au 4. de ſes aphor.* & ſelon Galien, il vaut mieux purger par vomiſſement que par deiection, pour deux raiſons. La premiere eſt, parce que la bile abonde, laquelle par ſa legereté regarde les parties ſuperieures. La ſeconde, d'autant qu'en cette ſaiſon à cauſe de la chaleur, la nature ſe porte facilement au mouuement de la bouche. Il faut donc purger l'Eſté par vomiſſemẽt & l'Hyuer par deiection. Meſué en rend la raiſon, parce que durant l'Hyuer la pituite ſe multiplie, laquelle a ſon mouuement naturel en bas à cauſe de ſa peſanteur.

Finalement noſtre Docteur nous donne vn bon aduis ſur l'vſage des purgatifs, c'eſt qu'en Eſté il ne faut par ſe ſeruir des purgatifs acres & diſſolutifs, ny l'Hyuer des lubrifians : parce que ceux là pourroient produire des fiebures & de dyſenteries, par inflammation des humeurs, & par eroſion des boyaux, & ceux-cy des diarrhees & lienteries, à cauſe des baues & phlegmes qui abondent aux boyaux durant les froidures. Meſmes il conſeille de nous abſtenir des purgatifs acres durant l'Hyuer, parce qu'ils peuuent cauſer vne purgation immoderée par leur violence, auec diſſipation des forces.

Or en la practique de cette doctrine de Meſué, qui eſt conforme à celle d'Hipp. & de Gal. les Medecins

decins doiuent auoir esgard au naturel,& à la force des malades, à la necessité, & à la region. Ils doiuent reigler leurs ordonnances selon l'estat des malades,des maladies,du tẽps & de la regiõ. Il y a temps d'electiõ,& tẽps de necessité, il y a des malades foibles, & d'autres qui sont plus robustes, il y a des regiõs qui changent l'vsage des purgatifs. Ie laisse à part les autres circonstances. Et c'est là où la prudence, & l'experience des sages & doctes Medecins se reconnoist. Dieu leur face la grace de se bien seruir des purgatifs selon toutes les indications proposées, au contentement des malades, & à leur honneur,& aux Pharmaciens de les bien dispenser selon leurs ordonnances.

Fin des Commentaires & disputes données par M. F. Ranchin Professeur en Medecine, sur le premier Theoreme de Mesué.



COMMENTAIRE accompagné de disputes sur le second Theoreme de Mesué.

SEcunda intentio est Canon in rectificatione medicinarum solutionem facientium. Cuius duæ sunt summæ, & prima continet quatuor capitula.

LE second Theoreme sert de reigle à la correction des medicamens purgatifs. Iceluy est diuisé en deux generales parties; la premiere contient quatre chapitres.

Paraphrase sur le tiltre du second Theoreme.

Rächin. NOstre Docteur Mesué en la doctrine de ses Theoremes, va des choses difficiles, & releuées, à celles qui sont plus sensibles & plus aisées. Il nous a faict veoir, & connoistre au premier, tout ce qui est de la nature, des operations, & de l'vsage des purgatifs en general, qui est vne matiere fort haute, medicinale, & philosophique: maintenant il se rend plus familier

familier en ce second, & plus intelligible, d'autant qu'il nous apprend en particulier, comment c'est qu'il faut preparer ou corriger les medicamens auant l'vsage. Cette matiere est bien plus propre pour les Pharmaciens, que la premiere, parce qu'elle est sensible, & qu'ils la prattiquẽt tous les iours. Or nostre Autheur diuise ce second Theoreme en deux generales parties; & la premiere en quatre chapitres, la seconde en trois, comme l'on verra par la suite du texte. C'est à nous maintenant d'esclaircir sa doctrine par nos Commentaires, & par nos disputes, comme nous auons faict cy-dessus en l'explication du premier Theoreme.

SVMMÆ I. CAP. I.

De rectificatione medicinarum, quot modis fiat, & de obseruandis in ea, & de rectificatione cum eo quod opponitur eis proprietate sua.

MEdicamentorum purgantium tam bonorum, quàm maleficorum differentias priùs demonstrauimus. Nunc autem horum malignitatem auferre, vel saltem obtundere, & quibus poterimus modis corrigere, partim malitiam eorum, & excessum frangentibus, partim salubrem aliquam facultatem afferentibus, Dei benedicti beneficentia adiuti, tentabimus.

Pemiere partie de ce second Theoreme.

Chap. I.

De la correction des medicamens, par quels moyens elle se peut faire, des choses qu'il faut obseruer en icelle, & de la preparation qui se fait par les choses qui leur sont contraires en vertu, & proprieté.

Nous auons monstré cy-dessus les differences des medicamens purgatifs, tant bons que mauuais. Maintenant il faut apprendre, comment l'on peut oster, ou pour le moins affoiblir la malignité des mauuais, & par quels moyens cela se peut faire, soit en abbaissant l'excez de leur malice, soit en leur acquerant quelque vertu salutaire. Ce que nous ferons secourus de l'ayde & de l'assistance de Dieu.

Commentaire sur ce texte.

De la correction des medicamens purgatifs.

Rächin. Tous les medicamens purgatifs selon plus, ou moins sont malings, & ennemis de nostre nature. La difference que l'on fait des bons d'auec les mauuais, n'est que par comparaison entre eux; mais pour nostre respect ils possedent

tous

tous quelque malignité grande,ou petite. Nostre Docteur se souuenant de ce qu'il en a dit au 1. chap.du 1.Theor.propose en ce second les moyens pour corriger cette malice : & c'est en quoy paroist le soing & la charité de Mesué en la conseruation de la santé humaine.Il ne veut pas permettre que les hommes experimentent la violence des purgatifs, il monstre comment il les faut corriger, auant que de les mettre en vsage ; & non content de cela, il apprend les moyens pour remedier aux accidens qu'ils peuuent causer durant & apres l'vsage.

Or pour ne nous esloigner pas de ce texte,il propose en general que les purgatifs se peuuent corriger par trois moyens. Le premier est en ostant entierement la malignité; le second en l'abbatant & affoiblissant; & le troisiesme en insinuant quelque vertu,& faculté salutaire en leur substance. Voyla les trois moyens generaux. Bien est vray qu'auant qu'entrer plus auant en matiere,nous deuons supposer que la correction des purgatifs se peut considerer doublement : ou par voye de preseruation, auant qu'ils soient mis en vsage , & auant qu'on les donne aux patiens ; ou par voye de curation, apres qu'on les a donnez, lors qu'ils causent quelques fascheux accidens par leur malignité non corrigée. Mesué ne traitte icy que de la correction preseruatiue,& au 3.& 4.Theoreme de la curatiue. Voyons maintenant la suite de sa proposition.

MESVÆVS.

CORRIGIMUS autem medicamentum purgans maleficum, aut misto ipsi altero

tero facultatem habente contrariam ipsi excessui, aut arte aliqua, & industria melius ipsum reddendo. Verùm facultatis contrariæ mistio tribus modis perficitur, vt inquit Democritus. Aut enim malitiam à proprietate innatam, vt qualitatem venenosam, & vitæ nostræ inimicam, aliis proprietatem oppositam naturâ sortitis, emendamus: aut intemperiem eorum calidam, frigidam, humidam, siccam, contraria qualitate mixta, permutamus: aut denique effectis ipsorum noxiis pòst dicendis, contraria opponimus.

Or nous pouuons corriger vn medicament purgatif maling, ou par meslãge d'vne autre drogue, qui aye vne faculté contraire à cet excez: ou bien par artifice, en luy acquerant industrieusement quelque vertu salutaire pour le rendre meilleur. Le meslange d'vne drogue contraire en vertu se peut faire, selon Democrite, en trois façons. La premiere est, lors que nous meslons vn medicament qui possede naturellement vne proprieté directement opposée à celle du purgatif, qui est malicieuse, & ennemie de nostre vie, car par ce moyen elle est corrigée. La seconde est, quand nous changeons la chaleur, froidure, humidité & siccité des purgatifs, par meslange de drogues contraires en qualité. La

troisiesme est, lors que l'on corrige leurs mauuais effects, durant ou apres leurs operations, par remedes contraires, suiuant ce que nous dirons en son lieu.

Commentaire sur ce texte.

Comment il faut corriger les purgatifs par addition.

APres que Mesué a proposé la necessité de la correction aux purgatifs à raison de leur malignité, maintenant il monstre en particulier les moyens de la preparation preseruatiue. Il dit que l'on peut corriger les medicamens en deux façons, sçauoir est ou par addition de drogues contraires en vertu, ou par artifice & industrie en rendant les purgatifs meilleurs. En la correction qui se fait par addition, la contrarieté est necessaire, car autrement elle seroit infructueuse, *cùm omnis correctio sit à contrario.* Bien est vray que cette contrarieté n'est pas tousiours exacte, mais impropre, & largement prinse : car autrement la reigle se treuueroit fausse ; parce que nous corrigeons souuent les purgatifs par addition de drogues, qui aydent à leur operation sans contrarieté apparente, comme quand l'on adiouste le gingembre au turbith ; & ainsi la chair de coing en retardant la violence du scammonée, luy sert de correctif, sans contrarieté, si ce n'est largement prinse, entant que ce remede sert de bride à sa violence. *Răchin.*

L'on

Obiectiõ. L'on pourroit obiecter icy, que cette contrarieté proposée par Meſué n'eſt aucunement neceſſaire, veu que luy meſme en la ſuite de ce texte dit que les medicamens qui ſont meſlez enſemble, doiuent ſymbolizer, & auoir conuenance de proprietez les vns auec les autres, pour ſe pouuoir *Reſponſe.* bien vnir & accorder. Mais à cela nous reſpondons que Meſué s'explique ; car il adiouſte, affin que de deux contraires vnis il en ſorte vne troiſieſme faculté qui ſoit ſalutaire. Cette conuenance ne ſe doit rapporter qu'à certaine condition diſpoſitiue pour la mixtion, & non pas à vne entiere ſimilitude de ſubſtance & de facultez.

Or il nous faut noter, que ſelon Democrite vn medicament peut eſtre corrigé par addition en trois façons. La premiere eſt en oſtant leur proprieté ſpecifique veneneuſe, qui eſt ennemie du cœur, & les rendant familiers & non dangereux aux parties, par addition d'vn autre medicament contraire en vertu, comme nous expliquerons cy-apres, ce qui ſe void aux raiforts & aux hermodactes. La ſeconde, lors que l'on corrige les temperatures par qualitez contraires ; comme vn medicament trop chaud, par addition d'vn autre qui ſoit froid, vn qui eſt ſec, par vn autre qui ſera humide. La troiſieſme eſt, quand l'on corrige les mauuais effects, & les accidens, comme la nauſée, les flatuoſitez, en adiouſtãt les correctifs qui ſoient carminatifs, au ſené, & roboratifs de l'eſtomac aux autres : & ainſi des autres, quand l'on empeſche par correction l'excez de leurs vertus. Et voyla comment l'on corrige les purgatifs, qui peuuent eſtre malings en leurs premieres, ſecondes, & troi-

troisiesmes qualitez, par addition de contraires.

MESVÆVS.

DVo præterea omnino obseruantes; primum, vt prædictis medicamentis sit quædam proprietatum inter se concordia, & cognatio, quâ sese mutuò afficiant, vt transmutatione absoluta, ex his duobus contrariis virtus vna consurgat, vt exempli gratiâ, zingiber turbith ipsi vim miram imprimit, & raphanus hermodactylis; raphanus autem cum turbith frustra permiscetur, quia his duobus insita non est inter se concordia. Scammonium quoque cor proprietate sua, & calore ipsum inflammante, ac multum dissoluente lædit: licèt verò ambra cor roboret, & crystallus inflammationem extinguat, & galla partes dissolutas cogat, tamen nullum eorum rectè scammonio miscetur; quia hæc, ac scammonium agendo inuicem & patiendo in vnius virtutis concordiam non conspirant, nec contendunt. Quæ verò medicamenta proprietatibus suis concordent, ac symbolum habeant, ab his disce, qui rerum variarum arcana scrutantur. Secundum tibi obseruandum est, vt proportione idonea miscens hæc, medicamento corrigendo opposita,

inui

inuicémque agere, & pati idonea, vt ex his iam conſentientibus medicamentum reſultet vnum, velut pacatum, pugnæ omnis expers, magnarúmque virium. De his autem proportionibus, quantum operi propoſito expedit, poſtea dicemus.

OR en cette correction de purgatifs qui ſe fait par addition, il faut obſeruer deux choſes. La premiere eſt, qu'au meſlange de ces medicamens il y aye quelque conuenance auec diſpoſition familiere, affin qu'apres l'action, & la mixtion de deux contraires, il en ſorte vne vertu conuenable: comme par exemple, le gingembre imprime vne grande force & vertu au turbith, & le raifort aux hermodactes. Si l'on vouloit meſler le raifort auec le turbith, ce ſeroit en vain, parce que la conuenance n'y eſt pas. De meſme nous ſçauons que le ſcammonée par ſa proprieté nuit au cœur, & par ſa chaleur inflammatiue & diſſolutiue. L'ambre au contraire eſt cordial, le cryſtal eſteint l'inflammation, la galle vnit les choſes diſſoluës: & toutesfois pas vn de ces trois n'eſt propre pour eſtre meſlé auec le ſcammonée, parce qu'ils n'ont pas cette conuenance neceſſaire, par le moyen de laquelle ils ſe puiſſent bien vnir, & conſpirer en l'accord d'vne vertu ſalutaire, apres l'action & la paſſion. Et pour ſçauoir quels medicamens ont cette

symbolisation & concorde, il le faut apprendre de ceux qui recherchent curieusement les secrets des choses. La seconde chose qu'il faut obseruer, c'est la proportion requise, affin que par le meslange des medicamens correctifs contraires, & disposez à l'action & à la passion, il en sorte par la mixtion comme vn troisiesme medicament paisible, exempt de combat, & de violence. Or de ces proportions nous en traitterons cy-apres, autant qu'il sera necessaire pour nostre sujet.

Explication de ce texte.

Des choses qu'il faut obseruer au meslange des correctifs.

MEsué ne se contente pas d'auoir proposé en general les moyens pour corriger les purgatifs auec addition, mais encores il monstre en particulier ce qu'il faut obseruer au meslange, & presente les conditions necessaires du costé des correctifs. Il faut, dit-il, obseruer deux choses principales en la correction des purgatifs, qui se fait par addition. La premiere, c'est vne conuenance & correspondance entre les medicamens, & les correctifs. Il semble qu'il y a quelque contradiction, ou bien vne impossible cócordance en ce texte; veu d'vn costé la contrarieté qui est necessaire, & par l'authorité de Mesué, & par la raison, entre les purgatifs & les correctifs; & de l'autre, qu'il semble impossible qu'vn medicament

Rächin.

Obiectió.

cament familier puisse auoir conuenance auec vn autre qui est maling & deletere. Pour la premiere difficulté qui regarde la contrarieté, nous auons respondu cy-dessus, que Mesué suppose veritablement vne contrarité premiere entre les purgatifs & les correctifs : & que cette conuenance de laquelle il parle apres pour la mixtion, ne l'oste pas, veu que c'est plustost vne disposition du correctif pour l'action & pour la passion, qui est necessaire au meslange, que non pas vne familiarité & similitude de qualitez, ou de substance. Tous medicamens contraires ne sont pas propres pour la mixtion, *non enim quodlibet agit in quodlibet*; il faut de la proportion & de la disposition *inter agens & patiens*. Mesué la demande en la correction, affin qu'apres le combat, l'vnion se faisant, il sorte de la mixtion vne vertu qui ne puisse pas estre dommageable au corps. Si bien qu'en cela il n'y a aucune impossibilité, les medicamens qui sont contraires, s'vnissent bien apres l'action & la passion mutuelle.

Respõse.

Or nostre Docteur illustre fort bien sa doctrine par des exemples familiers. Le gingembre corrige fort bien le turbith, & le raifort les hermodactes, parce qu'ils ont cette conuenance supposée par Mesué : & si l'on vouloit corriger le turbith auec le raifort, & les hermodactes auec le gingembre, l'on gasteroit tout, parce que la conuenance n'y seroit pas, veu qu'ils sont de contraire & de differente nature. Le scammonée attacque le cœur, l'ambre le deffend, elle est inflammatiue, le crystal refrigerant, elle est dissolutiue, la galle reserre & vnit ; neantmoins tous ces remedes ne sont pas

propres pour corriger le scammonée. Pourquoy ? parce qu'ils n'ont ny familiarité, ny conuenance secrette, qui les puisse bien vnir ; la discordance empesche la correction. Voyla comme nostre Mesué confirme sa doctrine par exemples,& par l'experience.

L'on pourroit icy demander à nostre Docteur, comment est-ce que l'on peut connoistre cette conuenance des purgatifs auec les correctifs, veu que la raison ne peut pas seruir de guyde. A cela nous pouuons respondre auec Mesué, que cette connoissance depend de l'experience, des escripts des anciens, & du conseil des doctes : la raison ne nous peut pas apprendre, pourquoy le gingembre corrige plustost le turbith que les hermodactes. *Obiectiõ.* *Respõse.*

Venons maintenant à la seconde condition qu'il faut obseruer en la correction des purgatifs. Mesué dit que c'est la proportion de l'agent auec le patient, affin que le meslange se puisse faire parfaictement. Or cette proportion consiste en trois choses. La premiere regarde les qualitez premieres, secondes,& troisiesmes. La seconde la quãtité raisonnable, affin qu'il n'y aye excez ou deffaut en l'action, veu que la qualité & la vertu est plus ou moins forte & grande, selon le respect de la quantité ; selon la reigle, *in maiori quanto, maius est quale.* La troisiesme, c'est le temps proportionné, lequel neantmoins se peut reduire sous la quãtité, *quia quantitas tempore mensuratur.* Il faut que l'action des correctifs soit égale en temps auec celle des purgatifs; car si elle se faisoit separémẽt, le meslange ne se feroit pas bien ; il est necessaire

qu'ils agiſſent enſemble, affin qu'apres l'action & la paſſion conuenable, il en reſulte vn medicament vertueux & vniforme.

Obiectiõ. Que ſi l'on obiecte icy, que cette concurrence de temps en l'action des medicamens eſt difficile, à cauſe de la differente nature & vertu d'iceux, veu que les vns ſont plus actifs, les autres plus tardifs, & qu'vn meſme medicament laſche & reſtreint. *Reſponſe.* Nous pouuons dire que hors du corps la conuenance des correctifs, & la proportion facilite la mixtion, & rend l'action égale en temps; & dans noſtre corps la nature auec ſes facultez opere ſelon l'vnion des remedes, & ſe ſert de leurs vertus ſeparément, ſi beſoing eſt, par le moyen de la faculté ſecretrice.

MESVÆVS.

De rectificatione ſeu correctione medicamentorum per alia, oppoſitam proprietatum virtutem habentia.

Medicamento purganti proprietatem quandam laudabilem, quæ miſcentur oppoſita conferunt: quorum propria virtus ab ipſorum forma proficiſcens, in his, atque aliis varia, aliquam medicamenti noxam peculiariter reſpicit, ac corrigit: qualia ſunt triplicia. Medicamenti enim purgantis virtutem vel imbecillam augent,

gent, vel violentiam minuunt, vel malignam permutant.

De la correction des medicamens par autres, qui sont de contraire vertu & proprieté.

Les medicamens qui possedent vne proprieté loüable contraire aux purgatifs, seruent de bõs correctifs estant meslez, pourueu que leur propre vertu prouenant de leur forme, differente selon leurs especes, regarde particulierement la malice des purgatifs, & qu'elle aye la force de la corriger. Or de tels correctifs, il y en a de trois differẽces. La premiere est de ceux qui augmentent la force des purgatifs foibles. La seconde est des autres qui diminuent leur violence. Et la troisiesme de ceux qui changent leur malignité, par melioration.

Explication de ce texte.

De la rectification des purgatifs, par le moyen des correctifs contraires en vertu.

Comme il y a plusieurs purgatifs differens en espece, doüez naturellement d'vne malignité contraire à la santé de nos parties: aussi la nature a produit plusieurs autres medicamens, qui possedent des vertus contraires à ces purgatifs malings, & qui ont le pouuoir de les Rãchin.

corriger : & c'eſt en quoy nous deuons admirer ſa prouidence en faueur des hommes. L'experience a donné cette connoiſſance à nos anciens Medecins, laquelle a eſté conſeruée du depuis par la tradition des liures ; & prattiquée de temps en temps par nos predeceſſeurs iuſques à nous. C'eſt donc par le moyen de ceux-cy que nous corrigeõs la malice des autres, en les rendant ſalutaires. Or cela ſe peut faire ordinairement en trois façons, comme nous expliquerons cy-apres. La premiere eſt en donnant force, & vigueur aux purgatifs qui ſont foibles & imbecilles : la ſeconde eſt diminuant leur violence, par affoibliſſement de leur malice : & la troiſieſme eſt en meliorant leur operation. Voyla les trois moyens deſquels nous traitterons en l'explication des Canons ſuiuans.

MESVÆVS.

CANON I.

SIquidem medicamẽtorum actio imbecilla eſt intendenda, miſto proportione iuſta eorum aliquo, quæ actionis vigorẽ ipſis tribuunt, ob agendi inuicem, ac patiendi proprietatem cognatam, ſeu ob totam ſubſtantiam, non ob caliditatem, vel frigiditatem. Quomodo corallium ſanat ſtomachi imbecillitatem, pœonia epilepſiam, non quia illud frigidum, hæc calida ; aut quia illud graue, hæc leuis : ſed quia hanc

virtutis

virtutis dotem vtrumque est sortitum. Sic serpens iuuenescere facit, magnes ferrum attrahit, & alia similiter. Porrò medicamenti facultas purgatrix est imbecilla, quando debiliter, & minus quàm opus est, purgat, aut tardè purgat, tum scilicet primùm, quum corpus cibo, aut somno reficiendum est: immo interdum die postero; & interdum humores mouet, non vacuat, interdum coctionem vitiat, cibum crudum, aut tantùm coqui cœptum, vnà secum detrahens, ac deturbans.

Lors que l'action des medicamens est foible, il la faut fortifier par l'addition proportionnée de quelque autre, qui aye le pouuoir de luy donner force, & augmenter son operation, & ce par proprieté familiere, qui paroist en l'action & en la passion, laquelle depend de toute la substance, & non pas de la chaleur, ou de la froidure. Et c'est de cette façon que le coral guarit la foiblesse de l'estomac, la pœonia l'epilepsie, non pas entant que celuy-là est froid & pesant, & celle-cy chaude & legere: mais parce que tous deux ont cette proprieté naturelle. Ainsi le serpent fait raieunir; l'aymant attire le fer, & ainsi des autres. Or la faculté purgatrice d'vn medicament peut estre foible, lors qu'il purge languidement, & moins qu'il ne

faudroit, ou bien tardiuement. Le premier deffaut peut arriuer lors que noſtre corps a beſoing de nourriture, ou de repos par le ſommeil : quelquefois quand il opere le iour ſuiuant, & quand il eſmeut les humeurs ſans les purger. Meſme par fois il trouble la digeſtion, & entraine auec ſoy l'aliment non cuit, & ſeulement attiré par l'eſtomac.

Explication de ce premier Canon.

Des medicamens qui purgent languidement & tardiuement.

Rächin. APres que Meſué a propoſé en general la neceſſité de la correction en l'vſage des medicamens, & les moyens communs qu'il faut obſeruer en la rectification d'iceux ; il particulariſe maintenant en ſes Canons comment il faut corriger leurs imperfections & leurs excez. Or il commence par ceux qui ſont foibles & debiles en leurs operations, & propoſe la façon de les rendre habiles, & vertueux, par l'addition & meſlange de ceux qui ont vne proprieté familiere, & conuenance ſecrette en leurs actions & paſſions par ſympathie : ou bien des autres qui conuiennent de toute leur ſubſtance, & non pas par qualité ſenſible & apparente. Noſtre Autheur propoſe des exemples pour illuſtrer ſon opinion : car il dit que comme le coral remedie à la foibleſſe de l'eſtomac, non pas entant que froid, ou peſant, & la peoine à l'epilepſie, non pas entant que chaude & legere:

legere : mais par vertu secrette & occulte ; ainsi les correctifs par conuenance secrette operent auec les purgatifs. Et de cette façon (dit-il) le serpent fait raieunir, & l'aymant attire le fer. Pour l'effect de cettuy-cy personne n'en doubte : mais pour l'autre, l'experience est contraire, selon ce que ie dispute au second liure de ma gerocomique. C'est selon l'imagination de quelques vns, qui pensent que comme les serpens laissent tous les ans leur peau, que l'on appelle *Senecta*, & qu'ils se renouuellent par ce moyen : aussi ils ont ce pouuoir par l'vsage de leur chair, de purifier le sang & le corps des vieillards, comme ils font aux elephantiques. Mais de tout cela ie m'en remets au liure allegué : passons outre.

Mesué dit que la vertu & l'action des purgatifs peut estre foible en deux façons : la premiere est quand ils operent trop languidement, & laschement ; la seconde quand ils font leur operation trop tard. Voyla les deux imperfections des medicamens foibles. Ceux qui purgent laschement, & qui ne font pas leur operation en diligence, peuuent estre en vice en plusieurs cas. Le premier est, quand ils font leur effect lors qu'il faut ou dormir, ou prendre nourriture. Le second est, quand l'operation se fait le lendemain. L'on pourroit dire icy, que c'est vn effect d'vne operation tardiue. Mais nous disons que l'effect est tardif, à raison de la cause mouuante qui est foible, sçauoir est le medicament. Le troisiesme est, lors qu'il y a esmotion d'humeurs sans descharge, car cela témoigne vne grande foiblesse des purgatifs. Le quatriesme est, quand ils purgent les alimens crus & indigestes. *Obiectiõ.* *Response.*

Obiectiõ. L'on pourroit icy obiecter, que ce n'eſt pas vn effect de foibleſſe, parce qu'il faut plus d'effort à attirer l'aliment que la nature retient pour le digerer, que non pas les humeurs qui luy ſont à charge & à faſcherie. *Reſponſe.* Mais nous reſpondons que cette deſcharge d'alimens indigeſtes ne ſe fait pas par la force des purgatifs, mais par le meſlange, à cauſe que ſeiournans dans l'eſtomac par foibleſſe, l'aliment venant à ſe meſler, ſe rend inhabile pour la nourriture: ſi bien que la nature les pouſſe tous deux en bas. Pourſuiuons noſtre texte, affin d'eſclaircir les exemples que Meſué preſente.

MESVÆVS.

SI igitur medicamenti purgatio ſit debilis, imperfecta, parcior quàm opus eſt (vt turbith reuera pituitam tãtùm tenuem, epithymum parum, aut nihil vacuat, niſi eius larga vis ſumatur, manná, hermodactylus, & alia multa debiliter vacuant) robur facultatis ei addendum eſt per ea, quæ ipſi ſunt familiaria, & ſeſe mutuò ferunt, vt ex vtriſque conflata virtus vna purgationem abſolutam perficiat. Vt turbith zingibere adiutum, pituitam craſſam, & ſuccum crudum vacuat, alioqui per ſe non vacuaturum. Epithymum cum ſero lactis, vel hydromelite, vel ſale indo, vel ſale gemma, vel myrobalanis nigris, potentius purgat. Manna cum thymo, aut ammi, aut cardamomo,

lau

laudatam & absolutam facit purgationem, hermodactylus cum cumino, aut pipere; item hermodactyli puluis cum succo scyllæ, vel raphani in trochiscos coactus, materiam crassam & lentam à iuncturis mirè educit.

SI donc la purgation du medicament demeure foible & imparfaicte, en euacuant moins qu'il ne faudroit (comme par exemple, le turbith qui ne purge qu'vne pituite claire, l'epithyme qui est fort foible en son effect, si ce n'est en grande quantité, la manne, les hermodactes, & autres qui purgent foiblement) pour lors il faut fortifier leur vertu par addition d'autres qui soient familiers & accordans, affin que de l'vnion des deux il en sorte vne vertu purgatiue, qui face son effect auec perfection. Et c'est de cette façon que le turbith purge la pituite crasse & le suc cru, par le moyen du gingembre, ce qu'il ne sçauroit faire seul. L'epithyme aussy auec le petit laict, ou l'hydromel, ou le sel inde, ou le sel gemma, ou auec les myrabolans noirs, purge plus vigoureusement. La manne auec le thym, ou l'ammi, ou le cardamome, purge heureusement. Les hermodactes auec le cumin, ou le poiure, & leur poudre, auec le suc du scylle, ou du raifort, reduite en trochisques, attire merueilleusement bien la pituite crasse & lente des ioinctures.

Explica

Explication de ce texte.

Comment il faut corriger l'operation languide des purgatifs.

Răchin. VN medicament purgatif eſt en vice, ou comme debile, ou comme pareſſeux, ſuiuant ce qui a eſté dit cy-deſſus. Nous l'appellons debile en deux cas generaux. Le premier depend de la quantité, ſubſtance & qualité du purgatif, quand il purge peu, & encores pluſtoſt ce qui eſt ſubtil que ce qui eſt craſſe: comme le turbith, l'epithyme, la manne, les hermodactes. Ce ſont les exemples de noſtre Docteur; car le turbith n'attire que la pituite claire, l'epithyme n'a quaſi point d'action qu'en grande quantité, la manne eſt fort foible. Ie ne m'eſtonne que des hermodactes, car veu qu'ils attirent des ioinctures, & qu'ils ſont logez parmi les medicamens violens, il ſemble que noſtre Autheur ſe trompe lourdement, quand il dit que leur action eſt languide, & qu'elle eſt eſueillée & augmentée par le cumin, & par le poiure, qui n'ont aucune vertu purgatiue. Toutesfois il faut dire que les hermodactes ſont logez parmi les violens medicamens, à cauſe de leur qualité malicieuſe, & non pas par la violence de leur operation purgatiue, veu qu'elle eſt foible d'elle meſme, neantmoins aiſée à augmenter par les correctifs conuenables; & bien qu'ils attirent des ioinctures, c'eſt vn effect pluſtoſt de proprieté, que de violence.

Obiectiõ.

Reſponſe.

Le ſecond cas eſt quand les purgatifs ſont debiles

biles à raison du lieu, c'est à dire des parties, lors qu'ils n'attirent pas de loing, comme la manne, les tamarins, qui ne purgent que les humeurs qui se treuuent à leur rencontre, subtiles ou grossieres. Nostre Mesué confirme sa doctrine par exemples: car il dit que pour fortifier le turbith, qui est debile en son action, par vice de substance & de qualité, il luy faut adiouster le gingembre, d'autant que par ce moyen il tirera le gros phlegme, ce qu'il ne sçauroit faire sans cette preparation. La raison de cet effect, & de cette correction est apparente, d'autant que le gingembre par sa chaleur incise & subtilie la crassitude du phlegme, & le rend plus propre à la fluxion: outre ce que par proprieté il réd la faculté purgatiue du turbith plus vigoureuse. Et c'est pour respondre à ceux qui voudroient contreroller cette doctrine, en disant que ce qui n'est pas purgatif, comme le gingembre, ne peut pas ayder à la purgation; veu que c'est par accident d'vn costé, pour le respect de l'humeur qui est subtiliée, & par proprieté de l'autre. *Obiectiõ.* *Responce.*

Secondement l'epithyme seul ne purge pas la melancholie, par foiblesse, si ce n'est en quantité: mais par meslange du petit laict, de l'hydromel, du sel inde, gemma, ou des myrabolans noirs, l'on le rend si vigoureux, qu'il rend vne operatió loüable. La raison est, d'autant que ces correctifs accelerent son action, & augmentent sa force par proprieté. De mesme en pouuons nous dire de la manne auec le thym, ou le cardamome, & des hermodactes auec le cumin, ou le poiure, ou bien de leur poudre auec le suc du scylle, & du raifort: veu qu'en cette façon elles attirent vigoureuse-

ment les matieres crasses & viscides des ioinctures.

MESVÆVS.

SI autem tardiùs, & longo pòst tempore purget medicamentum (vt agaricus, aloë, hermodactylus, turbith, & similia) misce tutò purgationem accelerantia, vt agarico oximel, salem gemmam; aloë, aromata; hermodactylo, scyllam, raphanum; turbith, zingiber.

QVe si le medicament purge tardiuement, & long temps apres la prinse (comme l'agaric, l'aloë, l'hermodacte, le turbith, & semblables) il luy faut mesler d'autres qui accelerent la purgation auec seureté: comme l'oximel, le sel gemma à l'agaric; les aromatiques à l'aloë; le scylle & le raifort aux hermodactes, & le gingembre au turbith.

Explication de ce texte.

Comment il faut corriger l'operation tardiue des purgatifs.

Rachin. LA premiere imperfection des purgatifs foibles, c'est quand ils operent laschement; suiuant ce que nous auons monstré cy-dessus. La seconde c'est quand ils purgent tardiuement, c'est à dire, long temps apres que les patiens les

les ont prins, suiuant ce que propose Mesué en ce texte. Or il nous apprend deux moyens pour corriger cette imperfection qui est d'importance, d'autant qu'il n'y a rien qui importune tant les patiens & les Medecins, ni qui les mette plus en apprehension, que lors que les purgatifs demeurent long temps sans effect., veu que l'on ne baille ces remedes que pour descharger les humeurs peccantes.

Le premier moyen que nous auons pour accelerer l'effect des purgatifs, c'est auec le meslange des correctifs qui aydent par vertu occulte, & proprieté specifique, comme font les aromatiques à l'aloë, en fortifiant outre cela l'estomac, & l'incitant à l'expulsion : tels sont le spica, le folium, & semblables ; apres le scylle aux hermodactes, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus. Tous ces correctifs peuuent haster la tardiue operation des purgatifs par la conuenance & proprieté de leur substance.

Le second moyen est par vertu manifeste, ou commune, comme quand les correctifs par leur mordication irritent la faculté expultrice de l'estomac, ce qui se void au meslange des sels gemma, indique, nitre, &c. Voyla ce qui est de la tardiue operation des medicamens.

L'on pourroit faire icy deux obiections. La premiere est, pourquoy Mesué defend les operations tardiues, & languides par l'exemple de semblables purgatifs ; car il allegue les hermodactes, le turbith aux deux endroicts. L'autre est, pourquoy il distingue ces deux imperfections, veu que l'operation tardiue ne peut estre sans foiblesse, ni celle-cy *Obiectio*

sans

Reſponſe. ſans langueur. Nous pouuons reſpondre à ces obiections, qu'à la verité ces deffauts ſe peuuent treuuer en meſmes purgatifs, & que l'vn ſemble dependre de l'autre : neantmoins noſtre Autheur les diſtingue, parce que tout ce qui eſt de tardiue operation, n'eſt pas touſiours languide, ni au contraire ; mais cela ſe peut rencontrer. Venons maintenant au ſecond Canon, qui traitte de la correction, de la malignité par changement.

MESVÆVS.

CANON II.

MEdicamenti malignitatem permutamus, his miſtis quæ proprietate quadam id præſtant. Malignitas autem medicamenti in eo, parte plurima eſt, quod corpus & ſeneſcere cogit, & vſu crebro lædit partes ipſas principes virtutum nos gubernantium, ceu fontes, & ſpiritus, calorémque natiuum, harum motores infirmat. Quapropter medicamentis ſoluendo purgantibus miſcere cogimur, quæ cor & alias partes principes quadam proprietate roborent, illáque purgantia ſalubria reddant; adeò vt miſtis vtriſque corpus ſit ſanum, & iuueneſcere videatur.

SECOND CANON.

NOus pouuons changer la malignité d'vn medicament, par le meſlange de ceux-là, leſquels

par certaine proprieté ont le pouuoir de ce faire. Or cette malignité consiste principalement en ce que le medicament fait vieillir nostre corps, d'autant qu'il offense par son vsage les parties nobles, qui sont comme les sources des facultez qui nous gouuernent, & affoiblissent les esprits, & la chaleur naturelle qui leur seruent d'instrumens. Et c'est pourquoy nous sommes contraints de corriger les medicamens qui purgent par dissolution, par la mixtion des autres qui fortifient pas proprieté le cœur, & les autres parties principales, affin de les rendre plus salutaires, & que le corps par leur vsage se puisse conseruer en santé, & raieunir.

Explication de ce texte.

Comment il faut changer la malignité des purgatifs.

TOus les purgatifs selon plus ou moins ont quelque malignité naturelle, qui est contraire à nostre nature: mais particulierement ceux qui purgent par dissolution, parce qu'ils sont plus violens & plus deleteres que les autres. Ceux que l'on appelle benings, outre leur legere malice, ont d'autres vices, comme quand ils purgent foiblement, c'est à dire, ou lentement, ou tardiuement, suiuant ce que nous auons monstré cy-deuant. Mais ceux desquels nous traittons maintenant, offensent nostre santé, & nostre vie *Răchin.*

en plusieurs façons. Car premierement ils s'attaquent aux parties nobles, desquelles dependent les facultez qui gouuernẽt toute l'œconomie naturelle, vitale & animale de nos corps: apres, ils affoiblissent les forces de la vie, par la resolution de la chaleur, & par la dissipation des esprits: tiercement, ils font vieillir, d'autant qu'ils euacuẽt toutes les humiditez du corps, & eschauffent, d'où vient l'exsiccation des parties, & par consequent la vieillesse, veu que nostre vie va à la mort par le chemin de la seicheresse, *nostrum viuere est siccescere*, selon le Philosophe.

Toutes ces considerations portent nostre Docteur à la necessité de la correction des purgatifs, pour euiter ces inconueniens. C'est vn salutaire conseil, veu que par ce moyen changeant la malignité des medicamens, par le meslange de ceux qui ont ce pouuoir de leur nature, nous les rendõs salutaires, au lieu qu'ils estoient deleteres, & faisons qu'ils conseruent nostre corps en santé, & le font raieunir, au lieu qu'ils ruinoient les fondemens de nostre vie, & nous precipitoiẽt à la vieillesse. Il est donc vtile & necessaire de changer par correction la malice des purgatifs, affin que les parties nobles ne soient pas offensées.

Obiectiõ Que si quelqu'vn en vouloit dissuader l'vsage, attendu ces mauuais effects que Mesué propose, *Response.* nous respondons que cela seroit bon si on les conseilloit sans preparation: mais veu que l'on les peut rendre salutaires par correction, cette obiection n'a pas de lieu, comme l'on peut mieux reconnoistre par la demonstration qu'en fait nostre Docteur.

MESVÆVS.

QValia sunt cardiaca, stomachica, cerebrica, & quæ alias quoque partes principes, & viscera roborare cognoscuntur. Cor namque in omni vacuatione imprimis roborandum est: (quod ipsum cor, ceu vitæ basim, symptomata purgationi succedentia primum infestent) secundo loco ventriculus, vt qui medicamentum primus sit suscepturus. Aliarum verò partium robori non admodum, nec primò studemus, nisi cùm ab ipsis vacuandum est.

COmme sont les cardiaques, stomachiques, cephaliques, & les autres qui fortifient le reste des parties nobles, & les visceres. Mais il faut tousiours commencer la roboration par le cœur en toute purgatiō, veu que c'est la base de la vie, que les accidens qui suruiennent à la purgation attacquent. Apres, il faut fortifier le ventricule, comme estant la premiere partie qui reçoit le medicament. Pour les autres parties, il y faut donner ordre, selon l'intention que l'on a d'attirer les humeurs qui sont en elles.

Explication de ce texte.

Des correctifs cardiaques, stomachiques, cephaliques, & semblables.

Rachin. LE principal moyen pour changer la malignité des purgatifs, c'est en leur baillant pour adioints des remedes qui fortifient les parties, contre lesquelles ils pourroient porter leur action. Nostre Docteur monstre clairement cela en ce texte, par le denombrement des parties qui peuuent estre offensées par les purgatifs,& des remedes qui les peuuent fortifier. Les parties sont, le cœur,l'estomac,& le cerueau principalement,& les autres par consideration des humeurs qu'elles accumulent, qui ont besoing de descharge.Or entre toutes ces parties nobles le cœur tient le premier rang,comme estant la fontaine de la vie. Les purgatifs l'attacquent volontiers à cause de leur qualité deletere & veneneuse ; voyla pourquoy il est necessaire de les accompagner des cardiaques, pour empescher les effects de leur malignité. L'estomac par apres est grandement considerable,veu que c'est la premiere partie qui reçoit le medicament, qui esueille son action, & qui souffre si violence, & l'amas des humeurs qui sont attirées.

Instance. L'on pourroit icy s'estonner pourquoy l'estomac ne va deuant le cœur, veu ces raisons, & que le *Response.* cœur ne peut estre offésé qu'apres l'estomac. Mais la raison est toute apparente : c'est le propre des medica

medicamẽs veneneux d'attacquer plustost le cœur, comme principe de la vie, que non pas les autres parties, ny mesme que l'estomac qui esueille leur vertu : si ce n'est en certains cas, ausquels ils offensent & l'vne & l'autre partie, comme quand il y a erosion,&c.

Les remedes qui deffendent l'estomac, sont ceux-là lesquels par proprieté le fortifient, & c'est pourquoy on les appelle stomachiques, comme les cephaliques pour le cerueau. Que si l'on demande pourquoy le foye n'est pas si considerable que l'estomac. Il faut dire que c'est parce que le purgatif ne fait que passer sans seiourner. Ce n'est pas pourtant qu'on n'adiouste les hepatiques quand il en est de besoing, comme le sandal au rhubarbe; mais c'est par respect pour seruir de vehicule, quand on veut purger le foye. Et ainsi pouuons nous dire des autres parties. *Obiectiõ.* *Response.*

MESVÆVS.

AT medicamentum facultate cardiacum, quadruplex eligendum est : vel roborans tantùm, vt poma dulcia, & aromatica, xyloaloë, doronicum, & similia: vel alterans purgantis medicamenti temperiem, tam calidam, vt dum scammonio rosa, santala, & similia miscentur, quàm frigidam, vt dum tamarindis miscetur macis, & similia : vel roborans, & simul purgationem adiuuans, vt succus rosarum, & viola-

rum, & myrabolani emblicæ, & similia: vel purgantis violentiam, & immodicam vacuationem exoluens, vt succinum, spodium, & similia.

Nous pouuons faire election sur les medicamens cardiaques, veu qu'il y en a quatre differences. La premiere est de ceux qui sont simplement roboratifs, comme les pommes douces, & les aromatiques, le xiloaloë, le doronicum, & semblables. La seconde est des alteratifs, qui temperent le medicament purgatif, soit qu'il se treuue chaud, comme quand l'on mesle les roses, les sandaux, & autres auec le scammonée; soit qu'il soit froid, comme quand l'on altere les tamarins auec le macis, & semblables. La troisiesme est de ceux qui fortifient, & qui aydent à la purgation ensemble, comme le suc de roses, & de violes, les myrabolãs embliques, & autres. La quatriesme est de ceux qui rabattent & affoiblissent la violence, & l'immoderée operation des purgatifs, comme le succinum, le spodium, & semblables.

Explication du texte.

Des medicamens cardiaques, qui peuuent seruir de correctifs.

Rãchin. Nostre Docteur ne propose pas icy en general toutes les differences des cardiaques, mais seulement celles de ceux qui peuuent

 seruir

ſeruir à la correction des purgatifs, qui peuuent nuire au cœur par leur malignité deletere; & qui peuuent reſiſter à leurs mauuais effects. Il en propoſe de quatre façõs. La premiere eſt des benings, qui ſont ſimplement roborans, comme le ſuc des pommes douces, qui reſioüit le cœur, & les aromatiques, leſquels par diffuſion des vapeurs agreables fortifient les eſprits.

L'on pourroit icy obiecter que les bonnes odeurs ſont obiects du cerueau, & non pas du cœur; voyla pourquoy il ſemble que les aromatiques ne peuuent pas ſeruir à cet effect. Mais il faut dire, que veritablement les odeurs ſont obiects du cerueau, mais que par communication toutes les parties nobles s'en reſſentẽt, particulieremẽt le cœur, auquel ces douces & agreables vapeurs eſtans portées par la reſpiration, reſioüiſſent les eſprits vitaux: & puis les aromatiques, outre la bõne odeur, peuuent auoir quelque qualité cordiale qui fait ſon effect en cette partie. *Obiectiõ.* *Reſponſe.*

La ſeconde eſpece des cardiaques eſt de ceux qui alterent la tẽperature des purgatifs, comme quand nous voulons temperer la chaleur du ſcammonée auec les roſes, le ſandal, & la froideur des tamarins, auec le macis. Que ſi l'on dit que le macis eſt pluſtoſt ſtomachique que cardiaque, & le ſandal hepatique. Nous pouuons en aduoüãt l'obiection, dire qu'il n'eſt pas inconuenient que ces meſmes remedes ne ſoiẽt auſſi cardiaques. *Obiectiõ.* *Reſponſe.*

La troiſieſme difference des cardiaques eſt de ceux qui aydent à la purgation en fortifiant, comme le ſuc de roſes & de violes, & les myrabolans embliques. Icy il ſemble qu'il y aye de la contra- *Obiectiõ.*

 diction,

diction, qu'vn meſme medicament ſoit cardiaque, *Reſponſe.* qu'il fortifie, & qu'il purge. Mais nous diſons que cela n'eſt pas impertinent, à raiſon de differentes ſubſtances : vn meſme remede peut purger & reſtreindre, peut eſtre chaud & froid ſelon ſes diuerſes parties : les roſes & les violes ont vne ſubſtance aërée qui eſt purgatiue, l'autre fortifie & eſt cordiale.

La quatrieſme difference eſt de ceux qui affoibliſſent la violence de l'operation, par vne proprieté qui eſt aucunement adſtringente, comme le ſuccinum, le ſpodium. Ie laiſſe à part les cardiaques, qui ont ce pouuoir que d'arreſter l'effect de la purgation: cela peut eſtre en la theriaque recente quand l'opium domine, ou en autre temps, comme nous dirons en ſon lieu,

MESVÆVS.

STomachicum verò etiam miſcendum medicamentis diſſoluendo purgantibus, vt ſtomachum & hepar, facultatis naturalis fontes, muniat & tueatur; cuiuſmodi eſt maſtiche, ſpica nardi, & ſimilia: vt etiam à medicamentis excitatam intemperiem corrigat, calidam, frigidam, humidam, ſiccam, quam in rem victus quoque ratio idonea iuuat, à nobis contra hæc inſtitui conſueta. Miſcendum item cerebricum aliquod medicamentum : quamobrem plerique Medici (vt ait Galenus) hieris

hieris miscuerunt nucem moschatam, cerebrum & neruos roborantem; quod idem præstat stœchas, gallia, castorium, & similia. Hepaticum similiter miscendum, & aliis partibus familiare medicamentum, qualia plurima inuenias in tabulis simplicium medicamentorum.

IL faut aussi mesler les stomachiques auec les medicamens qui purgent par dissolution, affin qu'ils deffendent l'estomac, & le foye, qui sont les fontaines de la faculté naturelle, comme sont le mastic, le spica nard, & semblables: & aussi affin qu'ils corrigent l'intemperature introduite par les purgatifs, soit chaude, froide, seiche, ou humide. Et à cela seruira aussi vn regime de vie conuenable. Il se faut pareillement seruir des medicamens cephaliques; & c'est pourquoy plusieurs Medecins (comme dit Galien) meslent auec les hieres la noix muscade pour fortifier le cerueau, & les nerfs, ce que fait aussi le stœchas, le gallia, le castorium, & autres. Finalement les hepatiques doiuent estre employez pour le respect du foye, & aussi tous les autres, qui peuuent auoir familiarité auec les parties, desquels on treuuera bon nombre parmi les simples medicamens.

Explication de ce texte.

Des correctifs ſtomachiques, cephaliques, hepatiques, & autres.

Rāchin. L'Eſtomac eſt grandement conſiderable aux purgations, pour les raiſons qui ont eſté repreſentées cy-deſſus. Il n'y a aucune partie qui reçoiue tant de faſcherie & d'incommodité des purgatifs que l'eſtomac, ce n'eſt pas par communication, ou mediatement, comme les autres parties, mais c'eſt immediatement par attouchement ſenſible. Or il peut eſtre offenſé en deux façons. La premiere, entant que fontaine de la faculté naturelle auec le foye: & la ſeconde, par intemperature, introduite lors que les medicamens l'eſchauffent ou alterent en quelque excez d'autre qualité. Ces deux maux ſe peuuent euiter par la correction que noſtre Docteur propoſe. Le premier par le meſlange des ſtomachiques, qui ont cette vertu que de fortifier cette partie par proprieté, comme ſont le maſtic, le ſpica nard, & autres. Le ſecond par adionction de contraires, & par regime de vie conuenable: car ſi l'intemperature eſt chaude, il ſe faut ſeruir des froids, & d'vn regime ſemblable.

Obiectiō. L'on pourroit icy dire, que les medicamens ne ſçauroient alterer l'eſtomac que par intemperature chaude, d'autant qu'il n'y en a pas de froids, que s'il s'en treuue, ils ſont ſi foibles qu'ils ne *Reſponſe.* ſçauroient refroidir l'eſtomac. A cela ie reſpons, qu'à la verité les purgatifs ſont communément chauds,

chauds,mais qu'il y en a qui peuuent refroidir l'estomac,comme la casse,les tamarins,& autres ; outre ce que les chauds par accident refroidissent en dissipant & consumant la chaleur naturelle.

Secondement l'on se peut seruir des cephaliques,lors que l'on veut preseruer le cerueau & les nerfs de l'offense des purgatifs,comme sont le macis,la betoine , le stœchas,& autres : car les medicamens par la diffusion de leurs vapeurs se communiquent aisément aux parties superieures, d'où vient souuent la sternutation en la purgation : & voyla pourquoy il est bon de mesler les cephaliques,affin d'empescher la nuisance.

En troisiesme lieu les hepatiques seruent pour le foye : voyla pourquoy l'on mesle le sandal, le spica,la canelle auec la rhubarbe.

Finalement l'on peut faire le mesme pour les autres parties , lors que l'on les voudra fortifier par le meslange de ceux qui ont quelque familiarité auec elles,comme sont les spleniques , histeriques,& ainsi de toutes.

L'on pourroit faire icy vne obiection en faueur des testicules , & demander pourquoy ils ne sont employez icy au rang des parties nobles,pour estre fortifiez, comme les autres.Mais Mondin respond en deux façons. La premiere est , que Mesué ne traitte icy que des parties qui seruent à l'indiuidu, & non pas des autres,qui sont pour l'espece, comme les testicules. Que si on ne se contente de cette response , veu que les hysteriques se meslent bien auec les purgatifs ; il respond en second lieu, que Mesué renuoye le tout aux tables des simples purgatifs , là où l'on peut treuuer des remedes familiers

Obiectiō.

Response.

miliers pour toutes les parties, sans parler exclusiuement pour aucunes.

MESVÆVS.

CANON III.

MEliorem medicamenti purgationem reddunt, quæ ipsius virtutem ad partem purgandam insita sibi proprietate deducunt. Natura enim medicamenti actionem dirigit, & hanc & illam ipsius virtutem distinguit & regulat. Medicus autem naturæ ipsi, rebus inuicem, quàm optimè fieri potest, mistis suffragatur. Domini enim benedicti opere factum est, vt rerum sumptarum proprietates natura dirigat, aliter tamen atque aliter : vt exempli gratia, agaricus cum stœchade, aut acoro, capitis affectibus prodesse certò cognoscitur : hepatis autem, intybus, & cichorium agreste, spica nardi : thoracis, thymus & hyssopus. Confidimus igitur naturam ad partes virtute medicamentorum varia egentes, hoc & illud transmissuram ; cùm sint hæc instrumenta ipsi auxiliantia, quæ natura sapiens distinguit, & dirigit : quomodo exempli gratia, artifici norma, & perpendiculum subseruiunt, illa ad angulum constituendum,

dum, hoc ad operis rectitudinem. Sic naturam confidimus his vel illis partibus, hac virtute rei sumptæ necessariò egentibus, porrecturam, præstaturámque.

Canon III.

Les medicamens qui rendent l'operation des purgatifs meilleure, sont ceux-là, lesquels par proprieté naturelle conduisent leur vertu à la partie qu'il faut purger. Or c'est la nature qui dresse & gouuerne l'action du medicament, & qui distingue vne vertu de l'autre. Le Medecin luy fournit les remedes le mieux meslez & corrigez qu'il luy est possible. Mais c'est par vne benediction particuliere de Dieu, que la nature sçait connoistre & distinguer les proprietez des choses que l'on donne aux patiens, tantost d'vne façon, tantost de l'autre. Par exemple, nous reconnoissons par experience que l'agaric meslé auec le stœchas, ou l'acorus proffite aux maladies de la teste, l'intybe, la cichorée sauuage, le spica nard à celles du foye; le thym & l'hyssope à celles de la poictrine. Il faut donc que nous demeurions certains, que la nature enuoye aux parties differemment les vertus des remedes qui leur sont propres, & salutaires; veu que ce sont des instrumens fauorables & secourables, que la nature sage sçait distinguer & employer. Tout de mesme comme l'esquierre & le niueau seruent à l'arti

à l'artizan, l'vn pour faire l'angle, & l'autre pour la droicture de l'ouurage: ainsi il se faut asseurer que la nature se sert des remedes, en les enuoyant aux parties selon leurs necessitez, & selon les vertus & proprietez d'iceux.

Explication de ce texte.

Comment il faut meliorer les purgatifs, par le meslange des medicamens qui sont familiers aux parties.

Rächin. LEs medicamens purgatifs se peuuent corriger par bonification en trois façons. La premiere est en fortifiant leur operation foible, suiuant ce qui a esté dit au premier Canon. La seconde est en changeant l'effect de leur malignité, suiuant ce qui a esté monstré au second Canon. La troisiesme c'est en conduisant la vertu des purgatifs à certains membres, comme par exemple à la teste, à la poictrine, aux ioinctures; & c'est de cette-cy que nostre Autheur traitte en ce troisiesme Canon. Cette correction est extremement importante; car ce n'est pas assez que de parler de purgation en general, mais le principal est d'en parler par determination en particulier, lors qu'il faut attirer certaines humeurs, & de certaines parties: car par exemple, si nous voulons attirer la pituite du cerueau, & que le medicament se porte à d'autres parties, la purgation ne peut estre que vicieuse. Or par le moyen des correctifs, qui portent par proprieté naturelle la vertu des pur

purgatifs aux parties qu'il faut descharger, nous pouuons rendre la purgation loüable, & vtile; ce qui est vn grand auantage pour les Medecins, & vn grand bien pour les malades.

Que si l'on obiecte, que cette correction par melioration est inutile, d'autant qu'il y a des medicamens qui se portent d'eux mesmes par familiarité & conuenance, à purger certaines parties par determination, suiuant ce qui a esté dit vers la fin du premier Theoreme, tellement qu'il semble par là, que le meslange de ceux que Mesué propose en ce lieu, est inutile. A cela nous respondons, qu'à la verité il y a des purgatifs qui ont plus de familiarité auec certaines parties qu'auec les autres; mais neantmoins cela n'empesche pas le meslange de ceux qui peuuent meliorer leur operatiõ en leur seruant de vehicule, & en empeschant tout ensemble par leur plus grande familiarité leur malice. *Obiectiõ.* *Responso.*

Il faut donc se seruir de ces correctifs, qui ont la proprieté de conduire la vertu des purgatifs aux parties auec determination. Bien est vray qu'il faut obseruer icy, que cela se peut faire en deux façons. La premiere est par qualité commune & manifeste, qui paroist au vinaigre, & à tout autre qui a le pouuoir de faire penetrer les remedes; mais nous ne traittons pas icy de celle-là. L'autre est par vertu occulte, & par proprieté, de laquelle nostre Autheur parle en ce Canon. Ie sçay bien qu'il y a fort à disputer en ce lieu icy sur cette sympathie des parties auec les medicamens: mais il faut renuoyer cette curiosité aux Philosophes, & aux Medecins; la resolution de cette matiere est trop

haute

haute pour les Pharmaciens, c'eſt aſſez que l'experience leur face connoiſtre la ſympathie & l'antipathie des drogues auec certaines parties de noſtre corps.

Demãde. Que ſi l'on demande la cauſe mouuante de cet effect extraordinaire, qui conduit l'action. Meſué *Reſponſe.* reſpond que c'eſt la nature, & non pas aucun principe intelligent. C'eſt elle qui conduit l'actuation, & l'operation des medicamens, qui reigle & diſtingue leurs vertus, & qui les approprie aux parties. C'eſt vne grace, & vn pouuoir que Dieu a donné à la nature. Le Medecin n'a qu'à luy fournir les remedes conuenables, elle s'en ſçait fort bien ſeruir à ſon auantage.

Obiectiõ double. Que ſi l'on obiecte que les remedes qui agiſſent par ſympathie, n'ont pas beſoing de conduite, veu que d'eux meſmes ils ſe portent à l'action & à l'effect; & puis qu'elle apparence y a-il que la nature conduiſe la vertu des medicamens qui luy *Reſponſe.* ſont contraires, & ennemis ? A cela nous diſons, que les remedes ont beſoing d'attraction, qui eſt vn effect de la chaleur naturelle : apres ils peuuent agir, mais la nature eſtant maiſtreſſe peut reigler leur operation : les Medecins les ordonnent preparez, & en doſe raiſonnable, ſi bien que leur malice eſt affoiblie. Ils attirent les humeurs, mais c'eſt de certaines parties à cauſe des adioincts : la nature preſide à tout par ſa ſageſſe & prouidence; *quæ licet indocta*, comme dit Hippocrate, *& inſciens, tamen doctè & prudenter operatur.*

Or nous voyons l'effect de cette correction par l'experience : car l'agaric meſlé auec le ſtœchas, ou l'acorus, attire la pituite du cerueau : l'endiue, la

cichorée,

cichorée, le spica nard seruent pour le foye ; & ainsi des autres. La nature imite l'architecte ; cettuy-cy se sert de ses instrumens pour reigler ses bastimens, & la nature employe les remedes selon la disposition des parties ; elle les guide droictement, ou obliquement, en haut, ou en bas, leurs effects selon leurs vertus. Nous deuons obseruer en cette correction, que les medicamens sont quelquefois fermentez par vne precedente mixtion, & reduits sous vne forme auec les purgatifs : autrefois non, lors qu'on les donne sans cette reduction, ou fermentation. De toutes ces deux façons, les medicamens qui agissent par conuenance, portent tousiours les vertus des purgatifs aux parties auec determination, soit qu'ils conseruent leurs facultez entieres, soit qu'elles soient reduites sous vne forme, parce que la sympathie ne s'esteint pas par la mixtion artificielle.

MESVÆVS.

PRæstantiora igitur medicamenta purgantia efficimus, miscendo quæ illorum virtutes ad partem vacuandam deducunt. Illa verò sunt (vt diximus) quorum virtus huic, vel illi parti est familiaris. Hoc autem loco docere libet medicamentorum cum partibus cognationem, quæ aliorum medicamentorum virtutes ad partes ipsas perducit. Ad caput enim medicamenti purgantis facultatem deducunt, nux mos-

chata, pœonia, ſtœchas, acorus, xiloaloë, ſal indus, ſal gemma, balſamum, xilobalſamum, carpobalſamum, anacardus, thus, ladanum, buthur ſcenden, myrrha, chamædrys, chamæpitys, ſchenuanthos, ſcylla, ſpica nardi, caſtorium, gentiana, thymus, hyſſopus, opus Cyrenaicus, ſtrobyli, piper, maiorana, ſagapenum.

Nous pouuons donc rendre les medicamens purgatifs, meilleurs & plus excellens par le meſlange des drogues qui portent leurs vertus aux parties qu'il faut deſcharger. Cela ſe peut faire par le moyen de ceux (comme nous auons dit) qui ont vne familiarité auec elles. Or nous deſirons maintenant d'en faire icy vne demonſtration particuliere. Ceux qui portent la faculté d'vn medicament purgatif à la teſte, ſont, la noix muſcade, la pœonia, le ſtœchas, l'acorus, le lignum aloës, le ſel d'inde, le ſel gemme, le balſamum, le xilobalſamum, le carpobalſamum, les anacardes, l'encens, ou thus, le ladanum, la pierre de lezart, ou crapaudine, la myrrhe, le chamedrys, le chamepitys, le ſchenante, le ſcylle, le ſpica nard, le caſtorium, la gentiane, le thym, l'hyſſope, le ſuc Cyrenaique, le ſtrobyle, le poiure, la maioraine, le ſerapin, ou ſagapenum.

Explication de ce texte.

Des correctifs, qui conduisent la vertu des purgatifs à la teste.

MEsué reconnoist deux differences des medicamens qui ont sympathie, & conuenance particuliere auec certaines parties. La premiere est des purgatifs, desquels il a parlé sur la fin du premier Theoreme; *quodlibet medicamentum* (dit il) *propriam habet facultatem purgatricẽ, hanc vel illã partẽ magis respicientẽ*. L'autre est des alteratifs qui fortifiẽt les parties, & qui peuuẽt seruir de guide, & de cõduite aux purgatifs, suiuant ce que dit nostre Docteur en ce texte, en suite du precedent. Or pour ne perdre pas temps, il tasche d'illustrer sa doctrine par vn particulier denombremẽt qu'il fait. Il commence cette verification par le roolle des cephaliques, & en propose vn bon nõbre. I'aduoüe qu'il y en a que l'on ne peut pas mettre en vsage, comme le balsamum, xilobalsamũ, & autres: mais puis que nous en sommes priuez, il nous sera permis d'employer les succedanees, & de nous seruir de ceux qui restent. *Rãchin.*

Que si l'on nous obiecte que Mesué est fort cõfus en ce denombrement, d'autant qu'il fait seruir les cephaliques pour hepatiques, comme le chamedrys, le scylle, le schenante, & les thorachiques pour cephaliques, comme le scylle, le thym, l'hyssope, &c. Il nous faut respondre qu'vn mesme medicament peut seruir de vehicule à differẽtes medicines; & les peut porter à differentes parties; *Obiectiõ.* *Respõse.*

c'est pourquoy nostre Autheur n'est pas confus en son roolle. Ie pourrois bien chiquaner en particulier les correctifs proposez par Mesué, & disputer sur leurs vertus, qui semblent contraires & à la temperature, & à la substance du cerueau: mais il vaut mieux passer outre sans perdre temps; & neantmoins donner aduis en passant, qu'entre tous les cephaliques que nostre Docteur presente, il y en a de meilleurs les vns que les autres: comme par exemple, la muguette, la piuoine, le stœchas, l'acorus, le lignum aloës, le balsame, les anacardes, le thus, le ladanum, le schenante, la maioraine.

MESVÆVS.

AD thoracem verò & pulmones, iris, thymus, hyssopus, crocus, glycyrrhiza, eius succus, vuæ passæ, adiantum, scylla, ammi, cardamomũ, succus brassicę, ius galli antiqui, nasturtium, amygdalæ, strobyli, auellanæ, pulmo vulpis, seseli, opopanax, myrtha, sagapenum, raphanus, calamus aromaticus, asphodelus, volubilis maior, laurus, calamintha, sabina, violæ, aristolochia vtraque, tragacantha, gummi, thus, mel, saccharum, morum, fœnugræcum, marrubium, lilium, & similia.

CEux qui conduisent les purgatifs aux poulmons & à la poictrine, sont, l'iris, le thym, l'hyssope,

l'hyssope, le saffran, la regalisse, son suc, les raisins secs, le capillaire, le scylle, l'ammi, le cardamome, le suc de chou, le boüillon d'vn vieux coq, le nasturtium, les amandes, le strobyle, les noisettes, le poulmon du renard, le seseli, l'opopanax, la myrrhe, le sagapenum, le raphanus, le calamus aromaticus, l'asphodele, le grand volubilis, le laurier, le calament, la sabine, les violes, les deux aristolochies, le tragacanth, la gomme, l'encens, le miel, le sucre, les meures, le fœnugrec, le marrube, le lis, & semblables.

Explication de ce texte.

Des medicamens qui portent la vertu des purgatifs à la poictrine, & aux poulmons.

QVand nostre Docteur parle en ce texte de la teste & de la poictrine, il entend le cerueau d'vn costé, & les poulmons de l'autre : & me semble qu'il feroit mieux de les nommer en particulier, veu que les medicamens conducteurs qu'il propose, n'ont aucune familiarité auec les autres parties contenantes & contenuës de la teste, & de la poictrine. Mesmes l'on le pourroit taxer de manquement, en ce que proposant en general les cephaliques, il n'a pas traitté apres des oculaires: & en parlant des thorachiques, il a laissé les cardiaques. Mais nous le pouuons excuser, en ce que la pluspart des cephaliques peuuẽt estre oculaires, *Rãchin.*

& pour les cardiaques, il en a traitté amplement cy-dessus.

Mais venons à nostre texte. Mesué propose quãtité de medicamens thorachiques, entre lesquels il y en à de meilleurs les vns que les autres, que l'on peut recõnoistre par distinction. Il en a oublié quelques vns, comme les iuiumbes, la tussilage, le pied de chat, la pulmonaire, & semblables : mais pour cela il ne doit pas estre taxé, parce que son intention n'est pas de les proposer tous.

Obiectiõ.

Response.

MESVÆVS.

AD hepar item, spica, azarum, anisum, fœniculus, & eius succus, intybus, cichorium agreste, amygdalæ amaræ, folium, daucus, eupatorium, absynthium, cancamum, cassutha, grana quatuor, cinnamonum, asparagi, decoctum cicerum, chamedrys, arnoglossa, volubilis, iris, laurus, schenuanthos, chamæmelum, fumaria, serum lactis, petroselini, & fœniculi succus, polium, scylla, & similia.

LEs medicamens qui conduisent au foye, sont, le spica nard, l'azarum, l'anis, le fenoil, & son suc, l'endiue, la cichorée sauuage, les amandes ameres, le folium, le daucus, l'eupatoire, l'absynthe, le lacca, le cuscuta, les quatre semences froides de concombre, courge, melon & citroüille, la canelle, les asper

aſperges, la decoction des poix chiches, le chamedrys, le plantain, le volubilis, l'iris, le laurier, le ſchenanthe, la chamomille, la fumetterre, le petit laict, le ſuc de perſil & du fenoil, le polium, le ſcylle, & ſemblables.

Explication de ce texte.

Des medicamens qui conduiſent la vertu des purgatifs au foye.

MEſué continuãt ſon diſcours, traitte en ce texte des medicamens qui conduiſent la vertu des purgatifs au foye. L'on pourroit obiecter icy, que leur denombrement & leur vſage ſemble comme inutile : parce que de meſme que l'eſtomac n'a pas beſoing de conducteurs, entant que les purgatifs ſont receus dans ſa capacité, de meſme le foye par ſuite ordinaire ayãt accouſtumé de receuoir & les alimens, & les medicamens apres l'eſtomac par diſtribution, il ſemble n'auoir pas beſoing d'aucune conduitte. Mais nous diſons qu'il y a bien de la difference en cette comparaiſon : parce que l'eſtomac reçoit neceſſairement les purgatifs, ce que ne fait pas le foye, eſtant là où il ſe peut communiquer au cerueau, ou faire ſa deſcharge par les boyaux, ſans ſe cõmuniquer au foye. Voyla pourquoy quand nous voulons purger le foye, il eſt expedient de luy bailler les hepatiques pour adioincts. *Rãchin.* *Obiectiõ.* *Reſponſe.*

Mais venons à noſtre texte. Meſué propoſe des medicamens qui ne ſemblent pas pouuoir reſpondre *Obiectiõ.*

dre à l'effect duquel il eſt queſtion, comme l'azarum, car eſtant vomitif, il ne peut pas eſtre hepatique, veu que ſon action eſt contraire. Mais nous reſpondons que par le meſlange, & par la correction, il perd ſa vertu vomitiue, & ſe rend deiectoire auec les medicamens qui purgent le foye.

Reſpõſe.

Demãde. Que ſi l'on demande, comment vn meſme medicament conducteur peut porter la vertu d'vn purgatif, & au cerueau, qui eſt vne partie haute, & au foye, qui eſt bas, comme le ſcylle, le ſchenante, le chamedrys, & autres. *Reſpõſe.* Nous reſpondons ſuiuant ce qui a eſte dit cy-deſſus, qu' vn meſme medicament peut auoir familiarité auec des differentes parties. La ſituation baſſe, ou haute n'empeſche pas la diſtribution, veu que la nature reigle leur operation.

MESVÆVS.

AD ſplenem, daucus, calamintha, ſpica nardi, ramarix, capparis, cyclaminus, cortex ſalicis, ſal gemma, ſal indus, iris, acorus, praſſiũ, rubia tinctoria, abſynthium, eupatorium, aniſum, fœniculus, aſparagus, caſſutha, aſplenon, ſcylla, azarum, volubilis, ſcordium, agnus, chamæpitys, amygdalæ amaræ, ariſtolochia, & ſimilia. Ad iuncturas denique medicamenti purgantis vim deducunt, zingiber, ruta agreſtis, opus Cyrenaicus, opopanax, thapſia, cardamomum, aqua porri, ſuccus braſſi

brassicæ, acorus, triplex piper, scordium, chamędrys, chamępitys, thymus, amomũ, polium, & similia. Quæ ad alias quoque partes deducunt virtutem medicamenti, ex tabulis medicamentorum simplicium collige, nobis pręstantiora & præcipua scripsisse sufficit.

Les medicamens qui conduisent la vertu des purgatifs à la ratte, sont, le daucus, le calamẽt, le spica nard, le tamaris, le capprier, le cyclamen, l'escorce de saule, d'ormeau, le sel gemma, le sel inde, l'iris, l'acorus, le prassiũ, le rubia tinctorũ, l'absynthe, l'eupatoriũ, l'anis, le fenoil, les asperges, la cuscuta, le cæterac, le scylle, l'azarũ, le volubilis, le scordium, l agnus castus, le chamepitys, le amãdes ameres, l'aristolochia, & semblables. Pour les ioinctures il y a le gingembre, la rue sauuage, le suc Cyrenaique, l'opopanax, la thapsia, le cardamomũ, l'eau de porreaux, le suc de chou, l'acorus, les trois sortes de poiure, le scordium, le chamedrys, le chamepitys, le thym, le polium, & autres. Le reste des medicamens qui conduisent les purgatifs aux autres parties, sont denõbrez aux tables des simples medicamens. Il nous suffit d'auoir proposé les principaux, & les plus remarquables.

Explication de ce texte.

Des medicamens qui conduisent la vertu des purgatifs à la ratelle, aux ioinctures, & aux autres parties.

Rãchin.  Esué propose en ce texte les medicamẽs qui conduisent les purgatifs à la ratelle, & aux iointures; pour les autres qui peuuent seruir aux roignons, à la vesie, à la matrice, il rẽuoye le Lecteur aux tables des simples medicamens que Haly & Alchindus ont faict, se contentãt de presenter icy les plus exquis, qui peuuent seruir pour les parties nobles, & pour celles qui en dependent. Or il faut obseruer en ce denõbrement la mesme chose que cy-dessus; c'est qu'il y en a de meilleurs & plus vsités les vns que les autres, cõme pour la ratelle, le tamaris, le capprier, l'absynthe, le cæterac; pour les iointures, le gingẽbre, le chamepitys, & ainsi des autres. Passõs outre, c'est assez parlé des cõducteurs familiers des parties, venons à ceux qui agissent manifestement.

MESVÆVS.

De rectificatione medicinarum, cum eo quod opponitur eis complexione sua.

Cap. II.

MEdicamenti purgãtis temperiem immodicè calidam, vel frigidã, vel humidam, vel siccam, vel harum cõiugatione aliqua noxiam, cõtrario aliquo valentiore, imbe

imbecilliore, ęquali, pro scopis, & indicationibus variis permutamus. Hac autem de re fusiùs scribere non statui, quæ pleniùs apud Haly senem, & Alchindum legere potes.

De la correction des purgatifs par medicamens de contraire temperature.

Chap. II.

Nous pouuons corriger la temperature des purgatifs, lors qu'elle est simplement chaude, froide, humide ou seiche par excez ou par adionction de qualitez nuisibles, auec d'autres medicamens contraires, qui soyent ou plus forts, ou plus foibles, ou égaux selon des differentes indications. Or ie n'en traitteray pas plus amplement en ce lieu, veu que le vieux Haly, & Alchindus en ont escrit fort particulieremeut.

Explication de ce texte.

Des correctifs contraires en qualitez.

Les medicamens purgatifs ne sont pas seulemét nuisibles au corps par leur substance, mais encores par leurs qualitez premieres, cóme quand ils sont excessiuement chauds, froids, secs & humides. Et d'autant que cet excez de qualitez peut porter preiudice aux parties par l'vsage, Mesué monstre en peu de paroles en ce chapitre, *Răchin.* qu'il

qu'il eſt neceſſaire d'vſer de correction pour empeſcher le dommage qui s'en pourroit enſuiure. Or il nous apprend que cela ne ſe peut faire que par le meſlange des medicamens contraires en qualitez: par exemple, ſi vn purgatif eſt trop chaud, il luy faut bailler vn correctif froid, comme au ſcammonée la chair de coings; s'il eſt froid, vn chaud, comme le macis aux tamarins, & ainſi des autres. Que ſi les purgatifs excedent en deux qualitez, il faut que le correctif ſoit auſſi contraire. Meſué donne par aduis qu'en cette correction il ſe faut ſeruir des indications; parce qu'elle ſe peut faire en trois façons ſelon la faculté des purgatifs. Quelquefois il faut que la qualité du correctif ſoit plus haute en degré que celle du purgatif: autrefois elle doit eſtre égale, & quelquefois plus foible, ſelon la conſideration & la condition des medicamens.

Obiectiõ. Que ſi l'on veut obiecter contre noſtre Docteur, que la correction foible, ou égale eſt comme inutile, parce qu'vn medicament foible ne ſçauroit agir contre vn purgatif fort; par exemple, vn froid au premier degré, contre vn qui ſeroit chaud au 2. ou au 3. Apres, entre les égaux il

Reſponſe. n'y a ny combat, ny victoire. Nous reſpondons que la correction ſe fait pour pluſieurs fins; quelquefois par domination, & pour lors il faut que le correctif ſoit plus haut en degré; autrefois par égale conſideration; & outre ce par remiſſion, & en ce cas le correctif doit eſtre plus foible, ſuiuant ce que nous experimentons tous les iours en la compoſition des purgatifs, & en la diſpenſation des receptes ordinaires.

MESVÆVS.

De rectificatione medicinarum, cum eo quod opponitur eis cum effectu suo.

Cap. III.

MEdicamenta valenter purgãtia, opus excitant violentum, & effecta sæpe malefica, & noxia symptomata, naturámque prosternentia, qualia sunt conturbatio, animi deliquium, morsús stomachi, flatuum generatio, inflatio, punctio, incisio, vlceratio, venarum in orificiis apertio, attractio immodica, viscerum lubricitas, congelatio, siccatio, corrugatio, inuiscatio, seu adhæsus, obstructio, arctatio, & similia. Quibus per ipsis effectis contraria est occurrendum: qualia plerumque sunt odore, aut sapore, aut tota substantia iucunda, ob id medicamentum melius, & salubrius reddentia.

De la correction des purgatifs par autres medicamens, qui soient contraires à leurs mauuais effects.

Chap. III.

LEs medicamens qui purgent auec excez, causent vne operation violente, & produisent de fascheux

fascheux effects, & des accidens dangereux, qui affoiblissent & abbatent la nature; comme sont la perturbation, la foiblesse, & mordication d'estomac, la production des vens, l'enfleure, punction, incision, vlceration, ouuerture de l'orifice des veines, attraction immoderée, lubricité des boyaux, congelation, exsiccation, corrugation, inuiscation, ou adherence, obstruction, estroißissement, & semblables. Le moyen pour les preuenir, c'est de les corriger par autres qui contrarient à ces effects, comme sont ceux qui rendent les purgatifs meilleurs, & plus salutaires par leur odeur, ou saueur, ou par le moyen de toute leur substance agreable.

Explication du texte.

Des medicamens qui corrigent les purgatifs par contrarieté d'effects.

Rächin. MEsué poursuit en ce chapitre le discours des correctifs, suiuant la diuision qu'il a proposée au premier chapitre par l'aduis de Democrite. Il a monstré cy-deuant, comment il faut corriger les purgatifs par le moyen de ceux qui contrarient à leur qualité veneneuse, & à leur intemperature manifeste: maintenant il fait veoir icy les moyens pour contrarier leurs mauuais effects.

Obiectiõ. Que si quelqu'vn vouloit dire que cette correction est inutile, veu que la premiere empesche les accidens qu'il apprehende, par l'affoiblissement de *Respõse.* la malice des purgatifs. Nous respondons que ces deux

deux corrections sont bien differentes, & que l'vne n'empesche pas l'autre, encores que par la premiere il semble que nous preuenions les mauuais effects : ce qui se pourra mieux reconnoistre par la comparaison des deux, & par le discours suiuant.

Nostre Docteur propose à l'entrée de ce chapitre l'action des purgatifs violens ; il dit que les medicamens qui purgent auec grand force, esbranlent fort les corps par leur operation excessiue, & renuersent l'œconomie naturelle par la production de plusieurs fascheux & dangereux accidens, comme sont le troublement du ventre, foiblesse, mordication d'estomac, vlceration, ouuerture des veines, douleur auec tranchées, & semblables, de la curation desquels il traitte au quatriesme Theoreme.

L'on pourroit obiecter icy, que Mesué propose icy quelques accidens qui ne semblent pas receuables, comme la coarctation des boyaux, l'obstruction & la lubricité, d'autant que le propre des purgatifs violens est d'ouurir, & de descharger les boyaux, de les relascher, sans lubricité neantmoins, veu que leur nature est contraire à celle des lubrifians. Mais nous disons que tous ces symptomes peuuent estre causez par les purgatifs violens ou de soy, ou par accident : l'obstruction par attraction immoderée d'humeurs, apres la premiere descharge : la coarctation par seicheresse des boyaux, apres vne immoderée purgation : la lubricité par l'abondance des humiditez attirées, & non par la nature du purgatif. Passons outre. *Obiectiõ.* *Respõse.*

Nostre Autheur desirant remedier à ces mauuais

uais effects par preuoyance, dit que l'on peut corriger les purgatifs violens & dangereux par trois moyens, qui sont contraires aux accidens qui pourroient suruenir. Le premier est par bonnes & agreables odeurs, c'est à dire, par l'addition des medicamens aromatiques. Le second est par l'entremise des saueurs. Et le troisiesme par le meslange d'autres, qui rendent les purgatifs meilleurs & plus salutaires par familiarité de substance. Il faut esclaircir ces trois moyens par la suite du texte.

MESVÆVS.

ODor enim iucundus medicamentum reddit melius, quod agitationem, & nauseam sedat: cor & cerebrum roborat, animum gaudio exhilarat; fœtens verò atque grauis contraria molitur. Odoratum verò purganti medicamento opponatur, calidum aut frigidum, quantum ipsius medicamenti intemperies postulat, & ægri, morbi, aëris.

L'Odeur qui est agreable, rend le medicament meilleur, parce qu'elle appaise l'agitation, & l'enuie du vomissement: elle fortifie le cœur & le cerueau, & resiouyt l'esprit; comme au contraire la puanteur fait des effects tous differens. Or il faut opposer vn aromatique chaud au froid, à vn purgatif,

gatif, en prenant indication de son intemperature, & auec respect du malade, de la maladie, & de l'air.

Explication de ce texte.

Comment les aromatiques peuuent seruir en la correction des purgatifs.

LEs premiers correctifs que Mesué propose contre les mauuais effects des purgatifs, ce sont les aromatiques, c'est à dire, ceux qui ont vne odeur fort suaue & agreable à la nature, d'autant que par voye de contrarieté largement considerée, ils resistent aux effects des medicamés, entant qu'ils fortifient les parties, particulierement le cœur & le cerueau, & resiouyssent l'ame. Et ce faisant ils bonifient l'action des purgatifs, & appaisent l'agitation & la nausée; comme au contraire les fetides causent de differens effects. *Rãchin.*

L'on pourroit obiecter icy contre Mesué, que les bonnes odeurs ne peuuent pas fortifier le cœur, ny l'estomac, ains seulement le cerueau, parce que ce ne sont obiects que pour l'odorat. Mais nous respondons en deux façons : premierement les odeurs témoignent vne bonne temperature, laquelle fortifie les parties; secondement par le moyen de la recreation des esprits toutes les parties nobles s'en ressentent : & outre cela l'imagination & la nature se delectent aux bonnes odeurs. *Obiectiõ.* *Response.*

Que si l'on vouloit dire qu'il n'est pas necessai- *Obiectiõ.*

re, ains au contraire preiudiciable de meſler des aromatiques auec les purgatifs, veu que ceux-cy doiuent eſtre mal plaiſans & deſagreables au ſentiment, affin d'irriter d'auantage la nature, & de rendre l'operation plus entiere. Nous reſpondons qu'à la verité les purgatifs doiuent eſtre faſcheux & deſagreables, pour mieux purger, mais pourtant ſans produire aucuns dangereux accidens par leur mauuaiſe ſenteur, ou par quelque autre malignité. Et voyla pourquoy l'on adiouſte les aromatiques, ce n'eſt pas pour empeſcher la purgation, mais ſeulement pour garder la naiſſance des mauuais accidens.

Reſponſe.

Or noſtre Docteur dit qu'il faut obſeruer vne particularité en ce meſlange des correctifs aromatiques; c'eſt que ſi les purgatifs fetides ſont trop chauds, il leur faut bailler des correctifs aromatiques froids, comme au ſcammonée la conſerue de roſes, & aux froids, des chauds, comme aux tamarins le macis. Et le tout en prenant indication du naturel des malades, des maladies, & de l'air, conformément à l'intemperature des purgatifs.

Obiectiõ. Que ſi l'on obiecte que l'experience ſemble contraire à ce conſeil, parce qu'aux purgatifs chauds l'on adioinct des aromatiques chauds, comme la canelle, le ſpica nard à la rhubarbe, &c.

Reſponſe. Il faut dire que c'eſt pour autre intention de conduite, ou de correction, & non pas par conſideration d'odeur.

MESVÆVS.

MEdicamenti quoque actionem temperant ſapores iucundi, & medicamenti effecto contrarij, acerbus, auſterus, acidus, dulcis, vnctuoſus, ſalſus, amarus, acer: prudente Medico coniectore, quò horum differentia ſit opus, ad frangendos medicamenti purgantis exceſſus varios.

LEs ſaueurs agreables temperent fort auſsi l'action des purgatifs, & ſont contraires à leurs mauuais effects, comme l'acerbe, l'auſtere, l'aigre, la douce, l'onctueuſe, la ſalée, l'amere, & l'acre. Cette façon de correction doit eſtre reiglée par vn prudent Medecin, affin qu'il puiſſe iuger quelle ſaueur ſera la plus propre pour empeſcher les mauuais effects des purgatifs.

Explication de ce texte.

Comment les ſaueurs peuuent ſeruir en la correction des purgatifs.

NOſtre Docteur ne parle en ce texte des ſaueurs qu'en general: mais apres il monſtre en particulier le pouuoir qu'elles ont en la correction des purgatifs. Il eſt tout certain que les ſaueurs agreables temperent fort l'actiõ des medi- *Rãchin.*

camens, & se rendent contraires à leurs mauuais effects.

Obiectiõ. L'on pourroit icy dire contre Mesué, que cette proposition semble bien receuable, mais que la suite gaste tout, parce qu'il specifie toutes les saueurs en particulier pour la correction, entre lesquelles il y en a de bien desagreables, ce qui est contre les premiers mots de ce texte. *Response.* Mais nous respondons que des saueurs les vnes sont agreables d'elles mesmes, comme la douce, les autres par different goust, comme l'aigre, l'acre, les autres par accident; si bien qu'en ce iugement il faut considerer le goust des personnes, la qualité des saueurs, le meslange, & puis l'interieur du corps, veu que par fois ce qui est amer à la bouche, est doux au cœur; finalement le degré, & la difference des saueurs en particulier. Voila comme toutes peuuent seruir par different respect.

Mesué desire qu'vn prudent Medecin reigle tout cela, affin que les mauuais effects des purgatifs puissent estre corrigez par le moyen des saueurs auec plus d'asseurance.

Obiectiõ. Que si l'on dit que le goust de tous les purgatifs demeure fascheux, quelle correction que l'on y apporte. *Response.* Nous respondons que par le meslange ils sont rendus moins mauuais; & puis il est bon que le goust irrite vn peu l'imagination, & la nature. Venons maintenant à la demonstration particuliere.

MESVÆVS.

RES enim acres, vt aromata, flatus à medicamento excitatos tenuant & dissipant:

pant : ob id ipsi hæc miscentur, vt daucus, fœniculus, piper longum. Fœniculus, anisum, polypodium, & similia, scammonio mista, materiam crassam, lentam incidendo, apparant scammonio expellendam, id quod ipsum forsan per se non effecerit. Scylla hieris magnis ratione eadem addita est, vt materias euulsu contumaces vaguẽt. Piper quoque hieris & thapsia, & acria alia catapotiis fœtidis vim quandam trahendi à partibus remotis impertiuntur. Eadem acria medicamenti purgationem imbecillam, aut tardam celerant, & efficaciorem reddunt; ob id ipsi turbith miscetur zingiber: raphanus hermodactylis: cnico cardamomum, quod necessariò humorum congelationem tollit, & obstructiones aperit, medicamentoque penetrandi virtutem impertit, cùm eam per se non haberet: quo fine scordium & diuretica acria magis medicamentis miscentur.

Les medicamens qui sont acres, comme les aromatiques, resoluent, & dißipent les flatuositez que les purgatifs excitent, voila pourquoy on les mesle auec eux, comme le daucus, le fenoil, le poiure long. Le fenoil, l'anis, le polypode, & semblables, meslez auec le scammonée, en incitant les ma-

tiere crasses, & lentes, les rendent obeyssantes au scammonée, ce qu'il ne pourroit pas faire de luy mesme. Par mesme raison le scylle adiousté aux hieres, rend les humeurs contumaces fluxiles. Pareillement le poiure meslé auec les hieres, & la thapsia, & les autres qui sont acres, meslez auec les pillules fetides, leur donnent la force d'attirer des parties esloignées. Les mesmes medicamens acres rendent l'action foible des purgatifs plus vigoureuse & efficace; & voyla pourquoy l'on mesle le gingembre auec le turbith, le raifort auec les hermodactes, le cardamomum auec le carthamus: parce qu'il empesche la congelation, & ouure les opilations, donnant vne vertu apperitiue au purgatif, qu'il n'a pas de soy. Et c'est pour cette fin que l'on mesle le scordium, & les diuretiques acres auec les medicamens.

Explication de ce texte.

Des effects des medicamens acres en la correction des purgatifs.

Rächin. MEsué ne se contente pas d'auoir proposé en general la necessité des saueurs en la correction des purgatifs; il vient maintenant à la demonstration particuliere, en commençant par ceux qui sont acres. Leurs effects semblent grandement necessaires, comme il est aisé de reconnoistre par le texte de nostre Docteur. Or pour

l'esclaircir, nous dirons que les medicamens acres de saueur,& aromatiques tout ensemble, proprement ou largement considerez, peuuent seruir en la correction des purgatifs en cinq façons.

La premiere est, en attenuant,resoluant,& dissipant les flatuositez que les medicamens purgatifs esueillent en l'esmotion des humeurs. Ils font cet effect par le moyen de leur vertu carminatiue, qui depend d'vne chaleur & seicheresse.Le daucus, le fenoil,le poiure long peuuent seruir à cela.Que si les purgatifs sont flatueux d'eux mesmes, comme le sené,l'on les peut aussi corriger auec les carminatifs acres,comme est le giroffle, l'anis, le fenoil, affin de dissiper les vens qui donnent des tranchées.Voila donc la premiere façon des effects des acres aromatiques.

La seconde est quand l'on se sert d'iceux pour inciser, & attenuer les humeurs qui doiuent estre purgées,comme lors que l'on mesle le fenoil, l'anis,& le polypode auec le scammonée : car par ce moyen l'on rend son operation plus aisée, par la preparation des matieres crasses & gluantes ; ce que le scammonée seul n'eust peu faire. Le scylle pour mesme raison rend les humeurs contumaces fluxiles.

La troisiesme c'est quand l'on se sert des acres pour ayder à l'attraction, affin qu'elle se puisse faire de plus loing ; comme quand on mesle le poiure auec les hieres grandes & diagrediées,la thapsia, & autres acres aux pillules fetides : car par ce moyen les purgatifs attirent auec plus de facilité des parties esloignées.

La quatriesme façon est quand l'on veut forti-

fier la faculté debile & tardiue des purgatifs, & la rendre plus vigoureuſe, ſuyuant ce qui a eſté dit au premier Theoreme; comme quand on meſle le gingembre auec le turbith, le raifort auec les hermodactes, le cardamome auec le carthame, car par ce meſlange l'on fortifie la foibleſſe, en accelerant l'operation. Et ne faut pas treuuer eſtrange ce que Meſué dit du cardamome, qu'il oſte la congelation, ou morfondement des humeurs, veu que cela depend d'vne vertu diſſolutiue.

Finalement les acres ſeruent à la penetration des purgatifs, comme quand l'on adiouſte le ſcordium, & les diuretiques acres aux medicamens, affin de faire penetrer leur vertu par les parties.

Obiectiō. Que ſi l'on vouloit obiecter contre cette doctrine de Meſué, que l'vſage des acres ne doit pas eſtre permis en la correction des purgatifs, d'autant que ſelō luy meſme en ſon premier Theoreme, les medicamens acres ſont inflammatifs, *Reſponſe.* mordicatifs, vlceratifs. Nous reſpondons qu'il y a pluſieurs eſpeces, & pluſieurs degrez des acres. Ceux qui ſont violens, ne ſont pas employez en ces corrections, il n'y a que les benings, ou les mediocres, leſquels ne ſçauroient nuire eſtans mis en vſage auec raiſon & conſideration.

MESVÆVS.

MEdicamenta item amara, medicamentum acrimonia purgatorium nō modò ſubſtantia ſua quadantenus frangūt ac reprimunt, ſed etiam purgationem adiuuant:

iuuant : ob id rectè quidam scammonio aloën miscuerunt. Amara præterea stomachum firmant, & flatus dissipant, medicamentum, corpusque sumentis à putredine imminente & præsente vindicant.

Les medicamens amers ne repriment & ne rompent pas seulement par leur substance, la violence des purgatifs acres, mais encores ils rendent la purgation plus heureuse. Et c'est pour cela que l'on mesle l'aloë auec le scammonée. Outre cela les amers fortifient l'estomac, & dissipent les vens : mesmes ils garantissent & les medicamens, & les corps des patiens de pourriture presente & imminente.

Explication de ce texte.

Des effects des medicamens amers en la correction des purgatifs.

Apres les correctifs acres Mesué traitte des amers, & dit qu'ils peuuent seruir à la rectification des purgatifs en trois façons. La premiere est par refrenation en moderant la violence des medicamens acres, & voila comme l'on mesle artificiellement l'aloë auec le scammonée ; car estant de substance dissemblable, la terrestre de l'aloë reprime en seruant de bride à la subtile du scammonée, & retarde par ce moyen son actiui- Rãchin.

 té,

té, & ſon immoderation.

Obiectiõ. L'on pourroit s'eſtonner de cet effect, & accuſer Meſué: car il ſemble eſtrange qu'vn purgatif, meſlé auec vne autre, rende ſont operation pareſſeuſe, au lieu de la rendre plus vigoureuſe. *Reſponſe.* Mais il faut rapporter cet effect à la ſubſtance craſſe & terreſtre de l'aloë, non pas à ſa vertu purgatiue, & ce ſuiuant ce qui a eſté dit cy-deſſus au premier Theoreme, *amarum ſua ſubſtantia acre obtundit.*

En ſecond lieu, les correctifs amers ſeruent par roboration en fortifiant l'eſtomac, & en diſſipant les flatuoſitez: cela ſe fait par adſtriction, à raiſon de la ſubſtance terreſtre, & par la chaleur.

Obiectiõ. Que ſi l'on obiecte que les choſes ameres ne peuuent pas fortifier l'eſtomac, ny les parties, d'autant qu'elles ſont deſagreables, & comme contraires à la nature. *Reſponſe.* Nous reſpondons que cela eſt bon pour le reſpect de la nourriture, & non pas pour ce qui regarde la roboration; veu que l'abſynthe qui eſt fort amer, eſt fort amy & familier de l'eſtomac. Il eſt vray que tous les medicamens amers ne font pas cet effect là, il faut faire diſtinction.

La troiſieſme vertu des amers en la correction des purgatifs, c'eſt qu'ils empeſchent la putrefaction, en preſeruant & conſeruant non ſeulement les medicamens de pourriture, mais auſſi les corps qui ſe purgent. Et voila comment les pillules ſe conſeruent long temps par le moyen de l'aloë. Et puis par conſomption & exſiccatiõ des humiditez, qui diſpoſent à la pourriture, ils conſeruent nos corps, & empeſchent la generation de la vermine.

Obiectiõ. L'on pourroit alleguer icy contre ce texte, Meſué

meſme,

mesme, quãd il dit en son premier Theoreme, que les medicamẽs amers sont vlceratifs, qu'ils ouurent les veines, en causant vn flux de sang, & troublant le corps. Mais il faut respondre que cela n'est pas veritable de tous les amers, il y en a de plus benings les vns que les autres. Si bien que ce n'est pas l'intention de nostre Docteur que l'on se serue des plus violens pour correctifs, mais seulement de ceux qui ne sont pas dangereux, ains au contraire profitables. *Responſe.*

MESVÆVS.

SAlsa item medicamenta purgantem vim debilem, ac tardam celerant, & perficiunt: ob id salem gemmam, & alias salis species rectè agarico miscuerunt, & epithymo, & aliis purgantibus permultis, his enim vigorem, & facilem actionem crassas & lentas materias incidendi, & tenuandi, & tergendi facultatem impertiuntur, siccitatem intendunt; ob id sitim excitant. Eaque putrere, & putrefacere prohibent, & fieri cœptam putredinem emendant, humores partibus mersos & imbutos exsiccant, obstructiones liberant, flatus dissipant, quosdam tamen conturbant, aliis contrà turbationem sedant.

Les medicamens salez accelerent aussi la vertu foible & tardiue des purgatifs: & c'est pourquoy l'on mesle à propos le sel gemma, & les autres sels à l'agaric, à l'epithyme, & à plusieurs autres. Car ils leur donnent force & faculté pour inciser, attenuer, & deterger les matieres crasses & lentes, mesmes ils augmentent leur siccité, & causent par ce moyen la soif. Outre cela ils empeschent la pourriture, & corrigent celle qui est commencée; ils desseichent les humeurs qui sont tombées & imbuës par les parties, ils ostent les opilations, & dissipent les vens: bien est vray que quelquefois ils les troublent, & autrefois ils les appaisent.

Explication de ce texte.

Comment les choses salées peuuent seruir en la correction des purgatifs.

Rãchin. Les medicamens salez peuuent seruir en la correction des purgatifs en plusieurs façons. La premiere est par mordication, en esueillant l'action purgatiue de ceux qui sont debiles & paresseux; comme quand on mesle le sel gemma, & les autres sels auec l'agaric, l'epithyme, & semblables; car par leur acrimonie ils irritent la faculté expultrice, & fortifient la purgation.

La seconde est en chassant les vens, incisant, attenuant & detergeant les humeurs grossieres, crasses & visqueuses; non pas par leur substance terrestre,

terrestre, mais à cause de leur chaleur subtile qui fait ces effects.

En troisiesme lieu les choses salées preseruent les corps & les medicamens de putrefaction, par la consomption des humiditez; mesmes ils ostent les obstructions. Mesué dit que par fois ils sont conturbatifs, c'est aux corps secs, autrefois ils chassent le trouble, c'est aux corps humides.

Or il faut obseruer vne particularité qui est digne de remarque, en l'vsage des correctifs salez; c'est qu'il faut auoir esgard à la temperature des corps, d'autant que les corps alterez, secs, & maigres n'ont pas besoing des choses salées, parce qu'elles desseichent, & alterent trop. Outre cela il faut vser d'election, sans craindre les effects de la salure que Mesué propose en son premier Theome; veu que par le moyen de la mixtion, & du bas degré, ils ne peuuent pas nuire.

MESVÆVS.

VNctuosa verò medicamentum lubricando purgatorium, magis lubricum faciunt, & quod adhærere est procliue, simul lubricant, & tardiùs purgans citò deturbant, acrimoniam morsumque pungentium frangunt, asperitatem leniunt. Quibusdam tamen nauseabunda sunt, & stomachum infirmant.

Pour le regard des choses onctueuses, elles rendent les medicamens purgatifs plus lubriques,

ques, & font glisser ce qui est adherent de sa substance, mesmes elles font descendre les purgatifs qui sont tardifs. Outre ce elles adoucissent l'acrimonie & mordication des purgatifs, & temperent les choses aspres. Bien est vray qu'elles prouoquent quelques vns à l'enuie du vomissement, & faschent l'estomac.

Explication du texte.

Des onctueux en la correction des purgatifs.

Rächin. LEs saueurs témoignent ce qui est des premieres qualitez : l'acre, l'amere & la salée indiquent vn excez de chaleur : l'onctueuse, la douce & l'insipide monstrent vne temperature: l'aigre & la styptique vne froidure. Nostre Mesué poursuit icy en particulier ce qui est des commoditez, & des incommoditez des saueurs en la correction des purgatifs. Il a traitté cy-deuant des choses acres, ameres & salées ; maintenant en suite il parle des autres, & poursuit son discours en ce texte par les onctueuses.

Les medicamens onctueux (dit-il) apportent plusieurs commoditez en la rectification des purgatifs. La premiere est en ce qu'ils rendent plus glissans les medicamens qui font leur effect par lubrification. La raison en est toute apparente ; & ne faut qu'auoir esgard à leur substance grasse & oleagineuse.

La seconde, en ce qu'ils rendent plus coulans les autres purgatifs qui sont adherens, en auancant

leur

leur action;car cette qualité grasse rend les boyaux lubriques,& empesche l'arrest.

La troisiesme est,que par mesme raison ils auancent l'operation des tardifs. Finalement ils destrempent les purgatifs acres,& mordans,& adoucissent leur rudesse & aspreté. Voyla les effects & les commoditez qu'il faut esperer des onctueux en la correction des purgatifs.

Or il faut noter que s'ils peuuent seruir d'vn costé,ils ont d'autres incommoditez. La premiere est, qu'ils relaschent & affadissent l'estomac, par leur humidité oleagineuse. L'autre est,qu'ils prouoquent la nausée & le vomissement ; & c'est pourquoy l'on ne les mesle gueres auec les purgatifs, particulierement auec ceux qui purgent par attraction. Ie sçay bien que l'on dira qu'ils pourroient estre propres en ce qu'ils temperent l'acrimonie: mais l'incommodité de la nausée,est cause que l'on se sert d'autres. Les onctueux sont employez aux boüillons de choux, de maulues, de violes, de mercuriale, dans lesquels l'on met du beurre, de l'huile; mais rarement auec les vrais purgatifs. *Obiectiõ.* *Responſe.*

MESVÆVS.

DVlcia medicamentum purgans etiam priùs abominabile, efficiunt gratius, magisque tum lauans, tum tergens, tum expurgans; turbationem sedant, acrimoniam & morsum serrantem frangunt, purgationem tardam celerant, & ne medicamentum

mentum adhæreat lubricando prohibent, corpus roborant. Ob hæc ſunt velut fundamentum & materia omnium compoſitionum. Quibuſdam tamen inflammationem pariunt, aliis flatus.

Les choſes douces rendent vn medicament purgatif bien que abominable, plus agreable, & outre cela plus lauatif, deterſif, & purgatif. Elles appaiſent le trouble, & temperent l'acrimonie, & la mordication, accelerent la purgation tardiue, & empeſchent que le medicament n'adhere par lubrification; apres elles fortifient le corps. Et c'eſt pour cela qu'elles ſeruent de baſe & de fondement à toutes les compoſitions. Bien eſt vray qu'elles produiſent des flatuoſitez à quelque vns, & engendrent meſme l'inflammation.

Explication de ce texte.

Comment les choſes douces ſeruent en la correction des purgatifs.

Rāchin. NOſtre Autheur pourſuiuant ſa demonſtration, traitte des choſes douces apres les onctueuſes. L'vſage d'icelles eſt bien plus frequent que de toutes autres ſaueurs; parce qu'elles ſeruent comme de baſe & de fondement à tous nos remedes purgatifs. Et de faict nous voyons qu'en toutes les compoſitions laxatiues il y a du miel,

miel, ou du sucre. Les choses douces apportent plusieurs commoditez : car en premier lieu elles rendent agreables les medicamens qui estoient comme abominables de leur nature, parce que les choses douces sont amies & delicieuses à l'estomac; ce qui n'est pas vn effect de petite consideration, veu que par ce moyen cette partie retient mieux le medicament, le reduit en acte, & en souffre plus aisément l'operation. Et ainsi les alimens doux & agreables se digerent plus aisément.

Apres, les choses douces rendent les purgatifs, lauatifs, detersifs, & plus actifs; par ce moyen ils auancent l'action de ceux qui sont tardifs, & empeschent par lubrification qu'ils n'adherent aux parties. Il semble qu'il y aye icy contradiction, en ce qu'vne chose qui rend vn purgatif plus agreable à la nature, luy donne en mesme temps force en l'operation purgatiue. Mais nous disons que d'vn costé les choses douces temperent, & de l'autre elles aydent: ce sont des corrections desirables, & puis vn doux correctif peut auoir d'autres facultez en sa substance, qui aydent à la purgation. *Obiectiõ.* *Respõse.*

En troisiesme lieu, elles appaisent le trouble & le broüillement du ventre, en adoucissant mesme l'acrimonie & la morsure des medicamens. Finalement elles fortifient le corps, & toutes les parties d'iceluy. Voyla toutes les commoditez qu'apportent les choses douces en la correction des purgatifs. Nostre Docteur ne les taxe que de deux incommoditez, conditionelles neantmoins, quand il dit que par fois elles produisent des vens à quelques corps, & qu'elles engendrent l'inflamma-

tion. Mais il faut eſclaircir plus auant noſtre texte par diſpute.

Aſçauoir s'il faut meſler les douceurs auec les purgatifs ?

NOus liſons que du temps d'Hippocrate l'on ſe ſeruoit des medicamens auec leurs ſaueurs naturelles ; du temps de Galien l'on commença à les meſler auec du miel ; les Arabes apres adiouſtarent le ſucre : & du depuis nous auons employé tous les deux aux compoſitions, comme l'experience le nous fait connoiſtre. Il y en a qui ne
1. opin. peuuent pas approuuer ce meſlange des choſes douces auec les purgatifs, & ſe ſeruent des raiſons ſuiuantes.

1. raiſ. Les choſes qui inflamment, qui produiſent des vens, qui ſe conuertiſſent en bile, qui opilent, & enflent le foye & la ratte, ne doiuent pas eſtre meſlées auec les purgatifs : or eſt-il que les choſes douces font ces effects ſelon Galien & Meſué. Donc il s'en faut abſtenir en la correction des purgatifs.

2. raiſ. Il ſe faut abſtenir des choſes qui empeſchent l'operation des purgatifs : or eſt-il que les douceurs rendans les purgatifs amis de nature, empeſchent l'operation, veu qu'il eſt neceſſaire qu'ils ſoient deſagreables, & contraires, comme il eſt notoire. Donc il ne s'en faut pas ſeruir.

3. raiſ. Par experience l'infuſion de la rhubarbe, la decoction du ſené, & des autres ſimples purgatifs, font leur effect ſans ſucre & ſans miel. Donc il ſemble qu'ils ſont inutiles.

4. raiſ. Meſué ſemble ſe tromper quand il dit, que les choſes

choses douces rendent les medicamens plus agreables : veu que la douceur meslée auec l'amertume, rend la chose du tout abominable.

Nous autres au contraire estimons auec Mesué, que la mixtion des choses douces est necessaire en la correction des purgatifs, à raison des commoditez alleguées. Et quant aux obiections contraires, ie respons à la premiere, que Galien & Mesué parlent en general. C'est bien la verité que les choses douces se conuertissent aisément en bile aux corps bilieux par meslange, & que par ce moyen elles inflamment. L'enfleure & l'opilation viennent de l'attraction, lors que les visceres attirent les choses douces auidement. La production des vens n'est pas ordinaire. Mais tout cela n'a pas de lieu en l'vsage des choses douces que Mesué propose pour les purgatifs : car elles ne sont mises qu'en petite quantité ; & puis le meslange des medicamens empesche tous ces effects. *2. opin.* *Respõses. à la 1.*

A la 2. Ie dis que les purgatifs ne sont pas tellement rendus amis & familiers par l'addition d'vne legere douceur, qu'ils puissent perdre leur faculté purgatiue ; ils demeurent tousiours desagreables, mais non pas tant comme en leur simple nature. Et c'est en quoy la quatriesme obiection n'a pas lieu. *à la 2. & 4.*

A la 3. Il est certain que certains medicamens peuuent purger sans douceur : mais cela n'empesché pas que l'on ne s'en serue aux compositions. *à la 3.*

Donc l'vsage des choses douces est necessaire aux purgatifs.

MESVÆVS.

INſipida purgans medicamentum lubricant, eiuſque inflammationem extinguunt, acrimoniam obtundunt, morſum ſerrantem auferunt.

LEs choſes inſipides rendent vn medicament gliſſant, & eſteignent ſa chaleur inflammatiue, elles adouciſſent ſon acrimonie, & corrigent l'acrimonie ou morſure ſarrée.

Explication de ce texte.

De l'vſage des inſipides en la correction des purgatifs.

Rãchin. LEs choſes inſipides peuuent auſſi ſeruir en la correction des purgatifs. Noſtre Meſué repreſente leurs commoditez. La premiere eſt par lubrification : car par ce moyen elles rendent les medicamens coulans & gliſſans. La ſeconde par extinction de leur qualité inflammatiue, à raiſon de leur humidité abondante. L'autre eſt en empeſchant leur acrimonie, & oſtant leur morſure, par le moyen de leur ſubſtance aigueuſe & froide, ſelon Galien *au chap. 25. du 5. liure des facultez des ſimples.*

Obiectiõ. Que ſi l'on obiecte ſelon Galien au meſme lieu, que les choſes inſipides incraſſent, reſerrent, *Reſponſe.* opilent, & ſtupefient. Il faut reſpondre que ce n'eſt

n'est pas tousiours ; mais que cela se treuue en quelques vns, selon la differente mixtion de l'aquosité auec la terrestreité : veu mesme que selon Galien les choses insipides lubrifient, refroidissent & humectent. Et puis l'on ne les employe en cette correction qu'auec moderation.

MESVÆVS.

ACida medicamenti purgantis calorem, & ab eo cordis, ventriculi, & corporis reliqui inflammationem extinguunt, morsum & acrimoniam obtundunt, nauseam & conturbationem sedant, vim penetrãdi, & incidendi, & tenuãdi augent.

LEs choses aigres esteignent & amortissent non seulement la chaleur du medicament purgatif ; mais aussi l'inflammation qu'il pourroit introduire au cœur, au ventricule, & au demeurant du corps. Outre ce, elles affoiblissent son acrimonie & mordication, appaisent la nausée, & le broüillement du ventre, & augmentent la vertu penetratiue, incisiue, & attenuatiue des purgatifs.

Explication de ce texte.

De l'vsage des choses aigres en la correction des purgatifs.

LEs choses aigres, ou acides peuuent faire plusieurs effects, & apporter de grandes commoditez en la correction des purgatifs. *Rãchin.*

La premiere est en temperant leur chaleur, & ce par le moyen de leur froidure, qui sert aussi à mortifier & esteindre l'inflammation qu'ils pourroiẽt introduire à l'estomac, du cœur, par fiebure, & au reste des parties du corps. *Obiectiõ.* Que si l'on vouloit dire icy, que l'acidité témoigne de la chaleur, aussi bien que la froidure. *Response.* Ie m'en remets à ce que nous en auons disputé sur le 1. Theoreme.

Apres, les choses aigres repriment l'acrimonie & la mordication, & ce par l'humidité dominante. *Obiectiõ.* L'on pourroit icy obiecter que le vinaigre est acre & picquant, & que par consequent il ne sçauroit faire cet effect. *Respõse.* Mais il faut dire que par les choses acides l'on n'entẽd pas simplement le vinaigre. Il y en a vne infinité d'autres qui sont telles de leur nature, & non pas par corruption.

En troisiesme lieu, l'acidité appaise la nausée, & le vomissement par sa qualité froide & adstringente. Finalement les choses aigres augmentent la penetration, incision, & attenuation des purgatifs par la tenuité de leur substance. Ie ne disputeray pas d'auantage sur l'acidité, attendu que i'en ay traitté amplement au premier Theoreme.

MESVÆVS.

STyptica omne medicamentum purgans, præcipuè quod acrimonia soluit, & immodicè trahit, & venas proprietate innata sic aperit, vt sanguis effluat, & viscera excoriat, vel ea immodicè lenit & lubricat, melius reddunt tribus de causis:

ſis : prima, quia medicamento ſic purganti repugnant ſubſtantia ſua, non modò craſſa, ſed frigida; qua illius acrimoniam, & inflammationem frangunt. Ob id rectè maiores ſcammonium in malo cydonio coxerunt, & eidem ipſum etiam commiſcuerunt. Secunda, miſtis quoque ſtypticis, facta ventriculi compreſſio, citiùs, & faciliùs purgatorium illud vehemens à corpore propellit : quocirca rectè etiam ſcammonio myrabolanos miſcuerunt. Styptica denique cor, & ventriculum, reliquáſque partes nutritorias, ne à vehementibus illis lædantur, muniunt, roborant, nauſeámque ac ventriculi ſubuerſionem ſedant.

LEs choſes ſtyptiques rendent tous les medicamens purgatifs, particulierement ceux qui euacuent par acrimonie, qui attirent immoderémẽt, & qui ouurent tellement les veines par proprieté que le ſang en ſort, meſme qui excoriẽt les viſceres, ou bien qui les lubrifiẽt auec excez; les rẽdent diſ-je meilleurs en trois cas. Le premier eſt, en empeſchant par leur ſubſtance contraire, qui eſt froide & craſſe, l'acrimonie & l'inflammation des medicamens qui purgent, comme il a eſté dit. Et c'eſt pour cette fin que nos predeceſſeurs ont ordonné de cuire le

ſcammonée dans la chair des coings, & que l'on les meſle enſemble. Le ſecond eſt, en ce que les ſtyptiques par cõpreſſion de l'eſtomac, chaſſent auec facilité & promptitude les purgatifs vehemens du corps, & c'eſt pourquoy l'on meſle les myrabolans auec le ſcammonée. Finalement les ſtyptiques deffendent ſi bien le cœur, l'eſtomac, & les autres parties deſtinées à la nourriture, qu'elles ne ſont pas offenſées des purgatifs violens, meſmes elles les fortifient, & empeſchent la nauſée, & la ſubuerſion d'eſtomac.

Explication du texte.

De l'vſage des ſtyptiques en la correction des purgatifs.

Rãchin. LEs ſtyptiques peuuent ſeruir en l'vſage des purgatifs, auſſi bien que les precedens: ils conferent des commmoditez ſingulieres en la correction d'iceux, bien eſt vray que noſtre Docteur n'en parle pas generalement en ce texte, car il propoſe la nature des purgatifs qui peuuent eſtre corrigez par les ſtyptiques, ſçauoir eſt les acres, ceux qui ſont trop actifs, & les autres qui ſont par trop lubriques & gliſſans; & ſemble par ce moyen exclurre le reſte des medicamens.

Or il faut accorder la ſuite du texte auec cette *Obiectiõ.* doctrine, veu qu'il ſemble y auoir vne apparente contradiction, parce que Meſué dit vn peu apres, que les ſtyptiques aydent à la correction de tous les

les purgatifs ; & ce en temperant, fortifiant, & refrenãt par leur adstrictiõ. Mais nous disons qu'à la verité les styptiques apportent de grandes commoditez, comme dit nostre Docteur, parce qu'ils fortifient merueilleusement les parties nobles, & empeschent plusieurs mauuais accidens, en moderant la malice, la violence, & les excez des purgatifs : neantmoins leur principale commodité paroist plus en la correction des acres, des violens, & des lubriques, que des autres. *Responce.*

Et voila pourquoy Mesué les propose en ce lieu, & puis il s'estend en la suite du texte pour esclaircir sa proposition, & verifie que les styptiques peuuent rendre les purgatifs meilleurs pour trois causes. La premiere est à raison de la contrarieté qui paroist en leur substance crasse, & en leur qualité froide : car par ce moyen ils repriment leur acrimonie ; & leur chaleur, & empeschent mesme l'inflammation qu'ils pourroient exciter (*acria sunt subtilia & inflammatoria*, dit-il ailleurs, *styptica contra.*) L'exemple en est apparent en la preparation du scammonée : car on le fait cuire communément auec la chair des coings, affin que par son adstriction, & par sa substance crasse elle reprime l'acrimonie, & serue de bride par son adstriction à ce medicament acre & violent.

La seconde cause est, parce que les styptiques compriment l'estomac par leur adstriction, & chassent par ce moyen les purgatifs hors du corps, ce qui n'est pas vne petite commodité, veu qu'ils peuuent nuire par leur sejour. Et voila comme l'on adiouste les myrabolans, ou la rhubarbe en substance au scammonée.

La troisiesme est par voye de roboration des parties nobles, car les styptiques fortifient le cœur, l'estomac, & toutes les parties qui seruent à la nourriture; apres, par leur adstriction ils empeschent la nausée & le vomissement: si bien que l'operation se fait mieux par les parties inferieures. Voyla les vtilitez & les commoditez qu'apportent les styptiques.

Obiectiō. Que si l'on vouloit obiecter que ces correctifs estans froids ne peuuent pas fortifier les parties, veu que la roboration depend de la chaleur. Responſe. Il faut vser de distinction: car il y a des styptiques froids & secs, & il y en a qui ont vn peu de chaleur; si bien que la substance estant differente, & les qualitez aussi, il en faut iuger diuersement: mais comme que ce soit, l'adstriction fortifie tousiours, directement, ou par accident, en empeschant la violence de la purgation, & la relaxation de l'estomac & des boyaux.

MESVÆVS.

NOn solis autem purgantibus valenter, sed omnibus quoque aliis mista styptica, ipsorum actionem reddunt salubriorem.

LEs styptiques ne rendent pas seulement l'operation des purgatifs violens plus salutaire, par leur meslange, mais encores de tous les autres.

Explica

Explication de ce texte.

Des effects des styptiques en general pour la correction des purgatifs.

APres que Mesué a monstré par ordre les seruices que les saueurs peuuent rendre en la correction des purgatifs, il generalise d'auantage sa doctrine,& propose d'autres vtilitez & commoditez, que peuuent rendre les correctifs par le moyen des saueurs. Il recommence à contrepied par les styptiques, & poursuit iusques aux acres, enseignant les moyens pour les ioindre aux purgatifs en pluralité,& les faire compatir ensemble. Les styptiques, dit-il, meslez auec les purgatifs rendent leur operation plus salutaire,& ce nõ seulement auec ceux qui purgent par excez & par violence, en leur seruant de bride,mais aussi auec les autres de quelle condition qu'ils soiẽt,d'autant qu'ils empeschent les mauuais accidẽs qu'ils pourroient causer, & fortifient les parties naturelles. Gal. leur donne encores vn aduantage en l'vsage des remedes exterieurs,quand il conseille de mesler les styptiques auec les resolutifs aux apostemes interieures. Il semble que ce texte ne s'accorde pas auec le precedent, mais nous auons desia appointé la difference. Passons outre. Mesué dit vers la fin de ce chapitre que les styptiques se meslent inutilement auec les insipides;& cependant il y a des purgatifs qui n'ont pas de goust, comme le psyllium,& autres. Mais il faut dire que tous les purgatifs ont quelque goust:& pour le psylliũ,Mesué dit que sa substance medullaire est fort chaude,

Rãchin.

Obiectiõ.

Respõse.

de, & fort aigue, mais que ſa partie mucilagineuſe, qui eſt vers le ſarre, eſt lente & humide, non pas pourtant inſipide.

MESVÆVS.

DVlcia verò omnibus commodè miſcentur, præterquàm ſalſis.

LEs choſes douces ſe meſlent commodément auec tous les purgatifs, excepté auec les ſalez.

Explication de ce texte.

De l'vſage des choſes douces en la mixtion des autres ſaueurs.

Rachin. LEs correctifs doux ſe peuuent meſler commodément & vtilement auec tous les purgatifs, de quelle ſaueur qu'ils ſoient, fors auec les ſalez. Meſué n'en rend pas la raiſon, mais elle eſt bien aiſée. La douceur rend tous les purgatifs agreables à la nature, pour les raiſons qui ont eſté deduites cy-deſſus : mais pour les ſalez il n'y a pas moyen qu'ils s'accordent, d'autant que par le meſlange de ces deux ſaueurs il en prouient vn gouſt intemperé & faſcheux. Les choſes douces par leur égale temperature plaiſent à la nature : les ſalées au contraire deſplaiſent par leur acrimonie : ſi bien qu'il en ſort vn gouſt abominable, qui cauſe la nauſée & le vomiſſement.

Obiectio. Que ſi l'on obiecte que la douceur ſemble plus ſupportable auec la ſalure, qu'auec l'amertume.

Il

Il faut dire que l'amertume se modere par ce mes- Response.
lange ; si bien qu'elle n'est pas si desagreable. Et puis, comme il a esté dit, les choses ameres sont bien fascheuses à la langue, mais elles fortifient l'estomac, & ont d'autres commoditez.

MESVÆVS.

VNctuosa commodè miscentur acribus, amaris, mordentibus, purgantibus, vlcerantibus, ægrè lubrificantibus: dulcibus autem, & insipidis, incommodè; acidis autem mista, ventriculum ad vomitum promptiùs euertunt.

Les choses onctueuses se meslent commodément auec les acres ; les ameres, les mordicantes, pungitiues, vlceratiues, & lubrificatiues auec peine : mais malaisément & incommodément auec les douces, & les insipides. Que si on les mesle auec les aigres, elles prouoquent promptement l'estomac au vomissement.

Explication de ce texte.

Des effects des choses onctueuses auec les autres saueurs.

MEsué nous apprend en ce texte l'vtilité, & Rãchin.
l'incommodité que nous pouuons attendre du meslange des choses onctueuses auec les autres saueurs. Premierement il dit que les medi

medicamens gras, huileux & onctueux ſe peuuent meſler librement & vtilement auec les purgatifs acres, amers, mordicatifs, pungitifs, & vlceratifs, parce qu'ils temperent & repriment leur violence & leur grande chaleur ; meſme il les loüe auec ceux qui ne lubrifient qu'auec peine, parce qu'ils facilitent leur operation. Apres, il reprouue la mixtion des onctueux auec les doux, & les inſipides, parce que de ce meſlange il n'en peut arriuer aucune commodité ; veu que les choſes douces & inſipides n'ont pas beſoin des effects des choſes onctueuſes, qui ont eſté repreſentées cy-deſſus. Finalement il condamne leur meſlange auec les choſes aigres, à cauſe du vomiſſement; car les choſes onctueuſes enflent & eſleuent vers le haut de l'eſtomac, ce que les aigres inciſent & attenuënt : ſi bien que delà s'en enſuit l'eiection par la bouche.

Obiectiõ. Que ſi l'on obiecte que les choſes aigres appaiſent la nauſée & le vomiſſement, ſuiuant ce que *Reſpõſe.* Meſué en a dit cy-deſſus. Il faut dire que cela eſt veritable de l'aigreur en particulier : mais icy le vomiſſement eſt cauſé accidentairement par l'inciſion des choſes onctueuſes, qui s'eſleuent vers l'orifice ſuperieur de l'eſtomac.

MESVÆVS.

ACida ſalubriter miſcentur acribus, vrentibus, mordentibus, dulcibus, & aliis incendi aptis, inutiliter amaris, ſalſis, ſtypticis, vlcerantibus, ſerrantibus.

Les

Les choses aigres se meslent vtilement pour la santé, auec les acres, bruslantes, mordicantes, les douces, & autres, qui s'inflamment aisément: mais inutilement auec les ameres, les salées, les styptiques, les vlceratiues, & les picquantes.

Explication de ce texte.

Des effects que font les correctifs aigres estans meslez auec les autres saueurs.

LA mixtion des choses aigres auec les purgatifs d'autre saueur, peut estre vtile pour quelques vns, & inutile pour d'autres, selon la distinction que Mesué propose en ce texte. Elle est vtile lors que l'on corrige les medicamens acres, bruslans, mordicans, & inflammables, mesme les doux auec les aigres. La raison est sensible, parce que les acides estans froids & humides, repriment par contrarieté l'acrimonie & la chaleur des purgatifs. Mesmes aux alimens l'on remarque que le vinaigre meslé auec le poiure donne appetit, & fortifie l'estomac. Et pour les choses douces, l'aigreur les rend plus agreables. *Răchin.*

Apres nostre Docteur vient à la mixtion inutile. Il dit que le meslange des choses aigres auec les ameres, salées, styptiques, vlceratiues & pungitiues est incommode, & dommageable La raison est, parce que les aigres sont mordicantes aussi, si bien que cela augmenteroit leur mordication.

Mais il semble qu'il se trompe en cecy, parce que *Obiectiõ.*

que les choses acres, bruslantes, sont aussi vlceratiues & pungitiues; si bien que puis que les aigres repriment leur ardeur par leur froidure & humidité, elles pourront aussi bien seruir en la correction de celles-cy. Toutesfois il faut respondre qu'il y a difference des medicamens acres & des vlceratifs, ce n'est pas qu'vn mesme ne puisse faire les deux effects: mais nous parlons icy des purgatifs seulement, & de leurs correctifs, & non pas amplement des acres, vlceratifs, &c.

Response.

MESVÆVS.

INsipida vtiliter miscentur acribus, amaris, salsis, serrantibus, mordentibus, vlcerantibus, inflammantibus; stypticis inutiliter.

LEs choses insipides se meslent vtilement auec les acres, ameres, salées, poignantes, mordantes, vlcerantes, & qui inflamment: mais inutilement auec les styptiques.

Explication de ce texte.

Des effects des insipides enuers les purgatifs de differente saueur.

Rachin.

LEs remedes insipides possedent des vertus qui peuuent seruir en la correction de plusieurs purgatifs: bien est vray aussi qu'ils sont bien inutiles pour d'autres. Mesué dit qu'on les peut mesler vtilemét auec ceux qui sont acres, amers,

amers, salez, pungitifs, mordicatifs, vlceratifs, & auec ceux qui inflamment. La raison en est manifeste; parce que tous ceux-cy estans extremement chauds & violens, & les insipides froids, humides, & de substance aigueuse, il s'en ensuit vne moderation de chaleur par voye de contrarieté. Et voyla comme les insipides peuuent seruir. Mais pour le regard des styptiques, nostre Docteur en reprouue le meslange, d'autant que les insipides rabattent par trop la saueur des styptiques, qui n'est pas excessiue, & laquelle est fort vtile pour les raisons cy-dessus deduites.

Obiectiõ. Que si l'on obiecte ce que Mesué a dit cy-dessus, que l'on peut mesler vtilement les styptiques auec toute sorte de medicamens, tant purgatifs que autres. *Response.* Il nous faut respondre, que cela est bon du costé des styptiques, parce qu'ils fortifient l'action des autres, & les rendent salutaires: mais en leur consideration particuliere, ils n'ont pas besoing de la correction qui se peut faire par le moyen des insipides, parce qu'ils affoiblissent leur vertu & leur commodité.

MESVÆVS.

SAlsa inutiliter miscentur acribus, amaris, dulcibus, vnctuosis, præterquàm quibus actio imbecilla, aut tarda, vigore ob id indigens. Omnia enim tardè, ac imbecilliter purgantia, ab acri & salso vigorem accipiunt.

LEs choses salées se meslent inutilement auec les acres, les ameres, les douces, les onctueuses, si ce n'est que leur action soit debile, ou tardiue; car en ce cas elles ont besoing de la vigueur, & de la force des salées. Parce que tous les purgatifs foibles, & tardifs, prenent force des salez & des acres.

Explication de ce texte.

Des effects des medicamens salez en la correction des purgatifs, qui sont de differente saueur.

Rachin. LEs medicamens salez ne se doiuent pas mesler auec quatre sortes de purgatifs; sçauoir est, auec les acres, les amers, les doux, & les onctueux, parce que par leur mordication ils rendroient les acres & les amers trop violens, & les doux vomitifs. Pour les onctueux, il semble qu'il y a à doubter, veu que Mesué approuue leur mixtion auec les choses mordantes & acres, toutesfois la crainte du vomissement est considerable, comme aux choses douces.

Obiectiõ. Nostre Docteur va au deuant d'vne obiection, preuoyant que ces purgatifs alleguez peuuent estre foibles, ou tardifs: car en ce cas il conseille *Response.* la correction par le meslange des salez, veu qu'ils sont singuliers à les rendre plus vigoureux, suiuant ce qu'il a dit cy-dessus. Et voila comme il discourt; Les purgatifs foibles, & tardifs ont besoing de l'ayde des medicamens qui peuuent fortifier leur operation, & la rendre plus vigoureuse: or

or est-il que les salez peuuent faire ces effects-là, comme les acres. Donc leur meslange pourra estre vtile en ce cas.

MESVÆVS.

AMara & acria quadantenus vtiliter miscentur: salsis verò, vlcerantibus, serrantibus, siccantibus, inutiliter.

LEs choses ameres & les acres se peuuent mesler vtilement en certains cas; mais inutilement auec les salées, les vlcerantes, poignantes, & exsiccatiues.

Explication de ce texte.

LEs medicamens amers ne se doiuent pas mesler auec les acres qu'auec respect, & consideration, sçauoir est lors que les acres peuuent fortifier l'operation des amers, & non pas autrement. Nostre Mesué reprouue par apres le meslange des amers auec les salez, vlcerans, &c. La raison est, parce qu'ils rendent l'action de ceux-cy trop violente, & mesme que par leur seiour ils peuuent excorier les parties. *Răchm.*

Que si l'on obiecte ce qu'il a dit cy-dessus, que les choses ameres repriment l'acrimonie des purgatifs, & aydent à leur operation, si bien que les salez & les autres ayans de l'acrimonie, semblent auoir besoing de leur meslange; outre ce que la raisõ proposée de l'offense des amers, semble nul- *Obiectiõ.*

le, veu que ſelon Meſué meſme ils fortifient l'eſtomac. Il faut reſpondre à tout cela, qu'il y a difference de la correction des choſes ameres enuers les acres ſimplement, & enuers les ſalées, vlceratiues & exſiccatiues; ce ſont des ſaueurs & des qualitez differentes, bien que vn meſme medicament puiſſe auoir de l'acrimonie auec la ſalure, & les autres facultez. Et pour la nuiſance des amers, il les faut ioindre auec les acres; c'eſt la verité qu'ils peuuent nuire par leur ſeiour, & par leur adherence: mais les amers ſeuls, entant que tels, fortifient l'eſtomac; & pour autre reſpect de mixtion de qualitez, ou de ſujet, ils peuuent nuire.

Reſponſe.

MESVÆVS.

POſtremò glutinoſa omnia ſuâ ſubſtantiâ medicamentorum malignitatem frangunt, & exulcerare viſcera, venarúmque ora aperire, interpoſitu ſuo prohibent. Quapropter tragacanthum, aut maſtiche, aut bdellium, rectè miſcentur aloë, colochyntidi, cucumeri agreſti, & ſimilibus. Hanc in rem quoque ladanum eſſe mirum prędicant nonnulli, præſertim ſi pauco oleo roſato ſolutum, colochyntidi miſceatur. Alia aliorum ſunt remedia, à nobis particulatim dicenda in ſingulis ſimplicibus purgatoriis.

Finalement toutes les choses glutineuses repriment la malignité des medicamens par le moyen de leur substance, & empeschent par leur entremise qu'ils n'vlcerent les visceres, & qu'ils n'ouurent les orifices des veines. Et c'est pourquoy l'on peut mesler fort vtilement le tragacanth, le mastic, le bdellium auec l'aloë, la colochynte, le cucumer asinin, & autres semblables. Aucuns loüent fort le ladanum pour mesme effect, principalement quand apres estre dissoult auec vn peu d'huile rosat, on le mesle auec la colochynte. Les autres ont aussi leurs correctifs, comme nous dirons en l'histoire particuliere des simples purgatifs.

Explication de ce texte.

Des medicamens qui seruent en la correction des purgatifs, par le moyen de leur substance.

Les medicamens purgatifs se peuuent corriger par trois moyens generaux. Le premier depend du meslange des correctifs aromatiques : le second des sauoureux ; & le troisiesme de l'ayde de ceux qui seruent de toute leur substance. Nous auons faict veoir cy-dessus en l'explication du texte de Mesué, les effects des correctifs aromatiques, ou odorans, & des autres qui seruent par le moyen des saueurs : maintenant il nous faut monstrer comment c'est que l'on peut *Rächin.*

corriger la malice des purgatifs, par le moyen de ceux qui agissent substantiellement.

Les choses glutineuses (dit Mesué) peuuent seruir en la correction des purgatifs, par le moyen de leur substance gluante, en deux façons. La premiere est en reprimant leur malignité: l'autre est en empeschant l'vlceration des visceres, & l'ouuerture des veines. La raison de ces effects est toute apparente : car premierement par leur substance glutineuse ils opilent & deffendent les boyaux de la mordication ; apres ils reserrent & bouchẽt les veines; tiercement ils seruent de bride à la violence des purgatifs par leur viscosité.

Obiectiõ. Que si l'on vouloit dire que tous ces effects sont preiudiciables à la purgation, d'autant que les humeurs doiuent couler librement par les orifices des veines meseraiques dans les boyaux. *Response.* Nous respondons que ces correctifs glutineux ne se meslent, ou ne se donnent pas pour empescher l'operation moderée des purgatifs, mais seulement pour refrener leur violence, & pour empescher les mauuais accidens qu'ils pourroient causer.

L'on peut donc librement se seruir des glutinatifs pour correctifs. Nostre Mesué en donne des exemples ; le tragacanth, le mastic, le bdellium sont composez d'vne substance glutineuse : & voila pourquoy on les peut mesler vtilement auec l'aloë, la colochynte, le cucumer sauuage, & semblables, qui peuuent vlcerer les boyaux, & ouurir les veines, pace qu'ils empeschent ces mauuais effects.

Outre ce il dit que le ladanum est aussi singulier pour corriger la colochynte, quand il est dissoult

auec

auec l'huile rosat, parce qu'il reprime sa grande chaleur, & puis par sa viscosité il empesche l'vlceration des boyaux. Ie laisse à part auec nostre Docteur les autres corrections particulieres, puis qu'il les renuoye à l'histoire des simples purgatifs. Venons au quatriesme chapitre.

De proportione rerum sibi inuicem iungendarum.

Cap. IV.

PRædicta autem medicamenta proportione, quantitatéque idonea sunt permiscenda, vt ex his licet diuersa potentibus, vna tamen facultas consurgat. Qua igitur mensura vnum alteri miscendum sit, vt salubre fiat medicamentum, indicatione ab ipsorum proprietate tantùm sumpta, hic breuiter docere statui, non etiam à quantitate & qualitate. Id enim liber Haly senis, & Alchindi abundè docet: quod autem breuiter persequi statuimus, est huiusmodi.

De la proportion qu'il faut obseruer en la mixtion des correctifs, auec les purgatifs.

Chap. IV.

TOus les medicamens susmentionez se doiuent mesler auec proportion, & quantité conuena

uenable, affin que d'iceux bien que differens en vertu, il en reſulte pourtant vne faculté. Et pour cet effect iay reſolu de monſtrer en ce lieu brieuement, en quelle meſure il faut meſler l'vn auec l'autre, pour rendre le medicament ſalutaire, prenant & tirant l'indication tant ſeulement de leur proprieté, & non pas de leur quantité, ou de leur qualité: parce que Haly le vieux, & Alchindus enſeignent amplement cela. Voicy donc ce que i'ay entreprins d'en dire.

Explication de ce texte.

De la proportion qui ſe doit obſeruer au meſlange des correctifs, auec les medicamens.

Rächin. CE n'eſt pas aſſez que d'auoir propoſé en general & en particulier la neceſſité & l'vtilité des correctifs en l'vſage des purgatifs: le principal eſt de ſçauoir la proportion qu'il faut obſeruer en la mixtion d'iceux, affin d'en tirer vn loüable temperament, & des effects ſalutaires. Car la fin de ce meſlange n'eſtant que pour rendre les purgatifs plus ſalubres, il faut prendre conſeil des proprietez des correctifs, affin de faire reſulter de la mixtion des deux, vne vertu ou faculté qui ſoit proffitable au corps humain.

Noſtre Meſué ne touche pas à la quantité, ou à la qualité des correctifs; mais il nous renuoye à deux anciens Autheurs qui ont traitté particulierement cette matiere, ſçauoir eſt Haly le vieux, & Alchin

Alchindus. Son intention est de parler de la proportion qui se rapporte aux proprietez, en laquelle neantmoins la quantité égale,ou inégale par excez, ou par deffaut est tousiours considerable. Or nostre Docteur est fort methodique en la demonstration de cette doctrine: car en premier lieu il propose ses intentions generales en deux suppositions, qui regardent la force & la portée des purgatifs: & puis celle des alexiteres. Par apres il tire de ces deux suppositions, les conclusions & les reigles necessaires en la particuliere mixtion. Et voicy sa procedure.

MESVÆVS.

OMne medicamentum purgans aut violentum est, vt scammonium, euphorbium, granum gnidium, & alia multa acria: aut debile, vt cassia fistula, manna, violæ, & alia similiter dulcia & salubria: aut mediocre, vt subacria, subamara, & alia violentorum, & imbecillorum media, quorum magna est latitudo, ac per magis, & minus in bonitate & malignitate differentia,

TOut medicament purgatif, ou il est violent, comme le scãmonée, l'euphorbe, le mezereon, & plusieurs autres qui sont acres: ou foible, comme la casse, la manne, les violes, & autres doux & salutaires: ou mediocre, comme ceux qui sont

moyennement acres & amers, & qui sont de moyenne force entre les violens & les foibles; desquels il y a vne grande latitude, selon plus ou moins, en difference de malignité ou de bonté.

Explication de ce texte.

Diuision des purgatifs selon leur force.

Rächin. Avant que Mesué propose la conuenable proportion quantitatiue, qui se doit obseruer en la mixtion des correctifs auec les purgatifs, il presente des suppositions, ou des conditions, ou des diuisions, qui seruent à ses intentions comme de fondemens. Premierement il reitere icy la mesme diuision des purgatifs qu'il a supposé au second chapitre du premier Theoreme; Les medicamens purgatifs (dit-il) ou ils sont violens, ou mediocres, ou foibles & benings. Les violens sont tels par proprieté naturelle, & par les effects; comme ceux qui sont excessiuement acres & malings, le scammonée, l'euphorbe, la thymelea: les foibles sont ceux qui sont doux & benings de leur nature, & par leur foible operation, comme la manne, la casse, les violes: les mediocres participent de la condition des violens & des benings, desquels il y a plusieurs differences, selon les degrez de malice & de bonté, comme le sené, le carthamus, & semblables.

Obiectiõ. Que si quelqu'vn vouloit disputer contre cette diuision, & dire que souuent les purgatifs qu'on appelle benings, purgent immoderément, & que les violens n'operent parfois que douce-

ment.

ment. Il faut reſpondre que cela depend, ou de la preparation deſdits medicamens, ou de la faute de la quantité, ou de la differente diſpoſition des corps. Paſſons outre. *Reſponſe.*

MESVÆVS.

ADhæc, omne alexiterium (bezahar Arabes vocant) quod medicamentum purgans emendat, aut valenter, aut imbecilliter, aut mediocriter iuuat. Id eſt, medicamenti purgantis noxam oppoſitu ſuo frangit, vel intemperiem corrigit, vel virtutem cordis regit.

APres, tout alexitere, que les Arabes appellent bezoardique, qui corrige le medicament purgatif, ou il eſt puiſſant en vertu, ou foible, ou mediocre. C'eſt à dire, il corrige ou la malignité de ſa ſubſtance, ou ſon intemperature, ou bien il fortifie le cœur contre l'action des purgatifs.

Explication de ce texte.

Diuiſion des correctifs alexiteres.

LA premiere ſuppoſition que Meſué fait, auant que de propoſer la proportion quãtitatiue de laquelle il traitte en ce chap. eſt du coſté des purgatifs. La ſeconde regarde l'eſtat des alexiteres, qu'il appelle bezoardiques ſelon les Arabes, *Rãchin.*

Arabes. Il en fait trois differences, comme des purgatifs : sçauoir est des vigoureux, des mediocres, & des foibles : de la vertu desquels il parle au texte suiuant. Or il traitte icy des alexiteres, entant qu'ils peuuent seruir de correctifs aux purgatifs, & apporter quelque ayde en reprimant leur malice, en fortifiant le cœur, ou en abbaissant l'excez de leurs qualitez.

Obiectiõ. Il me semble que l'on pourroit opposer à Mesué, que les purgatifs n'ont pas besoing d'aucun alexitere pour correctif, veu que l'effect de ceux-*Response.* cy ne se doit rapporter qu'aux venins. Mais nous respondons, que selon la doctrine de nostre Docteur, tous les medicamens ont quelque venenosité selon plus ou moins, & voila pourquoy ils ont besoing des alexiteres pour corriger leur malice. Ce n'est pas pourtant que ce soit si ouuertement, ny si directement, comme si c'estoient de vrais venins ; car il faut faire distinction.

Obiectiõ. Que si l'on vouloit encores obiecter contre nostre Docteur, que les alexiteres agissans par vertu occulte, ne peuuent pas agir contre les *Response.* qualitez, ou intemperatures des purgatifs. Nous disons qu'il n'est pas inconuenient que les alexiteres ne puissent faire cet effect par leurs qualitez manifestes contraires, veu que ces deux facultez occulte & apparente se treuuent ordinairement en mesmes subiects, par differente consideration.

MESVÆVS.

VAlenter autem iuuant, quæ præterquàm quòd hæc tria præstant, etiam nos

nos nutriunt, vt dulcia. Parum iuuant, quæ vno modo, vel duobus iuuant, tamen non nutriunt corpus, sed ipsum alterando permutant, vt amara, salsa, styptica, & similia. Mediocriter iuuant, quæ pluribus commodant, & quadantenus nutrire possunt, vt vnctuosa, insipida, & austerodulcia, vt dactyli, cydonia; aut dulcacria, vt mel; aut acidodulcia, vt mesa; aut dulcia, & simul insipida, vt poma.

Les alexiteres vigoureux, qui aydent fort, outre ce qu'ils seruent en ces trois actions, nous nourrissent de plus, comme les choses douces. Les foibles aydent en vne, ou deux façons, sans nourrir le corps, mais seulement en le changeant par alteration, comme les salez, les amers, les styptiques, & semblables. Les mediocres sont ceux qui proffitēt à plusieurs, soit par voye de nourriture, comme les onctueux, les insipides, ceux qui sont austeres doux, comme les dattes, les coings; ou doux auec vn peu d'acrimonie, comme le miel; ou aigres-doux, comme les grenades; ou doux, & insipides ensemble, comme les pommes.

Explica

Explication de ce texte.

Răchin. Esué particularise en ce texte les effects des alexiteres, selon la difference qu'il en a proposé cy-dessus. Il dit que les robustes & vigoureux sont ceux qui peuuent proffiter par les trois voyes qui ont esté presentées, sçauōir est en fortifiant le cœur, en reprimant la malice des purgatifs, & en corrigeant leur intemperature ; comme nous voyons au syrop de roses, au vin de grenades, au syrop violat. Outre ce, il reconnoist en eux vne autre vertu, qui est de pouuoir nourrir, comme cela se void aux alexiteres doux.

Obiectiō. L'on pourroit dire icy, que cette vertu douce n'est gueres considerable, parce qu'il ne semble pas raisonnable d'amuser la nature à la douceur, quand il faut qu'elle s'attende à la descharge des

Responsc. mauuaises humeurs. Mais nous disons que cela n'empesche pas l'operation, ains au contraire la nature estant fortifiée & resiouye par la douceur des alexiteres, elle en opere mieux. Passons outre.

Les alexiteres foibles sont ceux, qui peuuent proffiter en l'vne des façons proposées, ou en deux, sans nourrir toutesfois, mais seulement en changeant les qualitez par alteration ; comme nous experimentons aux amers, aux salez, & aux styptiques. Mondin propose l'exemple du poiure meslé auec le scammonée ; car il ayde en tant qu'il fortifie l'estomac, mais il ne corrige pas l'intemperature chaude du scammonée. Les mediocres peuuent ayder en plusieurs façons: car il s'en treu-

ue qui peuuent nourrir, comme les onctueux, les insipides. Il y en a qui sont doux auec vn peu d'austerité, comme les coings, & certains raisins secs; d'autres qui sont aigres-doux, comme certaines grenades, & ainsi des autres que Mesué propose; qui resistent d'vn costé aux vices des purgatifs, & de l'autre proffitent au corps.

MESVÆVS.

SI est igitur medicamentum violentum, alteri plurimùm iuuanti miscendũ, ambóque proprietatibus inter se ad mistionem concordant & consentiunt. De vtriusque quantitate sic statues, vt quod plurimùm iuuare confidis, largiùs misceas, ceu à quo commodum expectas: violentum autem parciùs, vt à quo propter actionis vehementiam, noxa corpori aliqua impendet. Id quod Democritus his verbis volebat: medicamentum ex violento imbecillum efficias oportet, quia medicamentum alteri proprietatibus concordanti mistum, quantitate idonea est salubrius; non correctum autem malignius.

SI donc il faut mesler vn purgatif violent auec vn iuuatif vigoureux, & que tous deux symbolisent & conuiennent en proprietez pour la mixtion; l'on y procedera par la proportion quantitatiue,

titatiue, comme s'enſuit. Il faut meſler le iuuatif auec liberalité, d'autant qu'il peut proffiter, & le purgatif en moindre quantité, veu qu'il peut nuire par la vehemence de ſon action. Et c'eſt ce que vouloit dire Democrite, quand il diſoit qu'il falloit rendre vn medicament violent foible: car vn purgatif meſlé auec vn correctif conuenant en proprietez, eſt plus ſalubre en quantité raiſonnable; & plus maling ſans correction.

Explication de ce texte.

Comment il faut corriger vn purgatif violent, auec vn alexitere vigoureux.

Rãchin. APres que Meſué a ietté ſes fondemens, & qu'il a ſuppoſé ſes diuiſions, il commence maintenant à tirer, & à eſtablir ſes concluſions & ſes conſequences. La premiere reſolution qu'il tire des deux diuiſions precedentes eſt celle-cy. S'il faut corriger vn purgatif violent, il eſt neceſſaire que cela ſe face auec vn iuuatif vigoureux, & que tous deux s'accordent pour les proprietez en la mixtion, affin qu'ils conſpirent enſemble à bien faire l'action, & operation que les Medecins deſirent pour le proffit des patiens. Or pour les bien proportionner, il faut obſeruer que le iuuatif ſurpaſſe le purgatif en vertu, & en quantité. La raiſou eſt apparente, parce qu'il ſe faut touſiours aſſeurer du coſté de l'ayde & du proffit;& ſe deffier de la violence, laquelle menace touſiours du mal, & du danger.

Noſtre

Nostre Mesué confirme cette conclusion par l'authorité de Democrite, qui estoit l'vn des sçauans Medecins de son temps, lequel disoit qu'il falloit rendre les purgatifs violens foibles par la mixtion des correctifs, parce qu'autrement ils pourroient causer du mal, par le moyen de leur malignité. La verité de cette premiere conclusion est confirmée par l'experience : car par exemple, si l'on ordonne quatre grains de scammonée, qui est vn medicament violent, l'on y adioustera demi drachme de canelle, qui est vn fort iuuatif, affin que ce correctif surpassant & dominant empesche la nuisance du scammonée. L'on obserue encores plus amplement cela au codignac laxatif, affin que la chair des coings qui est adstringẽte luy serue de bride, par sa vertu, & par domination quantitatiue. Il faut neantmoins que cet excez de quantité soit moderé & reiglé, & que toutes les conditions soient obseruées en la proportion.

Que si l'on vouloit obiecter que cet excez des correctifs pourroit empescher l'effect des purgatifs, veu que l'action des corps mixtes depend tousiours de la chose qui domine. Il nous faut dire que cette quantité n'empesche pas l'operation du medicament, il fait tousiours son effect ; mais il garde bien les patiens de leur nuisance. *Obiectiõ.* *Solution.*

L'on pourroit encores dire que les pillules coccées, qu'on appelle mineures, sont faictes de scammonée, de colochynte, & d'aloë également meslez, sans que la proportion y soit obseruée, encores que les deux soient fort violens. Mais il faut dire que l'on prepare le scammonée, & la colochynte auant que de les mesler. *Obiectiõ.* *Response.*

MESVÆVS.

QVod ſi medicamentum violentum alteri parum iuuanti miſcendum eſt, vtrumque eſt minuendum : illud quidem ob impendentem noxam, hoc, quia tantùm illius temperaturam alterat, vel actionem immutat.

QVe s'il faut meſler vn medicament violent auec vn iuuatif foible, il eſt expedient de les diminuer tous deux ; le purgatif, à cauſe du danger eminent, le iuuatif, parce qu'il ne fait qu'alterer la temperature, ou changer ſon action.

Explication de ce texte.

Comment il faut proportioner les purgatifs violens auec les iuuatifs foibles.

Răchin. NOſtre Docteur va des alexiteres puiſſans & vigoureux aux foibles. Il dit que quand il eſt queſtion de corriger les purgatifs violens, auec les iuuatifs benings & languides, il faut diminuer la quãtité des vns, & des autres: des purgatifs, pour la crainte de leur violence & malignité ; des iuuatifs, parce qu'ils ne ſeruent qu'à temperer la qualité, & à changer l'action d'vne partie à vne autre, comme le gingembre auec le turbith, ou bien les roſes.

Obiectiõ. Il me ſemble que l'on peut faire vne inſtance contre

contre cette ſeconde concluſion, qui n'eſt pas de petite importance; car il faut que la premiere ſoit fauſſe, ſi cette-cy eſt receuable. La contradiction y eſt toute apparente; car ſi les purgatifs violens ſe doiuent corriger par des alexiteres, qui ſoient plus puiſſans, & plus vertueux en quantité; il ne leur faut iamais bailler des correctifs en moindre ou en égal degré; car autrement il y auroit de l'inconuenient, & de l'alteration à la verité de la premiere concluſion. Que ſi l'on dit que Meſué declare ſon intention en la diminution des deux, la reſponſe eſt nulle, parce que l'égalité reſte. Meſme ie n'approuue pas ce que l'on pourroit dire, qu'il n'eſt queſtion que de l'alteration des qualitez des purgatifs, veu que tous ont quelque malignité. Il vaut donc mieux reſpondre qu'en cette proportion Meſué entend que la quantité demeure ſuperieure du coſté des alexiteres foibles. La raiſon le veut, car ſi les iuuatifs vigoureux doiuent ſurmonter les purgatifs violens; les foibles doiuent bien reſpondre à l'effect que l'on eſpere de leur action: car autrement ils demeureroient inutiles. *Reſponſe.*

MESVÆVS.

SI autem medicamentum imbecillum alteri valde iuuanti miſcendum eſt, illud vtpote ob debilitatem innoxium, eſt augendum, vt ei quantitas vigorem & robur adiiciat (quod etiam voluit Democritus, medicamentum ex imbecillo valen-

tius faciendum imperans:) augendum quoque quod magnopere iuuans eſt, ob dictam prius cauſam.

Qve s'il faut meſler vn medicament foible, auec vn iuuatif fort & vigoureux, il faut augmenter le purgatif, veu qu'il n'eſt pas dangereux à cauſe de ſa foibleſſe, affin que la quantité le rende plus actif en ſon operation. Et c'eſt ce qu'a voulu Democrite, quand il a dit qu'il falloit rendre les medicamens foibles plus forts. Il faut auſſi augmenter le iuuatif, pour la raiſon qui a eſté dite cy-deſſus.

Explication de ce texte.

Comment il faut proportionner les purgatifs foibles, auec les iuuatifs vigoureux.

Rãchin. C'Eſt icy la troiſieſme concluſion que Meſué propoſe en ſuite des fondemens precedens. S'il eſt queſtion de corriger les purgatifs foibles, auec des iuuatifs vigoureux, il dit qu'il eſt neceſſaire d'augmenter les purgatifs, affin que la quantité les rende plus actifs, ſans danger neantmoins, veu que les foibles ſont de leur nature ſans nuiſance. Cette augmentation toutesfois doit eſtre limitée; car encores que les medicamens foibles ne ſoient pas mal-faiſans, l'excez les pourroit rendre nuiſibles, & cauſer de faſcheux accidens. Or noſtre Autheur veut que les correctifs ſoient auſſi

aussi augmentez en suite par proportion conuenable.

Que si l'on dit que cette augmentation des correctifs n'est pas necessaire, veu la foiblesse des purgatifs & leur innocence. Il faut dire qu'il y a tousiours quelque legere malice qui a besoing de correction. Mondin propose l'exemple de cette conclusion par la mixtion de la casse auec la decoction des violes, pruneaux, & des semences communes. *Obiectiõ.* *Responsé.*

L'on pourroit obiecter contre Mesué, que cette conclusion semble inutile, parce que la raison ne veut pas que l'on corrige de foibles purgatifs, auec des forts iuuatifs. Mais nous respondons, que l'experience témoigne le contraire. *Instance.* *Respõse.*

MESVÆVS.

SI denique medicamentum imbecillum alteri parum iuuanti miscendum est, illud augendum, hoc minuendum, propter dictas priùs causas. Hæc de miscendorum quantitate tibi cognoscenda sunt; quamquam sunt, qui alia quoque addant, scopis aliis intenti.

Finalement s'il faut mesler vn medicament foible auec vn iuuatif debile, ou languide, il faut augmenter le purgatif, & diminuer le correctif, pour les causes qui ont esté deduites cy-dessus. Et voyla ce qu'il te faut sçauoir & connoistre touchant

chant la quantité des choses que l'on mixtionne. Il y en a qui adioustent d'autres reigles, selon d'autres differentes intentions.

Explication de ce texte.

De la proportion des purgatifs foibles, auec les iuuatifs languides.

Răchin. LA quatriesme & derniere conclusion que Mesué propose, regarde la mixtion des medicamens languides auec les correctifs foibles. Il dit qu'en tel meslange il faut augmenter la quantité des purgatifs, & diminuer celle des iuuatifs. La raison est, parce qu'il faut tousiours purger; & neantmoins il n'y a pas de danger par le deffaut d'vne vigoureuse correction, attendu la foiblesse des purgatifs; comme nous voyons que la rhubarbe se mesle en plus grande quantité que la canelle, ou l'anis. Mondin donne l'exemple de la casse, qui est vn foible purgatif, auec l'agaric, qui est vn foible iuuatif. Mais il me semble qu'il se trompe, tant parce que l'agaric est plus fort que la casse, qu'aussi d'autant que c'est vn purgatif, & non pas vn correctif.

Opposition. L'on peut faire icy vne opposition d'importance contre Mesué, & le taxer de manquement en ses conclusions, d'autant qu'il ne traitte pas de la proportion des mediocres auec les violens & les foibles; & cependant il les a diuisez cy-dessus

Responce. auec les autres. Mais nous respondons que par la consideration & comparaison des extremes, l'on peut

peut tirer les conclusions des mediocres, & c'est ce que veut dire Mesué quand il dit sur la fin, que l'on peut auoir plusieurs differentes intentions en la proportion des purgatifs, auec les correctifs. Car par exemple, quand nous meslons vn iuuatif vigoureux en grande quantité auec vn purgatif violent, & vn correctif foible en petite quantité; il faut aussi reconnoistre que la proportion des iuuatifs mediocres doit estre mediocre: Et voila ce qu'il faut sçauoir touchant la proportion quantitatiue des medicamens auec les correctifs.

Quibus modis ars medicamenta corrigit; & coctionis differentiæ.

SVMMÆ II. CAP. I.

MEdicamenti purgantis malitiam ars reprimit, & facultates nouas impertit quatuor modis, coctione, lotione, infusione, tritura.

De la correction des medicamens, par les moyens de l'art, & premierement des differences de la coction.

CHAP. I. DE LA II. PARTIE.

NOus pouuons corriger la malice des medicamens, & leur donner de nouuelles forces

par quatre moyens, ſçauoir eſt par coction, par lotion, par infuſion, & par trituration.

Explication du texte.

Des quatre preparations artificielles des medicamens purgatifs.

Râchin. APres que Meſué a traitté des moyens qu'il faut tenir, & des proportions qu'il faut obſeruer en la correction des purgatifs, pourſuiuant ſa matiere auec vn ordre loüable, il parle maintenant de la preparation des medicamens que les Pharmaciens peuuent, & doiuent prattiquer par l'ayde de l'art, & en propoſe quatre moyens, par quatre differences de corrections artificielles. L'art, dit-il, peut reprimer & amander la malice des purgatifs, & leur acquerir, ou deſpartir de nouuelles vertus & facultez, par quatre moyens, ſçauoir eſt par coction, par lotion, par infuſion, & par trituration.

Or auant que de paſſer plus outre, nous examinerons deux difficultez, de la reſolution deſquelles depend toute la doctrine des preparations artificielles que noſtre Docteur propoſe. La premiere eſt; ſçauoir ſi les purgatifs ont beſoing de preparation. L'autre eſt, ſçauoir s'il ny a que quatre differences de preparations qui ſont ſpecifiées en ce texte. Commençons donc par la premiere queſtion.

Asçauoir si la preparation des purgatifs est necessaire auant l'vsage?

LA charge des Pharmaciens se rapporte principalement à la connoissance, à l'election, à la preparation, & à la mixtion des medicamens. Ce sont les quatre operations qui les rendent parfaicts en leur profession, lors qu'ils les prattiquent auec science & experience : elles s'entresuiuent par degrez, car l'on va de la connoissance à l'electió, & de cette-cy à la preparation auant le meslange, & puis l'on met les remedes en vsage, selon la necessité, & selon les ordonnances des Medecins.

Or entre ces quatre parties la preparation est de grande consequence, car encores que la nature semble auoir produit toutes choses en quelque degré de perfection pour l'vsage de l'homme: neãtmoins il faut que l'artifice vienne souuent au secours pour nostre respect. Cette preparation n'est autre chose en general qu'vne artificielle rectification, reformation, ou correction des simples medicamens, de quelle qualité, & condition qu'ils soient : d'où vient que Gal. dit que preparer les medicamens, n'est autre chose que les rectifier, pour les rendre meilleurs, & plus salutaires. Et ne faut pas rapporter cette preparation au lieu natal, lors que l'on cultiue les plantes iusqu'à leur maturité, mais seulement apres la collection & l'election, entant qu'on les corrige aux boutiques pour la mixtion, & pour l'vsage. Venons maintenant à nostre question. Quelques vns estiment *1. opin.*
que cette preparation est comme inutile en la

Pharmacie ; ce qu'ils taſchent de verifier par les raiſons ſuiuantes.

1. raiſ. Selon Platon, & ſelon Ariſt. la nature produit toutes choſes en leur perfection, & integrité. Donc la preparation de l'art ſera inutile, voire preiudiciable, puis que la nature eſt plus parfaicte en ſes productions que non pas l'art.

2. raiſ. Ce qui altere,& qui change les vertus & les facultez des medicamens,par imminution, par augmentation,ou par extinction, doit eſtre iugé dangereux, veu que c'eſt empeſcher les effects que nous deſirons d'iceux, en changeant leurs proprietez: or par le moyen de la preparation cela ſe fait. Donc elle doit eſtre iugée inutile & dangereuſe.

3. raiſ. Par experience l'on ſe ſert des ſimples purgatifs ſans preparation, auec proffit,& ſans danger,comme de la caſſe en baſton, de la rhubarbe par maſtication, ou en poudre ; du mechoacam, du ialap,& d'autres. Donc la preparation n'eſt pas neceſſaire.

4. raiſ. Il y a vne infinité de medicamens benings,voire de mediocres, qui ne ſont pas mal-faiſans, & qui ne ſemblent pas auoir beſoing d'aucune preparation. Donc, &c.

2. opin. Nous autres au contraire eſtimons auec Meſué, conformément à la doctrine de Gal. que la preparation des ſimples medicamens, & particulierement des purgatifs, eſt neceſſaire. La raiſon & l'experience ſont pour nous. Il eſt neceſſaire de corriger leur malice, & de reprimer leur violence, ou d'augmenter leur foibleſſe,ſelon les indications qui peuuent eſtre tirées ou d'iceux,ou des patiens.

Et

Et quant aux raisons contraires, il est aise d'y satisfaire. Respõses.

Pour la 1. Ie respons que la nature est bien parfaicte en ses productions; mais que par respect de nos corps, & de l'vsage, les medicamens qu'elle produit ont besoing de correction, & de preparation. à la 1.

A la 2. Ie dis que ce changement est necessaire, pour rendre les purgatifs meilleurs, & plus salutaires, parce que de leur nature ils sont ou foibles & tardifs, ou malings & violens. à la 2.

A la 3. Ie respons que cet vsage des purgatifs benings sans preparation, se prattique quelquefois sans danger: mais generalement parlant il est bon & vtile de se seruir des preparations, affin d'euiter les accidens qui en pourroient arriuer. à la 3.

A la 4. Ie dis que les purgatifs benings ont quelque petite malice, & par consequent ils ont besoing de correction, ou bien à raison de leur foiblesse. à la 4.

Donc la preparation des purgatifs est necessaire en la Pharmacie.

Asçauoir s'il n'y a que quatre differences de preparations, coction, lotion, infusion, & trituration?

LA seconde question que nous auons à examiner, auant que d'entrer à l'examen de la doctrine de Mesué touchant les preparations generales; c'est, asçauoir s'il n'y en a que quatre en nõbre, suiuant ce qu'il nous propose à l'entrée de ce premier chapitre. Sur ce differend il y a grandement à disputer contre la diuision proposée par

nostre Docteur. Or pour proceder auec methode, ie proposeray les raisons contraires qui peuuent taxer cette diuision de vice & de manquement, & puis ie tascheray de soustenir la doctrine de Mesué en respondant aux obiections qui pourroient

1. opin. autrement faire doubter de la verité d'icelle. La premiere raison que l'on peut alleguer, est telle.

1. rais. Toute diuision imparfaicte est reiettable, selon les loix des Logiciens : or celle que Mesué propose est imparfaicte. Ce qui se peut verifier par la practique ordinaire des boutiques; veu qu'il y a vne infinité d'autres preparations, outre & par dessus les quatre proposées, comme la liquation, distillation, clarification, dissolution, & plusieurs autres. Donc cette diuision doit estre reiettée.

2. rais. La Pharmacie spagyrique a plusieurs differences de preparations, qui ne peuuent pas estre comprinses sous ces quatre, lesquelles se prattiquent aux extractions, sels, magisteres, essences, &c. comme il est notoire. Donc cette distinction de Mesué demeurera imparfaicte.

3. rais. Les differences des preparations doiuent estre distinctes, car autrement il y auroit de la confusion, & du desordre ; or est-il que la lotion, & l'infusion ne different pas, veu que ces deux preparations sont parfaictes par humeur, ou liqueur naturelle, ou artificielle, & que l'on ne sçauroit infuser vn medicament sans qu'il se laue. Donc il ne faut pas distinguer ces deux differences de preparations.

2. opin. Nous autres pour resoudre cette question selon la verité & l'experience, qui se void en la practique

que ordinaire des Pharmaciens, estimons que la distinction proposée par Mesué doit estre reconnue pour bonne & valable. Ce n'est pas qu'il n'y ait d'autres differences de preparatiõs artificielles, nõ seulemẽt en la Pharmacie cõmune & ordinaire, mais aussi en la spagyrique, que les quatre proposées; mais parce que ce sont les plus vulgaires, & les principales, sous lesquelles mesmes on peut ranger plusieurs des autres qui paroissent differentes, Mesué s'est contenté de descrire ces quatre, & d'en exposer les effects, sans s'engager aux autres, pour euiter vne trop grande longueur. Voila ce que nous deuons sçauoir pour la resolution de cette question.

Et quant aux raisons contraires; la response à la premiere est euidente par la declaration proposée. *Respõses. à la 1.*

Pour la secõde, nous disons que Mesué ne traitte icy que des preparations principales de la Pharmacie ordinaire & Galenique; veu que la spargyrique n'estoit pas connuë de son temps. *à la 2.*

A la 3. Ie respons qu'il y a vne grande difference entre ces deux preparations, en la liqueur, & aux intentions, & aux moyens: car la lotion n'est souuent que superficielle, & l'infusion penetre toute la substance; apres, la liqueur est differente, le seiour aussi. Ie laisse à part les autres differences que l'on verra cy-apres en l'explication du texte de Mesué. *à la 3.*

Donc il n'y a que quatre differences principales de preparations.

MESVÆVS.

Coctio, vna eſt elixatio, altera aſſatio.

Il y a double coction; la premiere s'appelle elixation, & la ſeconde aſſation.

Illuſtration de ce texte, auec vne demonſtration generale des preparations.

Rãchin. AVant que d'entrer en la declaratiõ particuliere des preparations propoſées par noſtre Docteur, il eſt raiſonnable que nous preſentions vne demonſtration generale ou vn tableau ſur les preparations des medicamens, laquelle nous ſeruira beaucoup pour l'intelligence de toute cette doctrine. Apres auoir donc ſuppoſé qu'il y a deux differences de preparations, ſçauoir eſt, la premiere & principale, qui eſt celle de Meſué, en coction, lotion, infuſion, & trituration; & la ſeconde, de laquelle il y a vne infinité de façons en la Pharmacie Galenique & ſpagyrique; nous deuons ſçauoir que les medicamens en general, ne ſe peuuent preparer qu'en deux façons, ſçauoir eſt ou auec addition, ou ſans addition.

La preparation qui ſe fait auec addition, a pluſieurs vſages, & des differentes intentions, car quelquefois c'eſt pour augmenter la vertu languide & tardiue des purgatifs, comme quand l'on adiouſte le gingembre au turbith, la canelle au rhubarbe, la

la raue aux hermodactes. Autrefois c'est pour affoiblir leur force, comme lors que l'on mesle les coings auec le scammonée, pour luy seruir de bride. Quelquefois c'est pour temperer la malignité ou malefice des qualitez, affin qu'elles ne nuisent pas, comme lors que l'on mesle les cardiaques, hepatiques, stomachiques, ou que l'on adiouste les chauds contre les froids, comme le castoreum à l'opium, & au contraire. Autrefois l'on veut conduire les vertus des medicamens à certaines parties, comme quand l'on mesle la sauge pour le cerueau, l'iris pour les poulmons, l'agrimoine pour le foye. Quelquefois c'est pour rendre les medicamens plus agreables, comme lors que l'on adiouste les doux, & aromatiques pour corriger l'amertume, ou la puanteur. Autrefois c'est pour adiouster au medicament de nouuelles vertus & proprietez, suiuant ce que nous auons exposé cydessus.

La seconde façon generale de preparer les medicamens, se fait sans addition de matiere. Or cette-cy est prattiquée doublement, sçauoir est, ou auec analogie, c'est à dire, auec loüable proportion, selon les preceptes de l'art; ou auec anomalie, c'est à dire, auec inégalité, & disproportion, selon le liberal arbitre du Pharmacien, qui oste & adiouste selon sa phantasie.

La premiere façon analogique se peut considerer en deux façons, desquelles l'vne est actuelle, & l'autre passiue. I'appelle l'actiue celle qui depend des premieres qualitez, sçauoir est de la chaleur, froidure, humidité, seicheresse, & qualité spiritueuse: comme de la chaleur, tepefaction, calefaction,

ction, ebullition, inflammation, conflagration, vstion, torrefaction, biscoction, precipitation, calcination, &c. De la froidure, & siccité, le refroidissement, l'exsiccation, la congelation, la condensation, la conglutination, l'induration, la candition, &c. De l'humidité, la madefaction, irroration, irrigation, embrochation, infusion, nutrition, remollition, liquation, malaxation, &c. De la qualité spiritueuse, l'euaporation, la suffumigation, &c.

La preparation passiue regarde la quantité des medicamens, que les Mathematiciens appellent continüe & discrete. La continüe se rapporte ou à l'augment, comme la confiture, la salition, l'interbastation, la coloration, la deauration, l'adulteration, &c. ou à la diminution, comme la trituratió, la mundification, l'excoriation, l'excorticatió, la traiectió, la colature, la despumation, la defecatió, clarificatió, cribratió, & autres. La quantité discrete est pour le temps, le lieu, & le nombre: le temps est considerable en la collection des medicamens: le lieu en la conseruation, duration, fermentation, &c. Le nombre en la fracture, ruption, & contusion, limature, abrasion, & semblables. Et c'est l'estat general de toutes les preparations. Venons maintenant aux quatre desquelles Mesué traitte en ce Theoreme, & commençons par la coction. Nous la pouuons definir vne artificielle preparation des medicamens, que le Pharmacien fait par chaleur externe, & par humidité, tantost externe, tantost interne, d'où viennent l'elixation & l'assation. Par cette definition, la coction naturelle des alimens, & celle des humeurs au corps qu'il faut purger, & celle des fruicts, qui est la maturation,

demeurent excluses; les deux differences comprinses en cette definition, distinguent les moyens de toute coction, veu qu'aucun medicament ne se peut cuire que par ces deux façons: car la distillation mesme se peut reduire sous l'elixation. Or de ces deux generales differences nous en traitterons Dieu aydant particulierement aux textes suiuans.

MESVÆVS.

De elixatione.

ELixatio medicamenti humorem excrementosum resoluit; coquit; flatus crassos, aut mordaces; subuersionem & nauseam, motúsque corporis laboriosos excitantes dissipat: acrimoniam, vim validè serrantem, excoriantémque frangit. Propterea scammonium in pomo, vel cydonio coctum, vel in vase vitreo cum succo rosarum, & oleo amygdalarum, præstantius censetur, vt statim dicemus. Attractio quoque medicamenti vehementior, & malignitas elixatione obtunditur, vt cùm medicamentum maleficum intra cauitatem benigni coquimus, vt illius virtus in hoc fracta maneat, vt exempli gratiâ, radicem raphani, radicibus hellebori transfixam, sub cineribus coquimus; & eam raphani radicem damus edendam: quæ virtutem quidem hellebori habet, sed repressam. Sic scammonium in robub, & syrupo coqui-

mus, deinde rob. syrupumque virtutem scammonij habentia, propinamus. Id quod Philosophi vocant separationem rei secundùm speciem, à re quæ est secundùm materiam. Præterea medicamentorum multorum malignitas reprimitur interim à nobis ipsorum coctione in herbarum, vel seminum, vel aliorum succis, & aquis, sua facultate illorum malignas vires permutantibus. Cùm etiam diuersarum facultatum commiscentur medicamenta, vt ex his omnibus virtus vna velut concreta, consurgat: coctio omnium optimè ea miscet, vt ex illis omnibus vnica resultet virtus; seu insita, compositam edens actionem. Quorum si quod erit imbecillius altero, plus vel minus seruata proportione coquendum erit.

De l'elixation.

L'Elixation resoult l'humeur excrementeuse du medicament, & la digere, dissipe les flatuositez crasses & mordicantes qui causent la subuersion de l'estomac, & la nausée, & qui excitent des mouuemens laborieux de tout le corps; & modere l'acrimonie, & la vertu pressante & excoriatiue. Voyla pourquoy le scammonée cuit dans vne pomme, ou dans vn coing, ou dans vn vase de verre auec le suc de roses, & d'huile d'amandes douces,

douces, est estimé excellent, comme nous dirons cy-apres. Apres, l'attraction par trop vehemente, & la malignité est rabbatue par le moyen de l'elixation, comme quand nous faisons cuire vn medicament maling dans la cauité d'vn bening, affin que la vertu de celuy-là demeure rabbatue dans celuy cy: par exemple, nous faisons cuire la racine du raphanus lardée auec les racines de l'hellebore sous les cendres, affin qu'elle retire la vertu de l'hellebore affoiblie. Aussi nous faisons cuire le scammonée dans le rob, ou syrop, & apres nous baillons ou le rob, ou le syrop, qui ont la vertu du scammonée. Ce que les Philosophes appellent separation de la chose, selon l'espece de la chose qui est selon la matiere. Outre ce, la malignité de plusieurs medicamens est reprimée, lors que nous les faisons cuire auec le suc & les eaux des herbes, & des semences, ou autres qui changent par leurs vertus les malignes qualitez d'iceux. Finalement lors que les facultez de plusieurs differens medicamẽs se meslent, pour en faire naistre vne par assemblage, la coction les mesle fort bien, & en fait resulter vne seule vertu comme naturelle, qui rend des actions neantmoins composées. Que si quelqu'vn se treuue plus foible que l'autre, selon plus ou moins, il le faudra cuire en obseruant la proportion necessaire.

Explication de ce texte.

Rachin. LA coction en faict de Pharmacie ne se peut faire qu'en deux façons, sçauoir est par elixation, & par assation. Nous appellons elixation en faict de medicamens, vne preparation d'iceux, qui se fait par le feu, les faisant cuire par ebullition dans l'humidité aigueuse elementaire, ou mixte, des sucs, eaux, fruicts, racines, & autres. Cette humidité est externe, & adioincte; ce qui n'est pas en l'assation, laquelle se fait bie͂ par chaleur externe du feu, mais il n'y a que l'humidité interne des medicamens. Nostre Docteur ne fait que proposer ces deux differences de coction, sans en bailler la definition, parce que ce sont des preparations qui se font connoistre par l'experience dans les cuisines. Mais il propose bien les vsages, & les commoditez quelles apportent en la Medicine, lesquelles sont dignes des consideration, & de connoissance.

Or pour en esclaircir l'intelligence, nous obseruerons que l'elixation se peut prattiquer vtileme͂t en six cas. Le premier est, quand il est question de resoudre l'humidité excrementeuse, & non pas la naturelle des medicamens; car la chaleur en l'ebullition separe les humeurs, attenuë la crassitie d'icelles, & la digere, en la faisant resoudre par euaporation apres l'attenuation, nous experimentons cela en l'azarum, aux hermodactes recentes. Et faut que telle humidité soit baueuse, maligne & superfluë; car il y a des medicamens humides

Nota. naturellement, comme la casse, les tamarins, qui n'ont

n'ont pas besoing de cet effect.

Le second cas est, quand il faut dissiper les flatuositez crasses des purgatifs, qui peuuent fascher l'estomac par nausée, & exciter des inquietudes au corps. Car la mesme chaleur qui domine en la coction, attenuë, digere, & resoult les vapeurs & flatuositez, aussi bien que les humiditez excrementeuses, ce que lon prattique aux racines recentes, comme du raifort, de l'azarum, des hermodactes, & autres qui sont plus pleines de suc indigest, & flatueux.

Le troisiesme cas est, quand il faut abbatre l'acrimonie des medicamens, & moderer leur operation fascheuse & vlceratiue. Car en l'elixation par le moyen de l'humidité, toutes ces mauuaises qualitez se temperent, voire se deschargent dans la decoction. Gal. faisoit anciennement cuire les racines de l'arum & du dracontium auec l'eau par elixation, affin de les despoüiller de leur acrimonie. Mesué conseille icy de faire cuire le scammonée auec des coing, ou des pommes, ou dans vn vase de verre, auec le suc de roses, & d'huile d'amandes douces, pour luy oster ses mauuaises qualitez.

Obiectiõ. L'on pourroit obiecter icy contre nostre Docteur, que l'exemple quil apporte icy du scammonée cuit auec les pommes, ou les coings, est plustost vne assation, qu'vne elixation, veu qu'il n'y a pas d'humidité externe, & que la chaleur est seichante, veu que la substance des pommes & des coings demeure comme rostie & torrefiée. *Response.* A cela nous respondons qu'à la verité cette espece de mixtion participe de l'assation, & de l'elixation, &

ſe peut dire mixte, veu qu'à proprement parler, il ſemble que l'humidité aigueuſe ſoit neceſſaire en cette coction. Neantmoins elle ſe rapporte pluſtoſt à l'elixation qu'à l'aſſation, parce qu'elle ſe fait dans l'humidité des pommes, ou des coings; & qu'il n'y a que l'exterieur d'icelles qui ſouffre roſtiſſure, tout le dedans demeurant humide auec le ſcammonée.

Voyla donc trois cas, auſquels nous pouuons preparer & corriger les vices des medicamens; non pas entant que purgatifs, mais entant que excrementeux, flatueux, ácres & vlceratifs. Venons aux autres qui regardent les medicamens entant que purgatifs.

Le premier d'iceux, & le quatrieſme en nombre eſt, lors qu'il eſt queſtion de temperer & abbatre la vehemence de l'attraction, & la malignité d'vn medicament. L'elixation peut faire ces effects, en faiſant cuire les medicamens les vns dans les autres; ce qui ſe peut faire en deux façons.

La premiere eſt, quand nous faiſons cuire vn medicament ſolide, auec vn autre ſolide: comme par exemple, lors que l'on fait cuire la racine du raifort lardée auec les racines de l'hellebore blanc, ſous les cendres; car par ce moyen le raifort deuient plus purgatif, & l'hellebore moins, le premier par communication, le dernier par trãſmiſſion de ſa vertu en la ſubſtance de l'autre. Et voila comment tous les deux deuiennẽt plus ſalutaires, l'vn en acquerant de nouuelles forces, l'autre en perdant ce qui eſt de ſa malignité & de ſa violence. Cet exemple eſt donné par Galien, & n'eſt

n'est pas en vsage parmi nous. C'est assez que l'on connoisse la communication des vertus des purgatifs par cette preparation.

L'autre façon est, quand nous faisons cuire vn medicament solide auec vn liquide, comme le scammonée auec vn syrop, ou vin cuit ; car par ce moyen nous le rendons plus asseuré, & salutaire en l'vsage, en separant sa substance, & sa vertu demeurant imprimée dans la liqueur que nous voulons. Cet exemple se prattique plus librement que le premier. Voyla donc comment cette coction est vne puissante preparation pour transferer les vertus des purgatifs, des vns aux autres.

Nostre Docteur dit que les Philosophes appellent cela separation specifique de la matiere, ou abstraction de la vertu & forme specifique d'auec la materielle. Mais l'on se pourroit tromper icy, parce que la vertu specifique n'abandonne iamais totalement son sujet ; & bien que les vertus se communiquent, & se transferent, & que la matiere sensible se separe, il y a tousiours quelque temperament materiel, & quelque portion de matiere subtile qui l'accompagne. Poursuiuons nos vtilitez de l'elixation.

Le cinquiesme cas est, quand il faut reprimer la malignité de plusieurs purgatifs, non auec l'eau simple, mais par le moyen des herbes, semences, sucs, & eaux qui peuuent rabbatre les vertus veneneuses d'iceux par le moyen de leurs facultez. Ce que nous experimentons tous les iours aux apozemes, syrops magistraux, & autres decoctions cõposées qui sont laxatiues : car on mesle le sené, le

polypode, le turbith, l'epithyme, auec les herbes, racines, semences, fleurs, & autres correctifs, lors que l'on se veut seruir de la liqueur & de la decoction. Car outre cela l'on peut faire cuire le scammonée acre, vlceratif, & flatueux, auec des pruneaux, des roses, des violes, ou auec leurs sucs, & les coings, pour luy oster son acrimonie, & l'employer par apres.

Finalement, si nous voulons assembler les vertus & proprietez de plusieurs medicamens, & les vnir ensemble, comme sous vne forme vnique, nous le pouuons faire proprement par le moyen de la coction, en faisant cuire, par exemple, plusieurs purgatifs ensemble, comme le turbith, le sené, la rhubarbe, & les autres; car estans cuits ensemble, & meslez, nous faisons vn purgatif composé, qui fait plusieurs & differens effects, selon les vertus & proprietez des ingrediens, encores qu'il semble reduit sous vne seule forme. Bien est vray, qu'il faut obseruer vne exacte proportion en ces meslanges, en faisant cuire chasque medicament plus tost, ou plus tard, selon la condition de sa substance. Cela se prattique tous les iours en la Pharmacie, lors qu'il est question de trauailler aux medicamens composez.

MESVÆVS.

CÆterùm tuum est scire quænam ex medicamentis debilem coctionem, quæ mediocrem, quæ valentem sustineant. Omnia enim quorum virtus facilè resolui-

tur,

tur, aut ſubſtantia conſtant parum firmiter contexta, vel virtutem in ſuperficie ſitam habent, debili coctione indigent. Coctio enim vehemens eorum reſoluit virtutem, vt violæ, ſemina quatuor, adiantum album, epithymum, & generatim flores omnes. Contrario his modo affecta medicamenta, contraria egent coctione: quæ medio ſe habent modo, mediocri. Acria enim omnia medicamenta cocta mitiora euadunt (coctio enim horum virtutem frangit,) niſi fortè aliqua ex his virtutem ſuperficiariam, aut debilem habeant. Hic etiam omnia, quæ craſſæ ſunt eſſentiæ, cocta meliora fiunt. Denique omne medicamentũ arte & legitimè coctum, parte plurima eſt benignius. At verò quæ leniendo & lubricando purgant, coctione non admodum iuuantur. Adhæc vehemens coctio, & quę valida flamma fit, virtutem medicamenti reſoluit. Quare tua intereſt calorem coquentem ſic temperare, vt iuſta proportione, & menſura reſpondeat, tum ſubſtantiis, tum virtutibus debilibus, vel fortibus rerum coquendarum.

AV demeurant c'eſt à nous à ſçauoir reconnoiſtre, leſquels des medicamens peuuent

ſouſtenir & ſupporter vne coction foible, mediocre, & forte. Car tous ceux deſquels la vertu ſe reſoult aiſément, ou qui ſont composez d'vne ſubſtance rare, ou qui ont leur faculté ſituée en leur ſuperficie, n'ont beſoing que d'vne coction foible & legere. Car la grande coction reſoult promptement leur vertu, comme ſont les violes, les quatre ſemences, le capillus veneris, l'epithyme, & generalement toutes les fleurs. Les medicamens qui ſont d'vne differente nature & compoſition, demandent vne contraire coction; ceux qui ſont de moyenne condition, vne mediocre. Or tous les medicamens acres s'adouciſſent par la coction, (excepté ceux qui ont leur vertu ſuperficielle, ou debile,) car icelle tempere leur violence, comme auſſi tous ceux-là qui ſont de ſubſtance craſſe & ſolide, deuiennent meilleurs par la coction. Bref, tout medicament bien & legitimement cuit ſelon l'art, eſt pour la plus grande partie rendu plus bening. Et quant à ceux qui purgent doucement, & en lubrifiant, la coction ne leur eſt pas iuuatiue ou fauorable. Mais il faut obſeruer, que la coction vehemente, & qui ſe fait par vne flamme grande, reſoult la vertu du medicament. C'eſt pourquoy il faut tellement temperer la chaleur, qu'elle reſponde en proportion, & en meſure, non ſeulement aux ſubſtances des medicamens, mais auſſi à leurs vertus foibles, ou robuſtes.

Explica

Explication de ce texte.

Mesué ne se contente pas d'auoir proposé les effects, & les vtilitez de l'elixation, mais encores il traitte de ses differences par degrez, & de la portée & nature des drogues qui se doiuent cuire; finalement de la proportion & égalité que l'on doit obseruer du costé du feu, & de la part des medicamens. Or en premier lieu il faut reconnoistre trois especes, ou differences d'elixation, sçauoir est la foible, & courte; la grande, longue ou forte; & la mediocre, qui participe des deux. Cette distinction est necessaire pour reigler cette espece de coction, & pour conseruer les forces des medicamens en bon estat. Car il faut sçauoir qu'il y a trois sortes de medicamens qui respondent à ces trois differences de coction; car les vns ne sont propres que pour la foible, les autres pour la forte, & les autres pour la mediocre. *Rächin.*

Nous auons trois façons de medicamens, qui ne peuuent souffrir qu'vne legere & courte coction: parce que la grande resoult & dissipe leurs forces. La premiere est de ceux, la vertu desquels est aisément dissipable; pour estre foible & debile. La seconde est des autres qui sont composez d'vne substance rare & legere. La troisiesme est de ceux qui ont leur vertu en la superficie. Donc il faudra faire cuire legerement tous ces medicamens là, particulierement les fleurs qui ont leur vertu en vne substance aërée, dissipable & legere.

Que si l'on veut obiecter que Paulus ne veut que l'on face cuire les fleurs; il faut dire qu'il *1. obiection.* *Response.*

n'enten

n'entend cela, que d'vne longue & grande ebullition, car autrement il ſe tromperoit.

2. obiection. Et ſi l'on veut dire encores que la fleur de chamomille, le ſtœchas, le ſchenanthe, endurent vne
Reſponſe. longue coction; il faut dire que ce n'eſt pas tant pour la fleur, comme pour la teſte, à laquelle les fleurs adherent, laquelle eſt de plus groſſiere ſubſtance.

3. obiection. Finalement ſi l'on obiecte que les roſes meſmes, & autres ont beſoing quelquefois d'vne coction
Reſponſe. aſſez forte; je reſpons que cela peut eſtre veritable non pas à raiſon de ſa vertu purgatiue, qui eſt en la ſubſtance aërée, mais à cauſe de ſa vertu adſtringente, qui eſt en la terreſtre. Paſſons outre, & parlons des medicamens qui peuuent endurer vne forte & longue coction.

Noſtre Docteur dit que tous ceux-là qui ſont de contraire nature aux premiers, ſont propres, c'eſt à dire, ceux la vertu deſquels ſe diſſipe difficilemẽt, ou parce qu'elle eſt forte, ou d'autant qu'elle eſt adherente à vn ſujet grand, craſſe, denſe, glutineux, dur, ſec, nerueux & mẽbraneux: apres, ceux qui ont leur vertu ſituée au centre, c'eſt à dire, au fonds du ſujet. Nous auõs les bois, les racines, tous les medicamẽs acres, excepté quelques aromatiques, les metalliques, terreſtres, ſtyptiques, entant que tels, & ſemblables. Il nous reſte ceux qui ſõt propres pour la coction mediocre, leſquels ſont de moyenne nature entre les premiers & les derniers, comme l'abſynthe, l'agaric, l'azarum, le ſené, l'hyſſope, les ſemences, & autres.

Or il nous faut noter que chacune de ces trois differences a ſa latitude: car par exemple, tous

ceux qui demandent la foible, grande ou medio-cre coction, ne la peuuent pas supporter auec égalité de temps, ny de feu. Et c'est icy où il faut que le iugement de l'Apothicaire ioüe, en considerant exactement la nature & la portée des medicamẽs; car autrement il gasteroit tout. Et puis aussi les intentions de la cuitte sont remarquables, selon que l'on veut augmenter, ou diminuer, ou communiquer les vertus des medicamens. Nostre Docteur excepte de la coction les purgatifs lenitifs, & lubrifians, & dit qu'ils ne sont pas aydez par l'elixation; ce n'est pas pourtant qu'ils ne puissent supporter vne legere coction. Et de faict l'on fait boüillir la casse, les tamarins, la mãne aux compositions; mais la verité est qu'ils perdent leur force, & la vertu lubrifiante se dissipe par la coction forte.

Pour conclusion de ce texte, Mesué conseille aux Pharmaciens de prendre garde au feu, & de mesurer les vertus foibles, ou fortes des medicamens auec son action, affin que la proportion soit gardée: car la coction foible doit estre faicte par vn feu petit & de courte durée; la forte par vn feu violent, grand & long; la mediocre par égalite: & faut prendre garde au temps en le mesurant, parce qu'vne longue cuitte faicte par vn petit feu, se pourroit rendre grande par la longueur. Apres, il y a des reiterations necessaires en la cuitte: c'est pourquoy le secret est de sçauoir bien gouuerner l'action du feu, & de s'en seruir selon le naturel des medicamens, & des intentions que l'on peut auoir, en obseruant l'ordre necessaire, quand il est question des compositions: par exemple, s'il faut

faut faire cuire les hermodactes, le polypode, l'abſynthe, le ſené, l'agaric, auec des fleurs & des aromatiques, il faut ietter premierement les racines dans la decoction, & au milieu de la coction l'abſynthe, l'agaric, le ſené, & les fleurs vers la fin, affin de conſeruer les forces de tous les ingrediens auec égalité. Venons à l'aſſation.

MESVÆVS.

De aſſatione.

ASſatio autem in frixorio, vel patella facta, medicamenti virtutem nunc auget, vt aſſata ſcylla purgantior euadit: nunc minuit, vt pſyllium aſſatum minus humiditate ſua lubricat, minúſque ſoluit: alia mitiora reddit. Interdum medicamenti facultatem vnam aſſatio reprimit, alteram vegetiorem reddit: verbi gratiâ, in myrabolanis, & rhabarbaro eſt virtus tum purgans, tum aſtringens: decoctione autem virtus eorum purgatoria remittitur, aſtrictoria intenditur. Ben quoque vomitoria, & deiectoria virtute præditum eſt; per aſſationem autem humiditas eius excrementoſa & nitroſa ſubuerſionem & nauſeam excitans excoquitur: remanet autem virtus deiectoria,

De l'aſſation.

QVant à l'aſſation faicte en la poelle, ou au poillon, quelquefois elle augmente la vertu du

du medicament, comme le scylle, qui est rendu plus purgatif par l'assation. Autrefois elle la diminue, comme au psyllium, qui purge moins estant rosti, & est rendu moins lubrifiant. Parfois elle les rend plus doux, & plus benings. Quelquefois l'assation reprime l'vne des facultez, & rend l'autre plus vigoureuse: par exemple, au rhubarbe & aux myrabolans il y a la vertu purgatiue, & l'adstringente: par la coction la vertu purgatiue est remise, & l'adstringente augmentée. Le ben aussi est vomitif & deiectif; or par l'assation son humidité excrementeuse & nitreuse qui excite le vomissement & la nausée, est digerée, & la vertu deiectiue est conseruée.

Explication de ce texte.

LA seconde difference de coction s'appelle assation, ou rostissure, qui est vne preparation ou coction des medicamens faicte par le feu, ou chaleur externe, sans humidité externe, & ce qu au verre, ou au poillon, ou au tuile, ou sur les charbons, ou en la poëlle, ou sur les cendres. Cette espece de coction a plusieurs vsages, qui sont tres-bien representez par nostre Docteur. *Rãchin.*

Le premier est pour augmenter la vertu purgatiue de certains medicamens: par exemple, le scylle est rendu plus purgatif par l'assation; la raison est euidente, car les medicamens acres qui abondent en humidité excrementeuse, comme le scylle, estans desseichez ou diminuez par l'assation, sont

ſont plus actifs, d'autant que l'acrimonie eſtoit rabatue par l'humidité.

Nota. Or il faut noter icy que telle aſſation ne doit pas eſtre grande au ſcylle, parce que toute ſa vertu ſe reſoudroit, ny auſſi trop foible, mais mediocre; & c'eſt pourquoy nos Pharmaciens craignans de le gaſter par l'aſſation, & ne ſçachans pas bien, ou ne voulans pas prendre la peine de le cuire comme il faut, ayment mieux le faire ſeicher à l'ombre, affin que ſon humidité ſoit conſumée par le temps : d'ailleurs ils craignent que le feu, ou la fumée ne le gaſtent.

Le ſecond vſage de l'aſſation eſt pour diminuer la vertu des purgatifs, qui eſt vn effect contraire au premier. Cela s'experimentoit anciennement au pſyllium, lequel eſtant purgatif par ſon humidité lubrifiante, icelle demeurant conſumée par l'aſſation, le rendoit moins purgatif.

Le troiſieſme vſage eſt pour rendre les purgatifs meilleurs, & plus benings. Ce qui a beſoing de diſtinction pour l'intelligence. Car quelquefois l'aſſation eſt prattiquée pour diminuer, ou pour faire pendre vne vertu à vn medicament, pour augmenter l'autre. Ce que nous voyons à ceux qui ont double vertu, comme au rhubarbe, & aux myrabolans ; car par cette preparation leur vertu purgatiue eſt diminuée ou abolie, & l'adſtringente augmentée. Cela ſe void auſſi au ben, ou balanus myrepſica qui eſt vomitif, & deiectif, car par l'aſſation la faculté vomitiue eſt affoiblie à cauſe de la conſomption de l'humidité ſuperfluë, & la purgatiue conſeruée. Autrefois les medicamens acquierent de nouuelles forces par l'aſſation, comme

me les coings estans cuits auec le scammonée, & le raifort auec l'hellebore. Quelquefois pour dissiper les flatuositez, comme les chastaignes, les pommes. Parfois pour les preparer promptement, lors que l'on les veut mettre en poudre, comme les gommes, les herbes, racines, & fleurs. Or en toute assation il faut obseruer le temps, & la proportion, en considerant la nature des choses qu'il faut cuire, parce que les vnes l'indiquent plus grande, ou plus foible que les autres, selon les indications des Medecins, & des medicamens.

MESVÆVS.

De medicamentorum lotione.

CAP. II.

LOtio multis modis medicamenta meliora reddit. Interdum enim lotio fit, vt acrimonia superficiaria alicuius medicamenti tollatur, vt cùm semen vrticæ lauatur ex aqua, aut mucagine tragacanthi: ne fauces, aut partes alias, quas permeat, adurat: sal quoque naphticus aqua cucurbitæ, aut simili, ob eandem rationem lauatur. Interdum lauamus, vt altera virtutum medicamenti tollatur, maligna videlicet, & quæ in metu est: & melior salubriórque remaneat. Sic lapidem lazulum, & armenum lauamus, vt tantùm per ventrem, &

 per

per eum clementer purgent : qui illoti vomitu , & deiectione molestè purgant. Cancamum etiam lauamus, vt minus quidem purget, tamen obstructiones liberet. Aloën præterea lauamus, vt magis roboret. Illota enim purgat magis , minus tamen partes nutritorias roborat. Interdum lotio fit, vt sorditiem à medicamentis auferamus. Interdum denique lotio fit, vt eius, quod lauatur medicamenti facultas valentior fiat : vt aloë ex aromatum decocto lauatur, vt magis roboret ; ex aqua autem valenter purgantium , vt agarici , turbith, & similium , vt purgantior euadat : ex aqua denique bdellij, aut tragacanthi , ne ora venarum sic aperiat, vt sanguis inde effluat. Quibus autem medicamentis virtus in superficie est, (vt tarrassacon , intybo , rosis, & similibus) illa lotione dissipatur. Cætera magis & minus lauentur, quatenus scilicet eorum virtus ferre potest.

De la lotion des medicamens.

CHAP. II.

LA lotion rend les medicamens meilleurs en plusieurs façons : car quelquefois elle se fait pour oster l'acrimonie superficielle de quelque medicament

dicament ; comme quand nous lauons auec de l'eau la semence de l'ortie, ou bien auec le mucilage de la gomme tragacanth, affin qu'elle n'inflāme le gosier, ou les autres parties par lesquelles elle doit passer: comme aussi quand on laue le sel naphtique auec l'eau de courges, ou autre, pour mesme raison. Autrefois nous lauons, affin d'oster l'vne des vertus d'vn medicament, sçauoir est la maligne, ou autre qu'il faut craindre, en conseruant celle qui est bonne & salutaire, comme quand nous lauons le lapis lazuli, & l'armenique, affin qu'ils purgent seulement par le ventre, & sans violence; lesquels sans lotion purgeroient, & par vomissement, & par deiection auec danger. Nous lauons aussi le cancamum, affin qu'il purge moins, & qu'il oste neantmoins les obstructions. Outre ce, nous lauons l'aloë, affin qu'il fortifie mieux, car sans lotion il purge bien d'auantage, mais il corrobore moins les parties de la nutrition. Parfois nous vsons de la lotion pour oster les ordures & sordicies des medicamens. Finalement la lotion est faicte, affin que la vertu du medicament qui est laué, soit rendue plus vigoureuse, comme quand nous lauons l'aloë auec quelque decoction aromatique, pour le rendre plus fortifiant, ou auec quelque eau des purgatifs forts, comme de l'agaric, du turbith, & semblables, pour le rendre plus purgatif: ou auec l'eau du bdellium, du tragacanth, affin

d'empescher qu'il n'ouure les veines, & que le sang ne s'en aille. Et quant aux medicamens qui ont leur vertu en la superficie, comme le tarrassacon, l'intybe, les roses, & semblables, elle se dissipe par la lotion. Pour les autres, on les laue plus ou moins, selon que leur vertu, & leur substance le peuuent porter.

Explication de ce texte.

Rächin. LA seconde difference des quatre preparations generales, c'est la lotion, laquelle se peut definir vne correction des medicamés faicte par humeur, ou humidité d'eau, ou autre liqueur externe, laquelle doit estre separée apres l'ablution, ou le lauement: cette humeur est cómunemént eau simple, suc, vinaigre, lesciue, eau distillée, decoction differente, &c. Par le moyen de cette preparation nous pouuons rendre les medicamés meilleurs en plusieurs manieres, soit par diminution de substance, ou qualité, soit par addition des deux; car toutes les differences particulieres se peuuent reduire à ces deux là. Nostre Docteur propose quatre fins, ou quatre vsages de la lotion, que nous examinerons presentement.

Le premier est pour oster l'acrimonie superficielle des medicamens, comme de la semence d'ortie, & du sel naphtique, lors qu'on les laue auec quelque eau, ou mucilage, affin qu'ils ne nuisent aux parties par leur erosion, ou salure. Cela se prattique aussi s'il y a de l'amertume.

Obiectiõ. L'on pourroit obiecter icy, que la fueille de l'ortie

tie a bien cette chaleur inflammatiue en ses petits aiguillons,mais que pour la semence elle ne brusle pas la bouche , selon l'experience,& selon Gal. *au 4. liure des simples medic. chap.* 19. Mais il faut respondre, que cette lotion se peut aussi faire aux fueilles,lesquelles à la verité sont plus adurantes que la semence , qui est neantmoins acre & picquante. *Response.*

Le second vsage de la lotion, c'est lors que l'on veut oster la vertu maligne de quelque medicament, ou autre qui est à craindre,& conseruer celle qui est salutaire. Cela s'experimente aux medicamens qui ont double vertu , dont l'vne est dangereuse , & l'autre salutaire,comme nous voyons au lapis lazuli , & au lapis armenus : car lors que l'on les met en vsage sans lotion , ils trauaillent les patiens auec danger,par vomissement , & par flux de ventre,à cause de la malignité & acrimonie de leur substance ; au lieu qu'estans lauez & cette acrimonie temperée , ils purgent seulement par le ventre,& doucement. Le cancamum aussi, que les Arabes appellent lacham , a pouuoir de purger & d'oster les obstructions;si on le laue,la vertu purgatiue s'en va , l'autre demeurant pour les obstructions. Messieurs les oculistes prattiquent la mesme chose en la thutie , auant que de s'en seruir pour les yeux , car ils la lauent , & souuent,pour luy oster l'acrimonie. La chaux aussi par la lotion perd sont feu , & demeure exsiccatiue.

Mesué allegue de plus l'aloë, lequel estant laué purge moins, & fortifie d'auãtage l'estomac,& les parties naturelles. Mais il faut noter que nous lauons l'aloë pour trois fins. La premiere est pour la

repurger de ſes parties areneuſes, terreſtres & feculentes. La ſeconde, pour rabbatre l'amertume & la vertu purgatiue, affin qu'il fortifie d'auãtage. La troiſieſme, pour le rendre plus roboratif par le moyen de quelque decoction aromatique, comme nous dirons cy-apres.

Le troiſieſme vſage de la lotion, c'eſt pour oſter les impuretez & ſordicies des medicamens, comme quãd on laue les racines, les herbes, les fruicts, les ſemẽces, & autres, s'il y a de la terre, de la boüe, ou autre choſe ſale. Pour les fleurs, on ne les laue gueres, parce qu'elles perdroient leur luſtre, & leur force.

Finalement par le moyen de la lotion nous pouuons acquerir vne nouuelle force, ou quelque vertu aux medicamens pour les rendre meilleurs, & plus ſalutaires. Meſué propoſe deux exemples de l'aloë, l'vn pour la roboration, & l'autre pour la purgation : car s'il eſt queſtion de le rendre plus roboratif, il ne faut que le lauer auec vne decoction des aromatiques qui ſont ſtomachiques, parce qu'ils impriment leur vertu en la ſubſtance de l'aloë. Que s'il le faut rendre plus purgatif, la lotion auec vne decoction de ſené, d'agaric, de turbith, & ſemblables, fera l'effect, par la meſme raiſon de communication & tranſlation de vertu

Nota. d'vn ſujet à l'autre. Bien eſt vray que ces facons de lotion approchent fort de l'infuſion, puis que la vertu de l'humeur demeure imprimée, encores que l'õn en iette vne grande portion.

L'on peut auſſi par le moyen de la lotion corriger la vertu aperitiue des veines, affin que le ſang ne s'en aille; & ce par le moyen de

quelque

quelque decoction, ou mucilage qui luy serue de bride, comme celuy de gomme tragacanth, & du bdellium.

Pour conclusion, nostre Docteur ne veut pas, & & le baille par aduis, que l'on se serue de la lotion aux medicamens qui ont leur vertu superficielle, comme est la rose, l'intybe, & autres, parce qu'elle se peut exhaler & perdre aisement par la lotion; bien est vray qu'il faut distinguer icy vne lotiõ lõgue, d'vne bien legere & courte, cõme ces medicamens peuuent souffrir pour le respect des ordures. Et faut que les Pharmaciens obseruent pour les autres la condition de leur substance, parce que tous ne doiuent pas estre lauez également pour la façon & pour le temps; mais inégalemẽt selon les indications tirées de la substãce, & de la vertu des medicamens. Par exemple, s'il faut lauer des choses dures, pierreuses, des pierres, des os des metaux, il est raisonnable de les mettre en poudre, & puis les lauer auec l'eau, ou la liqueur cõuenable, en changeãt souuẽt, iusques à ce qu'elle soiẽt nettes & pures. Que s'il est question de lauer des choses liquides, comme les liquables, la poix, la cire, il les faut faire fondre, & puis les lauer auec l'eau, ou liqueur requise, en les maniant, & changeant la liqueur tant que besoing est, iusqu'à l'accomplissement de l'indication que l'on peut auoir. Ie laisse à part ce qui est des fueilles, racines, semences; veu que ce n'est pas mon desseing de particulariser trop auant cette matiere, c'est assez d'en auoir donné des exemples.

MESVÆVS.

De castigatione medicamentorum per infusionem.

CAP. III.

INquit Heben Mesues : Infusio quoque medicamenta efficit meliora. Nam quandoque per illam nouam quandam affectionem acquirunt : quandoque eam relinquunt in re, cui infunduntur.

De la preparation des medicamens par infusion.

CHAP. III.

HEben Mesué dit, que l'infusion peut aussi rendre les medicamens meilleurs. D'autant que par son moyen tantost ils acquierent vne nouuelle force & vertu, tantost ils l'impriment à la chose en laquelle l'infusion se fait.

Explication de ce texte.

Răchin. L'Infusion succede à la lotion : c'est la troisiesme preparation generale des medicamens purgatifs. Nostre Docteur n'en baille pas la definition ; mais nous la pouuons proposer & esclaircir pour vne plus particuliere intelligen-

ce

ce de sa doctrine. Nous definirons donc icy l'infusion, autrement dite maceration, vne correction des purgatifs faicte par affusion de quelque humeur, sur vn medicament dur, ou solide. Or bien que la lotion ne se puisse faire qu'auec certaine liqueur, comme l'infusion, en quoy ces deux preparations conuiennent, neantmoins elles sont differentes en quatre choses. La premiere, en ce que la liqueur de la lotion est inutile apres l'effect, & celle de l'infusion bonne & necessaire, La seconde regarde le degré & la quātité de la liqueur, parce que l'on ne l'obserue pas exactement en la lotion, comme en l'infusion, en laquelle l'on descrit vne determinée quantité de liqueur. La troisiesme se void au temps de la preparation; veu que l'ō n'obserue pas les heures determinées pour la lotion, cōme pour l'infusiō. Et la quatriesme, c'est que communément en la lotiō l'on ne laue que la superficie des medicamens, & tousiours la substance interieure en l'infusion; bien que parfois cela se face en la lotion. Voila donc en quoy s'accordent, & en quoy different ces deux preparations.

Apres cela nous pouuons diuiser l'infusion en deux especes, sçauoir est en la vraye & legitime; & en celle qui ne se peut dire telle qu'abusiuemēt & improprement, Il y a deux choses à considerer en celle qui est propre & legitime; sçauoir est le sujet & la liqueur. Le sujet de l'infusion vraye, c'est vn medicament dur & solide, car autrement il ne se pourroit pas separer de la liqueur. *Nota.*

Que si l'on obiecte que la casse, les tamarins, & les opiates laxatiues s'infusent communément *Obiectiō.*

ſelon l'experience, ce que Meſué meſmes confirme en la fin de ce chapitre. *Reſponſe.* Nous deuons reſpondre que telle infuſion eſt illegitime, & mixte auec la diſſolution, parce que la ſubſtance de la choſe infuſée eſt tellement meſlée, & confuſe, qu'elle ne ſe peut ſeparer. Car il faut reconnoiſtre qu'il y a trois eſpeces d'infuſion non vraye & illegitime, ſçauoir eſt la diſſolution, l'humectation, & la nutrition. Quant à la liqueur, elle peut eſtre differente, comme l'eau naturelle, ou diſtillée, le vin, le laict, les ſucs, les decoctions ſimples, ou laxatiues, & ſemblables.

Or outre toutes ces diſtinctions, & differences, nous auõs à obſeruer pluſieurs choſes en l'infuſiõ, auant que de parler de ſes vertus & vſages, parce que c'eſt vne preparation plus frequente & ordinaire qu'elle n'eſtoit pas anciennement.

En premier lieu, il faut ſuppoſer que le medicament lequel doit eſtre infuſé, eſtant de ſubſtãce ſolide, ne peut pas eſtre mis dans la liqueur, sãs vne precedente trituration ſubtile, ou groſſiere, ſelon la condition d'iceluy.

Apres, il faut que la liqueur ſoit tiede, ou par la chaleur du Soleil en eſté, ou communément par celle du feu; car la chaleur fait que le medicament cõmunique facilement ſa vertu à la liqueur.

En troiſieſme lieu, il faut cõſiderer & meſurer le tẽps, court ou lõg, ſelon la nature des medicamẽs, & les indications que les Medecins & Chirurgiẽs peuuent auoir. Car tout de meſme comme il y a trois degrez en la coction, & en la lotion, & que des purgatifs les vns demandent vne legere, & les autres vne forte, ou mediocre coction,

ou

ou lotion; semblablement en l'infusion ces trois degrez sont dignes de consideration, car les vns ne demandent que des heures, les autres des iours, aucũs des sepmaines, & les autres des mois, selon la condition des medicamens, & les autres intentions particulieres des artistes.

Ie laisse à part si l'infusion se doit faire au Soleil, au fumier, aux cẽdres, à la flãme, ou aux charbons, & si elle doit estre lente, ou grande, ou mediocre, & comment il faut proceder à la separation. Venons aux vsages de cette preparation.

MESVÆVS.

NOuam autem affectionem acquirunt per infusionem medicamenta, tum quando malefica eorum virtus aliquantulum obtunditur (vt exempli gratiâ, abscinditur acrimonia superficiaria serrans ab almezereon & alcebram per eorum infusionem in aceto, & turbith lacti recèns mulso infusum, & siccatum, ventrem turbare desinit:) tum quando infusio medicamenti virtutem auget (sic turbith succo cucumeris agrestis infusum, materias à partibus remotis valentiùs educit: & hermodactylus in aceto scyllæ, aut ipsius, vel raphani succo infusus, à iuncturis multo potentiùs trahit: & agaricus in secaniabin maceratus vigorem acquirit:) tum quando infusio medica

dicamentum lubricare facit, vt colochyntidos medulla mucagine tragacanthi imbuta, ventriculi villis adhærere deſinit, citò permeat, nec ſedi, nec veſicæ nocet: ſic item ſcammonium oleo violato infunditur, & ſimilia.

OR les medicamens peuuent acquerir vne nouuelle vertu par le moyen de l'infuſion; ou lors que leur qualité maligne eſt reprimée, (comme par exemple, le granum gnidium & l'eſula infuſez dans le vinaigre, perdent leur acrimonie ſuperficielle & mordication, & le turbith infuſé dans le laict recent, & ſeiché par apres, ne trouble plus le ventre:) ou bien quand leur vertu eſt augmentée. Et ainſi le turbith infuſé dans le ſuc du concombre ſauuage, attire plus vigoureuſement les humeurs des ioinctures; & l'hermodacte infuſée dans le vinaigre ſcyllitique, ou dans le ſuc du ſcylle, ou du raphanus, attire auſſi auec plus de force des ioinctures: & l'agaric infuſé dans l'oximel acquiert de la vigueur & de la force:) ou bien lors que l'infuſion rend le medicament plus lubrifiant: & ainſi la moëlle de la colochynte, imbibée du mucilage de la gomme tragacanth, n'adhere point aux fibres du ventricule, mais gliſſe promptement, & ne nuit pas à la veſie, ny au fondement. Et ainſi le ſcammonée eſt infuſé dans l'huile violat, de meſme des autres.

Explica

Explication de ce texte.

Es vsages de l'infusion se rapportent, ou aux medicamens qui sont infusez, ou bien à la liqueur dans laquelle se fait l'infusion. Ceux qui regardent les medicamens, sont trois, selon Mesué en ce texte. *Rächin.*

Le premier est pour reprimer la malignité des purgatifs; qui est vne correction importante, veu que leur plus grande nuisance depend de cette vertu deletere; & voyla pourquoy l'on infuse le turbith dans le laict, affin qu'il ne trouble pas le ventre, & qu'il opere sans tranchées: l'esula dans le vinaigre, affin que son acrimonie superficielle estant ostée, elle purge auec moins de fascherie.

Que si l'on obiecte que c'est plustost vne deperdition de vertu & de substance au medicamẽt, qu'vne acquisition de qualité, & que partant le texte de Mesué n'est pas receuable. Nous respondons qu'il faut auoir esgard icy, non pas à la correction de la malignité, entant qu'il y a diminution de la vertu naturelle du purgatif, mais entant qu'il y a introduction & changement par le moyen de la liqueur. *Obiectiõ.* *Response.*

Le second vsage est pour augmenter la vertu purgatiue du medicament. Cela se prattique en ceux qui sont foibles, & qui ne peuuent pas bien attirer les humeurs des parties desirées, sans secours: comme quand nous infusons les hermodactes dans le suc du raphanus, & le turbith dans celuy du concombre sauuage; car ces deux medicamens par le moyen de l'acquisition qu'ils font

de

de la nouuelle force & vigueur que leur donnent ces sucs par transport, attirent par apres plus vigoureusement, & puissamment les mauuaises humeurs des ioinctures, & des extremitez du corps: comme aussi l'agaric est rendu plus actif & vigoureux estant infusé auec l'oximel.

Le troisiesme vsage de l'infusion pour le respect des medicamens, est de leur acquerir vne nouuelle vertu, comme lubrifiante, ou autre. Et ainsi l'on infuse la moëlle de la colochynte auec le mucilage de la gomme tragacanth, affin que par le moyen de cette lubricité elle glisse plus aisément par les boyaux, & qu'elle n'adhere pas aux fibres de l'estomac, sans nuire par apres au fondement, ou à la vesie; ce qu'elle eust peu faire auparauant sans cette nouuelle vertu. Et ainsi pareillement l'on infuse le scammonée auec l'huile violat. Ie laisse à part les autres exemples, aussi bien que fait Mesué.

MESVÆVS.

RElinquitur autem facultas medicamentorum per infusionem in re, cui infunduntur, cùm liquores recipiant in se virtutem rei in ipsis infusæ: vt aloë infunditur in quibusdam succis, qui nacti per infusionem virtutem aloës propinãtur. Quod ob varios vsus facimus: interdum vt medicamenti virtus promptiùs penetret ad partes remotas; qua de caussa aloë in aqua aromatum infunditur: interdum vt medicamenti

camenti virtus mitior fiat, vt dum scammonium panna ligatum, infunditur in coctione alicuius rob, vel syrupi: interdum vt facultas vna separetur ab altera, vt videre est in rhabarbari, & myrabolanorum infusione; nam virtus purgatoria ab eis separatur, & in liquorem transit, astrictoriam retinent. Quandoque non tantùm virtus & proprietas transit in infusionem, sed quorundam etiam aliqua substantia, vt in infusione cassiæ, tamarindorum, & similium est videre.

Qvant à la faculté des medicamens, elle demeure par le moyen de l'infusion en la chose où elle est faicte, lors que les liqueurs reçoiuent en soy la vertu de la chose infusée; comme l'aloë est infusé en certains sucs, lesquels sont donnez apres auoir acquis par le moyen de l'infusion la vertu de l'aloë. Ce que nous faisons pour plusieurs fins & differens vsages. Quelquefois pour faire penetrer promptement la vertu d'vn medicament vers les parties esloignées: c'est pourquoy l'on infuse l'aloë en l'eau des aromatiques. Autrefois pour adoucir & temperer la vertu d'vn medicament, comme quand nous infusons le scammonée en vn noüet dans la decoction de quelque rob, ou syrop. Quelquefois pour separer vne faculté

faculté de l'autre, ce qui ſe void au rhubarbe, & aux myrabolans, lors que par l'infuſion nous ſeparons la vertu purgatiue de l'adſtringente, qui demeure au marc, & l'autre en la liqueur. Autrefois non ſeulement la vertu & la proprieté paſſe par l'infuſion, mais auſsi la ſubſtance de quelques medicamens, comme nous voyons en l'infuſion de la caſſe, des tamarins, & d'autres ſemblables.

Explication de ce texte.

Râchin. LEs medicamens & les liqueurs ſont grandement conſiderables aux effects, & aux vſages de l'infuſion : car quelquefois les liqueurs communiquent, & transferent leurs forces & leurs vertus aux medicamens, comme nous auons veu au precedent texte; autrefois les liqueurs retirent les facultez & proprietez des purgatifs, comme nous voyons au preſent ; ce qui ſe fait lors qu'elles reçoiuent en ſoy les vertus des medicamens infuſéz. Or ſelon noſtre Docteur cette tranſmiſſion de vertus des medicamens aux liqueurs, faicte par le moyen de l'infuſion, eſt prattiquée communément pour quatre fins, ou vſages.

La premiere eſt, lors que nous auons intention de rendre quelque medicament penetrant, comme quand nous infuſons l'aloë dans l'eau des aromatiques, car par l'aide de cette communication, il ne purge pas ſeulement ce qui eſt dans l'eſtomac, & dans les boyaux, mais il va iuſques aux viſceres, & les deſcharge de leurs impuretez bilieuſes, particulierement le foye.

La seconde est pour adoucir la vehemence & la malignité des medicamens, comme quand nous infusons le scammonée auec vn noüet dans le suc de coings, ou autre decoction de syrops, qui sont rendus plus purgatifs par l'infusion du scammonée, & celuy-cy plus temperé en son operation.

La troisiesme c'est quand il est question de separer les vertus des medicamens. Cela se void clairement en l'infusion du rhubarbe,& des myrabolans, qui sont purgatifs par le moyen de leur substance aërée,& adstringens par la terrestre; or par l'infusion la vertu purgatiue,qui est en la substance aërée, s'en va à la liqueur,& l'adstringente demeure au marc.

La quatriesme fin est differente des autres, parce qu'en cette derniere infusion non seulement la vertu purgatiue des medicamens passe en la liqueur, mais encores leur substance, comme nous voyons en l'infusion de la casse & des tamarins. Et est à noter que cette infusion est quasi comme vne dissolution, ou bien vne infusion non vraye & illegitime, suiuant ce que nous auons dit cydessus; parce que les medicamens infusés doiuent estre durs & solides, & se doiuent separer de la liqueur; ce qui ne se fait pas icy.

Que si l'on veut obiecter qu'en toute infusion il y a communication & translation non seulemẽt des vertus, mais aussi de la substance tant du costé des medicamẽs que du costé des liqueurs differentes. A cela il faut dire que telle transmission de substance est sensible & apparente, ou insensible; celle-la se void en l'infusion dissolutiue des *Obiectiõ.* *Response.*

purgatifs mols simples, & composez : pour l'autre, elle n'est pas apparente aux medicamens durs & solides, encores que quelque partie de la substance subtile & tenuë se transfere auec les vertus.

MESVÆVS.

De medicamentorum castigatione per trituram.

CAP. IV.

TRitura etiam medicamentis castigandis plurimum confert. Nam quædam paucam requirunt trituram, alia multam, alia mediocrem. Quæ cùm ita se habeant, scias oportet, quod à nobis prædictum est, esse scilicet medicamenta quædam, quorum virtus promptè exhalat, qualia sunt, quæ substantia constant parum firmiter contexta : nam huiusmodi pauca egent tritura, vt scammonium Antiochenum bonum; nam crassum multam requirit trituram. Medicamenta enim omnia, quanto tenuiore, vel crassiore sunt essentia, tanto parciore, vel largiore egent tritura.

De la correction des medicamens par la trituration.

Chap. IV.

La trituration est aussi fort proffitable pour la correctiō des medicamēs. Il est vray que quelques vns la demandent petite ou legere, les autres grande, & aucuns mediocre. Ce qu'estant, il se faut souuenir de ce qui a esté dit cy-deuant, sçauoir, qu'il y a certains medicamens; desquels la vertu s'exhale promptement, comme sont ceux qui sont composez d'vne substance rare & legere, car ils ne demandent qu'vne petite trituration; tel est le scammonée d'Antioche bon, veu que le crasse a besoing d'vne grande pulueri Zation. Car tous les medicamens ont besoing d'vne grande, ou legere trituration, selon qu'ils sont composeZ d'vne substance crasse, ou rare, & tenuë.

Explication de ce texte.

La quatriesme & derniere des preparations generales des mēdicamens purgatifs, c'est la trituration, ou bien puluerization. Icelle se peut definir vne correction artificielle d'iceux, par le moyen de laquelle le Pharmacien oste aux medicamens la forme solide, c'est à dire, la quantité continue de leur substance, & la con- *Rāchin.*

uertit en petites parties, c'est à dire, en quantité discrete. En cette preparation le Pharmacien mõstre le pouuoir qu'il a sur son sujet, qui seroit autrement non receuable pour la mixtion; car en reduisant les medicamẽs en poudre, il se rend imitateur de la nature, & en forge des mixtions & des compositions fort vtiles. Et bien que la substance & la quantité souffrent du changement en cette correction, neantmoins les qualitez des purgatifs demeurent entieres dans la poudre, & rendent leurs effects en l'vsage ou simple, ou composé.

Or nous auons à considerer quatre choses en la trituration; sçauoir est le sujet, les instrumens, les moyens, & les vsages. Quant au sujet materiel, c'est le medicament crasse, & compacte & non pas celuy qui est mol, parce qu'il ne peut pas souffrir la diuision en petites parties, de la façon que fait le solide, parce que l'humidité grasse l'empesche.

Les instrumens actifs, & passifs sont connus aux boutiques, & se peuuent faire de marbre, de bronze, d'argent, de bois, de verre, & autres matieres. Et faut noter que d'iceux les vns sont caues, comme les mortiers, & les autres plats, & polis, particulierement de marbre, ou de porphyre, là où l'on fait l'attrition, ou broyement.

Pour le regard des moyens que l'on obserue en la trituration, ils sont differens: car quelquefois les medicamens se mettent en poudre sans addition, comme les racines, les terres, pierres, & les autres, auec addition de quelque petite liqueur, comme l'opium, le musc, le galbanum.

Obiectiõ. En quoy il semble qu'il y aye de la contradi-

ction

ction auec la definition qui a esté proposée ; car si les medicamens mols sont incapables de trituration, pourquoy fait-on triturer les sucs des plantes,& encores auec addition de liqueur ? A cela il faut respondre que tels sucs ont perdu leur humidité, & se treuuent desseichez auant que d'estre capables d'estre mis en poudre:& quãt à l'addition de la liqueur, c'est plustost pour empescher que leurs menues parties ne s'esgarent en sautant par l'action du pilon,que non pas pour faciliter la trituration, veu qu'au contraire telle liqueur la retarde. Passons outre. *Nota. Responsé.*

Nous deuons obseruer icy auant que de parler des vsages,qu'il y a trois differẽces de trituration, aussi bien que de coction, lotion & infusion, lesquels sont dignes de grande consideration pour le respect des medicamens, suiuant ce que nostre Docteur propose en ce texte ; sçauoir est la legere, la grande, & la mediocre. La grande & violente est pour les metaux, bois,racines,pierres. La petite & legere pour les aromatiques, & autres, desquels l'odeur & la vertu se dissipe aisément. La mediocre est pour ceux qui sont de moyenne nature.

Mesué en propose vn plus grand esclaircissement : car il dit que des medicamens les vns demandent vne legere trituration,parce que la grande & la mediocre dissipent, ou diminuent par trop leur vertu ; comme sont ceux qui ont leur faculté foible, ou superficielle,ou adherente à vn sujet rare & delicat. Quelquefois on le fait, affin que la poudre estant trop subtile ne s'attache aux fibres de l'estomac,comme nous le prattiquons au scam-

monée d'Antioche: autrefois pour empescher la penetration, comme au poiure legerement concassé. Les autres demandent vne grande & forte trituration, sçauoir les medicamens qui ont leur vertu puissante, & attachée à vne substance solide, profonde, & à peine dissipable, comme sont les metaux, pierres, bois, racines, &c. Ceux qui sont de moyenne nature entre ces deux differences, demandent vne trituration mediocre.

Et faut noter que chasque espece de ces trois a sa latitude, c'est à dire, son estendue: car par exemple, entre les medicamens de chasque difference, il y en a qui demandent la trituration plus ou moins forte, ou petite, ou mediocre. Et cette reconnoissance depend du iugement des Pharmaciens. Venons aux intentions & aux vsages.

MESVÆVS.

TRitura autem tribus de causis necessaria est, vel vt mistilia meliùs in vnũ misceantur, vel vt nouam facultatem medicamenta acquirant, vel denique vt vis aliqua eorum malefica obtundatur. Primæ partis exemplum est tritura theriacæ, & aliorum medicamentorum. Secundæ partis exemplum nobis exhibet Galenus, cùm inquit; Cyminum lenissimè triui, & pulueraui, cúmque priùs esset deiectorium, factum est diureticum. Nos autem dicimus, purgatoria acria tenuissimè puluerata

prom

promptiùs penetrare, & peruenire ad eas partes, per eásque vacuare, ad quas priùs peruenire non poterant, neque per eas vacuare. Tertiæ partis exemplum tradit filius Serapionis, inquiens; Oportet vt colochyntidis medulla, quàm tenuissimè fieri potest, pulueretur, neque mediocri ipsius tritura contentus esto. Nam si qua ipsius pars sensibilis relinquatur, ea villis ventriculi, & spiris intestinorum adhærens, humore inibi reperto, tumet, partésque dictas tumefacit, aut vlcerat: tenuissimè autem trita, hæc efficere desinit. Rhabarbarum verò contrà quàm multo antè dictum scammonium habet: nam purius & grauius, est melius, probéque tritum vegetius euadit: rarum verò & laxum impensiùs pulueratum, virtutem propè omnem amittit.

OR la trituration est necessaire pour trois causes, sçauoir est, ou pour faciliter le mestange & l'vnion des choses miscibles: ou pour faire acquerir de nouuelles facultez aux medicamens: ou en fin pour rabbatre, & reprimer quelque malignité d'iceux. La theriaque, & plusieurs autres medicamens nous seruent d'exemple pour la premiere cause, ou intention par le moyen de leur trituration.

tion. Galien nous donne l'exemple pour la ſeconde, quand il dit : I'ay faict mettre le cumin en poudre legére, & ay treuué qu'il s'eſtoit rendu diuretique, au lieu qu'auparauant il eſtoit deiectif. Nous aſſeurons bien que les purgatifs acres eſtans puluerizez ſubtilement penetrent plus promptement, & paruiennent à certaines parties, en les purgeant, auſquelles elles n'euſſent pas peu penetrer, ny les deſcharger auparauant. Le fils de Serapio nous preſente vn exemple pour le troiſieſme effect, quand il dit: Il faut que la moëlle de la colochynte ſoit puluerizée fort ſubtilement, & ne ſe faut pas contenter d'vne mediocre trituration. Parce que ſi quelque portion, ou partie ſenſible demeure, icelle adherant aux tuniques de l'eſtomac, ou aux embouchеures des veines des boyaux, & treuuant de l'humeur, s'enfle, & fait tumefier les parties, ou les vlcere; mais eſtant puluerizée ſubtilement, ne fait pas cela. Quant au rhubarbe, il eſt tout au contraire du ſcammonée que nous auons mentionné cy-deuant: car le plus pur & le plus peſant eſt le meilleur; & eſtant bien trituré ſe rend plus vigoureux: au contraire celuy qui eſt plus laſche & rare, eſtant fort puluerizé, perd quaſi toute ſa vertu.

Explication de ce texte.

NOus voicy aux commoditez, & aux vsages de la trituration en faict des purgatifs. Nostre Docteur n'en reconnoist que trois, il faudra rechercher apres s'il y en a d'autres. Rãchin.

Le premier est pour la facilité de la mixtion en ce qui regarde les compositions ; comme en la Theriaque, au Mithridat, & autres : car si l'on ne mettoit tous les ingrediens en poudre, ils ne se pourroient pas bien meslanger, ny vnir ensemble; veu que les parties grossieres ne pourroient pas estre propres pour l'action & passion mutuelle, qui est necessaire auant l'vnion. Et faut noter icy que Mesué parlant de la trituration de la Theriaque, ne parle pas de toute la composition, mais seulement des ingrediens qu'il faut pulverizer auant que de les mesler auec le miel.

Le second vsage est pour acquerir aux medicamens de nouuelles vertus, differentes des premieres, comme l'on experimente, selon Galien, au cyminum, lequel estant deiectif de sa nature, est rendu diuretique par sa trituration, & perd sa faculté purgatiue. La raison est, parce qu'estant en poudre, il penetre plus facilement, & se porte aux vrines, au lieu qu'auparauant il faisoit son action au ventre, n'estant pas subtilement pulverizé. Mesué confesse bien aussi que les purgatifs acres estans rendus plus penetrans par la trituration, se portent à certaines parties en les purgeant, ce qu'ils ne sçauroient faire sans cette preparation. Donc quand il sera question de faire penetrer les medi-

camens, il les faudra subtilizer par le moyen de la trituration.

Le troisiesme vsage c'est pour rabbatre & reprimer la malignité de certains purgatifs. Voyla pourquoy Serapio conseille de pulueriser exactement la moëlle de la colochynte, & de la rendre si subtile qu'elle ne puisse pas s'attacher aux fibres de l'estomac, ny à celles du foye, parce qu'elle pourroit tumefier, ou vlcerer ces parties par son adherence, apres auoir succé l'humidité par sa substance spongieuse. C'est pourquoy communément l'on la crible souuent apres la trituration reiterée.

Obiectiõ. Il semble qu'il y aye de la contradiction icy auec Mesué. Car cy-dessus il a dit que le scammonée ne demande qu'vne legere trituration, & icy il l'ordonne forte pour la colochynte; neantmoins ces deux medicamens ne nuisent que par leur adherence aux fibres de l'estomac & des boyaux, & quasi de mesme façon, par le moyen de leur malignité, en causant de semblables accidens. *Response.* A cela nous disons qu'encores que ces deux medicamens soient semblables en malignité & en offense, neantmoins leur trituration doit estre differente, parce que la substance du scammonée est friable, & aisée à mettre en poudre, & facile à perdre sa vertu par la trituration; au lieu que la colochynte est spongieuse, & fort difficile à pulueriser.

Obiectiõ. Et si l'on veut dire qu'il ne faut pas la mettre en poudre si subtile, de peur qu'elle ne penetre trop auant dans les visceres, suiuant ce qui a esté dit des medicamens acres, qui sont rendus plus penetrans par la trituration. *Response.* Il faut dire qu'il y a d'autres preparations pour la rendre lubrique, & pour

pour empescher tous les mauuais accidens qu'elle sçauroit produire. Passons outre.

Nostre Docteur parle en suite du rhubarbe, & dit que le plus pesant, & le plus pur & solide est le meilleur, & qu'il rend plus d'effect par la trituration, au contraire du scammonée; & que celuy qui est rare & laxe, perd sa vertu par vne grande trituration. La raison est euidente; car le solide doit estre mis en poudre, affin que la substance aërée, n'estant pas bridée & empeschée par la terrestre, face plus d'effect. Que s'il se treuue laxe & leger, sa force se dissipe aisément par la trituration: au contraire du scammonée, car celuy qui est crasse & solide, a besoing de grande trituration, & n'est pas bon; l'Antiochene, qui est leger & friable, n'en demande qu'vne legere, & est le meilleur.

MESVÆVS.

TRitura autem omnis, qualiscunque ea sit, clementer fiat oportet, & pro terendorum substantiæ ratione. Quæ enim est violentior, virtutem dissoluit.

IL faut que toute trituration, quelle qu'elle soit, se face doucement, selon la disposition de la substance des choses triturables. Car celle qui est par trop violente, dissipe leur vertu.

Explication de ce texte.

Răchin. TOute trituration, soit legere, ou grande, ou mediocre, se doit faire doucement, & auec consideration des medicamens qui doiuent estre mis en poudre. Car la violence dissipe leur vertu, on la diminue par trop. Ce n'est pas pourtant à dire, qu'il ne faille battre plus rudement les metaux ou les pierres, que les terres, & les racines que les sucs concrets ; mais c'est pour donner aduis aux Pharmaciens, de moderer tant qu'ils pourront la violence de la batterie, & de la reigler selon la nature legere, forte, ou mediocre des drogues qu'il faut mettre en poudre.

Fin du second Theoreme.

COM



COMMENTAIRE accompagné de disputes sur le troisiesme Theoreme de Mesué.

Tertia intentio est sermo vniuersalis nocumentorum redundantium corpori, in hora purgationis, & continet tria capitula.

Le troisiesme Theoreme traitte en general des accidens, & nuisance, qui peuuent naistre en nos corps, au temps, & à l'heure de la purgation, ce qui est monstré en trois chapitres.

Paraphrase sur le tiltre de ce troisiesme Theoreme.

Les medicamens purgatifs se peuuent considerer en trois temps, sçauoir est, ou auant l'vsage, entãt qu'ils sont hors de nos corps; ou durant leur operation apres l'employ; ou bien apres l'effect, par le moyen des accidens qu'ils causent, & des mauuaises impressiõs qu'ils laissent. *Rãchin.*

Les

Les Medecins & les Pharmaciens regardent les purgatifs auant l'vsage hors de nous sous quatre differens respects ; le premier se rapporte à la connoissance d'iceux, à raison de leur nature, & de leurs facultez ; le second à l'election ; le troisiesme à la correction, ou preparation d'iceux ; & le quatriesme au meslange. Apres nous considerons les medicamens chez nous apres l'employ durant leur operation, entant qu'ils purgent auec fascherie, & auec danger par la production de plusieurs mauuais accidens. En troisiesme lieu, il faut regarder aux maladies,& aux symptomes qui restent aux corps apres l'operation des purgatifs, & qui ont esté causez par leur vsage.

Nostre Mesué nous a clairement,& amplement informez en son premier & second Theoreme de tout ce qu'il faut considerer aux medicamens, entant qu'ils sont hors de nous, & auant l'vsage, pour ce qui est de la connoissance, election,preparation, & meslange d'iceux. Maintenant poursuiuant son desseing, il traitte en ce troisiesme Theoreme des accidens qui peuuent suruenir durant l'operation des purgatifs, & propose en suite les causes d'iceux, les moyens pour les preuenir, & les remedes pour les guarir. Apres, au quatriesme il propose la curation particuliere des maladies, & des symptomes qui peuuent estre causez par la purgation, & qui restent apres l'operation des medicamens. Voyla l'argument de nos Theoremes; venons au texte.

MESVÆVS.

SYmptomatibus formidandis, iisdémque causis multorum morborum,& senij,& mortis acerbæ, à medicamento purgante orientibus, occurrendum est.

IL faut preuenir, & aller au deuant des accidens formidables, qui peuuent naistre des medicamens purgatifs, parce qu'ils peuuent causer plusieurs maladies, auancer la vieillesse, & appeller mesme la mort hors de temps.

Explication de ce texte.

AVant que Mesué presente le premier chapitre des trois qu'il promet au tiltre de ce troisiesme Theoreme, il propose en cette preface l'intention de son sujet, & témoigne vn soing, & vne affection particuliere à la conseruation de la santé, à ce qu'elle ne puisse estre alterée par l'vsage des purgatifs. Il dit qu'il faut aller au deuant des accidens qu'ils peuuent causer par leur violence, ou par leur malignité, se souuenant de ce qu'il a auancé au 2. chapitre de son premier Theoreme, que quasi tous les medicamens purgatifs sont deleteres,& ennemis de nostre nature, & que par consequent leur vsage ne peut estre que suspect & dangereux; l'experience ordinaire en témoigne la verité.Si bien que nous pouuōs iuger combien cette doctrine doit estre estimée salutaire *Răchin.*

& necessaire, puis qu'elle nous monstre non seulement les moyens de preuenir les symptomes formidables que les purgatifs peuuent causer, mais aussi les remedes pour arrester leur violence, & rompre leur malice, lors qu'ils sont causez.

Obiectio. Que si l'on vouloit obiecter contre nostre Docteur, que sa doctrine touchant l'vsage des purgatifs n'est gueres necessaire, ains au contraire fort dangereuse; puisque non seulement durant leur operation, mais aussi apres, ils peuuent causer tant d'accidens, tant de maladies, & mesmes ruiner nos corps par vne vieillesse auancée, ou par la mort.

Responce. Nous pouuons respondre à cela, que tous ces malheurs n'arriuent pas tous les iours; nous voyons par experience les effects des purgatifs heureux, & proffitables aux hommes, lors que l'on les met en vsage auec preparation, poids & mesure, selon les indications raisonnables qui sont tirées des corps, des medicamens, des causes morbifiques, & des choses exterieures. Mais lors que la purgation est vicieuse, & illegitime, il y peut à la verité auoir du danger en l'vsage des purgatifs, & ce pour les raisons que nostre Autheur deduira cy-apres.

Voyla pourquoy il est necessaire, ou que l'on preuienne les accidens qui en peuuent arriuer, ou que l'on remedie à leur violence, lors qu'ils trauaillent les corps qui se purgent. Et c'est à quoy peut seruir la doctrine de ce troisiesme Theoreme.

MESVÆVS.

EA autem sunt, humorum prauorum commotio citra vacuationem, vacuatio

tio illegitima & molesta; vacuatio denique immoderatissima, & multo largior, quàm necessitas postulet. Quorum causa est incompetentià, & vitium, vel sumentis, vel medicamenti, vel accidentium vtrique superuenientium. Quæ tria si commoderatè se habent, magni sunt momenti ad corpus incolume seruandum.

OR tels accidens sont excitez ou par l'esmotion des mauuaises humeurs, sans descharge, ou par la purgation fascheuse, & illegitime, ou par celle qui est immoderée par son abondance sans necessité. La cause de tous ces mauuais effects depend du vice, & du mauuais estat, ou du patient qui se purge, ou du medicament purgatif: ou bien des accidens qui suruiennent à tous les deux. Lesquelles trois choses sont dignes de grande consideration pour conseruer le corps en santé, lors qu'elles se treuuent en iuste moderation.

Explication de ce texte.

MEsué propose en ce texte premierement les moyens, & puis les causes des malheurs, & des inconueniens qui peuuent arriuer par l'vsage des purgatifs. Les moyens qu'il presente sont trois. Le premier, c'est la commotion des mauuaises humeurs sans effect, c'est à dire, sans purgation suiuante; car l'impureté esmeüe demeu- *Răchin.*

rant dans le corps auec agitation,peut produire la fiebure, des douleurs ,& pluſieurs autres ſymptomes, *humores praui* (dit Gal.) *ſi moueantur,& non purgentur , varia procreare poſſunt ſymptomata.*

Le ſecond,c'eſt quand la purgation eſt illegitime & vicieuſe,& que les patiens ſont trauaillez & affligez par la violence des purgatifs , & ce par foibleſſes , tranchées, mal de cœur, & ſemblables accidens.

Le troiſieſme,c'eſt la purgation immoderée , & ſurabondante,lors que les humeurs ſe deſchargent auec vne telle impetuoſité & violence , que l'on n'en peut arreſter le flux.

Tous ces trois moyens dependent de trois cauſes differentes par diuers reſpect ; car la purgation ne peut eſtre blaſmée par immoderation, par eſmotion ſans effect,ou par vſage illegitime , que par le vice des medicamens,ou des patiens, ou des choſes exterieures.

Ce ſont les trois cauſes generales de tous les accidens qui peuuent ſuruenir en l'vſage des purgatifs. L'on n'en ſçauroit pas accuſer d'autres : & faut tenir pour certain , que s'il y a vne iuſte correſpondance en ces trois choſes , la purgation ne peut eſtre que ſalutaire ; mais s'il y a du manquement , ou de la mauuaiſe diſpoſition du coſté des medicamens,qui agiſſent,ou des patiens qui ſouffrent l'effect, ou des choſes exterieures,qu'on appelle non naturelles,& deſquelles le regime de vie depend ; la purgation ne peut eſtre que ſuſpecte, vicieuſe & dangereuſe.

MESVÆVS.

MEdicamentum autem improſperæ vacuationis eſt cauſa, quando eſt genere malignum, aut notas non habet omnes boni medicamenti, aut nec proportionem artificialem, cuius antè meminimus. Vitanda igitur tibi ſunt medicamenta, quæ nec arte, nec ratione alia fieri meliora poſſunt: eligenda verò alia, obſeruatis conditionibus, & modis proportionum prædictis.

OR le medicament peut eſtre cauſe d'vne purgation dangereuſe, ou parce qu'il eſt maling de ſa nature; ou parce qu'il n'a pas toutes les marques d'vn bon medicament, ou bien d'autant qu'il n'a pas eſté artificiellement proportionné, ſuiuant ce que nous auons dit cy-deſſus. Il faut donc meſpriſer & s'abſtenir des medicamens, qui ne peuuent pas eſtre rendus bons, ou meilleurs par art, ou par autre voye; & faire election des autres, en obſeruant les conditions & les moyens de proportion, qui ont eſté declarez.

Explication de ce texte.

Rachin. MEſué explique en particulier, ce qu'il a deſia propoſé en general : il commence ſa demonſtration des cauſes d'vne purgation dangereuſe, par le vice des medicamens, attendu que ce ſont les principaux agens, ſur l'action deſquels toute la doctrine de noſtre Docteur eſt fondée. Il dit que le medicament purgatif peut eſtre cauſe d'vne mauuaiſe purgation en trois cas. Le premier depend de ſa nature, & de ſa ſubſtance, quand il eſt maling & deletere, comme l'antimoine, la catapuce, le thymelea ; car par ce moyen eſtans veneneux, ils ne peuuent que troubler l'eſtat naturel de nos corps, & offenſer les parties nobles.

Le ſecond ſe rapporte à la connoiſſance, & à l'election, lors qu'vn medicament n'a pas toutes les marques & les conditions qui ſont deſcrites, & deſirées des autheurs, comme ſi l'on met en vſage l'agaric noir, au lieu du blanc, l'aloë cabalin, au lieu du ſuccotrin, le ſcammonée Scenitique, au lieu de l'Antiochene : car par ce moyen les purgations ne peuuent pas eſtre ſalutaires, ny proffitables ; d'autant qu'il faut bien connoiſtre, & bien choiſir les purgatifs, auant que de les mettre en vſage.

Le troiſieſme regarde la correction & la mixtion ; car ſi les medicamens ne ſont bien preparez, & que la proportion neceſſaire n'y ſoit pas bien obſeruée, il n'en faut pas attendre qu'vn malheureux ſuccez. Et c'eſt pourquoy noſtre Autheur conſeille

conseille prudemment de ne mettre pas en vsage les medicamens qui ne se peuuent pas bonifier par correction, & de choisir ceux qui se puissent si bien qualifier par preparation & par proportion raisonnable, que l'operation salutaire s'en puisse ensuiure.

MESVÆVS.

VItio autem sumentis purgatio malè procedit, quia is vel est ex eorum numero, quibus est interdictus medicamentorum vsus, vel materiam vacuandam non æquauit, nec naturæ obedientem coquendo reddidit, nec meatus per quos facienda erat vacuatio, aperuit, & leues ac lubricos reddidit. Quæ præparamenta cùm præcesserunt, reuera corpus ab impendente periculo securum reddunt.

LA purgation apres peut estre vicieuse par la faute de celuy qui se purge, en certains cas, cōme s'il est de la nature, & du nombre de ceux là qui ne peuuent pas supporter l'effect des medicamēs par horreur, ou par autre sujet, ou bien s'il n'a pas permis que l'on aye preparé les humeurs par coction, & rendu fluxiles: ou bien si l'on n'a pas osté les opilations, & ouuert les passages. Car par ce moyen l'on preserue les patiens de tout danger, & preuient-on les accidens.

Explication de ce texte.

Rãchin. LA seconde cause qui peut rendre vne purgation dangereuse & fascheuse, c'est le vice,& la faute du patient qui doit prendre medecine : car si toutes choses ne sont bien disposées en luy, du costé des mœurs, des humeurs, & des parties, il n'en faut pas attendre que du desplaisir.

Premierement du costé des mœurs qui dependent de l'ame, il y en a qui ne se veulent ou peuuét pas laisser vaincre aux persuasions,& aux conseils des Medecins, & des assistans. Ils demeurent opiniastres contre les medicines, par foiblesse, faute de resolution, par delicatesse, ou par horreur naturelle contre nos drogues; ce sont des vices de presumption, ou d'imagination. Et en ce cas nous ne deuons pas esperer aucun bon succez, veu qu'il y a comme interdiction du costé des patiens.

Apres, les humeurs qui doiuent estre purgées, ont besoing d'estre cuites & preparées par apozemes, suiuant le conseil d'Hipp. *concocta medicari oportet non cruda.* Si bien que si l'on donne vne medicine à vn patient sans preparation, infalliblement la purgation sera vicieuse.

Obiectiõ. Que si l'on obiecte qu'ordinairement nous baillons des medecines sans preparation precedente, *Response.* & neantmoins heureusement. A cela il faut dire, que cela est bon pour les minoratiues qui purgent les boyaux,& les premieres voyes, là où sont les grossiers excremens; mais non pas pour les medicamens

paramens eradicatifs, veu qu'il faut tousiours preparer les humeurs auant la purgation; & s'il y en a qui n'obseruent pas cette coustume, c'est vne faute en practique.

En troisiesme lieu, les parties peuuent estre en vice, lors que les conduits & les passages sont bouchez par opilations, ou par trop reserrez; car il faut qu'ils soient libres, ouuerts & glissans, affin que la sortie & la descharge des humeurs se face sans danger & auec facilité; & c'est en quoy consiste toute la preparation necessaire auant la purgation du costé des mœurs, des humeurs & des parties, affin qu'elle ne soit pas dangereuse.

MESVÆVS.

VItio denique accidentium superuenientium vitiosa fit purgatio, si in victus ratione per sex res non naturales, tibi notas, æger deliquerit.

FInalement la purgation peut estre renduë dangereuse par le vice des accidens suruenans, lors que les patiens se treuuent en faute du costé du regime de vie en l'vsage de six choses non naturelles.

Explication de ce texte.

LA troisiesme cause qui peut rẽdre vne purgation vicieuse, c'est le mauuais regime des patiens en ce qui est de l'vsage de six choses nõ naturelles, & de leurs annexes, qui sont *Rãchin.*

 l'air

l'air,le manger & le boire, le trauail & le repos:le sommeil & les veilles ; les excremens ; les passions de l'ame. Apres,la saison,la region, l'habitatiō, & les habillemens,les baings, la coustume, & l'acte venerien. Car si apres qu'vn patient a prins vn medicament, il ne s'oblige à vn regime exacte, & qu'il n'obserue ce qu'il luy faut garder, suiuant ce que les Medecins ordonnent aux purgations, infalliblement il tombera en quelque danger ; par exemple, s'il s'expose trop à lair & au vent, s'il mange & boit auant le temps,s'il fait quelque exercice immoderé, s'il dort trop, s'il se met en action,& en colere, ou qu'il se fasche, s'il se desbauche apres les femmes, &c. Parce que la purgation demande vn regime, & vne obeyssance des patiens, sans laquelle elle ne peut estre salutaire, ny heureuse ; & vaudroit mieux ne se purger pas, que de manquer à ce qu'il conuient obseruer durant le temps de la purgation.

Si medicina mouet, & non euacuat.

INTENTIONIS III. CAP. I.

MEdicamentum autem humores prauos commouet, sed non vacuat,aut tardiùs vacuat, ob ipsius actionem remissam & debilem:vel ob materiā expelli contumacem, quæ commouetur quidem, sed expulsioni resistit, & latiùs in corpore spargitur, & increscit : vel ob imbecillam sumentis virtutem, non potentem in medicamen

camentũ agere;quo fit,vt nec medicamentum in virtutem & naturam agat: vel ob flatus crassos medicamentum leuantes, & in poros corporis impingentes (vnde febres putridæ, syncope, & mors festina:) vel ob facultatis expultricis imbecillitatem: vel ob meatus, per quos vacuandum est,obstructos, aut constipatos.

Si le medicament esmeut les humeurs,& qu'il ne les purge pas.

CHAP. I. DV III. THEOREME.

Le medicament esmeut parfois les mauuaises humeurs, mais il ne les purge pas, ou bien il les purge trop tard, lors que son action est foible & debile, ou quand les matieres resistent à la purgation apres estre esmeües, & ne se deschargent pas librement, ains s'espandent par le corps, & s'enflent, ou bien à raison de la vertu du patient, qui est si foible, qu'elle ne peut pas agir contre le medicament, ny cettuy-cy contre la nature: ou bien à cause des flatuositez crasses & espaisses qui repoussent le medicament, & l'enuoient vers les pores du corps, d'où viennent des fiebures pourries, des syncopes,& la mort:ou par l'imbecillité de la faculté expultrice; ou finalement à raison des conduits,& des passages de la purgation, qui se treuuent bouchez & reserrez.

Explication de ce texte.

Răchin. APres-que Mesué a proposé en la preface de ce troisiesme Theoreme, les moyens & les causes qui peuuent rendre la purgation formidable & dangereuse, il commence d'en esclaircir l'intelligence en ce premier chapitre par vn discours particulier, lequel il va tousiours poursuiuant iusqu'à la fin du troisiesme chapitre. Il ne se contente pas d'auoir proposé en general comment, & par quels moyens la purgation peut estre dangereuse, mais encores il nous apprend en particulier les remedes pour subuenir aux accidẽs qui peuuent prouenir du vice des medicamens, lors qu'ils esmeuuent les mauuaises humeurs sans les purger, ou trop tard; ou bien quand ils les purgent auec fascherie & tourment; ou bien lors que cela se fait auec excez & immoderation.

Nostre Docteur ne traitte en ce premier chapitre que de l'esmotion des humeurs sans descharge, des causes qui en peuuent estre accusées, & des remedes pour subuenir aux accidens. Il dit qu'vn medicament peut esmouuoir les mauuaises humeurs, sans les purger, ou trop tard, pour six causes, lesquelles se peuuent rapporter au vice ou des medicamens, ou des humeurs, ou des parties.

La premiere qu'il presente, c'est la foiblesse du medicament, lors que pour estre trop bening, ou pour estre vieux & sans force, ou pour n'estre pas donné en quantité suffisante, il ne peut pas faire telle attraction qu'il faudroit, & ne fait qu'esmouuoir les humeurs.

L'on

L'on pourroit icy obiecter que les medicamens ne doiuent, ni ne peuuent pas estre accusez, d'autant que c'est la nature qui purge en chassant les humeurs, les purgatifs ne font que les attirer. Il est vray; mais pourtant il faut que l'attraction precede l'expulsion : si bien que le medicament peut estre en vice, suiuant ce qui a esté dit, pour ne faire qu'esmouuoir les humeurs, sans les attirer aux voyes ordinaires. *Obiectiõ.* *Response.*

La seconde cause de l'esmotion des humeurs sans purgation, ou pour le moins tardiue, c'est le vice des matieres, lors qu'elles resistent & aux medicamens,& à la vertu expultrice,ou pour estre trop visqueuses, gluantes & adherentes, ou pour estre trop subtiles; d'où vient qu'elles s'imbibent aux parties, & fuyent l'action des facultez attractiue & expulsiue; ou pour estre trop crasses & endurcies, car de là peut dependre l'inobedience des humeurs.

La troisiesme c'est la foiblesse naturelle du patient, lors que sa vertu alteratiue, & digestiue est si debile, qu'elle ne peut pas agir sur le medicament, & n'a pas la force de le reduire de puissance en acte, ny de reigler son action, & faire l'effect que nous auons examiné à l'entrée du premier Theoreme.

La quatriesme cause c'est l'esleuation des flatuositez, qui repoussent les humeurs esmeües du centre à la circonference, & empeschent qu'elles ne se deschargent vers le ventre.

Cette cause semble estre subiecte à caution, veu qu'il n'est pas vray-semblable que les vapeurs puissent faire vn tel effect,que d'empescher la descharge, *Obiectiõ.*

Reſponſe. ge des humeurs, & de les repouſſer. Mais il ne faut pas diſputer au contraire, veu qu'Hippocrate & l'experience nous apprennent les mauuais effects, & les accidens dangereux que peuuent produire les vens, & les flatuoſitez qui ſont enfermées dans les boyaux, & dans les parties. Les coliques & autres doleurs flatueuſes en rendent d'aſſez ſuffiſans témoignages.

La cinquieſme cauſe eſt de la ſuite de la troiſieſme, & depend de la foibleſſe naturelle du patient, en ce qui eſt de l'expulſion. *Obiectiõ.* Il eſt bien vray qu'elle peut quelquefois eſtre accuſée à tort, & *Reſpõſe.* faut faire diſtinction du defaut de la faculté expultrice d'auec l'inobedience des matieres, qui a eſté deſcrite en la ſeconde cauſe; car quelquefois on pourroit taxer la faculté expultrice de foibleſſe, & cependant les humeurs ſeroient en vice: ou bien les parties, comme lors que les paſſages ſont fermez par obſtruction, ou par conſtipation, qui eſt la ſixieſme & derniere cauſe d'vne tardiue purgation, ou de l'eſmotion des humeurs ſans deſcharge.

Voyla donc les ſix cauſes que noſtre Docteur propoſe. Mais il ſemble qu'il ſoit defectueux en *Obiectiõ.* ce denombrement, veu que les choſes exterieures, que l'on appelle non naturelles, & les remedes peuuent empeſcher la vuidange des humeurs eſmeües, ou par voye d'adſtriction, ou par diuer- *Reſpõſe.* ſion. Toutesfois nous diſons que cela à la verité peut bien arriuer, neantmoins Meſué ne conſidere en ce chapitre que les defauts ou de la nature du patient, ou des medicamens, ou des humeurs, ou des parties, & non pas les cauſes externes.

MESVÆVS.

QVibus omnibus causis qua ratione prospicias accipe. Si ob naturæ imbecillitatem id contingit, (quod sensu deprehendere potes; aut enim ex morbo homo reualescit, aut alia simili causa imbecillus est) & medicamentum lauando, & lubricando est purgatorium, cibo naturam mox roborante dato, & potu aquæ minimùm frigidæ, medicamenti actio adiuuatur.

MAintenant il faut veoir par quels moyens l'on pourra pouruoir à toutes ces causes. Si le defaut prouient de l'imbecillité de la nature (ce qui se pourra reconnoistre par le sens, car ou le patient reuient de maladie en santé; ou bien il est debile pour semblable cause) & que le medicament purgatif soit lauatif, ou lubrifiant, nous pourrons ayder son action, en donnant de la nourriture pour fortifier, ou bien en baillant de l'eau non gueres froide.

Explication de ce texte.

NOstre Autheur propose premierement les causes qui empeschent vne loüable purgation, & puis il presente les moyens pour y remedier en general, & en particulier. La premiere cause *Rāchin.*

cauſe qu'il nous baille à conſiderer, c'eſt la foibleſſe de la nature, laquelle eſt & le premier agent en la purgation, par l'actuation du medicament, & le directeur en l'attraction, & le dernier en l'expulſion des humeurs attirées. Quand donc la nature ſe treuue foible, & qu'elle ne peut pas ayder & ſecourir l'action du purgatif, comme quand elle a ſouffert quelque grande maladie, ou bien quand elle eſt abbatue pour autre ſujet : ce qui ſe reconnoiſt par la foibleſſe de l'appetit, de la digeſtion, & de l'excretion; pour lors il luy faut donner force & vertu par alimens roboratifs, & par remedes reſtauratifs, affin que l'action du medicament ſoit par apres fortifiée ; & ne faut pas donner de l'eau froide, mais tiede, crainte d'affoiblir d'auantage la nature. Et faut ſuppoſer que le medicament donné ſoit lauatif & lubrifiant. Voyla la declaration generale de ce texte.

Maintenant il en faut examiner les parties. Meſué reconnoiſt la conualeſcence pour cauſe de la foibleſſe naturelle de la vertu alteratiue, qui eſueille la vertu des purgatifs. C'eſt la verité qu'apres les grandes maladies, comme ſont fiebures continues, pleureſies, & autres aigues, la nature des patiens demeure fort affoiblie à cauſe de la reſolution, & de la diſſipation de la chaleur naturelle, & des eſprits ; meſmes tout le corps paroiſt extenué, & les parties conſumées en leur ſubſtance. Et pour lors il eſt neceſſaire de fortifier cette vertu alteratiue, non pas par alimens ſolides, ny par remedes faſcheux, mais par le moyen d'vne nourriture medicinale, liquide, & agreable à la nature, & qui aye la vertu de remettre ladite faculté

alte

alteratiue en sa force, & de rendre les chemins humides, affin qu'elle puisse ayder l'action du medicament. Or ce regime peut preceder de quelques iours la purgation, encores que l'Autheur ne l'entende que du iour du medicament, par le moyen de quelque boüillon alteré, ou de quelque remede qui ayde à l'actuation.

Obiectiõ. Que si l'on vouloit dire au contraire, que l'vsage des medicamens ne peut estre conuenable en la conualescence, à cause de la supposée foiblesse, & qu'il vaut mieux laisser remettre la nature tout doucement, que de la trauailler & de l'affoiblir d'auantage par le moyen de la purgation. *Respõse.* A cela ie respons que la consideration & la crainte des recheutes nous fait connoistre la necessité de la purgation: la verité est bien que la conualescence ne l'indique pas, mais bien l'amas des mauuaises humeurs qui se fait par la foiblesse naturelle, qui ne peut pas digerer les alimens que l'on donne aux conualescens; & voyla pourquoy l'on ordonne la purgation à raison de la recheute qui pourroit arriuer, selon l'Aph. d'Hipp.

Obiectiõ. Il y a icy vne autre chose à considerer, qui est l'vsage de l'eau tiede; ce remede semble fort ridicule. Il est bien certain qu'il ne la faut pas froide actuellement, ou potentiellemẽt, parce qu'elle nuiroit à la chaleur naturelle, & destremperoit par trop le ventre, mesmes elle nuiroit au medicament: ny aussi trop chaude, d'autant qu'elle resoudroit nostre chaleur; mais seulement tiede, c'est à dire, moderée entre la chaleur & le froid. Or voicy la difficulté qui est double; premierement l'eau tiede peut prouoquer le vomissement,

ce

ce qui empescheroit l'action du medicament, & molesteroit la nature: apres, cette tiedeur, ny la qualité de l'eau ne semblent pas remedes propres pour faciliter la purgation, & fortifier la vertu naturelle alteratiue: mais seulement pour lauer, *Response.* & pour destremper. A tout cela il faut dire, que nostre Autheur n'entend pas de bailler de l'eau simplement tiede auant le disner; mais vn boüillon tiede, & apres le repas de l'eau d'orge, ou vne decoction de pruneaux, ou telle autre alterée auec herbes conuenables.

MESVÆVS.

SI ob flatus, & malam humorum qualitatem (quod precedentia flatuum signa, aut intemperies, cum humore æqualis, vel inæqualis declarant;) clysteribus, aut vomitu vacuandum est, deinde flatus dissoluendi, aut mala qualitas contrario est alteranda.

QVe si les flatuositez, ou la mauuaise qualité des humeurs en sont cause (ce qui se peut reconnoistre par les signes des vens, ou par l'intemperature égale ou inégale;) il faut euacuer par clysteres, ou par vomissement, apres il faut dißiper les flatuositez, & corriger la mauuaise qualité par remedes contraires.

Explica

Explication de ce texte.

LA seconde des causes d'vne foible purgation que Mesué propose, regarde les vens qui se treuuent enfermez dans le ventre de ceux qui se purgent, & la mauuaise qualité des humeurs qui abondent en leurs corps. Les vens empeschent la purgation lors qu'ils repoussent en haut les medicamens,& les suspendent.L'on connoist qu'ils regnent par les bruits qu'ils causent dans les boyaux, & vers les hypochondres sous les basses costes. Pour lors il se faut seruir de clysteres carminatifs, de fomentations discussiues, d'applications de linges chauds, de ventouses grandes au bas du ventre,& autres semblables remedes, auec diligence, parce que les vens peuuent causer de fascheux accidens par l'empeschement de la descharge, comme douleurs,syncopes, fiebures,& autres. *Rāchin.*

Apres, nostre Autheur presente la mauuaise qualité des humeurs, que l'on peut reconnoistre par l'intemperature des parties. Icelle a besoing d'alteration d'vn costé, & de descharge de l'autre. L'alteration se pourra faire par remedes composez de qualité contraire, & la descharge par quelque medicament vomitoire,selon la necessité.

L'on pourroit obiecter icy, que les clysteres carminatifs ne peuuent pas estre conuenables,parce qu'ils repoussent d'auantage les vens en haut. Mais il faut respondre, qu'il semble qu'ils repoussent en la premiere action; mais la descharge se faisant,ils les attirent,& les dissipent sensiblement. *Obiectiō.* *Responsé.*

Obiectiõ. Que si l'on recuse les vomitoires, comme non conuenables, en ce qu'ils empeschent la purgation, au lieu de l'auancer. *Responso.* Il faut dire que c'est en cas de necessité, lors que la mauuaise qualité des humeurs presse, pour les descharger promptement; & puis le vomissement n'empesche pas tousiours la deiection, car elle se fait plus commodément apres que le purgatif a seiourné quelques heures.

MESVÆVS.

SI facultas expultrix est imbecilla, aut medicamenti actio debilis, aut remissa, data aqua modicè frigida, & hora pòst, adstringente aliquo, vt cydonio, pyro, vel simili, medicamentum potenter ad inferiora detruditur.

QVe si la faculté expultrice est affoiblie, ou que l'action du medicament soit languide, & paresseuse, en donnant de l'eau moderément froide, & vne heure apres quelque adstringent, comme coing, poyre, ou autre, le medicament est poussé vigoureusement vers les parties basses.

Explication de ce texte.

Rãchin. IL semble que nostre Autheur n'est pas gueres bon conseiller en ce texte, comme l'on pourra iuger par le discours suiuant. Il veut

que

que l'on donne de l'eau froide, & quelque heure apres des adstringens, lors que la faculté expultrice est affoiblie, ou que l'action du medicament est languide, affin de pousser le medicament en bas. La verité est que la faculté expultrice fait le principal effect en la purgation ; mais elle n'a pas besoing de remedes froids & adstringens pour la fortifier en la purgation, parce que demeurant cõme relaschée par foiblesse, elle se porte plustost à l'euacuation immoderée, que non pas à la retention. Il vaudroit mieux fortifier les parties naturelles auant l'vsage des purgatifs, que non pas d'attendre le iour ; parce qu'il est à craindre que l'eau froide ne desbauche l'estomac, & ne donne des tranchées : comme aussi que l'vsage des adstringens n'empesche la purgation, au lieu de l'auancer, veu que l'on n'en donne qu'en petite quantité.

Ie sçay bien que l'excretion depend des fibres transuersales, & que les remedes froids par adstriction les fortifient ; mais il s'en faut seruir en tẽps & lieu, sans se figurer qu'ils puissent en vn moment faire l'effect que l'on desire. Tant y a que i'aymerois mieux ayder l'action du medicament languide par clysteres, ou autres interieurs, que par ces foibles remedes, qui peuuent estre dommageables, & de petit effect. L'on donne les adstringens plustost pour seruir de bride que non pas pour auancer la purgation; l'expulsion qui suit la compression est trop legere pour faire vne descharge. Neantmoins ie ne veux pas m'opiniastrer contre Mesué, ie renuoye ses conseils au iugement des plus sages.

MESVÆVS.

OB inteſtinorum obſtructionem, clyſteribus affectui conuenientibus medendum eſt, & aliis conſtipatam aluum expedientibus. Quibus auxiliis ſi purgatio non procedat, nulla inde noxa inſignis metuenda eſt.

QVe ſi l'empeſchement de la purgation prouient de l'obſtruction des boyaux, pour lors il ſe faudra ſeruir de clyſteres conuenables à cette maladie, & d'autres remedes qui peuuent ouurir le ventre. Que ſi la purgation n'eſt auancée & procurée par ces moyens, il n'en faut pas craindre aucun inſigne dommage.

Explication de ce texte.

Rāḡbin. LA quatrieſme cauſe que Meſué propoſe, c'eſt l'obſtruction des boyaux, qui eſtouppe le paſſage des excremens. Ces conduicts eſtans bouchez, la purgation eſt infalliblement empeſchée; voyla pourquoy noſtre Autheur preſente les remedes, qui ſont premierement les clyſteres conuenables, lenitifs & remollitifs, ſi les excremens feculens durcis & retenus en ſont cauſe; & carminatifs, incisifs, & purgatifs, ſi ce ſont les vens, ou les humeurs: car il faut approprier les remedes aux cauſes. Outre ce, l'on ſe pourra ſeruir de

de fomentations remollitiues & discussiues pour mesme effect, de boüillons aussi, & autres semblables. Que si le medicament n'est pas aydé en son operation par tous ces expediens, il n'en faut pas pourtant demeurer en peine, tant parce que nous supposons que ledit medicamẽt soit lenitif & lubrifiant, que aussi d'autant qu'il n'a pas de malignité, ou venenosité, ny aussi les humeurs qu'il faut purger.

MESVÆVS.

SI autem medicamentum purgans comprimendo non vacuet, aquam frigidam priorum nonnulli propinandam censent, quod adaucta per aquam grauitate, citiùs lubricet, ac descendat medicamentum. Quod verum est, si libera habent intestina: si verò obstructa sint, aut in suis anfractibus arctata, augetur per aquam frigidam angustia. Id quod cùm intellexeris, potabis tepidam, quod hæc, præterquàm quod angustiam non auget, lubricare cogit medicamentum huiusmodi. Non est igitur id auxilium absolutè, & sine limitatione scribendum. Omne enim medicamentum comprimendo purgans nisi vacuet, intestina præsertim tenuia, & alios meatus exiles lædit. Quapropter vacuandum est prædictis tũ lubricantibus, tũ ad inferiora trahẽtibus.

QVe si c'est vn medicament qui ne purge pas par sa compression, quelques vns conseillent de donner de l'eau froide, affin qu'elle face aisément descendre les purgatifs par sa pesanteur. Ce qui pourroit arriuer si les boyaux estoient libres, & non opilez : mais estans pleins d'obstructions, l'eau froide les reserrera d'auantage. Voyla pourquoy il vaut mieux donner de l'eau tiede, parce que sans coarcter les boyaux, elle peut rendre le medicament glissant par sa tiedeur. Il ne faut donc pas prescrire ce remede simplement, & sans consideration. D'autant qu'vn medicament qui purge en comprimant, s'il ne fait son effect, il nuit aux boyaux, particulierement aux grestes, & aux autres conduicts. Voyla pourquoy il faut procurer la descharge, tant par le moyen des lubrifians, que par les autres qui attirent aux parties basses.

Explication de ce texte.

Râchin. NOstre Autheur poursuiuant les causes d'vne purgation tardiue, ou imparfaicte, traitte en ce texte des medicamens qui purgent en comprimant, comme sont la rhubarbe, & les myrabolans, & presente les moyens pour faciliter leur effect lors qu'ils sont paresseux.

En premier lieu il dit que quelques vns conseillent de donner de l'eau froide, parce qu'elle peut

peut pousser par sa pesanteur le medicament en bas, & le rendre lubrique. Ce qui pourroit estre veritable, si les patiens auoient les boyaux libres: mais s'ils se treuuent pleins d'obstructions, ou biē qu'ils soient reserrez de leur nature, ou par accident, comme il arriue souuent aux femmes, & aux enfans, pour lors l'eau froide augmenteroit & l'adstriction, & les opilations. C'est vne pure folie que de donner vn remede adstringent, apres vn medicament qui ne purge qu'en comprimant. Mesué conseille plustost l'eau tiede, parce qu'elle peut faire couler le medicament sans augmenter l'adstriction, ny les opilations, d'autant que par sa tiedeur elle dilate, & par son humidité elle lubrifie, & rend les passages glissans. Il ne faut donc pas se seruir de l'eau qu'auec cette condition: car autrement il faut craindre que les medicamens cōprimans ne faisans pas leur effect, n'offensent les boyaux, principalement les gresles, & aussi les autres conduicts. Et c'est pourquoy il est necessaire de se seruir des remedes qui lubrifient, & aussi de ceux qui attirent en bas. Venons maintenant à l'examen de cette doctrine.

Obiection. Premierement il semble que l'on ne se doit pas seruir de l'eau froide, ou tiede apres les purgatifs, d'autant qu'elle trouble le ventre, & offense les boyaux. Et ne faut pas s'excuser sur la tiedeur, car encores qu'elle ne soit pas si offensiue que la froidure; neantmoins le principal effect des remedes depend de leur qualité naturelle, plustost que de l'accidentaire. *Responſe.* Mais à tout cela nous pouuons respondre, que l'intention de nostre Docteur est plustost de conseiller vn boüillon à demi faict,

que non pas de l'eau simplement tiede ; ou bien de l'eau boüillie auec quelques herbes conuenables, pour ayder à l'action du medicament.

Obiectiō. Que si l'on vouloit obiecter que les Medecins ne doiuent iamais se seruir des medicamens purgatifs par compression , lors qu'il y a des opilations, ou bien lors que les boyaux sont reserrez.

Response. Il faut respondre, que Mesué recognoist cela en son texte ; mais lors que la necessité en conseille l'vsage, comme aux dysenteries, ou en autres occasions, il s'en faut seruir auec discretion, & faire en sorte qu'ils puissent faire leur effect par le meslange de quelque drogue conuenable.

MESVÆVS.

SI autem medicamentum soluendo purgatorium, & ob id fugiendum, non vacuauerit (tale enim nisi citò vacuetur, angustiam, æstuationem, cōuulsorium quemdam motum, in quo partes extenduntur, & retrahuntur, totius corporis molestiam violentam, cordis morsum, præfocationem in quibusdam, scotoma, capitis & oculorum dolorem tantum, vt hi foras elidi videantur ;) quàm potes celerrimè à corpore expellatur, vel vomitu, vel potiùs deiectione, ad quam clysteribus etiam potenter attrahentibus ipsum reuelles, si ad superiora moueatur. Præter dicta auxilia, horum medicamentorum malignitatem frequenter

quenter obtundit, & acrimoniam frangit, Rufo authore, potus aquæ vehementer frigidæ, & in eadem sessio, & quæcumque eius vehementiam, acrimoniam, inflammationem, furiosum impetum frangunt: adhæc theriacæ species, & cætera partim paulo antè dicta, partim dicenda.

QVe si c'est vn medicament qui purge par attraction dissolutiue (lequel comme dangereux est euitable) & qu'il ne face pas son effect, si on ne l'euacue promptement, il cause de furieux accidens, comme sont angoisse, ardeur, vn mouuement conuulsif, auquel y a extension & retraction des membres, vne languenr violente de tout le corps, vn mal de cœur, vne suffocation, auec courte haleine, vn vertige, ou esbloüissement de veüe, & vne douleur de teste, & des yeux si grande qu'ils semblent vouloir sortir de la teste. Pour preuenir ces accidens, il est necessaire de faire sortir promptement hors du corps le medicament, par vomissement, ou plustost par deiection, auec des clysteres fort attractifs, si les humeurs se portent aux parties superieures. Outre ces remedes Rufus approuue fort l'eau fort froide, non seulement par breuuage, mais aussi par trempement des mains, d'autant qu'elle rabbat la malignité de tels medicamens, & tempere leur acrimonie; comme aussi

l'ō ſe peut ſeruir de tout ce qui peut arreſter & moderer la violence, l'inflāmation & ardeur, & l'impetuoſité violente d'iceux. La theriaque eſt auſſi fort conuenable, & les autres remdes qui ont deſia eſté conſeillez, ou qui ſe pourront propoſer cy-apres.

Explication de ce texte.

Rāchin. APres que Meſué a parlé des medicamens qui purgent en comprimāt, il traitte maintenant en ce texte des purgatifs violens, qui attirent les humeurs auec diſſolution. En quoy il ſemble qu'il ſoit digne de reprehenſion en deux façons. La premiere eſt, parce qu'il aduoüe que l'vſage de tels medicamens eſt defendu, comme eſtans veneneux, & dangereux par leurs accidens. L'autre eſt, parce qu'il ſemble ridicule en accuſant les plus violens purgatifs d'vn tardif, ou foible effect. Mais nous reſpondons à la premiere obiection, qu'a la verité il faut craindre & redouter l'vſage des purgatifs violens, & diſſolutifs en quantité immoderée, & ſans preparation: mais lors qu'il ſont preparez, mixtionnez, & donnez en degré raiſonnable, leur vſage eſt moins ſuſpect. Et apres il faut reconnoiſtre les differences, & les degrez des medicamens violens, d'autant qu'il y en a de plus dangereux les vns que les autres.

Obiectiō. double.

Reſpōſes. 1.

2. Pour la ſeconde obiection, nous diſons que le propre des purgatifs diſſoluans & attirans eſt bien de purger auec violence, lors qu'ils ſont donnez en quantité ſuffiſante, & que rien n'empeſche leur opera

operation. Mais s'il y a faute ou du costé du medicament par faute de quãtité, & par vice de vieillesse, ou par mauuaise disposition de ceux qui se purgent; il peut arriuer qu'ils ne feront point d'effect par bas, ains se porteront vers les parties superieures:& c'est pour lors qu'il faut apprehender les angoisses, vertiges, foiblesses, conuulsions, oppressions, & autres dangereux accidens que propose Mesué, lesquels ne dependent que de la malignité de tels purgatifs, & des humeurs esmeües,& non purgées.

Pour remedier à tout cela, il est necessaire de recourir aux purgatifs qui donnent sortie à tels medicamens,par vomissement, & par deiection,en se seruant de clysteres fort attractifs; & puis aux alteratifs simples, & aux cardiaques. Mesué approuue plus la deiection que le vomissement,parce que cestuy-cy trauaille,& affoiblit par trop l'estomac,au lieu que l'autre se fait par les voyes ordinaires & naturelles : outre ce que la diuersion doit estre faicte par les parties inferieures, lors que le medicament, & les humeurs se portent aux superieures.

Quant aux alteratifs,Mesué en propose de deux façons,sçauoir est des simples,qui combattent l'acrimonie, la chaleur, & l'ardeur des medicamens malings & veneneux, comme est l'eau froide, par le conseil de Rufus Medecin ancien. L'autre est des composez & cardiaques, comme est la theriaque, & ses semblables, qui fortifient la nature & resistent à la malignité des purgatifs.

Nous auons icy vne question à vuider sur l'vsage de l'eau froide; laquelle nous auons desia legerement

Questiõ. gerement examinée cy dessus, sçauoir si l'on en doit & peut seurement donner apres vn medicament violent, lors qu'il ne fait pas son effect. A cela la raison, l'authorité & l'experience semblent contraires, nonobstant l'opinion de Rufus. Premieremẽt, c'est vn remede qui ne se prattique pas, comme il est notoire. En second lieu, les choses froides, selon Hippocrate *au 5. de ses Aph.* sont ennemies des boyaux, & des parties froides; mesmes par experience l'eau peut causer des trãchées, des desuoyemens, & autres fascheux accidens. Outre ce, Mesué a dit cy-dessus que l'eau froide restraint le ventre, & les conduicts des boyaux: or de donner des adstringens, apres vn purgatif violent, qui est paresseux & foible en son action, cela semble ridicule.

Raisons contraires.

Finalement il y a tant d'autres meilleurs remedes, qui peuuent procurer la descharge des medicamens, que c'est vne pure folie, que de parler de l'eau froide. Neantmoins nonobstant toutes ces raisons, nous estimons suyuant l'opinion de Rufus, & le consentement de Mesué, que l'eau froide peut estre donneé par la bouche à ceux qui ont prins vn purgatif violent sans effect, & appliqueé aussi aux mains, parce qu'elles respondent au cœur & à l'estomac: comme les pieds au cerueau. Il est vray que cela se doit faire auec les conditions suyuantes.

Premierement il faut supposer que les purgatifs violens & malings peuuent nuire en deux façons, sçauoir est, par leurs qualitez manifestes, cõme sont chaleur & acrimonie; & puis par leurs facultez occultes, qui dependent de leur malignité veneneuse.

veneneuse. L'eau froide peut estre propre pour abbatre l'ardeur furieuse, & inflammatiue des purgatifs par le moyen de sa froidure & humidité, comme la theriaque, & autres antidotes seruent pour combattre les qualitez occultes.

Apres il faut considerer la quantité de l'eau; car en abondance elle pourroit nuire, en debilitant & desuoyant l'estomac, & les boyaux, & causant des tranchées : mais en petite quantité elle tempere l'acrimonie d'vn costé, de l'autre elle restraint legerement l'estomac, de façon qu'il pousse le medicament en bas par cette adstriction.

Or il faut obseruer icy, que si les purgatifs estoient veneneux par leur froidure, comme la semence du psyllium, & non pas par ardeur & acrimonie, en ce cas l'eau froide ne seroit pas conuenable. Quant aux raisons opposées au contraire, la solution est euidente par les suppositions proposées. Et pour le regard des remedes particuliers, qui peuuent descharger les purgatifs sans effect, nous en parlerons cy-apres.

MESVÆVS.

SI autem medicamentum benignum est, tamen nõ vacuarit, sed angustiam, ventris tormina, æstuationem corporis, capitis dolorem, vertiginem, scotoma, seu oculorum obtenebrationem, pandiculationes, oscitationes excitet; citò expellatur, sumptis primùm adstringentibus ipsum deturbaturis, vt cydoniis, mastiche, & similibus,

deinde

deinde balanis & clysteribus ad inferiora trahentibus. Plurima enim talia medicamentum infra valenter compellunt. Sed in clysteribus pro vario affectu compositis, spes omnia hæc deturbandi, & à magnis periculis vindicandi magna est. Quòd si hæc non profuerint, & symptomata praua multiplicentur, & materia tenuata seorsum feratur, secanda est necessariò vena, præsertim brachij interna, deinde verò malleoli, phlebotomia enim ad hæc est efficax.

Que si le medicament est bening, & qu'il ne purge pas, ains au contraire qu'il cause, & excite vne angoisse, des tranchées, ardeur & estuation, douleur de teste, vertige, auec esblouissement, extension des parties auec des baaillemens; pour lors il le faut promptement chasser hors du corps, premierement auec des adstringens, comme sont les coings, le mastic, & semblables; apres auec des suppositoires, & des clysteres qui attirent en bas. Car tels remedes sont grandement proffitables. Particulierement les clysteres composez selon les differentes affections, d'autant qu'ils preseruent les patiens des accidens mentionnez par leur descharge. Que si ces remedes ne proffitent, & que les accidens s'augmentent, & que les humeurs apres estre attenuées & fondues se portent vers les parties superieures: pour

pour lors il faudra necessairement ouurir la veine interne du bras, & puis celle du malleole, car telle ouuerture de veines est fort efficace, & proffitable.

Explication de ce texte.

L'Entrée de ce texte est pleine d'apparence, d'autant qu'il n'est pas inconuenient qu'vn medicament bening demeure dans vn corps sans effect. Mais la suitte semble contraire à la raison, parce qu'il n'est pas croyable qu'vn purgatif bening qui n'a aucune malignité, puisse causer de si fascheux accidẽs, qu'vn violent & deletere:neantmoins Mesué le propose. Il est tout certain que les effects suyuent la nature des causes;cela estant, il n'y a pas d'apparence que de si grands effects puissent estre causez par des legers medicamens. Neantmoins l'experience nous fait veoir la verité de ce texte en la practique ordinaire : ce n'est pas pourtant que les medicamens benings entant que tels causent de si grands accidens ; mais les corps se treuuans pleins de mauuaises humeurs, & disposez à des maladies,estans esmeus sans estre purgez,souffrent aisément ce changement, & endurent les symptomes que Mesué propose. Rãchin.

Or quand cela arriue, il faut tascher de sortir promptement le medicament hors du corps, & auec luy les humeurs esmeües.Ce qui se peut faire par trois moyens.

En premier lieu,par expression,en donnant des remedes adstringens, comme sont les coings, le mastic, la conserue de roses en roche, & semblables. Il est vray que ces remedes me semblent foibles,

bles, car s'il eſt queſtion de deſcharger promptement, comme veut l'Autheur, il vaut mieux ſe ſeruir des ſeconds, qui ſont les ſuppoſitoires acres, & les clyſteres fort attractifs ; parce qu'ils font plus grande deſcharge, & c'eſt pourquoy Meſué les approuue fort, & en recommande l'vſage.

L'on ſe pourra auſſi ſeruir des frictions, & meſme de quelque remede lauatif, & purgatif par la bouche. Que ſi nonobſtant tout ſecours, les accidens continuent, & que les humeurs apres eſtre attenuées ſe portẽt vers les parties ſuperieures, là où elles pourront faire rauage, & cauſer de dangereux accidens au cerueau, pour lors il ſe faudra ſeruir de la ſaignée du bras, & puis de la cheuille, affin de retirer le cours des humeurs vers les parties inferieures, apres les auoir deſchargées en partie par l'ouuerture du bras. Or icy il y a à diſputer.

Sçauoir ſi l'on doit ouurir la veine apres auoir donné vn purgatif.

Raiſons contraires.

1. CEtte queſtion ne ſemble pas aiſée à reſoudre; car il y a pluſieurs raiſons contraires à l'opinion & au conſeil de Meſué. La premiere eſt, qu'il n'ordonne pas ce meſme remede apres les medicamens violens, lors qu'ils ne font pas leur effect. Et cependant il eſt à croire qu'ils font vne plus grande commotion, & liquefaction des humeurs, que non pas les benings.

2. Apres, par la doctrine des Medecins Grecs, & Arabes, il ne faut pas ordonner en vn meſme iour deux euacuations, comme ſont la ſaignée & la purgation; particulierement à raiſon des mouuemens

mens contraires, veu que la saignée attire du dedans au dehors, & le medicament du dehors au dedans; & c'est là où la nature souffre & endure beaucoup.

En troisiesme lieu, il faut euacuer les humeurs 3.
qui sont hors des veines par la purgation, & non pas par la saignée, veu que par l'ouuerture des veines l'on n'oste que ce qui est dans icelles. Or est-il qu'au cas proposé le medicament bening est hors des vaisseaux, & les humeurs aussi; c'est donc folie d'ordonner la saignée, veu qu'elle ne peut pas donner issue au medicament, ains au contraire elle destourne plustost son action par mouuement contraire.

Nous autres neantmoins nonobstant ces oppositions, estimons que la saignée peut estre pratiquée au cas proposé, non pas absolument, & simplement, mais conditionellement : car il est bien certain que l'on ne doit iamais vne saignée apres la purgation en mesme iour, le medicament faisant son effect, pour les raisons obiectées : mais ne le faisant pas, & les humeurs demeurant esmeües sans descharge, & gaignant les veines, & les parties superieures auec les accidens proposez; pour lors il est necessaire de se seruir de la saignée, affin d'oster les humeurs qui se sont meslées auec le sang, & coupper chemin à la fiebure, & au danger qui s'en pourroit ensuiure. C'est donc vne saignée necessaire, & conditionnelle, non pas electiue que Mesué ordonne. *Cõclusiõ.*

Et pour la premiere raison, il faut dire que ce remede n'a pas esté proposé apres les medicamens violens qui demeurent sans effect, tant parce qu'ils

indiquent alteration manifeſte, & occulte, que auſſi d'autant qu'il n'apparoiſt pas qu'ils facent les meſmes effects mẽtionnez que ceux-cy, ou pour le moins auec les meſmes conditions. Et quant aux autres raiſons, la reſponſe demeure apparente par la precedente reſolution.

MESVÆVS.

VOmitus autem tunc prouocandus, vel intendendus, quando à medicamento ſtomachus per os ventriculi, (quod etiam cor nominant) mordetur, & nauſeam, aut ſingultum ſuffocatorium excitat medicamentum genere ſtangulatorium, non neglectis etiam tum clyſteribus, præſertim ſi ventrem, aut hypochondria angit medicamentum, & torminibus, ac æſtuatione fatigat.

QVant au vomiſſement, il le faut prouoquer lors que le medicamẽt picque & mordique l'orifice ſuperieur, (que l'on appelle le cœur) & qu'il excite la nauſée, ou le ſanglot ſuffocant, eſtant du nombre des ſtrangulatifs. Il ne faut pas auſsi oublier les clyſteres, principalement ſi le medicament trauaille le ventre, & les hypochondres, & s'il cauſe des tranchées, & des ardeurs.

Expli

Explication de ce texte.

CEtte derniere partie de ce chapitre se doit plustost rapporter aux medicamens violens lors qu'ils ne purgent pas, que non pas aux benings ; d'autant que ceux-cy ne peuuent pas mordre l'orifice superieur, ny causer les sanglots estouffans, & les estuations & tranchées que Mesué propose. Et ce qui me fait croire cela, c'est que luy mesme nomme les medicamens strangulatifs. Il est bien certain que les benings accidentairement pourroient par le moyen des mauuaises humeurs esmeües causer tout cela, mais il vaut mieux se tenir à l'explication de l'Autheur. Les vomitoires donc se pourront ordonner seurément lors que les medicamens trauaillent par trop l'estomac, & son orifice superieur, ce qui se connoist par la nausée, & par le sanglot ; car par leur moyen l'estomac se deschargera promptemẽt & commodément, & des humeurs, & du medicament. Que si le medicament trauaille le ventre, & les parties basses, ce qui se connoist par le moyẽ des tranchées, ou ardeurs inferieures, pour lors les clysteres seront plus conuenables, affin d'attirer en bas les humeurs qui causent ces accidens, & les medicamens aussi. *Rãchin.*

Si medicina indebitè & laboriosè soluit.

CAP. II.

MEdicamentum illegitimè & molestè purgat, quod vacuat quidem, sed

non quos humores vacuari oportuit, idque præterea facit cum subuersione, vomitu, torminibus, & æstuationibus.

Des medicamens qui purgent illegitimement, & auec trauail.

CHAP. II.

LE medicament purge illegitimement, & auec fascherie lors qu'il n'euacue par les humeurs qui ont besoing d'estre purgées, & que d'ailleurs ils les attire auec des subuersions d'estomac, vomissemens, tranchées, & inquietudes ardentes.

Explication de ce texte.

Rãchin. HIppocrate au 2. Aph. du 1. liure faisant distinction de la purgation loüable, d'auec la vicieuse, dit que les patiens souffrent aisément la premiere, parce que les humeurs conuenables se deschargent en icelle; mais que la seconde leur est fascheuse & comme intolerable, tant à raison des mauuais accidens qui l'accompagnent, que d'autant que les humeurs qui se purgent ne sont pas telles qu'il seroit necessaire. Mesué traitte en ce second chap. de cette purgation vicieuse, cóme il est aisé à iuger par l'entrée de son discours, & monstre les moyens qu'il faut obseruer pour la corriger au soulagement des patiens.

Or il faut noter icy deux choses. La premiere est, que cette purgatió illegitime, de laquelle traitte nostre

noſtre Autheur, n'eſt qu'vn vice en qualité, comme la precedente, & la ſuiuante peche en quantité par deffaut, & par excez. L'autre eſt, que telle purgation eſt appellée vicieuſe & irreguliere en trois façons. La premiere eſt entant que les medicamẽs purgent bien, mais non pas les humeurs conuenables, comme quand ils attirent la cholere en vne maladie pituiteuſe, au lieu de purger l'humeur pituiteuſe.

La ſeconde eſt entant qu'ils renuerſent & ſubuertiſſent l'eſtomac par vomiſſement & nauſée, lors qu'ils s'arreſtent en cette partie, & qu'ils l'offencent ſoit d'eux meſmes, ou par le moyen des humeurs qu'ils y attirent.

La troiſieſme eſt à raiſon des trancheés, ſi les medicamens, ou les humeurs s'arreſtent aux boyaux au lieu de paſſer outre; & auſſi à cauſe des inquietudes & ardeurs generales, quand tout le corps eſt trauaillé. Apres cette demonſtration generale Meſué paſſe outre, & monſtre en particulier les cauſes & les remedes, deſquels il ſe faut ſeruir pour corriger les vices de cette illegitime purgation.

MESVÆVS.

SI autem vacuat corruptum quidem, & impurum, non tamen quem volebamus humorem, is ipſe alio purgante ſumpto eſt vacuandus; alioqui latiùs in corpore ſpargetur, & increſcet ob agitationem, & commotionem in eo factam, & aliarum

materiarum affluentium, in ipsum conuersionem, quomodo in lacunam dum diuersa tum pura, tum impura affluunt, eam subuertunt, & totam tandem impuram reddunt.

SI le medicament purge l'humeur corrompue & pourrie, mais non pas celle que nous desirions; il la faut descharger par le moyen d'vn autre purgatif, car autrement elle se pourroit espandre par le corps, & s'accroistre tant par l'agitation causée en iceluy, que par le meslange des autres humeurs affluantes, de mesme qu'en vne cloaque, en laquelle les humeurs pures & impures affluans se rendent toutes impures par meslange.

Explication de ce texte.

Răchin. POur bien entendre ce texte, il faut supposer vn exemple. S'il se presentoit vn patient cacochyme, qui eust besoing de purgation, & qu'en son corps abondassent le phlegme pourri en grande quantité, & les serositez bilieuses aussi corrompues en petite; si vn Medecin n'ordonnoit que le scammonée, auec la rhubarbe, infalliblement les serositez bilieuses seroient plustost attirées & purgées, que non pas le phlegme. Telle purgation en apparence sẽble bien loüable, parce qu'elle fait veoir vne descharge des mauuaises humeurs; mais en effect elle est vicieuse,

parce que c'estoit le phlegme pourri abondant en quantité, qu'il falloit plustost purger par le moyẽ du sené, ou de quelque autre medicament simple, ou composé conuenable.

Et c'est pourquoy Mesué ordõne, & fort à propos en tel cas vne seconde purgation, affin d'empescher que le phlegme pourri demeurant, estant esmeu ne fist quelque rauage par le corps, ou qu'il ne s'augmentast par l'affluence & meslange des autres humeurs bonnes, ou mauuaises : de mesme comme l'on void en vne sentine, ou cloaque pleine de corruption, en laquelle les meilleures eaux estans iettées se rendent impures, & augmentent la corruption par meslange.

MESVÆVS.

QVòd si non corruptum humorem, sed benignum & necessarium vacuat medicamentum, æger æstuat, vexatur, viribus immodicè deiectis languet, natura expulsioni repugnante (quorum nullum adest, vbi excrementa sola vacuantur) proinde mox eius medicamenti vires frange, ipsúmque à corpore lubricando deturba, quæ duo aqua calida in horas pota præstat, aliáque idem potentia plenius trademus.

QVe si le medicament ne purge pas l'humeur corrompue, mais celle qui est benigne &

necessaire, le patient souffre de l'ardeur & de l'inquietude, auec foiblesse, la nature resistant (ce qui n'arriue pas quand les seuls excremens se purgent,) pour lors il faut rabbattre les forces des purgatifs, & les faire sortir par le moyen de la lubrification; ce qui se pourra executer auec l'eau chaude, donnée d'heure à heure, & par autres semblables que nous proposerons cy-apres.

Explication de ce texte.

Răchin. LA purgation des mauuaises humeurs, encores qu'illegitime, est tousiours plus desirable, que non pas celle des bonnes & naturelles. Mesué le monstre en ce texte, parce qu'en la premiere la nature va tousiours au secours; mais en l'autre, elle resiste à l'attraction & à l'expulsion, & souffre de fascheux accidens, comme sont vexation, langueur, foiblesse, & autres, qui n'arriuent pas aux purgations excrementeuses; parce que les esprits, & les forces s'exhalent auec les bonnes humeurs.

Or ie m'estonne icy des remedes que Mesué propose, & pense que ceux qu'il promet vaudront mieux, que ceux qu'il presente; car il n'ordóne que de l'eau chaude donnée d'heure à autre, tant pour rompre la violence du medicament, que pour luy donner passage par lubrification. Cela peut bien rendre quelque seruice, mais non pas eu esgard aux accidens, lesquels indiquent de plus salutaires remedes, & le medicament de plus agreables

& meilleurs expulsifs, comme nous verrons cy-apres; car pour l'eau chaude c'est vn foible secours, & qui ne se prattique gueres, mesmes les femmes se mocqueroient des Medecins si l'on donnoit de l'eau apres vne medecine.

M E S V Æ V S.

SI autem vomitum, & animæ subuersionem medicamentum excitat, vomitorium, vel natura, vel quia est abominabile, aut à flatibus leuatur, aut ob stomachi imbecillitatem, aut stercus siccius, aut intestinorum angustiã. Si ob hæc postrema, clystere idoneo stercus molliatur, & intestinorum ab his obstructio liberetur, qui si non sufficit, vomitu expellatur medicamentum. Quòd si sumptum est abominabile medicamentum, aut stomachus est imbecillus, ob idque vomitus timeatur, à corporis & animi motibus, quantum potes, abstine, donec in medicamentum ipsum natura vndique agat, aliter in naturam non acturum, odorétque æger flores, & alias plantarum partes suauiter olentes, mentham, sampsuchum, citri folia, & fructum, apium, absynthium, cydonia, macianum, rosas, bolum aqua rosarum & aceto adspersum, lutum quo panni abluuntur, rosis recentibus, &

aqua roſarum nutritum. Extrema quoque fricuiſſe, & vinculis dolorificis aſtrinxiſſe, manus item ac pedes aquæ calenti multum mordenti impoſuiſſe, iuuat. Si autem medicamentum eſt ſtypticum, mordere (aliquid prædictorum) quaſi lambendo bibere, faciem aqua roſata, vel alia redolente leuiter adſpergere, gaudere, delicias curare, præſertim nauſea incipiente, vomitum prohibet. Vbi verò anima eſt ſedata, ambulet, ac parumper moueatur, quò & promptiùs medicamentum deſcendat, vt docuit Hippocrates.

QVe ſi le medicament excite le vomiſſement, ou la ſubuerſion, c'eſt ou parce qu'il eſt vomitoire de ſa nature, ou abominable, ou à raiſon des vens qui l'eſleuent, ou à cauſe de la foibleſſe de l'eſtomac, ou bien d'autant que les excremens ſe treuuent deſſeichez dans les boyaux, ou ceux-cy reſtraiſſis. Si le vomiſſement depend de ces dernieres cauſes, il faut remollir les excremens auec vn clyſtere propre, & s'il ne ſuffit, il faut faire ſortir le medicament par la bouche, auec vn vomitoire. Que ſi le purgatif eſt abominable, & à contre-cœur, ou que l'eſtomac ſe treuue foible, & que pour cela l'on apprehende le vomiſſement; il faut contenir le patient en repos d'eſprit, & de corps, affin que la

nature

nature agisse contre le medicament, sans diuertissement, car autrement le medicament n'agiroit pas contre la nature. Et cependant l'on pourra presenter au patient des fleurs, & autres parties des plantes aromatiques, comme la menthe, la maioraine, les fueilles, & fruicts de citronnier, l'ache, l'absynthe, les coings, les pommes, le bol arrousé d'eau rose, & de vinaigre, l'argille meslée auec les roses recentes, & l'eau rose. Il est bon aussi d'vser des frictions aux extremitez, & des ligatures dolorifiques, mesmes de tremper les pieds & les mains dans l'eau bien chaude. Que si le medicament est styptique, il est bon de mordre sur les remedes mentionnez, & aualer tout doucement quelque goutte, mesmes d'arrouser le visage auec l'eau rose, ou quelque autre qui sente bon ; apres, de se resioüir, & songer aux passe-temps, principalement quand il y a apparence de nausée; car toutes ces choses diuertissent. Et lors que l'imagination est reduitte à son repos, & asseurée, le patient se pourra pourmener tout doucement, affin que le medicament descende plus aisement. Et c'est l'aduis d'Hippocrate.

Explication de ce texte.

APres que Mesué a monstré comment il faut remedier à vne laborieuse & fascheuse purgation qui trauaille tout le corps, maintenant il traitte des accidens qui molestent les parties, & *Rãchin.*

particu

particulierement l'eſtomac, qui eſt celuy qui reçoit le premier les medicamens, qui eſueille leur action, & qui reçoit en partie les humeurs qu'ils attirent. Or le plus ordinaire accident qui arriue aux purgations, c'eſt le mal de cœur, auec la nauſée, & le vomiſſement. Noſtre Docteur recherchant les cauſes de ces ſymptomes, en propoſe ſix en nombre. La premiere, c'eſt quand le medicament eſt vomitoire de ſa nature, comme eſt l'agaric, & autres deſquels nous auons traitté au 1. Theoreme.

La ſeconde, c'eſt quand il eſt abominable, c'eſt à dire, que les patiens ou par delicateſſe de l'imagination, ou par horreur naturelle, ou par indiſpoſition du corps l'ont à contre-cœur.

La troiſieſme, c'eſt quand il y a des vens en l'eſtomac, & aux parties inferieures qui eſleuent le medicament, & empeſchent ſa deſcente, enſemble celle des humeurs attirées en l'eſtomac.

La quatrieſme, c'eſt la foibleſſe naturelle du ventricule, qui ne peut pas ſouffrir la preſence, ny l'action du medicament, & ſe porter à la reiection.

La cinquieſme, c'eſt l'induration des excremens, lors que ſe treuuãs deſſeichez dans les boyaux, ils empeſchent le paſſage du medicament, & des humeurs par voye d'obſtruction, & forcent la nature de ſe porter à vn mouuement contraire par les parties ſuperieures.

La derniere, c'eſt l'anguſtie des boyaux, lors qu'ils ſont tellement eſtraiſſis, qu'ils ne peuuent pas donner paſſage.

Voyla les cauſes du vomiſſement que noſtre Autheur

Autheur reconnoist en la purgation. Apres lesquelles il propose les remedes auec desordre, & imperfection, & commence par les dernieres en ordonnant vn clystere remollitif, lors qu'il y a induration d'excremens, & vn vomitoire, pour repousser le medicament en haut, & le faire sortir par la bouche, si le passage d'en bas luy demeure fermé. Mais il ne parle pas de l'angustie des boyaux, qui peut dependre ou d'vne tumeur, ou de la contorsion, ou de quelque autre cause. Il oublie aussi les vens, encores que l'on le puisse excuser, sur ce qu'il en a traitté cy-dessus au precedent chapitre. Suiuons le texte, & venons à l'horreur des medicamens, & à la foiblesse de l'estomac. Mesué propose quatre moyens generaux pour remedier à ces deux causes.

Le premier regarde le repos du corps, & de l'ame; car il est certain que l'agitation de l'vn, ou de l'autre, ou de tous les deux ayde au vomissement, au lieu que leur repos donne loisir à la nature & au medicament d'agir l'vn contre l'autre, & de faire leur operation. Et bien qu'Hippocrate ordonne le mouuement en la purgation, cela se doit entendre lors que l'enuie du vomissement ne paroist pas, & lors que le medicament a desia operé, mais non pas au commencement. Ce qui est digne d'obseruation; parce que le mouuement du corps par l'agitation des humeurs pourroit les faire remonter, & causer par ce moyen le vomissement.

Apres, le sentiment des pommes, fleurs, racines, & autres mixtions aromatiques, contient l'estomac en son deuoir, & contente l'imagination,

en

en fortifiant le cerueau, l'estomac, & le cœur par des vapeurs agreables. Pour cet effet l'on pourra bailler aux patiens de bouquets de fleurs odorantes, des pommes de senteur, faire des cassolettes, & d'autres compositions agreables.

En troisiesme lieu il ordonne les frictions des extremitez, sçauoir des pieds,& des mains, & les ligatures fortes & douloureuses d'iceux; parce que ces remedes diuertissent l'imagination du vomissement, & portent la nature à vn mouuement inferieur.

Finalement, si le medicament est vn peu styptique, Mesué ordonne d'aualer tout bellement quelque goutte de pomme apres l'auoir maschée, ou de coings, & d'arrouser le visage, si le vomissement presse, d'eau rose, ou de quelque autre eau odorante; mesme de diuertir les patiens par quelque raillerie agreable, ou par quelques jeux & passe-temps. Et lors que l'esprit & le corps sont en repos, l'on suiura le conseil d'Hippocrate, pour ce qui est de la pourmenade.

MESVÆVS.

TOrmina autem medicamentum excitat, quod stomachum & partes, quas permeat, pungendo lædit, vel intemperie stia afficit, aut quod immodicè trahit humorem tam benignum, quàm malignum. Ob id vim eius citò obtundimus, ipsúmque citò à corpore expellimus, vt à nobis partim dictum est, partim mox dicetur.

Quant

QVant aux tranchées, le medicament en engendre, lors qu'en passant par l'estomac, & par les boyaux, il les picque par mordication, ou les offense par son intemperature, ou bien lors qu'il attire les humeurs benignes, aussi bien que les malignes. Et pour lors il faut promptement arrester sa violence, & le sortir hors du corps, suyuant ce qui a esté dit cy-dessus, & ce qui se dira cy-apres.

Explication de ce texte.

LA purgation est iugée fascheuse & illegitime, quand elle est tormineuse & douloureuse, aussi bien comme lors qu'elle est accompagnée de vomissement. Or le medicament peut causer des tranchées en trois façons, comme remarque nostre Autheur. La premiere est, quand il picque, point & mord en passant l'estomac, & les boyaux. La seconde, quand il les offense par sa chaleur, & acrimonie; & la derniere, lors qu'il attire les bonnes humeurs auec les mauuaises, car de là vient vn combat entre les parties & le medicament. *Rāchin.*

L'on pourroit adiouster icy, que souuent les tranchées viennent des vens, & aussi de la viscosité des humeurs, qui les rend adherés aux boyaux, si bien qu'ils causent des douleurs quand ils s'arrachent. Or en ces cas supposez par Mesué, le plus expedient est d'abbattre l'action du medicament, & de le chasser au plustost hors du corps par clysteres, vomitoires, fomentations, applications,

tions, & semblables remedes qui ont esté proposez, ou qui seront presentez cy-apres.

Si medicina vltrà quàm oportet soluit.

CAP. III.

HIpercatharsis, hoc est, à medicamento purgante vacuatio immodica, fit ratione sumentis, medicamenti, accidentium vtrique superuenientium.

Si le medicament purge plus qu'il ne seroit necessaire.

CHAP. III.

LA purgation immodereé, appellée hypercatharse, se fait par le vice de celuy qui se purge, ou du medicament, ou des accidens qui peuuent arriuer à tous les deux.

Explication de ce texte.

Rãchin. APres que Mesué a traitté au chapitre precedent des accidens qui arriuent à vne purgation illegitime & laborieuse, & des remedes qui la peuuent amander; il parle en cettuy-cy de la superpurgation, ou euacuation immoderée, des causes qui l'excitent, & des remedes qui la peuuent arrester. Or il commence ce chapitre par vne generale demonstration, laquelle il esclaircit par apres en particulier.

La

La purgation immoderée(dit-il)ne peut dependre que de trois causes. La premiere regarde l'estat, & la disposition du patient qui se purge : la seconde la nature,& la condition du medicament qui fait l'effect : & la troisiesme ne se peut rapporter qu'aux circonstances, & aux accidens qui peuuent suruenir à tous les deux, ou pour leur respect, c'est à dire,à raison du patient & du medicament. Le despartement general des causes s'entendra mieux par l'esclaircissement du texte suyuant.

MESVÆVS.

RAtione sumentis, quod is vel excrementis ad fluendum paratissimis redundet : vel venarum facultate retentrice sit imbecilla ; vel orificiis earum amplioribus;vel ex iis est quibus purgatio est interdicta, quos in libro de pharmacia declarauimus.

LE patient qui se purge, peut estre cause de la purgation immodereé,lors qu'il abonde en excremens preparez à la vuidange, ou qu'il a la faculté retentrice des veines fort foible, ou les orifices d'icelles trop larges:ou bien quand il est du naturel de ceux qui ne peuuent supporter les medicamens, suyuant ce que nous auons declaré au liure de la Pharmacie.

Explication de ce texte.

Rachin. MEsué explique sa demonstration generale, & commence par le vice qui se peut trouuer aux patiens, c'est à dire, ceux qui se purgent. Or il dit que le deffaut peut prouenir de l'indisposition de ceux qui prennent les medicamens, en quatre façons.

La premiere est à cause de l'abondance des excremens qui se treuuent ramassez, & tous disposez à la vuidange. Par exemple, si l'on donne vn medicament à vn homme qui est à la veille d'vn flux de ventre à raison d'vne repletion d'humeurs fluxiles & coulantes; infalliblement il en arriuera vne purgation immoderée, non pas à raison du medicament, car le plus bening que l'on sçauroit ordonner, causeroit la superpurgation en ce cas, mais par la collection des humeurs. C'est de mesme comme quand l'on veut oster vne pierre d'vne muraille qui s'en va en ruine, elle s'abbat là dessus, & comme quand l'on donne sur le haut d'vne montagne le bransle à vne pierre, elle s'en va iusques au fons auec impetuosité; ainsi pour si peu que le medicament esmeuue, & ouure la porte à ces humeurs ramassées, il se fait vn rauage extraordinaire.

La seconde maniere se rapporte à la foiblesse de la faculté retentrice des veines, & des boyaux: car si ces parties ne sont assistées de la force naturelle des fibres, & que le passage & la sortie des humeurs demeure libre, sans que la nature les arreste, & qu'elle ne gouuerne l'expulsion; infalliblement

blement coulans & se vuidans en abondance, elles causeront vne purgation immoderée.

Comme aussi lors que les veines se treuuent trop larges & ouuertes de leur nature, qui est la troisiesme cause que Mesué reconnoist du costé des patiens : car si la nature ne peut serrer les veines par le moyen des fibres, à raison de l'amplitude, & largesse d'icelles, les humeurs ne peuuent pas estre arrestées: & voila comment il s'en ensuit vne superpurgation.

La quatriesme façon regarde le naturel & la disposition de celuy qui se purge: car il y en a ausquels la purgation est interdicte, comme sont les begues qui sont subiects aux flux de ventre par l'Aphor. 32. du vj. liure : apres ceux qui sont subjects à la colique, selon Mesué. Mais sur tout il faut rapporter cette interdiction à vne idiosyncrasie, ou proprieté indiuiduelle de quelques vns, qui ne peuuent supporter en aucune façon l'action des medicamens ; ou bien qui sont si faciles & si aisez à esmouuoir, qu'vne seule drachme de rhubarbe les purgera trente fois. Et voila comme la superpurgation peut arriuer par le vice du patient, selon le texte de Mesué.

MESVÆVS.

RAtione verò medicamenti : quoniam id aut qualitatem habet alienam, & deleteriam, venenosámque, aut largiùs sumptum est, aut portione sûi, ventriculi & intestinorum villis adhæret, aut venarum

ora mordet, pungit, aperit, aut cor intemperatius reddit; quas hypercatharseos causas ex his quæ præcesserunt, discernito.

Le medicament peut aussi estre cause d'vne superpurgation, lors qu'il est deletere & veneneux de sa nature, ou par accident, ou bien si l'on en a prins trop grande quantité, ou bien quand il s'attache aux tuniques de l'estomac, & des boyaux; ou bien lors qu'il picque, mord & ouure les orifices des veines; ou finalement quand il altere le cœur; lesquelles causes se peuuent discerner par nos discours precedents.

Explication de ce texte.

Rachin. ENcores que le medicament soit la cause mouuante, premiere & principale de toute superpurgation, veu qu'elle n'arriueroit pas sans la prinse d'iceluy; neantmoins Mesué reconnoist & le vice des patiens, & celuy des causes externes, qui sont concurrentes, comme nous ferons veoir cy-apres en suite de ce qui a desia esté declaré. Or le medicament peut estre accusé en cinq cas qui sont marquez en ce texte.

Le premier regarde la qualité maligne, deletere & veneneuse du medicament, laquelle se treuuant contraire entierement à la nature, la met tellement en desordre, qu'elle ne peut pas maistriser son action, ny regler l'attraction, & l'expulsion des humeurs, d'où s'en ensuit vn rauage & vn desborde

bordement ; ce que nous experimentons en l'hellebore,& semblables.

Le second se rapporte à la quantité,lors qu'il y a excez, comme si l'on donne, par exemple, vne once d'vn medicament simple, ou composé, au lieu qu'il n'en faudroit donner qu'vne ou deux drachmes.

Le troisiesme accuse l'adherance du medicament à l'estomac,ou aux boyaux, lors qu'il s'attache aux fibres, & aux tuniques d'iceux, comme nous obseruons souuent lors que la colochynte n'est pas bien prepareé par trituration, & mesmes au scammonée.

Le quatriesme cas paroist aux purgatifs qui mordent,poignent,& ouurent les orifices des veines, ou par leur violente acrimonie, ou par vne vertu particuliere, comme nous voyons en l'aloë qui ouure les veines, & prouoque les hemorrhoides.

Finalement il y a des purgatifs qui alterent le cœur, & introduisent vne intemperature si chaude, qu'il s'en ensuit comme vne relaxation des parties, d'où vient que les humeurs eschappent sans arrest:ce que le scammonée peut faire n'estant pas donné comme il faut.Voila les vices des medicamens;passons outre aux choses suruenãtes.

MESVÆVS.

RAtione denique illorum quæ vtrique superueniunt:australis enim constitutio (vt inquit Gal.) si vincat, aperit, rarefacit, humores ad fluendum idoneos red-

dit: aquilonia quoque, si præpolleat, fluxiones etiam comprimendo, & exprimendo excitat; quapropter per hos flatus, qui tunc promptè fluxionibus tentantur, purgandi non veniunt. Potus quoque largior aquæ frigidæ, ac errores alij quidem in sumendis, admouendis, educendis, faciendis hypercatharsim promouent.

Finalement il y a les choses qui arriuent à tous les deux. Gal. propose la constitution des vẽs, car l'australe ouure, rarefie, & rend les humeurs coulantes: l'aquilonaire aussi peut causer la fluxion en comprimant; voyla pourquoy il n'est pas bon de purger ceux qui sont subiects aux promptes fluxions, lors que tels vens regnent. De boire aussi largement de l'eau froide, & commettre de semblables erreurs aux choses que l'on prend par la bouche, ou que l'on applique, ou que l'on attire hors du corps, ou qui sont faisables, cela excite la superpurgation.

Explication de ce texte.

Rãchin. EN la purgation il ne faut pas seulement auoir esgard aux patiens, & aux purgatifs, mais aussi au concours des choses exterieures; parce que si elles ne se treuuent pas bien disposées, l'effect de la purgation peut estre changé.

Et

Et c'est ce que Mesué fait veoir en ce texte : premierement il conseille de prendre garde aux vens qui regnent particulierement aux constitutions australes,& aquilonaires.

Ce qui semble estrange,veu qu'elles sont de differente nature, & que par consequent elles doiuẽt causer de differents effects. Car le vent austral est chaud & humide, & l'aquilonaire froid & sec. Neantmoins tous deux sont suspects en la purgation ; l'vn de soy, sçauoir est l'austral, parce qu'il ouure les conduicts,rarefie les humeurs, & les dispose fort à la fluxion : l'autre par accident,qui est l'aquilonaire, parce qu'il exprime les humeurs, & les fait couler comme cela. *Obiectiõ.* *Respõse.*

Que si l'on obiecte que par experience ordinaire l'on choisit vn temps de pluye,& humide,quãd l'on veut purger. Il faut respondre que cela est veritable, & raisonnable pour ceux qui sont en assez bonne disposition,mais nõ pas pour ceux qui sont ou trauaillez, ou subiects aux fluxions & flux de ventre, parce que la superpurgation leur pourroit arriuer. Mesué propose ce conseil par l'aduis de Gal. en son commentaire sur le 5. Aphor. du 3.liure. *Obiectiõ.* *Response.*

Apres,il accuse le boire abondant d'eau froide apres auoir prins la medecine ; car cela trouble la nature, & cause vn rauage dans le ventre, d'où vient la vuidange des humeurs immoderées.

Que si l'on obiecte ce que Mesué propose au chap. 1.precedent,selon l'opinion de Rufus, que l'eau froide par sa froidure arreste la violence des medicamens. Cela est bon en petite quantité, & non pas en abondance ; & puis c'est pour *Obiectiõ.* *Response.*

esteindre l'ardeur & l'acrimonie des purgatifs, plustost que pour arrester leur effect.

Finalement Mesué accuse les erreurs qui se peuuent commettre aux quatre choses generales des non naturelles, qui sont prenables, applicables, faisables, & sortables, entre lesquelles l'air, & le boire sont comprins, & toutes les autres qui nous enuironnent, & desquelles depend la conseruation, ou l'alteration de nos corps.

MESVÆVS.

HVic immodicæ vacuationi ne vires prosternat, resistemus per auxilia dictis fluxus causis (quas præcedentia declarant) contraria: qualia sunt, quæ medicamenti virtutem frangunt, obtundunt, incrassant, cõpingunt, motu molesto exuunt, expellunt vomitu, opposito scilicet motu fluxui ventris: adhæc, quæ retentricem vim venarum, & orificiorum laxiorum, & intestinorum roborant cogendo, & constringendo: quæ denique cor ipsum roborant, & animam recreant, exhilarántque; his enim omnibus tota hypercatharseos curatio perficitur.

NOus pourrons arrester cette purgation immoderée, à ce qu'elle n'abbate pas les forces, par des remedes contraires aux causes de cette descharge,

ge, lesquelles se pourront reconnoistre par le discours precedent. Tels pourront estre ceux qui arrestent, & refrenent la vertu du medicament, qui incrassent & reserrent les humeurs, qui poussent le purgatif hors du corps, ou le reiettent par vomissement, qui est vn mouuement contraire au flux de ventre. Outre ce, les remedes qui fortifient la vertu retentrice des veines, & qui en roborant reserrent les conduicts relaschez & les boyaux, seront cōuenables; comme aussi ceux qui fortifient le cœur, & qui recreent & resioüissent la personne. Et voyla comme la curation de la superpurgation est parfaicte.

Explication de ce texte.

Mesué ne se contente pas d'auoir proposé les causes generales & particulieres de la superpurgation, mais encore pour plus grãde instruction il presente les moyens generaux pour y remedier, & apres il en poursuit la demonstration particuliere en ces six canons suyuans. *Rãchin.*

Au premier il propose les remedes qui arrestent l'action immoderée des purgatifs, & qui les sortent promptement hors du corps, affin d'empescher leur nuisance.

Au second il traitte des moyens conuenables pour fortifier & reserrer les orifices des veines, & des conduicts par où passent les humeurs; & par

mesme moyen ayder à la faculté retentrice par trop relaschée.

Au troisiesme il parle de toute sorte de remedes reuulsifs, qui peuuent diuertir la nature de ce mouuement du ventre, comme sont les frictions, ligatures, ventouses, vomissement, & autres.

Au quatriesme il propose le sommeil, comme vn remede qui arreste tous les mouuemens de la nature & des humeurs, hors la sueur.

Au cinquiesme il presente les moyens pour fortifier le cœur, recreer & resioüir l'ame & les esprits.

Finalement il se iette sur les aromatiques, qui seruent de remede extreme pour congeler les humeurs, & pour arrester la violence de leurs mouuemens.

Voyla comme nostre Docteur explique en ces six canons suiuans, les propositions generales, & les moyens qu'il presente en ce texte pour remedier à la superpurgation; & voyons comment.

MESVÆVS.

CANON I.

SI igitur fiat ob medicamenti actionem immodicam, frangenda virtus eius est, ipsúmque citò à corpore expellendum per lauantia, vt aquam calidam, aut aquam hordei, aut mucaginem seminum psyllij, & cydoniorum: vel tergentia, vt saccharum

rum rubrum, mel, decoctum vuarum passarum, hydromel, & similia: vel comprimentia, vt cydonia, syluestria poma, (maciana vocant), pyra, mastichen, myrabolanos, & similia. Eadem ratione cùm medicamentum aliquod violentum, præsertim expulsu difficile, deturbandum est, Rufus primùm propinat mucaginem proposito affectui idoneam, cum aqua tepida, & pauco oleo amygdalino: horis postea duabus aliquid comprimens exhibet; sic medicamenti virtutem totam à corpore expellit, vt nullum ipsius vestigium supersit. Addit Gal. aquam calidam lauare, expurgare, medicamentúmque purgatorium, etiamsi alicui parti hæserit, deturbare: frigidam verò, quod villis viscerum adhæret, magis impingere. Serum denique lactis caprini cum melle, & pauco sale medicamentum probè expellit, vt Ioannitius ait, vt nullum eius maneat vestigium.

Donc si la purgation immoderée depend de l'action violente du medicament, il faut rompre sa force, & le chasser au plustost hors du corps, ou par des lauatifs, comme sont l'eau chaude, l'eau d'orge, le mucilage des semences de psyllium,

lium, & de coings: ou par des detersifs, comme sont le sucre rouge, le miel, la decoction des raisins passerilles, l'hydromel, & semblables: ou par des comprimans, comme sont les coings, les pommes sauuages, les poyres, le mastich, les myrabolans, & autres. Semblablement, quand il faut chasser hors du corps quelque medicament violent, difficile à expulser, Rufus donne premierement quelque mucilage conuenable à cet accident, auec de l'eau tiede, & vn peu d'huile d'amandes douces; & deux heures apres quelque comprimant: par ce moyen il chasse toute la vertu du medicament hors du corps, & n'en laisse aucun vestige. Galien adiouste, que l'eau chaude laue, nettoye, & chasse le purgatif, encores qu'il soit adherent à quelque partie; au contraire que la froide l'arreste d'auantage, parce qu'elle adhere aux fibres des tuniques. Finalement Ioannitius dit que le petit laict de cheure, meslé auec le miel & vn peu de sel, chasse fort bien le medicament, sans apparence de vestige.

Explication de ce premier Canon.

Rächin. LEs purgatifs qui pechent en quantité, ou en qualité causent de fascheux accidens, & particulierement la superpurgation. Nostre Autheur propose deux sortes de remedes generaux pour donner ordre à ce rauage d'humeurs,

sçauoir

sçauoir est de vacuatifs, & d'alteratifs.

L'on pourroit oppôser icy, que les vacuatifs ne semblent pas receuables, veu que la superpurgation a plustost besoing d'arrest que de vuidange. Mais nous respōdons que ce n'est que pour vuider les medicamens, & non pas pour purger les humeurs. Et de faict ce ne sont pas purgatifs qu'il ordonne, ains plustost lauatifs, detersifs, ou comprimans, qui sont les trois differences de remedes que Mesué propose, affin d'arrester l'action des medicamens en les chassant hors du corps. Venons à l'examen particulier. *Opposition.* *Responsе.*

Nostre Docteur commence par les lauatifs, & s'appuye sur le conseil de Gal. en ses commentaires *du 2. liure du regime des maladies aigues*, & de Rufus Medecin ancien. Entre les lauatifs ils loüēt l'eau chaude, parce qu'elle interrompt la violence des medicamens, & empesche leur adherance aux tuniques des boyaux, & s'insinue mieux, ce que ne fait pas l'eau froide, veu qu'au contraire elle les attache d'auantage par sa froidure. Apres ils loüēt l'eau d'orge, & les mucilages des semences de psyllium & de coings.

Quant aux detersifs, le sucre rouge, qui est comme vne crasse du bon sucre, laquelle se separe en la cuitte, est conuenable, le miel, la decoction des raisins passerilles, l'oximel, ou l'hydromel; car le secaniabin de Mesué signifie tous les deux.

Pour les comprimans, ou adstringens, Mesué en propose de plusieurs façons, comme sont les mytabolans confits, & en poudre, le mastic, les coings, poyres & pommes sauuages, qu'il appelle macianes, ou à raison du lieu, ou à cause de l'austerité,

bien

bien que aucuns les prennent pour les premieres pommes qui sont cueillies : les Espagnols au contraire appellent toute sorte de pommes domestiques & sauuages macianes, auec indifference.

Rufus & Ioannitius passent outre, car ils conseillent des remedes composez, lesquels neantmoins sont puisez des simples que Mesué propose. Rufus ordonne quelque mucilage meslé auec l'eau tiede, & vn peu d'huile d'amandes douces, apres le medicament quand il le veut chasser hors du corps, & puis il ordonne deux heures apres quelque comprimant. Ioannitius approuue fort le petit laict auec vn peu de sel & de miel, & dit que c'est le plus propre detersif que l'on sçauroit ordonner.

Or il faut noter que Rufus conseille le comprimant apres le lauatif & lenitif, affin d'empescher le vomissement; lequel toutesfois n'est pas à craindre, si le medicament est encores dans l'estomac: ains au contraire il seroit à desirer, affin de faire sortir les purgatifs par la bouche.

MESVÆVS.

CANON II.

INtestinorum verò, ac venarum, & in ipsis orificiorum, atque etiam corporis pororum vim retentricẽ firmamus sumptis modo quo poteris optimo, vel etiam clystere, si opus est, iniectis rebus odoratis, ac constringentibus, cogentibus, contrahentibus.

tibus. Quæ propè omnia mastiche præstabit: cogendo enim & contrahendo roborat. Si igitur mastiches drachmæ duæ, aut tres cum succo cydoniorum bibantur, medicamentum reliquum expellent comprimendo, ac tandem aluum adstringent, vt Hamech visum est. Adhæc, stomachum & ventrem reliquum oleo rosato, quàm pati potest calidissimo, illeuisse, pulueremque mastiches, & gallæ, aut rosarum superspargisse, in id est mirificum. Idem, Hamech authore, præstabit tragacantha assata à drachmis tribus, ad drachmas quatuor, ex lacte dulci, aut acido, si affectus id exigat, cocta, & pota. Adhæc, semen nasturtij tostum à dráchmis duabus, vsque ad aureos duos, cum succo cydoniorum, aut myrtorum, coquendo impinguatum, in id est omnium valentissimum, præsertim si semen non sit tritum: nam terendo lentorem amittit. Coriando autem tibi est vtendum, cùm incrassare, & compingere materiam studes: sphragide verò Lemnia, & sanguine draconis, cùm vlcus suspicaris; spodio autem, & adipibus, & mucagine seminis psyllij, cùm pungens, & mordax, & excorians dolor est sedandus, & reliquum medicamentum expellendum. Acacia verò,

& ſanguine draconis, & ſuccino, cùm ſanguinis deiectio ſiſtenda eſt. Succo item barbæ hircinæ, quando venarum, pororum, orificiorum amplitudo laxior materias inteſtinis permittit. Narcoticis denique, vbi ſtupefaciendum, ſomnus conciliandus, materiæ incraſſandæ. Id quod poſtremum eſt tentandum, ac in deploratis, & magnis, & periculoſis cauſis, vbi cætera non ſatis contulerunt.

CANON II.

Nous pouuons fortifier la vertu retentrice des boyaux, des veines, des orifices, & des pores du corps, par l'vſage des choſes odorantes, adſtringeantes, conſtraingeãtes & reſerrantes, par clyſteres, ou autrement exterieurement, ou par dedans. Le maſtic peut faire tous ces effects, parce qu'il fortifie en reſerrant & reſtraignant. L'on pourroit donc en donner deux ou trois drachmes auec le ſuc de coings par la bouche, affin de chaſſer les reliques du medicament par compoſition, & de ſerrer le ventre, ſelon l'aduis de Hamech. Apres, l'on pourra oindre l'eſtomac, & le ventre auec l'huile roſat bien chaud, & ſinapizer ces parties auec la poudre de maſtic, de galles & de roſes, & l'on verra vn effect merueilleux. Le meſme Hamech approuue la gomme tragacanthe torrefiée, en quantité de trois à quatre drachmes,

drachmes, auec du laict doux, ou aigre, si la disposition le requiert, cuitte, & donnée par la bouche. Outre ce, l'on exalte pour vn remede valeureux, la semence du nasturtium torrefiée, de deux drachmes iusques à deux escus, & engraissée auec le suc de coings, ou de myrtils par coction. Bien est vray qu'il ne la faut pas pulueriZer, parce que la trituration luy fait perdre la lenteur, ou viscidité. Quant au coriandre, l'on s'en pourra seruir, lors que l'on voudra incrasser, & ioindre la matiere: & de la terre seellée, auec le sang de dragon, s'il y a ombrage d'vlcere: & du spodium, des graisses, & du mucilage du psyllium, si les douleurs pungitiues, mordicantes, & excoriatiues pressent: & de l'acacia, sang de dragon, & ambre iaune, s'il faut arrester le flux de sang. Que si les veines, les pores, les orifices sont par trop dilateZ & amplifiez, & qu'ils donnent passage aux humeurs, le suc de la barba hircina sera conuenable. Finalement l'on se pourra seruir des narcotiques s'il est question de stupefier, de prouoquer le sommeil, & d'incrasser les matieres. Ce qui est le dernier remede, lors que l'on a desesperé des autres, & que toutes choses sont comme deplorées.

Explication de ce texte.

Rāſhin. NOſtre Docteur traitte en ce ſecond canon, ou reigle generale de la relaxation & ampliation des veines, orifices, paſſages & pores du ventre, & des remedes qui peuuent ſeruir en general, & en particulier à la fluxion immoderée des humeurs, qui depend de la foibleſſe de la vertu retentrice par le moyen de ladite relaxation. Les intentions communes qu'il propoſe, ſe rapportent à la roboration de la vertu retentrice, & à la cõſtriction des parties naturelles qui ſeruent au paſſage des humeurs, particulierement des veines & des boyaux. Ce qu'il eſtime ſe pouuoir faire d'vn coſté par remedes aromatiques, qui ſoient amis des parties affoiblies : de l'autre, par ceux qui ſont ſtyptiques, adſtringents, & conſtipents. L'vſage en peut eſtre interieur & exterieur ; interieur doublement, par clyſteres, ſi les boyaux bas ſont affectez, & par la bouche, ſi c'eſt l'eſtomac, ou les inteſtins ſuperieurs : exterieur, par fomentations, onctions, & autres applications.

Or pour diſtinguer ce texte ; & le rendre plus intelligible, nous dirons que Meſué propoſe dix façons de remedes, ſeparez par ſuppoſitions, & par intentions particulieres. La premiere eſt en faueur du maſtic, lequel eſt ſi recommandable en ce cas, que luy ſeul peut non ſeulement fortifier la faculté naturelle par ſa vertu aromatique, par ſa chaleur, & par ſa qualité ſympathique : mais encores eſtant aſtringent, il peut reſerrer les veines, & les boyaux. L'experience nous en fait veoir la

verité

verité en la practique ordinaire : & pour le rendre plus actif & efficace, nostre Docteur l'ordonne auec le suc de coings, affin qu'il chasse mieux par vertu comprimante les reliques du medicament violent,& qu'il reserre par apres.

La seconde façon est exterieure, quand Mesué conseille l'onction d'huile rosat bien chaud, & l'aspersion du mastic,des galles, & des roses en poudre:car ce remede fortifie merueilleusement, & sert à l'arrest des humeurs,& à l'adstriction des boyaux. L'huile de myrtils peut aussi estre employé,& celuy de coings, ensemble la poudre de noix de cypres,&c.

La troisiesme façon,c'est la gomme tragacanth torrefiée,& cuitte auec le laict doux, ou l'aigre,si la disposition le requiert, comme vne grande chaleur d'estomac,ou des boyaux;car le laict aigre rafraischit. Cette gomme doit estre torrefiée, parce que sans assation elle lasche le ventre par sa qualité glissante, encores que par sa vertu emplastique elle reserre les emboucheures & les passages. Pour le laict doux,il est conuenable, pourueu que l'estomac, & les boyaux ne soient pas eschauffez.

La quatriesme est pour la semence du nasturtium;Mesué la recommande fort auec torrefaction & sans trituration, pour la raison qu'il apporte, à la charge qu'il sera meslé auec le suc de coings, & engraissé d'iceluy par coction.

Ie voy vne difficulté en ce texte, quand Mesué dit,de deux drachmes iusques à deux escus,veu que selon nous l'escu vaut la drachme. Mais i'estime ou que leurs escus estoient differents des nostres, veu mesme que parmi les nostres il y a de la diffe- *Obiectiõ.* *Responsе.*

 rence:

rence : ou bien ie diray auec Mondin, qu'aux foibles medicamens vn escu vaut vne drachme & demie, & aux violens vne drachme seulement.

Obiectiõ. Que si l'on obiecte encores selon Dioscoride, & l'experience, que la semence du nasturtium trouble le ventre. *Responce.* Il faut dire que cela est veritable, lors qu'il est donné sans torrefaction, & que l'vstion le rend supprimant.

La cinquiesme difference est touchant le coriãdre : Mesué dit qu'il s'en faut seruir, lors qu'il est question d'incrasser & d'espaissir les matieres. Il y a icy de l'erreur ; nostre Autheur se trompe en son opinion. *Erreur de Mesué.* Car l'incrassation ne se peut faire que par remedes froids:or est-il que le coriãdre est chaud. *Raisons contraires.* Ie sçay bien que tous les Arabes ont en cela suiuy l'erreur de Dioscoride, quand ils ont iugé le coriandre froid:mais ils se sont trompez, cõme tres-bien le monstre Gal. *au 7. liu. des simpl. medic.* & cõme nous le disputons en nos questions Pharmaciennes : car il est non seulement chaud, odorant, & fascheux par son euaporation, mais de plus veneneux. *Asçauoir si le coriãdre est chaud, ou froid.* Ce qu'il ne faut pas seulement entendre de l'herbe, ains encores de la semence ; & voyla pourquoy on la corrige auec le vinaigre, & ne l'employe-on qu'en petite quantité. Laissons donc là le coriandre, & seruons nous d'autres remedes froids, lors qu'il faudra incrasser & espaissir les humeurs.

En sixiesme lieu, Mesué conseille la terre seellée, & le sang de dragon, quand il y a apparence d'excoriation, ou vlcere aux boyaux. Il me semble que nostre Autheur est icy defectueux, parce que en faict d'vlceres, les remedes detersifs & exsiccatifs

tifs doiuent preceder les adstringēts. Et faut noter que les clysteres seront necessaires si l'vlceration est aux bas boyaux ; & si elle est aux superieurs, l'on donnera les remedes par la bouche.

Que s'il y a douleur pungitiue, mordicante, & exulcerante aux boyaux, Mesué propose au septiesme rang le spodium, les graisses, & le mucilage de la semence du psyllium. Le spodium, parce qu'estant bien laué, il desseiche & restraint sans mordication. C'est vn medicament mineral qui n'est pas cardiaque, quoy qu'en disent les Arabes : son substitut l'est bien, qui est la rasure d'yuoire. Mais les Grecs n'ordonnent iamais le spodium par la bouche, pour estre metallique, & ennemi de nostre nature, comme le pompholix. Donc l'on se pourra seruir de ces graisses, cōme de celle de bouc, d'huiles d'amandes douces, du beurre, & de ces mucilages, de coings, de psyllium, de tragacanth, pour adoucir les douleurs, en y adioustant du laict, & pour dōner passage par lubrificatiō au medicamēt.

La huictiesme façon des remedes que Mesué presente, c'est pour le flux de sang, lors qu'il arriue en la superpurgation. Pour cet accident il approuue l'acacia, qui est le suc des petits pruneaux sauuages, ou leur paste reduitte comme en codignac; & le sang de dragon, & l'ambre iaune. L'on se pourra aussi seruir du lapis hematites, du coral, du plantain, polygonon, hipocistis, & autres qui arrestent le sang, ou naturellement par froidure & adstriction, ou par vertu occulte: & mesmes de la saignée reuulsiue du bras.

Que si les orifices des veines sont par trop ouuerts, Mesué ordonne au neufuiesme rang le

suc de l'herbe appellée barba hircina, barbe de
Questiō. bouc, que les Grecs appellēt tragopogō. Mais il y a icy du mal entendu, parce que le cōmun suit l'opiniō des Grecs, & se sert de cette herbe sans distinction. Mais il faut sçauoir que les Arabes, & Mesué auec eux entendent par la barba hircina l'hypocistis, parce qu'il adhere par sa viscosité adstringante à la barbe des cheures, lors qu'elles en mangent, & du cystus. La raison & l'experience fauorisent cette interpretation, parce que l'hypocistis semble plus propre pour l'effect du mal, que non pas le tragopogon.

Finalement nostre Autheur presente l'vsage des narcotiques, lors que toutes choses sont desesperées, & que les remedes proposez se treuuent inutiles, parce qu'ils arrestent le cours des humeurs par le moyen de l'assoupissement, & les incrassent en les rendant comme ineptes au mouuement: d'ailleurs ils appaisent les douleurs par le moyen du sommeil, & donnent loysir à la nature de reprendre ses forces, & aux Medecins tēps de pouruoir aux autres remedes. Il s'en faudra donc seruir à propos & auec correction, suiuant ce que nous en auons dit cy-dessus, & ce que nous en dirons cy-apres.

MESVÆVS.

POrrò inter constipantia, in vnum cogentia, roborantia, sistentia, primas tenent, mastiche, rosa, semen rosarum, xyloaloë cruda, balaustium, acacia, succus

barbæ

barbæ hircinæ, galla, gummi, lutum Lemnium, ſpodium, acini granatorum, thus, ammi, ſemen portulacæ, & arnogloſſæ, fructus tamaricis, & coriandri folia, & grana myrti, cyminum, vel aniſum aceto infuſum, & torrefactum, cortex thuris, coagulum leporis, ſanguis draconis, ſemen naſturtij aſſatum, gallia, fructus rubi, & ſimilia.

OR entre les remedes qui conſtipent, reſerrent, fortifient, & arreſtent, les ſuiuans ſont preferables, ſçauoir eſt le maſtic, la roſe, ſa ſemence, le xyloaloë crud, les balauſtes, l'acacia, le ſuc de barba hircina, la galle, la gomme Arabique, la terra Lemnia, le ſpodium, les grains de grenade, le rhus, ou ſumach, les ſemences d'ameos, de pourpier, & de plantain; le fruict du tamaris, les fueilles du coriandre, les graines de myrte, le cumin, ou l'anis infuſé auec le vinaigre, & torrefié, l'eſcorce de l'encens, la preſure du lieure, le ſang de dragon, la ſemence du naſturtium torrefiée, la gallia, le fruict du rubus, & ſemblables.

Explication de ce texte.

MEſué preſente en ce texte vn roolle de ſimples medicamens, qui ont vertu de reſtreindre & reſerrer les paſſages & cõduicts ouuerts, de fortifier *Răchis*

fortifier la vertu retentrice des veines & des boyaux affoiblis, & d'arrester le flux immoderé des humeurs. Il les propose, parce qu'ils peuuent seruir comme de base & de fondement aux compositions que l'on en voudra faire, selon les intentions curatiues.

Obiectiõ. Or il semble que ce denombrement est inutile, veu qu'il a desia fait mention de tous ces simples au texte precedent, & monstré en quoy ils peuuẽt *Response.* estre vtiles. Neantmoins la suite des medicamens composez qu'il propose par apres, monstre l'vtilité de ce roolle des simples.

Obiectiõ. Que si l'on blasme Mesué de ce qu'il loge le mastic auec indifference parmi les autres, apres l'auoir plus exalté cy-dessus, comme ayant luy seul toutes les proprietez requises en la curation de la *Respõse.* superpurgation. Nous dirons qu'il luy donne le premier rang, en confirmation de son precedent texte, & luy baille compagnie sans preiudice de ses merites & de ses vertus.

Laissans donc à part le mastic, nous dirons que *Xyloaloë.* Mesué demande le bois d'aloë crud, parce que la coction luy emporte ses forces aromatiques, & le despoüille de toutes ses vertus. Les Arabes se seruent de telle decoction en plusieurs indispositions exterieures & interieures.

Ammi. Apres nous obseruerons que l'ammi ne sçauroit seruir à arrester le ventre, que par le moyen des vrines; si ce n'est que Mesué l'ordonne comme aromatique pour fortifier.

Gallia. En troisiesme lieu, par la gallia il ne faut pas entendre les galles desquelles il a desia faict mention, ny quelque composition de trochisques, com

comme quelques vns veulent ; mais la noix muscade, la gallia moschata, qui fortifie l'estomac & les boyaux. Ie laisse à part les autres simples, parce qu'ils n'ont pas besoing d'esclaircissement.

MESVÆVS.

EX compositis verò in idem symptoma vtenda sunt saccharum rosatum, cum mastiche, & gallia, & ex cydoniis malis compositiones, & alia id genus.

L'On se pourra aussi seruir des composez contre ce mesme accident, comme du sucre rosat, auec le mastic, & la gallia, & des compositions faictes auec les coings, & semblables.

Explication de ce texte.

APres le denombrement des simples medicamens qui peuuent seruir en la superpurgation, lors qu'il est question de fortifier les parties naturelles, de reserrer leurs passages, & d'arrester le cours immoderé des humeurs; il commence de traitter en ce texte des remedes composez, qui peuuēt estre vtiles pour les mesmes intentions & effects. Or il commence par le sucre rosat, ou par la conserue de roses, meslée auec le mastic, & la muguette, ou la composition appellée gallia alephangina. Apres, il conseille les compositions qui se peuuent faire auec les coings, comme gelée, codignac, syrop, & semblables. Par apres *Rāchin.*

poursuiuant ses conseils, il propose plusieurs compositions interieures, & exterieures, comme nous verrons cy-apres.

MESVÆVS.

INter quæ nostrum electarium diacyminum eligimus, ad cohibendum alui fluorem, medicamentum purgatorium in corpore frigido sequentem. Nam viscera calefaciendo roborat, flatus dissipat, hemorrhoidum quoque fluorem & flatus compescit. Est autem eiusmodi.

Acc. ligni aloës, spicæ nardi, galliæ moschatæ, cyperi, calami arom. an. ℥. ij. cymini Carmeni aceto horis 24. macerati, & torrefacti ℥. iij. seminis porri torrefacti ℥. j. ß. myrabolanorum emblicarum, succo cydonij maceratarum & tostarum ℥. ij. ß. seminis nasturtij tosti ℥. vj. seminis vuarum passarum ℥. v. baccarum myrti tenuissimè tritarum ℥. xvj. balaustij, concharum vstarum, thuris, fructus tamaricis, an. ℥. ij. & ß. ammeos ℥. iij. Tere omnia tenuissimè, & iterũ vino odoro frangantur & siccentur; deinde frangantur aqua cydoniorũ, aut aqua baccarum myrti, & hypocistidos, & siccentur. Vbi erunt probè persiccata in vase vitreato, iterum tere, & miua excipe.

Dan

Dantur ʒ. iij. cum syrupo cydoniorum, aut myrtino.

OR entre iceux nous recommandons par election nostre electuaire appellé dyaciminum, pour arrester le flux de ventre, qui depend d'vn medicament purgatif en vn corps froid de complexion: d'autant qu'il fortifie les visceres en les eschauffant, il dissipe les vens, il arreste le flux hemorrhoidal, & appaise les flatuositez. En voicy la description.

Prenez bois d'aloës, spica nard, muguette, ou galliæ moschatæ, du cyperi, du calamus aromatique, de chascun deux drachmes, cumin de Carmenie infusé par l'espace de vingt quatre heures, & torrefié trois drachmes, semence de porreau torrefiée vne drachme & demie, myrabolans embliques, infusez dans le suc de coings, & torrefiez, deux drachmes & demie, semence de nasturtium torrefiée six drachmes, grains de passerille cinq drachmes, bagues de myrte pulverizées subtilement seize drachmes, balaustes, coquilles bruslées, encens, fruict de tamaris, de chascun deux drachmes & demie, ammeos trois drachmes. Il faut mettre toutes ces matieres en poudre subtile, & puis les arrouser auec de bon vin odorant, & les faire seicher; par apres il les faut rebattre au mortier, & arrouser la poudre auec d'eau de coings, ou de bagues

gues de myrtils, ou de l'hypociſtis, & puis la faire ſeicher vne autrefois. Finalement apres la ſeconde exſiccation il faut receuoir cette poudre auec la gelée. L'on en donne trois drachmes auec le ſyrop de coings, ou le myrtin.

Explication de ce texte.

Rãchin.  Mesué fait trois differences des medicamens composez, qui ſeruent à la corroboration de la faculté retentrice des veines & des voyes, & au reſerrement d'icelles. La premiere eſt de ceux qui ſe peuuent donner par la bouche : la ſeconde des autres que l'on applique exterieurement : la troiſieſme de ceux que l'on peut bailler par clyſteres. Il commence à propoſer en ce texte ceux du premier rang, apres en auoir preſenté les plus vulgaires au precedent. Or il exalte fort icy le dyaciminum, parce que c'eſt vne compoſition excellente pour accomplir les intentions curatiues de la ſuperpurgation ; particulierement lors qu'elle trauaille vn corps de complexion froide de ſoy, ou par accident : car il arreſte le flux de ventre, tant par ſon adſtriction, que par la prouocation des vrines; apres il fortifie les viſceres, & diſſipe les vens. Il n'y a à craindre que la chaleur; & voyla pourquoy noſtre Autheur propoſe ſon exception.

Quant aux ingrediens, ils n'ont pas beſoing d'examen. Nous obſeruerons ſeulement que Meſué demande le cyminum Carmenum, qui vient d'vne region voiſine de la Perſide ; au lieu que Dioſco

Dioscoride & Gal. loüent l'Ethiopique. Apres, il ordonne que la semence du porreau soit torrefiée, affin qu'estant despoüillée de son acrimonie, elle n'aye que la vertu adstringante. Tout le reste est apparent.

MESVÆVS.

Trochisci à nobis inuenti ad eundem fluxum, præsertim diuturnum, efficacissimi.

℞. Acc. balaustiorum, corticum glandium aceto maceratorum, & tostorum, rhois, baccarum myrti, hypocistidos an. ℨ. ij. cymini Carmani, gallarum aceto maceratarum & tostarum, capitum granatorum, fructus tamaricis, macis, xyloaloës, galliæ aromaticæ, mastiches, spicæ an. ℨ. j. seminis oxalidis, gummi, boli armenicæ, seminum vuæ passæ tostorum, an. ℨ j. ß. seminum coriandri aceto maceratorum, & tostorum ℨ. ij. cum vino pontico : finge trochiscos ponderis ℨ. j. quorum vnus dandus est cum syrupo cydoniorum, vel aliquo succo styptico.

Il y a d'autres trochisques de nostre inuention pour le mesme flux, qui sont de plus grande vertu, & particulierement si la vuidange a duré quelque temps, ou quelle soit inueterée.

Prenez

Prenez balaustes, escorces de glands infusées dans le vinaigre, & torrefiées, rhois, bagues de myrte, hypocistis, de chascun deux drachmes, cymin Carmane, galles infusées dans le vinaigre, & torrefiées, testes de grenades, fruict de tamaris, macis, xyloaloës, noix muscade, mastic, spica nard, de chascun vne drachme; semence d'oseille, gomme arabique, bol armene, grains de passerille torrefiez, de chascun vne drachme & demie, semences de coriandre infusées dans le vinaigre, & bruslées, deux drachmes. Faites en de trochisques apres la trituration auec du vin pontique, du poids d'vne drachme, & en donnez vn auec du syrop de coings, ou quelque suc styptique.

Explication de ce texte.

Râchin. CEs trochisques font le mesme effect que la precedente composition. Mesué en recommande l'vsage lors que le flux de ventre qui suit la purgation en vn corps refroidi, se rend inueteré par longueur de temps. Il n'y a point de difficulté aux ingrediens.

MESVÆVS.

Electuarium. ELectarium sistens ventrem, immodicè fluentem propter medicamentum purgans in corpore calidiore.

Recipit baccarum myrti ℥ xij. rosarum, spodij,

spodij, sumach, santali albi, rubri, lutei, balaustiorum, gummi an. ʒ. j. ß. granorum mali punici acidi assatorum ʒ. vij. coriandri aceto macerati, & assati ʒ. iv. seminis acetosæ, plantag. seminis rosarum an. ʒ. j. Hæc omnia probè contrita frangantur omphacio, & siccentur, vel succo myrti, & aceto, deinde excipiantur miua facta ex succo cydoniorum, & aceto. Dantur ʒ. iij. cum syrupo cydoniorum acidorum.

C'Est icy vn Electuaire qui arreste le flux de ventre immoderé, causé par vn purgatif, en vn corps chaud. *Electuaire.*

Prenez bagues de myrte douze drachmes, roses, spodium, sumach, sandal blanc, & rouge, & iaune, balaustes, gomme arabique, de chascun vne drachme & demie, grains de grenades aigres torrefiez sept drachmes, coriandre infusé au vinaigre & torrefié quatre drachmes, semence d'oseille, de plantain, de roses, de chascun vne drachme. Il faut mettre toutes ces matieres en poudre, en les arrousant auec du verjus, ou bien auec le suc de myrte & le vinaigre, & puis les faire seicher, pour en faire vn Electuaire auec la gelée faicte de suc de coings & le vinaigre. La dose est de trois drachmes auec le syrop de coings acides.

Expli

Explication de ce texte.

Rãchin. MEsué diſtingue ces remedes par la conſideration des corps qui peuuent eſtre trauaillez d'vne purgation immoderée apres auoir prins des medicamens. Car il en a propoſé cy-deſſus qui eſtoient propres pour des complexions froides, de nature, ou par accident; & maintenant il ordonne pour ceux qui ſont de diſpoſition chaude, & diuerſifie les ingrediens ſelon ſes intentions: car comme l'on peut veoir, ceux des compoſitions precedentes ſont plus chauds, que non pas ceux du preſent electuaire qu'il ordonne, & du ſuyuant; veu qu'ils ſont de qualité refrigerante, adſtringante, corroborante, auec legere aromatization faicte des ſandaux. Meſué ordonne cet electuaire auec le ſyrop de coings, au deffaut duquel l'on ſe pourra ſeruir de celuy de grenades, de loxiſacchara, & ſemblables. Venõs aux trochiſques qui tendent à meſme effect que l'electuaire.

MESVÆVS.

Trochiſci. COmpoſitio trochiſcorum à nobis inuenta mirè valens ad fluxum ventris, & excoriationem inteſtinorum.

Recipit autem ſpodij ʒ. vij. ſeminis roſarum, & roſarum ipſarum, acaciæ, balauſtij, ſanguinis draconis an. ʒ. ij. ß. ſeminis oxalidis ʒ. j. ß. oxiacanthę, carnis rhu, ſeminis plantag. ſeminis portulacæ aſſati an. ʒ. j.

& ſes

& sextam ʒ. vnius, gummi assati ʒ. j. fiant trochisci ponderis ʒ. ß. Da cum aqua sauich.

La composition de ces trochisques est de nostre inuention. Ils sont excellens pour le flux de ventre accompagné d'excoriation de boyaux. *Trochisques.*

Prenez sept drachmes de spodium, semences de roses, & les roses mesmes, l'acacia, balaustes, sang de dragon, de chascun deux drachmes & demie, semence d'oseille vne drachme & demie, espine vinette, chair de sumach, semence de plantain, semence de pourpier bruslée, de chascun vne drachme, & la sixiesme partie d'vne autre, gomme arabique torrefiée vne drachme. Il en faut faire des trochisques du poids de demi drachme, & les donner auec la decoction d'orge mondé.

Explication de ce texte.

Ces trochisques respondent en vertu à l'electuaire precedent, & peuuent seruir pour les mesmes intentions & effects. Il faut entendre par l'oxiacantha, le berberis, qui est nostre espine vinette. Le rhu a vn fruict plein de chair, laquelle il faut separer, c'est le sumach ordinaire. Par l'eau de sauich il faut entendre l'eau en laquelle a esté cuit l'orge mondé de son escorce: car cette decoction, qui est la creme de l'orge, rafraischit les parties interieures eschauffées, & les adoucit, si *Rãchin.*

elles se treuuent alterées, par le moyen de la lenteur ; mesmes elle les deffend de la morsure des medicamens.

MESVÆVS.

Dimach bonum.

DImach bonum & experiētia probatū, salubre ad fluxum ventris, ventriculi, hepatis & viscerum aliorū imbecillitatem. Recipit acaciæ, sumachi, hypocistidos, gallæ, ladani, calami aromatici, rosarum, seminis ipsarum, santali albi & rubri, galliæ moschatæ, ramich, masticħes, xylaloës, spicæ, thuris, costi, myrrhæ, cyperi, absynthij an. ʒ. ij. probè omnia terantur. Deinde Acc. succi rosarum, succi foliorum myrti, & foliorum rhamni, aquæ rosatæ, & vini austeri an. ℥. j. ß. In quibus calfactis macera die, ac nocte tortelanum de seni ʒ. iij. dactylos siccos duodecim numero, gummi assati ʒ. v. miuæ glutinosæ bonæ ℥. iij. Quæ omnia lento igne coque ad mellis spissitudinem : tum iniectis pulueribus tere tandiu in mortario, donec totum glutinosum euadat : deinde extende linteo, & suffi xylaloë, & parti impone.

Application salutaire.

LE remede suiuant appliqué exterieurement, est excellent pour arrester le flux de ventre, & pour fortifier l'estomac, le foye, & les autres visceres.

Prenez

Prenez de l'acacia, du sumach, de l'hypocistis, des galles, du ladanum, du calame aromatique, des roses, & de leur semence; du sandal blanc, & rouge, de noix muscade, ou de la composition dicte gallia alephangina, du ramich, du mastic, du xylaloë, de spica, de l'encens, du costus, de la myrrhe, du cyperus, de l'absynthe, de chacun deux drachmes. Faut mettre tout cela en poudre; & apres prenez suc de roses, suc de fueilles de myrte, & de rhamnus, d'eau rose, & du vin austere, de chascun une once & demie: faites les chauffer, & apres infusez dedans trois drachmes de torteaux de seni, douze dattes seichées, cinq drachmes de gomme tragacanth torrefiée, trois onces de miue, ou gelée glutineuse de coings. Faites cuire cela ensemble iusqu'à la consistence du miel; & puis iettez y la poudre, & meslez tout cela ensemble dans un mortier, iusqu'à ce qu'il s'en face une entiere mixtion glutineuse: puis estendez tout cela sur un linge, lequel il faudra parfumer auec le bois d'aloë, & l'appliquer sur le ventre.

Explication de ce texte.

Les Arabes entendent par dimach, vn emplastre, ou vn epitheme. En ce lieu ce remede tient plustost de l'emplastre que non pas de l'autre, comme l'on peut iuger par la consistence du remede exterieur, qui est fort pro- *Rāchin.*

pre pour arrester le flux de ventre. Les premiers ingrediens sont communs & connus. Par le ramich il faut entendre vne composition faicte auec les passerilles, & la gallia moschata, & par les tortilliõs de seni, vne paste de pain paistrie auec l'eau rose, ou autre, & cuitte, puis recuitte en forme de biscuit, affin qu'elle soit rendue plus adstringente.

Or l'application de ce remede est propre principalement pour les corps refroidis, & la suiuante pour les corps eschauffez, comme l'on peut reconnoistre par les simples.

Nous obseruerons icy que ce mot d'epitheme ne signifie pas seulement ces fomentations ordinaires que nous ordonnons pour le cœur, & pour le foye, mais les autres remedes exterieurs que l'õ applique sur les autres parties; & d'ailleurs que l'epitheme est ordonné aussi bien en forme solide, qu'en forme liquide; & particulierement en forme moyenne de liniment ou de cataplasme. Venons à l'autre application exterieure.

MESVÆVS.

Dimaeb aliud bonum.

ACc. rosarum & seminis earum, pulpę rhois, santali albi & rubri, spodij, sanguinis draconis, succini, balaustij, gallę, acaciæ, hypocistidos, galliæ moschatæ, corticũ mandragoræ, capitum granatorum an. ʒ. iij. caphuræ ʒ. j. & tertiam ʒ. vnius redige hæc in puluerem terendo: tunc Acc. succi extremitatum vitis ℥. ij. omphacij ℥. ß. succi extre

extremitatum myrti, & aceti an. ℥. j. quibus infunde die ac nocte sauich hordei ℥. iij. gummi ℥. j. baccarum myrti tenuissimè tritarum ℥. iij. quibus adde miuæ acetatæ ℥. iij. Coque igni lento ad viscosam spissitudinem: tunc in mortario simul cum pulueribus iniecta, contundendo permisce, post extende linteo, & xylaloë suffi, partique impone. Est enim sanũ atque expertũ.

Autre Epitheme.

PRenez roses, & semences d'icelles, chair de sumach, sandal blanc & rouge, spodium, sang de dragon, ambre iaune, balaustes, galles, acacia, hypocistis, galliæ alephanginæ, escorce de mandragore, testes de grenades, de chascun trois drachmes, camphore vne drachme, & la troisiesme partie d'vne autre. Il faut mettre tout cela en poudre, & puis prendre deux onces du suc d'extremité de vignes, vne once & demie de verjus, vinaigre, & suc de sommité de myrte, de chascun vne once: & faire infuser auec cela durant vingt quatre heures trois onces d'eau d'orge, vn once de gomme arabique, trois onces de bagues de myrte pulueriZées, en adioustant trois onces de gelée de coings aigres, ou arrousée de vinaigre. Faites cuire tout cela à petit feu, iusques à vne consistence espaisse & gluante; & puis il le faut verser dans vn mortier en remuant, & mesler les poudres parfaittement. Finalement

lement l'on pourra estendre sur du linge cette matiere, la parfumer auec le bois d'aloë, & l'appliquer sur le ventre. C'est vn remede salutaire, & experimenté.

Explication de ce texte.

Rächin. CE second remede est singulier pour arrester le flux de ventre aux corps eschauffez par nature, ou par accident. La raison par la connoissance des ingrediens en asseure l'experience, si bien que l'on peut le mettre à la preuue lors que la nececessité en demande l'vsage.

MESVÆVS.

CLysteribus quoque, si necessitas & affectus postulant, vtendum, compositis ex rebus inseruientibus variis scopis, quos tu nosti, qualis fuerit optimus ex butyri drachmis triginta, sanguinis draconis ʒ. iij. aut pluribus, aut paucioribus, pro necessitate.

L'On se pourra aussi seruir de clysteres, si la necessité & les maladies le requierent, & les composer d'ingrediens propres, selon les intentions curatiues que l'on connoist, comme celuy que l'on pourra faire auec trente drachmes de beurre, & trois drachmes de sang de dragon, plus ou moins selon la necessité.

Explication de ce texte.

Mesué propose en la conclusion de ce second canon, les clysteres qui sont propres pour arrester le flux de ventre causé par vn purgatif violent ; & les reconnoist pour remedes qui ne sont ny exterieurs, ny prins par la bouche; mais interieurs pourtant, & fort conuenables en la curation de cet accident. Il en remet la composition particuliere aux Medecins selon les intentions curatiues, & selon la necessité; & en presente pourtant vne formule, laquelle semble subiecte à l'examen, & au refus, non pas du costé du sang de dragon, mais bien du costé du beurre. Rāchin.

Nous vsons ordinairement du laict vstulé, auec des iaunes d'œuf, & quelques poudres, ou sucs adstringents, & estimons que le beurre est trop gras, & remollitif en ce cas. Ie sçay biẽ que l'on me dira qu'estant lenitif & mitigatif de douleur, il peut estre conuenable lors qu'il y a des tranchées, & des excoriations. Ie l'accorde, mais le laict est plus propre, parce qu'il n'est pas si relaschant comme le beurre separé du laict. Les clysteres se peuuent diuersifier selon les indications, auec des decoctions differentes selon la necessité, tantost lenitiues, tantost detersiues, tantost anodines, tantost adstringentes, & les autres ingrediens tout de mesme. Venons au troisiesme canon.

MESVÆVS.

CANON III.

REuellimus item medicamentum ad loca ventris immodicè fluentis contraria, balneis, frictionibus ſudorem prouocantibus, diureticis, vomitoriis, cucurbitulis, vinculis partium extremarum conſtringendo dolorificis: in ſumma, omnibus, quæ medicamentum extrorſum, & à viis, per quas primùm fluebat, tum trahere, tum reuellere poſſunt. Id enim perquàm neceſſarium eſt.

CANON III.

NOus pouuons auſſi diuertir l'action du medicament aux lieux contraires au ventre qui ſouffre la purgation immoderée, par baings, frictions, ſudorifiques, diuretiques, vomitoires, ventouſes, ligatures fortes & douloureuſes des extremitez: brief par tous moyens, qui peuuent appeller le medicament au dehors, & le deſtourner des voyes, par leſquelles ſe fait la vuidange; car tels diuertiſſemens ſont fort neceſſaires.

Explication de ce texte.

CE troisiesme canon est pour la diuersion des humeurs, lors qu'vn mouuement desreglé & immoderé par relaxation des parties, ou par l'attraction des medicamens les porte au ventre auec deluge de matieres. Mesué presente toutes les differences particulieres de reuulsion, & en conseille l'vsage en temps de necessité. *Râchin.*

Mais auant que de venir à l'examen d'icelles, il nous faut premierement sçauoir que c'est que reuulsion, & cõbien il y en a d'especes en general, & en particulier, & puis comment elles peuuent seruir en la curation de la superpurgation.

Nous deuons donc supposer que la reuulsion est vne attraction ou reuocation d'humeurs coulantes, vers les parties opposites. Apres, nous deuons sçauoir qu'il y a quatre differences d'opposition aux parties de nostre corps. La premiere est du dedans au dehors : la seconde des parties inferieures aux superieures ; la troisiesme des anterieures aux posterieures ; & la quatriesme des dextres aux senestres.

Maintenant estant notoire qu'en la superpurgation les humeurs vont de la circonference au centre, c'est à dire, du dehors au dedans, ou par l'impetuosité de la vertu excretrice, ou par la violence du medicament qui attire, ou par la relaxation des parties destinées à la descharge des humeurs, & foiblesse de la vertu retentrice; il est question d'arrester ce flux, & d'en diuertir le cours par reuulsion, c'est à dire, par opposition de mouuement,

Cela se peut faire en appellant les humeurs du dedans au dehors, & des parties inferieures aux superieures sensiblement, ou insensiblement, mesmes par reuulsion deriuatiue, comme nous ferons veoir en particulier. Mesué propose sept moyens de reuulsion, sçauoir est, les baings, les frictions, les sueurs, les diuretiques, vomitoires, ventouses, & ligatures; & permet de se seruir d'autres remedes pour diuertir les humeurs de leur mouuement desreiglé. Venons à l'esclaircissement de toutes ces differences.

MESVÆVS.

EX his autem balneum, & frictiones plurimùm conferunt ad huius symptomatis curationem: præsertim ex aqua dulci, cui chamæmelum, absynthium, sampsúchus, folia citri, & similia incocta, efficacius ipsum reddiderunt, quia poros dilatant, & corpus roborant. Imperiti autem bal artis stypticis lauant, ignorantes tale balneum constringere, & materias vaporésque intrò compellere: quæ res fluorem auget. Præcipuus igitur scopus tibi sit poros rarefacere, & foras quibus potes modis, attrahere. Sic enim fit materiæ in vaporem resolutio, acriúmque fumorum exclusio. Fac ergo sudare ægrum in balneo, vel aquæ calentis vapore.

OR entre ces remedes le baing, & les frictions seruent merueilleusement en la curation de la superpurgation, principalement estans faicts d'eau douce boüillie auec la chamomille, l'absynthe, la maioraine, les fueilles de citron, & semblables qui le rendent plus vigoureux; parce qu'ils dilatent les pores, & fortifient tout le corps. Les ignorans le lauent auec des choses styptiques, ne sçachans pas que tel baing est adstringent, & qu'il renuoye les humeurs, & les vapeurs vers le dedans, ce qui augmente la vuidange. L'importance donc est de rarefier & ouurir les pores, & d'attirer les matieres & les vapeurs au dehors: d'autant que par ce moyen il se fait vne resolution des matieres en vapeurs, & vne exclusion des fumées acres & fuligineuses. Voyla pourquoy il faut faire suer le patient au baing, ou à la vapeur de l'eau chaude.

Explication de ce texte.

LA reuulsion des humeurs coulantes en la superpurgation se peut faire, ou vers la peau, par le moyen du baing, des frictions, & de la sueur, & mesme des ventouses, & des ligatures, ou vers la bouche, par les vomitoires, ou bien vers la vessie par le moyen des diuretiques. Mesué ne fait pas mention des autres remedes en particulier, mais seulement il nous permet d'employer *Rãchin.*

ployer les autres qui pourront eſtre vtiles, comme onctions, & autres attractifs,fomentation adſtringente du ſiege, theriaque qui arreſte, & ſemblables.

Or entre tous les reuulſifs il loüe fort le baing, non pas ſimple, ou adſtringent, mais composé & faict auec des ingrediẽs chauds & roboratifs,comme ſont la chamomille, l'abſynthe, la maioraine, les fueilles de citron; parce qu'il faut relaſcher les pores, prouoquer la ſueur, & fortifier les parties. Meſué blaſme ceux qui l'ordonnent adſtringent, d'autant qu'il nuit grandement, au lieu de proffiter,par le renuoy des vapeurs & des humeurs qui augmentent la fluxion. Il ſe preſente icy vne difficulté à vuider auant que de paſſer outre.

Queſtiõ. *Sçauoir ſi le baing peut eſtre conuenable & ſalutaire en la ſuperpurgation?*

Raiſons contraires. LA deſſus il y a pluſieurs raiſons qui ſemblent contraires. La premiere eſt, que l'on ne doit
1. pas ſe ſeruir du baing, lors que les forces ſont abbatues, parce qu'il affoiblit fort de ſoy, & par le moyen des ſueurs: or eſt-il qu'en la ſuperpurgation les patiens ſont fort foibles,à cauſe de la vuidange des humeurs. Donc il ne s'en faut pas ſeruir.

2. Apres, les mouuemens contraires cauſez en meſme temps ſont dangereux, comme du dedans au dehors, & du dehors au dedans, voyla pourquoy l'on deffend le ſommeil apres la ſaignée: or eſt-il que la purgation,& le baing ſont deux mouuemens contraires en meſme temps. Donc,&c.

3. En troiſieſme lieu, il ſemble que de ietter vn

foireux

foireux dans le baing, est chose hors de raison, parce qu'il falliroit la decoction, & n'y sçauroit demeurer sans vuider, veu que l'effect du baing est long à cause de la sueur.

Nous autres estimons au contraire auec Mesué, que le baing est salutaire pour arrester le flux de ventre, pourueu qu'il soit ordonné auec les conditions qu'il propose en ce troisiesme canon; car autrement il pourroit nuire, au lieu de proffiter. *Cõclusiõ.*

Et quant aux raisons proposées au contraire, ie respons à la premiere, qu'à la verité il faut auoir esgard aux forces en l'vsage du baing; car si elles se treuuoient fort abbatues, il s'en faudroit abstenir, mais si elles sont mediocres, ou bonnes, il faudra regler le seiour du baing selon les forces du patient, & la frequentation, ou rareté des entrées d'iceluy. *Respõses. à la 1.*

A la seconde ie dis que cette reuulsion ne se fait pas auec violence, ains doucement: & puis nous supposons que la grande descharge est desia faicte auant l'vsage du baing; outre ce que nous n'auons pas esgard à cette consideration, lors que c'est pour donner ordre à vn accident symptomatique, pour secourir la nature. *à la 2.*

Et pour la troisiesme raison, ie respons qu'il ne faut pas apprehender cet accident, veu que le baing est ordonné pour l'empescher, outre ce que les deiections ne sont pas si frequentes qu'elles puissent oster le moyen d'vser de ce remede. *à la 3.*

Donc l'on se pourra seruir du baing selon l'aduis de Mesué, non pas comme font les ignorans, mais auec les conditions qu'il propose en ce texte, & qu'il esclaircira cy-apres.

MESVÆVS.

FRictiones item primùm leues, pòſt valentiores, vt pati poterit æger, identidem repetantur, donec multus reddatur ſudor. Idémque frequentiſsimè tergendus eſt, vt alteri vel ſudori, vel vapori excludi parato, non ſit impedimento. Diu enim relictus ſudor poros occludit: abſterſus verò facilem præſtat alteri egreſſum. Fricuiſſe etiam artus, multùm iuuat.

IL eſt bon auſſi de ſe ſeruir des frictions legeres au commencement, & puis plus fortes, ſelon que le patient les pourra ſupporter, en les continuant iuſques à ce que la ſueur abondante en ſorte. Et faut nettoyer ſouuent, affin que les vapeurs & les humeurs qui ſe preſentent, ne ſoient retardées par celles qui ſont deſia ſorties; car les ſeroſitez arreſtées ſe refroidiſſent, & bouchent les pores, au lieu qu'ils demeurent libres par la deterſion. Il ſera à propos auſſi d'vſer de frictions aux extremitez.

Explication de ce texte.

Rachin. IL ſemble que Meſué parle icy des frictions hors de lieu & de temps, tant parce qu'apres il reprend le diſcours des baings, que auſſi d'autant

d'autant qu'il en deuoit traitter apres les sudorifiques. Et en cela il eust mieux faict, que d'enclauer les frictions dans le discours du baing, veu qu'il n'y a aucune conuenance entre ces deux remedes. Elles ne restent pas pourtant d'estre propres pour l'effect de la diuersion, comme la raison & l'experience le monstrent.

Or pour mieux comprendre l'vsage des frictions, il en faut sçauoir la nature, la façon, & les differences, Il y en a d'vniuerselles & de particulieres, qui regardent ou tout le corps, ou certaines parties, soit superieures, soit moyennes, soit inferieures. Apres il y a des frictions douces ou legeres, des dures & des moyennes : & outre cela des longues & des grãdes, des courtes & des moyẽnes; lesquelles differences font de differens effects : car les douces rarefient le corps & l'amollissent, les dures l'endurcissent, les mediocres font vn effect moyen. Les grandes extenuent le corps, les mediocres le remplissent, & les petites eschauffent legerement. Mesué conseille icy les frictions legeres pour le commencement, & puis les mediocres, par apres les dures.

Que si l'on obiecte qu'il seroit plus à propos de commencer par les dures, puis qu'elles retirent les humeurs auec plus de force. Il faut dire qu'en attirant elles condensent, restraignent, & font esleuer la peau, voyla pourquoy elles ne peuuent pas estre propres d'entrée, d'autant qu'elles empescheroient la resolution des vapeurs & des humeurs. Ce n'est pas pourtant que si nous voulons attirer les esprits & le sang au cuir, il ne soit permis par reuulsion de commencer par les dures frictions:

Obiectiõ.

Response.

ctions : il est vray qu'au lieu de les faire violentes, il vaut mieux se seruir des longues,pour digerer & resoudre,& pour ouurir les pores sans faire bouffir la peau, affin d'appeller la sueur.

Que si l'on demande auec quoy les frictiõs doiuent estre faites,il faut dire auec des linges conuenables & chauffez,affin de mieux ouurir les porositez,car les mains seroient trop douces; & se doiuent faire en ligne droite, & non circulairement. Anciennement les frictions estoient plus frequentes que maintenant,& les baings aussi ; c'estoient deux remedes ordinaires pour decrasser & nettoyer les corps. L'vsage du linge en a osté la practique ; car nos maieurs ne l'auoient pas à commandement comme nous.

Et mesmes il faut obseruer que les frictions ne peuuent pas estre prattiquées si bien , ny si communément comme l'on faisoit anciennement, parce que nous auons la premiere peau plus delicate, & plus facile à l'excoriation à raison de l'vsage du linge.Nos predecesseurs l'auoiẽt plus dure, & supportoient plus aisément les frictions longues & dures, mesmement que l'on oignoit les mains,& les frottoirs auec des huiles,& d'autres liqueurs propres.

Nostre Docteur propose la portée des patiens en l'vsage des frictions, & conseille de les continuer sans violence, iusques à la sueur, laquelle il veut estre ostée auec des linges, depeur que se refroidissant, elle n'empeschast la continuation de l'euaporation qui est necessaire en cette diuersion : & veut aussi que l'on frotte les extremitez apres le corps, affin de rendre la friction plus entiere. Poursuiuons.

ME

MESVÆVS.

AT verò vulgus, & imperiti artis, omnes à medicamento indiſcriminatim lauant, ignorantes balneum foras trahere (vt Galenus dixit,) ſimul etiam ignorantes materiæ reliquias virtute medicamenti ad partes expulſioni dicatas iam repentes, in oppoſitum mouere, ac facultate ſua ad corporis partes reuocare: atque tunc quidem facile erat iuuare, vt promptiùs reperent, vel ſaltem exoluerentur; nunc autem difficile. Præterea ſi ea fiducia adhibetur balneum, quod virtute ipſius attractio ad exteriora, & ignobilia fiat, non minor eſt error. Fit enim tranſmiſſio ab ignobilibus ad ignobilia, per nobilia: id eſt, ab inteſtinis ad cutim, per venas. Adhæc, natura meliùs per propinquiora vacuat, maximè ſi viæ ſunt conuenientes. Inquit enim Hippocrates: Materia euacuanda per eam partem ducenda eſt, ad quam magis declinare videtur, dummodo ea ſit conueniens. Errant igitur omnes ſine diſcrimine poſt ſumptum medicamentum lauantes: quoniam obſtructiones, & cutis vitia excitant. Reuera autem non congruit balneum poſt medicamentum, niſi cùm purgatio

immodica eſt; tunc enim ventri conſtringendo eſt vtile. Poſtquam verò in balneo diu ſudatum eſt, tunc roborantia & adſtringentia exhibe. Si quidem inde duos attinges ſcopos : quorum vno efficis, ne viſcera laxa materiam recipiant : altero, vt materiæ ad oppoſitum conuertantur.

LE vulgaire du peuple, & ceux qui ne ſçauent pas ce qui eſt de la medecine, ordonnent indifferemment le baing incontinent apres le medicament, ignorans qu'il attire au dehors (comme dit Galien,) & ne reconnoiſſans pas que le baing appelle par mouuement contraire à l'exterieur, les humeurs que le medicament attire aux parties interieures, qui ſont naturellement deſtinées à la deſcharge. Auquel temps il eſt aiſé d'ayder à leur vuidange; mais apres le baing il eſt difficile. Par apres, s'ils ordonnent le baing auec ce deſſeing que d'appeller les matieres aux parties exterieures & ignobles, l'erreur n'en eſt pas moindre; d'autant que telle tranſmiſſion ne ſe peut faire que des parties ignobles aux moins nobles, par celles qui ſont plus nobles que toutes les deux, ſçauoir eſt des boyaux à la peau, par le moyen des veines. Outre ce, la nature ſe deſcharge plus commodément par les parties les plus proches, particulierement lors que les paſſages ſont conuenables;

car comme dit Hippocrate, il faut purger la matiere par les lieux ausquels elle se porte, pourueu qu'ils soient propres & idoines. Donc tous ceux là se trompent qui lauent les corps indifferemment, apres auoir donné vn medicament, parce qu'ils causent des obstructions, & d'infections à la peau. Et veritablement le baing n'est pas conuenable apres la purgation, si ce n'est lors qu'elle est immoderée, car pour lors il est proffitable pour reserrer le ventre. D'autant qu'apres la sueur du baing, l'on fait deux effects, le premier est d'empescher que les visceres relaschez ne reçoiuent les matieres: l'autre est, que l'on diuertit leur cours aux parties opposites.

Explication de ce texte.

Mesué retourne à l'vsage du baing, le discours duquel il auoit intermis pour parler des frictions. Il blasme ceux qui se seruent indifferemment de ce remede apres les purgatifs, & les accuse non seulement d'ignorance, mais aussi de malice, en ce qu'ils peuuent causer plusieurs fascheux accidens par l'vsage indiscret & desreglé du baing. Or il faut veoir & connoistre leur erreur en trois cas. Le premier est, en ce que le medicament est empesché en son operation; car le baing attire du dedans au dehors, & le purgatif du dehors au dedans: si bien qu'il faut craindre en ce contraire mouuement, que les humeurs *Rãchin.*

esmeües & diuerties de leur cours odinaire, ne se deschargent sur quelques parties nobles.

Apres, si ces messieurs les ignorans ordonnent le baing pour attirer les humeurs des parties nobles & interieures, aux exterieures & ignobles, ils se trompent encores, & portent le patient au danger, parce qu'ils peuuent causer par ce moyen non seulemẽt des obstructions, si les matieres sont crasses, visqueuses & abondantes; mais aussi des vlcerations, si elles sont acres, mordicantes & corrosiues, & de plus des vices & difformitez à la peau; d'autant que l'on ne peut pas faire vne telle transmission, que les humeurs ne passent par les veines, par le foye, & autres parties, qui peuuent seruir de passage depuis les boyaux iusques à la peau.

En troisiesme lieu, nostre Docteur se sert de l'authorité d'Hippocrate, lequel conseille de purger tousiours les humeurs par les voyes ordinaires, qui sont destinées naturellement à leur descharge, tant parce que la nature prend communément ce chemin là, que d'autant qu'il est le plus conuenable. Or les boyaux doiuent ce seruice, puis que c'est leur office; la peau n'est pas vn lieu propre, comme il est notoire, encores que ce soit vn emonctoire vniuersel: elle ne peut seruir qu'à la sueur, & à la resolutiõ des vapeurs fuligineuses. Les autres humeurs ont les boyaux pour leur sentine naturelle.

Concluons donc que le baing ne doit estre iamais prattiqué durant vne legitime & parfaicte purgation naturelle, & artificielle, trop bien quelques iours apres, selon les intentions que les Medecins

decins peuuent auoir ; veu que nous experimentons tous les iours que le baing ne doit estre prins qu'apres la purgation: est mesme l'on purge apres le baing, pour vuider & les humeurs esmeües par iceluy, & les eaux qui entrent par les porositez.

Mais quand la purgation est desreglée & immoderée, le baing peut estre conuenable, entant qu'eschauffant & sudorifique, parce qu'il arreste le flux de ventre, & fait deux effects : car il attire les humeurs aux parties opposées, & empesche que les visceres relaschez ne reçoiuent les matieres. Il est vray qu'apres la sueur il est à propos de fortifier,& d'vser des adstringents,comme sont les coings,les myrabolans confits,le diacydonium,l'aromaticum rosatum,le diarrhodon,& semblables, qui ont vertu de fortifier les parties affoiblies, & de restreindre leur laxité, affin qu'elles ne reçoiuent pas les humeurs.

Nous auons à obseruer icy,que tout ce discours n'est que pour le baing vniuersel, lequel doit estre sudorifique & roboratif, non pas styptique & adstringent;car il y a des fomentations particulieres pour le ventre, & pour le fondement qui peuuent estre ordonnées toutes contraires, affin d'arrester par adstriction le flux de ventre.

MESVÆVS.

QVod si hæc non contulerint, corpus eius totum lineis pannis aqua infusis tandiu vndique verberetur, donec cutis ipsa rubeat, & infletur, deinde fri-

cetur, vt sudet. Sedere autem in balneo super calidos lateres, aut lapides leues & raros: aliis verò ilia, ventrem, lumbos, calfacere, in id multum confert. Extremorum item ligaturæ, per institas comprimendo dolorificæ, materiam per aluum fluentem ad contrarium conuertunt.

Qve si tous ces moyens ne seruent pas, il faut battre le corps du patient auec des linges trempez dans l'eau chaude, iusques à ce que la peau rougisse, & qu'elle s'enfle, & puis vser de frictions, iusques à la sueur. I'approuue aussi de faire asseoir le patient dans le baing, sur des briques chaudes, ou pierres rares & legeres: mesmes de chauffer la region des iles, du ventre & des lumbes. Les ligatures aussi des extremitez, rendues douloureuses auec des chordons restraints, ont pouuoir de conuertir les humeurs qui coulent au ventre, vers les parties opposites.

Explication de ce texte.

Rachin. L'Intention de Mesué est de faire suer le patient dans le baing, & de diuertir par ce moyen le cours des humeurs qui vont au ventre, vers la circonference. Et c'est pourquoy insistant à son desseing, il presente de nouueaux moyens pour prouoquer la sueur, lors que le simple

ple baing est comme inutile, & veut que l'on eschauffe la peau auec des linges trempez dans l'eau chaude, & auec les frictions, iusques à ce que la sueur paroisse. Outre ce, il conseille les briques, & pierres chaudes, l'eschauffement des lumbes, du ventre, & de la region des iles: tout cela n'est que pour prouoquer la sueur.

En fin il parle des ligatures douloureuses, faites auec de rubans, ou chordons, ou iarretieres, parce qu'elles ont pouuoir de diuertir le cours des humeurs. Et les faudra continuer depuis les aisselles, & les aisnes iusques aux extremitez. Nostre Docteur les ordonne douloureuses, parce que le propre de la douleur est d'attirer, comme de la chaleur. Et voyla pourquoy les frictions attirent.

MESVÆVS.

Diuretica etiam, id est, vrinam prouocantia, idem possunt. Mictus enim noctu plurimus deiectionem minuit, vt inquit Hippocrates in Aphorismis. Quoniam (vt ait Humain) largior vrina, vt etiam sudor, multam deiectionem sistit, quia materia in alias partes, quàm ad intestina fluit, quin potiùs ab intestinis, & hepatis caua parte ad renes, vel partium cauitates retracta, stercus siccum, & ad excretionem pigrum relinquitur in intestinis.

LEs diuretiques auſsi, c'eſt à dire, les medicamens qui prouoquent les vrines, peuuent ſeruir à meſme effect, car (comme dit Hippocrate en ſes Aphoriſmes) la miction nocturne eſtant abondante, diminue la deiection; parce que (ſelon Humain) l'vrine copieuſe & la ſueur arreſtent la deiection, à cauſe d'vn diuertiſſement des matieres qui ſe fait des inteſtins aux autres parties, car elles laiſſent par ce moyen les excremens durs, ſecs, & pareſſeux au mouuement dans les boyaux.

Explication de ce texte.

Răchin. LE conſeil que Meſué propoſe en ce texte touchant l'vſage des diuretiques, n'eſt pas ſeulement fondé ſur la raiſon, & l'experience, mais de plus ſur l'authorité d'Hippocrate *en l'Aphor dernier du 4. liure*, & de Humain, qui eſt le Ioannitius ſon expoſiteur. L'vſage des diuretiques ne peut eſtre que proffitable en la purgation immoderée, d'autant qu'ils diuertiſſent les ſeroſitez du ventre aux vrines, & rendent par ce moyen les excremens ſecs, & inhabiles au mouuement. Nous voyons par experience que ceux qui ſuent, & qui piſſent beaucoup ne vont gueres du ventre, comme au contraire ceux qui ont flux de ventre ne piſſent gueres. La raiſon en eſt toute apparente par le diuertiſſement des aquoſitez.

Obiectiō. L'on pourroit obiecter icy, que ce n'eſt pas vne reuulſion que de prouoquer les vrines au flux de ventre,

ventre, parce qu'elle doit estre faicte aux parties esloignées. Mais il faut respondre que ce n'est pas vne reuulsion proprement, & exactement considerée, mais seulement vne reuulsion deriuatiue à cause du voisinage des parties, veu que les diuretiques ne font qu'appeller les humeurs des boyaux, des veines, & du foye au reins & à la vessie. Or il faut sçauoir icy, que les medicamens veritablemẽt diuretiques sont chauds, acres, exsiccatifs, incisifs, & odorans, outre lesquels il y en a d'autres qui sont tels par tenuité de substãce. Nous entendons icy par les diuretiques, tous les alimens, & les remedes qui peuuent en prouoquant les vrines seruir à l'arrest du ventre. *Response.*

MESVÆVS.

VOmitum quoque prouocare aduersus hoc symptoma conducit, vt inquit Hippocrates. Ventris enim fluor vomitum, & vomitus alui fluorem interdum curat, quia scilicet ad oppositum trahitur id, quod illorum causa erat, vt ait Humain.

IL est bon aussi, selon l'aduis d'Hippocrate, de prouoquer le vomissement pour arrester la violence de la purgation, veu que parfois le flux de ventre arreste le vomissement; & que cettuy-cy guarit le flux de ventre, d'autant que selon Ioannitius, la cause de l'vn & de l'autre se diuertit & se descharge par contraire mouuement.

Explication de ce texte.

Răchin. Ostre Docteur appuye tous ses conseils sur les authoritez d'Hippocrate, affin de leur donner plus de creance; apres, il confirme son dire par la raison de son expositeur. Car tout de mesme comme le flux de ventre sert à la guarison du vomissement par mouuement, & descharge contraire d'humeurs, aussi le vomissement peut seruir à l'arrest du flux de ventre.

Questiõ. Or bien que ce conseil, & la raison soient receuables en apparence, si est-ce que veritablement nous pouuons douter, sçauoir si les vomitoires peuuent estre vtiles en la purgation immoderée. *Raisons contraires.* Car premierement Hippocrate *en l'Aph. 15. du 6. liu.* parle d'vne diarrhée longue, & d'vn vomissement spontanée & naturel, au lieu que nous auons à remedier icy à vn flux de ventre de surprinse causé par vn purgatif, & que d'ailleurs Mesué conseille vn vomissement artificiel.

Obiectiõ. Ie sçay bien que l'on me dira, que les Medecins doiuent imiter la nature, & se porter aux moyens & aux remedes desquels elle se sert par exemple; & que le vomissement par diuersion des matieres peut seruir. Tout cela est bon en apparence, *Instance.* comme i'ay desia dit; mais icy nous auons à considerer vn medicament violent, & vn excez de purgation auec grande foiblesse: de donner vn vomitoire apres cela, & là dessus, ce sera affoiblir d'auantage la nature, & gaster l'estomac. *Response.* Pour moy i'estime qu'il se faudra contenter des autres remedes,

des, & si la necessité demande le vomitoire, il le faudra ordonner non pas violent, mais bening, affin de ne gaster rien, & se seruir au pis aller des mediocres.

MESVÆVS.

ADhæc cucurbitulæ in eundem scopum vtiles sunt, hypochondriis, ventri, iliis, lumbis affixæ. Vincula item dolorifica, & frictiones extremorum, idem possunt: præsertim si ab axillis, & inguinibus incipiendo descendant.

FInalement les ventouses appliquées aux hypochondres, à l'estomac, aux iles, & aux lumbes, pourront seruir à mesme fin: comme aussi les ligatures dolorifiques, & les frictions des extremitez; pourueu que l'on les commence aux aisselles, en les continuant iusques aux aisnes, & descendant iusqu'aux extremitez.

Explication de ce texte.

LEs ventouses seiches peuuent aussi seruir à la reuulsion des humeurs, par le moyen de leur attraction. Or il les faut appliquer non sur les parties qui souffrent la vuidange, comme est le ventre, mais bien sur les voisines, & sur les esloignées, comme sur l'estomac, sur les hypochondres, c'est à dire, sur la region du foye, & de la rat- *Rãchin.*

te,

te,& à la region des iles, & des lumbes posterieurement.

Outre ce, Mesué conseille les ligatures & les frictions des extremitez : mais en ce conseil nous auons à moderer l'opinion de Mesué; d'autant qu'il n'est pas à propos de lier, ny de frotter les cuisses, veu que ce seroit attirer en bas les humeurs & vers le ventre; mais plustost les bras, affin de faire reuulsion. Cela est bon au vomissement que de lier & frotter les cuisses, affin de faire la reuulsion au bas, mais non pas au flux de ventre: & c'est suiuant l'opinion de Gal. au 1. *liure de arte curat. ad Glauconem.*

Or l'effect des ventouses depend de la douleur, & de l'attraction qu'elles font, comme celuy des frictions de la douleur. *Dolor si quidem & calor fluxionem ad se prouocant*; la douleur & la chaleur attirent les humeurs,& la nature mesme leur ayde.

MESVÆVS.

CANON IV.

LAboriosam autem agitationem,& fluctuationem in corpore, quiete & somno sedamus. Cùm enim vacuationem ab helleboro immodicam sistere voles, somnum & quietem impera, inquit Hippocrates. Quietem interpretor (inquit Heben Mesues) tum corporis, tum animi, idque sensuum obiectis iucundis adhibitis. Somnus etiam inducendus est demulcentibus

melo

melodiis, cantionibus somniferis, rebúsque omnibus, quæ sahara curant. Somnus enim profundior, & quies maximè omnium agitationes sedant. Dixerat enim Hippocrates, quies agitationem sedat. Argumento est nauigatio, quæ motione turbat corpora. Præterea in hoc affectu à cibo, & potu omnino abstinendum est, nisi syncopen, hoc est, præcipitem virium lapsum, timeas: hi enim agitationem augent, non remittunt.

CANON IV.

QVant à l'agitation laborieuse, & à la fluctuation du corps & des humeurs, nous la pouuons appaiser par le moyen du repos, & du sommeil: car, comme dit Hippocrate, quand tu voudras arrester vne purgation immoderée causée par l'hellebore, commande le repos & le sommeil. I'entens le repos, selon Heben Mesues, & d'esprit & du corps, par l'interuention des obiects sensibles agreables & plaisans. L'on pourroit aussi prouoquer le sommeil auec des chansons endormantes, auec toute sorte de Musique de voix, & d'instrumens, & autres remedes qui guarissent l'insomnolence. Veu qu'il n'y a rien qui appaise plustost les agitations que le sommeil profond; ce qui est confirmé par Hippocrate, quand il dit que le repos arreste les agitations. La nauigation nous sert d'e-

xemple

xemple, veu qu'elle agite les corps par le moyen du mouuement. Outre ce, il faut ordonner aux patiens l'abstinence du boire & du manger, si ce n'est que l'on craigne les syncopes & foiblesses ; parce que les alimens augmentent l'agitation.

Explication de ce texte.

Rächin. MEsué traitte en ce quatriesme canon des moyens pour remedier à vne purgation immoderée, lors qu'elle est laborieuse par ses agitations, & qu'elle trauaille les patiens par les tourmens qu'elle donne. Les moyens qu'il apporte, se rapportent au repos du corps & de l'esprit, au sommeil, & à l'abstinence du boire & du manger.

Quant aux premiers, il est tout certain que le repos & le sommeil arrestent toutes les purgations immoderées, & les grandes commotions des humeurs, la sueur exceptée. Or par le repos il nous faut entẽdre icy nõ seulement celuy de l'ame, mais aussi celuy du corps. Le repos de l'ame c'est quand elle se treuue exempte de passions, & d'obiects qui la peuuent esmouuoir. Nostre Docteur ordonne pour la delectation de l'ame, affin de la diuertir, toute sorte de Musique & de chansons, des discours agreables, affin de disposer le patient au sommeil. *Obiectiõ.* Que si l'on obiecte que toutes ces choses incitent plustost à veiller, & à se resiouïr, qu'à *Response.* dormir. Nous disons que cela est veritable pour vn temps, & puis il faut entendre vne Musique douce & dormante, & des contes faicts à plaisir.

Pour

Pour le repos du corps, il est tres-necessaire, veu que selon Hippocrate, le mouuement facilite la purgation, comme l'on experimente en la nauigation. Voyla pourquoy nous ordonnons la pourmenade deux heures apres le medicament, veu que le repos arreste les humeurs.

Il faudra de plus en donnant du repos au corps & à l'ame, procurer le sommeil auec des remedes doux, comme sont frontaux, odeurs, lauemens de jambes, & semblables. Mesué propose l'abstinence des viandes pour remede propre, parce que la nature trauaillée de la purgation songe, & trauaille à retenir les humeurs pour sa conseruation, au lieu que si on l'occupe par de nouueaux alimens, elle se diuertit de ce desseing, pour vacquer à la digestion, & laisse les humeurs en trouble & en mouuement.

Que si l'on obiecte qu'il n'est pas à propos de faire ieusner ceux qui souffrent vne purgation immoderée, & qu'il faut craindre les foiblesses, à cause de la grande euacuation des humeurs, des esprits & de l'aneantissement des forces. A cela ie respons que s'il y a apprehension de quelque syncope, l'on pourra donner quelque legere nourriture, & non pas autrement, pour la raison qui a esté alleguée. *Obiectiõ.* *Response.*

MESVÆVS.

CANON V.

SCopus tibi sit præcipuus animum exhilarare, & corroborare, per sex rerum non

non naturalium genera, quæ tu nosti. Aër igitur domus, in qua æger est, temperatus sit, non frigidus (nam frigidus humores intrò compellit, quos foras trahi salubrius est,) nec calidus, si quidem hic resoluit, & infirmat. Cibus etiam & potus, vt reliqua omnia, deligenda tibi sunt, quæ roborent cor, animum recreent, de quo pòst pleniùs dicturi sumus.

CANON V.

LA principale intention en cecy est, de resioüir l'esprit, & de fortifier le cœur, par l'vsage des six choses non naturelles, qui sont connues. L'air de la maison où habite le patient, doit estre temperé, & non pas froid, parce que la froidure chasse les humeurs au dedans, & icy on les doit appeller au dehors: ny chaud, parce que la chaleur resoult, & affoiblit. Il faut aussi choisir le boire & les viandes qui resioüissent & recreent le cœur & l'esprit, comme nous l'expliquerons plus amplement cy-apres.

Explication de ce texte.

Rächin. CE cinquiesme canon encores que court, est neantmoins aussi important que pas vn des autres, parce qu'il se rapporte aux forces, à la restauration de la chaleur & des esprits, & à la roboration du cœur qui en est le principe. Nous sçauons

sçauons par experience que les medicamens purgatifs participent de quelque venenosité, & d'ailleurs que toute purgation artificielle affoiblit : cela estant, il faut supposer que le cœur patit fort en vne purgation immoderée causée par vn medicament violent, & que les forces souffrent vne grande foiblesse, à cause de la resolution de la chaleur & des esprits qui se dissipent auec les humeurs. Ce sont ces considerations qui ont porté Mesué à proposer ce canon en faueur du cœur, & des forces ; & voila pourquoy il dit que la principale intention du Medecin en cet accident doit estre de recreer les esprits & de fortifier le cœur. Or il faut entendre icy par l'esprit, plustost la chaleur naturelle accompagnée des esprits, que non pas l'ame, veu qu'elle ne souffre rien icy en son essence, mais bien instrumentalement.

Nostre Docteur a recours icy à l'vsage des six choses non naturelles, qui sont l'air, le boire & le manger, le repos & le mouuement, le sommeil & les veilles, les excretions & retentions, & les passiós de l'ame. Il ne parle que de l'air & de la nourriture, parce qu'il a desia traitté cy-dessus de la plus grande partie des autres.

Pour l'air il l'ordonne temperé, d'autant que le chaud resoult & affoiblit, & que le froid repousse les humeurs au dedans, & augmente la vuidange par ce moyen. Quant aux alimens, il les desire de bon suc, de facile digestion, spiritueux & cordiaux, affin qu'ils puissent multiplier la chaleur naturelle & les esprits en fortifiant le cœur. Ce qui se pourra faire par addition de quelques herbes, ou autres drogues aromatiques, comme l'on

prattique communément lors qu'il est question de satisfaire à cette intention.

Obiectiõ. Que si l'on obiecte que Mesué semble se contrarier en ordonnant cette nourriture, parce qu'au canon precedent il conseille l'abstinence du boire, Responſe. & du manger. A cela il faut respondre, qu'il n'y a pas de la contradiction, veu que l'abstinence qu'il a ordonnée cy-dessus, fors en cas de foiblesse, n'est que pour vn temps ; & maintenant il ordonne le regime necessaire pour ceux qui souffrent la purgation immoderée, lors qu'il est question de les nourrir : car l'intention de Mesué n'est pas de les faire mourir de faim. Et pour le regard des autres choses non naturelles, & d'vn plus ample regime, il nous renuoye à cy-apres.

MESVÆVS.

CANON VI.

COngelare autem & stupefacere perfugium est vltimum, tuncque solùm ad id deueniendum, quando prædicta omnia nihil contulerint, & salus propè desperata est ; nam tunc narcoticis, & medicamentis fortibus tibi vtendum est, qualia sunt theriace, philonium, & similia. At verò grauissimè errant, qui initio narcoticis curant ; hæc enim verè non curant, sed incrassant, congelántque materiam : quo speciem falsam cohibitæ materiæ exhibent,

quæ

quæ non multo pòst impetu maiore ruit, quàm priùs, relictis in corpore congelationis, & mortis quibusdam rudimentis. Vera autem curatio fuerit, ablatio causæ fluorem excitantis, & partium virtutúmque earum in vnum coactio, & roboratio, vt diximus.

CANON VI.

Le dernier refuge, c'est de congeler & stupefier, car il ne faut iamais venir à l'vsage des narcotiques, si ce n'est apres que les autres remedes ont esté employez inutilement, & que l'on desespere quasi de la santé. C'est pour lors qu'il s'en faut seruir, & ordonner les plus vigoureux, comme sont la theriaque, le philonium, & semblables. Ceux qui se seruent des narcotiques au commencement, se trompent grandement, parce que tels remedes ne guarissent pas veritablement, mais incrassent & congelent la matiere, en quoy ils donnent quelque vaine apparence de la retention des humeurs, lesquelles peu de temps apres s'esmeuuent auec plus d'impetuosité que deuant, en donnant quelques indices, ou rudimens de congelation & mortification. La vraye curation, c'est d'oster la cause qui produit la purgation immoderée, & d'arrester le cours des humeurs, en fortifiant & vnissant les parties & les vertus, comme nous auons desia dit.

Explication de ce texte.

Rachin. APres que noſtre Docteur a monſtré aux canons precedens comment il faut reſiſter à vne purgation immoderée,& qu'il a propoſé tous les remedes ordinaires qui la peuuent arreſter, il vient à la fin aux extremes, & reigle leur vſage ſelon la neceſſité. Son conſeil eſt plein de prudence, & de raiſon ; il blaſme ceux qui ſe precipitent en l'vſage des narcotiques, & qui les employent dez le commencement, pour arreſter la vuidange des humeurs : car encores qu'ils facent cet effect, ce n'eſt que pour quelques heures, & ne donnent qu'vne apparẽce de guariſon;veu que par apres les humeurs ſe desbordent plus qu'auparauant, auec des accidens plus furieux & dangereux, à raiſon des rudimens de congelation, & mortification que les narcotiques inſinuent aux parties. Il n'y a que d'aller le grand chemin, & de proceder ſelon les indications curatiues,en oſtant les cauſes de la ſuperpurgation, en fortifiant les parties qui patiſſent en cette vuidãge, & en vniſſant les eſprits qui ſe diſſipent. Ce ſont les moyens qu'il faut tenir pour la parfaicte guariſon.Bien eſt vray que quand l'on deſeſpere de la ſanté,& que tous les remedes ordinaires ont eſté employez inutilemẽt,ſi la violence du flux des humeurs continue, & que l'on ne le puiſſe arreſter par aucuns moyens, Meſué conſeille de recourir aux narcotiques, parce qu'ils ont la faculté d'arreſter le cours des humeurs pour vn temps, & de donner relaſche à la nature, & moyen au Medecin de pouruoir par

apres

apres aux accidens qui resteront, ou qui paroistront.

Nous auons desia disputé cy-dessus sur l'vsage des narcotiques, c'est pourquoy ie ne feray icy que suiure le texte de Mesué, lequel est si apparent qu'il resoult toutes les difficultez que l'on pourroit proposer au contraire. Il est certain que l'vsage des narcotiques doit estre suspect, parce que ce sont des remedes veneneux & dangereux de soy: neantmoins l'experience nous fait veoir que employez auec correction, en quantité raisonnable, & à propos, il font des effects merueilleux, & fort salutaires. Car en premier lieu ils prouoquent le sommeil, & arrestent par ce moyen le flux de ventre; apres, ils incrassent les humeurs, & les rendent comme inhabiles au mouuement: outre ce, ils ostent le sentiment aux parties pour vn temps, & empeschent qu'elles ne ressentent pas les douleurs, & les inquietudes. Ie confesse qu'en causant ces salutaires effects, ils peuuent nuire d'ailleurs; mais il faut considerer, que c'est beaucoup que de donner du relasche à vn patient violenté, & du temps pour reparer ses forces, & respirer doucement: & puis la correction que l'on apporte aux narcotiques modere leur nuisance. Mais comme que ce soit, il vaut mieux se seruir des remedes douteux, que d'abandonner les malades au desespoir.

Que si l'on obiecte contre Mesué, qu'il vaudroit mieux se seruir des narcotiques au cõmencement, que non pas apres les autres remedes, d'autant que les forces estans entieres pourroient plus aisément supporter leur action; au lieu qu'à la fin *Obiectiõ.*

estans dissipées, elles ne pourront pas resister à leur malignité. *Responsе.* Il faut respondre que les narcotiques doiuent estre les extremes remedes ; c'est le conseil de Gal. Il faut tousiours employer les plus doux, & les plus asseurez au commencement, & proceder par degrez, iusques aux plus forts, qui sont les derniers. Il y a encores trop d'humeurs au commencement pour en arrester la descharge par stupefaction. Cela se fait plus seurement à la fin; & ne faut pas obiecter les forces, veu qu'elles sont assez valides pour supporter l'actiõ de la theriaque, du philonium, des pillules de cynoglossa, du requies Nicolai, qui sont compositions connues, & si bien preparées, qu'il n'en faut pas apprehender l'vsage. On les donne plustost pour conseruer les forces, en arrestant le cours des humeurs, & donnant loisir à la nature de se remettre, que non pas pour les abbatre.

Or par la theriaque il faut entendre icy la recente, en laquelle l'opium domine, car estant vieille, elle n'a pas tant de vertu somnifere. Elle est recente durant six mois, selon Auicenne, lequel nous suiuons ; & durant trois années selon Serapio. Aëtius en approuue l'vsage apres vn mois ; car en ce temps elle incrasse les humeurs, elle arreste les fluxions, elle prouoque le sommeil, & oste le sentiment aux parties : brief elle fait ce que les legers narcotiques peuuent faire, & sans danger, à raison des correctifs. Nous l'employerons donc depuis vn mois iusques à six, lesquels passez, l'opium perdant sa force, & les autres ingrediens chauds surmontans, elle n'est plus bonne pour les effects desirez en ce canon ; ny mesme le

philo

philonium, & autres compositions narcotiques, veu qu'elles perdent leur force apres vn long temps par la domination des correctifs. Passons outre.

MESVÆVS.

VBi verò necessitas inuitat, hoc est, quando prædicta omnia non contulerint, narcoticis vti audemus, priùs tamen castigatis secundum modos & conditiones, quibus nocumenta emendantur, quæ ab eis impendere solent. Impendent autem à narcoticis nocumenta multa. Nã vitæ contraria sunt, quæ congelant, stupefaciunt, & mortificant, præcipuè si simplicia sint, & eo magis si sint recentia. His autem narcoticorum noxis, ars tribus remediorum mistis generibus præcauet, & horum actiones salubriores reddit. Primùm miscentur narcoticis, quæ eorum congelationem resoluunt, auferúntque, vt castorium, piper, crocus: hæc enim sunt veluti theriaca narcoticorum; piper quidem & castorium resoluendo, & dissipando; crocus autem coquendo, & narcotici vim cohibendo. Secundò miscentur, quæ vires firmant, & spiritus restaurant, qualia sunt cardiaca & stomachica vitæ commodantia,

dantia, vt ſpica, doronicum, zedoaria, & ſimilia. Tertiò miſcentur, quæ materias de parte in partem fluentes, agitatáſque ſiſtunt, & cohibent, vt myrrha, thus, gummi iuniperi, & ſimilia. His enim narcoticorum malignitas reprimitur.

QVe ſi la neceßité nous oblige, les autres remedes demeurans inutiles, il ſe faut ſeruir des narcotiques, apres neantmoins les auoir corrigez, ſelon les moyens, & les conditions qui peuuent ſeruir à vaincre les dommages qu'ils peuuent cauſer, leſquels ſont grands & dangereux. Car ils ſont contraires à noſtre vie, veu qu'ils congelent, ſtupefient, & mortifient, principalement les ſimples, & encores plus s'ils ſont recens. Or il y a trois genres de remedes, leſquels meſlez, peuuent corriger ces effects nuiſibles, & rendent leurs actions plus ſalutaires. Car en premier lieu il faut meſler auec les narcotiques, ceux qui dißipent leur congelation, comme le caſtorium, le poiure, & le ſaffran: car ces trois ſont comme la theriaque de l'opium; le poiure & le caſtorium en reſoluant & dißipant: le ſaffran en digerant & refrenant la vertu narcotique. En ſecond lieu il faut meſler les remedes qui aſſeurent les forces, & reſtaurent les eſprits, comme ſont les cardiaques & ſtomachiques, le ſpicale, doronicum, la Zedoaria, & ſemblables. En troiſie

troisiesme lieu il faut mesler ceux qui arrestent les matieres qui coulent d'vne partie à vne autre estans agitées, comme la myrrhe, l'encens, la gomme de geneure, & autres. Et voila comment l'on peut corriger la malignité des narcotiques.

Explication de ce texte.

L'Vsage des narcotiques est ou electif & regulier, ou contraint & necessaire. Mesué n'approuue en aucune façon la practique reguliere des narcotiques, au contraire il en reprouue l'vsage, & en conseille quasi tousiours l'abstinence, fors qu'en cas d'vne necessité forcée : cela se void en ce texte, & au suiuant, encores apres auoir mesme ordonné la correction. Nostre Docteur apprehende les dommages & les accidens que les narcotiques peuuent causer, & propose leurs mauuais effects. *Rãchin.*

En premier lieu il les reconnoist pour ennemis de la vie, entant qu'ils sont veneneux. Apres, ils congelent & stupefient par leur extreme froidure ; car le propre du grand froid est d'introduire vne congelation entiere, & de serrer tellement les nerfs, que l'irradiation & influence des esprits qui donnent le sentiment & le mouuement, puisse estre empeschée, d'où vient par apres la stupeur, & l'insensibilité. Outre ce, ils mortifient par l'extinction de la chaleur naturelle, contre laquelle ils agissent, & comme venins, & comme froids au quatriesme degré. Ce sont de dangereux & de mortels effects, que de priuer les parties de senti-

ment & mouuement, de chaleur naturelle, & de la vie. Ce n'est donc pas sans raison que Mesué apprehende l'vsage des narcotiques.

Or pour preuenir tout danger, la necessité forçant, il propose les moyens pour corriger la malignité de ces extremes remedes, & les rendre aucunement salutaires. Il est vray qu'il nous aduertit que les simples narcotiques sont les plus dangereux, & particulierement quand ils sont recens: car les composez sont corrigez par meslange; au lieu que les simples sont en leur pure force, qui est plus actiue & vigoureuse lors qu'ils sont recens. Et pour cette consideration nostre Docteur veut que l'on se serue des composez, & monstre comment il faut corriger la malignité des narcotiques, par la mixtion de trois genres de remedes.

Ceux du premier rang sont le castorium, le poiure, & le saffran, lesquels ont le pouuoir de digerer, attenüer, seicher, resoudre, & dissiper la qualité congelatiue, stupefactiue, & mortificatiue de l'opium, qui est le principal narcotique. Ces trois correctifs font le mesme effect contre l'opiũ, que la theriaque contre les venins; car ils digerent, attenüent, resoluent, & dissipent les mauuaises qualitez des narcotiques, & empeschent leurs mauuais effects, en les rendãt plus salutaires, qu'ils ne sont pas de leur nature, & le tout par moderation, & non pas par extinction des vertus.

Mesué met par apres les cardiaques & les stomachiques au second rang, comme le spica, le doronicum, la zedoaria, & autres, affin de resioüir & restaurer les esprits & le cœur, & empescher que les narcotiques n'agissent contre eux; ce qui est vne

vne precaution fort vtile. Voila pourquoy l'on mesle tousiours les cardiaques auec les narcotiques, affin qu'ils secourent les parties, & leur donnent la force de resister à leurs mauuais effects.

En fin nostre Docteur conseille de mesler la myrrhe, l'encens, la gomme de geneure, & semblables, affin d'arrester l'agitation des humeurs, & d'empescher qu'elles ne courent par les parties.

Cette intention semble bonne, principalement en la purgation immoderée : mais il semble que ces correctifs ne peuuent pas satisfaire à l'indication, veu qu'ils sont chauds, les adstringents pourroient estre plus conuenables. A cela il faut dire, qu'à la verité l'on ne feroit que bien de se seruir de quelques adstringents pour cet effect, neantmoins ceux que Mesué propose, estans gommeux, & par consequent viscides, seruent à l'intention plustost par consistence de matiere, que par qualité premiere. Et voila comme il faut corriger les narcotiques.. *Obiectiõ.* *Response.*

MESVÆVS.

VErumtamẽ si narcoticis abstinere potes, præstantius quidem fuerit : sin vti cogaris, præstat, vt potui non dentur, sed emplastris tantùm tutiùs adhibe : aut si per hæc parum proficitur, saltem balanis, & clysteribus. Quod si potui dare cogeris, cum præmeditatione & cautè dabis. Antiquata enim minus nocent, quoniam narcotici virtus coquitur, & resoluitur rerum

aliarum mixtione. Nunquam etiam opportuniùs dantur, quàm serò sub somnum, quia somnum inducunt : somnus autem, vt scis, agitationes sedat. Sunt qui dant manè præsertim, quando ægrum insomnia non torquent, tuncque minus crebram desurgendi necessitatem, morsum obtundendo, faciunt. Mox etiam à cibo exhibenda non sunt, nec plenis corporibus, nec impuris : purgatis autem salubriùs dantur. Caue item ea dare continenter multis diebus, sed tempus interpone, quo roborantia dabis, quæ vitæ seruent thesaurum. Scito etiam narcotica nocere oculis, & sensibus : quare tuum erit cauere ne noceant, vt exhibendo ex illis quantitatem tam paruam, quæ viribus nostris non officiat. Pauco enim & sæpe, quàm multo semel vti, præstat. Quod autem attinet ad dolorum insultus, ante hos narcotica adhibere est satius : quamquam interdum in ipsa commotione violenta, vt colico dolore vehementi, exhibere oporteat. Quod significauit Galenus, dum colico dolori multùm vehemēti, interdum necessariam magis esse dicit, per stupefacientia falsam curationem, præsertim cùm magna est doloris intensio, quàm veram, ne vires interim resoluantur, & collabantur.

NEantmoins s'il se peut faire, il sera plus expedient de s'abstenir des narcotiques. Que si l'on y est forcé, il vaut mieux s'en seruir exterieurement par applications, que non pas interieurement par breuuage. Et s'ils ne proffitent pas de cette façon, l'on s'en pourra seruir aux suppositoires, & aux clysteres. Et si l'on est contraint de les bailler par la bouche, il le faut faire auec prudence, caution, & consideration. Les narcotiques vieux & gardez portent moins de dommage, que non pas les nouueaux & recens, parce que la vertu du narcotique se digere, & s'affoiblit par le meslange des correctifs. Il est aussi à propos de les donner sur le soir, à l'heure du repos, parce qu'ils prouoquent le sommeil, lequel appaise, comme il est notoire, les agitations. Il y en a qui les donnent le matin, lors que les songes ne trauaillent pas les malades, car ils ne souffrent pas de si frequentes deiections par l'action d'iceux, qui amortit la mordication des humeurs. Il ne faut pas aussi les donner incontinent apres la viande, ny les corps estans pleins, ou impurs, veu qu'il est à desirer que la purgation precede. Et se faut bien garder d'en donner continuellement, durant plusieurs iours, l'intermission est necessaire, pendant laquelle il sera à propos de donner des roboratifs, qui conseruent le thresor de la vie. Sçachez aussi que les narcotiques nuisent aux yeux, & aux sentimens: voila pourquoy il faut empes-

cher

cher qu'ils ne nuisent, & en donner si petite quantité, qu'ils ne puissent pas offenser nos forces. Car il vaut mieux en donner peu, & souuent, qu'vne seule fois en grande quantité. Et quant aux assauts des douleurs, il vaut mieux donner les narcotiques auant qu'ils arriuent, encores que parfois il soit expedient de les bailler durant la violence, comme en la douleur de colique violente. Ce que Galien nous a voulu signifier, quand il a dit, que la fausse curation par le moyen des stupefactifs, est quelquefois plus necessaire en la colique violente, que la reguliere, à raison des forces, qui se pourroient resoudre & abbatre du tout.

Explication de ce texte.

Rächin. IL faut confesser la verité, Mesué est admirable aussi bien en sa methode, qu'en sa doctrine. Il ne laisse rien à dire à la posterité, & marque toutes les circonstances necessaires en l'vsage contraint & irregulier des narcotiques. Car apres auoir monstré comment il les faut preparer, pour empescher leurs mauuais effects, il enseigne maintenant tout ce qu'il faut obseruer, auant que de les mettre en besongne, soit du costé des patiens, soit du costé d'iceux, soit du costé des choses exterieures.

Premierement il proteste qu'il vaut mieux s'en seruir en cas de necessité par dehors, que par dedans: parce qu'estans donnez par la bouche, ils peuuent

peuuent offenser l'estomac, & leur malignité se communique plus aisément au cœur,& aux parties nobles ; au lieu que par dehors on les peut appliquer sur le ventre en forme d'emplastre, ou d'onguent, ou de liniment, sans aucune apprehension.

Que s'il s'en faut seruir interieurement, il conseille de s'en seruir plustost par suppositoires,& par clysteres,que non pas par la bouche,pour les mesmes raisons qui ont esté apportées, lors qu'ils sont inutiles exterieurement : car il ne faut pas douter qu'ils ne proffitent de cette façon, veu que leur vertu se communique au cerueau par euaporation, & que d'ailleurs la stupefaction se fait aux boyaux.

Mais en fin s'il faut les donner par la bouche, il est necessaire d'y proceder auec prudence & consideration. Car en premier lieu il faut employer les vieilles compositions des narcotiques, parce qu'elles sont moins nuisibles, d'autant que l'opium s'affoiblit par le temps, auec le meslange des correctifs: les recentes sont bien plus actiues & vigoureuses, & par consequent plus dãgereuses. Il ne faut pas pourtant les choisir si vieilles qu'elles ne puissent produire l'effect que nous desirons.

Apres,il faut prendre l'heure la plus commode, qui est sur le soir à l'heure du repos, puis qu'il est question de faire dormir; car la nature se treuue plus disposée en ce temps-là. Que si les veilles, la douleur de teste, & le flux de ventre ne pressent pas, il y en a qui conseillent de les donner vers la matinée, cinq heures deuant le repas, si les forces le peuuent permettre, affin que leur effect arrache

l'acri

l'acrimonie des humeurs, & empeſche la frequence des deiections.

En troiſieſme lieu, il ne les faut pas donner incontinent apres la viande, parce qu'ils interromproient la digeſtion, & augmenteroient les cruditez, en incraſſant la chylification, mais il vaut mieux patienter que la chaleur naturelle aye faict ſon action.

De plus Meſué marque que l'vſage des narcotiques doit eſtre ſuſpect aux corps pleins d'impureté,& deſire que la purgation precede.En quoy il a raiſon; car bien que la fluxion s'arreſtaſt par l'action des narcotiques, ce ne ſeroit que pour vn temps, car elle recommenceroit auec plus de violence les corps eſtans plethoriques & cacochymes. Voila pourquoy il eſt à propos de les ſaigner,& purger auparauant.

Apres cela noſtre Docteur nous fait obſeruer le temps, la frequence, & la quantité. Il dit qu'il n'eſt pas à propos d'en continuer durant quelques iours l'vſage ſans intermiſſion;& qu'il vaut mieux faire alte, en fortifiant cependant les parties, & en reſtaurant les eſprits par alimens,& pas remedes conuenables. Et d'autant qu'ils ſont fort dómageables aux yeux, & aux ſentimens, il en faut donner ſi petite quantité qu'ils ne leur puiſſent pas nuire: & vaut mieux en donner peu & plus ſouuent,ſi la neceſſité le requiert, que rarement & en quantité, principalement quand les forces ſont baſſes.

Reſte maintenant la derniere conſideration que Meſué propoſe en faueur des douleurs. Il dit qu'il vaut mieux donner les narcotiques auant les

assauts de la douleur,que durant leur violẽce,affin que le sentiment des parties estant endormi, ne se ressente pas de sa violence. Mais apres il permet par l'aduis de Gal.que l'on les donne par curation irreguliere durant la vehemence du mal, comme aux coliques, & autres douleurs extremes : car pour lors la cure irreguliere est preferable à l'ordinaire, en faueur des forces qui ne pourroient pas autrement supporter la violence.

Nous pouuons icy apporter vne consideration apres celles de Mesué; c'est qu'il faut donner tousiours quelque detersif & roboratif, ou par la bouche,ou par clysteres, apres l'vsage des narcotiques prins interieurement, affin d'emporter le marc, & les reliques d'iceux, comme vn bon boüillon composé, si on les a prins par la bouche, & vn clystree detersif,si par le ventre.

Finalement nous deuons obseruer que l'on se peut seruir plus librement des narcotiques aux corps chauds, & aux affections chaudes, qu'aux corps froids,& aux maladies froides : la raison en est toute apparente. Poursuiuons.

MESVÆVS.

IAm verò medicamenta aliquot narcotica præsenti scopo vtiliora subiiciamus. Medicamen bonum, quod scripsit Israëlita valenter astringens, vtile fluori alui à medicamento,aliisque fluoribus ventris, vsu probatum. Recipit thuris ʒ. j. coaguli leporis,ʒ. ij.opij ʒ.j.gallarum ʒ. iij. Fiant ex

his trochisci ℥. ß. Datur autem vnus potui.

Compositio catapotiorum filij Zezaris vtilis ad alui fluorem, viscerúmque fluxionem. Recipit bdellij, gummi iuniperi, opij, thuris minuti, myrrhæ, croci an. Fac catapotia ciceris magnitudine, da vespere à tribus ad quinque.

Maintenant il nous faut proposer quelques medicamens conuenables à nostre intention. L'Israëlite a descript vn bon remede, fort adstringent, qui est proffitable contre le flux de ventre causé par vn medicamẽt, & approuué par experience, contre les autres euacuations du ventre. Or il est composé d'vne drachme d'encens, de deux de coagulum leporis, d'vne dræchme d'opium, & de trois drachmes de galles. De toute cette poudre il en faut faire des trochisques du poids de demi drachme; & en donner vn en breuuage.

Il y a aussi vne composition de pillules du fils de Zezar, qui est fort vtile pour le flux de ventre, & pour la fluxion des visceres. Elle se fait de bdelliũ, gomme de geneure, d'opium, d'encens petit, de myrrhe, de saffran, de chascun parties égales, par exemple, vne drachme. Il en faut faire des pillules grosses comme pois, & en donner de trois à cinq.

Explication de ce texte.

Mesué ne se contente pas d'auoir traitté en general des moyens qu'il faut obseruer en l'vsage des narcotiques qui peuuent estre conuenables en la curation d'vne purgation immoderée ; mais encores il nous presente des remedes particuliers propres & conuenables pour ce desseing. Or il nous en propose premierement de l'inuentiõ d'autruy, en forme de trochisques & de pillules; & puis de la siéne. Quant aux trochisques, ils sont narcotiques & adstringents, composez en faueur du flux de vẽtre, & propres pour l'arrester. *Rãchin.*

Il n'y a icy qu'vne difficulté qui n'est pas de petite importance, c'est qu'il ne semble pas à propos de mesler des adstringents auec les narcotiques, parce que ceux-cy estans tardifs en leur mouuement, & non permeables, s'ils se treuuent meslez auec les autres, ils ne pourrõt pas penetrer les pores des parties; & par ainsi l'effect desiré ne pourra pas estre effectué. Mais nous respondons à cette obiection, que les adstringents proposez ne sont pas si actifs, ny si abondans qu'ils puissent empescher l'action de l'opium ; ils ne sont adioustez qu'en faueur du flux de ventre, & est veritable qu'ils ne sont pas fort propres aux autres compositions narcotiques, & ce pour la raison alleguée. *Obiectiõ.* *Response.*

Or il faut obseruer icy, que Syluius se trompe en la confection des trochisques, quand il les fait d'vne once, car il y auroit par trop d'opium; & aussi en la quantité du coagulum, c'est assez que les

trochisques soient de demi drachme, & de deux de coagulum, & de trois de galles. Quant aux pillules, il n'y a rien à disputer.

MESVÆVS.

Compositio trochiscorum à nobis inuenta efficax est ad immodicum alui fluorem, à medicamento purgante excitatum, & ad choleram morbũ, aliósque ventris fluores; animum præterea roborat, vomitum à causa frigida sistit, somnum conciliat. Recipit autem cyperi, thuris minuti, ammeos, gallæ, croci, galliæ moschatæ, caryophillorum, balaustij, chamepyteos, malicorij, mirrhæ, spicæ an. ʒ. ij. hyoschiami, opij an. ʒ. j. ß. Fac trochiscos aurei vnius; datur vnus.

Compositio alia trochiscorum à nobis inuenta, in præsentem scopum efficacissima, & ad omnem alui fluorem, & vomitum à causa calida. Recipit verò spodij, seminis rosæ, acaciæ, hypocistidos, balaustij, sanguinis draconis, gallæ, croci an. ʒ. ij. boli ʒ. j. ß. opij, hyoschiami an. ʒ j. Fac trochiscos ʒ. ß. Datur vnus cum aqua rosarum.

La composition des trochisques inuentée par nous, est fort efficace contre le flux de ventre causé par vn medicament purgatif, & contre le

cholera

cholera morbus, & autres fluxions du ventre : outre ce, elle recree les esprits, arreste le vomissement causé de matiere froide, & fait dormir. Ils sont composez de cyperus, de petit encens, d'ammeos, de galles, de saffran, de gallia moschata, giroffle, balaustes, chamepytis, malicorium, myrrhe, spica nard, de chascun deux drachmes; hyoschiame, opium, de chascun une drachme & demie. De tout cela il en faut faire des trochisques du poids d'un escu; & en donner un.

Il y a une autre composition de trochisques inuentée aussi par nous, qui est singuliere pour nostre intention, & propre contre tout flux de ventre, & pour arrester le vomissement qui depend d'une cause chaude. Elle se fait de spodium, semence de roses, acacia, hypocistis, balaustes, sang de dragon, galles, saffran, de chascun deux drachmes; bol, une drachme & demie, opium, hyoschiame, de chascun une drachme. De tout cela il en faut faire des trochisques du poids de demi drachme, & en donner un auec de l'eau rose.

Explication de ce texte.

CEs deux compositions de trochisques sont de l'inuention de Mesué. Leur vsage est en faueur de l'accident que nous traittons, veu qu'elles sont singulieres pour arrester le flux de ventre: la premiere est pour les humeurs froides, & la Rãchin.

seconde pour les chaudes.

Il me semble que la derniere doit estre plus suspecte que la premiere, d'autant que tous les ingrediens, hors le saffran, sont de temperature froide, & conuiennent auec les narcotiques. Et c'est à quoy il faut prendre garde; car il ne faut pas nuire à la vie, pour respecter la qualité chaude, ou froide des humeurs. Si bien qu'il sera à propos d'vser de ces trochisques sobrement, & en petite quantité. Ie laisse à part, que Mesué n'ordonne que les poudres des trochisques, & non pas la matieres pour les incorporer. Nous pourrons ordonner d'autres remedes aussi propres, selon l'intention que nous aurons en cas de necessité.

Fin du Troisiesme Theoreme.

COM



COMMENTAIRE accompagné de disputes sur le quatriesme Theoreme de Mesué.

QVartum Theorema est de castigatione post purgationem relictorum: id autem in tredecim capita diuiditur.

LE quatriesme Theoreme traitte de la guarison des maux qui restent apres la purgation, & est diuisé en treize chapitres.

Explication du tiltre de ce IV. Theoreme.

LEs maladies, & les accidens qui dependent de l'vsage des medicamens, ou ils accompagnent la purgation vicieuse, & illegitime, ou ils restent apres l'operation. Nostre Docteur a traitté assez amplement au Theoreme precedent des maux qui se peuuent esueiller en nos corps durant le temps de la purgation, lors qu'elle est ou imparfaicte, ou laborieuse, ou surabondante, & des moyens necessaires pour y remedier. *Rächin.*

Maintenant en ce quatrieſme il traitte des maux qui peuuent reſter apres la purgation, & propoſe les remedes pour les guarir. Ce quatrieſme Theoreme eſt entierement medicinal, les Pharmaciens n'y ont que veoir : neantmoins ils pourront apprendre ce qui ſera de cette doctrine en gros, & s'en ſeruir en temps de neceſſité en l'abſence des Medecins.

¶ Mondin diuiſe ce Theoreme en deux parties, & dit que Meſué traitte en la premiere des maladies iuſqu'au penultieſme chapitre, & en la ſeconde des ſymptomes. Mais il ſe trompe, car tous ces maux ſont accidentaires à raiſon de la purgation; bien que quelques vns ſe puiſſent dire maladies, & les autres ſymptomes. La diuiſion de Meſué eſt plus receuable en treize chapitres, puis qu'en chaſcun d'iceux il traitte des accidens qui reſtent apres la purgation, ſçauoir eſt au 1. de la fiebure: au 2. de la douleur de teſte : au 3. du vertige, ou tournoyement de teſte : au 4. de l'eſbloüiſſement de la veüe : au 5. du defaillement de cœur, ou foibleſſe d'eſtomac: au 6. de la ſoif: au 7. du hocquet, ou ſanglot : au 8. de la douleur de l'eſtomac: au 9. de l'vlceration des boyaux : au 10. de la dyſenterie, ou excretion ſanguinolente: au 11. du teneſme: au 12. de l'imbecillité & laſſitude de tout le corps: & au 13. de la conuulſion.

Obiectiõ. L'on pourroit obiecter icy, que c'eſt vne pure folie que de ſe ſeruir des medicamens purgatifs, puis qu'ils peuuent cauſer tant de maux en nos corps par leur vſage. *Reſponſe.* Mais nous reſpondons que ces maux n'arriuent qu'extraordinairement par le vice de ceux qui les prennent, ou par la faute de

ceux

ceux qui les ordonnent, ou par la mauuaise dispotion des choses exterieures ; car de soy ils ne sont ordonnez que pour seruir en la guarison des maladies, & en la conseruation de nos corps. Si bien que s'ils font du mal, ce n'est que par accident ; & voila pourquoy l'vsage en doit estre permis, comme necessaire & salutaire. Venons au premier chapitre.

MESVÆVS.

De febribus quæ accidunt post purgationem.

CAP. I.

DE morborum purgationi succedentium curatione agamus, primúmque de febribus. Has autem medicamentum purgans excitat, vel quod ipsum calidum, & acre malam temperiem in corpore relinquit ; vel quod materiam expellendam commouit, non expulit : ob id putrescit, & febris causa est, vel quod motus aliquis corporis, aut animi superuenit ei, qui valenti medicamento vacuatur. Aut quia à frigore pori densati, vaporum exhalationem prohibuerunt. Vel quia Sole materia, id est, humores commoti, inflammantur, aut quia post medicamentum citiùs iusto sumpsit cibum, quò factum est, vt medicamenti pars aliqua vnà cum alimento penetrarit in

venas: quamobrem aut fluxus valens concitatur, aut materia conculcatur, & putrefit. Vel quia quæ materiam præcoquere, & expulsioni præparare debebant medicamento, præmissa non sunt. Quapropter dum medicamentum purgans in crudam materiam operatur, interdum naturæ dissolutio fit, nec vacuantur humores, sed potiùs conculcati putrent. In summa, error omnis in victus ratione, harum febrium potest esse caussa.

Des fiebures qui succedent à la purgation.

Chap. I.

Il faut maintenant traitter des maladies qui succedent à la purgation, & premierement des fiebures. Or icelles peuuent estre causées par vn medicament purgatif: ou parce qu'estant trop chaud & acre, il imprime quelque intemperature au corps: ou d'autant qu'il a esmeu les humeurs, sans les auoir euacuées; si bien que se pourrissans elles excitent la fiebure. Ou bien à raison de quelque perturbation d'esprit, ou de corps, qui arriue à celuy qui se purge. Ou à cause de la transpiration empeschée par l'adstriction des pores à raison du froid. Ou bien parce que les humeurs se sont esmeües par la chaleur

leur du Soleil, & apres inflammées. Ou d'autant que le patient a prins trop tost sa nourriture; car par ce moyen quelque portion du medicament penetrant dans les veines auec l'aliment, peut causer vn flux de ventre, ou laisser les matieres disposées à la corruption. Ou bien parce que l'on n'auoit pas donné des preparans & digestifs auant le medicament, car iceluy agissant sur des matieres crues, & ne les treuuant pas disposées à l'euacuation, il altere la nature sans effect, d'où s'ensuit la putrefaction. Brief toutes les fautes qui se commettent au regime de viure, peuuent estre cause de ces fiebures.

Explication de ce texte.

ENtre les maux qui peuuent arriuer apres la purgation, la fiebure est digne de consideration, tant pour la facilité de son arriuée, que la concurrence des causes témoigne; que pour le danger qu'elle peut apporter aux patiens. Or nous ne traitterons pas icy de la fiebure qu'en passant, entant qu'elle peut estre causée par la purgation; car d'en escrire au long, il nous faudroit vn volume, au lieu d'vn chapitre. Mesué propose sept causes particulieres qui peuuent causer la fiebure à ceux qui se purgent, & puis il generalise ce qui est des erreurs du regime de vie, lesquelles il accuse comme causes. *Rãchin.*

La premiere qu'il presente, regarde le naturel du medicament; car s'il est trop chaud, & mordicant,

cant, il peut exciter non seulement vne intemperature chaude & seiche, mais aussi inflammer les humeurs, particulierement aux ieunes hommes bilieux durant les chaleurs, & aux regions chaudes.

La seconde, c'est l'esmotion des humeurs sans descharge, ou à raison de la foiblesse des purgatifs, ou par le vice des matieres, lors qu'estans crasses, glutineuses, & adherantes, elles resistent à l'attraction des medicamens, & s'attachent d'auantage aux parties; d'où vient par apres la putrefaction, & la fiebure par consequent, à raison de l'eschauffement.

La troisiesme, c'est quelque perturbation d'esprit, ou du corps, qui peut arriuer à celuy qui a prins vn medicament, comme colere, tristesse, exercice violent, Venus, & semblables: car il est certain qu'il n'y a rien qui puisse tant esmouuoir apres le medicament, que les passions de l'ame, ou les exercices du corps. Voila pourquoy durant la purgation nous ordonnons le repos de l'vn, & de l'autre, excepté la pourmenade, pour faciliter la descharge.

La quatriesme cause de la fiebure, c'est la froidure externe, par empeschement de transpiration, à raison de la constipation des pores: car par ce moyen l'exhalation des vapeurs fuligineuses estant retardée, la fiebure peut suiure par le moyen de la pourriture qui s'introduit aux humeurs.

Obiectiõ. L'on pourroit dire icy, que la froidure ne peut pas nuire en la purgation par la constipation des pores, veu que l'effect des medicamens se fait sensiblement par le ventre, & non pas insensiblement par

par les pores, & qu'au contraire cela deuroit seruir à la purgation, affin de repousser les humeurs vers le centre. Mais nous respondons qu'encores que l'effect des medicamens se face en dedans, & non pas en dehors, si est-ce que l'exhalation continuelle doit estre libre du costé de la peau, veu que la transpiration empeschée cause plusieurs maladies, & particulierement la fiebure, comme Galien l'enseigne au liure qu'il en a faict. *Response.*

La cinquiesme, c'est l'insolation qui esmeut les humeurs & les inflamme, d'où vient la fiebure à ceux qui s'exposent au Soleil apres auoir prins vn medicament, ou bien à ceux qui sortent le lendemain, si les humeurs esmeües n'ont pas esté bien purgées.

La sixiesme, c'est l'aliment donné & prins trop tost apres le medicament; car l'ordinaire est de donner vn boüillon lauatif trois heures apres, & le disner vne heure apres le boüillon. Que si l'on se haste, il en peut arriuer du mal, entant que quelque portion du medicament peut entrer dans les veines auec l'aliment, & causer vn flux de ventre, ou bien s'arrestant auec les matieres, les eschauffer & disposer à la pourriture.

La septiesme cause de la fiebure depend du deffaut des preparans: car selon Hipp. il ne faut pas purger qu'apres auoir preparé & digeré les humeurs; *concocta medicari oportet, non cruda:* autrement elles ne sont pas fluxiles, ny obeyssantes. Il faut digerer les matieres crues, attenüer les crasses, incrasser les subtiles, deterger les lentes, ouurir les passages, & les lubrifier, si l'on veut rendre la purgation aisée & salutaire. Que si l'on mesprise ces

pre

preparatifs, il faut craindre les tranchées, les foibleſſes,& particulierement la fiebure, par l'eſmotion,& eſchauffement des humeurs ſans deſcharge. Voila les cauſes particulieres. Pour les generales, puis qu'elles dependent de l'erreur du regime, & de la faute des choſes non naturelles, i'en laiſſe la conſideration auec Meſué à ceux qui traitteront les malades.

MESVÆVS.

COgnita igitur febris cauſa, ſumpta indicatione ab iis, quæ præceſſerunt inducentia eam, medebimur interim per oppoſita cauſæ efficienti, eam ſcilicet ſubmouentia: interim per ea, quæ febris vehementiam remittunt. Interdum enim cauſæ febrim gignenti maiori ſtudio reſiſtendum eſt: interdum febri, præſertim cùm malignior eſt. Quæ duo tibi ſunt diligenter diſcernenda.

APres donc auoir recõnu la cauſe de la fiebure, en prenant indication des choſes precedentes qui la peuuent auoir eſueillée; nous y remedierons tantoſt par remedes oppoſez à la cauſe efficiente, par ſubſtraction, tantoſt par ceux qui peuuent moderer, ou abbatre la vehemence de la fiebure. Car quelquefois il faut trauailler contre la cauſe, autrefois il vaut mieux reſiſter à la maladie, principale-

ment

ment quand elle est maligne. Lesquelles deux considerations sont dignes de remarque.

Explication de ce texte.

NOus deuons imiter la discretion de Mesué en la description des maux qui sont causez par les purgatifs,& des remedes necessaires pour leur guarison : car il n'est pas importun par la longueur de ses discours, ny defectueux en sa briefueté. Il propose nuemẽt ce qu'il faut sçauoir touchant les causes & les maladies;& puis il presente les remedes. Il desire que l'on reconnoisse auant toutes choses, la cause de cette fiebure symptomatique par l'examen de celles qui ont esté produites ; & qu'apres on procede à la substraction par remedes contraires , veu que c'est la cure reguliere ; *quia sublata causa tollitur effectus.* *Rãchin.*

Or il faut noter icy, que telle contrarieté & opposition ne se treuue pas proprement entre les causes,& les remedes , si ce n'est largement : mais bien entre les maladies , & les remedes. Apres auoir osté la cause , & durant l'vsage des ordonnances qui seruent à son extirpation , l'on pourra combattre la fiebure par le moyen des choses rafraichissantes, & humectantes,comme sont Syrops,Iuleps,&c.

Ce n'est pas tout , car nostre Docteur dit que par curation irreguliere,il faut commencer par les remedes qui temperent la fiebure , lors qu'elle est trop violente & maligne , & attacquer par apres la cause. Que si elle est externe , & qu'elle ne pa-

roiſſe au corps, que par ſon effect; il ſe faudra contenter de remedier à la fiebure, veu que les cauſes externes ne ſont pas veritablement indicatiues.

Donc l'ordre de la curation en general, dependra de la diſcretion des Medecins, & de la connoiſſance du danger,& du peril des maladies, des cauſes,& des accidens. Venons à la curation particuliere ſelon l'ordre des cauſes.

MESVÆVS.

SI igitur cauſa febris frigus poros denſans fuerit, adhibe ad curationem, quæ diximus poros aperire,& vapores tranſpirabiles reddere: quas ad res ſudoris prouocatio eſt in primis vtilis. Si autẽ in cauſa fuerit calor inflãmans, vel medicamentũ acre multum,& inflammans, curatio adhibenda eſt per ea, quæ calorem extinguunt, & acrimoniam obtundunt, refrigerantia ſcilicet poſt dicenda. At ſi cauſa eſt materia expellenda quidem, ſed quæ non expulſa eſt, ſed conculcata putret: æquata priùs materia, & expulſioni parata vacuanda eſt. Si à motu corporis, aut animi, poſt medicamentum febris eſt, cura, vt febrim ab his natam curari ſcis. Si propter feſtinã comeſtionem eſt ſequuta febris; abſtinentia à ſumpto medicamento eam curat.

DOnc si la froidure par la constipation des pores est cause de la fiebure, il se faut seruir pour la curation des remedes qui ouurent les pores, & qui rendent les vapeurs transpirables ; à quoy la prouocation de la sueur sert grandement. Que si c'est vne chaleur inflammante, ou bien vn medicament acre & eschauffant, il se faudra seruir des choses refrigeratiues, desquelles nous traitterons cy-apres, affin d'esteindre la chaleur & d'abbatre l'acrimonie. Mais si c'est vne matiere qu'il faille chasser dehors, laquelle aura esté esmeüe, & non euacuée, apres l'auoir preparée, & disposée à la sortie, il sera à propos de la purger, affin de vuider la pourriture. Et si c'est quelque passion de l'ame, ou mouuement de corps, qui aye donné la naissance à la fiebure apres la prinse du medicament, les moyens & les remedes de la guarison sont notoires & apparens. Que si c'est pour auoir mangé trop tost apres le medicament, l'abstinence seruira de remede.

Explication de ce texte.

APres que nostre Docteur a proposé les causes qui peuuent exciter la fiebure durant la purgation, il presente en general, & non pas en particulier les remedes pour la guarir, si bien qu'il est necessaire au Medecin de recourir au traitté des fiebures, s'il n'est bien versé en la practique d'icelles, & s'il n'en a les remedes tous prests par experience. Pour Messieurs les Apothi- *Rāchin.*

 caires,

caires, cette doctrine leur est comme inutile, d'autant qu'ils n'entendent rien aux intentions, ou indications curatiues, encores qu'ils ayent quelque routine aueugle de receptes & remedes. Venons maintenant à l'examen de ce texte.

Mesué donne les moyens generaux pour guarir les fiebures, qui sont excitées par cinq differentes causes. La premiere, c'est le froid exterieur par reserrement des pores. L'indication curatiue par droict de contrarieté demande la relaxation, & l'ouuerture d'iceux, affin de donner exhalation aux vapeurs acres, & aux matieres retenües : car par ce moyen la cause estant ostée, il faudra que la fiebure desloge. Or les moyens qui ouurent les pores, & qui rendent la peau permeable, ont esté proposez au troisiesme Theoreme, sçauoir est le baing, les frictions douces, les onctions auec huiles attenuatifs, & relaschans, & les sudorifiques.

La seconde cause c'est la chaleur inflammatiue du Soleil, ou du medicament, & en ce cas il faut recourir aux refrigeratifs interieurs & exterieurs, ayant esgard à la teste, si elle se trouue eschauffée par le Soleil.

La troisiesme cause c'est la matiere esmeüe, & non euacuée, disposée à la putrefaction. Icy il est necessaire de recourir aux preparatifs par Iuleps & apozemes conuenables, selon les qualitez des humeurs peccantes, premieres & secondes : & puis d'ordonner vn medicament propre en quantité raisonnable, selon l'humeur preparée qui doit estre purgée, & ce suyuant ce que nous auons dit au premier chap. du 3. Theor. Car si c'est la bile, il faudra ordonner vn purgatif qui l'attire, si c'est le

le phlegme, vn autre; & ainsi du restant des humeurs.

La quatriesme des causes c'est l'esmotion passionnée de l'ame, ou le mouuement desreglé du corps. Nostre Autheur ne s'arreste pas icy, parce que les moyens pour remedier à ces causes sont apparens, par repos d'esprit & du corps, par regime,& par remedes alterans. Galien en traitte *au 8. liure de sa meth.& au 1.de arte curat. ad Glauc.* comme font aussi tous nos practiciens anciens, & modernes.

Il reste la derniere des causes. Quand ceux qui se purgent, mangent trop tost apres le medicament, veu qu'il a besoing de certain temps pour faire son operation, Mesué n'ordonne rien que l'abstinence, affin de donner loysir à la nature de vaincre & de surmonter les reliques du medicament qui peuuent estre demeurées auec l'aliment; & apres l'abstinence, l'vsage moderé & temperé des viandes. L'Almansor *en son 9. liure* s'estend d'auantage sur ce sujet, & propose plusieurs autres moyens. Voila en brief ce qui est de ce texte.

L'on pourroit icy blasmer nostre Docteur de ce qu'il est brief,& si sterile en sa practique,& que mesme sa doctrine ne respond pas au titre de son Theoreme, veu qu'il ne traitte pas en particulier des remedes qui peuuent seruir à la guarison des maux qui restent apres la purgation, & mesmes de ce qu'il semble mespriser par son silence le regime. Mais nous respondons que le desseing de Mesué n'est pas de traitter en particulier ce qui est de la curation des fiebures, & des autres accidens *Obiectiõ.* *Respõse.*

 cidens

cidens qui peuuent arriuer apres l'vſage des medicamens; il ſe contente de propoſer en gros les indications curatiues, & les moyens pour y remedier, laiſſant au iugement, & à l'experience des Medecins, ce qui eſt des remedes en particulier.

MESVÆVS.

AT ſi febris multum ardens fuerit, calorem flammeum extinguentibus cura, aërem appara, cibum, potum, vnguenta item & emplaſtra, cordi & hepati refrigerantia adhibe, & odoramenta frigida, & medicamenta cardiaca frigida: poſtremò balneis temperatis humectantibus vtere, & reliquis omnibus, quæ contra febrium ardorem à peritis ſcripta ſunt. Si autem pigra febris eſt, interdum cauſa curationem ad ſe conuertit, vt æquetur, reſoluatur, moueatur: interdum febris, vt ipſa diſcutiatur.

QVe ſi la fiebure eſt fort ardente, il la faut guarir auec les refrigerans qui peuuent eſteindre la chaleur ignée, & diſpoſer l'air: ſe ſeruir du manger, & du boire ſelon cette intention: appliquer des vnguens & des emplaſtres refrigeratifs ſur le cœur & ſur le foye: employer des parfums froids & des medicamens cardiaques de meſme qualité. Outre ce, les baings temperez & humectans pourront ſeruir, & les autres remedes qui

qui sont ordonnez par nos practiciens contre l'ardeur de la fiebure. Que si elle est douce, & foible, il se faudra arrester à la cure reguliere, en preparant, resoluant, & ostant la cause, & se seruir parfois de l'irreguliere, si la fiebure le requiert.

Explication de ce texte.

La curation de la fiebure est reguliere, ou irreguliere. La reguliere est celle qui va selon les reigles ordinaires, & qui fait tous ses efforts contre les causes. L'autre est celle qui regarde plus les effects & les accidens que les causes, & est extraordinaire, veu qu'elle permet des remedes contraires aux causes. Mesué a suiui au texte precedent ce qui estoit de la curation de cette fiebure symptomatique, par la suite & consideration des causes : maintenant en ce texte il n'a esgard qu'à la fiebure, lors qu'estant extraordinairement ardente, elle a besoing de grand secours, pour preuenir le danger qu'elle pourroit causer par sa violence. Or cette grandeur & ardeur de la fiebure se reconnoist aisément par les accidens qui l'accompagnent, comme sont chaleur acre, soif ardente, iactations, veilles, &c. En ce cas Mesué a recours à tous les remedes refrigerans externes, & internes, comme sont le refraichissement de l'air ; les syrops desalterans ; les boüillons de poulets alterez auec herbes propres ; les epithemes sur le cœur & sur le foye, qui sont cardiaques, hepatiques, & rafraichissans, plustost que les vnguens, & que les emplastres : les baings humectans, les Rãchin.

parfums & vapeurs humides cordialles, & tous les autres remedes qui sont proposez par nos Autheurs, & prattiquez par les Medecins experimentez.

Ie ne me veux par arrester à particularizer toutes ses ordonnances generales, ce m'est assez de suiure le texte sans prophaner nos mysteres par vne plus ample declaration. Le peuple ne sçait que trop de la medecine, sans que ie le rende plus sçauant par mes esclaircissemens. Que si la fiebure est exempte d'ardeur, & de malignité, il se faudra tenir à la cure reguliere, en ostant les causes, sans mespriser la fiebure, veu qu'en mesme temps on peut faire tous les deux, en remediant tousiours toutesfois à celle des deux qui est la plus considerable, & pour la fascherie, & pour le danger.

MESVÆVS.

De dolore capitis post purgationem.

CAP. II.

DOlor capitis à purgatione accidit, aut propter sublationem vaporum ad caput, quos medicamentum mouet, & subleuat, præsertim cùm laboriosè, aut imperfectè vacuat; aut quoniam materiam mouet quidem in capite, sed non educit: aut propter aliquid extrinsecus superueniens capiti eius qui vacuatur, vt calor, frigus, & similia.

De

De la douleur de teste apres la purgation.

Chap. II.

LA douleur de teste qui suit la purgation, depend, ou des vapeurs esleuées vers le cerueau par le moyen du medicament, lors qu'il esmeut les humeurs, & les fait monter, ou qu'il agit auec trauail: ou bien quand il esmeut des matieres en la teste, sans les attirer par apres: ou pour quelque accident externe qui agit contre la teste; comme chaleur, froidure, ou autre chose semblable.

Explication de ce texte.

ENcores que la fiebure soit vne maladie du cœur, neantmoins nous l'estimons generale par effusion, parce que tout le corps est malade par le moyen de la diffusion de la chaleur fiebureuse, & des autres accidens qui paroissent quasi en toutes les parties. Mesué a traitté cy-dessus de la fiebure, comme estant vn mal vniuersel qui peut arriuer durant & apres la purgation: maintenant il traitte des maux particuliers selon l'ordre des parties, & cõmence par ceux de la teste. *Rächin.*

Le premier qu'il presente, c'est la douleur, qui est fort ordinaire apres la purgation; la raison y est toute apparente par l'esmotiõ des humeurs qui est causée apres la prinse, & durant l'action du medicament. Or nostre Docteur traittant de cet accident en propose premierement la generation, & les causes, & puis il presente les moyens pour la guarison. Quant aux causes de la douleur de teste, il

il en reconnoiſt trois. La premiere, c'eſt l'eſleuation des vapeurs vers le cerueau, lors que le medicament eſmeut les humeurs, principalement quand il opere auec trauail, & qu'il ne purge pas aſſez abondamment. Telles vapeurs peuuent cauſer la douleur en la teſte par leur quantité, & par leur qualité. La quantité eſt cauſe de la repletion, & celle-cy de la tenſion, d'où vient la douleur. La qualité apres eſt conſiderable; car les vapeurs conſeruent la proprieté des humeurs qui les enuoyẽt. Il y en a de chaudes qui ſont acres & mordicãtes, cõme celles qui ſont eſleuées des matieres bilieuſes, & autres eſchauffées ; & de froides, qui partẽt des matieres phlegmatiques, & melancholiques.

La ſeconde cauſe de la douleur de teſte, c'eſt l'eſmotion particuliere faicte au cerueau par le medicament ſans deſcharge : car de là s'en enſuit vne douleur peſante, erodante, & tenſiue, ſelon la qualité de l'humeur qui a eſté agitée, & non euacuée par la foibleſſe, ou diſproportiõ du purgatif.

La troiſieſme cauſe regarde le vice des choſes exterieures, comme quand la chaleur, la froidure, les clameurs, les contentions & agitations d'eſprit troublent la teſte, & que les choſes non naturelles pechent en l'vſage. Apres la declaration de ces cauſes noſtre Docteur paſſe outre à la curation generale, ſelon l'ordre d'icelles.

MESVÆVS.

HVnc etiam dolorem curamus, cognita priùs ipſius cauſa. Si enim à vapore ſurſum aſcendente eſt, ad contraria reuellimus,

limus, per ea quæ diximus. Si verò iam sit elatus, idémque calidus fuerit, humeralem venam incidimus. Si autem frigidus est, curamus, vt cæteros dolores, à simili causa excitatos. Ad id autem secta malleoli vena remedium est præstantissimum. Si denique crassus est vapor, & frigidus, curatur remediis affectui congruentibus, tibi non ignotis. Verùm si post factam vacuationem, quæ relinquitur materia, in causa est; vbi cocta erit, purgatio iteranda est. Quod si intemperies à medicamento excitata malum attulit, curanda est alterantibus contrariis conuenientibus.

Nous deuons pareillement proceder à la curation de cette douleur, par la connoissance de la cause. Car si c'est qu'elle depende d'vne esleuation vapoureuse, il faudra recourir aux reuulsions contraires, suiuant ce que nous en auons dit cy-dessus. Que si la vapeur est desia montée, & qu'elle soit fort chaude, la section de la veine du bras sera conuenable: & si elle est froide, nous la pourrons guarir auec les mesmes remedes, qui conuiennent à semblable cause. Et à cela la section de la veine du malleole est vn singulier remede. Que si la vapeur est crasse & froide, elle se doit guarir par des moyens conuenables à cette affection, qui sont notoires. Et au cas que les humeurs qui

restent apres la purgation, en ſoient la cauſe, apres les auoir preparées, il ſera à propos de reiterer vn medicament. Finalement ſi l'intemperature excitée par le purgatif, a cauſé la douleur, il faudra recourir aux alteratifs contraires qui ſeront iugez propres.

Explication de ce texte.

Rãchin. EN toute curation parfaicte, & reguliere il faut touſiours commencer par la connoiſſance de la cauſe, veu que l'on ne ſçauroit bien guarir vne maladie, ſans luy auoir oſté la cauſe qui la produit, & qui l'entretient. C'eſt ce que Meſué recõmande à l'entrée de ce texte; il faut auant toutes choſes reconnoiſtre la cauſe qui a produit la douleur de teſte apres la purgation, & ce ſuiuant la demonſtration qui en a eſté faicte au texte precedent. Premierement ſi elle depend des vapeurs qui montent, il ſe faudra ſeruir en ce cas des reuulſifs, comme ſont les clyſteres acres, les frictions & ligatures des extremitez, les ventouſes legeres, apres des repercuſſifs en la teſte, affin de refrener & repouſſer, comme ſont l'oxirrhodin faict auec l'huile roſat, & le vinaigre, les frontaux faicts auec les roſes, graines de myrtils, ſandaux, & kermes. Et à la fin il y faudra meſler les mitigatifs de douleur, les rarefactifs, les diſcuſſifs, & les roboratifs, en diminuant les repellans, affin de digerer & reſoudre les vapeurs en mitigant la douleur, & en fortifiant le cerueau. Nous auons les remedes ſuiuant ces intentions.

Apres cette demonstration, nostre Docteur regarde la qualité des vapeurs esleuées, laquelle luy donne sujet de diuersifier les remedes; car si elles sont chaudes, outre les topiques repellans, & les autres qui ont esté proposez, il conseille la saignée du bras, par l'ouuerture de la veine cephalique ou mediane; & si elles sont froides, il presente les remedes qui seruent pour la cause humorale de mesme qualité, sçauoir est les discussifs, rarefactifs, attenuatifs.

Mesué loüe fort l'ouuerture de la veine du malleole, dequoy ie m'estonne; car encores que ce soit vn grand reuulsif, neantmoins il y a à considerer icy, que la cause de cette douleur est froide, & apres, que ce n'est qu'vne vapeur desia montée, & demeurant au cerueau, qui ne se peut pas dissiper par la saignée reuulsiue, laquelle à proprement dire ne peut estre conuenable qu'en l'acte de l'euaporation, encores doit-elle estre plustost chaude que froide. Passons outre. Nostre Docteur va des premieres qualitez des vapeurs aux secondes; & dit que si les vapeurs outre la froidure, ont de la crassitude, c'est à dire, si elles sont espaisses, car la crassitude apparente ne conuient pas gueres bien à des vapeurs aërées, cela est plus à propos dit pour les humeurs, ou pour les corps plus solides, en ce cas il se faudra seruir des incisifs, attenuatifs, & autres qui dissipent les vens, & qui dilatent les pores, affin de leur donner passage.

Or apres les vapeurs, Mesué parle des humeurs, & dit que si la purgation faicte, les matieres esmeües causent la douleur de teste, il les faut digerer, & preparer selon leur nature, & puis donner

vn ſecond purgatif au patient, affin d'emporter toutes les mauuaiſes reliques des humeurs. Finalement, ſi c'eſt le medicament qui aye cauſé la douleur par ſa chaleur,& qu'il aye introduit quelque faſcheuſe intemperature, ſi elle eſt ſimple, les rafraichiſſans contraires ſeront propres; ſi elle eſt humorale par commotion d'humeurs,apres l'auoir preparée,il ſe faudra ſeruir d'vn autre purgatif,qui ne ſoit pas gueres eſchauffant. Voila en general ce qui eſt de ce ſecond accident, venons au troiſieſme.

MESVÆVS.

De vertigine poſt purgationem.

CAP. III.

VErtigo inde accidit, quod vapores à medicamento moti, & ſublati, caput petunt, ibique motum rebus agitatis ſimilem excitant, qualis eſt aquæ in gyrum commotæ, & rerum leuium flantibus ventis vertiginoſis: qualis item eſt aquæ vorticibus circumactæ, ob alterius occurſum. Sic illa accidit, quoniam vapores,ſiue fumi in caput elati, & in cerebri ventriculis, & arteriis circumacti, vnà ſecum ſpiritum circumagunt, & maximè quo loco ſenſuum inſtrumenta terminentur. Quapropter imaginatur æger omnia ſuper ſeipſum volui,

ui, & terram sub pedibus tremere & moueri.

Du vertige apres la purgation.

Chap. III.

Le vertige depend des vapeurs esleuées dans le cerueau par la commotion des humeurs agitées par le medicament; là où estant elles excitent des tournoyemens semblables aux choses agitées, tels que paroissent ceux d'vne eau battuë circulairement, ou ceux des choses legeres, lors que les vens vertigineux soufflent, & font des tourbillons; ou bien aux gouffres des riuieres, quand au rencontre d'vne autre eau l'on void des tournoyemens en rond. Ainsi se fait le vertige; car les vapeurs esleuées dans la teste, produisans ce mouuement circulaire dans les arteres, & ventricules du cerueau, agitent les esprits en rond, principalement là où les organes des sentimens se terminent. Et c'est pourquoy le malade s'imagine que toutes choses tournent, & que la terre tremble & se meut sous ses pieds.

Explication de ce texte.

La douleur, & le vertige s'engendrent en differentes parties de la teste, car la douleur se fait aux membranes, qui enueloppent le cerueau; & le vertige dans les cauitez de ses ventricules, *Rächin.*

tricules, & des arteres qui y sont contenuës. Mondin croit que le vertige est produit dans la substance du cerueau; mais il se trompe, veu que le tournoyement des esprits ne se peut faire que là où il y a des cauitez sensibles. Cet accident se rapporte par lesion à la veüe & à l'imagination, veu que les patiens s'imaginent que tout tourne, & que les yeux perdent leur action pour vn temps. Mesué ne s'estend pas icy sur la description du vertige, en ce qui est de sa nature, differences, causes, signes, & curation: mais il propose pourtant en peu de paroles ce qui est de sa generation, & de sa guarison, entant que ce n'est qu'vn accident causé par vn medicament purgatif.

Premierement il reconnoist que sa production depend des vapeurs esleuées des humeurs, apres l'esmotion causée par le medicament, & propose trois comparaisons pour nous faire comprendre comment s'engendre le vertige au cerueau. Il dit que de mesme comme vne eau contenüe dans vn vaisseau rond, si elle est agitée circulairement auec vn baston, fait vn mouuement circulaire; ou comme l'on void aux choses legeres qui sont agitées par vn tourbillon de vent tournoyant; ou comme il se void aux abysmes des riuieres qui coulēt auec violence, s'il y a vn rencontre d'vne autre eau, ou d'vn rocher, il se fait vne agitation gyratiue: ainsi au cerueau les vapeurs font le mesme mouuement dans les arteres, & ventricules d'iceluy, d'où vient que l'imagination se troublant, & la veüe se perdant, les patiens s'imaginent que tout tourne au dehors, aussi bien qu'au dedans de la teste; & demeurent quelque temps en cet accez, iusques à ce que

que les esprits rasseurez, laissent l'imagination & la veüe en repos. Les yurongnes sont fort subiects à cet accident, à cause de la vaporation vineuse.

Cet accident peut arriuer & durant, & apres la purgation; car les medicamens agitans les humeurs causent vne grande euaporation des parties inferieures aux superieures, d'où vient que le cerueau se remplissant, & particulierement les arteres, & les ventricules, les esprits se troublent, & souffrent ce mouuement circulaire duquel il a esté parlé. Venons maintenant à la curation.

MESVÆVS.

Istud autem symptoma hoc modo curabis. Si sanguinem abundare videris, humeralem incide: scarificatio item cartilaginis aurium, & cucurbitulæ ceruicibus, & cruribus affixæ, in id admodum conducunt: & præter hæc victus ratio tenuis, quæ sanguinem minuat. Post quæ omnia confert aquæ dulcis balneo lauari. Si autem vertigo est ab humorum copia, curatur educto humore, vomitu, aut deiectione. Post quæ cerebrum his quæ affectui conueniunt, roborandum est. Frictio quoque partium inferiorum, & vaporum resolutio, & in contrarium reuulsio, & partis transmittentis (vt ventriculi, hepatis, lienis, vesiculæ fellis, aut alterius) correctio confert.

OR ce ſymptome ſe pourra guarir comme s'enſuit. S'il y a plethore apparente, il faudra ouurir la veine du bras, & en outre ſcarifier les cartilages des aureilles, & appliquer des ventouſes aux eſpaules, & aux cuiſſes, veu que ce ſont des remedes puiſſans. Apres cela il faudra ordonner vn regime attenuatif, affin de diminuer le ſang: & en fin le baing d'eau douce. Que ſi le vertige depend d'vne repletion d'humeurs, il les faudra purger par vomiſſement, ou par deiection, & apres cela fortifier le cerueau auec des remedes conuenables. Il ſera auſsi à propos de ſe ſeruir des frictions des parties inferieures, affin de diuertir, & de reſoudre les vapeurs. Finalement il faudra corriger le vice des parties mandantes, comme de l'eſtomac, du foye, de la ratte, de la veſsie, du fiel, ou autres.

Explication de ce texte.

Rãchin. MEſué depart la curation du vertige en deux parties. En la premiere il ſuppoſe que la plethore en ſoit la cauſe, & baille cinq moyens pour la deſcharger: en la ſeconde il recognoiſt la cacochymie, & preſente les remedes pour l'oſter. Si donc la plethore eſt cauſe du vertige,& que le tournoyement depende des vapeurs que le ſang enuoye, l'on ſe pourra ſeruir de cinq remedes. Le premier eſt l'ouuerture de la veine cephalique ou humerale, affin de diminuer la quantité

quantité du ſang qui abonde. Le ſecond, c'eſt la ſcarification des cartilages des aureilles, affin de deſcharger par deriuation le ſang de la teſte. Le troiſieſme, ce ſont les ventouſes, que l'on pourra appliquer aux eſpaules, & aux cuiſſes, affin d'attirer, & de diuertir les vapeurs; voire le ſang, ſi l'on ſcarifie celles des eſpaules. Le quatrieſme, c'eſt l'abſtinence, qui conſiſte en vn regime attenuant, affin de diminuer la quantité du ſang. Le cinquieſme, c'eſt le baing tiede d'eau douce, affin de rafraiſchir la maſſe du ſang par trop eſchauffée, & de temperer tout le corps. Voila les moyens pour remedier à la plethore.

Que ſi c'eſt la cacochymie qui ſoit la cauſe de cet accident, noſtre Docteur ordonne des remedes purgatifs, roboratifs, reuulſifs, reſolutifs, & correctifs. Pour les purgatifs, il y a le vomiſſement & la deiection.

Quant au vomiſſement, bien que Meſué le conſeille, il peut eſtre neantmoins ſuſpect, d'autant que Galien deffend l'vſage des vomitoires aux maladies des yeux, & à certaines de la teſte, lors que la cauſe eſt aux parties inferieures, parce que l'on eſbranle par ce mouuement violent & forcé les parties & les humeurs. Toutesfois prenant garde à cet aduis, & à la diſpoſition des corps malades, l'on verra ſi les autres remedes ſuffiront ſans ſe ſeruir des vomitoires. *Obiectiõ.* *Reſponſe.*

Quant à la deiection, l'on ſe ſeruira de quelque purgatif propre, ſelon les humeurs qui abondent, ſans oublier les clyſteres. La deſcharge faicte, il faudra fortifier le cerueau, & remedier à l'intemperature qui pourroit auoir eſté introduite par

choses contraires, suyuant la reigle generale.

En troisiesme lieu Mesué recommande les frictions des parties inferieures, la resolution des vapeurs en la teste, & la reuulsion d'icelles aux parties contraires en opposition.

Finalement il propose la correction des parties mandantes, qui peuuent estre l'estomac, le foye, la ratte, la vessie, ou autres, & dit qu'il faut empescher l'effumation, ou transmission des vapeurs, qui se peut faire de leur part vers le cerueau, & ce par le moyen des remedes reuulsifs, & euacuatifs qui ont esté proposez. Passons outre.

MESVÆVS.

De visus imbecillitate post purgationem.

CAP. IV.

VIsio fit imbecilla interdum ex siccitate immodica, vacuationi superuacuæ succedente: interdum ab humore in neruo cauo coacto, quem medicamentum liquauit quidem, sed non vacuauit: interdum à vapore crasso turbido, quem medicamentum ad caput, & videndi instrumenta subleuat.

De la foiblesse de la veüe apres la purgation.

CHAP. IV.

LA veüe est rendue foible, quelquefois à cause de la seicheresse qui succede à la purgation immod-

moderée : autrefois à raison d'vne humeur arrestée dans la cauité du nerf, laquelle a bien esté fondue par le medicament, mais non pas euacuée. Outre, les vapeurs crasses & troubles esleuées vers le cerueau, & les organes de la veüe, peuuent aussi causer cet accident.

Explication de ce texte.

LA veüe peut estre rendue foible pour plusieurs causes; mais Mesué ne rapporte icy, & ne reconnoist que celles qui peuuent dependre des medicamens purgatifs, veu que son sujet l'oblige à cette difference. Il ne traitte pas icy de cet accident en general, ny amplement, mais seulement entant qu'il peut estre causé par vne purgation vicieuse, & desreglée. Or la veüe peut estre rendue debile & imbecille en ce cas pour l'vne des trois causes suyuantes. La premiere est la seicheresse qui succede à la purgation, lors qu'elle est surabondante. *Răchin.*

Que si quelqu'vn veut dire que les humeurs qui sont purgées par les medicamens, ne seruent de rien à la veüe, & que par consequent leur descharge, bien que immoderée, ne la peut pas affoiblir. Nous respondons que cela est veritable pour le seul regard des mauuaises humeurs; mais en la superpurgation la seicheresse peut nuire à la veüe en deux façons, sçauoir est positiuement par l'introduction d'vne intemperature seiche à cause de la grande & extraordinaire vuidange des humiditez; & de cette façon s'engendre la conuulsion *Obiectiõ.* *Responce.*

 ab

ab inanitione, ou *siccitate*: & priuatiuement par la grande resolution des esprits visuels, qui se fait en cette purgation immoderée.

Obiectiõ. Que si l'on veut dire qu'à la foiblesse de cœur, en laquelle il y a eblouïssement de la veüe, les yeux pleurent, & sont humides apres la remise.

Response. Nous respondons que cela est bon en ce cas, mais non pas apres la purgation, veu que les humiditez ont esté attirées & vuidées.

La seconde cause qui peut affoiblir la veüe, c'est quelque humeur esmeüe, & fondue au cerueau, ou aux yeux, & non attirée, ou purgée ; car icelle demeurant & s'arrestant dans les cauitez des nerfs optiques, empesche l'irradiation, ou plustost la libre infusion des esprits visuels, d'où vient que la veüe en est affoiblie & incommodée. Et faut noter que telle obstruction se peut faire ou profondement, ou plus prez des yeux, selon la place que l'humeur occupe.

La troisiesme des causes proposées, c'est vne vapeur trouble & espaisse esleuée vers le cerueau, & vers les yeux, à cause de l'agitation des humeurs faicte par le medicament aux parties inferieures : car icelle se meslant auec les esprits visuels, rend la veüe tenebreuse, & comme confuse. Et voila comme nostre Docteur traitte des causes de cet accident. Poursuiuons son texte, & venons à la cure generale.

MESVÆVS.

SI igitur visio imbecilla sit ob siccitatem vacuationi immodicæ succedentem, hume

humectantibus curanda, cibo, potu, & reliquis omnibus, quæ corpus totum, & visus instrumenta præcipuè humectant: cuiusmodi sunt balneum, somnus, corporis nutritio, & alia huiusmodi. Si ab humore, quem medicamentum in visus instrumenta coëgit; curatur catapotiis cocciis, & ex hiera, & ex aromatibus, quorum descriptionem habes. Destillato quoque in oculos succo chelidonij, aut fœniculi: & felle alcubugi, aut ericij, aut aquilæ, aut capræ, aut collyrio ex fellibus. Si ex vapore crasso & turbido, curatur vacuata materia, à qua resoluitur, & repressis vaporibus sursum ascendentibus, per partium infernarum tum frictionem, tum exercitationem, & instillatione collyriorum, sicut diximus. Adhæc, ante cibum quidem ventriculus excrementis purgandus est, vt hieræ picræ infuso, aut aloës, aut absynthij decocto, aux oximelite scyllino. Post pastum verò vapores à cibo leuari soliti prohibendi sunt, coriandro videlicet, cydonio, & similibus. Pòst, quæ visum roborant, oculos tergent, vt necessitas exigit, admouenda sunt.

Si donc la veüe est rendue foible à raison de la siccité qui succede à la purgation, il y faut reme-dier

dier par le moyen de l'humectation, auec le boire, le manger, & tout le reste qui peut humecter le corps, & particulierement les instrumens de la veüe; comme sont les baings, le sommeil, la nourriture du corps, & autres. Que si c'est vne humeur arrestée dans les organes de la veüe, il la faut attirer auec les pilules coccées, & de biere, & des aromates, desquelles la description est vulgaire. Outre ce, il sera bon d'instiller dans les yeux le suc de l'esclaire, & du fenoil, & le fiel de perdrix, d'herisson, d'aigle, de cheure, & le collyre faict des fiels. Mais si c'est vne vapeur crasse & trouble, qui affoiblisse la veüe, il faudra purger la matiere qui l'enuoye, & diuertir en bas l'euaporation par friction, & exercice: mesmes l'on pourra repousser les vapeurs auec des collyres. Outre ce, il sera bon de nettoyer l'estomac auant la viande, de ses excremens, auec l'infusion de la hiera picra, auec l'aloës, la decoction d'absynthe, ou l'oximel scyllitique. Et apres le repas il faudra empescher l'esleuation des vapeurs, auec le coriandre, le codignac, & semblables. Finalement il sera à propos d'vser des remedes qui fortifient la veüe, & qui nettoient les yeux, selon la necessité.

Explica

Explication de ce texte.

LA parfaicte curation de la foiblesse de la veüe depend des indications curatiues, qui sont tirées des causes proposées. Mesué en presente l'accomplissent par voye de contrarieté, comme il se doit faire par voye reguliere. Premierement il dit que si la seicheresse en est la cause, il la faut guarir par humectation. *Rächin.*

Or d'autant qu'icelle peut dependre, & du regime, & des remedes, nostre Docteur en presente la façon, & commence par les alimens liquides & solides, d'autant qu'il est raisonnable de remplir vn corps par trop vuidé ; & le faut remplir d'alimens qui humectent, à raison de la seicheresse introduite par la vuidange. Apres, il parle du baing general, qui doit estre tiede (non eschauffant, ou prouoquant les sueurs, car il nuiroit comme cela, & desseicheroit d'auantage :) & puis du sommeil qui humecte fort. Le baing particulier aussi des yeux par fomentation, est fort conuenable.

Que si les humeurs contenües au cerueau & dans les organes de la veüe, sont cause de la foiblesse des yeux, en ce cas il faut suiure d'autres indications, & se seruir de purgatifs internes, qui ayent vertu de descharger le cerueau, & les yeux ; & de remedes externes, qui puissent dissiper ces humeurs, & clarifier la veüe.

Mesué propose pour le premier effect trois sortes de pillules, sçauoir est les coccées, celles de hiere, & les aromatiques, par le moyen desquelles nous pouuons attirer les humeurs du cerueau &

des yeux, qui ſeruent de cauſe conioincte à l'accident que nous traittons.

Obiectiõ. Que ſi l'on demande pourquoy c'eſt que Meſué ne fait pas mention de quelque remede pour l'obſtruction que ces humeurs font dans les nerfs optiques. Il faut reſpondre, qu'icelle depend tellement des humeurs, que les oſtant par purgation, l'obſtruction ceſſe : & c'eſt pourquoy il ne falloit pas d'autres remedes pour icelle, que ceux qui oſtent la cauſe.

Reſponſe.

Pour le ſecond effect, noſtre Docteur conſeille l'inſtillation du ſuc de l'eſclaire & de fenoil, d'autant que par vertu particuliere ils ſeruent à la veüe, comme auſſi le collyre des fiels, & en particulier ceux de perdrix, d'heriſſon, d'aigle, & de cheure. I'eſtime que c'eſt ou à raiſon de la chaleur du fiel qui attenüe, & reſoult, ou par quelque proprieté ſecrette. Ie laiſſe à part les autres remedes qui peuuent ſeruir à ces intentions, puiſque Meſué n'en dit mot.

Venons à ceux de la troiſieſme cauſe. Lors que les vapeurs craſſes & nubileuſes obſcurciſſent & debilitent la veüe, Meſué propoſe pluſieurs moyẽs pour y remedier. Le premier & principal eſt, de purger la mine des humeurs qui cauſent l'euaporation, ou auec vn medicament puiſſant, ou auec d'autres appropriez à leſtomac, comme ſont l'aloë, la hiere, la decoction d'abſynthe, l'oximel, qui deſchargent doucement en fortifiant. Il faudra ordonner ces purgatifs ſelon l'abondance des humeurs contenües au centre du corps, & ſelon la diſpoſition des parties naturelles. Meſué n'ordonne les derniers qu'auant le repas pour le reſpect

particulier de l'estomac.

Le second moyen regarde la reuulsion des vapeurs qui montent ; par friction des parties inferieures,& par exercice, par ventouses,ligatures,& autrement,comme dessus.

En troisiesme lieu les repercussifs & discussifs peuuent seruir, comme sont collyres, frontaux, oxirrhodin,fomentations, & semblables:outre ce, les sucs,& fiels mentionnez.

Nous auons en quatriesme rang les remedes qui peuuent empescher l'euaporation apres le repas, comme sont le coriandre,le codignac,les pommes, vne gorgée d'eau froide ; & outre ce,des poudres digestiues que l'on peut cõposer selon ce desseing.

Finalement il est question de fortifier les yeux auec les remedes qui conseruent ces parties, & qui seruent aux intentions proposées, lors qu'il faut repousser, ou resoudre, comme sont les eaux rose, de plantain, d'euphraise, d'esclaire, de fenoil, la thutie preparée, & autres que l'on peut composer, & qui peuuent esclaicir la veüe, multiplier les esprits, & deffendre les tuniques des iniures externes. Ie ne veux pas oublier les detersifs,desquels Mesué fait mention : mais ie veux bien dire que le vin tiedi à la bouche,fortifie fort les yeux en les nettoiant.

MESVÆVS.

De vẽtriculi imbecillitate post purgationem.

CAP. V.

COmmune nomen est imbecillitas ventriculi ; nam interdum in toto

 ipsius

ipſius corpore reperitur, tuncque omnium facultatum, quarum ipſe eſt principium, ſequitur imbecillitas: interdum parti ipſius ſuperiori eſt propria, & tunc appetentia fit imbecilla: interdum parti ipſius inferiori, quam coctio imbecilla ſequitur: interdum fundo ipſius villiſque retinentibus, cui retentricis imbecillitas ſuccedit. Accidit autem ventriculi imbecillitas poſt purgationem, vel quod ipſa ventriculi intemperiem pariat: aut quoniam immodica inanitio extenuat, rarefacitque ipſius corpus: aut quia humor benignus ſupernatans vacuatur, & noxius poris immerſus, aut adhærens, aut imbibitus relinquitur: aut quia pars aliqua medicamenti in ventriculo permanet villis eius adhærens: aut quia in eo mouit materiam, ſed non expulit: aut quia ipſum medicamentum eſt adurens, & multum acre, quare vehementer afficit, & vlcerat ventriculi ſuperficiem. Agens namque in rem exacto ſenſu præditam, vehementiùs imprimitur.

De

De la foiblesse de l'estomac apres la purgation.

Chap. V.

L'Imbecillité de l'estomac est bien vn nom general : mais quelquefois elle se treuue en tout le corps d'iceluy : & pour lors la foiblesse paroist en toutes les facultez qui en dependent : autrefois elle est particuliere, ou à la partie superieure, d'où s'en ensuit vn changement en l'appetit : ou à la partie inferieure, d'où en vient foiblesse en la digestion: ou bien au fonds & aux fibres qui retiennent, d'où vient l'imbecillité de la vertu retentrice. Or la foiblesse du ventricule apres la purgation prouient, ou parce qu'elle engendre quelque intemperie : ou d'autant que l'immoderée inanition extenüe, & diminue sa substance : ou à cause que l'humeur benigne & naturelle estant purgée, vne estrangere & nuisible s'insinue dans les pores, & s'imbibe auec adherance dans son corps : ou à raison de quelque portion du medicament qui s'arreste dans l'estomac, & adhere à ses fibres : ou bien pour auoir esmeu la matiere, sans l'auoir euacuée : ou parce que le medicament donné est acre & bruslant, d'où vient qu'il agit violemment, & vlcere la superficie du ventricule. Car agissant contre vne partie doüée d'vn sentiment fort exquis, l'impression en demeure plus grande.

Explication de ce texte.

Răchin. S'Il y a partie qui se doiue ressentir des offenses des medicamens, & des maux que la purgation peut apporter, c'est l'estomac, veu qu'il les reçoit d'entrée, & qu'il les esueille en leur action, en souffrant par apres l'attraction des humeurs, & les impressions de leurs qualitez. Nostre Docteur le fait veoir plus particulierement en la suite de son texre. Or entre tous les maux que le ventricule souffre apres la purgation, la foiblesse, ou imbecillité d'iceluy est plus ordinaire. Bien est vray qu'il est necessaire d'vser icy de distinction, pour mieux comprendre l'intention & la doctrine de Mesué.

La foiblesse de l'estomac, qui est vne impuissance d'iceluy en l'exercice de ses fonctions, se rapporte ou à tout le corps d'iceluy, ou à certaines parties, selon qu'il est offensé ou en toute sa substance, ou autrement. Quand l'imbecillité est generale, elle se reconnoist par la lesion de toutes les actiõs, & de toutes les facultez qui en dependent, comme sont l'appetit, la digestion, l'attraction, retention, assimilation & expulsion: car l'estomac estãt vne partie des plus principales par son action commune à tout le corps, est de grande consequence en ses maladies.

Obiectiõ. Que si l'on veut dire icy, que le ventricule n'est pas si important, veu que c'est vne partie ancillante, & que mesmes il n'est pas principe d'aucune faculté, contre le texte de Mesué. Nous respondons que l'estomac est de telle importance,

Response.

que

que de l'action d'iceluy, la vie & la conseruation du corps en depend, non pas en premiere instance, veu qu'à proprement parler, ce n'est pas vne partie principale, mais bien de suite, & par le respect de son office; car sans l'exercice de ses fonctions, tout le corps iroit en ruine.

Or quand nostre Docteur reconnoist en cette partie vn principe de facultez, ou il abuse de ce mot le prenant pour fonction commune, ou bien il parle en particulier de ces quatre facultez naturelles, l'attractiue, retentiue, assimilatiue, & expulsiue, qui dependent neantmoins du foye, comme de leur premier principe, & de l'estomac, comme de la partie où leurs actions sont exercées.

Venons à la foiblesse particuliere, qui regarde l'offense de certaines parties du ventricule. En iceluy nous en auons trois remarquables, qui sont destinées à differens offices, sçauoir est l'orifice superieur, qu'on appelle le cœur à cause de son sentiment exquis; c'est là où est le siege de l'appetit double, naturel & animal: l'orifice inferieur, qui est le pylore, lequel sert de descharge au chyle, & à ses fibres qui seruent à la retention, & à l'expulsion. Par apres il y a le fonds de l'estomac, qui sert principalement à la coction des viandes.

Si donc l'orifice superieur est offensé, la lesion paroist en la lesion des actions qu'il exerce, sçauoir est en l'appetit du boire & du manger, lors qu'il est deprauê, ou affoibli, ou aboli, & comme esteinct. Que si c'est le fonds, la digestion paroist empeschée, par les cruditez, qui se monstrent aux deiections, aux vrines, aux aigreurs de la bouche, & à la pesanteur de l'estomac. Et lors que c'est le pylore,

pylore, la retention est offensée, d'où vient que par relaxation l'action en demeure debilitée. Voila quant aux parties du ventricule qui peuuent estre affoiblies en particulier.

Or apres cette demonstration nostre Docteur propose les causes de l'imbecillité de l'estomac, entant qu'elle depend de la purgation, & en presente six, desquelles les vnes dependent des medicamens purgatifs, & les autres des humeurs, comme l'on pourra veoir par l'ordre d'icelles.

La premiere que Mesué produit, c'est l'intemperature introduite en l'estomac par le purgatif, laquelle doit estre iugée chaude & seiche, veu que tous les medicamens violens sont de cette temperature. De cette intemperature depend la foiblesse, & parfois la fiebure, quand la chaleur du medicament allume celle des humeurs, apres auoir par trop eschauffé l'estomac.

La seconde cause c'est l'extenuation & rarefaction de la substance du ventricule, qui depend d'vne immoderée purgation des humeurs.

Obiectiõ. Que si l'on veut dire que le medicament attire plustost les matieres qui sont aux capacitez, & lieux vuides des parties, que de s'attacquer à leur substance, laquelle n'a aucune proportion, ou familiarité par le moyen de ses humeurs vitales, ou *Response.* naturelles, auec les medicamens. Ie respons que cela est bon aux purgations reglées, & moderées, mais non pas aux extraordinaires, qui causent comme vne colliquation au corps, & aux parties.

La troisiesme cause de la foiblesse de l'estomac, c'est quelque humeur maligne qui s'insinue dans les pores d'iceluy, & s'y rend adherante, apres que l'humeur

l'humeur benigne superficielle a esté purgée. Il est apparent que le medicament puisse faire cet effect par attouchement, estant dans vn estomac plein de mauuaises humeurs ; car il peut agir, & contre les humeurs qui sont en sa capacité, & contre celles qui se treuuent en la superficie interieure des tuniques. Si bien que les ostant, quelque portion des mauuaises s'insinuant dans les pores, se peut rendre adherante, & affoiblir par apres l'estomac en ses actions.

La quatriesme cause de l'imbecillité proposée, c'est quelque portion du medicament, qui demeure attachée aux pores de l'estomac apres la purgation, d'où vient apres vn desreglement aux actions d'iceluy : car estant vne chose contre nature, elle le moleste & interrompt en son repos, & en ses fonctions.

La cinquiesme, c'est vne esmotion d'humeurs sans vuidange ; & en ce cas l'estomac est trauaillé des nausées, estuations, frissons, & affoibli en son appetit, & en sa digestion.

La derniere des causes c'est la mauuaise qualité des purgatifs, lors qu'estans acres, malings, & mordicans, ils vlcerent, ou rongent les tuniques interieures de l'estomac, qui sont extremement sensibles, & causent non seulement la foiblesse, mais d'autres plus fascheux, & dangereux accidens. Venons maintenant aux remedes de cette foiblesse de l'estomac, selon l'ordre des causes.

MESVÆVS.

HVic autem morbo, quoniam multorum aliorum elementum est, occurremus,

remus, cognita priùs ipsius caussa, sumpta indicatione ab his quæ ipsum excitant: partim per ea, quæ corrigunt quantum incommodi à medicamento ventriculus accepit: partim per ea, quæ imbecillitatis causas auferunt, corrigúntue: partim nunc per ipsum roborantia: partim per ea, quæ prohibent materias ab aliis partibus in ipsum effundi. Id quod frequenter contingit, præsertim cùm mareriæ redundant in aliqua parte vicina, eáque robusta: & ventriculus imbecillus est, & ad recipiendum paratus. Agens enim, etsi imbecillum, facilè imprimit, cùm rei adest præparatio.

OR nous pouuons aller au deuant de ce mal, qui pourroit estre le principe de plusieurs autres, apres auoir bien reconnu sa cause, & prins indication des choses qui l'entretiennent. Et ce par le moyen, ou des remedes qui peuuent corriger la nuisance que l'estomac a receu du medicament: ou des choses qui ont vertu de corriger, & d'oster les causes de sa foiblesse: ou des autres qui peuuent fortifier cette partie: ou bien par le moyen des remedes qui peuuent empescher la descharge des matieres que les autres parties peuuent enuoyer. Ce qui arriue souuent, principalement quand les humeurs abondent en quelque partie voisine & robuste, & que

que l'eſtomac eſt foible, & diſpoſé à receuoir. Car vn agent, encores qu'imbecille, imprime facilement, lors qu'il y a de la preparation en la matiere.

Explication de ce texte.

LE mal d'eſtomac eſt de telle conſequence au corps, qu'il peut produire vne infinité de maladies. C'eſt vne partie qui exerce vne action commune à toutes les autres, & ſi elle ne fait ſon office ſelon nature, l'œconomie ſe renuerſe, & par conſequent la ſanté generale demeure en eſchec. Outre ce que l'eſtomac a vne particuliere communication auec les parties nobles, par le moyen des vaiſſeaux qui ſont eſpandus par ſa ſubſtance, ſçauoir eſt les veines, les arteres, & les nerfs. C'eſt pourquoy Meſué ſe monſtre plus affectionné en la curation de ce mal que des autres. *Rāchin.*

Or il dit qu'auant toutes choſes il faut reconnoiſtre la cauſe d'iceluy, (ſauf par neceſſité irreguliere) & en tirer les indications curatiues, pour nous en ſeruir en l'inuention & vſage des remedes neceſſaires. Il propoſe en general quatre moyens generaux pour donner ordre à ce mal, & apres il en pourſuit l'intelligence aux quatre canons qu'il preſente apres ce texte.

Le premier moyen eſt touchant les remedes qui corrigent le mal du ventricule. Le ſecond regarde la ſublation des cauſes qui l'ont faict, ou qui l'entretiennent. Le troiſieſme ſe rapporte aux roboratifs,

tifs, qui fortifient cette partie. Et le quatriesme traitte des preseruatifs qui empeschent la fluxion, & la descharge des matieres en la capacité de l'estomac, lesquelles peuuent venir des parties voisines, lors qu'elles abondent en humeurs, & qu'elles sont assez robustes pour les chasser vers iceluy, qui est disposé à les receuoir par le moyen de sa foiblesse. Nous voyons par experience que l'estomac est fort capable des fluxions; car le cerueau par domination se peut aisément descharger, la ratele par le petit vaisseau, le foye par le meat de la bile: outre ce, cette partie estant intemperée ramasse quantité d'excremens du reste des alimens. Venons au premier canon.

MESVÆVS.

CANON I.

CVm medicamentis purgantibus propè omnibus proprium sit, stomacho nocere, multísque causis & modis ipsum lacessere, ob suæ substantiæ contrarietatem, & actionis violentiam in ventriculum ipsa recipientem, ipsiúsque naturam: multa cura his tum causis, tum modis molestiarum resistendum esse dicimus, his præsertim quæ ipsum roborant, quibus succedat quies, somnusque: vt alimentis his delectis, gradatímque datis, quæ ventriculum roborent, eiúsque partes in vnum cogant,

gant, & lassitudinem, quam purgans medicamentum ipsi impressit, abigant.

CANON I.

PVis que c'est le propre des medicamens purgatifs de nuire à l'estomac, & de l'offenser en plusieurs façons, tant par contrarieté de substance, que par la violence de l'action qu'ils exercent dans iceluy, & contre sa nature; il faut par tous moyens resister aux dommages qu'ils pourroient causer, principalement auec l'ayde des roboratifs, accompagnez par apres du repos, & du sommeil: affin que par le moyen des alimens choisis, & donnez par ordre, l'estomac puisse estre fortifié, & vni, & que la lassitude que le purgatif luy auoit causée, soit guarie.

Explication de ce texte.

LE propre des choses familieres & semblables est de se conseruer, & des contraires de se nuire. Gal. nous fait veoir l'experience de cette maxime en la conseruation, ou alteration & changement ordinaire des choses, selon la conuenance, ou dissemblance qui se treuue en la nature d'icelles. Mesué suyuant cela dit icy, que le propre des medicamens purgatifs est de fascher l'estomac, & de l'offenser en plusieurs façons. Il en donne double raison. La premiere regarde la contrarieté de leur nature: la seconde la violen- *Răchin.*

 ce

ce de leur action. Il est tout certain que les medicamés en general, & particulieremét les purgatifs alterét nostre nature,cóme au contraire les alimés la conseruent par similitude de substance. Que si cela se treuue veritable pour tout le corps humain, à plus forte raison pouuons nous dire que les purgatifs offensent l'estomac, puis que d'abord ils y sont receus, & esueillez, & qu'apres il endure les effects de leur action, en receuant les humeurs qu'ils attirent du cerueau, & des autres parties.

Obiectiõ. Et si l'on vouloit obiecter que tous les medicamens ne sont pas violens, veu qu'il y en a de benings, & que d'ailleurs il y a des purgatifs familiers& amis de l'estomac,comme l'aloé,l'absynte. *Response.* Nous respondons que Mesué ne traitte pas icy des benings, ny de ceux qui sont familiers, mais seulement des violens & malings qui peuuent nuire par excez, & par contrarieté de nature.

Or nostre Docteur apprehendant ces dommages que les purgatifs peuuent causer en l'estomac, il conseille d'employer toute sorte de moyens & de remedes pour les guarir : lesquels à mon aduis se peuuent reduire selon son texte en quatre articles. Le premier doit auoir esgard à la contrarieté du purgatif auec l'estomac : le second à la violence d'iceluy : le troisiesme à la necessaire reception des medicamens au ventricule : & le quatriesme à la nature totale, & entiere des purgatifs.

Obiectiõ. Que si l'on demande pouquoy Mesué ne commence sa curation par la sublation des causes, suiuans

uant ce qu'il à dit au precedent texte. Il faut dire que cela est bon pour la cure reguliere : mais que icy il a esgard par extraordinaire à la malignité des purgatifs, laquelle est fort considerable, à cause des mauuais accidens qu'elle peut causer. *Response.*

Tout ce que nostre Docteur ordonne en ce canon ne regarde que le regime de vie. Premierement il conseille les alimens roboratifs de bon suc, & d'aisée digestion, chauds, froids, secs, ou humides selon la varieté des indications; & dit qu'il les faut donner en petite quantité, & par degrez, affin de ne surcharger pas l'estomac.

Apres, il persuade le repos du corps, & de l'esprit, & le sommeil, affin que l'estomac puisse mieux digerer par l'assistance de la chaleur naturelle. Le mouuement fait fluctuer la viande, & les veilles retardent la digestion, & voila pourquoy l'vn & l'autre nuisent icy.

Voila le commencement du regime necessaire pour fortifier l'estomac, & pour le soulager en son trauail, & en sa lassitude causée par la violence du medicament. Il ne touche pas icy aux remedes pharmaceutiques; ce sera en la suite des autres canons. Poursuiuons.

MESVÆVS.

NEque imitandi sunt, qui post purgatorium medicamentum festinanter iura pinguia, & pulmenta mollia propinant, cùm hæc ventriculum laxent, & emolliant, & repleant, & fastidium nau-

ſeámque generent. Quanquam iuſculum huiuſmodi ſorbere interdum confert, tum præſertim, quando neceſſe eſt medicamentum violentius à partibus nutritoriis deturbare. Lauat enim, & citò lubricare facit.

OR il ne faut pas imiter icy ceux qui conſeillent incontinent apres le medicament purgatif les boüillons gras, ou panades & coulis; veu qu'ils relaſchent, remolliſſent, & rempliſſent l'eſtomac, & meſme qu'ils engendrent vn degouſtement auec enuie de vomir Ce n'eſt pas pourtant que parfois tels boüillons ne ſoient proffitables, principalement quand il eſt queſtion de chaſſer des parties naturelles vn medicament violent; veu qu'ils lauent & lubrifient les paſſages.

Explication de ce texte.

Răchin. NOſtre Docteur diſpute icy, ſçauoir s'il eſt à propos de donner des boüillons gras, & potages eſpais apres le medicament purgatif. Pour reſoudre cette queſtion, il propoſe vne diſtinction qui regarde la difference des cauſes du mal d'eſtomac; & dit que s'il faut donner paſſage, & faciliter la ſortie des purgatifs, lors qu'ils trauaillent les parties naturelles, ou faire ſortir leurs reliques, ou rompre leur action pernicieuſe, pour lors il eſt neceſſaire de bailler de tels

boüil

boüillons, parce qu'ils lauent les boyaux, & lubrifient les conduicts. Mais quand le mal d'estomac depend d'vne lassitude, & relaxation d'iceluy, apres la violence du medicament, il n'est pas à propos d'en donner, d'autant qu'ils le relaschent d'auantage, & le portent à la nausée & au vomissement.

Or il faut noter icy, qu'encore que l'on donne des boüillons ordinairement apres les medecines, neantmoins les sages Medecins doiuent prendre garde, & à la nature des purgatifs, & à leurs effects, & à la disposition des malades, & les changer selon les indications qui se peuuent tirer de ces trois choses: car quelquefois il les faut detersifs, autrefois lauatifs, & parfois plus nutritifs, &c. Continuons.

MESVÆVS.

DAndus itaque tunc cibus est, qui ventriculi partes laxas in vnum cogat, ipsúmque roboret: qualis maximè fuerit subacidus, aromaticis & stypticis condîtus, vt miua, & segles, & similibus. Paucus autem dandus est, quantum scilicet ventriculum grauaturus non est, gradatímque augendus, donec ad consuetam ventriculo quantitatem ventum sit. Cibis autem & iusculis omnino miscere oportet mentham, omphacium, & cydonia, cestiana mala, succum granatorum,

& rhois , aromata , cydonia condîta, miuam.

DOnc il faut vſer d'vn aliment qui fortifie, & qui reüniſſe les parties relaſchées de l'eſtomac; comme ſera celuy qui ſe treuuera aigrelet, confit auec les choſes aromatiques, & ſtyptiques, comme ſont les gelées, les ſegles, & ſemblables. Or il faut donner la nourriture en petite quantité, ſelon la portée de l'eſtomac affoibli, & l'augmenter peu à peu, iuſques à l'ordinaire accouſtumé. L'on pourra adiouſter & meſler auec les viandes, ou boüillons, le baulme, le verjus, les coings, le pommes, le ſuc de grenades, de ſumach, les aromatiques, les coings confits, la gelée.

Explication de ce texte.

Rāchin. MEſué particulariſe en ce texte ce qu'il a propoſé au precedent, & traitte de la nature, quantité, qualité, & ordre des alimens neceſſaires en la curation de la relaxation de l'eſtomac. Il conſeille vne nourriture qui fortifie, & qui reſtraigne ou vniſſe les parties & fibres relaſchées du ventricule, comme celle des choſes aigrelettes, meſlées auec quelques aromatiques & ſtyptiques; comme ſont la gelée de coings, vne cōpoſition dicte ſegles, & d'autres qui ſont appellées murcina, qui eſt faicte de nerthe, & ſumachia, qui ſe fait de ſumach.

Obiectiō. Que ſi l'on dit que ce ſont remedes, & non ali

alimens. Il faut dire qu'il les faut mesler, affin que l'aliment soit medicamenteux. Voila pourquoy Mesué conseille par apres de mesler auec les bouillons & les viandes, le baulme, le verjus, les coings, les pommes, le suc de grenades, de sumach, & semblables, qui seruent d'alteratifs, affin de corriger l'intemperature introduite, & de reserrer l'estomac en le fortifiant. Response.

Or nostre Docteur ne se contente pas de la nature & qualité de la nourriture en ce mal, car il propose encores la quantité & l'ordre; & dit qu'il la faut donner en petite portion, affin de ne fascher pas l'estomac debile & languissant, à raison de la purgation precedente, & de la malice du medicament. Par apres il veut qu'on l'augmente selon la portée du patient, iusques à ce qu'il puisse supporter sa quantité naturelle & ordinaire. Cette indication depend du conseil d'Hipp. & de Gal. qui veulent que quand la vertu naturelle est foible, il faut que la nourriture soit legere & plus frequente. Poursuiuons.

MESVÆVS.

Bibant autem vinum odoriferum tenue, leue, aqua veluti ex sole parum calente congruenter dilutum: pauca quoque rosata adiecta. Dulce autem vinum huic affectui non congruit, vt nec crassum, nec turbidum. Aqua præterea tum calida, tum exquisitè frigida prosus vitanda est: illa enim ventriculum laxat, virtutémque

témque eius dissipat; hæc imbecillum calorem ipsius extinguit. Potus verò sit parcus: & licèt videantur sitire, potu largo sitim eorum placare ne tentes; nam sitis tolerantia roborat ventriculum.

Leur boire sera de vin odorant subtil & leger, trempé raisonnablement auec d'eau vn peu tiede, comme venant du Soleil, en y adioustant vn peu d'eau rose. Le vin doux n'est pas propre en ce mal, non plus que le gros & le trouble. Pour l'eau, soit chaude, soit bien froide, il s'en faut abstenir: car la chaude relasche l'estomac, & dissipe sa vertu, & la froide esteint la chaleur affoiblie d'iceluy. Or il faut que le boire soit sobre & petit: car encores qu'ils semblent alterez, pour cela il ne leur faut pas bailler de grands traicts, parce que d'endurer la soif, cela fortifie l'estomac.

Explication de ce texte.

Rãchin. NOstre Docteur regle en ce texte le boire de ceux qui sont trauaillez de foiblesse d'estomac apres la purgation; & propose le breuuage conuenable en qualité & quantité, en repro chant celuy qui peut estre dommageable. Il conseille le vin odorant & subtil, parce qu'il est spiritueux, & qu'il fortifie extremement, d'où vient que l'estomac par apres cuit & digere mieux. Apres, il veut qu'on le trempe auec discretion, & que

que l'eau ſoit bonne, & comme tiede, en y adiouſtant vn peu d'eau roſe, ou d'eau de maſtic, pour rendre le breuuage vn peu adſtringent. Il condamne l'vſage du vin doux, du groſſier, & du trouble, parce que tels vins ſont opilatifs, flatueux, & vomitifs, & ſe digerent & diſtribuent difficilement.

Que ſi l'on obiecte que le vin doux doit eſtre permis, puis que les choſes douces ſont agreables à la nature pour la nourriture. Il faut dire que cela eſt veritable pour la ſimple douceur; mais le vin doux eſt contraire à raiſon de ſa ſubſtance opilatiue. *Obiectio.* *Reſponſe.*

Apres l'vſage du vin, Meſué condamne celuy de l'eau chaude & froide. La chaude, parce qu'elle reſoult & diſſipe les eſprits, & les forces en relaſchant l'eſtomac; & la froide, d'autant qu'elle nuit à la chaleur naturelle, & la peut eſteindre: outre ce, elle empeſche la digeſtion, & faſche l'eſtomac qui eſt nerueux.

Finalement il regle la quantité du boire, & l'ordonne petite; affin que la chaleur puiſſe pluſtoſt digerer & diſtribuer le breuuage: car ſi on la bailloit grande, l'eſtomac foible ne pourroit pas en faire ſon proffit, & en receuroit du dommage. Que ſi le patient eſt preſſé de la ſoif, il ne le faut pas pourtant contenter par de grands traicts, car ce ſeroit gaſter tout; veu que la ſouffrance de la ſoif donne loiſir à l'eſtomac de ſe fortifier. Neantmoins l'on ſe pourra diſpenſer, ſi la fiebure y eſt, ou que l'eſtomac ſe treuue trauaillé de quelque intemperature chaude & ſeiche.

MESVÆVS.

VItent præter hæc, pinguia, fructus, pisces, cibos coctu difficiles, & mali succi, coitum,& iram. Hæc enim post purgationem corpus senescere faciunt, aut in morbos præcipitant. Somnus verò post purgationem, ventriculum & corpus reliquum emendat, & pristino vigori restituit. Ventriculi enim molestias ex vacuationis agitationibus succedentes ipsi sedat. Deligatur itaque cibus & potus talis & tantus, quies, aër temperatus, gaudium,deliciæ, & reliqua id genus, victus ratio. Balneum verò his est nocentissimum, nisi immoderatiùs vacuentur: tunc enim necessarium esse dicimus. Et hæc ferè sunt, quæ vnicuique post vacuationem sunt obseruanda.

ILs s'abstiendront des choses grasses, des fruicts, des poissons, des viandes de difficile digestion, de Venus, & de la cholere, parce que toutes ces choses font vieillir apres la purgation, ou bien elles nous precipitent en des maladies. Quant au sommeil, il conserue, & remet l'estomac & le corps en son premier estat, apres la purgation : car il appaise les agitations qui suiuent la descharge des humeurs, & qui trauaillent le ventricule. Il faut

donc

donc eslire la viande & le breuuage tel en quantité & qualité, ordonner le repos, l'air temperé, la resiouïssance, les delices, & le reste du regime de mesme. Quant au baing, il est fort preiudiciable en ce cas, fors s'il y a superpurgation; car pour lors il est necessaire. Et ce sont toutes les choses qu'il faut obseruer à vn chascun apres la purgation.

Explication de ce texte.

Voicy la fin du regime de vie commencé par Mesué en ce premier canon. Il deffend en ce texte plusieurs choses, comme contraires à la foiblesse de l'estomac, & en conseille d'autres. Celles qu'il defend sont differentes, sçauoir est les choses grasses, parce qu'elles sont vomitiues: les poissons & les fruicts, d'autant qu'ils mollifient, & relaschent l'estomac par leur humidité aigueuse, & nuisent mesmes à la digestion: les viandes pesantes, difficiles, & qui sont de mauuais suc, parce qu'elles pourroient d'auantage affoiblir l'estomac: l'acte venerien, d'autant qu'il dissipe la chaleur naturelle, resoult les esprits, & nuit par la descharge de l'humeur naturelle: & la cholere, ou autres passions de l'ame, parce qu'elles esbranslent toutes les parties naturelles, vitales & animales, & troublent tout l'estat du corps. *Rãchin.*

Nostre Docteur dit que toutes ces choses font vieillir, ou qu'elles engendrent des maladies, si l'on les souffre apres la purgation. Mais il loüe fort le sommeil, parce qu'il appaise les agitations de l'estomac, luy donne temps de se fortifier par

le retour de la chaleur, & des esprits qui aydent à la digestion; & remet tout le corps en son estat naturel. Ce sera au Medecin present de le procurer selon la necessité, en prenant indication de la temperature des patiens, de la maladie, des autres circonstances pour le temps, l'heure & la duration.

Apres cela Mesué fait vne recapitulation de tout son regime, & apres auoir mentionné le viure comme auparauant, il recommande le repos, l'air temperé, la resioüissance, & les delices.

Finalement il reprouue le baing en sa conclusion, lors que l'estomac est foible, parce qu'il relasche d'auãtage, & qu'il resoult les forces. Neantmoins il l'approuue quand il y a superpurgation, suyuant ce que nous auons dit cy-dessus, parce qu'il appelle les humeurs du centre à la circonference, à raison de la sueur qu'il prouoque. Mesmes nous prattiquons d'ordinaire le baing apres les purgations loüables & regulieres, pour decrasser le corps, & pour ouurir les pores. Venons au second canon.

MESVÆVS.

CANON II.

IN auferendis verò causis imbecillitatis ventriculi, vniuersale præceptum est, vt quæ illas auferunt res, omnino etiam ventriculum roborent: vt simul seruetur fons facultatum. Quam rem præstabunt cardiaca, & stomachica medicamenta.

CA

CANON II.

Lors qu'il est question d'oster les causes de la foiblesse de l'estomac, il y a vn precepte general à suiure, qui porte que les remedes qui les emportent, fortifient en mesme temps le ventricule, affin de conseruer la source des facultez. Tels pourront estre, & faire cet effect, les cardiaques, & les stomachiques.

Explication de ce texte.

APres que Mesué a monstré au canon precedent comment il faut remedier à la foiblesse, & lassitude de l'estomac qui reste apres la purgation, à raison de la vexation & trauail que donne le medicament purgatif; il propose en ce second icy les moyens pour oster les causes particulieres, desquelles depend ladite foiblesse. Or en ce desseing il presente vn precepte general, qu'il veut estre obserué en la practique, qui est qu'en ostant les causes il faut employer en mesme temps les roboratifs, affin de conseruer les forces. Ce n'est pas que tous remedes puissent faire les deux effects, veu qu'il y a de la difference; encores que le texte semble monstrer le contraire, quand il dit, *vt quæ illas auferunt res, ventriculum etiam roborent:* & de faict nostre Docteur mesme le monstre, quand il produit les cardiaques, & les stomachiques pour roboratifs. *Răchin.*

La maxime de Mesué est bonne en cette indisposition:

poſition : car lors que les parties principales, ou qui exercent vn office commun & neceſſaire à tout le corps, comme le cœur, le foye, le cerueau, & le ventricule, ſouffrent quelque mal, ou quelque foibleſſe, il ne faut pas ſeulement auoir eſgard à la maladie, & à ſes cauſes, mais particulierement aux forces, en les conſeruant par remedes familiers, & en oſtant les autres par contraires. Car d'employer ceux-cy ſeulement en meſme temps, on combattroit, & le mal, & les forces par voye de contrarieté, ce qu'il ne faut pas faire.

Nous noterons icy, que par la fontaine des facultez il faut entendre pluſtoſt le cœur que l'eſtomac ; & de faict Meſué conſeille les cardiaques en ſa faueur, encores que l'orifice ſuperieur d'iceluy s'appelle cœur à cauſe de ſon exquis ſentiment. Ie ne m'amuſeray pas icy à propoſer les cardiaques, ny les ſtomachiques, veu que i'en ay traitté amplement au ſecond Theoreme. Paſſons outre.

MESVÆVS.

SI igitur imbecillus ſit ventriculus, ab intemperie per medicamentum excitata, curabis idoneis ei intemperaturæ remediis. Si autem imbecillus fuerit, ob id quod purgatorium medicamentum latera eius rarefecit, ac extenuauit, curatio eſt difficilis. Enitendum tamen eſt, vt curetur partim victus ratione, virtutem eius paulatim inſtau

instaurante, quiete videlicet, & alimento boni succi celeriter nutriente, sed pauco (qualis est vitellus oui recentis & sorbilis, hepar gallinæ pinguis & iuuenis, alæ auium & pullorum, vinum odorum) partim sumptis medicamentis virtutem ipsius congregantibus, qualia sunt medicamenta adstringentia odorata, sed non valenter. Emplastra quoque ex medicamentis odoriferis, & adstringentibus ipsi imposuisse confert; conseruant enim ipsius calorem, qui forsan alioqui ob eiusdem raritatem resolui periclitabatur. Quod si res adeò excedat, vt ad hecticam ventriculi sit peruentum, curatur modis omnibus humectando; quandoque per ea quæ corpus: quandoque per ea quæ vires instaurare tum diximus, tum dicemus. Si præterea ventriculus imbecillus fuerit, ob id quod humorem benignum eduxit medicamentum, & prauum reliquit: aut quia mouit quidem materiam, sed non vacuauit, eo humore vacuato, curabitur, si ventriculum quoque postea roboraris. Quod si imbecillus est, quia medicamenti portio villis ipsius adhæret, curabitur his quæ diximus. Si denique vlcus in ventriculo factum in causa sit, idque sit recens, curandum est

per ea quæ simul glutinant, & roborant: si vetus, per tergentia aliquando, nonnumquam per glutinantia, & roborantia.

SI donc l'estomac est foible, à raison de quelque intemperature causée par le medicament, il la faudra guarir auec des remedes conuenables. Que s'il est imbecille, à raison de l'extenüation & rarefaction, que le purgatif a causé en sa substance, la curation en est difficile: neantmoins il faut tascher de la guarir, tant par regime de vie, qui tende à restauration par le moyen du repos, & d'vne nourriture succulente & prompte, petite en quantité (comme est celle d'vn iaune d'œuf frais, du foye de poule grasse & ieune, des aisles d'oyseaux & de poulets, & du vin odorant,) qu'aussi par medicamens qui vnissent & renforcent la vertu de l'estomac, comme sont les adstringents odorans, mais non pas violens. Les emplastres aussi faicts de drogues aromatiques, & adstringentes, se pourront appliquer auec proffit, veu qu'ils peuuent conseruer la chaleur de l'estomac, laquelle se pourroit autrement aisément resoudre à cause de la rarefaction d'iceluy. Que si l'extenüation de cette partie estoit telle, qu'elle approchast de l'hectique, il la faudra guarir par toute sorte d'humectation: tantost par les remedes qui regardent tout le corps, tantost par autres qui restaurent les forces, desquels

nous

nous auons parlé, & parlerons encores cy-apres. Que si le ventricule est foible, parce que le medicament a purgé l'humeur benigne & naturelle d'iceluy, & en a laissé quelque maligne à sa place: ou bien d'autant qu'il a esmeu la matiere, & ne l'a pas suffisamment euacuée; il faudra purger ces humeurs, pour guarir, & fortifier de plus l'estomac. Et si la foiblesse depend des reliques du medicament attachées aux fibres d'iceluy, on la guarira suyuant ce qui a esté dit cy-dessus. Finalement si quelque vlcere causé en l'estomac, produit cette imbecillité, s'il est recent, il le faudra guarir auec les remedes agglutinatifs, & fortifians: que s'il est vieux, il sera bon d'employer les detersifs, & quelquefois les agglutinatifs, & roboratifs.

Explication de ce texte.

MEsué auoit desia reconnu à l'entrée de ce cinquiesme chapitre, les six causes de la foiblesse de l'estomac, contre lesquelles il presente maintenant les remedes. La premiere c'est l'intemperature que le medicament peut introduire, simple, ou composée; mais le plus souuent chaude & seiche, à cause de la qualité des purgatifs violens, de l'action desquels elles dependent. Les remedes contre cette intemperature, se prennent des indications qui sont tirées de leur condition par les Medecins raisonnables; & faut tousiours se seruir de la contrarieté, comme nous *Rãchin.*

 auons

auons faict veoir cy-deuant. La seconde cause c'est l'extenüation, & consomption de la substance du ventricule, qui est en effect vne grande seicheresse. Or nous pouuons reconnoistre quatre degrez, ou differences de telle siccité. La premiere est simplement vne intemperature. La seconde depend de la consumption du sang qui est contenu dans les veines, & arteres. La troisiesme regarde la consomption de l'humidité rorale qui est diffuse par la substance de l'estomac. La quatriesme se rapporte à vne colliquation de la partie charnue, d'où vient par apres l'extreme seicheresse qui rend cette partie comme hectique.

La premiere difference se guarit aisément: la seconde auec peine, l'autre difficilement: & la derniere est comme incurable, à cause de l'extreme extenüation. Ie laisse à part la premiere, venons à la seconde, & à la troisiesme. Leur curation depend des alimens, & des medicamens. Les alimens doiuent estre restaurans, de bon suc, & d'aisée nourriture, en petite quantité, affin de ne charger pas la partie malade & debile: & faut du repos entre-deux pour donner temps à la digestion. Mesué conseille par exemple le iaune d'vn œuf frais, le foye d'vne poule ieune & grasse, & les aisles des oyseaux, & des poulets, le vin odorant. L'on peut donner outre cela de la gelée, du consommé, vn distillé, & semblables, comme coulis, restaurans, ius de carbonnade. Les medicamens doiuent estre roboratifs, adstringents, & vn peu odorans, le sandal, le coral, le mastic, les perles, la corne de cerf, le macis, la rasure d'yuoire, la terre seelée.

Cela soit dit pour les remedes internes en for-

me de poudre, tablettes, opiates : outre lesquels nostre Docteur conseille les externes adstringents, & aromatiques en forme d'emplastres, affin qu'ils conseruent la chaleur de l'estomac, & empeschent sa resolutió. L'emplastre de mastic est cõuenable; le cerat stomachique auec le ladanum, les rosties de pain, ou le marc des roses trẽpez au vin chaud, & sinapizez de mastic, giroffle, muguette & canelle sont aussi conuenables. Que si l'extenüation de l'estomac est comme hectique & deplorée, par le marasme d'iceluy; il faudra tenter le extremes remedes qui peuuent humecter, & restaurer le corps & les parties, auec le laict & le sucre rosat, les gelées, & autres, suiuant ce que les Medecins ordonnent aux extenüations generales par regime de vie, & par medicamens, en se seruant tousiours de ceux qui ont quelque familiarité auec l'estomac, puisque le mal est en sa substance.

La troisiesme cause de l'imbecillité de cette partie, c'est l'euacuation de l'humeur benigne qui la conserue, & l'introduction d'vne estrangere. Et la quatriesme c'est l'esmotion des mauuaises humeurs sans descharge. Mesué n'ordonne rien contre ces deux causes qu'vne nouuelle purgation, affin d'oster & les humeurs esmeües, & celles qui adherent à l'estomac au lieu des naturelles. La rhubarbe, l'aloë, l'absynthe, les myrabolans seront propres. Il est vray qu'il se faut seruir des remedes fortifians apres l'effect des purgatifs, suiuant ce que nous auons desia dit, & que nous dirons au canon suiuant.

La cinquiesme cause c'est l'adherance des restes du medicament aux fibres de l'estomac. Nous

auons dit au chap. 3. du 3. Theoreme, par quels moyens on les peut oster, c'est pourquoy nous passerons outre à la sixiesme cause de la foiblesse du ventricule, qui est l'vlcere. Nostre Docteur dit qu'il le faut guarir auec les glutinatifs & roboratifs, s'il est recent; & s'il est vieux, les detersifs doiuent estre employez, auec les autres.

Mais il me semble que ce n'est pas comme cela qu'il faut proceder: car en la cure ordinaire des vlceres nous n'employons que les detersifs, & puis les desiccatifs, affin de consolider apres auoir nettoyé; la verité est bien que les agglutinatifs & vulneraires pourront seruir en la decoction d'Eschyne, apres auoir vsé de l'hydromel. Venons au troisiesme canon.

MESVÆVS.

CANON III.

TRes autem scopi sunt in roborando ventriculo imbecillo. Primus, causam lædentem auferre, quemadmodum antè docui. Secundus, medicamentis ad id aptis ipsius lassitudinem tollere, vti etiam diximus. Tertius, exhibere cibum, potum, & alia omnia, quæ roborant, & virtutem instaurant, adiuuantibus in id aromaticis stypticis, & rebus aliis subacidis, præsertim primum, aut secundum gradum non excedentibus, quibus natura

gau

gaudet. In singulis autem ex his tribus scopis cor vitæ thesaurum roborare conuenit.

CANON III.

Nous deuons auoir trois intentions en la roboration d'vn estomac debile. La premiere est d'oster la cause qui fait le mal, suiuant ce que nous auons dit. La seconde, de guarir la laßitude d'iceluy auec des remedes conuenables, comme nous l'auons desia monstré. La troisiesme est, de donner la nourriture, le breuuage, & toutes autres choses, qui fortifient & restaurent la vertu naturelle, en emploiant außi, pour ayder les drogues aromatiques styptiques & aigrelettes, principalement celles qui ne passent pas le premier, ou le second degré, veu que nature les agree. Or en toutes ces trois intentions il faut tousiours fortifier le cœur, comme estant le thresor de la vie.

Explication de ce texte.

NOstre Docteur ne traitte en ce troisiesme canon que de la simple roboration de l'estomac, lors qu'il est debile apres la purgation ; & dit qu'en ce desseing il faut auoir trois intentions, & emploier les remedes selon leur indication. La premiere est d'oster la cause de ladite foiblesse, d'autant qu'icelle demeurant, l'effect *Rāchin.*

 conti

continue, comme au contraire estant ostée, il faut que l'imbecillité cesse, & que l'estomac reprenne sa premiere force. Nous auons desia faict veoir au second canon de ce chapitre, quelles sont ses causes, & comment il les faut oster.

La seconde intention que Mesué desire, c'est de guarir la lassitude de l'estomac qui reste apres la purgation, par remedes conuenables, suiuant ce qui a esté dit particulierement au premier canon de ce mesme chapitre.

La troisiesme, qui est importante, regarde le regime & les medicamens propres pour fortifier l'estomac tant interieurement, qu'exterieurement. Mesué ordonne vne nourriture liquide, & solide qui soit restauratiue, affin que la vertu naturelle soit fortifiée, & que les esprits soient multipliez, suiuant ce qui a esté dit au premier canon; affin de ne reiterer pas icy l'exemple des alimens propres pour cet effect. Or Mesué desire que l'on se serue des remedes aromatiques styptiques moderez, & qui ne passent pas le second degré; parce qu'ils sont agreables à nature, & fortifient merueilleusemẽt estans meslez auec les viãdes, mesmes ils reserrent les fibres de l'estomac, & reünissent sa substance, suiuant ce que nous en auõs desia dit.

Ce n'est pas tout, nostre Docteur veut qu'en l'vsage de tous les remedes qui seront employez suiuant ces trois intentions, l'on se serue tousiours des cardiaques, affin de dõner force & courage au cœur, qui est la fontaine de la vie, & la source de la chaleur naturelle, & des esprits vitaux. Car en fortifiant cette partie noble, toutes les autres

reçoiuent

reçoiuent vne nouuelle vigueur par influence, & particulieremét l'estomac par droict de voisinage.

MESVÆVS.

CANON IV.

VAcuato ex ventriculo humore ad ipsum effuso, si voles ne amplius hunc recipiat, bifariam id efficies. Primò, reuulsa materia ad contrarium quàm fluebat, per frictionem extremorum, aliáque iam dicta, præter balneum. Secundò, virtutem ventriculi in vnum cogendo, ipsúmque roborando, ne quod ab aliis partibus ad ipsum transmittitur, recipiat. Virtus enim vnita contrarium fugat, non recipit.

CANON IV.

APres auoir purgé l'humeur qui s'estoit deschargée dans la capacité de l'estomac; s'il est question d'empescher qu'il n'en reçoiue pas d'autre, cela se pourra faire par deux moyens. Le premier est par reuulsion des matieres aux parties cõtraires, ou opposées, par friction des extremitez, & autrement, suiuant ce qui a esté dit par cy-deuant, le baing excepté. Le second est, en vnissant la vertu de l'estomac, & fortifiant sa substance, affin qu'il ne reçoiue plus les humeurs que les autres parties

luy pourroient enuoyer. Car la force eſtant vnie, chaſſe, & ne reçoit pas.

Explication de ce texte.

Răchin. MEſué ne ſe contente pas d'auoir monſtré comment il faut guarir la foibleſſe de l'eſtomac, qui peut reſter apres la purgation; mais encores il veut enſeigner les moyens pour le maintenir en ſa vigueur, & pour empeſcher qu'il ne retombe en la meſme imbecillité, par la deſcharge des parties voiſines, & par la reception des humeurs qu'elles peuuent enuoier.

Or il en propoſe deux principaux. Le premier deſquels ſe rapporte à l'vſage des reuulſifs, ſuiuant ce que nous auons dit cy-deſſus au chap. de la ſuperpurgation : car ils peuuent faire retraction des humeurs vers les parties oppoſites, & empeſcher la fluxion. L'experience nous fait veoir ces effects aux frictions, ligatures, ventouſes, diuretiques, ſudorifiques, & ſemblables. Noſtre Docteur reprouue le baing, parce qu'il eſt plus dommageable par l'affuſion des humeurs qu'il peut cauſer, que proffitable par la reuulſion : outre ce que l'eſtomac patit aux baings, d'où vient que l'on applique d'ordinaire quelque roboratif ſur iceluy durant, ou apres le baing.

Le ſecond moyen regarde la roboration & l'vnion de l'eſtomac, & de ſa vertu; ce qui ſe peut faire par alimens, & par remedes, comme nous l'auons deſia expliqué au troiſieſme canon. Cette vnion fait l'effect neceſſaire, veu que le propre de la vertu vnie eſt de repouſſer, pluſtoſt que de receuoir.

receuoir. Et c'est pourquoy apres toutes les purgations, la practique commune veut que l'on donne le lendemain, ou quelque tablette cordialle & stomachique; ou vn peu d'escorce de citron, ou vn peu de theriaque, ou quelque conserue, &c.

MESVÆVS.

De siti post purgationem.

CAP. VI.

SItis antè quandoque fit, quàm purgatorium medicamentum vacuet: interdum purgationem ipsam sequitur: interdum immodicam purgationem. Si ante vacuationem excitetur sitis, eius causa est, vel medicamentum, vel ventriculus, vel humor vacuandus. Medicamentum quidem calidum, acre, salsum, amarum, aut aliter exsiccans. Ventriculus verò, qui medicamentum in se recipit, natura calidus, aut siccus, aut calidus simul & siccus. Humor vacuandus in ventriculo contentus calidus & acer, vt bilis, flaua præsertim, & salsus humor. Hi autem vbi probè à medicamento vacuantur, sitis cessat: nisi fortè intemperiem in parte reliquerint. At si ventriculus humore crasso, lento, & pituitoso abundat, sitis non gignitur.

gignitur. Quod ſi tunc probæ medicamenti actioni ſuccedat ſitis, ſignum bonum eſt.

De la ſoif apres la purgation.

Chap. VI.

La ſoif, ou elle precede l'effect du medicament purgatif, ou elle ſuit la purgation, & icelle moderée, ou immoderée. Si la ſoif va deuant l'euacuation, ſa cauſe eſt, ou le medicament, ou le ventricule, ou l'humeur qui doit eſtre purgée. Le medicament, s'il eſt ou trop chaud, ou acre, ou ſalé, ou amer, ou autrement exſiccatif. Le ventricule qui le reçoit, quand il eſt chaud, ou ſec de ſa nature, ou chaud & ſec tout enſemble. L'humeur qui doit eſtre purgée contenüe dans iceluy, ſi elle eſt chaude & acre, comme la bile flaue, ou bien ſi elle eſt ſalée. Car ces humeurs eſtans deſchargées par le medicament, la ſoif ceſſe, ſi ce n'eſt qu'elles ayent imprimé quelque intemperature en l'eſtomac. Que s'il eſt plein d'humeur craſſe, viſqueuſe, & pituiteuſe, la ſoif ne s'engendre pas, & ſi elle ſuccede à l'effect du medicament en ce cas, c'eſt vn bon ſigne.

Explication de ce texte.

Rāchin. Ous auons traitté cy-deſſus des accidens qui trauaillent les facultez naturelles de l'eſtomac apres la purgation, ſuyuant l'intention,

tention, & la doctrine de nostre Docteur, & particulierement l'attractiue, la retentiue, l'expultrice, & l'assimilatrice : maintenant il faut veoir quels sont ceux-là qui offensent la faculté appetitiue, laquelle consiste en deux fonctions, sçauoir est la soif, & la faim. Mesué ne traitte pas du degoustement, qui peut neantmoins succeder à l'vsage des medicamens, & en cela il pourroit estre blasmable; il se contente de parler de la soif, parce que c'est vn accident plus ordinaire. Nous sçauons que selon Aristote c'est vn appetit du froid & de l'humide, comme la faim du chaud & du sec; & faut reconnoistre que la soif naturelle est loüable, mais non pas la symptomatique, de laquelle nous traittons icy.

Que si l'on vouloit obiecter que la soif accidentaire est tousiours loüable,& salutaire apres la purgation, veu qu'Hippocrate commande de repurger, si la soif ne paroist apres l'effect d'vn medicament. Nous respondons que son Aphorisme a besoing d'explication, suyuant ce que nous ferons veoir cy-apres. *Obiectiõ.* *Respõse.*

Venons donc au texte de nostre Docteur. Il dit que la soif peut estre causée en trois façons, sçauoir est, ou auant l'effect du purgatif, ou apres la purgation moderée, ou bien apres la superpurgation. Quelques vns pensent que Mesué traitte d'vne soif precedente au premier cas : mais ils se trompent, car elle suit la prinse du medicament, mais elle precede seulement son effect.

Que si l'on veut dire que cela ne s'accorde pas auec le desseing de Mesué, veu qu'il ne traitte en ce Theoreme que des accidens, qui arriuent apres *Obiectiõ.*

la

Response. la purgation. Nous disons que c'est vn symptome qui depend des medicamens purgatifs, & partant qu'il doit estre reconnu pour suiuant, encores que non si proprement que les autres, & puis il arriue plus communément apres la purgation que deuant. Continuons.

Mesué dit que la soif peut preceder la purgation par le vice, ou du medicament, ou du ventricule, ou de l'humeur qui doit estre purgée. Le medicament en peut estre la cause par le vice de ses qualitez premieres & secondes, comme par sa chaleur, acrimonie, salure, nitrosité, amertume, & seicheresse; car icelles agissans contre l'humidité de l'estomac, & la consumant l'alterent.

Obiectiõ. Que si l'on obiecte que les purgatifs estans quasi tous chauds, exciteroient tousiours la soif. Il faut

Response. dire qu'ils sont temperez, & puis les humeurs du corps les moderent, outre ce qu'il y en a d'autres.

Le ventricule aussi peut estre cause de la soif, quand il est ou trop chaud, ou trop sec de sa nature, ou chaud & sec tout ensemble; car par cet excez de chaleur & de seicheresse, il desire souuent l'humide, & est persecuté de la soif. Que si l'humeur contenüe dans l'estomac qui doit estre purgée, est chaude, acre, ou salée, la soif peut aussi estre engendrée par son moyen. Voila les trois causes.

Nostre Docteur dit que ces humeurs ostées par le moyen du medicament, font cesser la soif. Mais cela se doit entendre, pourueu qu'elles n'ayent pas imprimé aucune intemperature en l'estomac, & icelle chaude & seiche; car autrement la soif continue, & ne s'esteint pas que par le moyen des alteratifs. Mais si l'humeur contenüe dans l'esto-

mac,

mac, est pituiteuse, visqueuse & crasse, la soif ne presse pas. Que si elle paroist apres sa descharge, c'est vn bon signe; car la presence de cette humeur froide empeschoit la soif naturelle.

MESVÆVS.

ID quod Hippocrates innuit, dum dixit: Si quis ob suam plenitudinem non sitiat purgatus, iterúmque sumpto medicamento non sitiat, iterum atque iterum sumat, donec sitiat. Qua sententia voluit Hippocrates, (vt Rufus est interpretatus) confertim exquisitissimè corpus esse vacuandum, donec sitiat. Immemor ille sermonis, quem in Epidemiis scripserat in hanc sententiam, per opus medicamenti purgantis, non esse veniendum ad vltimam vacuationem, quòd hæc naturam terreat. Ob id salubrius esse testatur Galenus, vacuationem iterare, quàm semel multam facere. Hac igitur ratione sitis à purgatione laudatur. Sitis verò talis, signum laudabile est (teste Ioannitio,) si tria alia signa, laudabilia simul adsint cum ea, leuitas, iucunditas, quies.

C'Est ce qu'Hippocrate a voulu dire, quand il a escrit, que si quelqu'vn n'a pas soif apres auoir esté purgé, à cause de la repletion des humeurs, il

il le faut purger de nouueau, & repurger iuſques à ce que la ſoif paroiſſe. Par lequel Aphoriſme, ſelon l'aduis de Rufus, Hippocrate a voulu inferer, qu'il falloit purger le corps grandement & ſubitement iuſqu'à la ſoif. Ne ſe ſouuenant pas de la ſentence contraire qu'il auoit conſeillé en ſes Epidemies, par laquelle il deffendoit de purger iuſques à l'extremité, parce que la nature auoit en horreur ces violences. Et c'eſt pourquoy Galien dit, qu'il eſt plus ſalutaire de reiterer les purgations, que de les ordonner exceſſiues & immoderées. C'eſt donc comme cela qu'il faut loüer la ſoif qui ſuit la purgation. Car telle ſoif, ſelon Ioannitius, eſt deſirable, pourueu encores qu'elle ſoit accompagnée de trois ſignes, ſçauoir eſt de la legereté, ioyeuſeté, & repos.

Explication de ce texte.

Rãchin. LA preſence des humeurs chaudes cauſe la ſoif dans l'eſtomac, & celle des humeurs froides l'empeſche; parce que les chaudes conſument l'humidité, & les froides reſiſtent à la chaleur, & à la ſeichereſſe. La purgation fait icy deux effects contraires; car oſtant les humeurs chaudes, elle appaiſe la ſoif, bien que la nature des purgatifs ſoit d'eſchauffer: & ſi la ſoif continüe, c'eſt vn mauuais ſigne, parce qu'elle monſtre, ou que les humeurs ont introduit vne intemperature chaude & ſeiche en l'eſtomac, & pour lors il

il faut recourir aux alteratifs froids & humides; ou bien que le medicament a trop purgé d'humeurs; ou qu'il a eschauffé cette partie.

Apres, la purgation des humeurs froides donne, ou doit causer la soif, laissant l'estomac en son estat naturel de l'appetit humide, qui estoit empesché par la presence des humeurs pituiteuses: & en ce cas si la soif ne suiuoit la purgation, il faudroit repurger iusques à ce qu'elle apportast de l'alteration. C'est ce que nostre Autheur veut dire en ce texte, par l'authorité d'Hippocrate *en l'Aphorisme 19. du 4. liure.* Car la soif est en ce cas vn signe loüable d'vne entiere & parfaicte purgation.

Or Rufus Medecin ancien s'est lourdement trompé en l'explication de cet Aphorisme: car il a estimé qu'Hippocrate a voulu monstrer par là, qu'il estoit necessaire de purger à vne seule fois abondamment & promptement; parce que ce n'est pas son intention, veu qu'il témoigne luy mesme le contraire en ses Epidemies, & Galien aussi. Il ne faut iamais pousser la purgation iusques à l'extremité, parce qu'elle donne de la terreur à la nature, & vaut mieux reiterer doucement la descharge des humeurs, selon le texte d'Hippocrate, *quòd si non sitierint, rursum purgato.* La nature souffre doucement les actions moderées & reiterées des remedes, les violens & extremes l'alterent, & luy ostent la force, & le courage. Voila donc comme il faut entendre l'Aphorisme d'Hippocrate touchant la soif.

Or outre ce que nous auős dit, telle soif ne doit pas estre iugée loüable & salutaire, si elle n'est ac-

compagnée de trois conditions, sçauoir est de la legereté du corps, de la gayeté d'iceluy, & de son repos. Ces signes témoignent vne loüable & parfaicte purgation : car comme la presence des mauuaises humeurs engendre vne pesanteur, vn chagrin, & des inquietudes ; aussi au contraire leur descharge rend les corps legers, ioyeux, & donne du repos, & du sommeil, principalement quand elles laissent l'estomac libre. Passons outre.

MESVÆVS.

IMmoderatæ autem actioni purgantis medicamenti succedens sitis, non est quam Hippocrates intellexit. Nam inanitio immodica hecticam, & attenuationem ventriculi, & sitim, & asperitatem excitat: quò fit vt illa terroris sit potiùs signum, quàm commodi alicuius. Siti verò, quam Hippocrates intellexit, sola tolerantia, & somno succurrendum esse dicimus : his enim sic sedatur, vt simul coctio roboretur. Ne igitur potum multum confidenter mox propina, hic enim virtutem abolet, sitímque potiùs auget, quàm minuat. Adhæc, obstructiones prauas excitat, quibus hydrops interdum succedit.

CE n'est pas de la soif qui succede à vne purgation immoderée, que parle Hippocrate. Car

Car telle superpurgation produit, & la fiebure hectique, & l'extenüation de l'estomac, auec asperité, & la soif. Si bien que pour lors c'est plustost vn signe de terreur, que de salut. Mais la soif de laquelle parle Hippocrate, s'appaise par la souffrance sans peine, & par le sommeil, lequel ayde aussi, & fortifie en mesme temps la digestion. Il n'est donc pas necessaire de donner largement à boire pour lors; veu que cette quantité pourroit estonner la vertu de l'estomac, & augmenter plustost la soif, que de l'esteindre. Outre les obstructions qu'elle pourroit produire, auec danger de l'hydropisie.

Explicaion de ce texte.

C'Est icy la suite du texte precedent, Mesué monstre que la soif de laquelle parle Hippocrate, n'est pas celle qui suit vne purgation immoderée: veu qu'elle est plustost signe de terreur, que de salut, au lieu que l'autre témoigne vne loüable descharge des humeurs pituiteuses qui croupissoient dans l'estomac; & celle-cy au contraire paroist en suite d'vne superpurgation, laquelle cause vne ruine au corps, par l'extenüation,& seicheresse qu'elle cause. *Răchin.*

L'on pourroit obiecter icy contre nostre Docteur, que mal à propos il propose les moyens de guarir la soif de laquelle parle Hippocrate, puis que c'est vn signe salutaire. Mais nous respondons, que ce n'est pas à proprement parler vne curation, ains plustost des moyens pour la bien *Obiectiõ.* *Response.*

reconnoiſtre en l'appaiſant ; car il dit que telle ſoif n'a pas beſoing de remedes, veu qu'elle s'appaiſe par la ſouffrance, & par le ſommeil, qui humecte, & ayde à la digeſtion. Que ſi c'eſtoit vne ſoif ſymptomatique, il ordonneroit le boire abondant : mais au contraire il le deffend, & dit que l'abondance du breuuage nuit grandement à la vertu de l'eſtomaç, & qu'il peut pluſtoſt renouueller la ſoif en l'augmentant, que de l'abbatre.

Meſme de plus il menace de l'hydropiſie ; ce qu'il faut entendre à raiſon des obſtructions, & du refroidiſſement de la chaleur naturelle, non pas autrement : car le boire par ſa froidure refroidit le foye eſchauffé à cauſe de la purgation, & par ainſi attirant auidement l'humidité abondante ſe morfond, *vnde hydrops.*

MESVÆVS.

CVm verò ſitis eſt à calore ventriculi, blandè tractanda eſt, quoad medicamenti purgantis actio erit abſoluta: tunc enim ſi ventriculi intemperies perſeueret, ſitim curato his, quæ intemperiem congruenter permutant. Cauendum autem tibi eſt, ne naturam potu multo obruas, ſed potiùs frangenda ſitis eſt his, quæ lambendo ſumuntur, qualia multa à doctis ſcripta ſunt. Si denique ſitis immodicam vacuationem ſequatur, curanda eſt victus ratione modis omnibus humectante, & prædictis

dictis roborante, non neglecta concoctione.

MAis quand la soif depend de la chaleur de l'estomac, il la faut flatter doucement, iusques à ce que le medicament purgatif aye acheué son operation : & apres si l'intemperature continüe, il faudra guarir la soif auec les remedes conuenables, qui peuuent corriger cette intemperature. Et se faut bien garder d'estonner la nature par l'abondance du breuuage, ains plustost il faut abbatre l'alteration par les choses desalterantes qui s'aualent bellement, lesquelles sont descrites par les practiciens. Finalement si la soif suit la purgation immoderée, il la faut guarir auec vn regime de vie entierement humectant, & roborant neantmoins, affin que la digestion se face tousiours.

Explication de ce texte.

MEsué propose en ce texte la curation, ou plustost sedation de deux soifs differentes en causes. La premiere est de celle qui depend de la chaleur intemperée de l'estomac : l'autre est de celle qui suit la purgation immoderée. Quant à la premiere, il conseille la purgation au commencement, affin d'oster l'impureté des humeurs chaudes qui croupissent en l'estomac, ou aux parties voisines : car de penser appaiser la soif, l'abondance des humeurs presen- *Rächin.*

sente, ce seroit l'augmenter en multipliant la cause, plustost que l'appaiser. Si bien que la purgation est icy necessaire, non pas à raison de l'intemperature chaude, ou de la soif, mais pour oster la cause qui l'entretient. Et faut que l'on mesnage bellement cet accident auant & durant la purgation, sans remplir l'estomac de breuuage, affin de n'estonner la nature par l'abondance, car il vaut mieux tascher à appaiser la soif par petits remedes qui s'aualent bellement.

Nota.

Obiectiõ. Que si l'on veut dire, que le petit boire, & les legers remedes desalterans peuuent nuire autant que la quantité, parce qu'ils alterent d'auantage, ce qui se void par experience au feu, qui s'augméte en l'arrousant auec de l'eau, & s'esteint par l'abondance : ainsi la soif qui est grande, doit estre appaisée par la quantité du breuuage, & des remedes humectans, veu que la proportion & l'egalité des remedes auec le mal est necessaire.

Response. Il nous faut respondre à tout cela, que la comparaison n'est pas bonne, tant parce que l'on ne fait qu'asperger le feu vne fois pour l'irriter, au lieu qu'icy nous continuons le petit boire & les remedes, que aussi d'autant que nous vsons des remedes auec le respect de la chaleur naturelle des causes, & des parties. Et voila pourquoy il est necessaire d'y proceder autrement, sans mespriser neantmoins l'égalité, & la proportion, laquelle se treuue à peu pres à la continuation & à la frequence des remedes contre le mal.

Pour le regard de l'autre soif qui suit la superpurgation, il la faut appaiser par le moyen d'vn regime de vie conuenable, qui soit humectatif, sans

ſans meſpriſer les remedes qui fortifient l'eſto-mac, & qui aydent à la digeſtion : car ſi elle ne ſe faiſoit, il y auroit plus de dommage, que d'vtilité. Il faudra donc ſi bien choiſir les alimens & le breuuage, & les donner ſi à propos, & en quantité ſi raiſonnable, que la nature en puiſſe eſtre ſecouruë, & ſoulagée, affin qu'elle puiſſe exercer par apres ſes fonctions ; & ſe remettre en ſon premier eſtat. Ie ne touche pas aux alimens, veu que nous en auons traitté au 3. canon du 5. chap. de ce Theoreme.

MESVÆVS.

De ſingultu poſt purgationem.

CAP. VII.

Singultus ventriculi motus eſt conuulſorius : quo partium ventriculi motu violento aggregatarum ad ſeſe contractio fit. Is autem in medicamentorum vſu duobus modis contingere ſolet : nam aut interuenit purgationi, au ſuccedit. Interuenit quidem, interdum medicamenti purgantis ratione : interdum ob materiæ motæ per ipſum naturam. Medicamenti ratione, quia ipſum aut ſuo calore immodico, & acrimonia ventriculum mordet : aut ſiccitate eum corrugat, & coarctat. Ob materiæ verò per medicamentum motæ

naturam, cùm ipſa effuſa in ventriculum, aut calida, acris, mordax, ſuo morſu excitat conuulſionem: aut craſſa frigida eundem grauat, & replet: aut in flatum eſt ſoluta craſſum, replentem ac extendentem ipſius tunicas. Succedens autem ſingultus actioni medicamenti purgantis, ob ſiccitatem ab immodica vacuatione excitatam fit: quæ aut nondum conſummata eſt, ſed conſummatæ proxima, aut iam conſummata eſt, quæ Hippocrati timoris eſt ſignũ.

Du ſanglot ou hocquet apres la purgation.

Chap. VII.

Le ſanglot eſt vn mouuement conuulſif de l'eſtomac, par lequel il ſe fait vne contraction de ſes parties retirées par mouuement violent, & comme aſſemblées. Or iceluy peut arriuer en deux façons, par l'vſage des purgatifs; car ou il interuient durant la purgation, ou il ſuccede à icelle. Il peut interuenir, quelquefois à raiſon du medicament purgatif, autre fois à cauſe de la matiere eſmeüe par ſon action. Le medicament le peut cauſer, ou parce qu'il picque & mord le ventricule par ſa chaleur & par ſon acrimonie: ou bien d'autant qu'il le fait reſerrer & reſtraindre par ſa ſeichereſſe. La matiere eſueillée le peut auſſi exciter,

citer, la conuulsion estant diffuse par la capacité du ventricule, lors qu'elle est chaude, acre, mordicante en son action contre la substance d'iceluy : ou bien quand les humeurs crasses & froides le remplissent & surchargent: ou bien quand estant resolües en flatuositez crasses, elles estendent & remplissent ses tuniques. Le sanglot qui suit la purgation en succedãt à l'action du medicament, depend de l'inanition, ou seicheresse causée par l'immoderée purgatiõ, laquelle est ou imparfaicte, c'est à dire, approchante de la consommation; ou parfaicte & consommée, laquelle selon le témoignage d'Hippocrate, est vn signe de crainte & de terreur.

Explication de ce texte.

LE sanglot à proprement parler n'est pas vne conuulsion, veu que l'estomac n'est pas vne partie musculeuse, & que ce symptome est vne action deprauée des muscles ; mais on le definit par mouuement conuulsif, pour deux raisons. La premiere est à cause de la ressemblance qui paroist en la contraction des parties du ventricule, & celle des nerfs & parties nerueuses. L'autre est pour le respect des causes generales qui se rapportent, sçauoir est l'inanition, & la repletion ; bien que les particulieres soient differentes. *Rãchin.*

Nous pouuons definir le sanglot auec Galien, vne contraction des parties du ventricule, ramassées, & reserrées ensemble par mouuement violẽt

C'est vn effect de la faculté expultrice de l'estomac, lors qu'elle tasche de chasser les humeurs, ou les vens qui s'ensuiuent dans ses membranes. Et c'est en quoy le vomissement est different du sanglot : car ce qui fait le premier est communément dans la capacité ; & ce qui cause l'autre est dans les tuniques. Il est bien vray pourtant que parfois les causes peuuent estre & dedans, & dehors. De plus, au vomissement il y a reiection de matiere, & non pas au sanglot.

Or selon nostre Docteur, quand cet accident depend de l'vsage des medicamens, ou il paroist durant la purgation, au commencement, ou au milieu, ou il succede à l'operation. S'il paroist durant la purgation, il faut qu'il depende, ou des medicamens, ou des humeurs. Des medicamens en deux façons, sçauoir est par leur acrimonie & chaleur excessiue, lors qu'ils mordent & picquent la tunique interieure de l'estomac ; & par leur seicheresse, qui coarcte & restraint le ventricule. Ces qualitez peuuent causer le sanglot : mais les humeurs esmeües par l'operation des purgatifs, & diffuses par la capacité de l'estomac, peuuent aussi faire le mesme effect ; & lors qu'elles sont chaudes, acres, mordicantes ; & quand elles sont froides & crasses, par repletion & pesanteur, & outre ce, à raison des vens que toutes ces matieres peuuent produire, particulierement les froides : car iceux s'insinuans dans les tuniques, & les remplissans & estendans, causent le sanglot.

Il reste de parler de ce symptome entant qu'il est successif à la purgation, & non pas concomitant. Nostre Docteur ne reconnoist qu'vne cause, sçauoir

sçauoir est la seicheresse qui depend d'vne purgation immoderée ; & dit que si elle est parfaicte, l'effect est vn signe mortel, selon Hippocrate ; mais que si elle est imparfaicte, l'on la peut guarir, auec peine neantmoins, comme nous experimentons en la conuulsion d'inanition, que le mesme Autheur iuge mortelle.

Mais il semble que Mesué manque icy en la reconnoissance des causes ; veu que les humeurs esmeües, & non purgées, demeurans dans l'estomac apres l'operation imparfaicte des medicamens, & s'insinuãs dans les tuniques d'iceluy, peuuent bien causer le sanglot. Cela est bien veritable ; mais il faut excuser nostre Docteur, parce qu'il ne propose que la cause la plus commune, & la plus ordinaire. *Obiectiõ.* *Responsé.*

MESVÆVS.

Singultus igitur, quem medicamentum purgans per se excitauit, curatur his vicissim adhibitis, quæ ipsius virtutem alterant. Factus autem à materia, quam medicamentum purgans mouit, curatur blandè acrimoniam ipsius frangentibus, donec ipsa materia vacuetur : deinde alteranda sunt vestigia, quæ ipsa impressa reliquit. Factus verò à siccitate non consummata, humectantibus iuuatur : quin & interdum sanatur. A siccitate autem iam consummata factus, vix curari potest, vt inquit

inquit Hippocrates in Aphorismis: id quod posteri quoque asseruerunt.

LE sanglot que le medicament purgatif a causé de luy-mesme, se guarit par les remedes qui alterent sa force & ses qualitez. Et si la matiere que ledit medicament a esmeüe, en est la cause, on le peut guarir auec les remedes qui rabattent doucement sa violence, iusques à ce qu'elle aye esté purgée: par apres il faut preparer les restes, & alterer les vestiges & impressions qu'elle peut auoir laissé. Mais quand le sanglot depend d'vne seicheresse non consommée, l'on donne du soulagement, & parfois l'on guarit auec l'vsage des humectatifs. Que si la siccité est consommée, on ne la peut guarir que bien difficilement, selon Hippocrate en ses Aphorismes, & selon ses suiuans.

Explication de ce texte.

ãchin. LA curation du sanglot que Mesué propose, est double. L'vne est pour celuy qui accompagne l'action du medicament: & l'autre pour celuy qui succede à la purgation. La premiere a esgard & à la nature des purgatifs, & à la qualité des matieres: car si le medicament en est la cause par le moyen de ses qualitez, il dit qu'il les faut abbatre par remedes contraires; & si ce sõt les humeurs, qu'il les faut alterer, & puis oster par vomissement, ou par deiection. Ce m'est assez de

de proposer les indication generales, veu que nostre Docteur ne presente pas les remedes particuliers. Mais il ne faut pas oublier qu'il faut prendre garde à la nature des matieres pour la preparation, auant que de les purger : car si elles sont fort chaudes & mordicantes, il les faut rafraichir; & si elles sont froides & crasses, il les faut attenüer & inciser. Et s'il y a des flatuositez, les carminatifs meslez auec les attenüatifs, ne seront pas oubliez.

Venons à la seconde curation qui est pour le sanglot succedant à la purgation, à raison de la seicheresse. Mesué dit qu'elle est incurable estant parfaicte & consommée, de mesme que la conuulsion, qui est deplorée venant d'inanition *ab helleboro* : neantmoins les remedes de celle qui n'est pas entierement consommée, pourront estre employez; lesquels sont, ou doiuent estre humectatifs, soit alimens, comme boüillons, gelées, panades claires, &c. ou medicamens. *Hipp.*

Or il faut noter icy qu'il y a trois degrez de seicheresse aux parties. La premiere est de la chair : la seconde du sang; & la troisiesme de l'humidité naturelle, qui les nourrit. L'vne se consomme apres l'autre; mais l'vne est plus aisée à remettre que l'autre. Et de plus, quelquefois cette seicheresse s'introduit lentement, autrefois subitement, comme apres l'action immoderée des purgatifs.

MESVÆVS.

De dolore ventriculi post purgationem.

Cap. VIII.

ACcidit autem ventriculi dolor, vel ob intemperiem ipsius similem, vel diuersam à medicamento purgante excitatam: aut quia ab eodem vlceratus est: aut à flatu calido, acri pungente, aut crasso, frigido, quem medicamentum mouit, non dissipauit. Si ob intemperiem sine materia est, curabitur contrariis alterantibus, quantum conuenit. Sin cum materia est, ea priùs coquenda, & expulsioni paranda, pòst vacuanda. Si ob continuitatis solutionem, curetur modo iam à nobis dicto. Si à flatu calido, vel frigido, resoluatur his remediis, quæ docti scripserunt.

De la douleur de l'estomac apres la purgation.

Chap. VIII.

LA douleur de l'estomac arriue à raison de l'intemperature d'iceluy égale, ou inégale, causée par le medicament purgatif, ou bien parce qu'il l'a vlceré; ou bien à cause de quelque flatuosité chaude,

de, acre pungitiue, ou craſſe & froide, que le medicament a eſmeüe, & non diſſipée. Si la cauſe en eſt l'intemperature ſans matiere, on la pourra guarir auec des contraires alteratifs, ſelon la neceſſité. Que s'il y a de la matiere, il la faudra digerer, & preparer pour l'expulſion, & puis la purger. S'il y a de la ſolution de continuité, qu'on la guariſſe ſuiuant ce qui a eſté remonſtré cy-deſſus. Que s'il y a de la flatuoſité chaude, ou froide, on la pourra diſſiper & reſoudre auec les remedes que les doctes practiciens propoſent.

Explication de ce Chapitre.

ENtre tous les accidens des maladies, la douleur eſt des plus faſcheux & importuns, particulierement quand elle trauaille les parties nerueuſes & membreuſes, à cauſe de leur ſentiment, & de plus les interieures. Or parmi les douleurs interieures celles de l'eſtomac ſont extremement preſſantes, parce qu'elles affligent vne partie fort ſenſible, & deſtinée à vne action commune, de laquelle le reſte du corps ne ſe peut paſſer. Les Medecins reconnoiſſent communément deux cauſes generales de la douleur, ſçauoir eſt l'intemperature, & la ſolution de continuité; mais Meſué ſemble adiouſter icy les flatuoſitez. Il eſt vray que l'offenſe d'icelles ſe peut rapporter aux deux precedentes, veu qu'elles ne peuuent pas cauſer de la douleur ſans leur introduction. *Rãchin.* *Obiectiõ.* *Reſponſe.*

Ce qu'il y a icy à dire, c'eſt que Meſué ſemble *Obiectiõ.*

ſe

ſe tromper, quand il reconnoiſt l'intemperature égale de l'eſtomac,pour l'vne des cauſes de la douleur d'iceluy, veu que Gal. & Auic. aſſeurent que l'intemperature égale ne peut eſtre cauſe de douleur. Mais nous reſpondons, en aduoüant les authoritez de ces deux lumieres de la Medecine,que Meſué entend par l'intemperature égale, ou ſemblable, celle qui eſt ſimple; & par l'autre, l'humorale, ou materielle : ce qui ſe peut reconnoiſtre par la ſuite du texte, lors qu'il traitte de la curation des deux. Ou bien nous pouuons dire ſelon la diſtinction de Mondin, que l'intemperature égale, de laquelle traitte noſtre Docteur, ne l'eſt pas ſelon l'égalité des parties du ventricule, & du degré des qualitez à l'extremité : car en cette-cy il n'y peut auoir douleur, parce que les parties ſont également intemperées iuſqu'au dernier dégré, & par toute leur ſubſtance; mais ſeulement ſeparément, ou en degré de qualitez, ou en égalité de la partie. Et en ce cas l'intemperature égale peut cauſer de la douleur. Donc l'intemperature égale, ou inégale, ſimple, ou humorale, eſt la premiere cauſe de la douleur.

Reſponſe. 1. 2.

L'autre c'eſt la ſolution de continuité vraye & entiere, comme eſt l'vlcere; ou non vraye, qui paroiſt en l'extention, lors qu'il n'y a pas actuelle & ſenſible ſeparation des parties. Quant aux flatuoſitez chaudes, ou froides,elles ne peuuent cauſer de la douleur que par l'interuention des deux premieres, lors qu'elles picquent, mordent, ou eſtendent les tuniques de l'eſtomac.

Venons à la curation. Elle eſt differente, ſelon la diuerſité des cauſes; car ſi c'eſt vne intempera-

ture simple, il se faut seruir des alteratifs simples contraires en qualité, & les ordonner en mesme degré d'égalité. Si l'intemperature est chaude, il la faudra combattre par alimens, & medicamens rafraichissans, meslez, s'il se peut, les vns auec les autres, comme sont boüillons de poulets alterez auec herbes propres, oseille, laictue, endiue, & autres. Si elle est froide, tout au contraire. Que s'il y a de la matiere, & que l'intemperature soit humorale, Mesué commande de la preparer par Iuleps & apozemes propres selon l'humeur; & puis de la purger par quelque medicament conuenable. Ie laisse à la discretion des Medecins l'election des preparatifs, & des purgatifs.

Venons à la solution de continuité. Nostre Docteur nous renuoye à ce qu'il en a desia dit, quand il a traitté de la curation des vlceres de l'estomac, c'est à dire, à l'vsage des detersifs, exsiccatifs, & agglutinatifs. Mais ce n'est pas assez: car il y a vne solution de continuité non actuelle, & en laquelle il n'y a que extension, laquelle a besoing d'autres remedes, comme quand il y a des humeurs & des flatuositez chaudes, ou froides dans les tuniques. A cela les remedes externes & internes seront conuenables, attractifs, resolutifs, preparatifs, purgatifs, selon les indications des causes: tant y a qu'il ne faudra pas oublier les fomentations, ventouses, purgation, vomissement, onctions, & semblables, selon la necessité.

MESVÆVS.

De vlcere intestinorum post purgationem.

Cap. IX.

INtestina vlcerantur, aut à medicamenti facultate, aut à materia acri, incidente, vlcerante, à medicamento mota. Diximus autem medicamenta, quibus est vlcerandi, aut incidendi proprietas, de quibus etiam rursus dicemus in simplicibus. Distinguenda verò tibi sunt intestina vlcerata, sintne superiora, an inferiora, an media. Quam rem ex doloris, & punctionis situ discernes: tum etiam ex strepituum differentiis, aliísque signis à peritis scriptis. Qui etiam methodum curandi vlcera intestinorum superiorum, mediorum, inferiorum, conscripserunt: eáque tibi ex illis cognoscenda est. Quòd si suspicio est à medicamenti reliquiis vlcera excitata esse, curabis virtutem medicamenti frangentibus remediis, & è corpore expellentibus. Si à materia acri, & vlcerante, eam coque, & blandè clementérque expelle, ne noxam noxa cumules. Post hæc glutinantibus dictis vtere.

De

De l'vlcere des intestins apres la purgation.

Chap. IX.

Les intestins sont vlcerez, ou par la faculté du medicament, ou par les humeurs acres, incidentes, & vlcerantes, esmeües par iceluy. Nous entendons par medicamens, ceux qui ont la proprieté de coupper, & vlcerer, desquels nous traitterons au liure des simples. Or il faut distinguer si les intestins vlcerez sont superieurs, inferieurs, ou moyens: ce qui se pourra reconnoistre par la situation de la douleur & des picqueures, comme aussi par le bruict des boyaux, & autres signes proposez par les practiciens; lesquels ont aussi laissé par escrit la methode de guarir les vlceres des boyaux superieurs, moyens, & inferieurs, que l'on pourra connoistre, & suiure. Que s'il y a apparence que les reliques du medicament ayent causé l'vlcere, il le faudra guarir par le moyen des remedes qui rabattent l'acrimonie d'iceluy, & qui le chassent hors du corps. Et si c'est vne matiere acre, & vlcerante, il sera à propos de la preparer & sortir tout doucement hors du corps, affin de n'assembler pas les nuisances. Et en fin employer les agglutinatifs.

Explication de ce chapitre.

Rachin. LEs purgatifs causent plus ordinairement des accidens en l'estomac, & aux boyaux, que non pas aux autres parties, & ce pour deux raisons. La premiere est, parce qu'ils y passent en substance: la seconde, d'autant qu'en faisant leur action, ils y attirent & appellent toutes les mauuaises humeurs, comme au centre, & à la sentine naturelle pour estre purgez. Ce n'est donc pas sans raison s'ils sont & frequens & plusieurs en nombre.

Or nostre Docteur apres auoir traitté des accidens de l'estomac, traitte en suite de ceux des boyaux(qui sont trois, sçauoir est l'vlcere d'iceux, la deiection sanglante, & le tenesme,) parce que toutes ces parties s'entresuiuent. Commençons auec luy par l'vlceration, qui est à la verité vn douloureux, cruel & fascheux mal. Mesué ne s'amuse pas à monstrer si c'est vne maladie, ou vn symptome; mais il va droit aux causes qui la peuuent produire en la purgation, & dit qu'il n'y en a que deux, sçauoir est le medicament, ou les humeurs esmeües par iceluy. Le medicament en peut estre la cause, lors qu'il est maling de sa nature, acre & corrosif, s'il n'a pas esté bien preparé, comme la colochynte, le scammonée, & plusieurs autres, suyuant ce que nostre Docteur en escrit en son liure des simples purgatifs violens, & malings.

Apres il faut reconnoistre les mauuaises humeurs esmeües par le medicament: car si elles sont acres, mordicantes, salées, bilieuses, adustes, elles

elles peuuent vlcerer les inteſtins en leur paſſage. Les ſignes en ſont apparens par les douleurs, tranchées & deiections. Mais la difficulté eſt de iuger leſquels des boyaux ſont offenſez, veu qu'il y en a de ſuperieurs, de moyens, & d'inferieurs. Meſué dit qu'il faut prendre garde à la ſituation de la douleur, & des poinctures, & aux bruicts du ventre, & apres il nous renuoye aux liures de nos practiciens pour la curation. Mais ce n'eſt pas aſſez, car il nous faut vne plus exacte, & particuliere inſtruction. La verité eſt que la reconnoiſſance des boyaux affectez eſt fort neceſſaire, veu que les remedes ſont differens; car l'vlcere des ſuperieurs ſe guarit autrement que celuy des inferieurs. Galien nous propoſe les ſignes pour les diſcerner; qui ſont tirez des deiections, de la diſtance d'icelles apres les tranchées, de la mixtion des matieres, de la ſituation de la douleur, & des bruicts du ventre. Quand les boyaux inferieurs qui ſont plus gras & plus craſſes, ſont vlcerez, les raclures & matieres purulentes ne ſont pas bien meſlées auec les excremens, comme lors que les ſuperieurs ſont affectez, parce qu'en la longue deſcente ils ſe meſlent mieux: apres, les douleurs, mordications & bruicts ſe ſentent au deſſous du nombril communément, & dés auſſi-toſt que les tranchées preſſent, les deiections ſuiuent, parce qu'ils abboutiſſent au fondement. De plus, il y a d'auantage de mucoſitez & de raclures; & le ſang eſt fort vif & coloré. Au contraire, tous ces ſignes ſont differens, lors que les boyaux ſuperieurs ſont malades: & ſi ce ſont les moyẽs, les ſignes ſuiuent la mediocrité par participation des extremes. Quant à ce qui eſt de

la curation, ie m'en descharge auec nostre Docteur sur nos practiciés, pour ne diuulguer les remedes.

Que s'il y a apparence, ou ombrage que les reliques du medicament ayent causé l'vlcere, l'on se pourra seruir des remedes qui corrigent leur acrimonie, & malignité, en les sortant par apres hors du corps. Et si ce sont des humeurs alterantes esmeües par le medicament; il les faudra preparer, & puis les purger doucement, & sans violence. Voila comme Mesué propose les moyens pour guarir en particulier l'vlceration des boyaux, lors qu'elle succede à la purgation, apres auoir renuoié la generale aux practiciens.

Ie ne veux pas disputer icy sur l'vsage des purgatifs en la dysenterie; car c'est vne grande question entre les Medecins: mais ie veux bien donner aduis, qu'il faut oster l'impureté, comme estant la cause. Il est vray que cela se doit faire auec des medicamens propres, comme sont la rhubarbe, & les myrabolans, en infusion, & en substance. Les clysteres anodins, detersifs, agglutinatifs sont fort propres, & plusieurs autres remedes que nos practiciens proposent. Ie laisse à part le regime conuenable pour le boire & le manger.

MESVÆVS.

De cruenta deiectione post purgationem.

Cap. X.

DEiectio fit cruenta, vel intestinis vlceratis, vel venarum orificiis à medicamento adeò patefactis, vt sanguine

manent,

manent , vt à colochyntide , cucumere agresti, & similibus : vel ob id quod vacuatio tam immoderata per medicamenti superfluam attractionem excitatur , vt vis afferatur naturæ , cogatúrque ipsa magno suo incommodo sanguinem trahenti violentiùs medicamento permittere. Vlcerum autem curationem iam diximus. Si verò accidat propter venarum immodicam apertionem , curatur iam tradita methodo, nimirum his quæ partium essentiam vniunt , roborant & glutinant. Si denique accidat , quoniam medicamentum immodicè vacuat , curatio iam à nobis tradita est.

De la deiection sanguinolente apres la purgation.

Chap. X.

LA deiection est sanguinolente , ou à raison des boyaux vlcerez ; ou à cause des veines ouuertes par la violence des purgatifs , tels que sont la colochynte , le concombre sauuage , & semblables : ou bien d'autant que la purgation est si immoderée , par l'effrenée attraction du medicament, que la nature est forcée à son grand dommage de lascher le sang apres les humeurs. Nous ne

toucherons pas icy à la curation des vlceres, puis que nous en auons deſia parlé. Mais ſi l'ouuerture & relaxation des veines eſt la cauſe de ce flux ſanglant, il ſe faudra ſeruir des remedes qui reüniſſent les parties, en les fortifiant & agglutinant, ſuiuant la methode cy-deſſus propoſée. Que ſi c'eſt le medicament par ſa violente action, nous en auons deſia traitté cy-deſſus.

Explication de ce Chapitre.

Răchin. ENcores qu'en l'vlceration des boyaux, les deiections ſoient purulentes, & ſanguinolentes, neantmoins la deiection ſanglante peut eſtre ſans vlcere; & voila pourquoy Meſué en fait deux chapitres differens. Or il faut ſçauoir ſelon noſtre Docteur, que cet accident qui prouient du medicament purgatif, peut dependre de trois cauſes. La premiere eſt l'vlcere des boyaux, de la generation duquel nous auons parlé au chapitre precedent. La ſeconde c'eſt la dilatation, ou relaxation des orifices des veines, cauſée par la malignité des purgatifs; ce que les humeurs peuuent auſſi faire ſelon Gal. par leur acrimonie. La troiſieſme c'eſt l'immoderée purgation des medicamẽs, & la violente attraction d'iceux, leſquels ſurmontans les efforts de la nature, & de ſa faculté retentrice, ſont cauſe que le ſang ſuit les autres humeurs, au grand preiudice de la vie.

Or apres l'explication de ces trois cauſes, noſtre Docteur

Docteur presente les indications curatiues pour la guarison. Il ne touche pas à l'vlcere, parce qu'il en a desia traitté : mais pour la seconde cause, encores qu'il nous renuoie à ce qu'il en a dit cy-dessus ; neantmoins il conseille les remedes qui vnissent les parties, & reserrent, qui fortifient & qui agglutinent : les premiers sont adstringens & refrigerans, affin de restraindre les orifices des vaisseaux par trop ouuerts. Pour cet effect il y a des alimens, panades, ris, gelées, & des medicamens, la terre seellée, le bol, le coral.

Quant aux roborans & agglutinans, il en a esté assez parlé. Reste la purgation immoderée, qui se doit arrester par le regime, & par les remedes proposez au chapitre de la superpurgation.

MESVÆVS.

De Tenesmo post purgationem.

CAP. XI.

Tenesmus fit ab vlceratione facta sphyncteri ob medicamenti acrimoniam, vel ob materiam commotam ab illa, aut quia sedes eius qui vacuatur, frigore læsa est. Ob quæ fit inanis, & molesta quædam egerendi cupiditas. Curatur balanis, clysteribus, emplastris, pro varia affectus causa, scriptis à doctioribus.

Du Teneſme apres la purgation.

CHAP. XI.

LE Teneſme ſe fait, lors qu'il y a vlceration au ſphyncter, cauſée par l'acrimonie du medicament, ou par la matiere eſmeüe : ou bien d'autant que le fondement du patient qui ſe purge a eſté offenſé par le froid. D'où vient qu'il y a vne vaine & inutile enuie de rendre les excremens. On peut guarir ce mal auec des ſuppoſitoires, clyſteres, emplaſtres, ſelon la varieté des cauſes deſcrites par les practiciens.

Explication de ce Chapitre.

Răchin. LE Teneſme eſt vn accident aſſez ordinaire apres la purgation. C'eſt vne frequente & vaine enuie, ou cupidité d'aller à ſelle, auec douleur, peine, & irritation quaſi continuelle. Noſtre Docteur n'en recónoiſt que trois cauſes, ſçauoir eſt l'vlcere du fondement, les humeurs acres, & la froidure. La verité eſt que les purgatifs acres & malings peuuent cauſer l'vlcere à l'anus, comme font bien auſſi les humeurs chaudes, acres & bilieuſes ; d'où vient qu'apres chaſque purgation le fondement eſt inflammé, parce que toutes les matieres paſſent par là. Mais auſſi il faut reconnoiſtre la froidure externe, lors qu'on expoſe le derriere par trop à l'air, ou que l'ō s'aſſit ſur des pierres froides, veu que *frigidum eſt inimicum partibus*

bus neruosis. Or il faut que toutes ces causes irritent la faculté expultrice, & qu'il y aye quelque chose qui l'offense; car autremẽt l'enuie d'aller ne seroit pas si frequente. Ce mal se peut & se doit guarir par suppositoires, clysteres, fomentations, parfums & onctions anodines, detersiues, roboratiues, selon les indications qui sont tirées des causes. Ie laisse à part le regime & les remedes particuliers, veu que nos liures en regorgent, & qu'il est aisé de les ordonner selon la nature des causes, & la disposition de la partie.

MESVÆVS.

De laßitudine, seu imbecillitate corporis post purgationem.

CAP. XII.

Corporis imbecillitas interdum vacuationi immodicæ succedit tanta, vt vires prosternantur. Ob id rectè Galenus vacuationem repetere, quàm exquisitè semel vacuare maluit: & in morbos à plenitudine, quàm ab inanitione, aliquem prolabi, tolerabilius esse existimauit; idipsúmque verbis Hippocratis confirmauit, dicentis facilius esse repletum inanire, quàm inanitum replere. Ioannitius etiam dixit, morbum posse curari, vel non posse, ad virtutem referri, vt ex cuius salute, vel casu hoc pendeat;

pēdeat: repletis autem, quàm inanitis salua magis hæc est, quin in his velut lapsa iacet: quò fit vt facilius sit repletum inanire, quàm contrà. Corporis quoque imbecillitas interdum sequitur ob medicamenti malignitatem, prauam intemperiem in corpore relinquentis, & naturæ fatigationem, propter ipsius cum natura contrarietatem. Quapropter Democritus voluit, valens medicamentum imbecillum reddi, malignum verò salubre; id quod opere hoc toto contendimus. Interdum etiam contingit ab externo calore & æstu, ei qui purgatus est, superuenientibus: quoniam calor, & spiritus resoluuntur, & exhalant, reuelluntúrque à basi & radice. Ira quoque purgationi accedens, & cura, & coitus, & labor, & reliqua viuendi ratio praua, vires deiicit.

De la lassitude, ou imbecillité du corps apres la purgation.

Chap. XII.

La foiblesse du corps, qui succede à la purgation immoderée, est quelquefois si grande, que les forces paroissent alterées. Voila pourquoy Galien dit, & à propos, qu'il vaut mieux reiterer la purgation, que de purger vne fois abondamment;

ment ; & de plus, qu'il vaut mieux estre saisi des maladies de repletion, que de celles d'inanition. Ce qu'il confirme par les paroles d'Hippocrate, lors qu'il dit qu'il est plus aisé de vuider vn corps plein, que d'en remplir vn vuide. Ioannitius a dit aussi, que les maladies sont curables, ou incurables, selon l'estat des forces ; & qu'il y a plus d'asseurance du salut aux corps pleins, qu'aux vuides, veu qu'à ceux-cy la force est abbatue. Et voila pourquoy il est plus facile de vuider la plenitude, que de faire le contraire. L'imbecillité du corps peut venir aussi de la malignité du medicament qui imprime quelque mauuaise intemperature, & du trauail de la nature, à raison de la contrarieté qui est entre eux. C'est pourquoy Democrite conseilloit de rendre les medicamens violens foibles, & les malings salutaires ; ce que nous taschons de faire en cet œuure. Quelquefois la foiblesse vient aussi par la chaleur & ardeur externe, lors qu'elle suruient à celuy qui a esté purgé ; parce que la chaleur & les esprits s'exhalent, & se retirent de leur centre. La cholere aussi suruenant à la purgation, les affaires, le coit, le trauail, & tout excez au regime de viure, affoiblit les forces.

Explica

Explication de ce chapitre.

Rāchin. LA vigueur & integrité de nos corps depend des forces, c'est à dire, de l'abondance de la chaleur naturelle, fixe & influente, & des esprits, veu que ce sont les instrumens de toutes les fonctions naturelles, vitales, & animales. Il est vray aussi que la loüable disposition des parties en temperature, conformation, & vnité, est necessaire. Tout ce qui conserue les forces, entretient la santé & le courage; comme au contraire, ce qui les dissipe, affoiblit tout le corps, produit vne lassitude, & cause mesme des syncopes lors qu'il agit auec violence.

Or il faut noter que les forces du corps peuuent estre affoiblies en deux façons; sçauoir est par estouffement & oppression, en vne extreme plenitude, comme en l'apoplexie, catarrhe suffocant, angine: & par inanition, ou resolution, comme l'on experimente en vne purgation immoderée, lors qu'apres les mauuaises humeurs, les bonnes s'en vont, & que la chaleur & les esprits se dissipent: car delà vient vne lassitude vniuerselle, vne foiblesse du corps, & parfois le syncope.

Nostre Docteur reconnoist en ce texte plusieurs causes de cet accident. La premiere, c'est la superpurgation, parce qu'il y a excez, non seulement en la quantité & qualité des humeurs, mais aussi en la dissipation de la chaleur & des esprits, desquels les forces dependent; & delà vient que les corps demeurent foibles & languissans. C'est ce qui a donné sujet à Galien de conseiller plustost les purgations

gations foibles, & reiterées, que non pas les violentes & abondantes; & de dire que les maladies d'inanition sont plus dangereuses, que celles de repletion. La raison est, parce qu'il est plus aisé d'oster la repletion, que de remplir vn corps vuide; car nous ne le pouuons pas remplir que par le moyen des viandes digerées, & assimilées. Or la digestion ne se peut faire que par la presence & abondance suffisante de la chaleur, & des esprits, lesquels se treuuans dissipez, il est impossible de pouuoir reparer & renouueller les forces; ce qui n'est pas aux corps pleins. Et voila pourquoy la plenitude est plus desirable que l'inanition, encores que les deux soient dangereuses par excez.

La seconde cause de la foiblesse que Mesué propose, c'est la malignité du medicament, qui regarde ou l'excez des premieres qualitez, ou la venenosité de leur substance; car par ces deux moyens ils peuuent imprimer aux parties interieures quelque intemperature maligne, attacquer le cœur, & abbatre la nature, à raison de la contrarieté qui est entre elle & les medicamens purgatifs, principalemẽt auec les violens & deleteres. Voila pourquoy Mesué trauaille en cet œuure, suiuant le conseil de Democrite, de les affoiblir, & rendre salutaires par toute sorte de preparations, auant que de les mettre en vsage.

La troisiesme cause que nostre Docteur propose, c'est la chaleur & ardeur externe du soleil, du feu, lors que ceux qui se purgent, ou qui ont esté purgez, en souffrent la violence; parce que telle chaleur resoult merueilleusement les forces, & les appelle du centre à la circonference pour les dissiper:

diſſiper: d'où vient par apres la laſſitude, & l'imbecillité du corps.

Par apres il y a les paſſions de l'ame à accuſer en cet accident, comme la cholere, le trauail, les affaires paſſionnez, Venus, & tous autres excez du regime, qui ſe peuuent commettre au boire, & au manger. Tout cela peut cauſer la foibleſſe, & les laſſitudes du corps apres la purgation, par le moyen de la diſſipation des forces. Voila pourquoy durant & apres l'vſage des purgatifs, il faut viure auec regime, contenir l'eſprit & le corps en repos, fuir la violence des cauſes externes, affin que la purgation puiſſe eſtre ſalutaire. Pourſuiuons.

MESVÆVS.

HAnc autem curare ſtudemus, cognita priùs ipſius cauſa: ad quam propulſandam interdum conatus omnes noſtros dirigimus, eaque demum eſt ritè curandi methodus, & opus Medici præcipuum. Interdum verò contra ſymptoma ipſum priùs pugnandum eſt nobis: tunc præſertim, cùm ob ipſius vehementiam virium reſolutio timetur. Si igitur imbecillitas hæc ob vacuationem immodicam contingit, victus ratio refectoria neceſſaria eſt, vt in ventriculi imbecillitate diximus. Si autem ab intemperie eſt, contrariis profligetur remediis, vti etiam diximus.

Si

Si verò fiat, quod caloris & æstus occursu, spiritus sunt resoluti : aut ob iram, aut coitum, aut laborem, prædicta victus ratio est necessaria.

OR nous taschõs de guarir cette foiblesse, apres auoir reconnu sa cause. Pour laquelle oster nous employons toutes nos forces, parce que c'est la vraye methode de guarison, & le principal office du Medecin. Il est vray aussi, que parfois nous sommes obligez de combatre plustost l'accident, principalement lors qu'il dissipe, & ruine les forces par sa violence. Doncques si la purgation immoderée est cause de la foiblesse, le regime de vie restaurant sera necessaire, suiuant ce que nous auons dit en l'imbecillité de l'estomac. Que si c'est quelque intemperature, il la faudra combattre par remedes contraires, comme nous l'auons aussi monstré. Et si c'est que les forces ayent esté dissipées par l'excez de la chaleur, ou par le trauail, par la cholere, par l'acte venerien ; le regime de vie precedent sera conuenable & necessaire.

Explication de ce texte.

NOstre Docteur propose en ce texte vne double curation de la foiblesse qui trauaille les patiens apres la purgation. La premiere est vraye & reguliere, qui commence par Răchin.

la ſublation des cauſes apres les auoir bien reconnuës: l'autre eſt irreguliere, lors que l'on eſt contrainct de meſpriſer le cauſes, pour remedier à la foibleſſe & aux ſyncopes. Celle-là eſt l'ordinaire, lors que rien ne preſſe, & que le Medecin apres auoir conſideré l'eſtat du malade, & reconnu les cauſes du mal, taſche de les oſter auec les remedes propres, ſuiuant les indications curatiues. Celle-cy eſt forcée, lors que le Medecin eſt contrainct de ſecourir le malade en foibleſſe; parce qu'il y a plus à craindre de ce coſté là, à raiſon des forces diſſipées, & de l'accident dangereux, que non pas du coſté des cauſes.

Apres cette diſtinction Meſué propoſe la curation reguliere de la foibleſſe par l'ordre des cauſes: & dit que ſi elle depend de la purgation immoderée, il faut ordonner vn regime de vie reſtaurant, ſemblable à celuy qui a eſté conſeillé au chap. de l'imbecillité de l'eſtomac. Que ſi c'eſt l'intemperature, il la faut combatre par remedes contraires, comme il a eſté monſtré cy-deuant. Bien eſt vray qu'il faut diſtinguer l'intemperature commune de la maligne, & employer contre celle-cy les cardiaques. Et ſi les forces ſe treuuent diſſipées par quelque paſſion de l'ame, ou par quelque excez du corps, apres les auoir remis tous deux en repos & tranquillité, il ſe faudra ſeruir des viandes de bon ſuc, d'vn regime reficient & reſtaurant, comme dit eſt.

MESVÆVS.

CVm verò contra ſymptoma pugnamus, inſtauratiua victus ratione & ro-

borante

borante est opus. In id etiam commoda est delectatio, & alimentum gradatim oblatum. Adhæc somnus, quies, suaueolentia, & iucunda adhibita, cardiaca, & stomachica medicamenta. Balnea quoque, præsertim dulcis aquæ, absoluta propemodum curatione, in hac causa sunt necessaria: & in his ipsis ius pullorum, & auium aliarum, & vitellos ouorum sorbere, plurimum confert, præsertim si lenis frictio præcesserit, & neruorum musculorúmque vnctio ex oleo antiquo temperato, quale est oleum de spica, oleum chamæmeli, oleum de kiri. Oleum quoque vetus, auctore Galeno, lassitudinem tollit. Adhæc, oleum mastichinum cum oleo rosato, & vino antiquo factum, lassitudinem, debilitatémque neruorum aufert.

Mais quand nous combatons l'accident, il se faut seruir d'vn regime de vie restauratif, & roboratif. Et faut que la nourriture soit donnée auec delectation, & par degrez. Outre ce, le sommeil, le repos, les bonnes odeurs, & toutes choses plaisantes, les cardiaques, & les stomachiques ne doiuent pas estre oubliez. Les baings aussi d'eau douce pourront estre necessaires à la fin de la curation: mesmes l'on pourra donner aux patiens ce-

pendant qu'ils ſeront dans le baing, des boüillons de poulets, & d'autres oyſeaux, & des œufs frais. Principalement apres auoir faict des frictions legeres, & oinct les nerfs, & les muſcles auec quelque huile temperé, comme eſt celuy de ſpic, de chamomille, de kiri. Meſmes ſelon Galien l'huile vieux guarit la laßitude. Outre ce, l'huile maſtichin, meſlé auec l'huile roſat, oſte la laßitude & la foibleſſe des nerfs.

Explication de ce texte.

Răchin. APres la curation reguliere, & icelle generale de la foibleſſe du corps apres la purgation, Meſué propoſe l'irreguliere, & particuliere pour l'accident ; & ordonne non ſeulement la diete conuenable ; mais auſſi les remedes internes & externes pour corriger le deffaut des forces, & pour remettre le corps en ſa premiere vigueur. Premierement il dit que le regime doit eſtre analeptique, reficient, reſtaurant, & roborant, par le moyen des viandes de bon ſuc, & de bien aiſée digeſtion ; & veut que l'on donne la nourriture par degrez, & auec plaiſir, affin qu'elle profite d'auantage, car l'aliment prins auec delectation ſert de double nourriture.

Le ſommeil & le repos ſont par apres neceſſaires, tant pour ayder à la digeſtion, que pour delaſſer les parties nerueuſes. Outre ce, les bonnes odeurs reſioüiſſent & multiplient les eſprits. Quant aux medicamens, il faut qu'ils ſoient ſtomachi

machiques & cardiaques, comme l'eau de canelle, imperialle, celeste ; les fomentations & les epithemes seront aussi propres.

Il est question du baing, Mesué le conseille ; ce qui doit sembler estrange, veu qu'il affoiblit le corps & l'estomac. Mais puis que ce n'est que sur la fin apres la curation, nous en approuuons l'vsage, à la charge qu'il n'affoiblira pas par sueurs, & que l'on appliquera sur l'estomac des rosties auec les poudres stomachiques, ou le baume noir. *Obiectio.* *Responsé.*

Ce que ie treuue de fascheux, c'est quand nostre Docteur conseille la nourriture dans le baing ; car i'estime qu'il vaut mieux la donner hors du baing, telle neantmoins qu'il la veut, parce que l'estomac est mieux disposé. Et pour les frictions douces, & legeres, elles ne peuuent estre que proffitables.

Finalement nostre Docteur ordonne pour oster la lassitude des nerfs, & des parties musculeuses, les onctions auec plusieurs especes d'huiles, comme le chamomille, rosat, de kiri, c'est à dire, du leucoium iaune. L'on se pourra aussi seruir des lauemens des iambes, des cuisses, des bras & des mains auec quelque decoction neruale, faicte auec vne partie de vin.

MESVÆVS.

De conuulsione post purgationem.

CAP. XIII.

CONuulsio in purgatione ipsa interdum accidit, interdum post purgationem.

Quæ autem in purgatione accidit, interdum fit ob materiam multam à medicamento commotam, non tamen vacuatam, ſed ad neruos, & muſculos interdum procumbentem, eóſque replentem, & villos ipſorum extendentem. Quò fit, vt hi in latum aucti breuiores euadant, longitudine ſcilicet naturali tum minuta. Quare ceu chordis tenſæ partes motu contrahuntur dolorifico multum, vt arcus chorda contracta breuior redditur. Porrò ad hanc conuulſionem propenſi ſunt magis, quibus eſt corpus impensè plenum, & meatus in eo anguſti ſunt; quibus item nerui ſunt humidiores: qui denique vino ſe multum frequenter ingurgitant. Fit interdum item à vapore turbido, craſſo, quem cum inflante flatu medicamentum ad neruos ſuſtulit. Fit etiam à frigore vehementi, neruos & muſculos purgati lædente, cogente, denſante: quapropter hi verſus principium ſuum retrahuntur. Nonnumquam fit à medicamenti qualitate venenoſa, neruos, & muſculos feriente, quam vt hi à ſe expellant, aut vt omnino vitent, contrahuntur.

De

De la conuulsion apres la purgation.

Chap. XIII.

La conuulsion ou elle arriue durant la purgation, ou apres. Celle qui arriue durant la purgation, depend de l'abondance des humeurs esmeües par le medicament, & non euacuées, qui se deschargent dans les nerfs, & dans les muscles en les remplissant, & estendant les fibres d'iceux, d'où vient qu'estans accreus lateralement, ils se raccoursissent par la diminution de la longueur naturelle. Voila pourquoy ils se retirent auecque grande douleur, comme parties tendües auec des chordes, ou de mesme comme la chorde d'vn arc qui se raccourcit estant retirée. Or ceux-là sont plus enclins, & disposez à cette conuulsion, qui ont le corps fort plein, & les conduicts fort estroicts, & ceux aussi qui ont les nerfs humides, & qui se remplissent souuent de vin. La conuulsion se fait aussi quelquefois à raison des vapeurs troubles & crasses que le medicament a esmeües, & enuoyées vers les nerfs auec des flatuositez inflatiues. Autrefois elle depend du grand froid, qui offense les nerfs & les muscles de celuy qui a esté purgé, par coarctation & endurcissement; ce qui les fait retirer vers leur principe. Finalement la qualité maligne, & veneneuse du medicament la peut causer, lors qu'el-

le attacque les nerfs, & les muscles, car ils se retirent ou pour fuir leur offense, ou pour chasser leur presence.

Explication de ce Chapitre.

Rächin. LA conuulsion estoit vn accident plus ordinaire aux purgations, du temps d'Hippocrate, & de Galien, qu'il n'est pas maintenant, dequoy les Aphorismes du cinquiesme liure font foy. La raison est toute apparente, parce que anciennement ils ne se seruoient que de l'hellebore, & d'autres medicamens violens & malings, qui pouuoient aisément causer les conuulsions. Mais les Arabes en ont mis d'autres en vsage, qui sont plus benings, & desquels l'on se peut seruir sans danger, comme la rhubarbe, le sené, la casse, & plusieurs autres. C'est vne obligation parculiere que nous leur auons, qui n'est pas petite.

Or pour venir à nostre texte, la conuulsion est vn symptome fort affreux pour les assistans : mais dangereux pour ceux qui en souffrent la violence, d'autant qu'en iceluy le mouuement volontaire de tout le corps est peruerti, veu que les parties se meuuent contre la volonté, tantost en deuant, tantost en derriere, tantost de costé, auec des douleurs violentes & gehennantes. C'est vn accident qui est particulier aux parties nerueuses, & musculeuses, lors qu'estans offensées, elles se retirent vers leur principe. Mesué n'en traitte icy qu'entant qu'il peut arriuer par l'vsage des medicamés, ou durant la purgation, ou bien apres, & propose

les

les causes qui la peuuent exciter en ces deux interualles du temps. Celle qui arriue durant la purgation, peut estre causée par quatre moyens.

Le premier est par l'esmotion des humeurs non purgées par le medicament, mais deschargées sur les parties nerueuses & musculeuses : car s'insinuans par les pores dans leur substance, elles causent vne repletion, d'où vient l'extension, si bien qu'elles bandent, & se retirent comme des chordes d'arc. Nous experimentons cette conuulsion par repletion, plustost aux corps plethoriques & cacochimes, qui ont les conduicts & les passages estroits & reserrez, ou qui ont le cerueau & les nerfs fort humides, ou qui sont subiects au vin, que non pas aux autres. Les raisons en sont apparentes.

Le second moyen est à raison des vapeurs troubles, & flatuositez espaisses esleuées par le medicament, lors qu'elles penetrent les parties nerueuses & musculeuses ; qui est tousiours vne cause de repletion, mais plus aisée à oster que la premiere.

Le troisiesme moyen est par le vice du froid externe, lors que par sa violence il contraint, & reserre tellement les nerfs, qu'il les force à se retirer vers le principe. Nous sçauons cõme le froid est ennemi des parties nerueuses, selõ Hippocrate. L'experience d'ailleurs nous en rend témoignage.

Le quatriesme moyen respond le mieux à nostre sujet, quand la conuulsion est excitée par la malignité ou venenosité du medicament purgatif. Nous en auons qui ont vne telle contrarieté auec le cerueau, & les nerfs, que facilement ils peuuent

causer cet accident, comme l'hellebore, le peplium, l'elaterium, le latyris, & semblables, qui sont descrits par nostre Mesué au liure des simples medicamens.

MESVÆVS.

QVæ verò post purgationẽ fit conuulsio, est à siccitate : quam etiam Hippocrates iudicauit esse mortalem, tunc scilicet, cùm siccitas consummata est.

LA conuulsion qui se fait apres la purgation, depend de la seicheresse, ou inanition. C'est celle qu'Hippocrate a iugé mortelle, lors neantmoins qu'elle est parfaicte & consommée.

Explication de ce texte.

Rãchin. LEs causes generales de la conuulsion sont deux, inanition & repletion, entant que c'est vne maladie premiere, & non suiuante; il y en a d'autres particulieres, qui sont reconnuës par nos Autheurs. Celles de la repletion ont esté examinées par nous, apres nostre Docteur, & quelques vnes des autres. Reste la siccité, ou inanition, qui est la plus dangereuse. Nous en reconnoissons deux differences : car ou elle est extreme & consommée, là où il y a non seulement vne resolution entiere de la chaleur & des esprits, mais encores vne colliquation de la substance oleagineuse des nerfs & parties musculeuses; & celle-cy

est

est mortelle sans difficulté : ou elle est imparfaicte & non consommée, en laquelle il y peut auoir quelque esperance.

MESVÆVS.

QVanquam autem ex repletione conuulsionem febris superueniens soluat Hippocrati, rectè viri huius consultum est interpretandum. Quædam enim à plenitudine conuulsio est, quam febris superueniens tantùm abest vt soluat, vt etiam augeat, qualis ea præsertim fuerit conuulsio, quam parit materia multa, per medicamentum commota, sed non vacuata : quæ in neruos & musculos, vti dixi, incubuit. Medicamentum namque febrim flammeam dũ reddit, venenosam qualitatẽ ei acquirit longè nocentissimam. Rectè autem curabitur, si repentè materia commota vacuetur, idque vel medicamenti vim adiuuando, acquisita scilicet facultate plenitudinẽ vacuatura : atque adeò, si opus etiam videatur, fortiter vacuantibus in id vtere. Post hæc noxas neruis, & musculis impressas corrige, eósque robora, & cerebrum, & spinam, & corpus reliquum. Si autem à vaporibus elatis conuulsio fiat, ratione iam dicta curatur, & his omnibus, quæ

quæ diximus, vapores in contrarium reuellere. Si à frigore, ea omnia remedia sunt, quæ præter id, quod neruos & musculos calefaciunt, cum eisdem familiaritatem habent. Si à qualitate venenata, curanda est per ea, quæ malignitatem hanc citò de corpore detrudunt, vti iam diximus: adhæc, per ea quæ neruos, & musculos à noxis indidem acceptis vindicant: tum per ea quæ ipsos roborant.

ENcores qu'Hippocrate asseure que la fiebure suruenant à la conuulsion qui a la repletion pour cause, la guarisse: neantmoins ce conseil & cette opinion ont besoing d'interpretation. Car il y a telle conuulsion causée par repletion, qui est plustost augmentée par la fiebure, qu'appaisée, comme est celle que les humeurs esmeües par le medicament, & non purgées excitent, lors qu'elles se iettent dans les nerfs, & dans les muscles. Car le medicament rend la fiebure plus ardente, & luy acquiert vne malignité veneneuse fort nuisible & dangereuse. On la pourra donc bien guarir, en purgeant les humeurs esmeües, ou par quelque remede qui ayde à la vertu du medicament, en luy acquerant vne vertu nouuelle qui descharge la plenitude. Et s'il est necessaire, il faudra employer des purgatifs forts & puissans,

en corrigeant par apres la nuisance imprimée aux nerfs, & aux muscles, & en les fortifiant, ensemble le cerueau, l'espine, & tout le corps. Que si la conuulsion depend des vapeurs esleuées, on la guarira auec tous les remedes reuulsifs & dissipatifs, qui ont esté proposez cy-dessus. Et si la froidure en est la cause, tous les remedes qui peuuent reschauffer les nerfs & les muscles, sont conuenables, mais particulierement ceux qui ont quelque familiarité auec eux. Finalement si la conuulsion depend de la qualité veneneuse des purgatifs, il la faudra guarir auec les remedes qui combatent cette malignité, & qui la chassent hors du corps: & auec d'autres qui les deffendent de la nuisance, & qui les fortifient.

Explication de ce texte.

NOstre Docteur propose la curation de la conuulsion en general, apres en auoir presenté les causes. Il est vray qu'à l'entrée il examine l'Aphorisme d'Hippocrate, qui asseure que la fiebure peut seruir de remede à la conuulsion; & dit que cela a besoing d'intelligence par le moyen de la distinction qui s'ensuit. C'est la verité que la fiebure suruenant à vne conuulsion causée par d'humeurs froides & glutineuses, qui remplissent les nerfs, la peut guarir en les eschauffant, extenüant & resoluant : mais lors qu'elle est excitée par des humeurs chaudes, acres, mordican- *Răchin.*

tes,

tes, esmeües par le medicament, tant s'en faut qu'elle soit salutaire, qu'au contraire elle est dangereuse & pernicieuse; car premierement le medicament rend la fiebure plus bruslante, apres il luy acquiert vne malignité veneneuse.

Il faut donc que le Medecin soit iudicieux, & prudent en cette reconnoissance, & qu'il employe d'autres remedes, lors qu'il y a esmotion d'humeurs, en les ostant par nouuelle purgation, & mesme par medicamens fort purgatifs, affin d'oster promptement la plenitude. Il est vray qu'il ne faut pas oublier les remedes qui peuuent fortifier le cerueau, & l'espine, & oster la nuisance & la foiblesse desia imprimée aux nerfs par les conuulsions, & par les humeurs. Que si la conuulsion depend des vapeurs & flatuositez, le principal sera de recourir aux remedes reuulsifs qui ont esté proposez aux chapitres de la douleur de teste & du vertige, comme frictions, ligatures, ventouses, clysteres, &c. affin de diuertir vers les parties contraires les vapeurs qui s'insinuent dans les nerfs, & les dissiper par apres. Il y a par apres le froid externe à combatre; nostre Docteur ne propose en general que les remedes eschauffans, & familiers, comme la sauge, rosmarin, betoine, maioraine, laurier, & semblables; l'on pourra faire des fomentations, & des onctions chaudes, &c.

Reste la derniere cause, qui est la malignité des purgatifs, de laquelle nous auons traitté si particulierement au premier chapitre du 3. Theoreme, que ce seroit superfluité d'en reiterer icy les remedes. Il y en a de trois differences, les vns donnent chemin au medicament par vuidange, les autres

comba

combatent la qualité veneneuse, & les derniers deffendent les parties nerueuses, & les fortifient. Acheuons.

MESVÆVS.

COnuulsionem verò ab euacuatione immodica, lethalem scripsit Hippocrates, quæ à siccitate omnino est, quam, si consummata est, insanabilem diximus. Si non est consummata, curetur ratione victus humectante, & auctiore tum alimento, tum somno, & similibus.

HIppocrate a escrit que la conuulsion qui suit la purgation immoderée, est mortelle, parce qu'elle depend de la siccité, laquelle est incurable, estant consommée. Que si elle ne l'est pas, il faut tascher de la guarir auec vn regime de vie humectant, en multipliant l'aliment, le sommeil, & le reste des autres qui peuuent seruir.

Explication de ce texte.

C'Est icy la derniere partie de la curation de la conuulsion; celle qui depend de la repletion est plus aisée à guarir, que non pas celle-cy, à cause de la resolution des esprits, & de la consomption des humiditez naturelles des parties. Voila pourquoy Mesué apres Hippocrate, *Rãchin.*

dit

dit qu'elle eſt mortelle apres la purgation immoderée, à cauſe de l'inanition & ſeichereſſe qui ſuit le deſbordement des humeurs. Bien eſt vray que noſtre Docteur propoſe la diſtinction commune de nos maiſtres, touchant la ſiccité conſommée, c'eſt à dire, entiere & parfaicte; & l'autre qui ne l'eſt pas. Car celle-là eſt incurable, & celle-cy ſe peut reparer, auec peine neantmoins. Les remedes dependent principalement du regime de vie humectatif, & rempliſſant par degrez, ſelon les forces, & puis des medicamens fortifians. Il eſt vray qu'il faut auoir eſgard non ſeulement aux parties nerueuſes, ſi la ſiccité leur eſt plus particuliere; & auſſi à tout le corps, ſi elle eſt generale.

Fin du Commentaire ſur les Theoremes & Canons de Meſué.

Laus Deo Opt. Maximo.

TRAICTÉ DES SIMPLES MEDICAMENS

purgatifs, ſuiuant l'ordre & la doctrine de Meſué.

DICTÉ A MONTPELLIER AVX COMPAGNONS Pharmaciens,

Par M. FRANÇOIS RANCHIN, *Conſeiller & Medecin du Roy, Profeſſeur, & Chancelier en l'Vniuerſité de Medecine de ladite ville.*

L'eſtat des matieres de ce Traicté eſt contenu en la page ſuiuante.

Eſtat des ſimples medicamens purgatifs, deſcrits en ce Traicté.

MEDICAMENS benings.	MEDICAMENS violents.
De l'Aloë.	*De l'Eſcammonée.*
Des Mirabolans.	*Du Turbith.*
De la Rhubarbe.	*De l'Agaric.*
De la Caſſe.	*Du Polypode.*
Des Tamarins.	*Des Hermodactes.*
De la Manne.	*Du Carthamus.*
Des Roſes.	*Du Sené.*
Des Pruneaux.	*De l'Hellebore.*
Des Violes.	*De l'Antimoine.*
Du Serumlactis.	*Du Lapis lazuli.*
De la Fumeterre.	*De l'Euphorbe.*
De l'Epythime.	

TRAI



TRAICTE' DES SIMPLES MEDICAMENS PVRGATIFS.

APRES auoir appellé au ſecours de nos deſſeins la grace de Dieu, à ce qu'il luy plaiſe de ietter ſa benediction ſur nos eſtudes, nous commencerons l'hiſtoire des ſimples medicamens purgatifs. C'eſt vne matiere fort neceſſaire & vtile aux Pharmaciens, veu que leurs plus ordinaires actions ne ſont employées qu'à la preparation, mixtion & vſage des purgatifs, & ne faut pas qu'ils ſe contentent d'en auoir vne ſenſible & ſuperficielle connoiſſance : mais encor faut-il qu'ils connoiſſent leurs vertus & facultez interieures, pour euiter les accidents qui pourroient ſuiure le mauuais vſage d'iceux.

Meſué, ce grand euangeliſte des Arabes a deſia traitté cette matiere fort exactement en ſon ſecond liure : mais nous paſſerons plus auant que luy en cette hiſtoire, ſoit pour ce qui eſt de la connoiſſance des ſimples purgatifs : ſoit pour ce qui regarde la preparation, election, mixtion, & vſage: neantmoins nous ſuiurons touſiours ce qui eſt de la verité, & de l'integrité de ſa doctrine, comme le

reconnoissans le plus meritant entre tous ceux qui ont traitté la matiere Pharmaceutique. Nous noterons donc que le sujet propre de nostre discours sera le simple medicament purgatif : & c'est en quoy nous pourrons reconnoistre qu'il y a difference de nostre matiere auec les autres qui ont traitté des medicamens alteratifs, roboratifs, simples, ou composez.

Nous les appellons simples purgatifs, à raison des compositions purgatiues qui sont faites d'iceux : si bien que ce n'est que comparatiuement, encor que d'eux-mesmes ils soient composez des quatre elemens, & outre de leur forme, de leur matiere, & de leurs qualitez.

Or affin de poursuiure ce traicté auec ordre, ie le diuiseray en deux sections. En la premiere ie parleray des simples purgatifs, qui sont appellez benings, parce qu'ils purgent doucement les humeurs de nostre corps, comme la bile, le phlegme, & la melancholie. En la seconde ie traitteray des autres qui purgent les mesmes humeurs auec plus de violence : ce que nous ferons veoir cy-apres. Il est donc temps de commencer la premiere section.

Des simples purgatifs.

A sçauoir si les simples purgatifs sont bien diuisez par Mesué en benings & en violents.

SECTION I.

MEsué à l'entrée de son second liure propose deux differences des simples purgatifs, desquels il traitte diuersement. Les vns, dit-il, sont benings, les autres au contraire sont violents.

Les

Les benings ſont ainſi appellez pour deux raiſons. La premiere eſt parce qu'ils purgent doucement & benignement les humeurs mauuaiſes. L'autre eſt, d'autant qu'ils n'impriment pas aucune mauuaiſe qualité aux parties interieures, & ne cauſent point de faſcheux accidents. Les violents au contraire trauaillent noſtre nature, & ſont dangereux par leur vehemence.

C'eſt à nous maintenant d'examiner cette diſtinction des ſimples purgatifs, veu que l'ordre de noſtre traicté eſt fondé ſur icelle.

Or pour commencer, ie propoſeray les authoritez,& les raiſons de ceux qui voudroient ſouſtenir l'opinion negatiue contre Meſué.

S'il y auoit des medicamens benings, Meſué n'en defendroit pas l'vſage. Or eſt il que Meſué en ſon premier Theoreme dit par parole expreſſe, qu'il ſe faut garder non ſeulement des medicamens deleteres: mais auſſi des benings. Donc il faut croire que tel medicament ne merite pas de porter ce tiltre de bening. *1. raiſ.*

Les medicamens qui cauſent pluſieurs faſcheux accidens ne peuuent pas eſtre appellez benings:or eſt-il que ceux qui ſont foibles de leur nature eſueillent pluſieurs accidens, d'autant qu'ils eſmeuuent les humeurs ſans les purger, comme dit Meſué au 3.Theoreme.Donc ils ſont pluſtoſt nuiſibles que non pas benings ou amis de nature. *2. raiſ.*

Les medicamens qui ſont fort amers, ne peuuent pas eſtre appellez benings, parce qu'ils troublent la nature, & agiſſent auec violence, ſelon Meſué en ſon premier Theoreme: or eſt-il que la pluſpart de ceux qui ſont eſtimez benings,ſont ex- *3. raiſ.*

trement amers, comme l'aloë, l'absynthe, le rhubarbe, les myrabolans & les roses. Donc ils ne peuuent pas estre appellez benings.

4. rais. Ce qui est ennemy de la nature, & qui l'altere par ses qualitez ne peut pas estre dit bening: or est-il que tous les medicamens purgatifs alterent nostre nature, & luy sont comme ennemis. Donc il n'y en aura pas de benings.

5. rais. L'experience nous fait veoir par exemple que les medicamens que l'on iuge les plus benings, comme les roses, la manne, le rhubarbe, purgent certains corps iusques aux flux de sang. Donc, &c.

Nous autres au contraire soustenons la partie affirmatiue auec Mesué, que les simples purgatifs sont tres-bien diuisez en benings & en violents. Cette diuision est tirée de leur nature non seulement, mais aussi de leur action, comme nous en iugeons ordinairement par les effects de leur experience. Et quant aux raisons qui ont esté proposées au contraire.

à la 1. A la 1. Ie respons que l'authorité de Mesué ne fait rien contre nous, d'autant qu'il dit que les medicamens deleteres & benings ne se doiuent pas mettre en vsage, sans preparation conuenable. Ce que nous accordons pour la correction des mauuaises qualitez qui accompagnent les purgatifs: mais cela n'empeschera pas qu'il n'y en ait de benings & violents.

à la 2. A la 2. Ie dis que les medicamens foibles & benings peuuent causer de fascheux accidens, lors qu'ils esmeuuent sans purger, comme Mesué le mōstre au passage allegué: mais nous supposons que les purgatifs benings purgent suffisamment sans violence.

A la

A la 3. Ie respons que tous les medicamens amers n'agissent pas auec violence, d'autant qu'ils sont composez d'vne substance, & de plusieurs proprietez, qui empeschent l'action de l'amertume, & les rend familiers aux parties de nos corps, comme nous voyons en l'aloë qui est stomachique, & au rhubarbe, qui est hepatique : si bien que l'authorité de Mesué se doit entendre des medicamens amers qui ne sont pas doüez de semblable vertu. D'ailleurs nous pouuons dire qu'il propose en general les conditions des choses ameres. Outre ce, l'on peut dire que la violence de l'amertume se doit rapporter au goust, & non pas aux actions interieures des medicamens. *à la 3.*

A la 4. Ie respons que les medicamens benings sont moins contraires à la nature que non pas les violens : voyla pourquoy ils portent ce tiltre de benings, comme l'on peut reconnoistre par leurs effets. *à la 4.*

Finalement à la derniere, ie respons que quelquefois les medicamens les plus benings purgent auec beaucoup de violence, selon la differente nature de la disposition des corps : mais ce n'est pas à dire pourtant, que pour ce qui est du general, il n'y en ayt de benings & de violents. Donc nous pouuons conclurre que la diuision de Mesué, des medicamens, en benings & en violents est legitime & receuable.

De l'aloë.

Pourquoy l'aloë est preferable aux simples purgatifs.

CHAP. I.

L'Aloë est vn medicament si excellent en ses vertus, que Mesué luy a donné le premier rang entre tous les simples purgatifs. Cette loüange luy peut estre attribuée à mon aduis pour quatre raisons. La 1. est, d'autant que les autres medicamens n'ont pas cette prerogatiue que de fortifier les parties naturelles, en les deschargeant des mauuaises humeurs : car ou ils nuisent, ou ils n'aident pas, pour le moins que par accident, mais l'aloë leur donne de la force par sa proprieté specifique, & les dispose à mieux faire leurs actions. La 2. est qu'il corrige la malice des autres purgatifs, estant meslé auec eux, ce dit Mesué, & les rend comme benings & salutaires. La 3. est, parce que l'aloë sert de base & de fondement quasi à toutes les masses de pilules, outre les autres compositions qui sont faites d'iceluy, comme la poudre de l'hiere de Galien. En 4. lieu, il semble estre preferable à raison de son frequent vsage, soit pour l'exterieur, soit principalement pour l'interieur.

Ie sçay bien que l'on pourra obiecter au preiudice de cette doctrine, qu'il y a d'autres medicamens, lesquels semblent estre preferables en merite à l'aloë, comme par exemple la manne qui est vn medica

medicament celeste, le rhubarbe & les myrabolãs qui sont estimez fort benings & cardiaques, & semblables. Mais nous respondons que à la verité ces purgatifs icy meritent beaucoup à raison de leurs vertus & proprietez : neantmoins l'aloë nous semble preferable, comme à Mesué pour les raisons qui ont esté proposées. Que si l'on vouloit monstrer que l'aloë n'est pas vn medicament bening, ie le narreray en la question suiuante.

Asçauoir si l'aloë est medicament bening.

ENcor que l'authorité de Mesué & l'experience nous monstre euidemment que l'aloë est vn medicament fort bening & fort salutaire: neantmoins pour esclaircir d'auantage la doctrine de nostre Docteur, & pour confirmer la verité de la question proposée, nous examinerons les raisons qui luy semblent contraires.

Selon Auicenne, comme il est euident mesme par le tesmoignage de Mesué, laloë eschauffe merueilleusement le foye & toute la masse sanguinaire. Donc il faut conclurre que ce n'est pas vn medicament bening, mais plustost dangereux. *1. rais.*

Les purgatifs qui prouoquent le flux de sang, & qui causent les hemorrhoides, ne doiuent pas estre iugez benings. Or est-il que selon Mesué, l'aloë prouoque les hemorrhoides & le flux de sang. Donc c'est vn mauuais medicament. *2. rais.*

Les drogues qui sont extremement ameres, ne sont pas agreables à la nature, d'autant que c'est vne qualité qui la trauaille & qui la trouble. Or l'aloë est extremement amer. Donc estant desagreable à la nature, il ne pourra pas estre dit bening. *3. rais.*

Nous autres au contraire estimons auec Mesué que l'aloë est vn medicament purgatif fort bening & fort salutaire, à raison de ses proprietez & de ses vertus. Et quant aux raisons proposées au contraire, elles ne font rien contre nous qu'en apparence.

A la 1. Ie respons que Auicenne redoubte l'vsage à ceux qui ont le foye fort chaud, & fort sec, & le sang inflammable: mais nous pouuons remedier à ce danger en preparant bien l'aloë auec le suc de cichorée, ou autrement.

A la 2. Ie respons que cette obiection sera par apres plus amplement examinée & esclaircie par nous.

A la 3. Ie dis que encor que l'aloë soit fort amer, il ne s'ensuit pas pourtant que ce ne soit vn medicament bening, veu que l'amertume n'est desagreable à la nature qu'à raison du goust: mais l'aloë à raison de sa substance, & de ses autres proprietez est vn medicament si recommandable qu'il merite d'estre reconnu pour le premier d'entre les benings.

Que c'est que l'aloë, & ses differences.

CE mot d'aloë signifie deux choses, sçauoir est ou la plante qui est ainsi appellée communément, laquelle est reconnüe d'vn chacun, ou bien la drogue qui porte le tiltre d'vn simple medicament purgatif. Si nous considerons l'aloë comme plante, il faut recourir à la figure & à la description particuliere, laquelle nous est representée par Matthiol & par les autres herboristes ou simplistes. Que si nous la regardons comme

vne

vne drogue purgatiue, de laquelie on se sert communément en la medecine, l'aloë n'est autre chose qu'vn suc tiré des fueilles de la plante susdite, lequel on purifie & desseiche en certains pays, des Indes, de l'Arabie, & semblables, en le mettant par apres dans des vessies, pour l'enuoyer & distribuer aux autres parties du monde.

Or il faut noter que ce suc là est tiré par expression & non pas par incision. Garsias Ab Horto qui descript les drogues orientales, dit que par fois il sort vne eau visqueuse & gluante des fueilles de l'aloë laquelle n'est pas estimée, ains iugée comme inutile: mais i'estime que si l'on pouuoit tirer la larme de l'aloë, par incisiõ, & que les Indiẽs eussent la patience de la preparer & de la conseruer, elle seroit fort delicate & vertueuse. Il ne se faut pas arrester à ce que dit Garsias Ab Horto, d'autant que l'eau qu'il propose n'est qu'vne humidité baueuse & excrementeuse tirée sans incision.

Les fueilles de laloë rendent grande quantité de suc, parce qu'elles sont pleines d'vne humeur visqueuse & gluante. Quelques vns pensent que le suc qui est tiré des sommitez des fueilles de l'aloë, est plus excellent que celuy qui vient du milieu ou du bas d'icelles, mais ils se trompent, d'autant qu'ils tirent le suc indifferemment de toutes les fueilles, qui sont fort espesses & succulentes, sans aucune distinction des parties, comme il nous est tesmoigné par les escripts de ceux qui ont traitté des drogues Indiques.

Nous pouuons icy proposer deux difficultez. La premiere est, d'où vient que l'aloë n'est pas puant

& feti

& fetide, veu qu'il vient d'vne plante puante. L'autre, pourquoy est-ce que l'aloë nest pas verdastre, ains rougeastre, puis qu'il vient d'vne plante fort verte & d'vn suc de semblable couleur, apres l'expression.

A la premiere nous respondons, que l'aloë change de nature, en ce qui est de l'odeur, & de la couleur. La raison est d'autãt que par la digestion qui se fait du suc, les humiditez superflues lesquelles causoient la mauuaise odeur, se consument; & voyla d'où vient aussi que la couleur change à cause de la chaleur qui agist sur cette matiere succulente: si bien qu'il paroist de là ce qu'il faut respondre à la 2. difficulté.

Quant aux differences de l'aloë, nos docteurs en reconnoissent deux principales. La premiere est de celuy qu'on appelle hepatique, tant à raison de sa couleur rousastre, que à cause de sa consistence: aucuns le nommẽt soccotrin, à raison du lieu natal, & parce qu'il vient d'vne Isle appellée Soccotra, on bien cicotrin, à raison de sa couleur citrine. Toutesfois cette etymologie n'est pas si receuable que l'autre.

La seconde difference est de l'autre aloë qu'on appelle Cabalin. Le premier aloë est bon pour la medecine des hommes, d'autant qu'il est plus pur & net: l'autre sert à la medecine veterinaire, parce qu'il est plein de crasse, & fort grossier, voyla pourquoy on s'en sert pour les cheuaux & pour les oyseaux. Ie laisse à part plusieurs particulieres differences de l'aloë preparé.

De

De l'election de l'aloë.

LA premiere action des Pharmaciens est de cõnoistre les drogues,& la seconde de les eslire. Puis donc que nous auons traitté de la nature exterieure de l'aloë pour la connoissance, il faut maintenant venir à l'election.

Icelle est necessaire non seulement aux medicamens qui sont tels de leur nature, comme est le rhubarbe : mais aussi aux autres qui sont faicts par artifice, encor que simplement & sans composition; comme est l'aloë, lequel se peut dire naturel & artificiel soubs diuerses considerations. Car si nous regardons sa substance pure & simple, c'est vne drogue naturelle : mais si nous le regardons entant que c'est vn suc tiré par extraction, purifié, digeré & desseiché, nous le dirons artificiel.

Nous noterons donc pour venir à nostre election, que laloë ou il est bon & loüable, ou il est falsifié. Garcias Ab orto se mocque de cette distinction, & dit que l'aloë ne se sophistique point à raison de la grande quantité qui s'en treuue pres des Indes,& croit qu'il n'y a que les drogues rares & cheres qui soyent falsifiées : neantmoins il confesse que ceux qui trauaillent à l'extraction du suc de l'aloë peuuent parfois le laisser plein d'ordure sans se soucier de le purifier : & par apres il aduouë qu'estant transporté aux autres regions, on le peut adulterer. Voyla comment cet Autheur se monstre inconstant en son iugement.

Nous autres nonobstant son opinion estimons que l'aloë a esté de tout temps falsifié. Dioscoride mesme

mesme & tous les autres anciens & modernes l'aduoüent, & monstrent que la falsification se peut faire tantost par augmentation auec des gommes communes, tantost par la teincture crasse de l'aloë auec le saffran destrempé.

Or pour reconnoistre le bon aloë du mauuais, il se faut seruir des signes qui sont proposez par nos docteurs. D'iceux nous en reconnoissons plusieur differences, qui peuuent estre tirées du lieu natal, de la substance, des qualitez sensibles, comme sont odeur, couleur, saueur: de l'aage, des effects, & de semblables circonstances.

Pour le lieu natal, Dioscoride prefere celuy de l'Indie à l'autre qui vient d'Asie, ou d'Arabie: Mesué dit aussi que l'Indique est le plus excellent, par apres le Persique: & puis l'Armenic. Pour l'Arabique, il l'estime le plus mauuais de tous: les recens exaltẽt le soccotrin, qui viẽt de l'Isle appellée Soccotra, & luy donnent le prix de bonté entre tous les autres: apres ils louënt celuy qui vient du Royaume de Cambara: tant y a que par le rapport de tous, l'aloë qui vient des Indes est tousiours le meilleur.

Quant à la substance du bon aloë, elle doit estre solide & compacte, car si elle n'est pas bien iointe, c'est vn signe que le suc a esté de diuerses plantes, & en diuers temps: apres elle doit estre claire & luisante, pure, friable, & liquable. Aucuns la demandent pesante: mais Mesué la veut legere, ce qui ne semble pas s'accorder auec sa substance compacte. Pour la friabilité elle depend de l'exsiccation grande du suc, car autrement l'on pourroit trouuer estrange qu'vne drogue faite d'vn suc

ſuc gluant & viſqueux fuſt rendüe friable.

Quãt aux qualitez ſenſibles:la couleur de l'aloë doit eſtre rouſſaſtre, reſſemblant aucunement au foye, meſmes il y en a de rougeaſtre qui eſt plus luiſant l'vn que l'autre. L'odeur doit eſtre bonne & aromatique ſans ſophiſtication, encor que ce ſuc vienne d'vne plante puante, comme nous auons monſtré cy-deſſus. Quant à la ſaueur il eſt extremement amer, & me ſemble que Meſué ſe pourroit bien tromper, quand il dit que l'aloë au commencement paroiſt eſtre doux, & que par apres ſon amertume ſe deſcouure, veu meſme que cela ne s'accorde pas à ce qui eſt dit aut premier Theoreme,que les drogues ameres agiſſent promptement auec violence.

Il nous reſte l'aage & les effects pour iuger de ſa bonté. Quant à l'aage, il ne faut pas qu'il ſoit gardé long temps, d'autant que ſa force & ſes proprietez s'affoibliſſent:car comme dit Meſué en ſon premier Theoreme, les medicamens amers ſont meilleurs recens que gardez long temps. Et pour les effects nous en pouuons tirer de certains teſmoignages, car quelquefois celuy qui eſt le plus beau, n'eſt pas touſiours le meilleur: mais bien celuy qui rend de meilleurs effects. Voyla doncques comme nous pouuons iuger du bon aloë. Que ſi au contraire il eſt d'autre nature à raiſon de ſa ſubſtance, des qualitez & des autres circonſtances, nous le deuons iuger plus mauuais.

Des

Des vertus & proprietez de l'aloë.

CE qui rend l'aloë recommandable par dessus les autres simples purgatifs, ce sont les belles & differentes vertus & proprietez qui se treuuent en luy. Nos Docteurs en rendent vn particulier tesmoignage : mais outre eux l'experience nous en fait reconnoistre la vertu par les effects ordinaires. Or pour faire veoir les rares vertus de ce medicament, nous traitterons maintenant de ses qualitez premieres,comme aussi de ses autre scomposées lesquelles sont plus medicinales.

Quant aux premieres, l'aloë est iugé chaud au second degré,& sec au 3. Ce temperament pourroit sembler estrange à quelques vns, à raison de la plante d'où il vient qui est vn semperuiuum maius abondant en humidité visqueuse & gluante. Neantmoins considerant l'aloë comme vn suc digeré & desseiché, il est reputé tel de tous nos Docteurs : d'ailleurs l'amertume témoigne la chaleur,comme aussi sa faculté purgatiue & aperitiue, outre la vertu qu'il a de reschauffer & fortifier les parties naturelles.

Que si l'on vouloit obiecter que l'aloë n'est pas chaud, mais plustost froid ,tant parce qu'il est estimé astringeant, que d'autant qu'il est propre pour arrester le flux de sang, & pour cicatriser les vlceres selon Mesué. Nous respondons à cela, que c'est à raison de sa substance terrestre desseichante & glutineuse, lors que l'on l'applique exterieurement auec d'autres medicamens qui fortifient ses actions : mais pourtant il demeure tousiours chaud & sec,cóme nous ferons

veoir

ueoir plus particulierement en la question suyuante.

Maintenant nous deuons noter que l'aloë possede plusieurs autres proprietez, outre ses premieres qualitez : car il fortifie merueilleusement l'estomac & les autres parties naturelles, & est iugé par tous les Medecins pour estre l'amy d'icelles, tant parce qu'il les descharge des humeurs bilieuses & pituiteuses par son attraction particuliere, qu'aussi d'autant qu'il les remet & les conserue en bonne temperature : outre ce l'aloë empesche la putrefaction des humeurs, non seulement aux corps viuans par son vsage : mais aussi aux corps morts. Voyla d'où vient que l'on mesle l'aloë auec les poudres qui sont faites pour embaumer les corps. Ie laisse à part les autres vertus de l'aloë contre les autres maladies, comme quand on l'ordonne pour faire mourir les vers exterieurement, & interieurement à raison de son extreme amertume, d'autant que Dioscor. & Matth. le proposent particulierement.

Mesué apporte trois incommoditez à l'vsage de l'aloë. La 1. est, qu'il ouure les veines & prouoque les hemorrhoides. La seconde, qu'il nuit au foye, & à toute la masse sanguinaire par sa grande chaleur, selon Auicenne. La troisiesme, qu'il trauaille le ventre, l'estomac, & les visceres, par des tranchées douloureuses, & c'est à raison de sa substance adherante : d'où vient que quelquefois le sang en sort. Mais nous pouuons respondre que ces trois incommoditez n'affoiblissent le merite de nostre aloë. Pour ce qui est de la premiere, nous en disputerons cy-apres incontinent. Pour la

 secon

seconde, nous auons desia dit cy-dessus, que quand l'aloë est bien laué & preparé, il n'eschauffe pas le foye ny le sang, outre que nous pouuons dire que l'opinion d'Auicenne, se doit entendre de ceux qui ont le foye trop chaud & trop sec. Quant à la troisiesme incōmodité, Fuchsius fait vn paradoxe contre Mesué, par le moyen duquel il tasche de faire treuuer nostre Docteur en contradiction, d'autant qu'au commencement de son chapitre il reconnoist l'aloë pour vn medicament stomachique, & à la fin il dit & asseure qu'il trauaille l'estomac, & cause des tranchées douloureuses: mais nous treuuons que Fuchsius s'est trompé lourdedement en son accusation: d'autant que Mesué au dernier passage parle de l'aloë qui est impur, mauuais, & non preparé. Voyla pourquoy il ordonne qu'apres l'aloë bien laué & purifié, on le prepare auec quelque decoction aromatique, en y meslant d'autre correction qui empesche son arrest dans les boyaux, & qui esueille son action, si bien que l'aloë bon & naturel demeure tousiours vn medicament stomachique & loüable.

Asçauoir si l'aloë ouure les veines, & s'il prouoque le flux hemorrhoidal.

MEsué traittant de l'aloë, declaire ouuertement que c'est vn medicament dangereux, en ce qu'il ouure les veines, & prouoque le flux hemorrhoidal. Fuchsius, docte Medecin de nostre temps, se scandalise en son premier liure des paradoxes sur cette doctrine, & dit que Mesué s'est trompé lourdement en son iugement, d'autant

que

que l'aloë ne possede pas cette vertu supposée d'ouurir les veines, & d'exciter les hemorrhoides; ains au contraire, il monstre par le témoignage de Dioscoride, de Galien, de Pline, & d'Auicenne, que l'aloë arreste le flux de sang, & que mesmes il est propre contre le flux hemorrhoidal.

Nous autres, pour resoudre cette dispute en peu de paroles, disons qu'vn medicament peut estre composé de differentes substances, & de differentes proprietez, comme nous voyons au rhubarbe qui est laxatif & astringeant. Outre ce, comme dit Galien au 3. *des temper.* vn mesme remede peut rendre de contraires effects, selon qu'il est prins interieurement, ou qu'il est appliqué exterieurement: l'experience témoigne cela en l'aloë, d'autant que appliqué au dehors, il restreint & est propre contre le flux de sang: mais donné interieurement il ouure les veines, & prouoque les hemorrhoides par sa vertu substantielle, & non par l'euacuation des humeurs acres, comme dit Fuchsius: d'autant que de cette façon tous les autres medicamens violents, comme le scammonée, la colochynte & semblables le prouoqueroient: encor que nous reconnoissions qu'ils peuuent faire cet effect extraordinaire par accident. Et quant à ce que Fuschius obiecte que l'aloë donné interieurement arreste le flux de sang au lieu de l'exciter. Il faut respondre que c'est rarement, & apres auoir esteint sa vertu principale par la preparation, & par la mixtion d'autres astringents, si bien que de cette façon on luy change sa nature. Tous nos Docteurs s'accordent auec Mesué, d'autant que l'experience ordinaire leur fait veoir que l'vsage de l'aloë

augmente le flux hemorrhoidal à ceux qui y sont subiects, & le fait venir aux autres qui ne les ont pas.

Asçauoir si l'aloë purge moins estant meslé auec du miel.

MEsué en son texte parlant de l'aloë, dit que estant meslé auec le miel il ne purge pas tant par attraction: mais qu'il est rendu plus detersif. La raison de cela à mon aduis, est que le miel par sa substance gluante empesche la vertu attractiue de l'aloë de faire son effect: il est vray qu'il purge d'auantage par detersion, d'autant qu'il suit l'action du miel. Fuchsius en ses paradoxes dispute fort contre Mesué là dessus, & tasche de renuerser sa doctrine. Premierement il monstre par authoritez que le miel est purgatif, par apres il vient aux raisons, & dit qu'vn purgatif contraire auec vn autre, n'est pas affoibly en sa vertu, ains au contraire, il est rendu plus actif, & par là il conclud que l'aloë meslé auec le miel deuient plus purgatif, contre l'opinion de Mesué.

Nous autres, pour resoudre ces differends, estimons qu'il y a du mal entendu du costé de Fuchsius, en ce qu'il dispute contre Mesué sans prédre garde aux paroles du texte. Nostre Docteur dit que la vertu attractiue de l'aloë est affoiblie par la substance lente du miel, & qu'il purge plus par detersion à raison du miel que non pas par attraction, si bien que la dispute n'est pas generale, comme Fuchsius l'entreprend: mais particuliere à raison de l'attraction & detersion.

De la preparation de l'aloë.

ENcor que l'aloë soit vn medicament bening & salutaire : si est-ce neantmoins qu'il a besoin de preparation, d'autant comme dit Mesué en son premier Theoreme, que tous les medicamens deleteres & benings ont quelque malice particuliere, selon plus ou moins, laquelle a besoin de correction. Que si l'on vouloit obiecter que la preparation en l'aloë est inutile, s'il est pur, & net, & bien choisi, d'autant que selon Mesué, la lotion & la preparation affoiblissent & changent les forces. Nous respondons que la correction est necessaire, soit pour la purification, soit pour la separation de substance, soit pour autres intentions particulieres, comme nous dirons cy-apres.

Or en la preparation de l'aloë il faut auoir esgard & aux medicamens, & aux parties du corps, & aux humeurs, affin de proceder auec raison, selon les intentiõs qu'ont les Medecins en leur prattique ordinaire. L'aloë en tant que medicament a besoin de correction pour son respect, tant à raison de la purification de sa substance, qu'aussi pour luy oster ou diminuer la vertu qu'il a d'ouurir les veines : & c'est pourquoy on le laue communément: & quand Mesué dit que la lotion affoiblit la vertu purgatiue; il donne puis apres les remedes pour le rendre plus actif par l'infusion de quelque decoction aromatique, ou par l'addition de quelque autre drogue conuenable. Que si l'on a esgard en la correction de l'aloë aux parties & aux maladies, pour lors il faut que la lotion & infusion se facent auec des eaux ou decoctions particulieres: comme

par exemple l'on laue ou infuse l'aloë auec la decoction, ou l'eau de cichorées ou d'endiues, quand il est question des maladies du foye, ou auec l'eau de fenoüil s'il est question des yeux, ou auec la decoction des capillaires si c'est pour la rate, & ainsi des autres. Les nouueaux Spagyriques preparent l'aloë par voye de teincture lors qu'ils le mettent en infusion auec quelque eau conuenable, en la reiterant par changement d'eau iusques à ce que l'aloë ne donne plus de teinture; par apres ils meslent toutes les infusions susdites, & font exhaler l'eau par distillation, dont par apres ils gardent ce qui est au fonds comme vn syrop, & le gardent pour l'vsage. Ie laisse à part vne infinité d'autres preparations particulieres, desquelles on se sert communément aux boutiques.

De l'vsage de l'aloë.

A sçauoir s'il le faut prendre vn peu auant le repas, ou long temps auparauant.

Bien que l'aloë soit vn medicament bening & salutaire, neantmoins il faut obseruer certaines maximes en son vsage, car autrement il pourroit nuire. Nos Docteurs disputent, sçauoir s'il le faut donner vn peu auparauant le repas, ou long temps deuant, ou incontinent apres. Mesué dit qu'il le faut bailler long temps auparauant la viande, & baille incontinent la raison, d'autant, dit-il, que ce medicament est si tardif en son operation, qu'il luy faut donner du temps pour luy laisser faire son effect. Les autres au contraire disent qu'il le faut donner vn peu auant le disner, affin que

que la viande le pousse, comme l'on fait quasi communément en la casse.

Chasque opinion a ses raisons particulieres. Ceux qui soustiennent la premiere, disent qu'il n'est pas bon de mesler les alimens auec les medicamens, d'autant que cela engendre vn combat en la nature, principalement quand ils sont extremement amers, cõme l'aloë, veu qu'en ce qui est de la nourriture la nature se delecte fort aux choses douces. Et pour ce qui est de la casse, c'est vn autre faict, parce que c'est vn medicamẽt comme alimenteux. Les autres disent qu'il n'y a point de danger de donner l'aloë vn peu deuant le repas, d'autant que c'est vn medicament fort roboratif & agreable à la nature.

Nous autres pour accorder cette dispute disons que le temps & l'heure de l'vsage de l'aloë peut estre different, tant à raison des intentions curatiues que les Medecins ont, qu'à raison des differentes preparatiõs & mixtions de l'aloë. Par exemple, l'aloë estant meslé auec d'autres medicamens purgatifs, il le faut donner long temps auant le repas, tant pour empescher le meslange auec l'aliment, que pour luy donner loysir de faire son action : que si on ne veut que fortifier l'estomac en purgeant legerement, il le faut donner vn peu auant le repas, & ne faut pas craindre le meslange des alimens, d'autant que la nature, par le moyen de sa faculté secretrice, se descharge de ce qui ne luy est pas agreable : outre ce que l'aloë de luy mesme se porte à l'operation, & puis elle retient ce qui luy est propre & necessaire.

Du Rhubarbe.

Chap. II.

LE rhubarbe est vn medicament purgatif, si excellent en sa substance, & si vertueux en ses proprietez qu'il merite d'estre logé entre les premiers, comme ne cedant quasi en rien à tous les autres. Mesué en donne vn euident témoignage, quand il dit que c'est vne drogue benigne, & qui possede les principales vertus que l'on sçauroit desirer à vn purgatif, d'autant qu'en purgeant il fortifie, & arreste le cours des humeurs sur la fin : voyla pourquoy on l'ordonne en tout temps, en tous âges, soit aux enfans, soit aux femmes grosses, sans qu'il en arriue aucun mauuais accident. Et tout ainsi comme l'aloë est appellé le medicament stomachique, ainsi le rhubarbe se peut dire hepatique, d'autant qu'il fortifie le foye en le deschargeant de ses humeurs bilieuses. Les Medecins appellent pour cela le rhubarbe, l'ame du foye. Que si l'on vouloit obiecter que ce medicament eschauffe le foye par sa qualité chaude & picquante ; nous pouuons dire que c'est tout au contraire, parce qu'il rafraischit, par accident neantmoins en purgeant les humeurs bilieuses qui sont chaudes & acres : outre ce que l'on a accoustumé de temperer la chaleur du rhubarbe par les infusions qui sont faites d'eaux ou de decoctions refrigerantes, si bien qu'il ne faut pas apprehender aucun danger de ce medicament.

Qu'est-ce

Que c'est que rhubarbe.

MAintenant pour commencer l'histoire de ce purgatif si excellent : nous deuons noter que le mot de rhubarbe est equiuoque, puis qu'on le considere comme plante, & comme racine : si on le considere comme plante; il y a la vraye, qui est nostre rhubarbe, & la bastarde qui est le rhabarbarum monachorum : mais si on regarde le rhubarbe comme racine, aucuns le distinguent en celuy que nous auons d'ordinaire & au rhapontic, encor que les autres confondent ces deux racines, suiuant ce que nous disputerons cy-apres.

Nous autres sans nous amuser à toutes ces considerations, estimons qu'il ne faut entendre par le rhubarbe, autre chose que celle racine purgatiue de laquelle on se sert communément en la Médecine. Or nous deuons noter que ce mot de rhabarbarum est composé de deux dictions, sçauoir est de rha, qui veut dire racine, & de barbarum, qui monstre le lieu d'où vient cette racine:si bien que selõ le mot c'est vne racine de Barbarie, comme le rhapontic, vne racine de Pont, qui est vn pays de l'Asie.Garcias Ab Horto semble estre cõtraire à cette deriuation du mot, en ce qu'il asseure que tout le rhubarbe que nous auons vient de la Chine,& que de là on le distribue par les Indes, par la Perse, & par la Barbarie en l'Europe. Cela estant,le rhubarbe ne semble pas estre bien appellé racine de Barbarie, veu que c'est vne prouince de la basse Affrique,bornant la mer mediterranée: neantmoins Mesué ne s'accorde pas auec ce nou-

ueau Autheur, entant qu'il reconnoist trois sortes de rhubarbe.

Mais nous pouuons dire que la plus grande partie du bon rhubarbe peut bié venir de la Chine,& des Indes,sans toutesfois inferer de là, que la Barbarie n'en puisse pas produire , car autrement tous nos Docteurs se seroyent trompez en la nomination de ce medicament : ou bien si l'on veut dire que la Barbarie s'estend par tous les Royaumes & prouinces estrangeres & barbares, l'appellation pourra estre soustenable.

Mesué reconnoist quatre substances au rhubarbe , sçauoir est l'aigueuse & la terrestre:par apres l'ignée & l'aërée : mais il semble qu'il auoit assez d'en proposer deux seulement , l'aërée & la terrestre : d'autant que de les reconnoistre toutes quatre , c'est vne chose qui est commune à tous les medicamens , comme aux autres corps qui sont composez des quatre elemens. Or ce qui nous fait establir & reconnoistre ces substances differentes au rhubarbe , ce sont les differens effects d'iceluy : car entant qu'il est purgatif, sa substance aërée opere : & de faict nous voyons que si elle s'exhale par exsiccation & torrefaction,ce medicament perd sa vertu purgatiue,comme l'aloë qui est vieux & carié:au contraire il est astringeant par sa substance terrestre. Voyla pourquoy on s'en sert aux flux de ventre & aux flux de sang & dysenteries : que si l'on veut purger & restreindre tout ensemble , on adiouste à l'infusion du rhubarbe quelque drogue de mesme en poudre : affin de luy seruir de bride , & de restreindre sur la fin. Maintenant auant que de passer plus outre , il faut resoudre

resoudre vne difficulté qui est aussi d'importance.

Asçauoir si nostre rhubarbe a esté connu des anciens, & si c'est la mesme chose que le rhapontic des Grecs.

CEtte question est fort debatue par nos Autheurs. Les vns ont estimé que le rhubarbe des Arabes est la mesme chose que le rhapontic des Grecs. Ruellius asseure qu'il n'y a autre difference que à raison des lieux, & c'est ce qui change aucunemẽt la vertu. Manardus a esté quelque tẽps de cet aduis : mais apres auoir fait comparaison des deux racines, il a changé d'opinion. Les autres ont tousiours estimé que c'estoyent des drogues fort differentes : & d'autant que c'est la plus seure & veritable opinion, nous apporterons nostre consentement, & affin d'en rendre la verité plus certaine nous proposerons la demonstration suyuante.

Les differences du rhubarbe & du rhapontic.

LA premiere difference est à raison du lieu d'où ils prouiennent, attendu que le rhapontic vient d'vne region de l'Asie, froide, & aduancée vers le septentrion : le rhubare au contraire se treuue aux païs chauds, & Meridonaux de Barbarie.

La seconde est à raison de la figure, car la plante du rhubarbe est toute differente de celle du rhapontic, à raison de la racine, des fueilles, des fleurs, & de la semence.

La troisiesme est à raison de l'odeur, car Dios-

coride dit que le rhapontic n'a point d'odeur, au contraire de nostre rhubarbe qui est fort aromatique.

La quatriesme est à cause de la legereté & de la pesanteur, car Dioscoride veut que le rhapontic soit leger, & nos Arabes le rhubarbe fort pesant.

La cinquiesme est à raison de la purgation, car Dioscoride & Ruellius l'asseurent estre extremement astringeant, sans faire aucune mention des facultez purgatiues : nostre rhubarbe est purgatif auec vne moderée adstriction.

Ie sçay bien que l'on obiecte icy vne authorité de Paul Ægineta, lors qu'il dit que le rhapontic est purgatif auec la terebinthine: mais nous disons ou qu'il a equiuoqué, ou qu'il a esté trompé, d'autant que l'experience est contraire à son dire, & d'ailleurs il n'est pas croyable que ses predecesseurs n'eussent parlé en leurs escrits de cette faculté purgatiue.

La sixiesme qui rend le rhapontic & le rhubarbe differents, est ce que Dioscoride & Mesué proposent en faueur de l'vn & de l'autre. Par cette demonstration il est euident que Ruellius s'est trópé lourdement en son opinion, mesme en ce qu'il a creu que les regions ne pouuoyent renuerser entierement ce qui est de la nature des plantes, encor que nous reconnoissons que la terre & le soleil peuuent apporter quelque alteration aux vertus, mais non pas vn changement total.

Nous pounons donc conclurre que le rhubarbe des Arabes est different du rhapontic des Grecs : bien est vray que nous reconnoissons auec Mesué que le rhapontic veut estre mis entre les especes du rhubarbe.

Des vertus & proprietez du rhubarbe.

LE rhubarbe eſt doüé naturellement de deux ſortes de vertus ou proprietez : ſçauoir eſt de celles qui ſont manifeſtes, & des autres qui ſont occultes. Pour les manifeſtes il eſt premierement iugé chaud & ſec au ſecond degré, par tous nos Docteurs. Ce temperament chaud eſt confirmé par les autres qualitez & actions du rhubarbe, entant qu'il eſt amer, attractif & aperitif. L'on pourroit icy obiecter que ce medicament pourroit eſtre pluſtoſt iugé froid que chaud, d'autant qu'il eſt adſtringeant, voyla pourquoy on l'ordonne contre le flux de ſang. Mais il faut reſpondre à cette obiection, que le rhubarbe n'eſt pas aſtringeant par vne froideur inſigne & apparante : mais ſeulement par le moyen de ſa ſubſtance terreſtre: meſmement apres que l'on a diſſipé & ſeiché la partie aërée qui ſert comme de principe à purgation. La vertu principale du rhubarbe c'eſt d'attirer & de purger la bile que l'on appelle cholere, & auſſi le phlegme, principalement quand ces humeurs ſe treuuent en la premiere region du corps, qui contient l'eſtomac, le foye, la ratte, le meſentere, & les autres parties naturelles.

De diſputer icy, pourquoy le rhubarbe attire pluſtoſt la bile que les autres humeurs, ce ſeroit perdre le temps, d'autant que c'eſt vne matiere ſi difficile & releuée, qu'il vaut mieux la renuoyer aux Medecins.

Or outre les vertus propoſées, nous deuons reconnoiſtre pluſieurs autre proprietez du rhubarbe. Premierement il eſt fort hepatic & cordial, non

pas

pas entant que purgatif : mais entant qu'il fortifie. On le loüe communément en la curation de la iauniſſe, & des fiebures bilieuſes, des dyſenteries, & autres maladies : ſemblablement l'on en donne en poudre auec la mumie aux grandes cheutes, pour ſerrer les veines & empeſcher le flux de ſang.

De l'election du rhubarbe.

EN l'election du rhubarbe il faut conſiderer pluſieurs choſes. La premiere eſt le païs d'où il vient : Meſué dit que de ſon temps l'Indique eſtoit le meilleur, par apres le Barbarique, & le Turchique, (qui eſt le rhapontic ſelon pluſieurs) eſtoit le pire. Celuy de la Chine qui y croiſt en abondance, eſt tranſporté de là aux Indes, par apres en Perſe, en Barbarie, en Alexandrie, & par toute l'Europe, eſt le plus excellent.

La ſeconde, il faut prendre garde à l'âge & au temps, d'autant que le plus recent eſt le meilleur: la raiſon eſt euidente, parce que ce medicament eſtant gardé perd ſa force par la reſolution de la ſubſtance aërée, & vient meſmes à ſe carier.

En troiſieſme lieu il faut regarder à la couleur. Nos docteurs le demandent de couleur meſlée de noir & de rouge à l'exterieur, & interieurement ils veulent qu'il ſoit rouge & flaue, approchant de la couleur interieure de la noix muſcade.

En quatrieſme lieu Meſué le demande rare & peſant, ce qui ſemble contraire, d'autant que la

rareté

rareté témoigne vne legereté, comme la densité vne pesanteur : mais nous disons à cela qu'vne substance aërée est rare en la superficie, & qu'interieurement il est compacte & pesant. Ie laisse à part les autres signes qui peuuent seruir à l'election du rhubarbe.

De la preparation & de l'vsage du rhubarbe.

APres que le rhubarbe est bien choisi pour le mettre en vsage, il le faut preparer. Or la preparation d'iceluy est differente, soit que l'on s'en vueille seruir simplement par decoctions, infusions, ou en substance, soit que l'on le vueille mesler parmy les compositions ordinaires, & en ce cas il faut suiure ou les Medecins, ou les ordonnances des dispensaires. Nous obseruons seulement qu'il n'est pas bon de le torrefier, encor que l'on l'ordonne, d'autant que la torrefaction luy acquiert vne qualité ignée & mordicante, laquelle irrite & vlcere les boyaux, lors que l'on l'ordonne aux dysenteries : & offense mesme les parties naturelles ; mais au lieu de la torrefaction il se faut contenter d'vne exsiccation raisonnable. Et quant à l'infusion elle est propre pour separer la vertu purgatiue, & la substance aërée, d'auec la matiere terrestre & astringeante, & ce par voye de teincture: & d'autant que le rhubarbe entant que purgatif a tousiours quelque qualité ennemie de nostre nature, on luy baille pour correctif ordinaire, le spica nardi, la canelle, ou le santal citrin. Aucuns font grand cas du rhubarbe confit que

que l'on apporte des Indes : mais la racine pure & bien choisie rend plus d'effect par nos infusions ordinaires:outre qu'il faut prendre garde que parfois on confit du rhubarbe sec au lieu du vert en ce pais mesme, comme il se fait aussi du gingembre : & de faict on trouue toutes ces racines dures & solides au dedans.

Des Mirabolans.

CHAP. III.

MEsué, & auec luy tous les Docteurs Arabes & Latins reconnoissent les mirabolans pour medicamãs simples,purgatifs,benings & salutaires. Le vulgaire par sa croyance ne peut pas s'accorder auec cette commune opinion des Medecins, d'autant qu'il n'entend autre chose par les mirabolans, que des medicamens restauratifs & roboratifs : mais nous pouuons dire que la croyance du vulgaire se doit entendre des mirabolans confits seulement, & celle des Medecins, de ceux qui sont simples en leur nature. Les anciens Grecs ne les ont pas connu, comme il est euident par les escrits de Galien & des autres. Quelques vns toutefois treuuent le contraire & pensent que les mirabolans sont compris sous le glans vnguentaria, neantmoins ils se trompent, veu que ce sont toutes differentes drogues, encor que Pline & autres confondent ces noms,à raison de la signification Arabique. L'experience nous fait foy de la difference sensible, & d'ailleurs les vertus & les operations sont toutes contraires.

Or

Or il faut noter que les mirabolans sont fruicts differents semblables à des pruneaux, composez de noyau & de chair. Nos Autheurs en reconnoissent cinq differences. La premiere des citrins, la seconde des Kebuls; la troisiesme des Indes ou noirs', la quatriesme des Emblics, la cinquiesme des Bellerics.

Là dessus il y a de la dispute, sçauoir si ce sont fruicts de mesme arbre, cueillis toutefois en differente saison, de verdure & maturité : ou bien s'ils viennent d'arbres differents. Quelques vns ont estimé, dit Mesué, que ces fruicts sont portez par vn mesme arbre qui pousse des fruicts dissemblables en differente saison, comme nous voyons aux figuiers & aux pruniers. Ou bien selon d'autres les mirabolans sont differents pour estre cueillis en diuers temps, les vns estans meurs & les autres verds. Toutefois il y a quatre choses qui me font croire que ces fruicts sont du tout differents, & prouiennent de cinq arbres dissemblables. La premiere est le fidele témoignage de ceux qui ont descrit l'histoire des drogues Orientales. La seconde, c'est la figure toute differente, & des arbres & des fruicts qui nous est toute representée. La troisiesme, ce sont les facultez diuerses. La quatriesme, les effects differens : car les citrins purgent la cholere, & seruent aux maladies bilieuses, les Indes ou noirs la melancholie; voyla pourquoy on s'en sert en la curation des maladies melancholiques : les Kebuls le phlegme, les Emblics la pituite pourrie, qui seiourne dans l'estomac, & aux parties naturelles. Pour les Belleriques, Mesué dit qu'ils approchent fort en vertu des Emblics.

blics. Puis donc que ces cinq fruicts different en facultez & en effects, nous pouuons conclurre auec ceux qui ont descrit fidelement l'histoire des drogues, qu'ils prouiennent d'arbres tous differents.

Des vertus & proprietez des mirabolans.

NOstre Docteur Mesué reconnoist tant de vertus aux mirabolans, que si les effects succedoyent selon ses promesses, les hommes n'auroyét qu'affaire d'autres medicamens pour leur conseruation, ny pour leur longue vie, d'autant qu'ayans la proprieté de fortifier les parties nobles, de rendre les corps florides & bien odorans, en retardant la vieillesse ils nous pourroient en fin rendre immortels.

Mais il faut excuser nostre Docteur en ses excessiues loüanges, & nous contenter des effects loüables que nous rendent les mirabolans, tant en purgeant qu'en fortifiant nos corps. Premierement nous deuons obseruer leur faculté purgatiue, qui est differente, comme i'ay desia dit, à raison des differentes humeurs qu'ils attirent.

Or il faut noter icy trois choses. La premiere est que les mirabolans confits ne purgent pas, mais ils fortifient, ce qui semble à la verité estrange, tant parce que le rhubarbe confit purge, & la casse confitte d'autant qu'estans confits fraischement ils deuroient purger d'auantage que les secs: mais nous disons auec Mesué que la faculté purgatiue se perd par la coction de la confiture, d'autant qu'elle depend d'vne substance fort aërée. La seconde est, que les mirabolans pour purger doiuent

doiuent estre frais & charnus, d'autant que s'ils sont trop secs ou gardez long temps leur faculté purgatiue se perd. La troisiesme, c'est qu'entre les mirabolans les citrins tiennent le premier rang, puis les Indes, par apres les Kebuls, finalement les Emblics & les Bellerics, & ce entant que simples purgatifs: mais à raison de la confiture les Kebuls sont les plus excellens, parce qu'ils ont plus de chair.

Or outre leur faculté purgatiue Mesué dit qu'ils fortifient le cœur, l'estomac, & toutes les parties interieures en conseruant les corps humains sains, ieunes, & allegres, les rendant bien colorez & odorans. La temperature des mirabolans est froide au premier degré, & seiche au second, toutefois la faculté purgatiue, l'odeur & la roboration monstrent qu'il y a de la chaleur.

Asçauoir, & comment les mirabolans opilent, & nuisent à ceux qui sont opilez.

APres que nostre Mesué a proposé les facultez & proprietez des mirabolans, il apporte vne grande incommodité qui vient de leur vsage à ceux qui sont subiects aux obstructions du foye, & de la rate. Cette incommodité semble estrange, d'autant que cela semble vne chose ridicule de dire qu'vn medicament purgatif est opilatif, veu que les purgations font deux effects entierement contraires, l'vn ouure les voyes par où passent les humeurs, & l'autre bouche les passages. Mais nous respondons à cela qu'il n'est

pas impertinent, qu'vn mesme medicament soit purgatif & opilatif sous diuers respect: car nous auons monstré cy-dessus que le rhubarbe est astringeant & purgatif tout ensemble à raison des differentes substances. Les mirabolans sont opilatifs d'vn costé, parce que leur substance est adherante. Voyla pourquoy passant par l'estomac & par les boyaux elle s'attache aux tuniques, & les fait rider ou retirer. De l'autre ils sont purgatifs, à raison de leur faculté attractiue, laquelle neantmoins est fort lasche & tardiue, parce que la substance terrestre domine.

Or il se presente maintenant deux difficultez sur le texte de Mesué qui me semblent fort difficiles. La premiere est, d'où vient que Mesué escrit que la decoction des mirabolans est plus opilatiue que non pas l'expression de l'infusion, attendu qu'en la decoction il n'y a rien que la vertu qualitatiue & subtile: & qu'en l'expression il y a plus de substance terrestre. L'exemple du rhubarbe est entierement contraire, d'autant que son expression est plus astringeante, & par consequent plus opilatiue que non pas la decoction ou la simple infusion. L'autre est, pourquoy est-ce que Mesué escrit, que la poudre des mirabolans, tant plus elle est subtile, tant plus elle est astringeante & opilatiue, veu que la tenuité & la subtilité rend les medicamens plus permeables, selon Galien.

Pour la premiere, nous pouuons dire que le naturel des mirabolans est d'estre fort adherans, & de s'attacher aisément aux parties: voyla pourquoy la longue decoction, attirant la partie la plus

plus ſubtile de leur ſubſtance eſt rendue plus opilatiue, ce que l'expreſſion ne fait pas ſi aiſément de la craſſe & terreſtre, laquelle peut bien opiler, mais non pas auec vne telle adherence. Et de là il eſt euident ce que nous deuons reſpondre à la ſeconde difficulté, veu que la tenuité rend les mirabolans plus adherans.

De l'election & de la preparation des mirabolans.

POur choiſir les mirabolans il faut prendre garde à leur ſubſtance. Premierement il faut qu'ils ſoient recens pour eſtre purgatifs, d'autant que leur faculté purgatiue s'exhale & ſe conſume lors que l'on les garde long temps: apres, il faut prendre ceux qui ſont les plus peſants & les plus charnus: veu que la vertu principale de ce medicament eſt en la chair, & non pas au noyau. Quant à la preparation, il faur ſuiure les intentions: car ſi on les veut rendre aperitifs, il faut les preparer auec les diuretiques, que ſi l'on les veut rendre lenitifs & lubriques, l'on pourra empeſcher leur adherence ſi on les frotte auec l'huile d'amandes douces, ou ſemblables, ou ſi on les meſle auec la caſſe, thamarinds, la manne, & autres medicamens lenitifs: que ſi on veut eſueiller leur faculté purgatiue, lente & tardiue, il les faut meſler auec le ſcammonée. Ie laiſſe à part les autres preparations.

De la Casse.

Chap. IV.

CE mot de casse est equiuoque, car il y a la casse des Grecs, & la casse des Arabes. La casse des Grecs est appellée cassia lignea, & se prend communemẽt pour la canelle, encor qu'il y en ait d'autres especes. Celle des Arabes est bien differente, & c'est en quoy plusieurs de nos Docteurs se sont trompez, quand ils ont creu que la casse des Grecs & celle des Arabes estoient vne mesme chose. L'experience nous sert de iugement, d'autant que non seulement elles sont differentes à raison des arbres qui les produisent: mais aussi en ce qui est de la figure, temperature & des proprietez, particulierement en ce qui est de la purgation: car les Grecs n'ont point connu nostre casse purgatiue: mais seulement la canelle, & autres especes de cassia lignea, comme l'on peut veoir dans les escrits de Dioscoride & de Galien. Laissant donc à part la casse des Grecs, nous ne traitterõs en ce lieu que de celle des Arabes, qui est communément en vsage à raison de sa vertu purgatiue. C'est vn medicament fort bening & salutaire, duquel nous nous seruons en tous âges sans aucun danger: mesmes on la donne aux enfans & aux femmes grosses. Ses proprietez sont de purger doucement la bile & la pituite, selon Mesué, elle tempere le sang, les humeurs, & rafraischit les reins. On l'appelle communément la casse fistuleuse, parce que les siliques longues & noires sont creuses au dedans, & se treuuent ordinairement meslées de semences, & d'vne pulpe

pulpe noire, humide & douceaſtre. Par là nous apprenons qu'il faut conſiderer trois choſes en la caſſe. La 1. eſt l'eſcorce, qui eſt comme inutile & ſans vertu, encor que quelques vns la loüent pour eſmouuoir les mois aux femmes, ce qui ſe doit entendre de la canelle, apres les ſemences leſquelles ſont purgatiues, ſelon Manardus, & plus que non pas la pulpe: toutesfois l'experience ſe treuue contraire à l'opinion de cet Autheur. En 3. lieu il y a la pulpe qui eſt la principale partie, laquelle nous reconnoiſſons pour vray medicament purgatif, bening & ſalutaire, Meſué la iuge temperée en chaleur, & en froideur, car d'vn coſté elle eſt chaude, parce qu'elle purge la bile, de l'autre elle ſemble froide, d'autãt qu'elle rafraiſchit le ſang, & le foye: mais il faut obſeruer que ce rafraiſchiſſement depend principalement de l'humidité qui domine en la caſſe, par le moyen de laquelle elle tient quaſi le premier rang parmi les medicamens lenitifs.

A ſçauoir ſi la Caſſe eſt vn medicament lenitif.

TOus les Medecins s'accordẽt en ce iugement, que la caſſe eſt vn medicament lenitif & purgatif, & qu'elle purge en lubrifiant. Sa ſubſtance humide en rend vn aſſez ſuffiſant témoignage: neantmoins pour eſclaicir la verité de ce iugemẽt, ie propoſeray deux raiſons qui ſemblent cõtraires.

La premiere eſt, que la caſſe eſt vn medicament qui penetre les veines, paſſant par toutes les parties naturelles, comme la teinture des vrines le témoigne: d'ailleurs il attire & purge la bile par election, ce qui monſtre que ce n'eſt pas ſeulement vn medicament lenitif. *1. raiſ.*

..rais. En second lieu, l'experience nous fait veoir que la casse verte & confite est purgatiue. Or tant s'en faut qu'elle soit lenitiue & lubrifiante, qu'au contraire les siliques estans vertes sont fort aspres & austeres au goust, mesme auec excez de froideur. Donc la casse ne se peut pas dire lenitiue.

Nous autres au contraire estimons que la casse est vn vray medicament lenitif, comme sa substance, son humidité, & ses effects le témoignent, & quant aux raisons obiectées.

à la 1. A la 1. Ie respons qu'vn mesme medicament peut estre lenitif & attractif tout ensemble, comme nous voyons en la casse, bien est vray que la vertu lenitiue domine.

à la 2. Pour la 2. Il faut dire que la casse verte perd sa froideur excessiue, & son austerité par la confiture: si bien que la faculté purgatiue qui demeure en la substance, ne reste pas de faire son effect: non pas toutefois qu'elle soit si lenitiue que la commune, d'autant que la maturité & l'abondance de l'humidité la rend plus lubrique.

De l'election & de la preparation de la Casse.

EN l'election de la casse il se faut seruir de plusieurs consideratiõs qui se rapportent à l'exterieur, ou à l'interieur d'icelle. La premiere est prinse de l'âge ou du temps de la casse, & de cette façon la recente est tousiours estimée la meilleure: la raison en est euidẽte, parce qu'estant gardée trop long temps, ou elle se consume, ou elle se moisit & sa gaste, si bien qu'elle demeure inutile. La seconde est tirée de la pesanteur, ou de la legereté, & de cette façon la pesante est plus estimée que la legere,

d'autant qu'elle témoigne vne plenitude de la cauité fistuleuse, au lieu que la legereté monstre que la fistule est vuide, ou mal remplie. La troisieme c'est le son, & voyla pourquoy celle qui sonne n'est pas la bonne, ny tant estimée que celle qui ne fait du bruit, parce que quand les semences ont du vuide dans la fistule, elles resonnent: au contraire quand les bastons de la casse sont pleins, ils ne sonnent pas. La quatriesme est prinse de la nature exterieure de la canne, laquelle doit estre nette & luisante selon Mesué, longue & mediocrement grosse: & de fait quand la casse est gardée long temps, le lustre exterieur s'en va.

Toutes ces considerations regardent le dehors de nostre casse: mais la principale se rapporte au dedans, qui est la moëlle: Mesué la demande grasse, noire, de saueur douceastre, & de loüable consistence. Voyla comment nous deuons proceder en l'election d'vne bonne casse: bien est vray que la loüable operation d'icelle est vn des signes plus asseurez de sa bonté.

Quant à la preparation de la casse, l'on peut auoir plusieurs intentions selõ Mesué: mais la premiere & la plus simple, c'est de l'extraire & la passer par vn tamis, affin de separer la poulpe des semences, & la crasse de la plus pure substance. Apres, si on la veut rendre lubrique outre sa nature, il la faut preparer auec huile d'amandes douces: au cõtraire si on veut corriger sa lubricité, il y faut adiouster le rhubarbe, & les mirabolans: que si on la veut rendre aperitiue, l'on s'en peut seruir auec les diuretiques. Et si on veut accelerer son action tardifue, Mesué conseille d'y adiouster

quelque chose d'acre & de piquant, comme le thim, ou l'hyssope, ou bien quelque autre medicament purgatif. Or outre ces corrections on peut preparer encor la casse d'autre façon, ou pour les compositions, ou particulierement pour l'vsage simple & ordinaire : en cela il faut suiure les ordonnances des dispensaires & des Medecins: maintenant pour conclusion nous proposerons la clarification de la casse, & le moyen de la rendre claire comme du vin, neantmoins purgatiue.

Infusion de Casse clarifiée.

PRenez viiij. ℥. de decoction de sené, auec son correctif, là où il faudra mettre six drachmes dudit sené : par apres ayez vne once de casse, laquelle dissoudrez dans ladite decoction, puis faites bouillir le tout mediocrement, en y adioustant vn blanc d'œuf en temps & lieu, finalement laissez couler toute cette matiere doucement, par vn linge deslié, sans aucune expression, & faites vn medicament de trois ou quatre onces de ladicte colature.

Des Thamarinds.

CHAP. V.

LEs Anciens Grecs, comme Hippocrate, Galien, & semblables n'ont pas connu, ou pour le moins n'õt pas descrit la nature, ny les proprietez de la pluspart des simples purgatifs, particulierement des bening. Cela se verifie au rhubarbe, en la casse & thamarins, & semblables. Nous auons

auons cette obligation aux Arabes (lesquels nous ont laissé comme pour memoire de leur doctrine l'histoire particuliere des simples purgatifs) principalement à nostre Docteur Mesué, lequel a esté fort curieux & fort exacte, tant en la connoissance qu'en la description de tous les simples purgatifs: puis donc que nous ne pouuons tirer aucun témoignage des Grecs, en la description des thamarinds, il se faudra contenter de la doctrine des Arabes & des nouueaux qui en ont d'escrit l'histoire.

Mesué dit que ce sont fruicts de certains palmiers sauuages, lesquels se treuuent aux Indes. Les nouueaux, entre autres Garcias ab Horto se moque de nostre Docteur là dessus, & dit que mal à propos a creu Mesué ce qu'il propose, d'autant que en toute l'Indie l'on ne treuue pas des palmiers, & que l'on transporte les dattes de l'Arabie aux Indes: mais nous disons, sans toutesfois reietter la raison de Garcias que Mesué s'est serui de la signification du mot Arabe, car thamar veut dire palmier, & Indi, d'Inde, comme qui diroit palmier d'Inde ou fruict d'iceluy: si bien qu'en cela Mesué semble excusable entant qu'il s'est serui du mot des Arabes, & de faict Garcias ab Horto dit que les Arabes ont appellé les thamarinds petites palmes ou dattes, non que l'arbre qui les produit soit semblable aux palmiers: mais pource qu'il n'a point trouué vn nom plus conuenable, & d'ailleurs d'autant que les thamarinds ont des petits osselets comme les dattes.

Maintenant laissans à part la dispute des noms, nous viendrons à l'essence des thamarinds & à la descri

description de leurs facultez. Mesué les appelle des medicamens excellens, benings, & non nuisibles, d'autant qu'ils purgent la bile doucement, & temperent l'ardeur du foye & du sang, en esteignant mesme la soif : voyla pourquoy on les ordonne en la curation des fiebures ardentes & bilieuses. Quant à la temperature elle peut estre mise en dispute.

A sçauoir si la temperature des Thamarinds est froide & seiche.

MEsué parlant des thamrinds dit qu'ils sont froids & secs au second degré: mais Garcias ab Horto, apres Auerroës passe plus auant, & les croit froids & secs au troisiesme degré. Cette temperature me semble excessiue pour plusieurs raisons.

1. rais. La premiere est que s'ils estoient si froids & si secs, ils ne pourroyēt par purger, ny estre mis parmi les medicamens lenitifs, d'autant que la purgation se fait par le moyen de la chaleur : & voyla pourquoy on dit que tous les purgatifs sont chauds : d'ailleurs leur faculté lenitiue depend de l'humidité dominante, & non pas de la siccité, comme nous voyons en la casse.

4. rais. En second lieu les thamarinds ne pourroyent pas temperer l'ardeur de la bile, du foye & du sang, d'autant que leur grande seicheresse empescheroit cet effect.

3. rais. En troisiesme lieu, ce qui esteint la soif, doit estre froid & humide, car les choses seiches l'augmentent. Donc, &c.

Finalement Mesué veut qu'ils soyent de saueur aigre-douce, or cette douceur ne se peut pas treuuer en l'excez de froidure & seicheresse.

Toutes ces raisons me font conclurre que nos Docteurs se sont trop auancez en l'intention de la temperature des tamarinds, ce n'est pas pourtant que ie ne les croye froids, veu que l'aigreur en rend le témoignage, & aussi les effects: mais i'estime que la seicheresse n'est pas égale à la froidure, veu que leur substance grasse, humide, & lenitiue, auec les effects témoignent le contraire. Il se faudra donc contenter de les reconnoistre froids au 2. degré, & secs & humides à raison des differentes substances.

De l'election des Thamarinds.

EN l'election des thamarinds il faut obseruer plusieurs choses. La premiere est l'âge, car les recens sont les meilleurs, la raison est euidente, d'autant qu'estans gardez leur vertu se diminue, mesme ils se pourrissent par la chaleur & par l'humidité externe, voyla pourquoy il les faut conseruer dans des pots de verre bien soigneusement couuerts, comme Mesué l'apprend. En second lieu il faut regarder la consistence de leur substance: nos Docteurs les demandent gras & pleins de chair. En troisiesme lieu, le goust est considerable, Mesué les veut aigre-doux: mais il faut que l'aigreur domine. En quatriesme lieu, il faut prendre garde à la couleur, car il faut qu'ils soyent noirastres, aucunement luisans. Finalement il les faut choisir purs & nets, en se prenant garde qu'ils ne soyent sophistiquez, ou auec la chair de pruneaux,

ce

ce qui se connoist par l'odeur, par la saueur & par la couleur, ou bien auec quelque autre chose, lors qu'on les humecte pour les faire paroistre recents.

De la preparation & de l'vsage des Thamarins.

LEs thamarinds nuisent quelquefois à l'estomac à raison de leur froidure. Voyla pourquoy Mesué commande que l'on les corrige & que l'on les prepare auec quelque drogue chaude & roboratiue. Ils sont tardifs en leur operation, & purgent fort legerement, voyla pourquoy on les ordonne en grande quantité, leur substance n'endure pas qu'vne bien petite coction, d'autant qu'vne grande ou longue leur fait entierement perdre leur vertu purgatiue. L'vsage des thamarinds est ordinaire, soit pour les compositions, soit pour les medecines ordinaires, comme l'experience le nous témoigne.

De la Manne.

CHAP. VI.

ENtre tous les simples purgatifs, il n'y en a pas vn qui soit si admirable en sa generation, ny gueres plus recommandable en ses vertus & en ses effects que la manne, c'est vn medicament tout celeste, que quelques vns appellent *sudorem cœli, vel saliuam astrorum*, c'est à dire, la sueur du ciel, ou la saliue des astres. C'est vn don excellent de Dieu que la manne : les Anciens l'appelloyent miel, ou pluye de Iupiter, c'est l'ancienne nourriture, l'aliment sacré, ou le pain celeste, que Dieu donna aux enfans

enfans d'Israël en son festin du desert : c'est cette manne qui a representé autrefois les plus secrets mysteres de la foy Iudaique & Chrestienne. Mais laissans à part ce discours par trop esleué & eslongné de nostre matiere, nous traitterons naturellement & medicinalement de la generation, de la nature, des vertus, de l'election, & de l'vsage de la manne, entant qu'elle est reconnue pour vn simple purgatif.

Nostre Mesué parlant de la manne, dit que c'est vne rosée engendrée des vapeurs esleuées, cuites, & digerées en vn air temperé & fecond, soubs vn fauorable aspect du ciel & des astres, tombant par apres sur la terre, sur les pierres, ou sur les plantes. Par cette description nous pouuons reconnoistre que plusieurs choses concourent necessairement en la generation de la manne.

Premierement la cause materielle qui est double: la premiere est vraye ou propre, sçauoir est les vapeurs douces esleuées en l'air : l'autre est locale, sçauoir est le lieu où elle s'engēdre, sçauoir est vn air fecōd & temperé, en apres le lieu qui la reçoit en bas. Pour l'air il ne se treuue pas propre par tout, d'autāt que la fecondité d'iceluy ne se trouue pas propre en toutes les regions : mais differente selon l'aspect des astres, & la disposition des lieux. Et quant au lieu recipiant, c'est la terre, les pierres, ou les plantes. Messieurs les Moines en leurs commentaires sur Mesué estiment que la māne se peut engendrer sur les arbres & qu'elle en sort lors qu'on les incise. En second lieu, il faut reconnoistre le concours des astres fauorables comme dit Mesué & ce, nō en toutes les saison de l'année: mais

maisprincipalement vers le mois de May, Iuin, & Iuillet, soubs la canicule. En troisieme lieu, la cause efficiente est considerable, qui est à mon aduis la fraischeur nocturne qui congele la rosée, cõme nous voyons, & luy donnant icelle figure qui ressemble presque le mastic, ou bien la semence du coriandre, comme dit la saincte Escriture. Pour la cause finale c'est l'vsage de l'homme, entant qu'elle peut seruir à la conseruation, & à la guerison des maladies.

Asçauoir si la manne est vn medicamẽt purgatif.

APres auoir monstré comment c'est que la manne s'engendre, il faut examiner sa nature & ses proprietez auant que de traitter de ses differences, ou de son election.

Quelques vns ne la veulent reconnoistre pour vn medicament purgatif pour trois raisons.

1. rais. La premiere est d'autant qu'elle n'est pas tirée des plantes, des animaux, & des mineraux, comme les autres medicaments.

2. rais. La seconde, parce que c'est vn aliment, car estant vn espece de miel aërée & fort douce, elle est amie de la nature, & par consequent ne la peut pas alterer ny esmouuoir, ce qui est necessaire aux medicaments purgatifs.

La troisiesme est, d'autant qu'elle est si lasche & si legere en son action purgatiue qu'elle ne semble pas meriter ce nom de medicament, & de fait plusieurs comme Fuchsius & semblables l'ont retranché du nombre d'iceux.

Nous toutesfois au contraire estimons auec Mesué que la manne est vn medicament purgatif: & de

Et de fait ses effects en rendent témoignage par l'experience ordinaire. Il est bien vray pourtant que nous la reconnoissons pour vn medicament alimenteux : car estant douce & agreable à la nature, elle se peut dire aliment : mais entant qu'elle purge par sa substance aërée & par sa pointe, ou legere acrimonie, c'est vn medicament. Or bien que ce ne soit ny Plante, ny Animal, ny Mineral, toutesfois entāt qu'elle est recueillie sur les plantes ou sur les mineraux, & mesme que selon Mesué elle emprunte leurs forces, nous la pouuōs loger parmi ceux-là. Et quant à l'opinion de Fusche nous la reiettons, d'autant que la foiblesse & la vertu purgatiue qui se treuue en la manne, n'empesche pas que ce ne soit vn medicament : outre que d'ailleurs elle purge assez estant recente.

Asçauoir si la manne des Grecs & celle des Arabes different ensemble.

NOs Docteurs disputent fort sur cette question. Ceux qui disent que les Grecs n'ont pas connu la manne des Arabes, presentent en premier lieu les authoritez de Diosc. Gal. & Pline, lesquels asseurent en leurs escrits que la vraye manne est la poudre subtile de l'encens qu'ils appellent Manna thuris, laquelle est fort differente de la nostre, selon l'experience. En second lieu ils apportent la raison suiuante. La manne des Grecs, disent-ils, est fort astringeante: voire plus que non pas l'encens, selon Gal. au 13. liure de sa methode, & Mesué selon Dioscoride. Or est-il que la manne des Arabes est purgatiue. Donc il faut dire

qu'elles different ensemble. Les autres au contraire disent que les Grecs ont connu & descrit la manne des Arabes, apportant pour preuue de leur opinion, l'histoire de sa generation, de sa nature, & de ses vertus, qui est dans Gal. au 3. liu. de la faculté des alimens, là où il dit qu'elle s'engendre de la rosée, & qu'elle tombe sur les pierres & sur les fueilles des plantes : & sur ce qu'elle est purgatiue, à cause de ses parties tenües & de son acrimonie, qui rend sa faculté expultrice.

Nous autres pour accorder ce differend en peu de paroles, disons que la manne des Arabes a esté descrite par les Grecs : mais non pas sous ce nom de manne ; car Galien l'appelle mel aëreum; & de fait selon les anciens, il y a trois especes de miel, l'vn animal, qui est le commun, l'autre vegetal, qui est le sucre, & le troisiesme aëré, qui est nostre manne.

Des differences de la manne.

CE mot de manne est equiuoque : car ou il se prend improprement, & de cette façon Galien a appellé la poudre de l'encens manne : ou proprement, ainsi ce n'est autre chose qu'vn medicament purgatif bening, lequel s'engendre de la rosée, comme nous auons dit cy-dessus.

Or d'icelles il nous faut connoistre plusieurs differences. La premiere est tirée des regions, & de cette façon il y a vne manne Indique, Persique, Arabique, selon le lieu de l'Asie, ou de l'Afrique, apres en l'Europe nous auons celle de Calabre, & de Brianson, mesme Penas en son histoire des plantes dit qu'il s'en treuue vers le mois de May & de

& de Iuin, qui est trouuée sur les oliuiers & les saules, qui est fort menue & bien douce.

En second lieu, il y a la difference des lieux, selon qu'elle est trouuée & cueillie sur les pierres ou sur les arbres. Car selon Mesué elle change de nature, & de vertus. Ie laisse à part les autres differences, prinses ou du temps, ou des qualitez, comme ie diray cy-apres parlant de l'election d'icelle.

Asçauoir si la manne est temperée, chaude ou froide.

LA temperature de la manne me semble fort incertaine: car en premier lieu d'vn costé l'on la peut dire temperée, selon l'opinion de Mesué: outre ce que d'ailleurs la raison semble fauorable, veu que toutes les choses douces sont temperées selon Galien: mais aussi apres il y a deux raisons qui monstrent qu'elle est chaude. La premiere est tirée du goust, veu que Galien la reconnoist acre & picquante: l'autre est tirée de la tenuité de ses parties & de sa vertu purgatiue. L'on en peut adiouster vne troisiesme, qui est tirée du temps de la generation de la manne: veu qu'elle est produite sous la canicule. Ie viés à cette heure à la troisiesme opinion, qui est de ceux lesquels estiment la manne froide de sa temperature, plustost que temperée ou chaude, cette opinion se peut verifier & par les principes & par les effects. Par les principes premierement, d'autant que la matiere de la manne est vne vapeur froide, & la cause efficiente est la froidure nocturne de l'air, apres par les effects, à cause que selon Mesué la manne appaise

 la

la soif, ce qui ne se peut faire qu'en rafraichissant.

Nous autres pour resoudre cette question, estimons que la temperature de la manne est chaude, sans excez toutesfois;mais approchant d'vne qualité temperée. Et quant aux raisons proposées en faueur de la troisiesme opinion, il faut respondre qu'encores que la cause efficiente & materielle de la manne semble témoigner quelque froideur en icelle : neantmoins les vapeurs par la digestion qui s'en fait en vn air fecond & chaud, acquierent cette temperature chaude, & pour ce qui est de la soif, la manne ne l'appaise que par accident, en purgeant les humeurs bilieuses qui sont contenues dans l'estomac.

Donc nous pouuons conclurre que la manne est chaude ou temperée plustost que froide.

De l'election de la Manne.

EN l'election de la manne il faut considerer plusieurs choses. La premiere c'est le lieu, c'est à dire la region où elle se trouue, Matthiole en fait deux differences : l'vne Orientale, & l'autre Europée, l'Orientale est double.

La premiere est appellée mastichene, parce qu'elle ressemble à des grains de mastic, & est estimée la meilleure : l'autre est dite bombacine, qui n'est pas estimée, parce qu'elle se fait de la mastichine adulterée. Pour l'Europée l'on loüe fort la Calabrine ; & apres icelle la manne de Brianson. Garcias ab Horto propose trois differences de la manne qui vient des Indes ; mais

d'autant

d'autant qu'elles ne sont gueres en vsage parmy nous, ie me contenteray d'auoir loüé la mastichine, la Calabrine, & la Brianſonnoiſe.

En ſecond lieu, il faut regarder à l'âge de la manne, d'autant que la recente eſt la meilleure, au contraire celle qui eſt gardée long temps ſe noircit & perd toute ſa vertu. Meſué ne donne à la manne qu'vne année de garde, laquelle expirée il ne l'approuue plus, parce qu'eſtant compoſée d'vne ſubſtance acre & tenüe, ſa vertu ſe diſſipe en peu de temps.

En troiſieſme lieu, il faut prendre garde à la couleur, en la ſaincte Eſcriture elle eſt dite blanche. Noſtre Meſué la demande auſſi comme cela: ou pour le moins de couleur Citrine: car ſi elle eſt trop fuſque ou trop rouſſe, elle n'eſt pas bonne.

En quatrieſme lieu la ſaueur eſt conſiderable. Tous nos Autheurs la veulent douce: mais il faut prendre garde que cette douceur doit eſtre picante ſelon Galien; en outre il faut bien obſeruer ſi elle eſt naturelle ou adulterée. Finalement les effects nous rendent témoignage de ſa bonté.

De la preparation & vſage de la manne.

LA manne eſt vn medicament ſi doux & bening, que Fuſche a fait difficulté de la reconnoiſtre pour purgatiue, ſuiuant ce qui a eſté dit cy-deſſus. Cette benignité & foibleſſe eſt cauſe que tous nos Docteurs la preparent auec quelque aiguillon, comme eſt le thim, l'hyſſope. Meſué dit qu'elle purge plus eſtant cuite que diſſoulte, ce

qui semble estrange, veu que la coction fait exhaler la substance aërée: mais nous dirons à cela que ladite coction doit estre legere & non pas longue: car autremẽt la faculté purgatiue s'exhaleroit. Apres nostre Docteur dit qu'il la faut mesler parmi d'autres medicamens purgatifs, parce qu'il en arriue du bien. Le premier est, que la purgation s'en fait mieux, & l'autre que la manne par sa saueur douce les rend plus agreables & familiers à la nature. Nous la baillons ordinairement auec vne decoction pectorale, laxatiue, ou bien autrement, selon les intentions des Medecins & de la necessité des malades.

Des Roses.

Chap. VII.

LA rose est vne fleur si agreable à la veüe à raison de sa beauté, & si suaue à l'odorat, à cause de sa bonne senteur, que les anciens en tapissoient leurs chambres, leurs licts, & leurs tables, comme nous témoignent les historiens, mesmes ils la voüerent à la Deesse Venus, pour signe de sa valeur & de sa grace.

Et à la verité cette fleur merite de l'honneur par dessus les autres, non seulement à raison de ses beautez exterieures: mais aussi à cause de ses proprietez interieures. L'experience nous en fait foy en la Medecine: d'autant qu'il n'y a pas vne drogue si commune & frequente que la rose. Et de fait si l'on regarde aux boutiques des Apoticaires, l'on trouuera plusieurs medicamens qui

portent le tiltre de cette fleur, ſçauoir eſt l'eau roſe commune, aqua peculi roſarum, le vinaigre roſat, l'huile roſat, le miel roſat, l'onguent roſat, la conſerue de roſes, le ſuc de roſes, le ſyrop roſat, l'electuaire de ſucco roſarum, & le ſucre roſat.

Par là nous pouuons reconnoiſtre la bonté & neceſſité de ce medicament : veu meſmes qu'en toutes les medecines purgatiues l'on meſle du ſyrop roſat. Les Chimiſtes tirent encore d'huile des roſes du marc, qui reſte apres la diſtillation de l'eau qui eſt rougeaſtre, & la plus ſuaue qui ſe puiſſe ſentir.

Or bien que les roſes ſoient connues en toutes nations, à cauſe de leur abondance : ſi eſt-ce que par voye de doctrine nous les diſtinguerons auant que d'eſcrire ce qui eſt de leur nature & de leurs vertus. Les Simpliſtes en font deux generales differences, ſçauoir eſt des ſauuages, & des domeſtiques.

Ie laiſſe à part les ſauuages, qui ſont blanches ou iaunes, ou incarnates, d'autant qu'elles ne purgent pas, encor qu'elles puiſſent ſeruir en la Medecine pour les autres vertus.

Quant aux domeſtiques, il y en a pluſieurs eſpeces : mais les moindres ſont les blanches, qui ſont foibles & de peu de vertu, les rouges qui ſont adſtringentes, & non pas beaucoup odorantes, les Muſquées ainſi dites à raiſon de leur odeur excellente, par apres les incarnates ou paſles, qui ſont celles deſquelles nous traittons en ce chapitre, parce qu'elles tiennent rang parmi les medicamens purgatifs ; & quant aux Muſquées encores qu'elles ſoient purgatiues: voire plus

que les pasles, nous n'en traitterons pas en ce lieu.

A sçauoir si la temperature des roses est chaude & humide, ou froide & seiche.

LEs roses pasles desquelles on se sert communément en la medecine, sont les fleurs des rosiers domestiques, & particulierement les fueilles d'icelles, sans comprendre les autres parties, comme le pied, le floc, les capillamens.

Nos Docteurs sont en dispute sur la temperature des roses, sçauoir si elle est chaude & humide, ou froide & seiche. Ceux qui la tiennent chaude & humide, se fondent sur les raisons suyuantes.

1. *rais.* Les medicamens aromatiques, purgatifs & amers sont chauds, selon Galien & Mesué. Or est-il que les roses sont aromatiques, purgatiues & ameres. Donc elles seront chaudes.

2. *rais.* Mesué dit que le suc des roses est chaud au premier degré, & mesmes qu'il est resolutif, aperitif, & detersif. Donc il faudra dire que les roses sont chaudes.

3. *rais.* Les medicamens qui sont pleins d'humidité doiuent estre iugez humides: or les roses sont pleines d'eau & humidité, comme l'on void en la distillation d'icelles. Donc elles seront humides.

Opinion contraire. Les autres au contraire soustiennent que la temperature des roses est froide & seiche. Premierement c'est l'opinion de Mesué, quand il dit qu'elles sont froides au 1. & seiches au 2. En second lieu les medicamés qui sont faicts des roses rafroidissent, comme l'eau rose, la conserue, l'huile rosat, l'onguent rosat. En trosiesme lieu les medicamens

camens astringents sont froids & secs. Or est-il que les roses sont astringentes selon Mesué & l'experience.

Nous autres pour conclurre cette difficulté, estimons auec nostre bon Docteur Mesué, que les roses sont composées de differentes substances, lesquelles sont toutes separables. La premiere c'est l'ignée, par le moyen de laquelle les roses sont ameres, rouges, & aromatiques. L'autre est aërée, d'où vient la bonne odeur, aussi la purgation de la tenuité. La troisiesme est aigueuse, d'où vient l'eau rose & les effects qui rafroidissent. La quatriesme est la terrestre, qui rend les roses astringentes, & aydée toutesfois de l'aigue. Et voyla comment nous pouuons dire apres cette distinction des substances, que les roses sont composées de differents temperaments, à raison desquels de differents effects, mesmes les substances en la separation emportent les vertus, quant à elles, & de faict les roses gardées & seiches ne purgent plus, mais elles restraignent seulement, parce que la substance aërée & purgatiue est du tout resoluë.

Apres le suc separé de la substance terrestre, & froide, est chaud & purgatif, l'eau separée des autres matieres rafraischit, la poudre de roses restraint, & voyla comment les effects sont differents, lors que les substances se separent. Ie ne veux pas obmettre icy l'opinion de Matth. touchant la purgation des roses, d'autant qu'il estime qu'elles ne purgent qu'à raison de leur amertume, ce qui me semble estrange, comme ie monstreray cy-apres. Son opinion à mon iugemẽt se peut fonder sur deux raisons. La premiere est que l'amertume

est vne qualité desagreable à la nature. L'autre est que l'amertume des roses se perd, lors qu'elles se seichent,& c'est de là qu'il peut inferer qu'elles ne sont plus purgatiues par la priuation de l'amertume. Mais toutes ces raisons me semblent foibles, d'autant que si elles auoient lieu, l'absynthe par exemple seroit plus purgatif,que non pas le scammonée, la cichorée aussi, & mesmes l'opium, & plusieurs autres qui ne sont pas purgatifs.

Or bien que la faculté purgatiue se perde, lors qu'elles se seichent, ce n'est pas pourtant pour la priuation de l'amertume, mais à cause de la resolution d'vne substance aërée, qui sert de principe interne à l'effect de la purgation: & voyla d'où vient que l'on se sert des roses durant qu'elles sont recentes,soit pour en faire le syrop apres plusieurs infusions, soit pour en tirer le suc:car si on les gardoit quelque temps,elles n'auroient point de vertu purgatiue. L'on pourroit faire vne obiectió cótre l'opinion que i'ay produicte, & monstrer que la substance aërée des roses ne peut pas seruir de principe interne à la purgation.

Par cette raison; si la substance aërée estoit la cause de la purgation aux roses, l'eau rose distillée purgeroit,d'autant qu'elle est engendrée de la substance aërée & vaporeuse des roses.Or est-il qu'elle est astringente & rafraichissante. Donc il s'ensuit que cette partie aërée des roses ne peut pas estre la cause de la purgation.

Mais nous respondons à cela qu'en la distillation des roses il se fait vne separation des substances,ce qui est de terrestre demeure au marc,ce qui est d'aëré & igné s'exhale,& la substãce aigueuse

se demeure dominante en l'eau, voyla pourquoy elles ne purgent pas, encores qu'il y puisse auoir quelque portion des autres substances.

Quant aux autres vertus des roses, Mesuë nous apprend qu'elles purgent les serositez bilieuses des veines & arteres, en ouurant les obstructions, voila d'où vient que l'on s'en sert aux fiebures bilieuses. Le vulgaire se sert de boüillons faicts auec les roses cueillies auec leur rosée, & boüillies auec du sucre, mais il vaut mieux se seruir du syrop rosat bien faict. Pour l'eau rose elle est estimée cordiale, & propre pour resioüir & fortifier le cœur, & le foye. Le commun des Pharmaciens ne la fait que blanche, mais l'on la peut rendre rouge, si l'on met quelques roses rouges aux chapiteaux des alambics, lors qu'on les distille. Pour ce qui est de l'election, & de la preparation des roses, ie m'en descharge aux dispensaires, parce que c'est vne chose connue & commune.

Des Prunes.

Chap. VIII.

Les prunes sont des fruicts si connus & si communs que ce seroit temps perdu de nous amuser à les descrire: d'icelles il y en a des sauuages & des domestiques, celles là sont bien differentes des ordinaires, non seulement en figure, comme il se void oculairement, mais aussi en vertu, d'autant que les vnes sont fort astringentes, & les autres purgatiues.

Les domestiques par apres sont fort dissẽblables entre

entre elles mesmes à raison des especes: car il y en a de blanches, de noires, de iaunes, de rouges, & de plusieurs autres couleurs.

Les plus estimées pour le goust sont celles de damas, de brinolles, perderigon, dattes: mais quant à la medecine les noires ont l'honneur, pour estre plus laxatiues & plus communes. Et voyla pourquoy Mesué dit que les prunes blanches, iaunes, & rouges sont moins medicamenteuses que non pas les noires. Bien est vray qu'il adiouste qu'entre les noires, les aigres alterent plus & laschent moins.

Au contraire les douces alterent moins: encores que toutes deux soient alteratiues & laxatiues laschent selon plus ou moins. Or icy il faut obseruer deux choses, la premiere est que les prunes ne sont pas simplement medicamens, ny alimens, mais medicamés alimenteux, entant qu'ils peuuét nourrir & lascher le ventre en differentes façons toutesfois: l'autre est que les prunes se peuuent considerer en deux temps, sçauoir est entant que fraisches ou recentes, & apres entant que seiches. Les fraisches nous peuuent seruir en deux façons, premierement par voye d'aliment, voyla pourquoy on les sert à table, comme vn fruict agreable pour rafraischir & lascher le ventre tout ensemble, en laissant quelque humidité alimenteux au corps. Par apres par voye de medicament, comme quand on tire la poulpe pour faire le diaprunis simple, composé, & autres.

Quant aux seiches, elles conseruent tousiours leur vertu laxatiue dans leur chair, & sont lenitiues: non pas tât toutesfois que les fraisches, côme dit

dit Mesué : bien est vray aussi qu'elles ne sont pas si corruptibles, ny desagreables à l'estomac.

Dioscoride semble contrarier à Gal. & à Mesué en cet article, quand il dit aut chap. 137. du 1. liu. que les prunes de damas estans seiches restraignent, ce qui est entierement contre l'experience.

Toutesfois nous pouuons dire que telles prunes peuuent estre astringentes à raison de leur acidité; mais elles ne restét pas pour cela d'estre purgatiues. Car nous voyons qu'vn medicament peut purger, & restraindre à raison des differentes substances, comme les tamarinds, mirabolans, & semblables.

Et voyla comment l'on peut accorder Dioscor. auec Gal. & Mesué. Les pruneaux purgent la bile doucement, & rafraichissent ; c'est pourquoy l'on s'en sert communément aux fiebures bilieuses.

Nostre Docteur dit qu'en Armenie les hõmes de son temps faisoient de trous au trõc des pruniers, lesquels ils remplissoient d'escammonée en les lutant par apres, affin que le suc passant empruntast la vertu de l'escammonée, & rẽdist les prunes plus laxatiues. Cela ne doit pas estre treuué estrange, veu que Gal. nous asseure, que si l'hellebore prouient aupres des seps des vignes, le raisins deuiennent laxatifs par la communication de la vertu purgatiue.

Des Violes.

CHAP. IX.

LA viole est vn simple si connu qu'il ne merite pas que ie perde le temps à les descrire.

Ce

Ce nom luy a esté donné à raison de sa fleur qui est de couleur violette, on l'appelle communémét violette de Mars, parce qu'elle florit d'ordinaire durãt ce moys là. Or il faut noter qu'il y en a d'autres especes, lesquelles sont blanches, & de toutes les deux il y en a de simples & doubles: mais d'autant que nous n'entendons parler en ce lieu que de la viole ordinaire, ie ne m'amuseray pas icy à traitter des autres. Mesué reconnoist la viole pour vn simple purgatif, & propose ce qui est de sa nature, & de ses vertus. Maintenant auant que de passer plus auant, il faut rechercher, sçauoir si la viole merite que l'on la reconnoisse pour vn medicament purgatif.

A sçauoir si la viole est vn simple purgatif.

IL y en a plusieurs raisõs que l'on peut proposer contre Mesué, qne la viole n'est pas vn simple purgatif. Premierement parce qu'elle est froide, & humide. Or selon Gal. les medicamens purgatifs doiuent estre chauds. En second lieu la viole n'est que remollitiue, & non pas attractiue, si bien qu'il semble que Mesué a manqué, en ce qu'il n'a pas traitté des autres herbes remollitiues, si cette qualité peut donner rang à la viole parmy les medicamens purgatifs. En troisiesme lieu les drogues qui causent le sommeil, ne peuuét pas estre dictes purgatiues. Or est-il que les violes prouoquent le sõmeil selõ Mesué. En quatriesme lieu le propre des medicamẽs purgatifs est de causer la soif. Or est-il que selon Mesué les violes desalterent, finalement les purgatifs ne sont pas cardiaques. Or est-il que les violes le sont.

Nous

Nous autres au contraire estimons que les violes sont des simples purgatifs & que Mesué a bien faict d'en traitter parmy les autres.

Or pour esclaircir la vertu de cette opinion, il faut supposer deux fondemens.

Le premier est, que aux violes il faut considerer plusieurs choses, sçauoir la racine, les fueilles, fleurs, & seméce. Toutes ces parties sõt purgatiues, selon plus ou moins : car les racines purgent par decoction, les fueilles aussi, la semence encore plus, & pour la fleur il est tout certain qu'estant infusee souuent, elle est purgatiue par vne substance aërée, bien est vray qu'il la faut cueillir, cõme dit Mesué, auant que le Soleil l'aye affoiblie, ou flestrie. Or il faut noter que cette faculté purgatiue des violes est differente, car aux fraisches & recentes elle depend d'vne humidité, & d'vne substance aërée : mais estant seiches elles purgent en attirant, comme dit Mesué. *1. fond.*

En second lieu nous deuons obseruer plusieurs substances aux violes. La premiere est humide & aqueuse, & qui les rend remollitiues. L'autre aërée, qui paroist aux fleurs fraisches des violes. La troisiesme ne se monstre pas qu'aux seiches, lors que la chaleur & la vertu attractiue font leur actiõ, apres que l'humidité a esté cõsommée, comme dit Mesué. Et outre cela il faut reconnoistre la vertu cordiale qui est aux violes. Par le moyen de ces deux fondemens, il est aisé de respondre aux deux obiections contraires. *2. fond.*

A la 1. Il faut dire que l'humidité les rend remollitiues estans recentes : mais qu'estans desseichées elles ont quelque chaleur.

A la

A la 2. Il faut dire que les violes ne sont pas remollitiues : mais aussi purgatiues selon toutes leurs parties, ce qui n'est pas commun aux autres herbes remollitiues.

A la 3. Ie respõds que le syrop de violes fraischemẽt dispẽsé peut prouoquer le sõmeil par son euaporatiõ douce-humide: mais cela n'empesche point que les violes ne puissent estre purgatiues à raison de leurs differentes substãces, & des autres parties.

A la 4. Ie dis que les medicamẽs violens qui purgent les serositez en quantité causent la soif: mais non pas les benings, particulierement ceux qui rafraichissent, comme la casse, les tamarinds, les pruneaux, & les violes. Finalement à la derniere, je respons que les violes ne sont cordiales, que à raison des fleurs principalement, ausquelles mesmes nous reconnoissons vne faculté purgatiue, estans fraisches & seiches, à raison toutesfois des differentes substances.

De la temperature & des proprietez des Violes.

NOstre Mesué au commencemẽt de son chap. propose la temperature des violes, & dit qu'elles sont froides & humides au 1. degré: cette temperature est confirmée apres par les effects des violes, d'autant qu'elles rafraichissent les inflãmations, appaisent les douleurs chaudes quasi cõme les narcotiques, prouoquent le sommeil & desalterent mesme. Les compositiõs qui en sont faictes rendẽt témoignage de cette froidure, cõme nous voyõs en la conserue de violes ou au syrop violat, & à l'huile rosat. Toutesfois il semble que Mesué s'est trompé en ce iugement de la tẽperature proposée. Premierement d'autant que selõ luy mesmes elles

elles purgent la bile. En second lieu, parce que les violes seiches sont ameres & picquantes, ou acres au goust selon luy mesme, outre ce l'odeur suaue des violes est vn témoignage de chaleur.

Nous autres pour accorder cette dispute, disons auec Mesué que les violes recentes sont froides & humides pour la domination de l'humidité, auec laquelle neantmoins nous reconnoissons vne substance aërée, chaude, qui rend ses fleurs aromatiques, & aucunement purgatiues : mais estans dessseichées, la chaleur qui estoit auparauant comme estouffée monstre sa force, & les rend ameres & purgatiues par attraction. Quant aux autres proprietez des violes, Mesué & Matthiole les proposent assez particulierement.

Du Serum lactis, appellé petit laict.

CHAP. X.

Le laict est composé de trois diuerses substances selon Galien, quand il parle des facultez des aliments. La premiere est appellée caseeuse : la seconde butyreuse, & la troisiesme sereuse ou aqueuse.

Ces trois substances se voyent en la separation du laict, & sont differentes en nature & en vertus. Les deux premieres sont alimenteuses, & de fait le beurre & fromage sont fort alimenteux, & nourrissent fort. Mais la troisiesme, qui est la sereuse, est la medicamenteuse ; d'autant qu'elle lasche, deterge & purge les humeurs bilieuses & adustes par sa qualité nitreuse. Voyla d'où vient

que les Medecins ſe ſeruent du ſerum lactis en la curation des maladies bilieuſes & melancholiques.

Noſtre Docteur Meſué traitte du ſerum lactis parmi les purgatifs benings, à cauſe de ſa vertu purgatiue: car eſtant ſeparé des autres deux ſubſtances, comme il a eſté dit, il ouure les opilations, nettoye les voyes & purge doucement. Or il faut noter que par le ſerum lactis nous entendons communément celuy qui eſt tiré des vaches ou des cheures, d'autant que ces laicts ſont les plus communs & les plus ordinaires. Meſué en ſon election dit qu'il faut choiſir celuy qui eſt tiré des cheures noires: mais i'eſtime que celuy des blanches, pourueu qu'elles ſoient bien nourries peut eſtre auſſi bon. L'on pourroit demander icy, ſçauoir ſi l'vrine des vaches ou des cheures eſt purgatiue: veu que la ſeroſité eſt la matiere proche d'icelle; mais nous diſons que l'vrine eſt vn excrement ſalé, & inutile pour la purgation, ce qui ne ſe peut pas dire du petit laict: d'autant que la ſeroſité n'eſt pas ſi ſalée, & d'ailleurs elle a receu vne alteration en la coction des mammelles, lors que le laict s'engendre: ſi bien qu'il eſt plus temperé, & neantmoins purgatif par ſa qualité nitreuſe. Noſtre Docteur dit que cette vertu purgatiue eſt foible, c'eſt pourquoy il conſeille de faire des infuſions auec d'herbes purgatiues, comme de la fumeterre auec le petit laict, & meſme de meſler auec iceluy d'autres medicamens, comme la caſſe, les thamarinds, les roſes, & ſemblables.

A sçauoir si la temperature du serum lactis est chaude ou froide.

LA temperature du petit laict est difficile, à raison que Mesué le reconnoist chaud & sec, depuis le premier degré iusques au second degré. Mais il y a plusieurs raisons qui semblent témoigner le contraire.

La premiere est que le laict, selon Galien, est froid & humide. Or le serum d'iceluy est la substance aqueuse. Donc il sera encores plus froid que les autres parties d'iceluy.

En second lieu l'on ordonne le petit laict aux maladies chaudes pour rafraischir. Donc c'est vn indice qu'il est froid.

En troisiesme lieu, Galien par parole expresse dit *au liu.4. des facult. des simp. chap.*17. que l'excrement sereux du laict est froid & humide.

Nous autres pour resoudre cette question, estimons que le serum lactis est composé de differentes parties, l'vne est nitreuse & purgatiue, qui témoigne la chaleur, l'autre est aqueuse, laquelle peut rafraischir : si bien que le serum lactis sera chaud & froid sous diuers respect.

De la Fumeterre.

CHAP. XI.

LA fumeterre selon Dioscor. & Galien est ainsi appellée, à raison du mesme effect qu'elle produit, comme la fumée : car tout de mesmes que la fumée fait pleurer, suiuant l'ex-

perience, de mesmes aussi le suc de la fumeterre estant ietté dans les yeux fait sortir des larmes, & ce par le moyen de son acrimonie, comme nous voyons aussi en l'euaporation des oignons: ce n'est pas pourtant que la fumeterre ne soit propre pour la conseruation de la veüe: car selon Dioscoride elle y est merueilleusement propre. Or cette plante encore que commune, est doüée de plusieurs belles & vtiles vertus. Et ne faut pas que l'abondance la face mespriser, nous en voyons tous les iours l'experience en l'vsage, & mesmes dans les dispensaires l'on trouue la description des deux syrops de fumeterre, sçauoir est du simple, & du composé.

Nos Autheurs proposent quelque difference de cette herbe, mais nous n'entendons parler icy que de la commune, & de l'ordinaire, de la temperature & des vertus de laquelle il nous faut parler maintenant.

Asçauoir si la fumeterre est chaude ou froide.

LA temperature de la fumeterre est en dispute, quelques vns la iugent chaude, & les autres froide, ceux qui la reconnoissent chaude se fondent sur trois raisons.

La premiere est, parce qu'elle est acre & amere au goust, selon Dioscoride, Galien & Mesué, & l'experience.

La seconde, d'autant qu'elle est attenuatiue, penetrante & desopilatiue, qui sont effects de témoignage de chaleur.

La troisiesme, parce qu'elle est purgatiue. Les autres qui la iugent froide recourent aussi à ses vertus

vertus & à ses effects. Premierement, disent-ils, selon Mesué la fumeterre est conuenable en la curation des fiebures bilieuses qui sont chaudes.

En second lieu Mesué dit que cette plante fortifie les visceres, relasche & mollifie par sa qualité styptique & astringente. Mesme Galien dit, que le goust de la fumeterre est acerbe sur la fin, ce qui ne peut estre sans froidure.

Nous autres pour accorder cette dispute, disons auec Mesué, que la fumeterre est chaude en sa superficie, comme il est témoigné par l'acrimonie, par l'amertume, & par les autres effects proposez: mais aussi elle est froide, sans excez toutesfois en ses parties, & voyla d'où vient qu'elle fortifie & restraint.

Des vertus & des proprietez de la fumeterre.

PVis que la fumeterre est vn simple purgatif, ie m'estonne que Dioscoride n'aye pas escrit cette faculté particulierement: en parlant d'icelle, il dit seulement qu'elle purge la bile par les vrines, Galien & Mesué semblent auoir mieux reconnu la nature de cette plante: car ils la descriuent tous deux pour estre vn simple purgatif bening, toutesfois foible en son action. Et voyla d'où vient que Mesué conseille que l'on s'en serue auec le serum lactis, sené, & semblables, affin d'esueiller son action.

Cette plante purge la bile, & les humeurs melancholiques & adustes, mesme elle purifie le sang, c'est pour cela que l'on s'en sert en la curation des galles, infections cutanées, & autres maladies melancholiques & bilieuses, soit en de-

 coction,

coction, soit en suc, soit en poudre, comme dit Mesué.

De l'Epythime.

Chap. XII.

En l'histoire de l'epythime nous auons à remarquer premierement ce qui est de sa generation, de sa nature & de ses differences, & par apres ce qui est de son temperament, de ses proprietez & de son vsage.

Quant à sa generation elle semble estrange & merueilleuse : d'autant que ce n'est vne plante parfaicte comme les autres, ny qui vienne d'elle mesme : veu qu'elle n'est composée que de capillamens, lesquels paroissent communément aux branches & aux fueilles du thim, sans racines ny fondement apparant, croissant & s'entortillant par toute cette plante. Ie sçay bien qu'aucuns ont estimé que l'epythime auoit des racines au commencement de sa generation, & qu'elles se dessеichoient par apres.

Mais l'experience monstre qu'ils se trompent, nous voyons bien aux arbres quelques plantes qui viennent par adherance, lesquelles sont comme enracinées dans l'escorce d'iceux, comme le guy de chesne & de pommiers, lequel tire le suc desdits arbres pour sa nourriture & pour son accroissement : mais cela n'est pas si apparant en l'epythime : si bien que l'on pourra douter, sçauoir si c'est vn simple different du thim, ou bien si c'est comme vn excrement dependant d'iceluy. Sur cette difficulté, nous croyons que l'epythime n'est pas vne

vne partie ny vn excrement du thim ; ains ſeulement vn ſimple different en nature & en vertus, adherant neantmoins par entortillation, ſe nourriſſant au tour du thim. L'experience nous fait veoir la verité de cette concluſion : car l'epythime qui ſe treuue en la ſatureia, au polium, au ſtœchas, chamædris, & ſemblables, ne reſte pas d'eſtre purgatiue, & d'auoir les meſmes proprietez que celuy qui ſe treuue ſur le thim : ſi bien que le thim ne luy ſert que de ſujet à ſon entortillement, encores qu'il puiſſe emprunter quelque petite vertu d'iceluy ; & de fait le guy de cheſne eſt diſſemblable du cheſne en ſes vertus principales, encore qu'il tire ſa nourriture d'iceluy, parce que chaſque plante a ſa forme & ſes vertus differentes. Maintenant il faut parler de la nature de l'epythime, & reſoudre la diſpute ſuiuante auant que de propoſer ce qui eſt de ſon temperament & de ſes vertus.

Aſçauoir ſi l'epythime des Grecs & celuy des Arabes different enſemble.

NOs Docteurs ſont fort differents en la deſcription de l'epythime. Les vns eſtiment que celuy qui eſt deſcrit par les Grecs, & particulierement par Dioſcoride, eſt diſſemblable de celuy que Meſué nous propoſe, & penſent que nous ne connoiſſons pas l'epythime des Grecs : ains ſeulement l'ordinaire duquel l'on ſe ſert communément. Pline & pluſieurs autres ſont de cet aduis, & propoſent la raiſon ſuiuante. Selon Dioſcoride l'epythime eſt la fleur du thim. Or eſt-il que noſtre epythi-

me n'est pas la fleur du thim, comme il est notoire. Donc le nostre & celuy de Dioscoride different ensemble.

Nous autres au contraire, estimons qu'il n'y a pas de difference entre l'epythime des Grecs & celuy des Arabes, si ce n'est à raison des lieux & des regions. Tous les Docteurs Grecs & Arabes s'accordét en ce qui est de la description & des vertus, soit pour la purgatió, soit pour les maladies, & proposent des signes semblables pour les reconnoistre. Et quant à l'obiection proposée, nous disons qu'à veritablemét parler l'epythime n'est pas la fleur du thim: mais d'autant qu'il n'a pas de racine, & qu'il se nourrit & fleurit sur cette plante, Dioscor. a dit que c'estoit la fleur du thim, respectiuement toutesfois, & pour monstrer qu'il n'a pas creu que ce fust la vraye fleur du thim, c'est qu'il traitte en diuers lieux de ces deux simples, & leur dóne de differentes vertus. D'ailleurs le thim a ses fleurs particulieres, qui sont differentes de celles de l'epythime en couleur & en odeur, par apres Dioscor. peut auoir appellé l'epythime fleur du thim, parce que communément on le cueillit lors qu'il est en fleur.

Du temperament & des vertus de l'epythime.

L'Epythime est vn simple purgatif assez vulgaire, composé de plusieurs filamens rousastres, il purge doucement les humeurs melancholiques. Voyla pourquoy on l'estime en la curation des maladies, qui dependent de ces humeurs là particulierement estant meslé auec d'autres purgatifs, Mesué le tient chaud de sa temperature, & sec au premier degré. Premierement parce qu'il est acre: &

& apres d'autant qu'il est aperitif, resolutif, & attenuatif : mais Gal. semble reconnoistre deux temperamens, à raison de deux differentes substances, l'vne est ignée & dominante, qui le rend purgatif, acre & picquant.

L'autre terrestre en petite quantité, qui le rend vn peu astringent, si bien que la temperature chaude domine tousiours, & de fait Mesué dit qu'il ne s'en faut pas seruir aux natures chaudes & seiches, parce qu'il altere & eschauffe fort.

Quant à sa preparation & à son vsage, ie m'en remets au conseil de Mesué, & à la practique ordinaire.

Des medicamens simples purgatifs violens.

SECTION II.

APres auoir acheué l'histoire des principaux simples purgatifs, que Mesué appelle benings. Il reste maintenãt que nous traittiõs en cette seconde section, des autres qui purgent auec fascherie & violence, comme sont le scammonée, la coloquinte, le turbith, & semblables, desquels nostre Docteur discourt particulieremẽt en son 2. liu. Ie sçay biẽ que l'on obiectera icy que Mesué a traitté de plusieurs medicamens, parmy les violens & deleteres, qui ne peuuent pas estre dicts fascheux & dangereux, comme le polypode, le carthamus, l'agaric, le sené, & autres desquels nous nous seruons tous les iours sans danger: mais nous pouuons respondre à cela qu'il y a 3. degrez de medicamens violens, & deleteres.

Ceux qui ont esté obiectés, ne le sont que au 1. comme leurs effects le témoignent, car le sené est torminatif, le carthamus, le polypode, & l'agaric sont fascheux à l'estomac, & le troublent par nausées & vomissemens, bien est vray que par le moyen de la preparation, & de la correction, l'on les rend salutaires & comme benings.

Les autres qui sont violens au 2. degré qui purgent auec plus de fascherie, comme le turbith.

Il reste du 3. degré ceux qui sont plus dangereux, cõme l'escammonée, la coloquinte, & l'hellebore, & mesmes il faut obseruer qu'entre eux tous il y a des differences particulieres, qui les rendent plus ou moins violens, & deleteres. Que si on vouloit dire que les medicamens benings, desquels nous auons traitté cy-deuant, se rendent quelquefois aussi fascheux & violens que les deleteres, comme l'experience le témoigne, veu qu'aucuns se purgeront autant auec vne infusion, comme d'autres auec l'escammonée.

Il faut respondre que les medicamens benings peuuent quelquefois purger violemment, & auec fascherie, non pas de soy entant que benings: mais par accident, lors qu'ils se treuuent en des corps impurs & pleins de mauuaises humeurs, ou bien d'autres qui sont fort delicats & aisés à esmouuoir. Neantmoins la difference essentielle demeure tousiours entre les benings, & les violens desquels nous allons commencer l'histoire.

De l'Escammonée.

CHAP I.

L'Escammonée est dite de deux choses cõme l'aloë, sçauoir est la plante d'où on la tire, & le suc qui porte le tiltre de medicament purgatif. Nous ne traitterons pas icy de la plante : mais seulement du suc, duquel l'on se sert communément.

Ce medicament est fort connu & commun en l'vsage, les pillules & les electuaires en font foy, veu qu'il entre en la plus part d'iceux, & leur donne mesme le tiltre de dia, comme nous voyons au diacarthami, au diaphœnic, au diapr. sol. & autres.

Dioscor. au chap. 165. du 4. liu. monstre la façon de faire l'escammonée par extraction du suc de la plante, apres que l'on a caué la racine. Mais nostre Mesué en parle comme mieux entendu, car il dit que l'escammonée se tire par incision, ou par expression. Par incision c'est vne liqueur, ou vne larme de la racine, apres qu'on l'a aché ou coupé, car par ce moyen l'on peut recueillir les larmes & les faire seicher, en les reduisant en petites balottes, cette scammonée est la meilleure & la plus rare.

Neantmoins l'autre se tire par expression de toute la racine, & de ses fueilles apres la contusion, & cette-cy est la moindre, comme estant plus puante, & de couleur noire, verdastre. Les Pharmaciens sont communément bien empeschez en la connoissance de la bonne scammonée, comme

me nous ferons veoir en l'election d'icelle.

C'est vn medicament fort violent, mesme Mesué, selon l'opinion de Democrite le iuge fort violent, & plus que tous les autres, toutesfois ils se pourroient bien tromper tous deux, veu que l'experience nous monstre qu'il y en a d'aussi violens, voire de plus malings que l'escammonée, voire que ce ne soit pas tousiours en si petite quantité, nous voyons cela en l'hellebore, antimoine, & semblables, neantmoins nous le reconnoissons pour fort purgatif, voire pour estre des premiers, & quant à sa temperature, & à ses vertus nous en parlerons presentement.

De la temperature de l'Escammonée.

Asçauoir si elle est chaude & seiche au troisiesme degré.

L'Escammonée selon Mesué est chaude & seiche au 3. degré, acre, amere, incisiue, detersiue, alteratiue, & purgatiue, auec vne furieuse vehemence, mesmes iusques à ouurir les veines. Son vsage est dangereux aux personnes chaudes & seiches, & aux personnes qui sont subiects aux fiebures, selon le conseil de nostre Docteur.

Or il semble que l'escãmonée n'est pas si chaude comme Mesué la reconnoist, d'autant que si cela estoit l'on la corrigeroit auec des medicamens contraires qui seroient froids, comme l'on corrige l'opium qui est froid auec des medicamens chauds. Or est-il selon Mesué que l'on corrige l'escãmonée auec des medicamens chauds, cõme sont le daucus, la galange, & la semence d'apium & de fenoüil,

fenoüil, mesme selon Paulus auec le gingembre, le poiure long, & l'anis. Donc cela mõstre que l'escã-monée n'est pas si chaude comme Mesué le demonstre.

Neantmoins nous autres nonobstant cette raison, estimons que l'escammonée est fort chaude, comme les effects témoignent, & quant à l'obiection proposée, nous disons qu'en la correction de l'escammonée l'on peut auoir plusieurs intentions selon Mesué. Premierement si on la veut temperer & empescher qu'elle n'eschauffe par trop, on la prepare auec des refrigeratifs, comme sont l'eau rose, le suc de pourpier, & les mucilages de psilium.

Apres si l'on veut arrester la violence de son euacuation, l'on l'accommode auec des coings, que si on veut corriger ses flatuositez mordicantes lesquelles subuertissent & picquent l'estomac, pour lors on la prepare auec des carminatifs qui sont chauds, suiuant ce qui a esté dit en l'obiection, si bien qu'on ne corrige pas l'escammonée comme estant froide: mais seulement à raison des flatuositez, comme il est notoire par la demonstration precedente.

Or pour venir aux vertus de l'escammonée, c'est vn medicament qui purge auec trauail & violence, il attire la bile & les humeurs sereuses & acres des veines & de l'habitude, que si l'on la donne auec excez & sans preparation cõuenable, il excorie & vlcere les boyaux, & ouure les veines en causant vn flux de sang: mais pour euiter tous ces inconueniens Mesué propose les moyens pour preparer ce medicament, de façon qu'il ne sçauroit

roit nuire, comme nous experimentons tous les iours.

De l'election de l'Escammonée.

NOs Docteurs & nos Pharmaciens sont bien empeschez en l'electiõ de la bonne scammonée, contraincts de confesser, que l'on n'en treuue gueres qui responde aux signes necessaires. Premierement il faut auoir esgard au lieu natal. Dioscoride loüe la Cyriaque & la Iudaique, & reprouue celle qui vient de la Mysie, Mesué exalte celle qui vient d'Antioche, apres celle d'Armenie, & pour celle de l'Europe il dit qu'elle est mauuaise.

En second lieu, il faut auoir esgard à la façon de l'extraction, celle qui est tirée par incision de la racine en la cauant est la meilleure, que si on la tire par expression du suc, elle n'est pas si bonne.

En 3. lieu, il faut qu'elle soit claire & nette comme vne gomme blancheastre, rare & spongieuse, non gueres pesante, ny puante, outre ce elle doit estre tendre & friable, que si elle n'a tous ces signes, elle ne peut pas estre dite bien bonne. Dioscoride nous aduertit, qu'il ne se faut pas fier à ce qu'elle blanchit comme laict estant touchée auec la langue, ou auec de l'eau, parce que cela peut arriuer à l'escammonée falsifiée auec le laict de thitimale, & cependant Mesué nous donne ce signe là pour bon.

De la quantité de l'Escammonée pour l'vsage.

LA difference qu'il y a entre les Grecs, & les Arabes sur la quantité, ou sur la dose de l'escammonée, que l'on doit prescrire aux purgations, m'oblige de respondre icy à quelques difficultez, qui se treuuent entre leurs escrits.

Dioscoride quand il propose la dose de ce medicament l'ordonne iusques à quatre oboles, qui sont deux scrupules, voire iusques à vne drachme, qui fait six oboles. Et apres il dit que l'on peut donner à vn patient trois oboles d'escammonée auec deux oboles d'hellebore, & vne drachme d'aloë. Nostre Mesué est bien plus retenu en l'vsage de l'escammonée, que non pas Dioscoride, car il ne l'ordonne que depuis cinq grains iusques à douze: l'experience s'accorde auec Mesué, veu que l'on ne passe gueres cette quantité là, que si l'on va iusques à 15. ou 20. grains, il faut que ce soit des corps extremement robustes, apres vne fidelle preparation. Cette diuersité de doctrine qui se treuue entre Dioscoride, & Mesué sur la dose de l'escammonée, nous fait croire, ou que l'escammonée de Dioscoride est differente de celle de Mesué, ce qui toutesfois ne semble pas autrement soustenable, ou bien qu'il y a faute au texte de Dioscoride, ou bien que nostre scammonée est falsifiée, & adulterée auec le laict de thitimale, ou quelque autre suc qui la rend plus violente.

Et neantmoins pour ce qui est de l'vsage nous demeurerons plustost du costé de Mesué que non pas de celuy de Dioscoride, parce que l'experience luy est plus fauorable.

Du Turbith.

Chap. II.

LE turbith est ainsi appellé à turbando, parce qu'il trouble nos corps en purgeant les humeurs. L'histoire de ce medicament est si incertaine parmi nos Autheurs que l'on ne sçait que croire au vray de la plante qui le produit. Serapio pense que ce soit la racine du tripolium de Dioscoride qui purge les eaux par le ventre: mais si on regarde de prez à la description de ces deux plantes, l'on trouuera que cette opinion est ridicule.

Les autres estiment que ce soit l'alipum de Dioscoride, & de faict l'on appelle l'alipum du Lãguedoc turbith falsum, neantmoins cette opinion ne peut pas estre soustenue, d'autant que l'alipum de Dioscoride purge l'humeur melancholique, & nostre turbith la pituite. Aucuns pensent que ce soit la racine de pitiusa, les autres que c'est vne espece de thitimale, Fuchse pense que ce soit vne espece de tapsia : mais il se trompe, d'autant que le tapsia n'est pas vne plante lactaire comme le turbith. Syluius asseure que le turbith vulgaire est vne racine de thitimale appelle mirtites. Nostre Mesué parlant de turbith, dit que c'est la racine d'vne herbe ferulacée laquelle iette du laict, & en reconnoist plusieurs differences, soit du domestique, soit du sauuage, & asseure que la cause pour laquelle le turbith est gommeux depend du laict

caille

caillé en la racine de cette plante, qui se conuertit comme en gomme.

Entre les nouueaux, Garcias ab Horto qui a descrit l'histoire des drogues Indiques, dit que tous les Autheurs se sont trompez en la connoissance & description du turbith, & asseure que c'est vne plante toute differente de celle qu'il propose, & de laquelle l'on tire le seul pied qui est proche de la racine, parce qu'il est gommeux : car le reste de la plante n'est pas bon.

Matthiole apres auoir proposé plusieurs opinions, conclud que le turbith de Mesué & le nostre, duquel l'on se sert ordinairement s'accorde fort aux signes, soit à raison de la couleur & de la figure, soit à raison des effects : car premierement cette racine est blanchastre, cendreuse & comme noirastre : si ce n'est de sa nature, pour le moins par accident à raison de l'air, de l'eau, du temps, & de la garde. En cette confusion qui se treuue parmi nos Autheurs sur l'histoire du turbith, il est bien difficile de resoudre ce que nous en deuons croire : veu que tous sont quasi discordans, & de fait ie pense que l'on treuue plusieurs racines differentes qui ressemblent au vray turbith, & qui peuuent purger comme luy, & comme que ce soit le turbith qui se garde aux boutiques se treuue quasi semblable à celuy de nostre Mesué, soit aux vertus, soit aux effects. Et quant à celuy que Garcias ab Horto nous descrit, ie le treuue different de celuy de Mesué en plusieurs poincts.

En premier lieu, c'est que le turbith de Mesué est vne racine, & celuy de Garcias est la derniere partie de la tige qui touche la racine. Apres le

turbith de Mesué est vne plante qui iette du laict, & non pas l'autre. Outre ce le turbith de Mesué est gommeux de sa nature, au contraire celuy de Garcias ne l'est pas : mais il dit que l'on peut le rendre tel par artifice, exprimant la plante apres les incisions. Quant aux proprietez & aux vertus du turbith, Mesué dit qu'il est chaud au troisiesme degré. Toutesfois l'on peut icy obiecter deux raisons. La premiere est que s'il estoit si chaud, il ne seroit pas si paresseux & tardif à purger, comme veut nostre Docteur.

Aprés on ne le prepareroit pas auec le gingembre, & autres correctifs chauds, neantmoins le iugement de Mesué est veritable. Or encor qu'il soit tardif en ses effects, ce n'est pas par deffaut de sa chaleur : mais à cause de sa substance & de l'humeur tenace : car estant preparé auec le gingembre & autres correctifs vn peu acres, il tire la pituite mesmes des iointures. Or encor qu'on le corrige auec des remedes chauds, c'est pour resoudre ces flatuositez, affin qu'il ne broüille l'estomac, & non pas pour respect d'aucune froidure. Et pour le regard de l'election, tous nos Docteurs s'accordent à ce qu'il soit gommeux : d'autant qu'autrement il seroit debile & troubleroit le ventre, apres il doit estre blanchastre : car celuy qui est iaune ou noir n'est pas bon. Apres Mesué le demande recent, mediocrement frangible & de couleur cendreuse en son escorce. Pour les autres signes ie m'en remets à nos Autheurs.

De l'Agaric.

CHAP. III.

IL y a difficulté sur la nature de l'agaric, sçauoir si c'est vne racine ou bien vn fungus. Aucuns estiment que c'est vne racine, tant selon Dioscoride au premier chapitre de son troisiesme liure, que selon Galien au 6. des facultez des simples, là où ces deux Autheurs appellent l'agaric vne racine. Les autres disent que c'est vn fungus des arbres. Cette derniere opinion me semble plus receuable, selon l'experience. Dioscoride ne dit pas cruement que ce soit vne racine : mais parlant selon l'opinion des autres, il dit que quelques vns l'appellent racine, & les autres fungus. Et pour Galien il appelloit racine d'agaric ce qui le rend adherant à l'arbre : mais non pas qu'il die que toute la substance de l'agaric soit racine : car cela seroit ridicule : veu que les yeux nous font iuger que c'est vn fungus engendré aux vieux arbres par vne humidité baueuse reduite & conformée en la substance que nous voyons.

Or il faut noter qu'il y a deux differences de fungus, sçauoir est de terrestres, qu'on appelle champignons ou boulets, & d'autres qui ne viennent qu'aux troncs des grands arbres vieux ou morts, ou à demi pourris, comme l'on void communément aux vieux chesnes noirs, & autres arbres des forests. Des derniers il y a plusieurs differences, ou à raison des arbres où ils viennent, ou à raison de leur substance, & à raison de leur couleur & vertus, la pluspart toutesfois sont mau-

uais, veneneux & deleteres ; l'on excepte l'agaric, & encore la femelle seulement ; car le masle selon Dioscoride & Mesué est fort mauuais, particulierement quand il est noir,dur,dense,pesant & long. La femelle qui est ronde, blanche, poreuse, rare, frangible, legere, douceastre au goust, & puis vn peu amere & styptique en sa superficie, est la plus estimée. Ce fungus vient souuent au larix. Nos anciens faisoient estat de l'agaric de Galacie & Cilicie : mais en France nous nous seruons communément de celuy qui vient du Dauphiné, où il y a grande quantité de ces grands arbres qui le produisent en leur vieillesse, apres auoir produit de la therebinthine en leur vigueur. Cet agaric est vn medicament fort singulier & fort frequent en l'vsage : car il purge & la pituite & la bile,& la melancholie : mais particulierement la pituite lente,crasse & putride,mesmes des parties esloignées.

L'on pourroit icy douter, sçauoir si l'agaric a puissance d'attirer des parties esloignées les humeurs tenaces : veu que Mesué asseure qu'il est tardif & foible en son action, & que pour attirer de loing les humeurs, il est besoing d'vne grande & prompte force : mais nous respondons à cela que si l'agaric est foible de soy, on le peut rendre plus actif en le preparant auec le sel gemme ou autres, selon que Dioscoride & Mesué nous l'apprennent.

Quant au temperament de l'agaric, nostre Docteur dit qu'il est chaud au premier degré, & sec au second : mais il semble qu'il se contrarie soymesme, d'autant qu'vn peu apres il escrit qu'il est styptique, ce qui ne peut estre sans quelque froideur:

froideur : mais nous disons à cela que l'agaric est composé de deux substances. L'vne aërée qui est superficielle, laquelle le rend douceastre au commencement. L'autre terrestre, qui est styptique, & neantmoins iointe auec vne qualité ignée qui le rend amer, attenuatif, incisif, aperitif, & purgatif, l'on a accoustumé d'en faire des trochisques pour l'vsage, comme il est porté par nos dispensaires.

De la Coloquinte.

CHAP. IV.

LA coloquinte est le fruict d'vne courge sauuage qui se treuue en Arabie & en Afrique, principalement l'extremité de son amertume est cause qu'on l'appelle fel terræ, c'est à dire, fiel de la terre, par apres sa qualité deletere est cause qu'on la nomme mortem plantarum, c'est à dire, la mort des plantes: d'autant que par son voisinage elle fait mourir toutes les herbes voisines. En ce fruict il faut considerer trois substances, sçauoir la peau, la chair, & la semence. Nos Docteurs en font deux especes. La premiere est le masle, qui est mauuaise & dangereuse en la Medecine : l'autre est dite femelle, qui est la meilleure pour l'vsage, & laquelle doit estre pasle, ou blancheastre & douce à l'attouchement : mais pour la moëlle elle doit estre fort blanchastre, rare, legere, fort douce quand on la manie, & extremement amere pour le goust, l'on iette la peau & la semence, & ne se sert-on communément que de la moëlle. C'est vn medicament violent de soy & dangereux : car outre ce qu'il est ennemi du cœur, du foye, & de l'esto-

mac, il trouble toutes les parties du corps par la violence de sa purgation, c'est pourquoy les Pharmaciens doiuent estre diligens & exacts en sa preparation pour euiter les dangereux accidens qu'il pourroit causer, & ne faut pas qu'ils s'amusent à l'opinion de quelques vns, lesquels pensent qu'il faut triturer grossierement la coloquinte: car au contraire il faut qu'ils la puluerisent fort subtilement, tant pour empescher son adherance à l'estomac & aux boyaux, & par mesme moyen l'vlceration & les tranchées, qu'aussi pour faciliter la mixtion, affin que les autres medicamens abaissent & corrigent sa malice.

Nostre Docteur dit que la coloquinte est chaude & seche au troisiesme degré, & qu'elle purge les humeurs bilieuses & pituiteuses, & les autres qui sont crasses & glutineuses, quasi de toutes les parties de nos corps, & c'est pour cela que l'on l'estime necessaire en la curation de plusieurs maladies qui dependent de ces humeurs là, comme nostre Mesué monstre. Or il faut noter que l'on fait de la coloquinte, & prepare les trochisques alhandal, comme de l'escammonée, de Diacridium.

Quant à l'election de ce medicament, outre les signes que i'ay desia proposez, l'on a accoustumé d'obseruer le nombre: car si la plante ne porte que vne ou deux pommes, on les estime veneneuses & deleteres entierement, que si elle en porte plusieurs elles sont meilleures, selon Mesué en ses canons: la raison en est, parce que la vertu qui est diffuse & semée en plusieurs endroicts, est plus foible que non pas quand elle se treuue vnie en vn seul sujet.

Du Polipode.

CHAP. V.

LE polipode ressemble à la fugiere, & c'est pour cela que l'on l'appelle filicula, ou filicem arborum : d'autant que communément il est enraciné dans certains arbres là où il prend sa nourriture. Nostre Docteur traitte du polipode parmi les medicamens violens, parce qu'en son operation il est fascheux à l'estomac,& le subuertit à cause d'vne humidité baueuse & excrementeuse qui abonde en sa substance. Que si on trouue estrange la procedure de Mesué en ce qu'il reconnoist le polipode pour medicament violent : d'autant qu'il n'a aucune mauuaise qualité en sa substance, & que sa quantité n'est pas des plus actiues, veu qu'on le donne iusques à vne once ou d'auantage.

Nous pouuons respondre qu'il y a plusieurs degrez de medicamens violens, & qu'à la verité le polipode est des moindres, soit à raison de ses qualitez, veu qu'il n'est pas qu'vn peu vomitif,soit à raison de sa quantité.

Or il faut noter que par le polide nous n'entendons icy que la racine de la plante qui croist communément, selon Mesué, ou sur les murailles ou sur les plantes. Tous nos Autheurs recommandent celuy qui vient sur les chesnes par dessus tous les autres. Ce qui ne semble pas receuable, veu que le chesne est vn arbre astringent, & que par consequent le suc que le polipode attire par ses racines, luy peut affoiblir sa qualité purgatiue.

Toutesfois nous respondons à cela que le polipode quercin est preferable aux autres, d'autant que sa nourriture n'est pas si baueuse : ains plus temperée, & ne faut pas craindre que son astriction empesche la vertu purgatiue du polipode, d'autant que la nature de cette plante conuertit en sa substance l'humeur qu'elle attire.

Quant à la temperature du polipode, Mesué dit qu'il est chaud au troisiesme degré selon Dioscoride, & toutesfois Dioscoride ne traitte pas de la temperature du polipode. Cela nous fait croire que Mesué s'est trompé, non seulement en alleguant cet Autheur : mais aussi en croyant ce degré. Car si nous regardons les qualitez secondes du polipode, par le goust nous iugerons l'excez.

Pour le regard de l'election l'on loüe celuy qui est recent, qui se treuue sur les chesnes, & qui est solide & nodeux:pour la couleur,il doit estre noir, rouge exterieurement, & interieurement verd comme les pistaches. Pour sa saueur on le doit choisir vn peu douceastre, & puis vn peu amer auec quelque petite odeur aromatique. Ce medicament purge les humeurs crasses & lentes, comme la pituite, la melancholie noire, & les attire mesmes des parties des iointures selon Mesué. Ce qui semble estrange : veu que c'est vn medicament tardif & paresseux, comme l'experience le témoigne : mais nous pouuons dire qu'estant meslé auec d'autres, & preparé comme il faut, il est rendu plus actif.

Des Hermodactes.

CHAP. VI.

L'Histoire des hermodactes est fort embroüillée parmy nos Docteurs, à cause des opiniõs differentes, les vns estiment, que c'est vn colchicum ephemerum, cõme Fuchse, & ce à raison des similitudes des racines : neantmoins si nous y regardons de prez, encores que la figure soit semblable, les vertus sont toutes differentes: car le colchicum, selon Dioscoride, est strangulatif & mortifere, au contraire les hermodactes purgent sans offenser la santé ni la vie. Aucuns pour respõdre à cette difference de vertus, en faueur de Fuchse, disent que la diuersité des lieux peut changer la nature des facultez: mais ils se trompent en cet exẽple, veu que les nouueaux ont verifié que ce sont de plantes toutes differentes, & de fait Matthiole en represente la figure & l'histoire : mais comme que ce soit les hermodactes ont des racines bulbeuses, qui ressemblent à celles du colchicon. Mesué dit qu'elles sont chaudes, & seiches au 2. degré, & qu'elles ont vne humidité excrementeuse qui est fascheuse à l'estomac, lors qu'ils attirẽt les humeurs, leur principale vertu est d'attirer la pituite crasse des ioinctures, c'est pourquoy on loüe leur vsage en la curation des Gouttes. Maintenant il se presente icy vne difficulté de grande importance, sçauoir si les hermodactes, que nous mettons communément en vsage, sont purgatiues. L'occasion de ce doute depend du témoignage des nouueaux & de l'authorité de Mesué,

car entre les nouueaux Prosper Alpinus, qui a descrit la medecine des Egyptiens, asseure que les femmes de ce païs là, par vn secret particulier, ont accoustumé de manger lors qu'elles se couchent douze, quinze, ou vingt racines d'hermodactes rosties en forme de chastaignes, lors qu'elles se veulent engraisser, sans ressentir aucune esmotion, ou par vomissement, ou par flux de ventre. Apres Mesué dit que les hermodactes engraissent & augmentent la semence, ce qui ne s'accorde pas auec la purgation, & de fait plusieurs doctes personnages doutẽt si nous auons les vrayes hermodactes.

Nous autres pour resoudre cette difficulté, estimons que nous auons les vrayes, & les mesmes hermodactes, qui sont descrites par Mesué, selon l'asseurance que les signes nous en donnent. Et quãt au témoignage de Prosper Alpinus, nous disons que les hermodactes peuuent engraisser par leur substance bulbeuse, apres que la faculté purgatiue & humidité excrementeuse a esté consommée par la torrefaction, car nous sçauons que la racine bulbeuse est fort alimenteuse & spermatique, particulierement apres qu'elles ont esté corrigées, d'où appert ce que nous deuons respondre à l'authorité de Mesué, d'ailleurs nous pouuons dire auec nostre Docteur que les hermodactes peuuent estre plus salutaires, lors qu'elles ne viennent pas aux lieux gras & humides.

Du Carthamus.

Chap. VII.

Le Carthamus duquel l'on se sert communément aux boutiques, est la semence d'vne plante

plante appellée cnicus: le vulgaire l'appelle graine de perroquet, parce que ces animaux en viuent communément. C'est vn medicament connu d'vn chacun. Nostre Mesué le met au rang des violens, encores qu'il semble bening par ses operations: mais nous pouuons dire qu'estant fascheux à l'estomac & perturbatif, on le peut reconnoistre pour violent sans excez, toutesfois cette semence est pleine d'vne moëlle grasse & oleagineuse qui purge la pituite, & les eaux par vomissement, ou par flux de ventre.

Quant à la temperature du carthamus elle est en controuerse parmy nos Autheurs. Gal. au 2. liu. des facult. des simp. dit qu'il est chaud au 3. degré. Nostre Mesué ne le iuge chaud que au 1. degré seulement.

Nous autres pour iuger de ce different estimons que Gal. s'est trompé en son opinion, d'autant que le carthamus ne peut estre iugé chaud au 3. degré: comme les secondes qualitez nous témoignent, veu qu'il n'est fort odorant, ny acre, ou salé, ou fort amer au goust.

Il nous reste encore vne autre difficulté sur le carthamus, qui n'est pas de petite importance, sçauoir si c'est vn medicament purgatif, ce qui me fait proposer ce doute, c'est d'vn costé l'authorité de Mesué, & de l'autre l'experience. Car en 1. lieu Mesué dit que le carthamus est vn aliment qui augmente, la semẽce, qui clarifie la veüe, & qui nettoye la poictrine. Apres l'experiẽce nous fait veoir que les perroquets s'en nourrissent sans aucun effect de purgation: mais nous respondons que le carthamus par sa substance grasse & oleagineuse

peut

peut nourrir & augmenter la semence : mais il ne s'ensuit pas pourtant, qu'il ne purge selon ses autres parties. Car Mesué n'aduoüe pas que ce soit vn bon aliment : mais bien mauuais. Et quant à l'experience, nous disons que le carthamus ne reste pas d'estre medicament purgatif, à raison de nous encor qu'il nourrisse les perroquets, par exẽple l'hellebore sert d'aliment aux Cailles, & ne reste pas d'estre vn medicament fort violent aux hommes.

Du Sené.

CHAP. VIII.

EN la plante qui est appellée sené & laquelle vient communément du Leuant, il y a deux parties qui seruent en la medicine, & lesquelles tiennent rang ensemble parmy les medicamens purgatifs, icelles sont les fueilles & les follicules, les fueilles sont plus cõmunes & ordinaires en l'vsage, à raison de la quantité : aucuns doutent si les follicules sont plus purgatiues que les fueilles, comme Mesué l'asseure : mais nous respõdons auec Matthiole, que si les follicules sont cueillies auant la maturité, lors qu'elles sont pleines de suc & desseichées, par apres elles sont purgatiues, que si on les laisse seicher sur la plante, & qu'elles tombent d'elles mesmes, l'experience nous fait veoir qu'elles n'ont pas de vertu, & voila comment cette difficulté demeure resoluë.

Maintenant pour venir à l'histoire du sené, nous deuons noter que c'est vn medicament fort commun & necessaire, & qui ne cede pas beaucoup aux

aux autres en ce qui est de ses vertus. Mesué dit qu'il entretient le corps en vn estat, qu'il esueille le sentiment rendant les hommes florides & vigoureux, & les faisant viure sainement & alaigremét, à cause de la descharge des humeurs flegmatiques & meláncholiques, qui sont comme les plus grands ennemis des corps. Or auant que de passer plus auant, il faut examiner la difficulté suiuante.

Asçauoir si le sené est vn medicament salutaire, & necessaire.

ENcores que tous nos Docteurs recónoissent le sené pour vn medicamét fort salutaire, neantmoins les raisons suiuantes semblent monstrer qu'il ne merite pas cet honneur.

Les medicamens qui sont contraires à la nature, & qui l'alterent ne peuuét pas estre iugez salutaires. Or le sené est vn medicament purgatif qui altere la nature. Donc il ne peut pas estre dit salutaire. *1. rais.*

Les medicamens qui sont violens sont dangereux. Or selon Mesué le sené est vn medicament violent. Donc il sera dangereux. *2. rais.*

Les remedes qui sont torminatifs, & qui causent de grandes, & douleureuses tranchées ne peuuent pas estre dicts salutaires. Or est-il que selon l'authorité de nos Docteurs, & selon l'experience, le sené est vn remede torminatif & dolorifique. Donc il ne doit pas estre estimé salutaire. *3. rais.*

Nous autres au contraire estimons que le sené est vn medicament fort salutaire, & necessaire pour conseruer les hommes en santé, & pour les garder des maladies.

Quant

Responſe à la 1. raiſon.

Quant à la 1. raiſon obiectée, ie reſpons que le ſené de ſoy peut alterer quelque peu la nature durant quelque temps: mais par apres il proffite merueilleuſement en la deſchargeant des mauuaiſes humeurs, qui la preſſoient au parauant, & qui entretenoient les maladies, ſi bien que accidentairement c'eſt vn medicament fort ſalutaire.

Responſe à la 2. raiſon.

Pour la 2. ie dis qu'à la verité Meſué loge le ſené au rang des medicamens violens tant pource qu'il eſt faſcheux à l'eſtomac pour quelque mauuaiſe qualité, que auſſi d'autant qu'il eſt torminatif: mais nous diſons que la violence eſt fort legere, principalement lors qu'il eſt bien corrigé, comme l'on le prattique ordinairement.

Responſe à la 3. raiſon.

Et quant à la 3. obiection la ſolution depend de la queſtion ſuiuante.

A ſçauoir & pourquoy le ſené eſt torminatif.

PLuſieurs doutent ſi le ſené eſt torminatif, & de fait Matthiole eſtime que les tranchées que les patiens ſouffrent, apres auoir prins du ſené ne viénent pas tant du vice du medicament, comme du vice des matieres viſqueuſes, flegmatiques, & gluátes qu'il attire, & leſquelles ſe detaſchant des boyaux cauſent des douleurs. L'experience ſemble fauoriſer cette opinion, car aux dyſenteries nous voyons que les malades iettent de gros phlegmes comme de claire apres auoir ſouffert des tráchées: la raiſon ſemble encor fauoriſer le dire de Matthiole, car les medicamẽs qui ſont chauds & ſecs, ne peuuent pas eſtre iugez flatueux, ny par conſequẽt torminatifs, car attendu que les carminatifs, comme l'anis & le fenoüil, ſont chauds & ſecs, au contrai

contraire ceux qui ſont humides ſont flatueux.

Or eſt-il que ſelon Meſué le ſené eſt chaud & ſec. Donc il ne peut pas eſtre iugé flatueux ny torminatif.

Nous autres au contraire eſtimons, contre l'opinion de Matthiole, que le ſené eſt vn medicamẽt flatueux & torminatif. Cette concluſion ſe peut verifier en trois façons. La 1. eſt par l'authorité de tous nos Autheurs. La 2. par la correction qu'ils ordonnent, & qui eſt practiquée ordinairement auec les carminatifs. Et la 3. par l'experience, car il eſt tout certain, que ſi on donne le ſené ſans preparation, il eſt plus tranchant & carminatif que non pas quand il eſt corrigé, ie ne veux pas pourtant nier que les phlegmes, lors qu'ils ſe detaſchent ne puiſſent cauſer des douleurs : mais de là il ne faut inferer, que le ſené ne puiſſe cauſer des tranchées de ſoy.

Et quant à l'obiection propoſée, il faut reſpondre, qu'encor que le ſené ſoit mediocrement chaud & ſec de ſa temperature, neantmoins ſa ſubſtãce eſt pleine de flatuoſitez, d'autant que les fueilles, & les follicules ſont cueillies durant leur verdure.

Comment il faut eſlire & corriger le ſené.

LE ſené du Leuant eſt preferable à celuy de l'Italie, les fueilles & les folicules doiuẽt eſtre cueillies durant leur verdure, car ſi on attẽd leur parfaicte maturité, elles ſe ſeichẽt & ſe fleſtriſſent, ſi bien que leur vertu ſe diſſipe, meſme Meſué les demande recentes, car ſi on les garde long temps, elles n'ont quaſi point de force.

Quant à la preparation de ce medicament, il y faut

faut regarder deux choses. La premiere est regarder la nature des correctifs. La seconde est la cuicte.

Pour les premiers correctifs tous nos Autheurs demandent les carminatifs, comme l'anis, le fenoüil,& particulieremẽt le girofle,mesmes aucuns approuuent l'irroration auec eau de vie, ou bien auec l'infusion du vin blanc, & pour ce qui est de la cuicte,Mesué l'ordonne mediocre, le vulgaire la prattique fort legere:mais en cecy la plus part des Pharmaciens se trompent,parce que quand le sené n'est pas cuict, il cause des fascheuses tranchées.

Les plus sages loüent vne longue decoction, parce que toutes les flatuositez se dissipent. Bien est vray qu'il faut obseruer vne chose, c'est que si on à affaire par exemple de demye once de sené, il en faut mettre six drachmes, d'autant qu'vne longue coction diminue ses forces, & les fait reuenir au degré d'vne demye once.

Et c'est icy la fin du Traicté des simples medicamens purgatifs. Les autres qui restent, comme l'antimoine, l'hellebore, le lapis lazuli, &c. sont descrits aux Traictez des Venins, ou des Mineraux.

Fin du Traicté des simples medicamens purgatifs.

TRAICTE'

TRAICTÉ DES VENINS.

DICTÉ A MONTPELLIER AVX COMPAGNONS Pharmaciens,

Par M. FRANÇOIS RANCHIN, *Conseiller & Medecin du Roy, Professeur, & Chancelier en l'Vniuersité de Medecine dudit Montpellier.*



PREFACE

SVR LE TRAICTE' DES VENINS.

LEs desseins humains se doiuent tousiours commencer par la priere, & se conclurre par l'action de graces. Les Medecins Arabes, bien que Payens, nous enseignent cette leçon à l'entrée de leurs œuures, & iustement, veu que le Sage des sages nous declare que Dieu est le principe de toute science, & de toute sagesse. Apres donc auoir appellé au secours de nos estudes, & de nos exercices, l'assistance de son Sainct Esprit, nous commencerons l'histoire des venins, non pas en intention de l'apprendre pour aucun mauuais vsage: veu que cela est deffendu par les loix diuines & humaines; mais seulement pour descrire la nature generale & particuliere d'iceux. C'est vne matiere qui est tres-belle, difficile, & necessaire. Elle est belle, d'autant qu'elle comprend la con-

noiſſance de pluſieurs animaux, plantes, & mineraux, qui poſſedent cette qualité veneneuſe. Elle eſt difficile, veu que nos Docteurs anciens, & modernes ne ſe ſont pas beaucoup exercez en leurs deſcriptiõs. Apres, elle eſt neceſſaire, ſoit pour la preſeruation, affin de nous garentir de leur violence, ſoit en ce qui eſt de la curation, pour les remedes qui peuuent ſuruenir contre leurs accidens. Or à celle fin de pourſuiure ce Traicté auec ordre, ie le diuiſeray en deux parties. En la premiere ie propoſeray en general, tout ce qui regarde la nature, les differences, les cauſes, les vertus, & les effects des venins. En la ſeconde ie pourſuiuray l'hiſtoire particuliere des plantes, animaux, & mineraux veneneux. Maintenant, auant que de commencer la premiere partie, ie veux examiner à la ſuite de cette preface la queſtion ſuiuante, affin d'authoriſer le merite de cette matiere.

Aſçauoir s'il eſt permis au Medecin, d'apprendre l'hiſtoire des venins aux Pharmaciens.

LA ſcience & connoiſſance des venins eſt affreuſe aux ames vertueuſes, & ſcandaleuſe à tout le populaire : chacun ſçait

ſçait que ce ſont les peſtes & les ennemis de la vie humaine. Ce n'eſt donc pas ſans cauſe, ſi ie preſente la difficulté propoſée, pour eſtre reſoluë à l'entrée de mon Traicté, ſçauoir ſi les Medecins peuuent enſeigner l'hiſtoire des venins aux Pharmaciẽs, ſans offenſer leur honneur & leur conſcience. Sur cette queſtion il y a deux opinions contraires. La premiere eſt de ceux qui ſouſtiennent que l'on ne peut apprendre publiquement la ſcience des venins; ains qu'au contraire il faut enſeuelir & ſupprimer la connoiſſance d'iceux. Cette opinion eſt fondée ſur les authoritez & raiſons ſuiuantes.

Platon en ſon onzieſme Dialogue des loix, declare par vne loy generale qu'il n'eſt pas permis d'apprendre la ſcience, ny l'vſage des venins ſur peine de mort. Le Legiſte au liure *Ad legem Cornel.* parlant des empoiſonnemens, dit que c'eſt vn crime capital de compoſer, vendre, ou garder les venins, nommément les cantharides, l'arſenic, & pluſieurs autres. Donc la connoiſſance, ny la garde des venins n'eſt pas permiſe aux Pharmaciens. *1. raiſ.*

Hippocrate en ſon Iuſiurandum promet qu'il n'ordonnera, ny ne donra iamais des *2. raiſ.*

venins, & qu'il n'en enſeignera, ou conſeillera la nature, ny l'vſage. Donc cette ſcience n'eſt pas permiſe.

3. raiſ. Galien *au chap. 7. liu. 2. des antidot.* reprend aigrement ceux qui enſeignent les venins, & tance fort les diſciples de ce cette peruerſe ſcience, d'autant qu'elle les inſtruit & les habilite à la ruine, & à la mort des hommes. C'eſt à faire, dit-il, aux meſchans d'apprendre la nature & la compoſition des venins. Donc, &c.

4. raiſ. Les Medecins ne doiuent apprendre aux Pharmaciens que ce qui regarde la nature des medicamens ſimples, ou compoſez, ſans les ſortir hors du ſujet de leur art. Or eſt-il que la connoiſſance des venins n'eſt pas comprinſe ſous le ſujet de la Pharmacie, d'autant que les medicamens & les venins ſont differents, non ſeulement à raiſon de leur nature, mais auſſi à cauſe de leurs qualitez, & de leurs effects, comme il eſt notoire. Donc il n'eſt pas permis aux Medecins d'apprendre l'hiſtoire des venins aux Pharmaciens.

Nous autres au contraire, eſtimons que les Medecins ne ſe doiuent pas contẽter de ſçauoir l'hiſtoire generale & particuliere des venins: mais encores de plus la doiuent appren

apprendre aux Pharmaciens, non pas pour vn mauuais dessein : mais pour les fins que nous pourrons deduire cy apres. Les Medecins anciens Grecs & Arabes nous seruent d'exemple, d'autant qu'ils ont escrit amplement sur cette matiere, comme l'on peut veoir dans Dioscoride *en son 7. liu.* dans Galien en plusieurs endroits, & ainsi des autres. Or affin d'esclaircir la verité de cette opinion, ie proposeray les fondemens suiuans.

La science des venins se peut apprendre en deux façons. La premiere est naturelle & generale, lors que l'on discourt sur la nature, sur les proprietez, & sur les effects des plantes, des animaux, & des mineraux qui possedēt quelque qualité veneneuse, comme sont par exemple les viperes & scorpions, le napellus, la cigue, & plusieurs autres. La seconde est, quand on apprend les vertus occultes & secrettes des venins, en monstrant comment c'est qu'il les faut composer, & s'en seruir. La premiere connoissance est permise aux Medecins, & aux Pharmaciens, mais non pas la seconde. *1. fond.*

L'vsage des venins se peut rapporter à vne double fin, sçauoir est à la conseruation de la santé & de la vie, & au danger de *2. fond.*

la mort. Quant à la premiere, elle est permise, & loüable aux Medecins, & Pharmaciens auec cõuenable preparation & quantité raisonnable. L'experience nous fait foy tous les iours de l'vsage des venins, comme du sublimé, des cantharides, de l'opium, & de plusieurs autres, desquels nous nous seruons sans danger, & au contentement des malades. Pour le regard de l'autre, c'est vn crime capital principalement aux Medecins, & aux Pharmaciens, qui ont la santé & la vie des hommes entre leurs mains, de se seruir de venins, ou de poisons à leur ruine : & c'est pourquoy les Legistes ordonnent la mort contre les empoisonneurs.

3. fond. Le medicament sert de sujet à la Pharmacie; mais il est diuisé communément en deletere & salutaire: si bien que la connoissance du Pharmacien s'estend aussi bien sur les venins que sur les medicamens ordinaires, veu qu'ils considerent l'histoire generale & particuliere des plantes, des animaux, & des mineraux. Bien est vray qu'il doit auoir l'honneur, & la conscience deuant les yeux, en la composition & en l'vsage des venins, affin de conseruer la Medecine en bonne reputation, & pour euiter le

le danger de mort qui pourroit suruenir en abusant des drogues veneneuses. Apres ces fondemens, nous pouuons conclurre que les Medecins peuuent, & doiuent enseigner aux Pharmaciens la connoissance des venins, auec les conditions cy-dessus proposées.

Quant aux obiections contraires, elles demeurent resoluës par les fondemens precedens. Pour la premiere, ie dis que ceux qui enseignent la composition des venins, & les moyens pour empoisonner les hommes, sont coulpables de mort: mais non pas ceux qui enseignẽt leurs histoires generales, qui monstrent comment c'est qu'il se faut preseruer de leur violence, & remedier à leurs accidens, ou bien comment l'on s'en peut seruir sans danger à la curation de plusieurs maladies. *Response à la 1. obiection.*

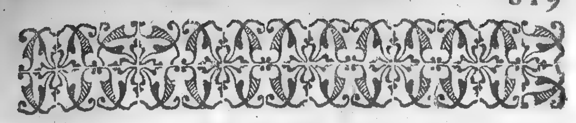
A la 2. Ie respons qu'Hippocrate à raison de son serment deteste l'vsage des venins, comme nous faisons lors qu'on s'en sert contre la santé & la vie des hommes. *à la 2.*

A la 3. Ie dis que Galien reprend en ce passage là ceux qui enseignẽt le moyen de composer les venins au detriment de la vie: si bien qu'il les reprend comme empoisonneurs, & non pas comme Medecins, *à la 3.*

veu qu'ils les connoiſſent, & s'en ſeruent pour vne mauuaiſe fin.

à la 4. & 5. Finalement à la 4. & 5. raiſon la reſponſe eſt toute apparente au troiſieſme fondement : car le Pharmacien conſidere les venins entant que medicamens veneneux, & ne les garde point pour en abuſer, mais biẽ pour s'en ſeruir aux compoſitions, ou autrement, ſelon qu'il leur eſt ordonné par les Medecins. Donc les Pharmaciens peuuent connoiſtre & garder les venins.





PREMIERE PARTIE du Traicté des venins.

PVis qu'il est permis & licite aux Medecins, d'enseigner aux Pharmaciens la connoissance des venins, sans offenser leur honneur, ou leur conscience, ie commenceray mon Traicté par vne histoire generale, selon l'ordre qui est establi par les Philosophes en la doctrine des sciences: & apres ie poursuiuray en la seconde partie la demonstration particuliere des plantes, animaux, & mineraux qui sont iugez vrayement veneneux par nos Autheurs. Il est donc question maintenant de proposer en cette premiere partie la nature, les differences, les causes, les vertus, les proprietez, & les effects des venins, en distinguant toutes les matieres par chapitres, & par disputes.

Que c'est que venin ou poison, selon les appellations ordinaires.

Cap. I.

BIen que Galien en plusieurs endroits se moque de ceux qui s'amusent aux mots, & aux noms, ce neantmoins luy mesme est quelquefois bien

bien exact en leur recherche. Il n'est pas bon de s'arrester tellement aux paroles que l'on mesprise la nature des choses : mais pourtant il faut entendre les mots, auant que de definir l'essence de la chose qu'ils signifient.

Nous proposerons donc suiant cettre doctrine, les noms des venins, auant que d'en presenter la definition. Les Grecs ont comprins les venins soubs les medicamens qu'ils appellent φάρμακα: & de faict ils les diuisent en salubres, qui sont ceux qui alterent nostre substance, & en insalubres, sous lesquels les venins doiuent estre logez, d'autant qu'ils destruisent & corrompent nostre nature ; il les appellent communément toxiques, deleteres, & mortiferes. Ie laisse à part les autres mots Grecs, desquels il se seruent. Aucuns pensent qu'il y a difference entre les medicamens mortiferes,& les deleteres, d'autant que ceux-cy sont veneneux par excez des qualitez manifestes, & ceux-là par leurs proprietez occultes de toute leur substance. Mais ils se trompent, d'autant que les deleteres,selon Gal. *au 3. liu. des temper. chap.* 4. seruent de genre à tous les medicamens qui corrompent nostre nature:& apres aussi,les medicamens mortiferes peuuent comprendre les deleteres, comme les mots le monstrent. Ce n'est pas pourtant que nous reprouuions la distinction des venins, manifeste & occulte, comme nous ferons veoir en son lieu.

Les Latins appellent le venin,*venenum*,*quod per venas vadat*, c'est à dire parce qu'il va par les veines:ce sont les chemins & les voyes par où ils passent,lors qu'ils vont attacquer le cœur, & les au-

tres parties nobles : bien eſt-il vray que leur qualité veneneuſe ſe peut introduire d'ailleurs par les pores interieurs des parties. Du mot de *venenum*, vient celuy de *veneficus*, qui eſt celuy qui donne les venins ; qu'on appelle communément empoiſonneur. Nous nous ſeruons en langage vulgaire du mot de venin, qui eſt deriué du Latin, pour ſignifier les medicamẽs deleteres & mortiferes : le vulgaire l'appelle poiſon. Voyla quant aux nõs : maintenant il faut definir leur nature, & leur eſſence.

Qu'eſt-ce que venin proprement.

CE n'eſt pas aſſez d'auoir propoſé les noms qui ſignifient les venins ; il faut maintenant definir leur nature, & leur eſſence, par vne vraye definition. Les anciens Grecs ſont fort ſteriles ſur cette matiere. Dioſcoride, qui nous a laiſſé ſon traicté des venins, n'en a pas declaré la nature par aucune deſcription, encore moins Hippocrate : mais ſeulement ils nous ont fait connoiſtre par les noms, & par les remedes, que ce ſont des medicamens dangereux & mortiferes. Gal. *au chap. 4. du 3. liu. des temper.* dit que l'alimẽt eſt ce qui eſt vaincu par la nature & qui la conſerue : au contraire, le venin eſt ce qui ſurmonte la nature & qui la deſtruit. Entre les Arabes, Auicenne dit que c'eſt vn medicament contre la nature humaine, non pas par qualité manifeſte ; mais ſeulement par proprieté occulte.

Cette propoſition eſt vn peu trop generale, d'autant que ſi elle auoit lieu ; les venins qui ſont tels par excez de chaleur, froideur, humidité, ou ſeichereſſe, ne ſeront pas vrayement poiſons : & par apres, nous

nous obseruerons que les proprietez occultes sont tousiours assistées & secondées en leurs actions par leurs qualitez elementaires des corps mixtes. Le commun appelle venin, ce qui cause la mort aux hommes par voyes extraordinaires, non connües.

Toutes ces definitiõs sont trop cõmunes, & n'expliquẽt pas assez particulierement la nature du venin. Nous pouuons proposer celle que Mercurial docte Medecin de nostre temps, nous presente en son traicté des venins, qui dit que venin proprement consideré, est vn corps non naturel, ennemy du cœur, & destructeur de la nature humaine. Cette definition me semble plus parfaicte que toutes les autres, d'autant qu'elle declare plus exactemẽt la nature des venins. Maintenant pour en faciliter l'intelligence, i'examineray par disputes, & par questions toutes les parties d'icelle, depuis le genre, iusques à la derniere difference.

Asçauoir si le venin est vn corps, ou vn accident.

QVESTION I.

LE propre des definitions legitimes & essentielles, est d'expliquer au vray la nature & proprietez des choses qui sont distinguées, par le moyen du genre & des differences, qui sont ses deux parties ordinaires. Le genre tiẽt tousiours le premier rang, comme nous voyons en la definition du venin qui a esté proposée cy-dessus. Et qui le definit par vn corps, entend que c'est vne substance; or les differences suiuent leurs genres, comme

comme nous verrons aux disputes suiuantes. Il est maintenant question si le corps peut seruir de genre en cette definition, ou bien si le venin se doit definir par qualité ou accident. Cette difficulté n'est pas de petite consequence à cause des opinions & des raisons contraires. Ceux qui estiment que le venin est vne qualité ou accident, & non pas vn corps, ou vne substance, se fondent sur les authoritez & raisons suiuantes.

La premiere est. Les substances ne peuuent pas estre contraires entre elles mesmes, selon les Logiciens: car il n'y a que les qualitez & accidens qui ayent ce priuilege. Or les venins sont contraires entre eux mesmes, non seulement par proprietez occultes, comme nous voyons entre l'aconit & le scorpion, l'argent vif & le toxicum: mais aussi par qualitez manifestes, comme nous voyons entre les venins qui sont chauds, & ceux qui sont froids. Doncques ils sont contraires entant que qualitez, & non pas entant que substances, & par consequent le venin ne se peut pas definir par substance, ny par corps. *1. rais.*

Le propre des accidens est de changer de sujet, ce qui n'est pas donné aux substances. Or est-il que les venins changent de sujet, & vont d'vne substance à l'autre, comme nous voyons par experience; car les venins des plantes & des animaux châgent de sujet, lors qu'on empoisonne les plombs des bales, & le fer des flesches, comme aussi la vipere par la morsure lasche son venin, & le scorpion par sa piqueure, sans que pour cela leur substance se diminue. Donc le venin se doit plustost definir par qualité que par corps, ou substance. *2. rais.*

Si

Si le venin estoit vn corps, il ne pourroit pas subsister en nature sans cette proprieté de nuire, comme par exemple, la vipere ne peut pas estre sans venin. Or est-il que la Pesche est veneneuse de sa nature en toute la region du Leuant, & neantmoins nous voyons qu'elle perd sa qualité veneneuse ailleurs. Donc cela monstre que le fruict est venin non par sa substance, mais par vne qualité qui se peut separer de son fruict.

2. opin. Les autres au contraire estiment que le venin est vn corps, ou vne substance, & non pas vn accident. Ce qu'ils demonstrent par les raisons suiuantes.

1. rais. En plusieurs passages Gal. dit que les venins nous sont cõtraires de toute leur substance. Donc il faut croire par cette authorité que les venins sont vrayement substance.

2. rais. L'experience nous fait veoir que tous les medicamens veneneux sont corps & substances vrayement sensibles, comme la vipere, le scorpion, le napellus, & le sublimé. Donc c'est folie de disputer au contraire.

3. rais. Selon les Philosophes, les actions dependent des corps composez, & non pas des qualitez separées. Or est-il que les venins agissent. Donc c'est entant qu'ils sont corps ou substances.

3. opinion. Nous autres pour accorder ces deux opinions contraires, estimons qu'à proprement parler, le venin est vn corps ou vne substance ; mais neantmoins il se peut dire vne qualité, dependant d'icelle substance : & de faict l'on rapporte communément l'effect des venins aux qualitez, d'autant que ce sont les instrumens ordonnez des

sustan

ſubſtances. Or pour eſclaircir cette opinion, ie propoſeray les fondemens ſuiuans.

Le venin eſt tres-bien defini par vn corps, veu que c'eſt leur genre propre, encore qu'il puiſſe eſtre commun aux alimens & aux medicamẽs; car les differẽces des definitiõs rendent ces trois corps diſſemblables, par exemple, l'aliment eſt vn corps, mais il conſerue: le medicament eſt vn corps, mais il altere: & le venin eſt vn corps qui deſtruit. Ce mot de corps, ſignifie autant que choſe ou ſubſtance ſenſible: les accidens ne ſont que qualitez, comme chaleur, froideur, faculté purgatiue, couleur, odeur, ſaueur: & neantmoins il faut noter que les qualitez dependent des corps & des ſubſtances, comme de leurs ſujets, veu meſme que ce ne ſont que les inſtrumens de leur action. *1. fond.*

Les venins ſe peuuent conſiderer en deux façons, ou ſimplement comme ſubſtances, & de cette façon il n'y a pas de contrarieté manifeſte ou occulte entre eux; ou bien entant qu'elles ſont accompagnées des qualitez deleteres qui dependent des corps veneneux: & de cette façon nous pouuons dire que les venins ne ſont pas ſeulement contraires à noſtre nature; mais qu'encores ils peuuent eſtre contraires entre eux meſmes, ſuyuant les exemples qui ont eſté propoſez cy-deſſus en la premiere raiſon. *2. fond.*

De ces deux fondemens nous pouuons tirer vne concluſion generale, qui eſt que le venin ſe peut dire ſubſtance, & qualité, ſous diuers reſpect. Et voyla comment on le peut definir doublement, ſçauoir eſt comme ſubſtance, ſuiuant la definition

proposée; & comme accident, & de cette façon c'est vne qualité corruptiue de la nature & vie humaine.

à la 1. Quant aux raisons qui ont esté proposées en faueur de la premiere opinion; ie respons à la premiere, que la contrarieté des venins ne depend pas de la substance d'iceux: mais seulement des qualitez manifestes & occultes qui accompagnent cette substance, suiuant ce qui a esté dit au second fondement.

à la 2. A la 2. Ie dis que les qualitez veneneuses se communiquent aisément d'vn corps à vn autre: mais c'est tousiours par quelque effusion d'vne substance vaporeuse & subtile des corps veneneux, qui accompagnent les qualitez.

à la 3. A la 3. Ie dis que la vertu des plantes se peut changer par la difference des terres & regions: comme nous voyons en la pesche, qui est plus salutaire en l'Europe, que non pas en l'Asie: non pas pourtant que ce fruict ne retienne tousiours quelque mauuaise qualité, & de faict il engendre fieures, & autres maladies.

Pour les raisons de la seconde opinion, elles sont receuables suiuant la distinction qui a esté proposée cy-dessus.

Obiectiō. L'on pourroit encore proposer vne obiection contre le genre de nostre definition, qui est telle. Si le venin estoit vn corps, le medicament deuroit estre defini par semblable genre que l'aliment, d'autant que ce sont substances conteniies sous semblable predicament. Or est-il que Galien definit le medicament comme vne qualité, & non pas comme vn corps, quand il dit que le medicament

ment peut alterer nostre nature. Donc le venin n'est pas bien defini par vn corps. Mais ie respons à cela, que le medicament est defini par Galien, par son genre corporel : car quand il dit, ce qui peut alterer, les premieres paroles monstrent vn corps. Donc le genre de nostre definition demeure receuable. *Response.*

A sçauoir si les venins son choses non naturelles.

LEs Medecins diuisent communément les choses qui sont de leur connoissance, en celles qui sont naturelles, non naturelles, & contre nature. Ils appellent les naturelles, celles qui entrent, & qui se treuuent naturellement en la composition de nos corps, comme les elemens, les temperamens, les humeurs, les parties, & semblables. Celles qui sont contre nature, les maladies, les causes des maladies, & symptomes. Les non naturelles, celles qui participent de ces deux, & qui peuuent guider la nature par vn vsage reglé, & raisonnable: ou nuire par abus, ou par excez : telles sont les six ordinaires, sçauoir est l'air, le boire, le manger, le dormir & le veiller, le repos & le trauail, les excretions & retentions, & les affections de l'ame. Il est maintenant question en quel rang nous deuons ou pouuons loger les venins. Cette question est assez embroüillée par des opinions differentes.

La premiere est de ceux qui soustiennent que les venins sont choses naturelles, ce qu'ils monstrent par deux raisons. *1. opin.*

Nous voyons par experience que la nature produit les plantes veneneuses, comme aussi les animaux, & les mineraux veneneux. Donc il est rai- *1. rais.*

sonnable de croire que ce sont des corps naturels, puis qu'ils sont engendrez, nourris, & conseruez par la nature.

2. rais. Si les venins estoient des choses non naturelles, ils pourroient estre comprins sous les six que les Medecins reconnoissent. Or est-il que tout cela est contraire à la verité, comme il est aisé à iuger par le denombrement qui a esté proposé à l'entrée de cette question. Donc le venin n'est pas vne chose non naturelle.

2. opin. La seconde opinion est des autres qui estiment que les venins sont des corps contre nature. Ce qu'ils verifient par deux raisons.

1. rais. Les choses qui sont ennemies de nostre cœur, & destructiues de la nature humaine, sont contre nature. Or est-il que les venins, suiuant nostre definition, sont ennemis du cœur, & destructifs de la nature. Donc ils sont entierement contre nature.

2. rais. Ce qui cause plusieurs maladies, & accidens mortels à nos corps, est du tout contre nature. Or est-il que les venins sont de ce rang là, comme il est notoire. Donc ils sont du tout contre nature.

Nous autres pour resoudre cette difficulté, estimons que les venins se peuuent dire corps naturels, non naturels, & contre nature, sous diuers respect. Premierement ce sont des corps naturels à raison de la nature vniuerselle qui les produit, & les conserue. En second lieu les venins sont contre nature, eu esgard particulierement à la nature humaine, d'autant qu'ils seruent de cause en la generation des maladies veneneuses. En troisiesme lieu ils se peuuent dire non naturels selon

Auicen

Auicenne, d'autant que d'vn costé ils peuuent nuire de leur nature, & de l'autre ils peuuent aider, si l'on s'en sert auec raison & correction, suiuant l'experience.

Or pour mieux entendre la verité de cette resolution, il faut noter qu'il y a deux differences de choses non naturelles. La premiere est de celles qui alterent nostre nature necessairement & continuellement, lesquelles ne sont que six en nombre, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus. La seconde est des autres qui n'ont pas cette necessité en la nature humaine; & en ce rang nous mettrons les venins & les medicamens. Et voyla comme la question proposée demeure resoluë.

Quant aux obiections, la resolution est toute apparente aux demonstrations proposées.

A sçauoir si les venins sont ennemis du cœur.

TOut ainsi qu'il y a des medicamens qui sont amis de certaines parties, & ce par le moyen d'vne sympathie occulte, comme le bezoard du cœur, l'absynthe de l'estomac, la cichorée du foye, la bethoine du cerueau, & ainsi des autres: de mesmes il y en a qui sont ennemis de certaines parties, comme les venins du cœur, les cantharides de la vessie, le lieure marin du poulmon, l'argent vif & la rage canine du cerueau. Cette inimitié ne depend pas de nos qualitez, encores qu'elles puissent estre veneneuses, & nuire par leur excez: mais communément elle prouient des proprietez substantielles qui sont occultes. Maintenant il faut disputer sur ce sujet, & sçauoir comment les venins sont ennemis du cœur.

Sur cette question il y a deux opinions contraires. La premiere est de ceux qui monstrent par viues raisons ; que les venins ne peuuent pas estre ennemis du cœur. Leurs raisons sont telles.

1. opin.

1. rais. Si les venins estoient ennemis du cœur, les Medecins ne les mesleroiét point parmi les antidotes, & leurs remedes cardiaques. Or est-il qu'ils les ordonnent dans la Theriaque, sçauoir est les viperes, l'opium, & autres, comme il est notoire. Donc c'est vn témoignage que les venins ne sont pas ennemis du cœur.

2. rais. Si les venins estoient ennemis, ou agissoient contre le cœur, on ne les appliqueroit pas en temps de pestilence. Or est-il que communément on porte de l'arsenic en temps de peste ; mesmes qu'aucuns ordonnent de l'argent vif en temps de peste, dans vne cannule qu'on pend au col, & qui descend iusques sur le cœur. Donc les venins ne sont pas ennemis de cette partie.

3. rais. Les cantharides, le lieure marin, l'argent vif, & le sublimé sont de vrays venins, selon Dioscoride & tous les Medecins. Or est-il que ces quatre corps veneneux sont ennemis d'autres parties que du cœur, comme il a esté dit à l'entrée de cette question, excepté pour le sublimé, lequel agit immediatement & indifferemment contre toutes les parties & externes & internes en vlcerant, & corrompant leur substance. Donc les venins ne sont pas vrayement ennemis du cœur.

4. rais. Les scorpions sont des venins. Or est-il que l'on s'en sert sans danger, non seulement exterieurement sur la picqueure : mais aussi interieurement en poudre contre la pierre des reins. Donc, &c.

L'argent

L'argent vif est vn venin, neantmoins on s'en sert interieurement, & par dehors en la curation de la verolle. Donc, &c. 5. *rais.*

Nous autres au contraire estimons que le propre des venins est d'estre ennemis du cœur. La raison y est toute apparente : car il est raisonnable, puis que les venins sont medicamens mortiferes qu'ils attacquent le cœur, qui est le siege & la fontaine de la vie. Et de faict on remarque par experience les syncopes & les palpitations du cœur en l'operation des vrays venins : & c'est en quoy l'action des medicamens purgatifs est differente des poisons. Car ceux-là donnent seulement des foiblesses d'estomac, comme dit Mesué, ce que le vulgaire appelle mal de cœur : & ceux-cy au contraire causent de vrays syncopes. Or pour esclaircir cette opinion, ie proposeray les deux fondemens suiuans.

L'action des venins est differente suiuant leur nature. Ceux qui agissent par erosion, offensent indifferemment toutes les parties qu'ils attacquẽt, comme fait le sublimé, l'arsenic, & semblables. Les autres qui ont certaine antipathie contre quelques parties, courent à elles pour leur nuire, quand ils sont appliquez exterieurement, ou prins interieurement, comme les cantharides à la vessie, & le lieure marin au poulmon. En troisiesme lieu il y a des venins qui vont droit au cœur, comme le napellus, la cigue, & le scorpion. 1. *fond.*

En l'action des venins, le cœur est tousiours offensé, mediatement ou immediatement. Il y en a plusieurs qui peuuent attacquer les autres parties du corps par premiere action, comme il ap- 2. *fond.*

pert par les exemples obiectez : mais pourtant iamais aucune maladie veneneuse ne se peut engendrer, ny la mort s'ensuiure que le cœur n'en patisse : c'est la vraye & principale partie affectée aux maladies veneneuses. Si bien que par action premiere & immediatement, ou par action seconde & mediatement, les venins sont tousiours ennemis du cœur. Apres ce fondement, nous pouuons conclurre comme deuant en la seconde opinion.

à la 1. Quant aux obiections qui ont esté proposées, contre la premiere ie dis que l'on ne met pas l'opium, ny les viperes dans la Theriaque, en intention de nuire au cœur, encore que ce soit le propre de ces deux venins: mais l'opium est mis pour temperer la chaleur des autres ingrediens par la froideur, & la chair des viperes, pour seruir de vehicule aux alexiteres. Si bien qu'il ne faut pas craindre aucun danger; & puis leur quantité est si petite, qu'ils ne sçauroient causer aucun accident.

à la 2. A la 2. Ie dis que quelques vns appreuuent l'arsenic sur le cœur, en temps de peste, & disent qu'vn venin chasse l'autre; mais ie n'estime pas que ce remede soit assez puissant pour se pouuoir preseruer de la peste. Et de faict il n'y a pas de l'apparence, veu que le venin pestilentiel se communique à nous par la respiration de l'air infect, sans s'arrester à l'arsenic qui est sur le cœur.

à la 3. A la 3. Ie respons suiuant ce qui a esté dit au premier, & second fondement, que les venins sont ennemis du cœur par action premiere, ou par action seconde.

à la 4. A la 4. Ie dis que le principal venin des scorpions est à la pointe de leur queüe; si bien qu'apres

la piqueure on ſe ſert de leur chair, & l'applique on ſur la partie offenſée, affin qu'elle attire par ſimilitude de ſubſtance le venin qu'elle a laſché. Et pour la poudre des ſcorpions, c'eſt la verité que l'on s'en ſert contre la pierre, mais pour lors ils ſont depoüillez de tout venin.

Finalement ie reſpons à la derniere, que nous nous ſeruons de l'argent vif en la curation de la verole, non pas entant que c'eſt vn venin : mais d'autāt qu'il combat la qualité veneneuſe de cette maladie, & qu'il euacue par flux de bouche, flux de ventre, ou autrement les mauuaiſes humeurs qui entretiennent cette maladie : & puis l'on ne s'en ſert pas qu'auec conuenable preparation, & en quantité raiſonnable. *à la 5.*

Donc les venins ſont ennemis du cœur.

Aſçauoir ſi les venins ſont deſtructeurs de la vie humaine.

NOus auons examiné aux deux queſtiōs precedentes deux differēces qui ont eſté propoſées en la definition du venin. Il nous reſte encore la derniere à eſclaircir, quād nous auons dit que c'eſt le propre du venin d'eſtre deſtructeur de la nature humaine. Or auāt que de diſputer là deſſus, il faut entendre les trois termes de cette queſtiō. Premieremēt, deſtructeur vaut autāt à dire que corruptif & mortifere, d'autāt que les venins deſtruiſent & corrompent, & ruinent noſtre nature. Apres, par la nature il faut entendre la temperature de nos corps, ou bien la chaleur naturelle auec les eſprits, ou bien tout l'homme viuant compoſé de matiere & de forme, veu que le propre du venin eſt de

destruire l'hommme & sa temperature, & les fondemens de sa vie. Or par cette nature il faut entendre celle qui est humaine, d'autant que nous ne traittons pas icy des venins des animaux, qui sont differens des nostres en plusieurs sujets. Il est question maintenant d'examiner cette derniere difference, & de respondre sçauoir si le venin est destructeur de la nature humaine.

Sur ce differend plusieurs soustiennent que non. Ce qu'ils taschent verifier par les raisons suiuātes.

1. rais. Si le venin estoit destructeur de la nature humaine, l'on ne s'en seruiroit pas parmy les alimēs, ny parmy les remedes, or est-il que l'on se sert du saffran & du coriandre, qui sont veneneux, parmy les alimens, & de la chair des viperes & des serpens en la curation de la lepre. Donc les venins ne destruisent pas nostre nature.

2. rais. Galien & Auicenne témoignent par leurs histoires que plusieurs personnes se sont autrefois nourris des venins, comme il appert par l'exemple de la vieille qui se nourrissoit de cigue, & de la pucelle de Darius qui fut enuoyée au Roy Alexandre, pour l'empoisonner, laquelle ne se nourrissoit que de venin. Donc le venin ne destruit pas la nature.

3. rais. L'exemple du Roy Mithridates témoigne que le venin ne peut pas destruire la nature, veu qu'il ne sçeut iamais s'empoisonner par aucun venin.

4. rais. Si le venin destruisoit la nature, il ne s'engendreroit pas dans nos corps. Or est-il que par le témoignage de tous les Medecins le venin se peut engendrer dans le corps humain. Donc il ne destruit pas nostre nature.

Si

Si le venin destruisoit la nature, elle n'esueilleroit pas sa vertu par le moyen de sa chaleur. Or est-il que la nature esueille la vertu des venins, qui n'est qu'en puissance dans les corps. Donc il faut croire qu'ils ne sont pas destructeurs d'icelle, car autrement elle les esueilleroit pour sa ruine.

Nous autres au contraire disons que le propre des venins est de destruire la nature humaine. Or pour esclaircir la verité de cette opinion, ie proposeray les fondemens suyuans. 2. opin.

Encores que les venins d'eux mesmes soyent destructeurs de nostre nature humaine, neantmoins quelquefois leur action peut estre empeschée par plusieurs causes. 1. fond.

La premiere est la preparation des corps; ce qui est témoigné par l'exemple de Mithridates, lequel estoit tellement accoustumé à l'vsage de sa confection, & s'estoit acquis par le moyen d'icelle vne vertu contre les venins, que se voulant procurer la mort par poison, pour ne tomber pas vif entre les mains de ses ennemis, il ne peut iamais estre offensé.

La seconde est l'idiosyncrasie, ou proprieté indiuiduelle de certains corps, lesquels resistent à certains venins, comme nous auons l'exemple dans Galien d'vne femme qui mangeoit quantité de cigue, sans estre offensée.

La troisiesme est, quand on ne baille pas la quãtité suffisante des venins; par exemple, quand nous baillons petite quantité d'opium, pour prouoquer le sommeil aux malades.

La quatriesme est, si la nature est si robuste qu'elle se descharge des venins par vomissement, ou

par

par flux de ventre auant qu'ils ayent le temps pour agir contre elle.

La cinquiesme est, si la vertu du venin demeure comme estouffée parmy les viandes, ou qu'elle soit empeschée parmi le beurre & l'huile, ou autres graisses. Ie laisse à part les autres cõsideratiõs.

2. *fond.* Les venins, entant que venins ne peuuent pas nourrir : d'autant qu'ils sont destructeurs, au contraire des alimens qui sont seruateurs de la nature, si bien qu'estans dissemblables en substance & en qualitez, ils ne peuuent pas estre assimilez: neantmoins il faut obseruer que les venins peuuent nourrir improprement en deux façons.

La premiere est, quand ils n'offensent pas les corps humains apres qu'ils les ont prins, comme quand on dit que l'Austruche se nourrit du fer.

L'autre façon est, quand la nature est accoustumée à certains venins, qu'elle se treuue si forte & vigoureuse, qu'elle separe la matiere qui peut nourrir, de celle qui est veneneuse, & est aux corps qui ne sont pas veneneux en toute leur substance, comme nous voyons par exemple, aux viperes, qui sõt plus veneneuses en leur teste & en leur queüe, que en leur chair: & c'est de cette nourriture qu'il faut entendre les exemples proposez, comme aussi l'histoire des Indiens qui se nourrissent de serpés.

à la 1. obiectiõ. Quãt aux obiections cõtraires qui ont esté proposées, ie respons à la premiere, que l'on ne se sert pas des venins en la nourriture, ou en la medecine, entant qu'ils nous sont venins particuliers; mais pour autre dessein. Le saffran & le coriandre ne sont pas vrays venins : mais soubs certaines considerations, comme par leur quantité. Et pour la

la chair des viperes & des serpens, les Medecins ne l'ordonnent pas aux lepreux qu'auec preparation, & par le conseil de Galien, qui asseure par exemples, que leur vsage peut guarir la lepre en chassant les causes de cette maladie du centre en la circonference, & en combattant la qualité veneneuse.

A la 2. Ie dis, suiuant ce qui a esté dit au second fondement, que les corps veneneux ne nourrissent pas entant que venins : mais à raison de quelque portiõ plus pure, laquelle est digerée par la nature, & ceux qui se sont accoustumez à l'vsage des venins, comme il se void par les exemples proposez. *à la 2.*

A la 3. Ie respons que l'action des venins peut estre empeschée par l'vsage des antidotes, & par autre cause, suiuant ce qui a esté dit au premier fondement. *à la 3.*

A la 4. ie dis que les vrays venins ne s'engendrẽt pas en nos corps, mais seulemẽt nos humeurs par corruption peuuent acquerir des qualitez malignes, lesquelles respondent par leur effects aux actions des venins, & sont appellez venins humoraux. *à la 4.*

Finalement à la 5. ie respons que nostre nature est vn agent commun, lequel esueille sans connoissance les vertus des qualitez des alimens & des medicamens veneneux, si bien qu'il ne la faut pas accuser de se procurer du mal elle mesme, quand elle reduit en acte la vertu des venins, veu qu'elle agit naturellement & sans dessein. *à la 5.*

Donc les venins sont destructeurs de la nature humaine.

Des

Des causes, des venins, & de leur origine.

Chap. II.

Nous auons expliqué cy-dessus, & examiné aux questions precedentes ce qui regarde la nature & l'essence des venins : maintenant il faut traitter de leurs causes en ce chapitre, & rechercher leur origine. C'est vne matiere assez releuée, & qui merite de l'attention & de la patience.

Les Theologiens disputent entre eux, sçauoir si les venins auoyent esté creez auãt le peché d'Adam. Quelques vns estiment que non, d'autant que toutes choses auoyẽt esté creées pour le plaisir, pour la commodité, & pour la conseruation de l'homme : ce qui n'auroit pas esté veritable par l'existence des corps veneneux, veu qu'ils sont ennemis & destructeurs de la nature humaine. Si bien qu'ils pensent qu'apres le peché de nostre premier pere Adam, Dieu iettant sa malediction sur la terre, & sur toutes les choses qui auoyent esté creées, les venins commencerent pour lors d'acquerir leurs mauuaises qualitez, pour vanger l'offense qui auoit esté faicte au Createur.

Cette opiniõ ne peut pas estre receüe, d'autãt que si cette malediction de Dieu eust donné ñaissance aux venins, & que les Cieux, les Elemens, & les corps composez par vne reuolte generale eussent conspiré contre la ruine de l'homme, toutes les choses creées eussent esté veneneuses. De façon qu'il vaut mieux croire auec les plus sages, que

que toutes les choſes veneneuſes,& non veneneuſes auoyent eſté creées auant l'homme, non pas neantmoins pour luy nuire : car ce n'eſt pas l'intention du createur de deſtruire ſa creature, mais partie pour la perfection du monde, partie pour l'vſage de l'homme & des animaux. C'eſt noſtre malice qui en a deſcouuert les mauuaiſes qualitez,& qui en a monſtré l'vſage.

Les Poëtes raillent ſur ce ſujet auec leurs fables, quand ils diſent que Hecate la ſorciere fut la premiere qui deſcouurit les venins, & qu'elle s'en ſeruoit à la chaſſe pour empoiſonner les beſtes. Ayant eu deux filles de ſon mariage, ſçauoir eſt Circe & Medée, elle leur apprit la ſcience des venins : ſi bien que par apres eſtans plus ſçauantes que leur mere, elles cauſoient mille maux au monde. Mais ie laiſſe à part ces fables pour traitter des cauſes naturelles des venins.

Nos Docteurs en propoſent quatre generales, ſçauoir eſt, l'efficiente, la materielle, la formelle & la finale. La raiſon conſent à leur doctrine, car puis que les venins ſont corps naturels, ſenſibles & exiſtens: il faut reconnoiſtre par neceſſité, que leur generation & leur conſeruation depend des quatre cauſes propoſées. Quant à l'efficiente, les Medecins & les Philoſophes ne propoſent que la nature vniuerſelle des venins, laquelle par le moyen de la chaleur ſolaire, auec le cõcours des autres Aſtres, des qualitez elementaires, & des principes plus proches, produit effectiuement toutes choſes.

Les Aſtrologues eſtiment que les qualitez veneneuſes dependent originellement des Aſtres, d'autant qu'elles ſont occultes, & par deſſus la

puiſſan

puissance des elemés,& croyent que chaque qualité veneneuse,qui se treuue aux plâtes,animaux ou mineraux veneneux, depend de quelques Astres. Mais ces Messieurs se pourroyent bien trõper, s'ils l'entendent si cruëment, d'autant que la naissance des qualitez veneneuses depend du naturel particulier des corps veneneux & de la mixtion: c'est la nature vniuerselle qui a donné à chaque corps ses proprietez particulieres, lesquelles se continuent par la generation ordinaire. Ce n'est pas pourtant que nous ne reconnoissiós la concurrence des Astres en la production de chaque proprieté occulte des substances: mais nous doutons que les Astres seuls soyent assez puissans, ny ayent cette discretion d'enuoyer çà bas des qualitez veneneuses differentes tantost à la vipere, tantost au scorpion, tantost à la cigue, & au pauot, & ainsi des autres corps veneneux. C'est donc la nature vniuerselle qui demeure la cause efficiente des venins.

Pour le regard de la materielle, elle est double, l'vne commune & generale, sçauoir est la matiere des quatre elemens, de laquelle toutes choses sont engendrées: l'autre est particuliere, laquelle est fort differente, selon la differente nature des venins, comme nous voyons aux plantes, aux animaux, & aux mineraux.

Or outre ces matieres les Medecins en reconnoissent trois autres qui seruent de sujet aux qualitez veneneuses, sçauoir est la vapeur, l'humeur & la substance terrestre.

La cause formelle des venins est dissemblable à raison de la difference d'iceux, aux plantes c'est

l'ame

l'ame vegetatiue, aux animaux l'ame ſenſitiue. Bien eſt vray que les Medecins & Pharmaciens qui ſont artizans ſenſuels, regardent plus à la forme & à la figure exterieure que non pas à l'eſſence interieure. Il nous reſte maintenant la cauſe finale que i'examineray en la queſtion ſuiuante.

A ſçauoir ſi les venins ſont produits pour quelque fin ou vſage.

LEs Medecins diſputent ſur la cauſe finale des venins, ſçauoir s'ils ſont produits pour quelque fin, ou pour quelque vſage. Pline *au chap. 65. du 2. liu.* reconnoiſt la ruine de la vie de l'homme pour cauſe finale des venins, & dit que la nature les a creez à ce deſſein. L'experience ſemble fauoriſer ſon opinion, & la raiſon auſſi, veu que le propre effect des venins ne tend qu'à la deſtruction de la nature humaine: & tout de meſme que le propre des alimens eſt de nourrir, & des medicamens d'alterer, auſſi le propre des venins eſt de nuire & de deſtruire noſtre nature. *1. opin.*

La ſeconde opinion eſt de ceux-là qui eſtiment que les venins n'ont pas de cauſe finale. La raiſon ſemble fauoriſer cette verité, d'autant que les choſes qui ſont contre nature n'ont pas de fin, ſelon les Medecins. L'on peut auſſi adiouſter que les venins qui ne peuuent pas produire aucun bon effect en nos corps, ne peuuent pas auoir vne fin, veu que ſelon Ariſtote la fin des choſes eſt touſiours bonne. *2. opin.*

Nous autres pour reſpondre à cette difficulté, eſtimons que l'opinion de Pline n'eſt pas rece- *Reſponſe.*

 uable,

uable, d'autant que la nature ne coniure iamais à la ruine de ses creatures, & principalement contre l'homme, qui est l'abregé du monde. Et pour la seconde opinion, nous ne pouuons pas aussi la receuoir purement.

Il faudra donc se tenir à vne opinion moyenne, pour resoudre cette difficulté : or cela se pourra faire par la demonstration suiuante. Les venins se peuuent considerer en deux façons, sçauoir est, ou comme nos ennemis & destructeurs de nostre nature, ou comme corps naturels. Si nous les considerons comme nos ennemis, ils n'ont pas de cause finale propre, pour deux raisons. La premiere est, d'autant qu'ils sont estimez corps contre nature. La seconde est, d'autant que leur mauuais effect depend de la malice de la mauuaise volonté des hommes. Mais si nous les considerons comme corps naturels, ils seruent à plusieurs vsages. Leur fin generale, c'est la perfection du monde auec les autres corps naturels. Et pour les fins particulieres, les venins peuuent seruir premierement aux artizans, comme nous voyons aux teinturiers, aux orfeures, & monnoyeurs. Secondement aux animaux, veu qu'il y en a qui se nourrissent des venins, comme les estourneaux de la cigue, les cailles de l'hellebore, les arondelles des cantharides. En troisiesme lieu les venins seruent en la curation de plusieurs maladies, comme les viperes, l'arsenic, & l'argent vif; pour la lepre, les vlceres chancreux, & la verolle, & aussi les venins entrent en plusieurs compositions, comme il se void en la Theriaque & aux remedes narcotiques.

Apres cette demonſtration nous pouuons conclurre que les venins entant que corps naturels, ſont produits pour pluſieurs vſages. Quant aux raiſons contraires elles demeurent reſolües par cette demonſtration. Il eſt temps de traitter des differences des venins.

Des differences des venins.

CHAP. III.

CE n'eſt pas aſſez d'auoir declaré la nature des venins, & d'auoir expliqué leur generation par demonſtration des cauſes. Il faut encore propoſer & examiner les differences generales & particulieres des venins. Or nous deuons noter à l'entrée de ce diſcours que les venins ſe peuuent diuiſer & ſeparer en beaucoup de façons.

Nos Docteurs en preſentent pluſieurs differences eſſentielles & accidentelles, communes & particulieres : mais aſſez confuſément, & le plus ſouuent ſans raiſon. C'eſt à nous maintenant de les preſenter par ordre, & de nous exercer ſur cette matiere.

La premiere & principale diuiſion que l'on apporte, eſt celle qui diſtingue les venins en naturels & artificiels. L'on appelle communément les artificiels ceux qui ſont preparez par artifice en forme d'eau, de vapeur, de poudre, ou de quelque autre façon, ſelon l'inuention & la malice de ceux qui les diſpenſent. Les naturels au contraire ſont ceux que la nature produit ſans artifice, comme les plantes, les mineraux, & animaux veneneux.

Il se presente maintenant vne difficulté assez importante sur cette premiere difference.

Asçauoir si l'on doit reconnoistre des venins artificiels.

SOus cette question, plusieurs peuuent soustenir que non, appuyez sur les trois raisons suiuantes.

1. rais. Les hommes n'ont pas puissance d'engendrer par artifice aucun venin, & faut par necessité qu'ils se seruent des venins naturels en leurs compositions. Donc c'est folie de croire qu'il y ait des venins artificiels, veu que la nature engendre les venins & non pas l'art.

2. rais. Si cette diuision de venins en naturels & artificiels estoit receuable, il faudroit diuiser tout de mesmes les medicamens, & non pas en simples & composez. Or est-il que l'experience monstre le contraire. Donc il faudra diuiser les venins en simples & composez plustost qu'autrement.

3. rais. L'artifice & la composition des venins est defendue, suiuant ce qui en a esté disputé à l'entrée de ce Traicté. Donc les Pharmaciens ne doiuent pas connoistre ny traitter des venins artificiels.

Nous autres au contraire, nonobstant ces raisons, estimons que la distinction proposée est receuable, ce qui sera plus apparent par les responses suiuantes.

1. obiection. Quant à la premiere raison, ie dis que les venins ne sont pas dicts artificiels pour tenir leur vertu veneneuse de l'artifice, veu qu'il depend de leur nature : mais seulement à raison de la prepa-

ration

ration que les hommes y apportent. Vray eſt que par artifice en certains corps les hommes peuuent produire des venins, comme il eſt notoire au verdet.

A la 2. Ie reſpons que l'on peut diuiſer les venins comme les medicamens, en ſimples & en compoſez, & les medicamens comme les venins en naturels & artificiels, veu que c'eſt la meſme choſe, attendu que les compoſitions ſont artificielles. *à la 2.*

Pour la 3. Ie dis que l'artifice des venins eſt defendu, s'il eſt fait pour nuire, mais cela n'empeſche pas qu'on les appelle artificiels, quand ils ſont preparez, & puis l'on en peut preparer pour bonne fin en la Medecine. *à la 3.*

En ſecond lieu, nous pouuons diuiſer les venins naturels en trois differences; ſçauoir eſt en plantes, en animaux, & en mineraux.

Les plantes peuuent eſtre veneneuſes, ou à raiſon de leurs racines, ou à raiſon de leurs fueilles, ou de leur fleur, ou de leurs fruicts, ou de leurs ſemences, ou bien à cauſe de toute leur ſubſtance.

Les animaux veneneux peuuent eſtre aquatiques, comme la torpille, & le lieure marin; ou bien aëriens, comme des inſectiles, & comme les cantharides: ou terreſtres, comme la vipere & le ſcorpion.

Les mineraux ſont dans terre, comme l'arſenic, lorpigment, & ſemblables.

En troiſieſme lieu, les venins ſe peuuent diuiſer en ceux qui ſont naturellement tels, comme le napellus, les ſerpens, l'argent vif: & en autres qui ne le ſont pas que par accident, comme le venin hu-

moral qui s'engendre dans les corps des hommes: le venin de l'air infect en temps de peste: le venin qui se treuue en l'eau, & semblables. Car ces corps ne sont pas veneneux de leur nature, mais accidentellement seulement. Et c'est en quoy Mercurial s'est trompé quand il diuise les venins naturels à raison de la matiere veneneuse, en ceux qui s'engendrent dans nos corps, & aux autres qui se treuuent en l'air, ou en l'eau. La raison y est toute apparente, veu que les corps humains & les elemens ne peuuent auoir aucun venin suiuant leur nature.

En quatriesme lieu, on peut tirer des differences de la quantité des venins: car il y en a qui tuent en petite quantité, comme les scorpions, & la rage canine, ausquels l'on ne reconnoist qu'vne qualité insensible: d'autres nuisent en mediocre quantité, comme l'opium, & autres en plus grande, comme le jus de laictue; & ainsi on peut faire plusieurs degrez à raison de la quantité.

Apres, eu esgard aux qualitez manifestes des venins, il y en a de chauds, de froids, de secs, d'humides, de doux, d'amers, d'acres, d'acides, de blancs, de iaunes, de verds, & ainsi des autres qualitez.

Finalement on peut tirer des differences non seulement du temps de l'action des venins, veu que aucuns agissent plus tost, les autres plus tard: mais aussi de la façon de leur operatiõ, car les vns vlcerent, comme le sublimé, les autres refroidissent en estouffant la chaleur naturelle, comme l'opium. Outre ce il y en a qui agissent d'eux mesmes sans estre esueillez par nostre chaleur na-

turelle, comme les viperes, & les ſcorpions, par leur morſure : les autres ont beſoin d'eſtre eſueillez par noſtre chaleur, comme le venin des plantes. Ie laiſſe à part vne infinité d'autres differences accidentelles, leſquelles on peut tirer de plusieurs conſiderations. Ce ſera aſſez d'auoir proposé les principales, pour la concluſion de la premiere partie de noſtre Traicté.



PREFACE SVR LA SECONDE PARTIE DV TRAICTÉ.

APres auoir traicté en general de la nature, des causes, & des differences des venins, en la premiere partie de nostre discours, il est maintenant raisonnable selon l'ordre par nous proposé, de commencer l'histoire particuliere en cette seconde partie. Or affin de la poursuiure auec ordre, ie la diuiseray en trois sections. En la premiere ie traitteray des animaux veneneux, qui sont terrestres, aquatiques, ou aëriens, & principalement de ceux qui sont les plus communs & les plus ordinaires. En la seconde ie traitteray des plantes veneneuses qui sont les plus communes & les plus frequentes. Et en la troisiesme ie discourray sur les mineraux veneneux. Ce qui me fait obliger à cet ordre, c'est le respect de perfection, veu qu'entre ces trois corps naturels, les animaux sont plus nobles que les plantes, & les plantes que les mineraux. Et pour rendre encore cette doctrine plus parfaicte, ie proposeray apres la description de chasque venin, les accidens qu'ils causent en nos corps & les principaux remedes contre leur action, sans m'amuser toutesfois à la cure particuliere. Il est donc maintenant temps de commencer nostre discours par les animaux veneneux.



PREMIERE SECTION DE LA SECONDE PARTIE DV TRAICTÉ DES VENINS.

De la Vipere.

CHAP. I.

ENtre tous les animaux veneneux, il ſemble que la vipere merite quelque malediction extraordinaire, par le moyen de ſon inſigne venin. Quand ce bon homme Iob au chap. 20. de ſa patience ſe faſche contre les hommes meſchans & peruers, il les menaſſe de l'aſpic & de la langue de la vipere, à raiſon du venin mortel qui ſort de cette molle & ſpongieuſe partie. Apres, Dieu meſme, auec ſes Saints, appelle les hypocrites & les abominables, engeances de viperes. Tous nos autheurs, anciens & modernes, quand ils veulent exprimer quelque extreme venin, ils propoſent celuy de la vipere, & meſmes ils nous apprennẽt qu'anciẽnement on compoſoit vn venin irremediable du ſang des viperes & des hommes meſlé enſemble, lequel cauſoit la mort ſubitemẽt: bref ce ſont des beſtes enragées & furieuſes en leur violẽce veneneuſe: mais ie laiſſe à part tous ces paſſages pour entrer en diſcours ſur l'hiſtoire des viperes, qui eſt treſ-belle, treſ-ample,

& neantmoins tres-difficile.

Pour donc la poursuiure auec ordre, ie despartiray l'histoire & la descriptiõ des viperes en plusieurs parties : affin de pouuoir comprendre & expliquer clairement par discours & par disputes tout ce qui est de leur nature,& de leur generatiõ, temperament,differences,proprietez vtiles & inutiles, election & preseruation, & en fin ce qui est de leurs effects symptomatiques & de leur curation par des remedes particuliers.

Les François ont apprins des Latins le nom de ce serpent veneneux, car ils appellent *vipera*, ce que nous disons communément vipere;ils la nomment ainsi pour trois raisons.La premiere est,*quòd vi pariat*, c'est à dire,qu'elle enfante ses petits auec force & violence, à cause de la multitude des vipereaux,& de leur contrainte,& non pas pour aucune mort qui s'ensuiue, comme nous dirons cy-apres.

La seconde est,*quòd bis pariat viperam*, en adioustant vne lettre,parce que la vipere engendre deux fois,car elle produit premierement des œufs dans vn receptacle particulier, & puis les ayant poussez dans l'interieure cauité de la matrice, ils engendrent de petits vipereaux, ce nous disent tous les historiens & naturalistes.

La troisiesme raison, pour laquelle les viperes sont ainsi appellées, est,*quia sunt viuiparæ,non ouiparæ*, d'autant qu'elles engendrent leurs petits viuans, nons pas des œufs, comme les serpens.

Les Grecs nous pourront definir la vipere,auec quelques vns, vn serpent veneneux qui engendre & produit ses petits viuans. Nous disputerons

cy-apres, sçauoir si les viperes sõt serpẽs, & sçauoir s'ils sõt veneneux. Ceux qui ne se contenterõt pas de cette definition, se pourront seruir de la description ordinaire que l'on fait des viperes. Ce sont des petits serpens viuipares de la grosseur d'vn gros doigt, & de la longueur d'vne ou deux coudées quand elles sont paruenües à leur grandeur: leur couleur est fusque & cendreuse, & leur peau marquetée de petites taches & macules noires: elles ont les yeux furieux & flamboyans, leur teste est assez large & platte, elles rampent ayans la teste releuée, & se iettent contre ceux qui les veulent prendre & offenser, c'est ainsi que nous pourrons connoistre les viperes si la definition proposée n'est suffisante. Or affin de faire entendre mieux ce qui est de leur nature, il faut examiner les trois questions suiuantes.

Asçauoir si la vipere est vn serpent.

QVESTION I.

ENcor que la figure & la forme des viperes semble resoudre cette question, neantmoins il ne sera que bõ de l'examiner pour instruire la ieunesse, & affin d'exercer les esprits en la recherche de la verité. Ceux qui voudroyent soustenir que les viperes ne sont pas serpens, se seruiront des raisons suiuantes.

Ce qui est different par voye de generation, demeure aussi different par voye de nature, veu que les effects respondent aux principes. Or est-il que la generation des viperes est differente de celle des serpens, *1 rais.*

serpens, comme il est notoire, car les viperes engendrent des vipereaux viuans, & les serpens ne produisent que des œufs. Donc naturellement les viperes ne se pourront pas dire serpens.

2. rais. Ce qui est dissemblable par figure & par forme, par proprietez, par effects, & par autres accidés, ne peut estre qu'il ne soit different. Or les viperes & les serpens different en toutes les conditions proposées, comme il est euident à vn chacun. Donc la vipere ne peut pas estre dite serpent.

3. rais. Selon Aristote *au chap.* 15. *du* 8. *liu. de l'hist. des anim.* les viperes demeurent l'hyuer sous les pierres seulement, & les serpens dans la terre. Donc il faut croire que à raison du lieu different de leur seiour & de leur conseruation, les viperes & les serpens sont de differente nature.

4. rais. Si la vipere est vn serpent, nous nous seruirions des serpens comme des viperes aux antidotes, & aux autres remedes que les viperes fournissent, ou peuuent fournir. Or est-il que l'experience est contraire, d'autant que les serpens n'ont pas les mesmes vertus & proprietez que les viperes. Donc la vipere n'est pas vn serpent.

Nous autres au contraire estimons suiuant la definition proposée, que les viperes sont especes de serpens, selon Aristote au 5. de la generat. des anim. chap. dernier, & suiuant la commune opinion. La figure mesme des viperes monstre la verité de cette conclusion. Et quant aux raisons contraires elles sont aisées à resoudre.

Response. à la 1. A la 1. Ie respons que la difference de la generation ne rend pas l'espece differente. Les serpens qui s'engendrent de pourriture, & les souris aussi ne

ne sont pas moins serpens ou souris que ceux qui s'engendrẽt par conionction du masle & de la femelle. Les viperes femelles engendrent premierement des œufs dans leurs corps, & puis ces œufs produisent leurs petits, auant que de sortir du ventre de la mere, si bien qu'il y a similitude du costé des œufs, la difference est que les viperes font leurs petits dedans, les serpens dehors.

A la 2. Ie dis que la difference du lieu pour le seiour, n'a pas de force pour monstrer vne distinction specifique, car encor que les viperes l'hyuer demeurent sous des pierres, & les serpens dans la terre, pour cela il ne s'ensuit pas que l'on ne puisse appeller les viperes serpens. *à la 2.*

Pour la 3. elle semble auoir plus de force en apparence, à raison de la similitude qu'il y a entre les viperes & les serpens, pour la figure, pour la tẽperature, pour les proprietez, pour les effects & pour l'vsage : mais tout cela n'empesche pas que les viperes ne soyent espece de serpens, c'est assez qu'il y ait des differences particulieres pour les distinguer. *à la 3.*

A la 4. Ie dis que la consequence n'est pas receuable, d'autant que la vipere n'est qu'vne espece de serpent ayant ses vertus & ses proprietez distinctes. Voyla pourquoy l'on ne s'en sert pas confusément, vray est que en la curation de la lepre & en la theriaque l'on administre les serpens à faute de viperes. *à la 4.*

Asçauoir

Asçauoir si les viperes sont veneneuses.

QVESTION II.

CEtte question semblera d'abord ridicule aux ignorans & au vulgaire, d'autant que la raison & l'experience nous font foy tous les iours de l'insigne venin qui se treuue naturellemét aux viperes, neantmoins ceux qui sont versez aux histoires naturelles des animaux, iugeront cette difficulté des plus belles & des plus difficiles qui soit en la medecine. Il est temps donc de venir à l'examen de cette question, sçauoir si
1. opin. les viperes sont veneneuses. Ceux qui voudront soustenir la negatiue se pourront seruir des authoritez & des raisons suiuantes.

1. rais. Si les viperes estoyent veneneuses, elles ne pourroyent pas nourrir les corps humains, d'autant que les venins destruisent nostre nature. Or est-il que par le témoignage de Galien, de Dioscoride, d'Auicenne, & de tous les Medecins Grecs, Arabes, & Latins, les viperes peuuent nourrir nos corps.

Donc c'est vn témoignage qu'elles ne sont pas veneneuses.

2. rais. Les remedes qui fortifient la chaleur naturelle des viellards, & qui prolongent la vie humaine, ne peuuent pas estre dicts veneneux. Or est-il que la chair des viperes conserue la chaleur naturelle des veillards, & leur prolonge la vie par les témoignages de Dioscoride & d'Auicenne.

Donc

Donc elles ne peuuent pas estre veneneuses. 3. raison.

Les remedes qui guerissent plusieurs maladies, & principalemẽt la lepre, ne peuuent pas estre appellez venins. Or est-il selon Gal. que l'on peut guerir les lepreux par l'vsage de la chair des viperes, & plusieurs autres maladies selon l'opinion de tous nos Docteurs.

Donc c'est vn indice que les viperes ne sont pas veneneuses.

Si la vipere estoit vn animal veneneux, Dioscoride en traitteroit en son 5. liu. parmi les autres venins. Or est-il qu'il n'en parle qu'au premier liure sans faire aucune mention qu'elles soyent veneneuses, au contraire il témoigne que les viperes peuuent seruir contre plusieurs maladies par le moyen de leurs proprietez. Donc il faut croire que les viperes ne sont pas veneneuses. 4. raison.

Si le venin estoit vne qualité essentielle des viperes, icelles se treuueroiẽt veneneuses par toutes les parties du monde. Or est-il que cela se treuue faux non seulement par le rapport de Pline, mais aussi par l'exemple de l'Isle de Malthe, là où les viperes & les serpens ne possedent aucun venin depuis que S. Paul y fut mordu, comme il est témoigné en la saincte Escriture. Donc les viperes ne sont pas veneneuses. 5. rais.

Nous autres au contraire estimons auec tous les Autheurs qui ont traitté des viperes, qu'elles sont veneneuses. Pour confirmation de cette opinion il ne faut que recourir à l'experience, laquelle nous fait foy tous les iours de cette verité par les mortels accidens que ces bestes causent aux 2. opin.

corps

corps humains par leur morsure : & puis en vain tous nos Docteurs nous auroyent proposé tant d'antidotes contre les viperes, si elles n'estoyent pas veneneuses. Et affin d'esclaircir la verité de cette opinion, ie proposeray les fondemens suyuans, en forme de distinction.

1. fond. Quand on dit que les viperes sont veneneuses, cela se peut entendre en deux façons, la premiere est generale à raison de toutes les parties qui constituent le corps des viperes : l'autre est particuliere à raison de certaines parties seulement.

2. fond. Si nous auons esgard à tout le corps des viperes, on ne les peut pas dire absolument veneneuses, d'autant que leur substance charnue peut seruir d'aliment & de medicament, comme il a esté monstré : mais ayant esgard à certaines parties, principalement à la teste, aux dents, aux genciues, aux petites vessies qui sont autour, & à la vessie du fiel, comme nous ferons veoir en la question suyuante, nous pourrons dire que les viperes sont veneneuses.

à la 1. Quant aux raisons contraires, ie respons à la 1. Que si les viperes fournissent quelque nourriture à nos corps : c'est seulement à raison de leur chair bien preparée, laquelle n'est pas veneneuse, suyuant ce qui a esté dit.

à la 2. A la 2. Ie dis que les Medecins doutent si la chair des viperes peut seruir à la conseruation des veillards, d'autant qu'elle eschauffe & desseiche selon Galien : & puis c'est vn remede qui semble affreux & horrible : toutesfois s'il faut respondre, ie dis que l'vsage de la chair des viperes peut proffiter aux vieillards, d'autant qu'elle

d'autant qu'elle chasse toute l'impureté de leur corps du dedans au dehors, en reschauffant mesme l'estomac selon Auicenne.

A la 3. Ie respons que la vipere sert d'antidote contre la lepre, & de remede contre plusieurs maladies, à raison de sa chair seulement, & non pas à raison des autres parties qui sont veneneuses. *à la 3.*

A la 4. Ie dis que la chair des viperes que l'on met en la Theriaque n'est pas veneneuse: mais cela n'infere pas que les autres parties ne soient veneneuses, suiuant ce qui a esté dit au fondement. *à la 4.*

A la 5. Ie respons qu'encor que Dioscoride ne traitte amplement de la vipere parmi les autres venins; cela n'empesche pas qu'elle ne puisse estre veneneuse, veu mesme qu'en tous ses liures on peut trouuer la description de quelque venin particulier. *à la 5.*

Finalement ie respons à la derniere que si les viperes ne sont pas veneneuses en l'isle de Malthe, cela peut arriuer miraculeusement pour quelque malediction que Sainct Paul ietta sur cette beste, lors qu'il en fut mordu. Donc nous pouuons conclurre que les viperes sont veneneuses. *à la 6.*

Asçauoir si la vipere est veneneuse, selon tout son corps, ou bien selon quelque partie seulement.

QVESTION III.

CEtte question doit estre examinée en suitte de l'autre, affin de pouuoir mieux esclaircir

& entendre la nature veneneuse des viperes. L'on demande: puis que les viperes sont veneneuses, comme il appert par la dispute precedente, sçauoir si c'est selon tout le corps, ou bien selon certaines parties seulement.

1. opin. La commune opinion est que la vipere est veneneuse à raison seulement de la vessie du fiel, & de la teste, particulierement à cause des dents, des genciues, & de quelques petites vessies, lesquelles reçoiuent & conseruent le venin, qui y est enuoyé ordinairement de la vessie du fiel par des petits tuyaux qui sont destinez à cet vsage.

2. opin. Toutesfois il semble que cette opinion n'est pas receuable. Au contraire, l'on peut monstrer que les viperes sont veneneuses selon toutes les parties de leur corps, ce qui se peut verifier comme s'ensuit.

1. rais. Si la vipere n'estoit veneneuse en toute sa substance charneuse, l'on ne la flagelleroit pas auant que de la tuer pour la mettre en vsage. Car comme il est notoire, cette flagellation n'est ordonnée que pour irriter les viperes, affin que le venin qui est diffus par tout le corps se retire vers la teste: or est-il que cela se pratique ordinairement. Donc il faut croire que les viperes sont veneneuses en toute leur substance charnüe.

2. rais. Si la vipere n'estoit veneneuse selon la chair, l'on ne la prepareroit pas auec le vin blanc, le sel, & lanet: or est-il que cela se fait d'ordinaire, pour luy oster la qualité veneneuse. Donc, &c.

3. rais. Les animaux conseruent en leur substance les vertus & les proprietez des alimens qui leur seruent de nourriture: or est-il que les viperes ne se nour

nourrissent que des plantes & des animaux veneneux, comme sont scorpions, cantharides, araignes, & petits crapaux, selon le rapport d'Aristote & de Galien. Donc les viperes demeureront veneneuses selon toute leur substance, à raison de la nourriture.

Les viperes sont veneneuses, à raison principalement des dents. Donc il faut qu'elles le soient selon toute la substance de leur corps. La consequence de cet argument se peut preuuer comme s'ensuit. Les viperes se conseruent & se plaisent à la nourriture des venins : or est-il que les dents des viperes par la mastication communiquent leur venin aux alimens, & les rendent entierement veneneux. Donc les dents fournissent vn aliment agreable à tout le corps de la vipere à raison de la qualité veneneuse qu'elles impriment à leur substance. *4. rais.*

Nous autres au contraire estimons, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus, que les viperes ne sont pas veneneuses, si ce n'est à raison de certaines parties seulement, & non pas selon toute leur substance generale. Or affin d'esclaircir cette opinion, ie proposeray ces trois fondemens suiuans.

Les viperes sont composées de plusieurs parties, lesquelles les rendent fort differentes en vertus & proprietez : car d'vn costé nous pouuons dire auec verité que ce sont les plus veneneux animaux, & les plus grands ennemis que les hommes ayent, comme l'on peut iuger par les accidens furieux & mortels qui suiuent leur morsure: de l'autre nous pouuons asseurer sans mentir, soit à raison de la nourriture, soit à raison des remedes *1. fond.*

qu'elles fournissent contre vne infinité de maladies, qu'elles tiennent vn des premiers rangs parmi les medicamens.

2. *fond.* Les parties qui sont salutaires és viperes, selon le iugement de tous les Medecins, c'est leur chair, principalement bien preparée & accommodée en plusieurs façons, comme il nous enseignét, d'autant qu'elle est exempte de tout venin, & propre non seulement pour conseruer & nourrir les hommes, particulierement les vieillards: mais aussi pour guerir plusieurs maladies, comme la lepre, la verolle confirmée & semblables: les autres parties qui sont fort veneneuses aux corps des viperes, est la vessie du fiel, laquelle par proprieté attire tout le venin de leur nourriture & l'enuoye à la teste, là où il est distribué aux dents, aux genciues, & mesmes à la langue, laquelle estant molle & spongieuse reçoit aisément cette mauuaise qualité. Ce n'est pas pourtant à dire que les dents des viperes ne soient naturellement veneneuses, encores qu'elles reçoiuent le venin de la vessie du fiel, veu mesme qu'apres la mort des viperes elles conseruent leur venin & engendrent des playes mortelles.

Les viperes par la distinction precedente des parties peuuent seruir d'antidote & de venin, en la curation des autres maladies veneneuses: si on s'en sert entant que venins, il faut appliquer la vessie du fiel & la teste de la vipere sur la morsure qu'elle aura causée, affin d'attirer par similitude de substance leur venin qui a esté lasché, tout de mesme comme des scorpions: mais si l'on s'en veut seruir pour antidote, il ne faut prendre que la

la chair preparée, seule ou mixte, comme en la Theriaque, & la donner interieurement.

Quant aux raisons contraires, ie respons à la 1. que l'on flagelle les viperes, premier que de les tuer, pour faire retirer le venin qui est à la vessie du fiel vers la teste, en les irritant, d'autant que toute l'action de leur vengeance estant aux dents, nature enuoye en ces parties là le venin qui peut estre reserué en la vessie du fiel & espars par le reste du corps : mais il ne s'ensuit pas pourtant que cette qualité veneneuse soit adherente & permanente à la substance charneuse. *à la 1.*

A la 2. Ie dis que cette preparation est ordinaire pour rendre la mixtion plus agreable, & pour oster l'odeur ferine & sauuage de la chair viperine, mesme pour consumer tout ce qui y seroit de maling: mais non pas absolument, contre quelque qualité veneneuse ou insigne : car si cela estoit on la prepareroit auec d'antidotes plus forts. *à la 2.*

Pour la 3. & 4. Ie respons auec tous nos Docteurs, qu'encor que la nourriture des viperes soit veneneuse, & à raison des alimens, & à raison des dents qui leur peuuent communiquer leurs venins : neantmoins toute leur substance n'en est pas pour cela infecte ou ennemie, d'autant que la vessie du fiel, par proprieté particuliere, separe les qualitez & les humeurs veneneuses, pour les enuoyer aux dents, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus. Donc nous pouuons conclurre que les viperes ne sont pas veneneuses, si ce n'est à raison de certaines parties seulement. *à la 3. & 4.*

A sçauoir si les viperes sont de temperature chaude ou froide.

AVant que d'entrer en matiere sur la generation des viperes, il est à propos de disputer sur leur temperature, affin de bien connoistre la nature d'icelles. Il est donc question de sçauoir si les viperes sont de temperature chaude ou froide.

1. opin. Ceux qui les estiment chaudes se fondent sur les raisons suiuantes.

1. rais. Galien *au 2. liu. des simpl. medic.* & Dioscoride au premier, asseurent que la chair des viperes eschauffe & desseiche, & qu'elle est conuenable à la curation de plusieurs maladies froides. Donc la temperature sera chaude.

2. rais. Les animaux qui sont fort lubriques & feconds sont de temperature chaude, veu que l'ardeur de l'action venerienne depend d'vne grande chaleur: or est-il que les viperes sont furieuses en leur amour, & fort fecondes, selon les authoritez de tous nos Docteurs & suiuant l'experience. Donc elles seront chaudes.

3. rais. Les alimens qui ont vertu de restaurer la chaleur naturelle des vieillards, & prolonger la vie, ne peuuent faire cet effect que par le moyen de la chaleur : or est-il que la chair des viperes selon Auicenne & tous nos Docteurs, eschauffe & fortifie les parties naturelles, conserue les vieillards & prolonge leur vie. Donc c'est par le moyen de la chaleur.

4. rais. Les remedes qui chassent les impuretez, c'est à dire les mauuaises humeurs du dedans au dehors, sont chauds : or est-il que la chair des viperes chasse

chasse les mauuaises humeurs du dedans au dehors, comme l'on void en la curation des lepreux. Donc les viperes sont chaudes.

Les accidents que les viperes causent à nos corps par leur morsure, témoignent vne grande chaleur, comme sont inflãmations, vessies bilieuses, fiebure, vomissement, soif inextinguible, & semblables. Donc il faut croire que les viperes sont chaudes de leur temperature. *5. rais.*

Nous autres au contraire, auec Galien, Dioscoride & Aristote *au 1. liu. de la gener. des anim. cha.* 10. estimons que la temperature des viperes est froide, veu que ce sont especes de serpens, l'attouchement mesme nous en baille quelque indice, veu qu'au plus fort de l'esté elles glacent nostre sentiment. Or pour esclaircir nostre opinion ie proposeray les fondemens suiuans. *2. opin.*

Galien *au chap. dernier du 3. liu. de locis affectis*, dit que les animaux qui sont de temperature froide se cachent en hyuer pour euiter le froid, & demeurent comme morts. Nous experimentons cela aux viperes tous les iours, aussi bien qu'aux serpẽs, aux lezards & aux autres insectiles, car ils demeurent cachez sous des pierres sans auoir aucun mouuement & sans auoir aucune nourriture, ce qui arriue à cause de la foiblesse de leur chaleur naturelle. *1. fond.*

Les viperes entant que viuans, se peuuent dire chaudes, d'autant que la vie consiste en chaleur, & qu'elle depend de sa vigueur : mais nous ne disputerons icy de la vie, ains seulement de la temperature manifeste qui se treuue aux corps des viperes. Ceux qui les estimẽt froides en hyuer & chaudes en esté, à raison du tẽps & de la saison, se trompẽt, *2. fond.*

parce que la temperature naturelle & essentielle du corps ne se perd par les changemēs des saisons, encor qu'elle reçoiue quelque alteration.

à la 1. Quant aux raisons proposées. Ie respons à la 1. que ces authoritez se doiuent entendre de la chair des viperes preparées auec le vin blanc, le sel & lanet, si bien que c'est par vne chaleur acquise & estrangere qu'elle produit ces effects.

à la 2. A la 2. Ie dis que tous les animaux feconds ne sont pas chauds, comme il est notoire aux poissons, & pour l'ardeur venerienne, les viperes se treuuent fort eschauffées sous la canicule, d'autant que c'est le temps de la generation, mais apres, cette chaleur se passe.

à la 3. A la 3. Ie dis que la chair des viperes produit ses effects à raison de la proprieté substantielle qu'elle possede, & non pas à cause de la temperature.

à la 4. A la 4. Ie dis que c'est la nature qui chasse les impuretez du dedans au dehors, estant neantmoins fortifiée par la vertu specifique de la chair des viperes.

à la 5. A la 5. Ie respons qu'il ne faut pas iuger de la temperature des viperes par les accidens qu'elles causent en leur morsure, d'autant qu'ils dependent de la qualité veneneuse. Donc la temperature des viperes est froide.

De la generation des viperes.

ENcor que ce ne soit pas de mon sujet de m'estendre sur le discours de la generation, de l'election, & de la preparation des viperes, neantmoins pour rendre cette matiere plus parfaicte, & pour instruire quant & quant les esprits des ieunes

Pharmaciens, ie traitteray de ces trois poincts separément.

Or pour commencer par la generation, nous deuons noter que les anciens naturalistes ont laissé la posterité heritiere de plusieurs mensonges, quand ils obligent les foibles esprits, & mesmes plusieurs des plus releuez de croire à leurs fausses inuentions. L'experiéce nous en fait veoir la verité en ce qui est de la generation des viperes, car toute l'antiquité a creu que la vipere femelle estant accouplée auec le masle luy arrache la teste, pressée du plaisir extreme qu'elle reçoit en l'acte venerien, si bien qu'il en meurt, apres neantmoins auoir ietté sa semence, & qu'apres les petits vipereaux desirans naturellement vanger la mort de leur pere, se rendent malings, en rompãt, violant, & escorchant le ventre de leur mere. Cette opinion a esté long temps receüe par les plus doctes Autheurs que nous ayons : mais en fin la verité par le moyen du temps & de l'experience a fait reconnoistre au monde sa fausseté. Ce n'est pas pourtant que l'on ne se puisse seruir de cette inuention comme d'vne fable contre les enfans ingrats qui tuent leurs meres, ou contre les femmes qui aussi fõt quelque acte mauuais à l'édroit de leurs maris.

Maintenant il faut laisser ce discours pour traitter de la vraye generation des viperes. Il est question, si la nature les produit par voye de pourriture, ou bien par vraye generation vniuoque, laquelle se fait par la copulation de deux serpens. Pour moy ie pense que les viperes se peuuent produire extraordinairement par voye de pourriture, comme nous voyons communément des autres

ſerpens, des lezards, des ſcorpions, & des autres animaux imparfaicts : neantmoins ie penſe que ordinairement la nature conſerue la production de ces beſtes par generation vniuoque & reglée; l'experience nous en fait foy tous les iours, car les viperes ſon diſtinguées, c'eſt aſçauoir le maſle & la femelle, leſquels ſont differents, principalement à raiſon de leurs parties qui ſont deſtinées à propagation de leur eſpece.

Or en cette generation il faut regarder le téps, la conionction, & la productió: pour le temps, apres que les viperes ont dormy & repoſé tout le téps de l'hyuer, ſous des pierres de peur du froid, elles cómencent à ſortir à l'entrée du printemps : & apres qu'elles ont receu vne nouuelle nourriture eſtans bien remiſes & refaites, nature cómence à les inciter ſur la generation & ſur l'entrée de la chaleur. C'eſt lors que le maſle s'accouple auec la femelle par vn admirable embraſſeure, en luy iettant & verſant par le moyen de ſon petit inſtrument, dans vn trou (qui eſt vne vulue vn peu au deſſus de la queüe de la femelle) la ſemence neceſſaire, de laquelle auec ce que ceſte-cy fournit nature engendre des œufs & des petits vipereaux, leſquels ſont conſeruez dans la matrice iuſques à ce que la ſaiſon arriue, & c'eſt pour lors que les viperes engendrent leurs petits viuans enuelopez d'vne petite peau ou membrane, ſans que pour cela elles meurent, comme nous voyons tous les iours par l'experience. Et quant au nombre des petits vipereaux, il eſt incertain, car quelquefois les meres en font iuſques à 5. & 6. & ſelon aucuns iuſques à dix ou douze, & meſmes quelques vns paſſent tout

tout outre iusques à vingt. Et toutesfois il ſe faut tenir à vn nombre reglé & mediocre, encore que les viperes ſoyent des animaux fort feconds. Mais c'eſt aſſez parlé de la generation de ces animaux, veu que c'eſt vn diſcours hors de noſtre matiere: venons maintenant à ce qui eſt de l'election des viperes.

De l'election des viperes.

EN l'election des viperes il faut cõſiderer deux choſes. La premiere eſt, le temps auquel il conuient les prendre & les conſeruer : par apres, le ſexe, ſçauoir ſi l'on doit choiſir le maſle ou la femelle. Quant au temps de l'election, il eſt fort important en la medecine, d'autant qu'elles ne ſont pas bonnes en toutes les ſaiſons:pour l'hyuer elles ſont cachées ſans force ny vigueur : à l'entrée du printemps lors qu'elles commencent à ſortir, elles paroiſſent maigres & deffaites : mais apres qu'elles ont eſté quelque temps ſur terre, apres auoir prins vne nouuelle nourriture elles ſe refont & ſe rempliſſent, ce qui eſt ſur la fin du printemps principalement, voire quelquefois à l'entrée de l'eſté iugeant la condition precedente de l'hyuer & du printemps : & c'eſt pour lors qu'il les faut prendre & les choiſir pour les mettre en trauail, comme auſſi vers l'automne ; mais pour l'eſté il les faut laiſſer, d'autant que leur chair eſt trop alterante à raiſon de la canicule:veu qu'elles ſont lors en furie. On demande, ſçauoir ſi on les doit garder long temps apres qu'elles ſont prinſes,ou biẽ ſi on les doit mettre en beſongne incontinent : quelques vns penſent qu'il n'eſt

pas bon de les garder, d'autant qu'elles amaigrissent en perdant leur vertu & leur courage par la longue garde: les autres disent que le ieusne & la langueur les rend plus veneneuses. Mais ie pése auec les plus sages qu'apres qu'elles sont prinses, il est bon de les mettre en vsage le plustost qu'on peut, en leur coupant les extremitez, comme nous dirons par apres. Auicenne & Aëtius nous donnent deux signes electifs pour bien choisir les viperes: bien est vray qu'ils n'apparoissent si ce n'est apres la mort, car ils disent que les viperes qui saignent fort apres qu'on leur a coupé la teste & la queüe, & qui se remuent viuement quelque peu de temps apres, sont meilleures que celles qui ne se remuent gueres & qui demeurent sans mouuement. Pour le regard de l'election qui se rapporte au sexe, Galien & tous nos Docteurs sont d'accord en ce qu'ils conseillent de prendre plustost la femelle que le masle; mais nous disputerons par apres sur cette difficulté, comme aussi sur l'autre suyuante: sçauoir si les femelles pregnantes peuuent estre empoyées en la medecine.

A sçauoir s'il faut plustost choisir les viperes femelles que les masles, & les vuides que les pleines.

ENcor que les viperes masle & femelle ne constituent qu'vne mesme espece d'animal semblable en nature & en proprietez, & different seulement en sexe: neantmoins nos Docteurs les rendent dissemblables en plusieurs qualitez, & estiment qu'il faut reietter les masles en

l'vsage

l'vsage de la medecine commune, & ne se seruir que des femelles : c'est à nous maintenant d'examiner la difficulté proposée. Or auant que de cẽ faire, nous deuons remarquer la distinction de la vipere femelle d'auec le masle que Galien expose au chap. 13. de la Theriaque, là où il dit que les viperes femelles sont plus promptes au mouuemẽt, & tiennent la teste plus releuée que les masles, ayãs le regard furieux, les yeux brillans & rougeastres, la teste rouge, & le ventre gros & estendu : apres il adiouste qu'elles ont le meat des excremens fort bas pres de la queüe, & qu'elles rãpent doucemẽt n'estans pas pressées: outre ce il dit selon l'opinion de Nicander que la vipere femelle a quatre dents, & que le masle n'en a que deux. Ce sont tous les signes & les indices que nostre Galien presente sans faire mention expressement en ce lieu de l'electiõ des femelles, si ce n'est de celles qui sont vuides d'auec les pregnantes, au chap. 8. du 1. liu. des antidotes. Il faut donc rechercher à cette heure pourquoy c'est que les viperes femelles sont meilleures & plus propres pour l'vsage de la medecine que non pas les masles. Sur ce sujet les anciens Docteurs, mesmes les modernes sont fort retenus, car ils se contentent de conseiller l'vsage des femelles sans en rendre aucune raison; quelques vns de nostre temps desirans d'esclaircir ces doutes exposent quelques nouuelles raisons, lesquelles ne me semblent pas trop receuables.

Premierement, disent-ils, la vipere femelle est fort aisée à irriter : si bien qu'elle enuoye incontinẽt tout son venin aux dents, & demeure exempte de tout venin en sa substance charneuse : au contraire

traire le masle est tardif à mettre en cholere, & conserue son venin dãs son corps & dans la chair. En second lieu ils disent que la femelle n'est pas si veneneuse que le masle, d'autant que son venin ne demeure qu'à la vessie & aux dents, au lieu que le masle en a de reste par tout le corps. En troisiesme lieu ils alleguent que le masle n'a que deux dents & la femelle quatre, si bien qu'elles peuuent plus receuoir de venin que les masles, & par consequẽt cettuy-cy demeure plus infect dãs son corps. Toutes ces trois raisons ne tendent qu'à vne conclusion, qui est pour monstrer que les viperes femelles ne sont pas si veneneuses que les masles, & que par consequent il s'en faut plustost seruir en la medecine. Maintenant il faut veoir si toute ces raisons s'accordent auec la verité, & auec la doctrine precedente qu'ils croyent auec nous.

Premierement si les viperes ne sont veneneuses qu'à raison de certaines parties seulement, qui sont, la vessie du fiel, les dents, les genciues, où sont les petites vessies, & non à raison de la chair, cõme nous croyons tous, il semble que l'election de la femelle soit inutile. Ils confessent auec nous que la chair des viperes n'est aucunemẽt veneneuse, ains au contraire elle est amie de l'homme, propre pour le nourrir, & pour le conseruer longuement, & singuliere à le guerir de plusieurs maladies : ce qu'ils verifient par plusieurs authoritez & exemples. Si donc ils veulẽt soustenir leurs raisons dernieres en faueur des femelles il faut oster toute cette premiere doctrine proposée en faueur des viperes, ou bien ne l'attribuer qu'aux femelles seulement. En second lieu, quand bien les masles seroyent plus

veneneux que les femelles, il ne s'ensuit pas qu'il les faille reietter, car le venin s'en va par l'amputation de la teste, par le flux de sang, par la separatiõ des entrailles & du fiel, par la lotion & preparation, veu que ce n'est pas vne qualité naturelle & permanente à la chair de la vipere. En troisiesme lieu ils se trompent, que l'on mette la chair des viperes en la theriaque pour attirer le venin par alliance, car de cette façon elle auroit lieu de venin, & non pas d'antidote, ce qui est contre l'experience, car nous appliquons le fiel & la teste cõtre leur morsure comme venins, affin qu'ils attirent par similitude le venin lasché: mais au contraire nous baillons la chair des viperes interieurement en antidote, affin de chasser & combattre contre le venin. Or si leur opinion estoit receuable que la chair de vipere se donnast comme veneneuse, il se faudroit plustost seruir des masles que des femelles, selon leur aduis: tellement que ie ne vois pas aucunes de leurs raisons qui me puissent tant contenter que l'authorité de nos Docteurs, ausquels ie demanderois volontiers si les viperes qui guarirẽt les lepreux par le témoignage de Galien, estoyent masles ou femelles seulement: car si c'estoyẽt masles, l'election demeure inutile, d'ailleurs d'asseurer que ce fussent des femelles il y a de l'hazard & de l'incertitude: il se faudra donc tenir aux cõseils des Docteurs & à l'vsage, puis que les raisons manquent. Il reste à cette heure la seconde difficulté, sçauoir si toutes les femelles sont bonnes. Galiẽ & auec luy tous les anciens & modernes refusent celles qui sont pleines ou pregnãtes pour deux raisõs.

La premiere est, parce qu'elles sont maigres & deffaites,

deffaites à cause des petits vipereaux qui consumét leur meilleure substance. La seconde est à raison des excremés & mauuaises humeurs qui croissent en leurs corps:mais çe n'est pas le point de la question:l'on demande,puis qu'elles ont vne double graisse,sçauoir s'il les faut prendre lors qu'elles sont pleines d'œufs, ou bien quand les vipereaux sont en vie dans le ventre. Pour moy i'estime que l'on s'en peut seruir lors qu'elles sont pleines d'œufs, pourueu qu'elles soyent d'ailleurs en bon estat dans leur corps, car les œufs ne les peuuent pas amaigrir ny produire d'excremens, comme font les vipereaux, si bien qu'elles demeurent bonnes en cette saison.

De la preparation des viperes.

CE n'est pas assez à vn Pharmacien de sçauoir discerner les viperes femelles d'auec les masles,& de les bien eslire,le secret consiste seulemét à les bié preparer:& pour proceder exactemét en cette preparation,ie proposeray l'anciéne procedure, & apres ie disputeray tant sur la flagellation des viperes que sur la preparation de leur chair. Premieremét,il faut noter que apres auoir flagellé les viperes par le conseil de Ioubert & de ses suyuans,& non pas par l'aduis de Galié & des anciens, il leur faut couper les extremitez,sçauoir est la teste quatre doigts au dessous, & la queuë quatre doigts au dessus. Cette abscisió se fait à dessein,par l'aduis de Galié & des anciens, car ostant la teste, on separe la partie plus veneneuse,& pour la queuë nous n'y recónoissós pas grãd venin, veu que c'est vne partie ossée & exépte de chair.En second lieu, les

les extremitez estant ostées il les faut laisser saigner long temps selon Galien, affin que tout leur mauuais sang s'en aille, & que par ce moyen leur substance demeure deschargée de tout venin: mesmes il dit qu'il les faut reietter, si elles ne saignent beaucoup. En troisiesme lieu il les faut despoüiller de leur corps comme des anguilles, & leur oster promptement toutes les entrailles, tant à raison de la vessie du fiel, qu'aussi d'autant que leurs excremens sont contenus en ces parties là. En quatriesme lieu, Galien conseille de les lauer auec de l'eau, dans vn pot de terre vernissé, conuenable à les faire boüillir toutes entieres, en y adioustant du sel commun, de lanet frais, iusques à ce que la chair estant assez cuite se déface de l'areste.

Finalement il faut oster le pot de dessus le feu, ietter le boüillon & separer les espines de la chair, laquelle par apres ayant esté contusée, battue long temps, & passée; se pourra mixtionner auec de la miette de bon pain de froment seiche & puluerisée seulement, sans y adiouster du boüillon, comme quelques vns font, d'autant que cela fait corrompre la chair, & la rend acide. On demande s'il faut grande quantité de miette de pain. A cela ie respons que quelques vns en ordonnent parties esgales, les autres les deux tiers, aucuns la quatriesme, voire la cinquiesme partie, selon que l'on veut rendre les pastilles forts ou foibles. De ces deux matieres par apres l'on forme des trochisques, ayant au preallable frotté les mains auec l'huile de muscade, pour leur imprimer vne bonne senteur. Cela fait, on les fait seicher à l'ombre, affin que la chaleur du soleil ne consomme &

n'exhale la vertu des viperes, il les faut tourner souuét de peur qu'elles ne se moisissét, iusques à ce qu'elles soient parfaitement desseichées. Voyla la façon ordinaire de la confectió des trochisques viperins. Dioscoride prepare la chair de vipere d'autre façon, auec l'huile, le vin, le sel & lanet, mais c'est pour d'autres desseins, car on peut preparer les viperes en plusieurs façons, selon l'intention des Medecins & des malades. Maintenant il faut examiner les questions proposées.

Asçauoir s'il faut flageller les viperes auant que de leur couper les extremitez.

LA preparation des viperes est differente, selon les diuerses intentions des Medecins & des Pharmaciens. Nous auons presenté cy-dessus celle qui est la plus commune & la plus ordinaire, lors que l'on veut preparer les trochisques : maintenant il faut examiner toute la procedure, & commencer par la flagellation, en disputant, sçauoir si elle est necessaire & profitable, auant que de couper les extremitez aux viperes.

Sur ce differend ie treuue deux opinions directement contraires, la premiere est des anciens, la seconde des noueaux : les anciens ne font point aucune mention de flagellation. En premier lieu Galien *au chap. 13. de la Theriaque, & au chap. 8. du 1. liu. des antidotes*, dit qu'il leur faut couper les extremitez sans parler aucunement de la verberation. Tous les anciens Medecins suiuent cette façon, & mesmes aux regions estrangeres l'on ne prattique pas auiourd'huy cette fustigatió. La raisó semble

semble fauoriser cette precedente opiniõ, d'autant qu'en irritant les viperes, & en esmouuant leur sang & leur humeur, l'on les rend plus veneneuses, ce qui n'arriue pas si on leur tranche la teste & la queüe sans les flageller. Apres, l'experience confirme leur aduis, car de leur temps la Theriaque produisoit de plus beaux effects qu'elle ne fait pas à cette heure, & mesmes par l'vsage de la chair des viperes ils guerissoient plusieurs maladies, desquelles nous ne pouuons pas venir à bout maintenant, comme est la lepre, & semblables, neantmoins ils ne prattiquoient pas cette flagellation.

La premiere opinion est de Ioubert, tres-docte & tres-memorable Medecin de cette Vniuersité, lequel se peut dire le premier qui a inuenté cette flagellation qui se prattique ordinairement en France. La raison qu'il allegue pour confirmer son inuention est telle.

On doit cercher d'oster tant que l'on peut le venin du corps des viperes auant que de les mettre en vsage : or est-il que par la flagellation on fait monter tout le venin qui est au dedans du corps des viperes (auant que de les mettre en vsage) à la teste. Donc il est bon de les flageller, auant que de leur couper les extremitez. I'adiousteray encor la raison suiuante en faueur de Ioubert. Qu'il est bon d'irriter les viperes par fustigation, auant que de leur couper les extremitez, d'autant que cela faisant boüillonner le sang, il se rend par ce moyen plus fluxile & plus coulant, & fait que le venin se descharge mieux de toutes les humeurs veneneuses, apres qu'on a separé la teste & la queüe, qui est ce que Galien demande, parlant de

l'election des viperes. L'on adiouste vne troisiesme raison prinse de la comparaison des scorpions qu'on a accoustumé d'irriter par la chaleur du feu dans vn chauderon, quand on veut faire l'huile: mais cet exemple ne semble pas receuable, d'autant que les intentions sont contraires: car on irrite les scorpions pour attirer le venin dans l'huile, au contraire on fustige les viperes pour separer le venin de leur substance.

Nous autres pour terminer cette dispute, estimons qu'elle est fort problematique : car d'vn costé l'authorité des anciens me semble fort recommandable, auec leur experience : bien est vray que leur raison semble vn peu foible, d'autant qu'on ne rend pas les viperes plus veneneuses en les irritant, veu que le flux de sang descharge leur substance de tout venin, apres qu'on a separé les extremitez du corps : outre ce que par la lotion, & par la preparation on purifie la chair des viperes: mais de l'autre costé l'opinion de Ioubert semble fort receuable & fort profitable, comme il est aisé de iuger par les raisons proposées en sa faueur: nous demeurons donc obligez de suiure son conseil, car le respect & l'authorité des anciens n'empesche point que l'on ne se puisse seruir des inuentions nouuelles, lors qu'elles sont vtiles & raisonnables.

Quant à l'instrument de la fustigation, l'on loüe fort le genest, parce qu'il fasche fort les viperes par sa mauuaise odeur : mais d'ailleurs i'estime qu'il est fort propre, parce que les vergettes sont fort debiles, & par consequent plus sensibles. Et faut noter que la fustigarion doit estre moderée,

rée, & non pas trop longue & trop violente.

Asçauoir si la preparation ordinaire des pastilles viperins doit estre prattiquée.

NOus auons à examiner encor la preparation proposée des trochisques des viperes, d'autāt qu'elle semble vicieuse : les raisons qui peuuent persuader cela sont telles.

La preparation qui affoiblit & diminue la vertu des medicamens ne doit pas estre prattiquée: or est-il que par la decoction de la chair des viperes, leur vertu principale & leur force s'en va au bouillon, comme nous voyons en toutes les preparations des medicamens. Donc il ne faut pas preparer la chair des viperes par elixation. *1. rais.*

Les remedes qui se corrompent aisément, ne peuuent pas estre bien preparez, ny estre iugez propres pour le seruice de la santé de l'homme: or est-il que les trochisques des viperes, comme il a esté dit, se moisissent & se corrompent aisément, selon l'experience. Donc cette preparation ne peut pas estre receuable. *2. rais.*

Par le meslange du pain on diminue la force & la vertu de la chair des viperes. Donc il ne faut pas former les pastilles auec du pain. *3. rais.*

Le sieur de la Violette en sa partie restituée, propose plusieurs preparations de la chair des viperes en conseruant toutes leurs forces, qui sont plus parfaictes de beaucoup que non pas celles que l'on prattique ordinairement. Donc il faut suiure ses preparations, & mespriser celle qui a esté proposée. *4. rais.*

Nous autres pour iuger de ce differend estimons

que les preparations proposées par le sieur de la Violette sont bonnes & receuables; neantmoins il ne faut pas pour cela condamner celle des anciens, attendu qu'elle est communément en vsage. Et quant aux raisons proposées au contraire.

à la 1. A la 1. Ie respons que par la decoction la chair des viperes lasche quelque peu de sa force dans le boüillon : mais pourtant il en demeure assez en la substance charnüe, comme l'experience le témoigne par les effects qu'elle rend contre les maladies veneneuses.

à la 2. A la 2. Ie dis qu'à la verité les trochisques se peuuent corrompre, lors que l'on ne prend pas garde à leur conseruation, à cause de l'humidité superflue : mais si on est curieux de les laisser seicher lentement, & de les tourner souuent affin qu'ils ne se moisissent, ils ne se corrompent aucunement.

à la 3. A la 3. Ie respons que par le meslange de la miette de pain, l'on ne diminue pas la force de la chair des viperes, attendu que l'on ne la met que pour donner corps en vne quantité raisonnable.

Finalement quant aux preparations du sieur de la Violette nous les iugerons bonnes, sans toutesfois nous departir de celle des anciens qui a esté proposée.

Des accidents & des effects que causent les viperes par leur morsure, & de leur curation en general.

LEs viperes nuisent principalement à l'homme par leur morsure, d'autant que la plus grande force,

force, & la plus grande malice de leur venin, est aux dents : car encores que le masle n'en ait que deux,& la femelle quatre, pour cela la morsure du masle n'est pas moins dangereuse que celle de la femelle:car si elle est moindre en quantité,la qualité du venin est bien aussi violente. Les accidents de la morsure des viperes paroissent non seulement en la playe:mais aussi au general du corps,lors que les parties nobles en sont offensées. Pour la playe causée par la morsure,l'on obserue communément vne tumeur pasle, accompagnée de petites vessies, douleur violente, auec inflammation, & apres la couleur de la partie deuient noirastre à cause de l'extinction de la chaleur naturelle. Quant au general du corps nous voyons que les patiens foiblissent,tremblent & vomissent de matieres bilieuses : outre ce ils endurent de douleurs de teste, de passions de ventre,de vertiges,de sanglots & sueurs froides, de conuulsions,de tristesses:les extremitez leur deuiennent froides, violettes. Finalement la mort suit la furie des accidéts, dans vn ou deux ou trois iours pour le plus tard, si les blessez ne sont bien secourus : ce sont les effects de son meschant venin lors qu'il se glisse dans les veines, & qu'il s'enferme iusques au cœur par le moyen du reflux de la chaleur naturelle & des esprits.

Maintenãt il faut proposer en general les moyés pour remedier à tous les accidents.Les practiciens sont d'accord en ce qu'ils ordonnent des remedes pour la morsure & pour le cœur,car en cette curation il faut auoir deux intentions, la premiere se rapporte à la partie qui est mordue & blessée,l'autre au cœur & à tout le corps.

Quant à la partie blessée, il faut attirer le venin de la vipere par toutes sortes de remedes. L'on loüe fort l'huile viperin, en apres l'application de la teste de la vipere contuse, & du fiel, affin qu'ils attirent le venin par similitude de substance, de mesme comme on prattique des scorpions apres leur picqueure: outre ce les ventouses sont conuenables apres les incisions. L'on loüe aussi le cataplasme fait auec les aux, la ruë, & vne infinité d'autres remedes que Galien propose *au chap.* 14. *du 2. liu. des antidotes*, & Dioscoride auec Matthiole en plusieurs endroits.

Pour le regard de l'interieur du corps, le meilleur est de donner de la Theriaque, du mithridat, de l'eau theriacale & celeste, du suc ou de la decoction du fresne, auec vn peu de bezoard, l'eau de licorne, & de corne de cerf est aussi fort estimée: outre ce il faut fortifier le cœur par toutes sortes de remedes cardiaques, internes & externes. Finalement la decoction de la chair des viperes, & des trochisques mesmes donnez auec l'eau theriacale, font de grands effects. Voyla en general ce que i'auois à dire sur les viperes, maintenant il faut traitter des scorpions.

Des Scorpions.

CHAP. II.

Nous auons traitté assez amplement cy dessus de la vipere qui est vn animal fort veneneux par sa morsure, maintenant il faut parler du scorpion qui est la beste la plus dangereuse du monde par sa picqueure.

Or

Or auãt que d'entrer en matiere ſur le diſcours du ſcorpion, il faut croire que ce mot là eſt equiuoque. Car en premier lieu les Aſtrologiens entendent par ce nom là, vn des douze ſignes du zodiaque appellé Scorpius, à cauſe du rencontre des eſtoiles, leſquelles figurent comme vn ſcorpion. En ſecond lieu les ſimpliſtes ont des ſcorpions vegetaux, d'où vient le ſcorpius & ſcorpioides qui a fleur & ſemence. Tiercement nous trouuons que les gens de guerre auoyent anciennement vn inſtrument militaire en figure du ſcorpion.

En 4. lieu il y a des ſcorpions marins, qui eſt vn poiſſon veneneux par ſa picqueure, duquel parle Dioſcoride au chap. 12. du 2. liu. & au chap. 55. du 5. liu. Meſmes Galien, Auicenne & tous les Arabes en font mention en tous leurs eſcrits. Finalement ce mot de ſcorpion s'attribue proprement à de petits animaux inſectiles aſſés connus & frequẽts, leſquels ont cinq bras dentelez de chaque coſté: ſçauoir eſt vn grãd, trois moyẽs, vn petit, & auec ce vne queüe lõgue & eſtendue armée d'vn aiguillon au bout, & quelquefois de deux qui luy ſeruent de deffenſe cõtre les autres beſtes. C'eſt vn animal entierement veneneux ſelon toute ſa ſubſtance, & neãtmoins ſon plus grãd venin eſt à la queüe. Gal. traittant des ſcorpions terreſtres au *chap. 7. du 3. liu. de locis affectis*, dit que le venin des ſcorpions eſt grand en force & en vertu, encor qu'il ſoit petit en quantité, & s'eſtonne de ce que ces animaux n'ont point de trou au bout de leur queüe pour laſcher leur venin, & tire conſequence de là que ce n'eſt qu'vne eſpine ou vn air fort ſubtil veneneux qui accompagne l'aiguillon.

De la generation des Scorpions.

LA generation de ces animaux est double, sçauoir est equiuoque & vniuoque. L'equiuoque se fait communément par voye de pourriture: mais l'vniuoque demande la difference des sexes, & la copulation du masle auec la femelle, le masle est communément plus petit que la femelle entre les scorpions, comme remarque Aristote. Ces animaux sont fort feconds en leur generation, car ils produisent grande quantité de petits vermisseaux, comme l'experience le nous fait veoir tous les iours.

Nos Docteurs proposent plusieurs differences de scorpions terrestres, car il y en a qui ont des aisles, & d'autres n'en ont pas, comme l'on peut veoir dãs les figures que Matthiole presente: apres, il y en a de grands d'vne ou deux coudées selon Aristote, & d'autres qui sont petits, comme ceux que nous auons ordinairement parmy nous. En 3. lieu il y en a qui sont veneneux, & d'autres qui se treuuent exempts de venin. Finalement on en fait iusques à neuf differences, à raison des couleurs, il y en a de noirs, de blancs, de citrins, de rouges, de verdastres & tanés, & d'autres couleurs. Quant à la temperature des scorpions, nous en disputerons cy-apres.

A sçauoir si les Scorpions sont veneneux.

GAlien estime les scorpions tellement veneneux & si contraires à la vie de l'hôme, qu'il ne croit pas que le mesme createur qui a produit l'homme aye engendré les scorpions. C'est ce qui a donné

a donné occasion à quelques vns de ctoire que les venins n'ont pas esté creés qu'apres le peché. Cela s'accorde auec ce que dit le Sage des sages *au chap. 39. de l'Ecclesiastique*. Les scorpions, les serpens, auec la mort, ont esté creez pour la vangeance diuine: mais ie laisse ce discours à part pour venir à la question proposée, me tenant à ce que i'ay dit cy-deuant sur ce sujet. La question sera donc maintenant, sçauoir si les scorpions sont veneneux. Sur cette difficulté plusieurs soustiennent la partie negatiue, & se fondent sur les raisons suiuantes.

Aristote *au chap. 8. du 8. liu. de l'hist. des anim.* asseure que en Assyrie & en Scythie il y a des scorpions sans venin, qui ne nuisent pas, mesmes Galien *au 3. liu. des facul. des alimens*, dit que en Egypte plusieurs mangent des scorpions sans en receuoir aucun dommage. Donc il faut croire qu'ils ne sont pas veneux. *1. rais.*

Si les scorpions estoyent veneneux, on ne les dôneroit pas en poudre par la bouche pour rompre la pierre des reins. Or est-il que cela se prattique ordinairement, & mesmes on se sert de l'huile de scorpions par clysteres & par onction des reins contre la mesme maladie. Donc il faut croire qu'ils ne sont pas veneux. *2. rais.*

Les scorpions s'appliquent sur la picqueure. Donc ils ne sont pas venenenéux. *3. rais.*

Nous autres au contraire estimons que les scorpiôs son tres-veneneux en toute leur substâce: mais particulierement au bout de leur queüe là où est l'aiguillon. L'authorité de tous nos Docteurs auec l'experience nous confirment en cette opinion, car nous

nous voyons tous les iours des témoignages de leur venin par les accidens mortels qu'ils causent aux corps humains par leur picqueure. Quant aux raisons proposées au contraire.

à la 1. A la 1. Ie respons que nous ne disputons pas icy des scorpiōs estrangers proposez par Aristote & par Gal. d'autant que nous n'en auons pas la connoissance: mais seulement de ceux qui nous sont ordinaires lesquels sont veneneux.

à la 2. A la 2. Ie dis que cela est bon lors que les scorpions sont seichez & mis en cendre, car de cette façon leur substance veneneuse se consomme, & leur venin spiritueux & subtil s'exhale: mais non pas des scorpions viuans ou fraischement morts & entiers en leur substance.

à la 3. A la 3. Ie respons que cela se fait exterieurement, car le scorpion attire par similitude de substāce le venin qu'il a lasché lors qu'on l'applique sur la picqueure, cōme fait aussi l'huile composé de Matthiole: mais l'on ne s'en sert pas pourtant par la bouche. Donc les scorpions sont veneneux.

Asçauoir si la temperature des scorpions est chaude ou froide.

CEtte question est fort difficile à resoudre, tāt à cause de la diuersité des opinions, que pour vne infinité de raisons contraires, lesquelles tiennent la verité en suspens, comme l'on pourra veoir & iuger par le discours suiuant.

La premiere opinion est de ceux qui tiennent que les scorpions sont differents en temperament à raison

à raiſon des couleurs, & que tout autant comme il y en a de differentes couleurs, il s'en treuue auſſi de differente temperature. Galien ſemble fauoriſer cette opinion, quand il dit que les couleurs rendent témoignage des temperatures du corps. Cette opinion n'eſt pas receuable, d'autant que l'on ne peut pas iuger au vray des temperatures par le moyẽ des couleurs, veu que ce ſont des qualitez adherãtes à la ſuperficie exterieure des corps: & puis c'eſt vn ſigne fort incertain, comme nous voyons aux plantes & aux fleurs qui ſont de differentes couleurs.

La ſeconde opinion eſt des autres qui eſtiment les ſcorpiõs eſtre de temperature chaude, ce qu'ils taſchent verifier par les raiſons ſuiuantes. *2. opin.*

Rhaſis au chap. 2. du 2. liu. de ſon contenent, dit que les ſcorpions ſont pleins d'vn venin chaud comme les cantharides. *1. raiſ.*

Les Arabes deſcriuẽt vn certain ſcorpion qu'ils appellent Iauaris, autrement ſcorpion raſtelant, qui ſe treuue aux regions orientales, lequel eſt fort prompt au mouuement, & traine vne queüe bien longue, qui eſt eſtimée de nature & de temperature chaude, & fort veneneuſe. *2. raiſ.*

Par les accidents l'on peut iuger de la temperature des ſcorpions. Or eſt-il qu'iceux témoignẽt la chaleur pluſtoſt que la froideur, comme la douleur, l'inflammatiõ, la reſuerie, les ſueurs, la fieure, l'erection des cheueux, & autres. Donc il faut croire que les ſcorpions ſont chauds. *3. raiſ.*

Les remedes aperitifs ſont chauds ſelon Galien. Or eſt-il que la poudre des ſcorpions, & l'huile ſont aperitifs, car l'on s'en ſert contre la pierre des reins: *4. raiſ.*

reins : donc c'est par la chaleur.

5. rais. Les scorpions ne se treuuent & ne s'engendrent qu'aux regions chaudes, donc il faut croire qu'ils sont chauds de temperature.

2. opin. La troisiesme opinion est directement contraire à la seconde, car elle est de ceux qui pensent que les scorpions sont froids de leur temperament, Galien *au chap. 3. liu. 4. de la methode*, confirme clairement cette opinion, & *au chap. 7. du 3. liu. de locis affectis*, il apporte vne histoire pour confirmation de son dire, d'vn homme lequel estant picqué d'vn scorpion, sentit entrer comme vn glaçon par la piqueure, & demeura tout froid & stupide du corps, auec des sueurs froides qui luy suruenoyent. Auicenne aut 4. canon, est de l'opinion de Galien, & la raison fait pour eux, entant que ces animaux insectiles demeurent cachez tout l'hyuer sous des pierres, comme les serpens & viperes.

Nous autres pour iuger de ce differend estimons que la troisiesme opinion est la plus receuable, neantmoins nous pensons que les scorpions peuuent auoir quelque qualité chaude en certaines parties, comme il se void ordinairement en vne infinité de medicamens, lesquels sont composez de differentes substances. Et quant aux raisons de la 2. opinion.

à la 1. A la 1. Ie respons que Rhasis traitte en ce lieu du scorpion maritime, & non du terrestre.

à la 2. A la 2. Ie respons que cette espece de scorpions peut auoir plus de chaleur que les autres : mais nous ne traittons icy que des ordinaires.

à la 3. A la 3. Ie dis que l'on ne peut pas iuger de la temperature par les accidents, comme nous auons monstré

monstré cy-dessus, disputant sur le venin de la vipere, d'autant que les symptomes dependent de la qualité veneneuse, & non pas du temperament

A la 4. Ie respons que les scorpions peuuent auoir quelque chaleur en leur poudre & en leur aiguillon, à raison des differentes substances, mais non pas que pour cela leur temperature generale soit chaude. *à la 4.*

Finalement à la derniere ie dis que la consequence n'est pas bonne, d'autant qu'aux regions chaudes nous voyons communément les animaux froids, & les chauds au regions froides : car la nature ne se reigle pas en tout à la temperature de l'air des regions, encor que ce soit vne consideration seruante. Donc la temperature des scorpions est plustost froide que chaude. *à la 5.*

Des accidents que causent les scorpions par leur picqueure & des remedes.

LEs scorpions sont dangereux en deux façons. Pline & auec luy plusieurs autres estimẽt que les scorpions sont veneneux lors qu'ils mordent auec les dents de leur bouche : mais i'estime que la piqueure est bien plus dangereuse, car le principal venin des scorpions est en leur aiguillon, comme tous nos Docteurs tiennent. L'experiẽce nous en fait foy tous les iours : car d'vn costé les scorpions estans irritez ne presentent que la queüe pour leur vangeance, affin de nuire par leur picqueure, & non pas la bouche pour mordre. De l'autre, nous voyons des effects de ce venin par les

les accidents qui ſuiuent pluſtoſt par la picqueure que par la morſure.

Maintenant nous deuons obſeruer que les ſymptomes qui ſuiuent la bleſſure des ſcorpions, ſont differents non ſeulement à raiſon de leur malice, & de leurs differences, mais auſſi à cauſe de la complexion differente des corps humains. Nous en pouuons reconnoiſtre de deux façons. La premiere eſt de ceux qui paroiſſent en la partie qui eſt picquée & offenſée. L'autre eſt de ceux qui paroiſſent au reſte du corps. Quant aux parties bleſſées, les patients ſentent des douleurs treſgrandes, leſquelles dependent non ſeulement de l'intemperature veneneuſe introduite: mais auſſi de la ſolution de continuité faite par l'aiguillon ſubtil,lors que penetrant il laſche vne vapeur fort veneneuſe. Apres, il y a grande inflammation à raiſon de l'affluence du ſang & des eſprits qui s'aſſemblent en la partie offenſée, & qui demeurent infects par le moyen de la qualité veneneuſe introduite.En troiſieme lieu,les patients ſentent vne grande froidure comme vn glaçon, ſelon Galien, qui depend ou de la qualité du venin, ou de l'extinction de la chaleur & des eſprits, ou par la priuation d'iceux:outre ce,la partie bleſſée change de couleur,& ſe rend tãtoſt liuide,tantoſt rouge,paſle ou noiraſtre, ſelon l'affluence des humeurs, & la diſpoſition de la ſubſtance.

Pour le regard des accidents qui paroiſſent au reſte du corps, nous obſeruons communément des tremblemens, des conuulſions, des foibleſſes, ſyncopes & ſueurs froides, paſleurs, ou liuiditez au viſage, & des tumeurs aux emonctoires, &

finale

finalement la mort ſi on n'y remedie promptement.

Il y a encor deux accidents remarquables. Le premier eſt les larmes inuolontaires que l'humeur melancholique auec la triſteſſe & l'apprehenſion cauſent, outre la qualité du venin qui refroidit le cerueau & comprime les parties des yeux. L'autre eſt l'horripilation ou heriſſemẽt des cheueux. Cettui-cy depend de la reſtriction, on contuſion des pores à cauſe de la froideur de ce venin.

Il eſt maintenant queſtion de propoſer legerement quelques remedes contre tous ces accidents. Galien *au chap. 12. du 2. liu. des antidotes*; nous en fournit vne grande quantité. Mais ſans nous amuſer à toute cette abondance; nous dirons qu'en la picqueure des ſcorpions il faut auoir deux intentions. La premiere ſe rapporte à la partie picquée, & l'autre au reſte du corps, particulierement aux parties nobles. Pour la picqueure, il faut prendre garde que les ſcorpions laſchent leur venin ſans apparence ſenſible: voyla pourquoy il faut frotter la partie, auant que d'appliquer le remede, affin de le faire penetrer par l'ouuerture des pores. Le remede le plus commun eſt d'appliquer le ſcorpion eſcrazé ſur la picqueure, affin qu'il puiſſe attirer par ſimilitude de ſubſtance le venin qu'il a laſché. L'huile de ſcorpions compoſé par Matthiole eſt fort ſouuerain, l'on en peut oindre la partie bleſſée, & meſme la region du cœur: apres l'on donne la fomentation faite auec l'origan, la mariolaine, & le cyperus, le tout boüilli auec l'vrine meſme. Quant au general du corps, la Theriaque, le mithridat ſont renommez, comme auſſi tous les

autres remedes cardiaques, internes & externes.

Des Cantharides.

Chap. III.

LEs cantharides sont des animaux insectiles de couleur verde fort luisante & approchant du violet, ayans des aisles, & des petits pieds comme les mousches, c'est pourquoy on les appelle communément mousches cantharides, La deriuation de leur nom propre vient de cantharon, qui signifie escargot, cóme si c'estoient de petits escargots. Ces animaux sont extremement agreables à la veüe, à raison de leur belle couleur: mais d'ailleurs ils sont fort contraires à l'odorat par leur puanteur, d'autant qu'ils infectent l'air qui voysine le lieu de leur seiour: mais aussi à l'attouchement, parce qu'ils vlcerent les parties de nostre corps estans appliquez exterieurement, ou prins interieurement, en les trauaillant par des douleurs violentes & extremes.

La generation de ces insectiles est equiuoque par corruption, & vniuoque aussi, lors qu'ils se multiplient par le moyen des petits vermisseaux. Les cantharides sont veneneuses selon toute leur substance: leur temperature est chaude au quatriesme degré, car elles sont corrosiues & vlceratiues. Dioscoride & Galien en reconnoissent trois differences. La premiere est des cantharides communes & ordinaires. La seconde est des buprestes, qui sont especes de cantharides semblables en vertu, selon Galien *au liu. 11. des facul. des simpl. medic.* La troisiesme est de celles qu'on appelle fucus, desquelles

quelles traitte Dioſcoride en ſon ſecond liure. Le ſeiour des cantharides vrayes eſt aux oliuiers & parmi les bleds : mais ie m'eſtonne auſſi qu'elles ſeiournent dans les freſnes, attendu la particuliere inimitié qu'il y a entre cet arbre & les viperes : toutesfois nous pouuons dire que la matiere des cantharides & des viperes eſt differente, & qu'il n'eſt pas neceſſaire que ce qui eſt ennemy à l'vn, le ſoit à l'autre. L'on a obſerué que les mouſches cantharides par leur ſeiour inſinuent vne vertu aperitiue à l'eſcorce du freſne, & c'eſt pourquoy les Medecins s'en ſeruent contre la pierre des reins. Maintenant il nous faut exercer ſur les diſputes ſuiuantes, & premierement ſur cette-cy.

Aſçauoir ſi les cantharides ſont veneneuſes ſelon toute leur ſubſtance, ou ſelon quelques parties.

C'Eſt vne diſpute fort embroüillée en la medecine, ſçauoir ſi les mouſches cantharides ſont veneneuſes, & ſi le venin ſe treuue en toute leur ſubſtance, ou bien en quelque partie ſeulement. C'eſt à nous maintenant de propoſer toutes les opinions que nos Docteurs propoſent ſur cette matiere, auant que d'en preſenter la concluſion par vne ſentence veritable.

La premiere opinion eſt de ceux-là qui eſtiment que les cantharides ne ſont pas veneneuſes, ny ſelon toute leur ſubſtance, ny ſelon toutes leurs parties : ce qu'ils taſchent de verifier par les raiſons ſuiuantes. *1. opin.*

Si les cantharides eſtoient veneneuſes, on ne les ordonneroit pas communément pour exciter à *1. raiſ.*

l'acte venerien. Or est-il que c'est le remede d'amour le plus commun, & le plus ordinaire, qui est mesme connu par le vulgaire. Donc il s'ensuit qu'elles ne sont pas veneneuses.

2. rais. Les remedes qui seruent en la curation de plusieurs maladies, ne peuuent pas estre iugez veneneux. Or est-il qu'Hippocrate, Galien, Dioscoride, Auicenne, & plusieurs autres anciens se seruent des cantharides en la curation des hydropisies, & de la pierre des reins, comme aussi pour prouoquer les mois, & par la bouche & par pessaires. Donc il s'ensuit que les cantharides ne sont pas veneneuses.

3. rais. En troisiesme lieu ils alleguent l'experience des vesicatoires qui seruent pour donner soulagement aux malades, lors qu'il est besoin de reuulsion ou de deriuation exterieure des humeurs.

2. opin. La seconde opinion est des autres qui pensent que les cantharides ne sont pas veneneuses qu'à raison des extremitez. Hippocrate semble estre de cet aduis, d'autant que quand il ordonne les cantharides, soit en l'hydropisie, soit pour prouoquer les mois, il ordonne tousiours qu'on coupe les aisles, les pieds, & la teste.

3. opin. La troisiesme opinion est directement contraire à Hipp. l'autheur principal en est Galien, d'autant qu'en son 11. *liu. de facult. simpl. medic.* il ne se contente pas d'ordonner les cantharides toutes entieres : mais encor il dit que les extremitez seruent d'antidote & de contrepoison au venin de leur substance, & pour confirmation de son opinion il apporte deux histoires de deux hydropiques, lesquels moururent apres qu'on leur eut baillé

baillé la poudre des cantharides, selon le conseil d'Hipp. encor qu'on leur eust osté les extremitez, croyant que ce fust à faute de ne les auoir baillées entieres. Dioscoride *au chap. 55. du 2. liu.* semble estre de l'aduis de Galien, quand il dit que les pieds & les aisles des cantharides seruent de remede au venin de leur corps, selon l'aduis de quelques vns.

La quatriesme opinion est de Mercurial, docteur Medecin de nostre temps, lequel *au 14. chap. du 1. liu. des venins*, apporte vne nouuelle distinction, & dit que les cantharides sont veneneuses en tout leur corps: mais que le venin des extremitez, est le plus acre & plus dangereux. C'est pourquoy Hippocrate les faisoit oster. 4. opin.

Maintenant apres toutes ces opinions, il est temps de proposer cette sentence, qui est, qu'à la verité les cantharides sont veneneuses principalement en leur corps: & quand Hipp. a conseillé d'oster les extremitez, il a eu plustost esgard à l'inutilité de ces parties excrementeuses qu'à leur violence, car il ne pensoit pas que la principale vertu d'icelles fust aux aisles & pieds: mais seulement en la principale partie corporelle. Si bien que Galien est trompé en ce qu'il a creu que ces extremitez seruent d'antidote au venin du corps: car l'experience nous fait veoir tous les iours le contraire; d'autant que si l'on donne les cantharides en poudre, les extremitez n'empeschent pas la violence ny l'action du corps. Et quant aux deux histoires que Galien obiecte à Hippocrate, i'estime que ces cantharides ne tuarent pas ces hydropiques par le deffaut des extremitez: mais bien pour auoir esté baillées, ou à des hydropiques confirmez, ou sans

preparation exacte, veu que c'est vn remede hazardeux: & aussi que la vraye curation de l'hydropisie ne depend pas tant de la sortie des serositez par les vrines, comme de la restauration du foye.

Concluons donc que les cantharides sont veneneuses, principalement selon leur corps, encor que nous reconnoissions les extremitez participantes de leur nature: & c'est pourquoy par la prattique ordinaire on les prepare toutes entieres aux boutiques.

Pour le regard des raisons proposées en faueur de la 1. opinion, ie respons que l'on se peut seruir des cantharides auec correction, soit en l'hydropisie, soit en la pierre, pourueu que l'on en baille en petite quantité, parmi d'autres remedes. Mais pour l'amour c'est vne fascheuse drogue, d'autant qu'elle cause des ardeurs d'vrine, & le flux de sang. Voyla pourquoy quand on en ordonne pour aider à l'erection du membre, il les faut mettre en fort petite quantité, & seulement pour seruir de vehicule aux autres remedes.

A sçauoir si les cantharides sont particulierement ennemies de la vessie, ou bien de toutes les parties du corps.

ENtre les medicamens nous en auons qui sont particulierement amis de certaines parties, comme les cephaliques, les cardiaques, les stomachiques, hepatiques, spleniques, histeriques, & semblables. Mais aussi au contraire nous en auôs d'autres qui sont ennemis de certaines parties de nos corps, par vne antipathie particuliere, comme l'argent vif du cerueau, le lieure marin du poulmon, & les

les cantharides de la vessie. L'experience nous fait veoir tous les iours les exemples de cette inimitié particulierement en l'vsage des mousches cantharides, soit qu'on les applique exterieurement, soit qu'on les donne interieurement, tousiours elles portent leur vertu en la vessie, là où elles causent des ardeurs, des vrines sanglantes, auec vn priapisme continuel. Or encores que ce soient les effects ordinaires de ces bestes veneneuses, neantmoins plusieurs disputent au contraire, & pensent qu'il n'y a point de particuliere inimitié entre les cantharides & la vessie. Leurs raisons sont telles.

Si les cantharides agissoient plustost contre la vessie que contre les autres parties du corps: ou elles seroient attirées de la vessie, ce qui ne peut pas estre à cause de la contrarieté supposée; veu que l'attraction depend d'vne similitude: ou bien elles iroyent de leur mouuement propre plustost contre la vessie que contre les autres parties; ce qui ne peut pas estre, d'autant que les cantharides n'ont point de mouuement volontaire apres leur mort; & de dire que c'est vn mouuement naturel, cela ne se peut, d'autant que les mouuemens de la nature sont simples, ou ordinaires. Donc les cantharides n'agissent pas par vne action particuliere contre la vessie. *1. rais.*

Selon l'experience, les cantharides operent immediatement sur les parties qu'elles touchent, car si on les applique exterieurement aux vesicatoires, elles vlcerent la peau, & font des vessies, & si on les donne interieurement, elles vlcerent aussi toutes les parties par où elles passent, comme sont l'œsophahe, l'estomac, & les boyaux. Donc el- *2. rais.*

les agissent indifferemment contre toutes les parties.

3. rais. La principale antipathie des venins doit estre contre le cœur, plustost que contre les autres parties, selon ce qui a esté disputé cy-dessus. Or est-il que les cantharides sont des venins, comme il est notoire. Donc il faut croire qu'elles sont plustost ennemies du cœur que de la vessie.

Si les cantharides estoient plustost ennemies de la vessie que des autres parties, elles agiroient par quelque vertu, ou par quelque action particuliere contre la vessie : laquelle ne seroit pas commune aux autres parties. Or est-il qu'elles n'ont qu'vne action, & qu'vne vertu commune, d'autant qu'elles ne nuisent à la vessie que par l'excez de leur chaleur erodante & vlceratiue. Donc il s'ensuit qu'elles n'ont pas d'inimitié particuliere contre la vessie.

Nous autres au contraire fauorisez de l'authorité de tous nos Docteurs, & aussi de l'experience, contre laquelle il ne faut iamais disputer, estimons que les cantharides sont bien ennemies en general de toutes les parties du corps entant qu'vlceratiues, & chaudes au quatriesme degré : mais neantmoins nous croyons qu'elles ont quelque particuliere antipathie contre la vessie, suiuant ce qui a esté dit à l'entrée de cette question. Il reste maintenant que nous respondions aux raisons contraires.

à la 1. Quant à la 1. Il faut respondre que les cantharides ne sont pas attirées par la vessie, ny poussées par vn mouuement volontaire d'icelle: mais elles y sont portées par vn moyen occulte, lequel

lequel neantmoins est naturel, comme nous voyons du fer & de l'aymant.

A la 2. Ie dis que les cantharides agissent bien par action commune contre toutes les parties exterieures & interieures de nos corps, neantmoins cela n'empesche pas leur qualité particuliere, laquelle penetre quelquefois de la teste à la vessie sans offenser les parties moyennes : comme nous voyons lors qu'on applique des vesicatoires sur la teste. *à la 2.*

A la 3. Ie respons que les cantharides ont trois actions. La premiere est commune, entant que medicament vlceratif. La seconde est particuliere à la vessie, à raison de l'antipathie. La troisiesme est pour le cœur, entant que ce sont des venins. *à la 3.*

Finalement à la 4. Ie dis que cette vertu occulte qui est aux cantharides, se sert de la qualité corrosiue d'icelles, pour agir contre la vessie, & n'est pas necessaire que son action soit differente, veu que le mouuement particulier qu'elle a contre cette partie là, témoigne assez l'antipathie. Donc les cantharides sont plustost ennemies de la vessie que des autres parties. *à la 4.*

Des accidents que causent les cantharides, particulierement en la vessie : & des remedes pour les adoucir.

LEs accidents que les cantharides causent en nos corps, sont interieurement, ou exterieurement : les exterieurs se voyent en l'application des vesicatoires, & font des vessies & des vlcerations cuisantes & douloureuses, lesquelles n'ont

pas besoin de grands remedes, d'autant qu'elles sont causées à dessein pour l'euacuation des serositez. Or d'iceux, les vns paroissent en la vessie, sçauoir est l'vrine ardente auec strangurie, les vrines sanglantes, & le priapisme : les autres en l'œsophage, en l'estomac & aux boyaux quand elles sont prinses par la bouche, comme sont douleurs vlceratiues & flux de sang.

Les remedes les plus communs & les plus familiers pour appaiser ces accidéts, sont le laict, soit par la bouche, soit par iniection à la vessie, apres les emulsions, auec les semences froides, les demy bains, & finalement l'vsage des remedes rafraischissans, accompagnez d'vn regime conuenable.

Des Phalanges, & de la Tarentule.

Chap. IV.

LEs phalanges, selon l'opinion de tous nos Docteurs, ce sont des animaux semblables à des araignes, sans toutesfois estre differents à raison du venin, comme quelques vns ont voulu: d'autant que les araignes sont aussi bien veneneuses que les phalanges: l'experience nous témoigne tous les iours la verité de cette doctrine, d'autant que les araignes ne sont pas veneneuses seulement selon leur substance : mais aussi par leur nature : vray est que les phalanges les surpassent en excez & en violence, parce que leur venin est plus actif non seulement à raison de leur nature : mais aussi à cause qu'elles se nourrissent communément de cantharides, & d'autres aliméts

plus

plus chauds & plus acres que ne sont pas les araignes. Or il faut noter suiuant ce discours, que par ce mot de phalanges, nous n'entendons pas icy des instrumens de bois desquels les anciens se seruoyent, ou des regimens de guerre qui portoyent ce nom là, ou bien l'herbe que l'on appelle communément phalange : mais seulement des petits animaux insectiles, que l'on appelle araignes, ayans plusieurs petits doigts, longs & subtils de chasque costé, distinguez par des internosdoitez, comme nous voyons aux phalanges des doigts, soit aux pieds, soit aux mains: & voyla pourquoy par comparaison, on les appelle phalanges.

La generation de ces animaux icy peut bien estre equiuoque: mais neantmoins communément elle est vniuoque, comme l'experience nous le monstre & c'est par copulation du masle qui est petit, auec la femelle qui est plus grande : la production qui s'en ensuit est de ces petits vermisseaux, lesquels par l'espace de quatre sepmaines, se conuertissent en araignes, en petites phalanges. Quelques vns ont pensé que ces animaux insectiles ne produisent que des œufs : mais ils se sont trompez d'autant que ce sont des petits vermisseaux en effect, plustost que non pas des œufs, & voyla pourquoy Aristote a escript que ce sont des animaux viuipares, & non pas ouipares. Nos Docteurs reconnoissent plusieurs especes de phalanges, comme d'ailleurs ils proposent plusieurs differences d'araignes, d'autres qui sont grisastres, & d'autres de diuerses couleurs.

Maintenant nous auons à admirer tant aux phalanges qu'aux araignes, l'artifice merueilleux de

de leurs toiles & maisonnettes. Les anciẽs se trouuent fort embroüillez à nous descrire la vraye histoire : mais pour la reconnoistre, il ne faut que recourir aux vrayes causes. Pour l'efficiente il n'y a pas de difficulté, veu que c'est la proprieté particuliere de ces animaux, lesquels figurent & forment ces toiles là selon leur nature. Quant à la matiere elle est plus difficile. Democrite a escrit que les filets des araignes & des phalanges, prouenoyent d'vne matiere visqueuse & gluante contenüe en leur matrice.

Mais Aristote se mocque de cette opinion, d'autant que les araignes & les phalanges fabriquent aussi bien leurs toiles estans vuides, que les autres : ce qui monstre que cela ne vient pas de leur matrice, & que ce n'est pas vne superfluité menstruale de cette partie. Les autres pensent que c'est vne humidité mucilagineuse que ces animaux ont aux parties voysines de leur bouche ; laquelle se conuertit en filamẽs & comprime la bouche auec les petits doigts de ces bestes par vn artifice admirable, lors qu'elles se forgent ou leurs petites maisonnetes, ou bien les toiles qu'il leur conuient pour prendre les mouches, & autres choses qui sont destinées à leur nourriture. Et voyla comment nous pouuons sçauoir toutes les causes de cet artifice, lequel en apparence semble estre si admirable.

Quant au naturel des phalanges, elles sont veneneuses selon toute leur substance : bien est vray que le venin se communique communément à nos corps par leur morsure. Que si on veut obiecter l'exemple de cette pucelle qui se nourrissoit de phalan

phalanges, nous respondrons que pour cela il ne faut point inferer qu'elles ne soyent veneneuses: d'autant que cet exemple rare depend plustost d'vne secrete sympathie & similitude, que non pas du naturel ordinaire de ces animaux, lesquels nous sont du tout contraires par leur substance, & leur qualité veneneuse. Galien traitte du venin des phalanges *au chap. 7. du 3. liu. de locis affectis*: & dit qu'encores qu'ils soyent petits en quantité: neantmoins en vertu & en malice ils sont fort grands. Apres il nous baille vne obseruation sur la morsure de ces animaux, & dit que les scorpions laschent le venin fort profondemēt auec leur aiguillon: & que au cōtraire les phalanges n'attacquent que la superficie de la peau: bien est vray que de là le venin se glisse par toute la picqueure exterieure, & s'insinue au dedans du corps, iusques aux parties nobles, là où il cause plusieurs mauuais accidents, comme nous deduirons cy-apres. Quant à la temperature des phalanges, elle est froide & seiche, laquelle neantmoins n'est pas la cause des accidēts veneneux, comme quelques vns ont voulu, attendu que cela depend d'vne vertu plus mysterieuse.

Des accidents que causent les phalanges par leur morsure, & des remedes.

GAlien dit que nos corps souffrent vne mutation estrange par la picqueure des scorpions, & par la morsure des phalanges: la suite de ces accidents témoigne non seulement la verité de ces paroles: mais aussi la violence & la malice du venin

nin de ces animaux : l'experience nous en donne tous les iours des témoignages fort asseurez, aux despens de la vie, & de la santé des hommes.

Premierement en la morsure des phalanges, il faut auoir esgard aux accidents de la partie mordue & de tout le corps. Quant à la partie nous voyons des douleurs grandes à cause de la solutiõ de continuité, & de l'intemperature veneneuse: apres, des tumeurs rouges, iaunastres, liuides & noires, selon les humeurs qui affluent en la dispositiõ de la partie. Pour tout le corps, ceux qui sont mordus, endurent des tremblemens, des tumeurs vniuerselles des veines, d'euaporations, des vomissemens, des foiblesses, des conuulsions & sueurs froides, de mesme quasi qu'ẽ la picqueure des scorpions. Nos autheurs remarquent que les accidents se peuuent changer à raison de la diuersité des phalanges, à cause que les vns sont plus ou moins veneneux que les autres, & apres à raison de la difference des corps.

La curation de tous ces accidents se rapporte à celle des scorpions, excepté pour l'application. Biẽ est vray qu'on n'a pas obserué si les phalanges pouuoyent attirer leur venin, comme font les scorpions par l'application exterieure : mais ie pense que cela se pourroit faire encor plus aisément que non pas des scorpions : d'autant que les phalanges par la similitude de substance pourroyent attirer leur venin lasché fort facilement, à cause qu'il ne penetre par trop auant dans la partie, comme a remarqué Galien. Donc cela estant supposé, il faudroit auoir esgard & à la partie mordue, & à tout le corps. Pour la partie, Galien, Dioscoride, &

Matthio

Matthiole nous fourniſſent mille remedes cõtre la morſure des phalanges, & entre autres, la decoction du calamentum, du pulegium, de la rue, & de l'origan,& meſme le bain general, & des attractifs particuliers. Et quant au reſte du corps il ſe faudra ſeruir particulierement des cardiaques internes & externes, comme ſont la Theriaque & le Mithridat.

De la Tarentule

CHAP. V.

L'Hiſtoire de la Tarentule eſt auſſi eſtrange pour la croyance, comme elle eſt embroüillée pour la verité. Nos autheurs en font deux differẽces. La premiere eſt vn eſpece de petit lezard qui s'appelle autrement tarentule,pource qu'il demeure en terre, ou bien d'autant qu'il cauſe quelque terreur en le voyant. C'eſt animal eſt marqué de macules iaunaſtres, eſtoilées : & voyla d'où vient qu'il eſt dit autrement ſtellion.

La ſeconde qui eſt la vraye, eſt vne eſpece de phalanges ou d'araignes, laquelle ſe trouue communément en la Poüille,prouince d'Italie, particulieremẽt aupres de la ville de Trente, d'où vient ſa denomination : c'eſt vn animal ſemblable à vne grande araigne, ayant trois pieds de chaque coſté, & vne queüe, eſtant armé d'vn petit aiguillon au bout,auec lequel il picque.

Nos docteurs en font deux eſpeces à raiſon de la couleur, car il y en a de couleur noire, d'autres de couleur ſaffranée, leſquels ſont

iugez communément plus veneneux. Quant à la temperature des Tarentules, elle est froide & seiche, melancholique & veneneuse.

Maintenant nous pouuons parler des accidents estranges que ces animaux causent à nos corps par leur picqueure. Premierement ceux qui sont picquez endurent de grandes douleurs interieures & exterieures: apres, des vomissemẽs, des difficultez d'vrine, & les autres symptomes que les phalanges & les scorpions ont accoustumé de causer: mais ce qui est plus estrange, à ce qu'escriuent plusieurs historiẽs, c'est que les tarentules par leur picqueure entretiennent les hommes en l'estat qu'ils sont lors qu'ils sont picqués: par exemple s'ils sont melancholiques, ce venin les entretient en cette humeur: s'ils sont ioyeux, il les fait rire: s'ils se treuuent en cholere, ils sont rendus encor plus furieux.

Toutesfois la raison, ny l'experience ne fauorisent pas ceux qui nous ont descrit cette nouuelle, d'autant que le venin de ces animaux change la nature, & l'estat des hommes. Il est bien vray neantmoins que les accidents se treuuent dissemblables à raison de la differente constitution des corps: & de fait parmy ceux qui sont picqués, les vns sont stupides, melancholiques & languissans par la proprieté de ce venin, les autres plus ioyeux, & plus esueillez.

Il est question à cette heure de resoudre vne difficulté que tout le monde croit pour veritable, asçauoir si la seule musique, auec la danse peuuent guerir le venin que la tarentule introduit par sa picqueure. Premierement comme i'ay dit, c'est l'opinion

l'opinion du populaire: & de fait selon l'experience, en la Poüille dés aussi-tost que quelqu'vn est blessé par cet animal, on le fait danser, croyant que le venin arreste son action par la danse, & qu'il s'augmente par le repos.

Pour respondre à cette question: nous estimons qu'il faut nier cette opinion commune, comme contraire à la verité, & à l'experience: car ce n'est pas de mesme du venin de la Tarentule, comme de la maladie du Roy Saül, lequel ne pouuoit auoir autre soulagement que par la musique de Dauid. Bien est vray que nous estimons que la danse & la musique peuuent proffiter par accident, en la curation de cette maladie: la raison y est toute euidente, d'autant que par le mouuement violent du corps, l'on ouure les pores, en prouoquant les sueurs: si bien que le venin s'exhale & se dissipe. Pour monstrer encor la verité de cette opinion, i'adiousteray par indication seulement, les antidotes que les autheurs ordonnent contre le venin de la Tarentule, non seulement pour ce qui est du dehors, mais aussi pour ce qui est du dedans. Scaliger loüe le mithridat, auec l'aristolochie ronde, la terre sigillée, & le suc de citron. Pour les autres, on se pourra seruir des remedes qui seruent contre les phalanges.

Du Chien enragé.

CHAP. VI.

LEs Medecins reconnoissent deux differences des animaux veneneux. La premiere est de ceux qui sont naturels, tels comme les viperes,

les scorpions,& semblables.La seconde est de ceux qui ne le sont que par accident, comme nous voyons en l'exemple du chien enragé : car si nous regardons à sa naturelle disposition, cet animal, parmi tous les autres, est le plus fidele, le plus vtile, & le plus necessaire que l'homme puisse auoir à son seruice. L'experience ordinaire nous fait foy tous les iours de cette verité, soit pour la garde de nos corps, soit pour celle de nos maisons & de nos mesnages. Au contraire si nous considerons le chien durant sa rage : c'est le plus cruel & le plus dangereux ennemi que l'homme puisse auoir au monde, d'autant que son venin accidentel, lequel depend de la putrefaction de l'humeur melancholique, s'insinuant dans sa personne, ne change pas seulement la naturelle disposition des corps : mais aussi l'estat & les fonctions de l'ame,comme nous verrons par apres en la demonstration des accidents.

Or affin de pouuoir comprendre la vraye histoire de cette rage, il faut examiner quatre poincts. Le premier est, qu'est-ce qu'il faut entendre par rage. Le second, d'où est-ce qu'elle depend.Le troisiesme,pourquoy est-ce que les chiens enragent plustost que non pas les autres animaux. Le quatriesme, comment est-ce que cette rage se peut communiquer par contagion.

Quant au premier, nous deuons obseruer qu'il faut entendre par rage, vne indisposition dependante de la diffusion d'vn humeur melancholique malin & veneneux,lequel corrompt la temperature canine, & change entierement leur naturelle disposition. Pour le regard du deuxiesme, nos

Docteurs

Docteurs rapportent la cause de la rage à la putrefaction de l'humeur melancholique, lors qu'il s'eschauffe durant les grandes chaleurs, ou qu'il se congele durant les froideurs : & de fait nous experimentons que l'humeur melancholique par corruption acquiert vne qualité veneneuse ; comme nous voyons à la lepre & au cancer. Et pour le troisiesme poinct, nous deuons noter que les chiens tombent plustost en cette maladie appellée la rage, que non pas les autres animaux, pour plusieurs raisons. La premiere est, parce qu'ils sont de temperature melancholique. La seconde est, d'autant que la canicule les desseiche plustost que non pas les autres bestes, & les dispose facilement à cette maladie. Voyla pourquoy ordinairement les chiens enragent apres la canicule ou sur l'entrée de l'automne. La troisiesme est à raison de la varieté des viandes corruptibles, qui seruent de nourriture aux chiens, comme sont charongnes, & semblables alimens, pourris & gastez. La quatriesme & la principale, est la proprieté particuliere de cet animal à la generation de ces humeurs corruptibles & putredineux, d'autant que les autres trois causes peuuent estre communes aux autres animaux. Galien *au chap. 4. du 6. liu. de locis affectis*, dit qu'entre toutes les bestes le chien seul tombe en rage, ce qui semble estre contre la verité & l'experience, d'autant que nous voyons tous les iours, que les loups, les cheuaux, les renards, les bellettes, & semblables animaux deuiennent enragez. Aucuns pour excuser Galien, disent que ces animaux peuuent bien tomber en rage, par la communication du venin lors qu'ils sont mordus

exterieurement par quelque chien enragé ; mais non pas qu'interieurement ils puissent engendrer ce venin qui cause la rage : les autres disent que ces animaux peuuent bien tomber en quelque maladie qui ressemble la rage : mais non pas qu'elle y puisse produire de si mauuais accidents, comme est le venin du chien enragé. Finalement le quatriesme poinct nous reste à esclaircir, lequel se rapporte à la communication de la rage.

Il faut donc obseruer que le venin du chien enragé est contagieux en deux façons : sçauoir est ou par morsure, ou sans morsure. En premier lieu ils se communiquent par la morsure, d'autant que les dents faisans passage, par vne ouuerture manifeste, le venin se glisse aisément dans nos corps, infectant par ce moyen toutes les parties ; secondement ce venin nous est contagieux, sans aucune morsure, lors que la baue touchant nostre chair, imprime sa mauuaise qualité dans nos corps, infectant par le moyen des pores qui sont ouuerts : comme aussi si nous mangeons quelque viande qui ait esté maschée par le chien.

L'on nous pourroit icy obiecter vn passage d'Aristote en son liure de l'histoire des animaux chap. 12. là où il dit que tous les animaux qui sont mordus par les chiens enragez tombent en rage & meurent, excepté l'homme. Mais nous respondons qu'il ne faut pas entendre ce passage cruëment : d'autant que la verité & l'experience dementiroit Aristote : voyla pourquoy il faut dire que son intention est, que tous les animaux mordus tombent necessairement en rage, & meurent à faute de remedes ; mais que l'homme n'enrage

pas

pas tousiours necessairement, parce qu'il n'est pas si disposée à la rage que les autres animaux: sans toutesfois parler exclusiuement, comme aussi ils ne meurent pas tousiours, d'autant qu'ils sont quelquesfois secourus par les remedes necessaires.

Il est question maintenant de proposer les signes qui nous font reconnoistre les chiens enragez, auant que de venir aux accidents & aux causes d'iceux. Nos Docteurs en presentent plusieurs. Premierement ils disent que les chiens sont plus tristes, plus taciturnes & solitaires que de coustume, à raison de l'humeur melancholique qui domine, lequel les fait marcher la teste baissée auec vne inegalité du corps, comme s'ils estoient yures. En second lieu ils endurent patiemment la faim & la soif, encor qu'ils en soient pressez, d'autant que leur imagination blessée empesche les actions de la nature, & de fait ils craignent extremement l'eau, & tremblent en se glaçans à sa veüe, jaçoit qu'ils bruslent de soif: outre ce ils ne reconnoissent plus leurs maistres, & courent vagabonds çà & là, en mordant tout ce qu'ils rencontrent. Leur face est furieuse & horrible, car ils marchent la gorge ouuerte, & baueuse, à raison de la colliquation pituiteuse: d'abondant ils ont les yeux furieux & flamboyans: & voyla comment nous pourrons reconnoistre la maladie de ces animaux, par ces signes exterieurs.

Des accidents que cause la rage canine aux hommes.

L'Homme endure bien d'estranges accidents en sa personne, lors que l'humeur melancholique s'altere, ou qu'il se corrompt en sa substance, comme nous voyons en la phrenesie qui est vne rage spirituelle, & en la lepre qui est vne rage humorale & veneneuse : mais cet humeur en l'homme, ne paruient iamais à vn degré de putrefaction si insigne, comme aux chiens enragez. Et voyla pourquoy les hommes ne peuuent pas venir enragez d'eux mesmes, comme dit Galien : mais bien par communication de la rage canine, par le moyen de la baue, ou de la morsure, comme nous auons dit cy-dessus.

Il nous faut maintenant venir aux accidents qui paroissent en l'homme qui est affligé de la rage, & en presenter les causes auant qu'en donner les remedes. Le premier & le plus ordinaire de tous les accidents, est la morsure, encor que le venin se puisse glisser par autre voye, dans le corps humain: la cause est euidente; mais il y faut considerer la qualité veneneuse de laquelle dependent puis apres les accidents suiuans. Or il faut noter que ce venin n'est pas diligent à produire ses effects, car quelquesfois ceux qui ont esté mordus demeurent trois, quatre, cinq & six mois, voire vn an, sans se ressentir de la rage : ce qui peut arriuer ou de la dispositiõ des corps humains, ou de la qualité ou quantité des venins, ou de tous les deux ensemble : car par exemple, si le venin est acre & copieux, & qu'il attacque vn corps bilieux

ou

ou atrabilaire, il produit ses effects fort promptement & en peu de temps : mais s'il est en petite quantité, & qu'il agisse contre vn corps pituiteux, il demeure long temps comme endormi sans produire aucuns accidents. Ce qui fait douter, voire croire à quelques vns que le venin des chiens enragez n'est pas vn vray venin, d'autant que le propre des venins est d'attacquer le cœur promptement, ce que ne fait pas la qualité de la rage, d'autant qu'elle est lente en son action, & qu'elle attacque plustost le cerueau que non pas le cœur: toutesfois nous respondrons qu'il faut reconnoistre vne differente nature entre les venins, soit par la tardiueté ou celerité de leur action, soit pour les parties qu'ils offensent mediatement ou immediatement, suiuant ce qui a esté disputé au chap. des cantharides : & ne faut pas dire que le venin de la rage n'attacque le cœur, attendu que selon l'experience il corrompt sa temperature, & desseiche sa substance, comme l'on void apres l'ouuerture de ceux qui meurẽt de cette maladie. Donc pour retourner aux accidents, apres que le venin est glissé dãs le corps par la morsure, les patients sont trauaillez de plusieurs songes extraordinaires, & imaginations estranges, à raison des fumées & vapeurs melancholiques qui gaignent le cerueau: outre ce ils parlẽt seuls, & deuiennent solitaires, voire furieux & choleriques lors que les esprits se troublent, & que la temperature du cerueau commence à se corrõpre: apres ils fuyent la lumiere, & cerchẽt les tenebres & oublient toutes choses, voire la connoissance d'eux mesmes par le vice de l'imaginatiõ & par l'action de la melancholie. Que si le cerueau

& les nerfs se desseichent, ils endurent des conuulsions & des mouuemens inuolontaires aux mẽbres: la soif les trauaille cruellemẽt à raison de la siccité vniuerselle:& si la nature a encor quelque puissance ils boiuent: mais si l'imagination est du tout corrõpue & changée, ils craignent l'eau cõme la mort: & souffrent des vomissemens, des craintes, des effrois estranges à la veüe d'icelle, comme aussi en la presentatiõ du miroir:& pour lors ils sont desesperez, comme remarquent tous nos Docteurs. La raison de cet accident icy est fort difficile : les vns disent que par declination les patiens mesprisent ce qu'ils deuroient desirer pour leur guarison: les autres asseurent que c'est leur imagination laquelle se represente en l'eau quelque figure de chien, qui les fait trembler. Aucuns pensent que les enragez paruiennent à vne telle seicheresse, qu'ils s'imaginent que si l'eau les touchoit, ils se mettroiẽt en poudre ou en paste: voyla pourquoy ils la fuyent. Comme que ce soit, il faut reconnoistre en cet accident vn vice de l'imagination causée par la proprieté de ce venin canin. Nous voyons aux frenesies que les febricitãs oublient la soif, encor qu'ils en soiẽt pressez, parce que l'imagination est malade, selon Hip. mais pourtant ils n'ont pas frayeur de l'eau, parce que la proprieté du venin de la rage n'y est pas. Finalement nous obseruons que les malades crient & mordent comme les chiens, en oubliant toutes les actions raisonnables de l'homme.

Quant à la curation, il faut auoir esgard premierement à la morsure en vsant de ventouses, & de remedes attractifs au commencement: & apres il faut penser à l'interieur du corps par des remedes

des ſpecifiques, comme ſont la poudre de cancres fluuiatils, la roſe canine, & vne infinité d'autres qui ſont propoſez par Galien, Dioſcoride & Matthiole. Et pour l'exterieur, les bains ſont fort conuenables au cōmencement: voyla pourquoy anciēnemēt on les enuoyoit à la mer. Outre ce le cautere actuel appliqué au front y eſt remede ſingulier.

De la Torpille.

CHAP. VII.

LE nombre des venins eſt bien à la verité plus grand parmy les animaux de la terre, que non pas parmy les poiſſons & les oiſeaux, mais neantmoins nous en treuuons parmy ceux-cy, qui ne cedent pas aux autres, ſoit par la proprieté de leur nature, ſoit pour l'admiration de leurs effects.

Le poiſſon appellé torpedo nous ſeruira d'exemple, on l'appelle communément ainſi, parce qu'il engendre & par attouchement corporel, & par attouchement potentiel & virtuel, vne ſtupeur, c'eſt à dire vn endormiſſement qu'on appelle torpor, aux parties qu'il attouche.

Cette proprieté eſt admirable en ce poiſſon, car il ſemble que nature reconnoiſſant ſa pareſſe au mouuement, l'aye voulu ſecourir de cette vertu ſomnifere, affin qu'elle peuſt endormir & arreſter par ce moyen le petit poiſſon qui doit ſeruir à ſa nourriture: outre ce la nature luy a dōné cette force, affin qu'elle peuſt empeſcher l'actiō des choſes qui luy ſont contraires. Gal. *au ch. 4. du 6. liu. de locis affectis*, rapporte que la cauſe de cet effect de la ſtu-

pefaction ou endormissement est aussi estrange en la torpille, comme aussi celuy de la fieure au poisson appellé febrium. Car selon le rapport de Scaliger, vers les Isles occidentales l'on trouue ce poisson lequel engendre la fieure à celuy qui le tient dans sa main, & ne se perd point iusques à ce qu'il l'ait lasché.

Or nous deuons obseruer que la torpille engendre les petits poissons viuans & non pas des œufs, cóme quelques vns ont voulu. Son venin est de tẽperature froide, & voyla pourquoy il est stupefactif: bien est vray que outre la froidure, il faut reconnoistre encor vne proprieté particuliere en ce venin, d'autant que les autres venins stupefactifs ne se peuuent pas communiquer comme cettuy-cy: & en outre il faut noter que ce venin n'est pas estendu par toute la substance de la torpille: mais seulement en certaines parties exterieures, comme nous dirons par apres.

Or affin d'illustrer cette matiere, i'examineray maintenant la question suyuante.

A sçauoir si la Torpille est veneneuse.

CEtte question n'est pas sans doute, d'autant qu'il semble que ce poisson n'est pas veneneux, & que partant on ne doit pas le loger parmy le rang des venins. Les raisons qui semblent persuader cette verité sont telles.

1. *rais.* Ce qui sert de nourriture n'est pas venin. Or est-il que selon l'experience, la torpille sert d'aliment & de nourriture: mesme Galien dit que sa chair est molle, agreable au goust, & de facile digestion: en outre il l'ordonne aux epileptiques. Donc

Donc il ne faut pas croire qu'elles ſoyent veneneuſes.

Ce qui ſert de remede aux douleurs de la teſte & au deffaut de la veüe ne peut pas eſtre appellé venin. Or eſt-il que la torpille ſelon Dioſcoride *au chap.15.du 2.liu.* fait ces effects. Donc il n'eſt pas croyable qu'elle ſoit veneneuſe. *2. raiſ.*

Paulus Ægineta ordonne l'huile de torpille contre les douleurs des iointures. Donc elle n'eſt pas veneneuſe. *3. raiſ.*

Les venins attacquent le cœur. La torpille n'attacque que la peau & le ſentiment. Donc ce ne ſera pas vn venin. *4. raiſon.*

Si la torpille eſtoit veneneuſe, ce ſeroit par le moyen de ſa qualité ſtupefactiue. Or eſt-il que la ſtupeur n'eſt pas vn accident mortel ny veneneux, comme nous voyons en la paralyſie, en laquelle ſe void la perte du ſentiment. Donc la torpille ne ſera pas veneneuſe. *5. raiſ.*

Nous autres au contraire ſelon Galien *au chap. 4.du 6.liu. de locis affectis*, eſtimons que les torpilles ſont veneneuſes. Or affin de reconnoiſtre mieux la verité de cette opinion, il faut reſpondre aux obiections propoſées.

Quant à la 1. Ie dis que la torpille peut eſtre veneneuſe & alimenteuſe ſelon ſes differentes parties: car à raiſon de ſa chair elle peut nourrir: mais à raiſon de ſes aiſles & des autres parties, où le venin eſt principalement eſtendu, elles ſont veneneuſes, par le moyen d'vne qualité froide, ſtupefactiue, & contraire au mouuement & ſentiment, parce qu'elle congele le ſang, & arreſte ou repouſſe l'influence des eſprits. *à la 1.*

Pour

à la 2. Pour la 2. Ie respons que la torpille peut seruir exterieurement contre la douleur de teste, par mesme moyen que seruent les remedes narcotiques en ostant le sentiment à la partie : & voyla pourquoy Paulus en prepare l'huile contre les douleurs des ioinctures.

à la 3. A la 3. Ie dis que le venin de la torpille ne va pas immediatement au cœur : mais neantmoins par continuation il y peut estre porté en congelant le sang, & refroidissant les esprits, & en esteignant la chaleur naturelle.

à la 4. Finalement à la 4. Ie respons que en la paralysie & en la stupeur ordinaire l'on ne void pas aucun accident dangereux, qui puisse témoigner vn venin: mais quand cet accident est causé par la torpille, il y faut reconnoistre vn venin particulier, comme il est aisé à veoir par ses effects & par sa suitte. Donc nous pouuons conclurre que la torpille est veneneuse.

Pour le regard des accidents qu'elle cause, le principal est la stupeur. Nos Docteurs ordonnent pour cela la saliue de l'homme, comme vn antidote specifique : mais i'estime que la chaleur du feu & des remedes neruaux & ordinaires que l'on a accoustumé d'ordonner en la stupefaction vulgaire, & de la paralysie, seruiront encor d'auantage.

Du Lieure marin.

CHAP. VIII.

NOs anciens Docteurs se sont trompez, si ie ne me trompe moy mesme, en l'imposition de ce nom: la raison en est toute apparente: car

car ſoit que nous ayons eſgard à la couleur, ſoit que nous regardions les oreilles & la teſte du lieure marin, nous trouuerons qu'il n'y a aucune reſſemblance, ny aucune proportion entre iceluy & le lieure terreſtre, neantmoins il ſe faut ſeruir de ce nom ordinaire, attendu qu'il eſt en poſſeſſion : nous propoſerons en peu de mots l'hiſtoire de ce poiſſon ſous ce tiltre.

Premierement nous remarquerons vne vertu eſtrange au lieure marin, qui eſt que la ſeule veüe prouoque vn abortement apparent aux femmes enceintes qui le regardent, apres vn vomiſſement, ſelon les hiſtoires, & les témoignages que Rondelet nous apporte : ſi bien que nous deuons reconnoiſtre deux proprietez en ce poiſſon ; l'vne qui eſt exterieure : l'autre interieure, lors que par antipathie particuliere il attacque les poulmons. Ce poiſſon eſt veneneux à raiſon de ſa vertu corroſiue & vlceratiue.

L'on pourroit icy faire vne obiection ſur cette temperature : car il ne ſemble pas que le lieure marin puiſſe eſtre vlceratif, ny chaud au quatrieſme degré, attendu qu'il ne vit ny ne ſe nourrit que dans les eaux : mais nous reſpondons à cela, que les corps viuans ne retirent pas leur temperament du lieu où ils demeurent : mais bien de la nature de la mixtion. Et voyla pourquoy l'on void des herbes froides ne prouenir qu'en des lieux chauds, & des chaudes en des lieux froids : ſi bien qu'il ne ſe faut pas eſtonner ſi le lieure marin eſt de cette temperature, encor qu'il naiſſe & qu'il viue dans les eaux. Les accidéts qu'il cauſe dans nos corps, rendent témoignage de cette temperature chaude,

chaude, comme nous dirons cy-apres. Voyla pourquoy Galien & Dioscoride ordonnent le laict d'asnesse, & des choses rafraischissantes pour temperer son ardeur, comme l'on peut veoir dans ces chapitres.

Asçauoir si le lieure marin a quelque antipathie particuliere contre le poulmon.

NOus pouuons examiner maintenant quasi la mesme question sur le lieure marin, que nous auons fait cy-dessus sur les cantharides, sçauoir si ce poisson a la mesme antipathie contre le poulmon, que les cantharides contre la vessie.

1. opin. Rondelet en son histoire des poissons, semble soustenir la partie negatiue, car il apporte des raisons & des authoritez pour la rendre croyable.

1. rais. Si le lieure marin auoit cette inimitié auec les poulmons, Dioscoride en son 6. liu. chap. 30. & Pline aussi en feroyent quelque mention. Or est-il qu'ils n'en disent mot. Donc il faut croire que c'est vne proprieté supposée ou particuliere.

2. rais. L'experience est irreprochable en ses témoignages. Or est-il que nous voyons par experience que les accidents du lieure marin paroissent plustost à l'estomac & aux boyaux par le moyẽ des douleurs & vlcerations, apres au foye, à raison de l'hydropisie, & de l'ictere, apres à la vessie par le flux de sang & ardeur d'vrine, plustost que non pas aux poulmons. Donc il ne faut pas reconnoistre cette antipathie.

3. rais. Les venins corrosifs agissent indifferemment contre toutes les parties. Or est-il que ce venin est corrosif.

corrosif. Donc il agira indifferemment contre toutes les parties.

Les venins témoignent leur proprieté particuliere aux parties qu'ils offensent. Or est-il que la proprieté de ce venin est d'engendrer à l'estomac vne horreur de tous les poissons. Donc il y aura plustost vne antipathie entre iceluy & l'estomac que non pas entre le poulmon. *4. rais.*

Nous autres au contraire, selon Galien au liure de la Theriaque, & au premier de la composition des medicamens, tenons que le lieure marin a vne antipathie particuliere auec le poulmon, cõme les cantharides auec la vessie: bien est vray que par sa qualité vlceratiue nous croyons qu'il peut indifferemment agir contre les autres parties interieures, comme sont l'estomac & les boyaux. Et quant aux obiections proposées.

A la 1. Ie respons, encor que Dioscoride & Pline n'ayent pas obserué cette proprieté, neantmoins il ne s'ensuit pas qu'elle ne soit receuable, veu que Galien en donne des témoignages asseurez. *à la 1.*

A la 2. Ie dis que l'experience est pour nous. Car apres que ce venin a produit ses effects contre les autres parties, il s'attaque principalemẽt aux poulmons en vlcerant leur substance. Et voyla comme nous pouuons aussi respondre à la 3. obiection. *à la 2.* *à la 3.*

Et pour la derniere, ie dis qu'à la verité cet accident est estrange : mais pour cela il ne faut pas inferer qu'il n'y aye aucune antipathie auec les poulmons, d'autant que cet horreur du poisson n'a rien de commun, veu qu'il ne peut paroistre en autre partie qu'en l'estomac qui est le siege de l'appetit.

Donc

Donc le lieure marin a vne antipathie particuliere auec les poulmons.

Des Crapaux.

Chap. IX.

Il y a deux differences generales de grenoüilles. La premiere est de celles qui ne sont pas veneneuses: lesquelles nous voyons ordinairement dans les eaux des riuieres, des ruisseaux & des fontaines: celles-cy peuuent seruir de nourriture à l'homme, particulierement à raisõ des cuisses: mesmes les medecins les ordonnẽt aux hectiques, & aux phtysiques, parce qu'elles engendrent vn sang froid, & gluant: la seconde est de celles qui sont veneneuses, desquelles ont reconnoist communément plusieurs especes. La premiere s'appelle, rana palustris, qui est le crapaut aquatique, veneneux de toute sa substance, selon le rapport de Dioscoride *au chap. 31. de son 6. liu.* La seconde est le crapaut ordinaire, appellé bubo ou rubeta, comme nous dirons cy-apres. Rondelet en remarque vne troisiesme espece des crapaux qui demeurent dans la terre, lesquels il tasche rendre differents des terrestres: mais il me semble que son opinion est suspecte, d'autant qu'il n'est pas inconuenient que les crapaux ordinaires entrent dans la terre, principalement en hyuer, quãd ils sont pressez de la froidure. Que si l'on trouue quelque difference signalée soit aux externes, soit aux internes proprietez, pour lors ie seray de son aduis. La premiere espece est

la

la grenoüille toute verte que l'on appelle rainete, laquelle a plusieurs vsages en la medecine pour ce qui est de l'exterieur : mais pour l'interieur elle est veneneuse, encor pas tant que les autres. Ie laisse maintenant à part l'histoire de la premiere espece, & des deux dernieres, pour traitter seulement des vrays crapaux ordinaires qui sont connus de tout le monde.

C'est vn animal à quatre pieds comme la grenoüille : mais plus gros & plus grand de beaucoup, ayant le ventre large, & tumefié : la peau superieure fort dure & horrible à la veüe, sa couleur est cendreuse ou terrestre, marquetée parfois de plusieurs taches grises. Cet animal est veneneux de toute sa substance & fort contraire à l'homme. Or il faut noter qu'il nous peut nuire en trois façons. La premiere est par la chaleur, lors qu'estant en cholere, il s'enfle & iette vn souffle fort stupefactif, lequel oste le sentiment aux parties, & cause vne enfleure vniuerselle. La seconde est par la morsure, car encores qu'il n'ait pas des dents apparentes : neantmoins comme remarque Matthiole, ils nous peuuent infecter par leur saliue. La troisiesme est par accident, lors que nous mangeons des herbes potagieres, lesquelles ont esté infectées par les crapaux. I'adiousteray encor vne quatriesme façon, que c'est à raison de toute leur substance, & de leur sang, quand on les donne interieurement. Nous deuons noter que les sorciers se seruent communément de cet animal en leurs malefices : & voyla pourquoy on les appelle les simulacres des demons, mesme on en compose ordinairement plusieurs façons de ve-

 nins,

nins, desquels il n'est pas permis de parler. Le commun se trompe, de croire que la pierre appellée crapaudine, vienne de cet animal, & que ce soit vn singulier antidote contre toutes especes de venin, comme l'on peut veoir en l'histoire des pierres precieuses. Ie laisse maintenant à part le discours des accidents que causent ces animaux en nos corps, d'autant que Dioscoride en son 6. liure, & Matthiole en ses commentaires en traittent particulierement.

De la Salamandre.

CHAP. X.

NOs Docteurs reconnoissent deux especes de salamandre. La premiere est aquatique, laquelle est descrite par Matthiole en son commentaire sur le chap. 56. du 2. liure de Dioscoride. L'autre est terrestre, laquelle est comme vn petit lezard, demeurant le plus souuent dans terre, & habitant le plus souuent aux lieux ombrageux & humides, aux bords des pierres des châps. Cet animal est fort pesant & tardif en ses alleures, & c'est pourquoy on l'appelle blande. Cette tardiueté à la course la rend courageuse, car ne pouuant pas fuir elle est contrainte de supporter ceux qui la poursuiuent. Quant à sa temperature nous en traitterons cy apres, & monstrerons l'erreur du vulgaire, lequel pense de tout temps que la salamandre ne peut pas brusler au feu: mais qu'elle l'esteint. Cette beste est fort veneneuse, & nous communique son venin, ou immediatement par la morsure, ou mediatement lors que par la saliue

saliue elle infecte ce qui peut entrer dans nos corps, par voye de nourriture. Pour les accidents & les remedes, ie m'en descharge à ce que nos Autheurs en proposent.

Asçauoir si la Salamandre est de temperature chaude ou froide.

LA verité m'oblige d'entrer en dispute sur la temperature de la salamandre, pour la conclusion de cette premiere section, & de recercher si cet animal est de temperature froide ou chaude pour iuger de l'erreur populaire de nos anciens.

Or affin de poursuiure cette curieuse dispute par ordre; ie proposeray en premier lieu l'opinion de ceux qui pensent que la salamandre est chaude, & apres ie presenteray le contraire. Les raisons qui semblent fauoriser la premiere opinion sont telles. *1. opin.*

Selon Dioscoride *au chap. 56. du 2. liu.* la salamandre a vne vertu erodāte & eschauffante, & dit en outre qu'on la mesle parmi les medicamens vlceratifs, comme sont les cantharides. Donc il faut conclurre que la temperature de cet animal est chaude. *1. rais.*

Ce qui fait tomber le poil, & qui engendre comme vne lepre exterieure en la peau par attouchement, agit necessairement par vne qualité chaude, d'autant que la froidure ne peut pas produire ces effects. Or est-il que la saliue de la salamandre cause ces accidents là, Donc il s'ensuit que sa temperature est chaude. *2. rais.*

Dioscoride ordonne le laict d'asnesse contre les *3. rais.*

accidents de la salamandre, de mesme que contre ceux des cantharides. Donc il s'ensuit que par le moyen de ces accidents & de cette curation la temperature de la salamandre est plustost chaude que froide.

2. opin. La seconde opinion est toute contraire, d'autant que ceux qui la soustiennent, estiment que la temperature de cet animal est extremement froide, comme ils taschent de verifier par les raisons suiuantes.

1. rais. Selon Aristote, Pline, & tous les anciens Docteurs, la salamandre est si froide, qu'elle ne resiste pas seulement au feu par le moyen de sa froidure: mais encor elle l'esteint par le moyen d'vne humidité crasse qui sort de sa peau.

2. rais. L'on peut iuger de la temperature des animaux par le moyen de leurs actions, & du lieu naturel où ils habitent. Or est-il que cela monstre plustost vne froidure de cet animal, que non pas vne chaleur: car en premier lieu elles sont tardiues au mouuement, apres, elles habitent en des lieux ombrageux & humides, ioignant les fontaines, & les prez: outre ce, elles ne sortent que durant les pluyes, demeurant cachées le reste du temps dans la terre. Donc il s'ensuit par les actions que la temperature de la salamandre est froide.

3. rais. Selon Auicenne, la Theriaque guerit le venin, & les accidents de la salamandre. Donc il faut croire que les accidents de cette beste sont froids.

En quatriesme lieu, si on prend coniecture de l'attouchement, on trouuera que la salamandre est actuellement froide à l'attouchement de mesme que les serpens.

Nous

Nous autres pour resoudre cette dispute, estimons que le general de cet animal, sans auoir esgard à ce qui est de sa vie, doit estre iugé plustost froid que chaud, eu esgard aux raisons obiectées, sans toutesfois mespriser ce que le vulgaire croit, attendu que l'experience nous fait veoir le contraire, car le feu brusle & consomme aussi bien la salamandre que les autres corps : bien est vray, comme dit Galien, que la froidure exterieure donne quelque resistance pour vn temps, & ne faut pas croire que cette humidité grasse de leur peau, puisse esteindre le feu, car au contraire elle l'allumeroit d'auantage.

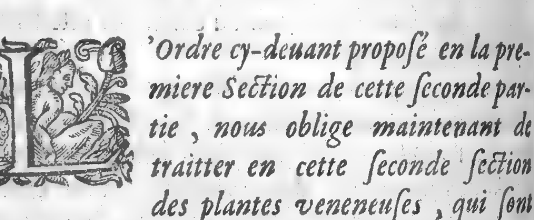
Neantmoins pour satisfaire aux obiections de Dioscoride, nous disons que la salamandre a vn venin styptique, substantiel en certaines parties, lequel cause des accidents violens qui ont besoin de remedes rafraischissans : mais cela ne depend pas de la temperature propre : ains plustost de la condition du venin. Comme aussi nous disons que la Theriaque n'est pas propre entant que chaude ou entant que froide : mais à raison des antidotes qui combatent la qualité veneneuse de cet animal.

Fin de la premiere Section.



SECTION SECONDE DE LA SECONDE PARTIE DV TRAICTÉ DES VENINS.

PREFACE.



'Ordre cy-deuant proposé en la premiere Section de cette seconde partie, nous oblige maintenant de traitter en cette seconde section des plantes veneneuses, qui sont telles ou par excez des premieres qualitez, ou par vn vice particulier de toute leur substance. En cela nous obseruerons l'ordre de perfection, car de mesme que les animaux veneneux sont preferables aux plantes à raison de leur ame sensitiue, qui est plus noble & plus parfaite que la vegetatiue des plantes: aussi nous pouuons dire que les plantes sont plus nobles & plus parfaites que les mineraux, d'autant que l'ame vegetatiue des plantes est preferable à celle des mineraux, sans vie & sans sentiment. Or en ce dessein nous ne discourrons pas en particulier de toutes les plantes veneneuses: mais seulement des plus communes & familieres,

milieres, comme nous auons fait par cy-deuant, traittant des animaux veneneux.

Des hellebores blanc & noir, asçauoir s'ils sont veneneux.

CHAP. I.

ENTRE les medicamens purgatifs qui estoient renommez & prattiquez par les anciens Grecs, l'hellebore blanc & noir sont estimez les plus celebres & les plus ordinaires. Hippocrate, Galien & tous les autres nous en rendent de signalez témoignages, d'autant qu'ils ordonnent communément les hellebores en la curation des maladies. Cela a donné sujet à plusieurs de douter si les hellebores sont veneneux, & demander pourquoy les anciens s'en seruoient si librement: & d'où vient maintenant que l'on n'en continue pas l'vsage. Nous pouuons satisfaire à toutes ces difficultez par ordre, d'autant qu'elles sont de consequence.

Quant à la premiere, il est raisonnable de proposer les opinions & les raisons de ceux qui l'agitent, auant que d'en proposer la conclusion. Premierement ils proposent l'vsage libre & ordinaire de ces medicamens, non seulement par les anciens Grecs, comme l'on peut veoir par mille lieux d'Hippocrate & de Galien: mais aussi de nostre temps, car nous auons dans nos dispensaires les pillules de l'hellebore: outre ce l'hellebore entre dans la benedicte, mesme l'on s'en sert en

plusieurs purgations selon l'experience. Par apres Dioscoride *au chap. 146. du 4. liure*, propose vne infinité de vertus salutaires des hellebores, soit pour l'interieur, soit pour l'exterieur de nos corps. En troisiesme lieu, les Medecins spagyriques experimentent tous les iours les vertus des hellebores en la curation de plusieurs maladies desesperées : & mesmes disent que les Medecins Galenistes sont trop timides, & qu'ils n'ont pas le courage d'attacquer les grandes maladies auec de puissans remedes.

La seconde opinion est des autres, qui croyent que l'hellebore est veneneux de toute sa substance contraire à nostre nature. Les authoritez semblent fauoriser cette verité. Car premierement Galien au commentaire des fractures, appelle l'hellebore vn medicament strangulatif. Apres, Hippocrate en ses escrits semble redouter extremement l'vsage de l'hellebore, à raison des conuulsions qu'il engendre. En troisiesme lieu Mesué traittant de l'hellebore, le loge parmy les medicamens veneneux & deleteres : & de fait l'experience confirme toutes ces authoritez, car nous voyons tous les iours les furieux accidents que l'hellebore engendre aux corps humains, comme sont les vomissemens extremes, la superpurgation, la mordication interieure, les syncopes, tremblemens, sueurs froides, & les conuulsions. Finalement pour monstrer encor le venin de ce medicament, on peut proposer l'exemple des anciens quand ils empoisonnoyent les fers des flesches auec l'hellebore.

Nous

Nous autres pour resoudre cette question, estimõs que l'hellebore en sa propre nature est veneneux & deletere suiuant l'opinion des Grecs & des Arabes: ce qui nous est témoigné par les effects:& voyla pourquoy nous en traittons en ce lieu:mais si nous les considerons entant que preparez, ils peuuent estre reconnus pour medicamens salutaires, auec les conditions que nous expliquerons cy-apres.

Pour le regard de la quatriesme difficulté, nous pouuons dire que les anciens se seruoyent plus librement de l'hellebore que non pas nous, pour plusieurs raisons. La premiere est, d'autant que leurs corps estoient plus forts & plus robustes que les nostres, non pas tant de leur nature, comme quelques vns pensent, que à raison du regime de viure qu'ils obseruoyent. Galien explique tres-biẽ cela au premier commentaire du liure des fractures sur la sentence 27. Les anciens, dit-il, vsoyent de l'hellebore sans danger, à raison du regime de viure qu'ils gardoient, car ils viuoyent sobrement & trauailloyent beaucoup : si bien que leurs corps estoyent plus robustes, pour resister aux vomissemens:& d'ailleurs ils n'estoyent pas si pleins d'humeurs que les nostres, qui sont accoustumez à vne vie molle & voluptueuse. La seconde est, parce qu'ils n'auoyent pas des medicamens si benins ny si salutaires que nous auons à present : car depuis que les Arabes eurent reconnu la rhubarbe, la scammonée, le sené, & plusieurs autres, ils quitterent l'vsage de l'hellebore : ce n'est pas pourtant à dire que les Grecs fussent contrains de se seruir de ce medicament par necessité, car ils en auoyent à

choisir aussi bien que nous : & de fait Hippocrat. ordonne l'hellebore plustost par election que par necessité. La 3. est, d'autant qu'ils estoyent plus curieux de preparer les corps & les medicamens, quand ils vouloyent purger que nous ne sommes pas, & c'estoit ce qui rendoit l'action de l'hellebore plus supportable, comme a dit Galien au petit liure de ceux qu'il faut purger. Et voyla comment non seulement la premiere difficulté ; mais aussi la seconde demeure resoluë : car nous mesprisons maintenant l'vsage de l'hellebore, tant parce que nos corps ne peuuent pas supporter sa violence, & que nous n'auons pas la patience de bien preparer les humeurs, que aussi d'autant que nous sommes accoustumez aux medicamens benins & ordinaires, ce n'est pas pourtant que nous en condamnions l'vsage, car il peut faire de grands seruices, pourueu que l'on s'en serue auec les conditions suiuantes pour ce qui est de l'interieur du corps.

La premiere est, que les Medecins regardent la force du corps, & par apres la grandeur des maladies. La seconde est, qu'ils le facent bien preparer. La troisiesme, qu'ils l'ordonnent plustost en infusion que non pas en sa substance : & la 4. qu'ils en donnent vne quantité raisonnable, apres auoir disposé le patient : & voyla comment on pourra mettre ces remedes en vsage, sans apprehender les accidents qui ont esté proposés en la seconde opinion. Or il faut noter que nous ne traittons pas en ce lieu que de l'hellebore blanc & noir sans nous amuser aux autres especes, Mesué les estime chauds & secs au troisiesme degré. Le blanc est fort vomitif, & purge le phlegme en l'attirant de

de toute l'habitude. Au contraire le noir est plus deiectif, & purge particulierement l'humeur melancholique, voyla pourquoy on l'ordonne souuent aux maladies melancholiques,& mesme l'on s'en sert plus communément que du blanc, parce qu'il n'est pas si dangereux ny si conuulsif. Que si l'vsage de l'hellebore cause quelque fascheux accidét, l'on y pourra remedier auec la theriaque recente, les clysteres corroboratifs, la fomentatió de l'estomac, & le vin d'absynthe ; & pour le regard de la description particuliere de ces plantes, ie m'en rapporte à ce que Dioscoride mesme & Matthiole en discourent.

De la Mandragore.

CHAP. II.

LA Mandragore est vne plante fort recommandable, non pas toutesfois comme veneneuse : mais pour plusieurs autres considerations. Les anciens en faisoyent grand estat, mesme ils n'auoyent pas le courage de l'arracher, ny de la cueillir sans beaucoup de mystere : ils croyoient qu'on ne la pouuoit pas sortir de terre sans courir fortune de la vie. La cause de cette superstition estoit à mon aduis qu'ils croyoient que les demons engendroyent & entretenoyent la mandragore, voyla pourquoy Zoroaster l'appelloit demonoicum, mesmes le vulgaire de ce temps par la mandragore entend vn esprit. Nous auons plusieurs imposteurs en ce siecle, comme remarque Matth. au comment. sur le chap. 71. du 4. liu. de Diosco

Dioſcoride, leſquels pour confirmer ces opinions ſuperſtitieuſes & fabuleuſes, accommodent les racines de mandragore auec vn tel artifice, que l'on diroit à les veoir que ce ſont de petites plantes humaines, engendrées dans terre; la figure naturelle de ces racines leur ayde fort, d'autant que nature les a produites ſeparées en deux, vers le bas, comme nous voyons aux cuiſſes des corps humains, ſi bien qu'il faut fort peu d'artifice pour preparer les parties ſuperieures.

Maintenant, laiſſans à part tous ces diſcours fabuleux: nous dirons qu'il faut reconnoiſtre deux principales eſpeces de mandragore, ſçauoir eſt le maſle & la femelle, qui ſont deſcrites par Dioſcoride & par Matthiole au 4. liure. Galien en ſon 7. liure des facultez des ſimples, iuge la mandragore froide au troiſieſme degré, & neantmoins il reconnoiſt vne qualité chaude iointe à ſa ſubſtance. Il eſt queſtion maintenant de rechercher ſçauoir ſi elle eſt veneneuſe, & de propoſer les accidents mortels & veneneux de cette plante, enſemble les remedes qui peuuent arreſter leur violence, & eſteindre leur malice.

A ſçauoir ſi la mandragore eſt veneneuſe.

SVr cette queſtion ie treuue deux opinions directement contraires. La premiere eſt de ceux qui n'eſtiment pas que la mandragore ſoit veneneuſe. Nous pouuons produire en leur faueur les raiſons ſuiuantes.

1. raiſ. Ce qui ſert d'aliment & de nourriture ne doit pas eſtre eſtimé venin. Or les pommes de mandragore ſeruent d'alimét, meſme anciennemét c'eſtoit vne

vne viande fort delicieuſe au manger,& treſ-deſirée,comme témoignent les hiſtoriens, & particulierement apres eux Matthiole,qui aſſeure que l'on en mange communément en ce temps meſme en Italie. Donc la mandagrore n'eſt pas vn venin.

Les remedes qui ſeruent à l'amour ne doiuent pas eſtre eſtimez veneneux.Or eſt-il que les pommes de mandragore ſeruent à l'amour, ſuiuant le témoignage de tous les anciens, meſmes elles eſtoyent voüées à Venus, ſelon ce qui a eſté dit. Donc elles ne ſeront pas veneneuſes. 2. *raiſ.*

Les medicamens qui aydent la conception & la generation humaine, ne peuuent pas eſtre dits veneneux. Or eſt-il que les pommes de mandragore ſeruent à la conception & à la generation humaine,comme il ſe void manifeſtement en l'exemple de Rachel,femme du patriarche Iacob,laquelle fut renduë fertile par l'vſage de ces pommes, comme il eſt eſcrit *au chap. 31. du Geneſe.* Donc la mandragore ne ſera pas veneneuſe. 3. *raiſ.*

Les drogues qui ſont fort aromatiques & ſuaues,ſont exemptes de venin,d'autant que ſeló Gal. *au 3.des facul.des ſimp.*elles ſont d'vne loüable temperature. Or eſt-il que les fleurs & les pommes de mandragore iettent vne odeur fort ſuaue.Donc elles ſon exemptes de venin. 4. *raiſ.*

Dioſcoride *au chap.71.du 4.liu.* propoſe vne infinité de proprietez ſalutaires de la mandragore, non ſeulement pour l'exterieur : mais auſſi pour l'interieur de nos corps: meſme Galien au chap.5. du 7. liu. de la compoſition des medic. ſelon les lieux deſcrit certains paſtilles de mandragore, contre les crachemens de ſang, & autres maladies 5. *raiſ.*

des

des poulmons. Donc il faut croire que cette plante n'est pas veneneuse.

1. raiſ. Les plantes froides ne peuuent pas estre veneneuses, si leur froideur n'est extreme au 4. degré. Or est-il que la mandragore n'est froide qu'au 3. selon Galien, suiuant ce qui a esté dit. Donc elle ne sera pas veneneuse.

La seconde opinion est des autres qui croyent tout le contraire, & estiment que cette plante est veneneuse. Premierement Dioscoride semble estre de cet aduis, d'autant qu'il en traitte *au chap. 15. du 6. liu.* parmy les autres venins. Apres, c'est la commune voix des Grecs, des Arabes, & des Latins: si bien que nous demeurons obligez à suiure cette opinion. L'experience & les effects de cette plante nous y contraignent: car elle est stupefactiue & narcotique, comme nous experimentons tous les iours: outre les accidents veneneux qu'elles causent le demonstrent, comme sont le vertige, l'alienation spirituelle, le sommeil fort profond, à raison des vapeurs qui montent au cerueau: apres, les conuulsions, lors que les humiditez se congelent, & finalement l'extinction de la chaleur naturelle.

à la 1. Quant aux obiections proposées. A la 1. Ie respons en deux facons. Premierement que les pommes de mandragore par la cuitte peuuent seruir de nourriture: mais non pas à raison de leur nature propre, estans données en quantité, & auec preparation. Apres nous pouuons dire qu'il y a vne troisiesme espece de mandragore, outre les autres ordinaires, qui s'appellent mala insana, comme l'on peut veoir dans les commẽtaires de Matthiole,

thiole, & c'est de celles-cy qu'il faut entendre principalement la nourriture.

A la 2. Ie dis que la mandragore ne sert aucunement à l'amour ny à raison de la volonté, ny à raison de la nature. Et de fait tout ce que les anciens en ont escrit est fabuleux. *à la 2.*

Pour la 3. Ie respons que les mandragores ne seruent pas à la conception ny à la generation, d'autãt qu'elles sont extremement froides; & quãt à l'exemple de la saincte Escriture, il y faut entẽdre quelque sens mystique, quoy que quelques Medecins ayent estimé que les mandragores peuuent seruir par accident en temperant la chaleur vterine, & de fait Rachel ne deuint enceinte que trois ans apres. *à la 3.*

A la 4. Nous disons que les mandragores ont bien quelque bonne odeur à raison de leur fleur & de leurs pommes. Quant à leurs racines & à leurs fueilles, elles ne sont pas agreables : & puis il ne faut pas iuger du venin par l'odeur, comme il est notoire. *à la 4.*

A la 5. Ie respons que la mandragore peut seruir à la medecine, encor qu'elle soit veneneuse, auec correction & en petite quantité, non pas toutesfois à raison du venin : mais à raison des ses autres proprietez. *à la 5.*

Finalement à la derniere, ie dis que la mandragore n'est pas seulement veneneuse comme froide au 3. degré, mais aussi par le moyen d'vne autre qualité qui est en sa substance. Donc la mandragore est veneneuse. *à la 6.*

De la cigue.

CHAP. III.

LA cigue est vne plante qui est fort contraire à la vie, & à la santé des hommes, comme il est témoigné par les exemples des anciens. Strabo qui est vn historien assez celebre, dit que anciennement en l'Isle Cho l'on faisoit communémét mourir les vieillards auec la cigue, lors qu'ils estoyent paruenus à l'âge de soixante ans, ce qu'ils faisoyent pour les guerir des incommoditez de la vieillesse : l'exemple de Socrates & de plusieurs autres grand personnages nous peut aussi seruir de témoignage en cette verité : maintenant toutes ces coustumes sont abolies ; bien est vray que l'experience nous fait veoir bien souuent plusieurs sinistres accidéts de cette plante, lors qu'anciennement le peuple en mangeoit au lieu du persil ou de l'ache. Cette herbe est tres-bien descrite par Dioscoride *au chap. 74. du 4. liu.* Laissons à part les especes de cigue qui sont bastardes, desquelles nous ne voulons pas traitter en ce lieu. Or pour bien esclaircir ce qui est de la nature de la cigue nous examinerons deux questions : & par aprés nous proposerons les accidents qu'elle cause, & les remedes pour les guerir. La premiere question sera sur la temperature, sçauoir si elle est chaude ou froide, & la seconde sur la vertu veneneuse.

A sçauoir

A sçauoir si la cigue est chaude ou froide.

CEtte question n'est pas de petite consequence, à raison des fausses opinions qui courent, & du mal entendu qu'il y a en la doctrine des Arabes. Ceux qui estiment la cigue chaude de sa temperature, se fondent sur les authoritez & raisons suiuantes.

Rhazis traittant de la cigue, apres Auerroës en son liure des collections, disent que la cigue est chaude & seiche au troisiesme degré suiuant la doctrine de Galien. Du depuis Constantin l'Affriçain & Platearius ont suiuy cette opinion, si bien qu'il semble par ces authoritez que la cigue n'est pas froide.

Les medicamens qui sont acres & picquans au goust, qui chassent les vents, qui aident à la conception, ne peuuent pas estre estimez que chauds. Or est-il que selon le dire des Autheurs susnommez la cigue rend tous ces effects. Donc elle sera chaude.

En troisiesme lieu ils disent que les plantes lesquelles demeurent tousiours vertes, donnent vn témoignage de leur chaleur, comme aussi les medicamens qui sont fort puants, ce que l'on void en lasse fœtide & autres gommes.

La seconde opinion est des autres qui estiment au contraire que la cigue est froide au quatriesme degré. Galien *au 7. liu. des facult, des simpl.* est de cet aduis, comme aussi Dioscoride & les principaux Autheurs, tant anciens que modernes. L'experience confirme cette opinion par deux moyens. Le premier est à raison des effects de la cigue, d'au-

tant qu'elle esteint par sa froideur les inflammations exterieures, l'ardeur venerienne, & qu'elle suffoque la chaleur naturelle en congelant le sang par son extreme froidure. Le second est à cause des remedes chauds qui empeschent ses mauuais effects, & qui preseruent les hommes du danger de la mort, comme la Theriaque, le vin d'absynthe, & semblables.

La troisiesme opinion est d'vn Autheur celebre en medecine, surnommé le Conciliateur, lequel pour accorder ces deux opinions contraires, dit qu'il y a deux especes de cigue, l'vne aquatique qui est froide, & l'autre terrestre qui est chaude: toutesfois cette distinction est iugée ridicule & imaginaire par tous les simplistes.

Nous autres pour conclurre cette question, estimons que la seconde opinion est la plus certaine, d'autant que la vraye temperature de la cigue est froide au quatriesme degré.

Or il faut obseruer en ce lieu que toute la faute de la premiere opinion depend de l'erreur des traductions. Car quand Rhazis & Auerroës traittent de l'arman, ils entendent vne espece de rhuë appellée armana, laquelle est chaude & seiche, non pas la cigue, comme les interpretes nous ont voulu faire accroire : & de fait quand Galien en parle, il en propose les mesmes vertus, & les mesmes effects qui ont esté proposez cy-dessus par Rhazis, & voyla d'où vient l'erreur: & quant à Constantin & Platearius ils se sont trompez pour leur plaisir. Ce qu'estant supposé, nous pouuons conclurre que la cigue est froide de sa temperature au quatriesme degré,

Asçauoir

A sçauoir si la cigue est veneneuse.

ENcor que nous ayons fait veoir par les exemples alleguez à l'entrée de ce discours, comme la cigue est veneneuse : si est-ce maintenant que pour vne plus grande confirmation de cette verité, il la faut encores passer par l'examen de la dispute. Il y en a plusieurs qui sont heretiques en cet endroit, croyans que la cigue n'est pas veneneuse, ce qu'ils taschent de verifier par les raisons suyuantes.

Premierement, disent-ils, Galien *au chap.* 18. *du* 3. *liu. des facul. des simpl.* vers la fin, asseure qu'en Athenes vne vieille femme ne se nourrissoit quasi d'autre chose que de cigue qu'elle mangeoit ordinairement sans danger : si cela est, comme il le faut croire, il s'ensuit manifestement que la cigue est plustost vn aliment qu'vn venin. *1. rais.*

En second lieu, selon Galien au mesme lieu allegué, les estourneaux se nourrissent de la cigue, suiuant l'experience. *2. rais.*

En troisiesme lieu Dioscoride *au chap.* 74. *du* 4. *liu.* propose telles vertus de la cigue, & en baille l'vsage en plusieurs maladies, ce qu'il ne feroit pas si elle estoit veneneuse. *3. rais.*

Nous autres au contraire soustenons, de l'authorité des Docteurs, tant Grecs, Latins, qu'Arabes, & fondez sur la verité & sur l'experience, asseurons que la cigue est veritablement veneneuse pour estre froide au quatriesme degré. Dioscoride au lieu allegué, & *au chap.* 11. *du* 6. *liure*, Galien aussi & tous les autres afferment les effects & les accidents que la cigue cause au corps des hom-

mes, le confirmer : car nous voyons par experience qu'elle cause des vertiges, conuulsions & stranguries, endormissemens, suffocation de la chaleur naturelle, & finalement la mort.

à la 1. Quant aux obiections proposées, elles sont fort foibles. Pour celle de la vieille d'Athenes, ie respons auec Galien qu'elle s'accoustuma peu à peu à l'vsage de la cigue, & y prit vne telle habitude que par apres elle n'en receuoit aucun dommage: bien est vray qu'il faut exposer qu'elle n'en prenoit que fort petite quantité au commencement. Or la cigue n'est veneneuse qu'en quantité principalement, & voyla comment elle n'en estoit offensée, car selon Galien la coustume change la nature.

à la 2. A la 2. Il faut dire que la cigue n'offense les estourneaux, d'autant qu'ils ont les conduits fort estroits : si bien que la nature de ces oyseaux a loisir de la digerer, & par ce moyen en peuuent euiter le danger, ce qui n'est pas aux hommes, qui ont les vaisseaux larges, & la chaleur libre. Outre ce que nous pouuons dire que tout ce qui est venin à l'homme, n'est pas venin aux animaux.

à la 3. A la 3. Il faut respondre que l'on se peut seruir de la cigue auec correction & temperation en plusieurs maladies, comme dit Dioscoride, & non pas entant qu'elle est veneneuse. Donc la cigue est veneneuse.

Des accidents de la cigue, & des remedes.

LA cigue, entant que veneneuse, cause plusieurs notables accidents, comme sont pesanteur de corps, suffocation, vertige, folie, sanglots, assoupisse

pissemens eternels, & la mort. Tous ces accidents dependent ou de son extreme froideur, laquelle congele les humeurs & les esprits, stupefiant les parties, ou de son euaporation.

Les antidotes sont la Theriaque vieille, le vin d'absynthe, & autres que Matthiole & Dioscoride proposent *au chap.* 11. *du* 6. *liu.* Galien,& tous les autres loüent le vin : mais il faut noter qu'en petite quantité il nuit & porte danger, d'autant qu'il sert de vehicule au venin : mais en plus grande quantité il le corrige, & fortifie les parties, empeschant par ce moyen sa malice.

De l'Opium.

CHAP. IV.

ENcor que l'opium ne soit pas vne plante : si est-ce pourtant que nous en traitterons en ce lieu, au rang des plantes veneneuses, d'autant que c'est le suc d'vn pauot veneneux, tant pour son extreme froidure que pour vne proprieté essentielle. Or il faut noter à l'entrée de ce discours que l'opium selon la signification Grecque, ne signifie autre chose que suc : si bien que selon l'etymologie d'opos, il n'y aura pas de difference entre l'opium & le meconium, veu mesmes que les larmes se peuuent dire sucs. Galien *au* 2. *liu. des antidotes chap.* 7. semble se seruir de l'opium pour le meconium, comme l'on peut veoir dans l'exemple, car il appelle l'opium vn suc, selon les Grecs, toutesfois à proprement parler selon nos Autheurs, il y a de la difference entre ces deux drogues, encor qu'originellement elles viennent

d'vne mesme plante. La raison est, parce que l'opium est vne larme, ou comme vne rosée, ou vne liqueur claire, laquelle distille des testes de pauots, apres les incisions artificielles, comme l'on peut veoir dans les memoires de nos anciens : maintenant ce vray opium n'est plus en connoissance ny en vsage, pour deux raisons. La premiere est, d'autant que les Arabes sont negligens à tirer ces larmes & à inciser les testes des pauots, à cause de la grandissime peine qu'il y a, outre ce que par ce moyen ils n'en peuuent pas tirer grande quantité. La seconde, d'autant que s'ils en tirent quelque petite quantité, ils la font si chere que les marchands la laissent pour achepter le suc de la mesme plante, lequel ne couste guere, & rend neantmoins les mesmes effects.

Le meconium se fait en deux façons. La premiere est fort grossiere, lors que l'on pile toute la plante du pauot, & principalement les fueilles auec les testes vertes, passant le tout par vn tamis, & formant des pastilles de toute cette matiere. L'autre est meilleure, quand on tire le suc par expression, apres la contusion, & que l'on le laisse cailler & conuertir en vne substance espesse, & c'est le vray meconium duquel nous nous seruons communément. Les Arabes l'adulterent souuent en le meslant auec le glaucium, comme dit Oribasius, ou bien auec le jus de la laictue & quelque gomme. Ce meconium icy est estimé fort froid & veneneux, comme nous ferons veoir par apres aux disputes: mais au prealable il faut examiner la difficulté suiuante.

A sçauoir si l'opium est plus actif que le meconium.

C'Est vne opinion commune parmi tous les Medecins anciens & modernes, que le meconium est plus foible en ses vertus & en ses operations que non pas le vray opium, toutesfois elle souffre beaucoup de difficultez, si nous venons à l'examen de la verité.

Car premierement il est tout certain que là où est la vraye substance d'vn medicament, ses vertus y sont plus fortes. Or est-il qu'en l'opium il n'y a qu'vne humeur acre & subtile, qui est comme vne rosée espesse. Au contraire toute la substance du pauot est au meconium auec toutes ses qualitez, veu que selon Galien la principale vertu des medicamens est aux sucs.

En second lieu voicy vn argument fort pressant. Si la vertu du meconium estoit moindre que celle de l'opium, tous nos anciens practiciens, tous les Autheurs & dispensaires se tromperoient en leurs compositions ordinaires pour deux raisons.

La premiere est, qu'en toutes les compositions où l'opium entre, comme à la Theriaque, au philonium, au requies Nicolai, & semblables, ils substituent la mesme quantité sans augmenter sa dose.

La seconde est, parce qu'ils laissent aussi en mesme quantité les correctifs, comme si le meconium estoit aussi fort que l'opium.

Nous autres neantmoins estimons au contraire, qu'il se faut tenir à l'opium commun, & suiure

ure la practique ordinaire. La verité est que l'opium est plus actif que le meconium, comme nous ferons veoir cy-apres : mais pourtant le meconium n'est pas de beaucoup inferieur en vertu.. Et voyla pourquoy nous le substituons ordinairement en la place de l'opium, & mesme auec plus d'asseurance, attendu qu'il n'est pas si violent ny si dangereux. Or pour témoignage de cela, nous proposerons les deux fondemens suiuans.

1. fond. Le vray opium des anciens pour estre plus pur, subtil, & inflammable, à cause que c'est comme vne larme de pauot noir, est plus penetrant & plus vigoureux en ses actions que non pas le meconium, lequel pour estre plus crasse & plus aqueux à raison du suc, n'est pas si actif. L'experience nous en fournit vn exemple en la Theriaque recente, d'autant qu'elle n'est somnifere comme celle des anciens, ou pour le moins son effect est fort languide en la prouocation du sommeil : & bien qu'il semble le meconium deuoir estre plus actif, à raison de toute la substance qui est au suc, neantmoins les parties aigueuses & terrestres affoiblissent la principale vertu.

2. fond. Encor que l'opium semble estre preferable au meconium, à raison de sa plus grande force: neantmoins il me semble que c'est ce qui nous le doit rendre suspect, d'autant qu'il peut par ce moyen plustost nuire à nostre santé, veu que la substance inflammable, sulphureuse & oleagineuse le rend plus penetrant : si bien qu'il vaut mieux se tenir à l'vsage du meconium, d'autant

tant qu'il eſt plus tardif en ſes effects, & moins dangereux en ſes operations.

Quant aux raiſons propoſées au contraire, la premiere demeure reſolüe par le premier fondement. *à la 1.*

Pour la 2. Ie reſpons qu'encor que le meconium ſoit plus foible en ſes actions que l'opium, neantmoins il n'eſt pas neceſſaire d'augmenter ſa doſe aux compoſitions, ny de diminuer celle des correctifs, d'autant qu'il a aſſez de force pour produire les effects que nous deſirons, comme l'experience le témoigne. Voyla pourquoy il nous en faut contenter, car en fait de remedes narcotiques il vaut mieux moins faire que trop faire. *à la 2.*

A ſçauoir ſi l'opium ou le meconium eſt chaud ou froid.

CEtte queſtion eſt agitée communément par les Medecins à raiſon de ſa difficulté. Ceux qui eſtiment que l'opium eſt froid ſe fondent ſur les raiſons ſuyuantes. *1. opin.*

Les medicamens narcotiques & ſtupefactifs ſont froids: or eſt-il que l'opium eſt ſtupefactif, & narcotique, comme il eſt notoire. Donc il ſera froid. *1. raiſ.*

Les medicamens correctifs ſont touſiours contraires aux principaux, ſelon Meſué, car autrement ils ne pourroyent pas corriger. Or eſt-il que les correctifs de l'opium ſont fort chauds, comme la myrrhe, le caſtoreum, le poiure long & le ſaffran. Donc c'eſt vn témoignage que l'opium doit eſtre fort froid. *2. raiſ.*

En troiſieſme lieu, il y a l'authorité de *3. raiſ.*

Dioscoride & de tous les Medecins qui iugent l'opium froid au 4. degré.

2. opin. Les autres au contraire estiment que l'opium est chaud, ce qu'ils verifient comme s'ensuit.

1. rais. Les drogues qui sont sulphureuses, grasses & inflammables ne peuuent pas estre iugées que chaudes. Or est-il que l'opium est inflammable, & sulphureux, comme on le peut veoir par experience si on le presente au feu. Donc il le faut iuger chaud.

2. rais. Selon Galien les medicamens amers doiuent estre estimez chauds, comme le declare Mesué en ses theoremes. Or est-il que l'opium est fort amer. Donc il le faut iuger fort chaud.

3. rais. Les drogues qui sentent par le moyen de leur odeur fœtide sont iugées chaudes à cause du meslange d'vne substance sulphureuse. Or est-il que l'opium est fort puant. Donc il le faut iuger tres-chaud.

Nous autres pour accorder ces deux opinions contraires, estimons que l'opium se peut dire froid & chaud, à raison de deux differentes substances. La premiere est sulphureuse & terrestre, qui le rend inflammable, puant & amer: l'autre est aigueuse & succulante, laquelle le rend stupefactif & narcotique; neantmoins nous tenons en general que la substance froide domine la chaude, & en particulier que la chaleur de l'opium est plus grande que celle du meconium.

Quant aux raisons de la premiere opinion, elles sont veritables eu esgard à la substance froide seulement. Et pour celles de la seconde, elles demeurent resoluës par la distinction precedente. Que si on

on vouloit preſſer par l'excez de la matiere,il faut dire que c'eſt vne qualité ſi ſenſible, qu'elle ſe peut iuger grande en petite portion, comme par exemple vne petite quantité d'aloë rend vne grande quantité de miel amer. Donc l'opium ſe peut dire froid & chaud.

Aſçauoir ſi l'opium eſt veneneux.

D'Autant que l'opium a le renom d'eſtre le plus dangereux venin parmy ceux qui operẽt à raiſõ d'vne extreme froideur,il faut veoir maintenant ſi cette commune opinion eſt fondée ſur la raiſon & ſur la verité.Or pour commencer cette diſpute, il faut propoſer les raiſons de ceux qui penſent que l'opium n'eſt pas veneneux. La premiere eſt telle.

Si l'opium eſtoit veneneux, on ne le mettroit pas daus les principales opiates,leſquelles en prènent leur particuliere denomination. Or eſt-il que ſelon la practique commune, l'on en met meſmes en quantité dans la theriaque,dans le philonium, aux pilules de cynogloſſa, au requies Nicolai, & en vne infinité d'autres compoſitions. Donc c'eſt vn témoignage que l'opium n'eſt pas veneneux. *1. raiſ.*

Si cette drogue eſtoit veneneuſe, l'on ne s'en ſeruiroit pas communément en la curation des maladies,lors que les veilles ou les douleurs preſſent.Or eſt-il que c'eſt le remede le plus commun & le plus ordinaire ſelon l'experience.Voyla pourquoy on appelle l'opium le medicament tranquille. Donc il ne ſera pas veneneux. *2. raiſ.*

Les medicamens qui reſioüiſſent le cœur, & qui *3. raiſ.*

qui donnent du courage, ne peuuent pas estre iugez veneneux. Or est-il que les Turcs & les Indiens vsent de l'opium à cet effect, & l'appellent amphiam, selon le rapport veritable des historiens. Donc il ne faut pas croire qu'il soit veneneux.

4. rais. Les remedes qui aydent à l'action venerienne, ne peuuenr pas estre estimez venins. Or l'opium fait cet effect, comme témoignent les nouueaux autheurs. Donc il ne sera pas veneneux.

Nous autres au contraire estimons auec Dioscoride, Galien, Auicenne & tous les autres, que l'opium n'est pas seulement veneneux par son extreme froideur : mais aussi par vne qualité essentielle de sa substance. Bien est vray qu'vne certaine quantité luy est necessaire pour nuire : comme par exemple vne ou deux dragmes: car si on le donne en petite quantité & auec correction, tant s'en faut qu'il soit veneneux, qu'au contraire c'est vn remede salutaire & fauorable pour appaiser les douleurs & pour exciter le repos: voyla pourquoy on le mesle dans les compositions somniferes & anodynes; excepté la theriaque, dans laquelle il entre pour temperer la grande chaleur des autres ingrediens; & voyla comment la premiere & seconde obiection demeurent resolües.

à la 3. Quant à la 3. Ie respons que l'amphiam autrement appellé masflac, est le suc d'vn pauot, lequel est different du noir à raison de la preparation ou correction qu'il reçoit par le moyen du Soleil, de la terre, & de la culture : car les Turcs & les Indiens sont fort curieux de le cultiuer en des Iardins particuliers, affin d'en tirer le suc, duquel

quel ils se seruent par apres pour la resioüissance & pour le courage : car apres qu'ils en ont pris, ils demeurent comme troublez, & ne craignent aucun danger. Si bien qu'il n'y a aucune semblance entre nostre opium, & le suc de ce pauot.

A la 4. Ie dis que cette espece d'opium qui excite à l'acte venerien, ne le fait pas que par accident, en rendant l'esprit gaillard, comme nous auons dit cy-dessus : car pour le nostre tant s'en faut qu'il ayde, qu'au contraire il nuit par sa froideur & par l'endormissement qu'il engendre. *à la 4.*

Donc l'opium est veneneux.

Des accidents que l'opium cause, & des remedes.

PVis que l'opium tient rang parmy les venins, suyuant ce qui a esté disputé cy-dessus, il faut maintenant sçauoir quels sont ses accidents, & par quel remede on peut rompre leur douce violence.

Le premier des accidents c'est la stupeur du corps, auec vne froideur actuelle des extremitez, à raison du refroidissement de tout le sang & des esprits : lesquels par ce moyen sont rendus ineptes pour l'influence. Le second est vn grand prurit vniuersel, particulierement aux personnes sanguines & bilieuses, parce que la froideur interne de l'opium chasse ces serositez bilieuses. Le troisiesme est vn vertige tenebreux des yeux, à raison des vapeurs grossieres qui montent vers la teste. Le quatriesme est le sanglot, lors que

l'orifice superieur de l'estomac se ressent de l'offense. Le cinquiesme est la difficulté de respiratiõ, lors que les muscles de la poictrine demeurent comme congelez, & par consequent lasches au mouuement. Le sixiesme est vne pasleur de visage, & de tout le corps quand la chaleur naturelle commence à s'alterer & mortifier. Le septiesme ce sont les sommeils profonds & lethargiques, à cause des vapeurs continuelles qui refroidissent le cerueau. Le huictiesme ce sont des sueurs froides, & finalement la mort, quand on n'y remedie pas,& ce par extinction de la chaleur naturelle.

Pour le regard des remedes,il faut commencer par les vomitoires & par les clysteres : & vser des autres qui peuuent esueiller, comme l'on le pratique au subec.On loüe la theriaque vieille & non pas la recente,parce qu'elle est somnifere, le mithridat est aussi fort bő;l'on loüe aussi le poyure, auec le vin : bien est vray qu'il faut obseruer que le vin est contraire si on le donne en petite quantité, mais en grande quantité il profite. Ie laisse à part les autres remedes qui sont proposez par Dioscoride en son 6. liu. & par Matthiole en son commentaire.

De l'Aconit.

CHAP. V.



Ous auons traitté par cy-deuant de plusieurs venins qui sont tels principalement par leur froidure : maintenant il faut traiter

ter de quelques autres qui peuuent eſtre veneneux par le moyen de leur chaleur. Or entre iceux nous traitterons particulierement de l'aconit, d'autant qu'il eſt des principaux & des plus ſignalés. Les anciens luy ont donné ce nom, d'autant que ſelon Athenée on le treuuoit communément pres d'vn lieu qu'on appelloit Aconas, ou bien parce qu'il ſe treuue aux montagnes parmy les cailloux & hors de terre poudreuſe;les Poëtes aſſeurent que la ſorciere Hecate, comme témoigne Diodore, fut la premiere qui reconnut la vertu veneneuſe de cette plante, & qu'elle l'eſſaya ſur ſon pere aux deſpens de ſa vie. Comme que ce ſoit, c'eſt vn venin tres-dangereux, comme témoigne Dioſcoride *au chap. 72. & 73. du 4. liu.* & auſſi *en ſon 6. liu.* Les anciens n'en reconnoiſſent que deux principales differences. La premiere eſtoit cet aconit qui faiſoit mourir les loups: & lautre eſtoit celuy qui tuoit les leopards. Mais depuis les nouueaux ſimpliſtes en ont reconnu & deſcrit pluſieurs particulieres eſpeces, comme l'on peut veoir dans leurs liures. Galien & apres luy tous les autres ont obſerué que le principal venin de l'aconit eſt la racine. Ce qui ne doit pas eſtre eſtimé eſtrange, veu que nous experimentons tous les iours que les facultez des plantes ſont departies diuerſemẽt,car aux vnes la fueille eſt plus vigoureuſe,& aux autres la fleur, & en aucunes la ſemence : ſi bien que nous en pouuons dire de meſme pour la racine. Nous auons icy a obſeruer deux choſes auant que de diſputer ſur la temperature de l'aconit.

La premiere eſt que les anciens non ſeulement

à la

à la chasse : mais aussi à la guerre auoyent accoustumé d'empoisonner les flesches auec la racine de l'aconit : car par ce moyen le suc veneneux adherant au fer, par sa viscosité, estant esueillé tant par le mouuement que par la chaleur des parties, il penetroit dans le corps, causant par ce moyen des accidents dangereux aux hommes & aux bestes apres la blessure. La seconde est que si on applique l'aconit aux parties genitales des hommes & des bestes, la mort s'en ensuit. La raison est toute apparente, car ces parties estans chaudes & ayans communication auec tout le reste du corps, reçoiuent libremẽt l'impression veneneuse & putrefactiue de l'aconit, la communiquent par apres par le moyen des esprits & de la chaleur aux parties interieures, & particulierement aux nobles.

Or quant aux accidents que l'aconit a accoustumé de produire non seulement par son extreme chaleur : mais aussi par sa proprieté putrefactiue, Dioscoride nous en rend raison quand il asseure en son 6. liu. que ce venin cause des perturbations au cerueau, des vertiges & resueries, conuulsions, tremblemens, la courte haleine, l'inflammation interieure, auec fieure, soif, vomissement, tranchées, syncopes, & la mort mesme, si on n'y apporte des remedes.

Nos Practiciens ordonnent contre tous ces accidẽts, les vomissemẽs, les clysteres; & par la bouche la theriaque & le mithridat: outre ce la decoction de la rue, de l'origan, & de l'absynthe, mesmes ils recommandent vne drachme de baume auec du vin. Pour les autres particuliers antidotes ie m'en

remets

remets à leur conseil, pour disputer sur la temperature de l'aconit.

Asçauoir si l'aconit est chaud & humide, ou froid & humide.

GAlien en son *6. liu. des facult. des simpl. medic.* dit que l'aconit possede vne faculté septique & putrefactiue : ce qui nous monstre qu'il faut reconnoistre en l'aconit deux qualitez veneneuses, l'vne manifeste, qui est la chaleur excessiue au quatriesme degré, l'autre qui depend de toute la substance : cette-cy est putrefactiue, corrompant nostre chaleur naturelle pour introduire la sienne qui est estrangere, où bien que l'experience nous face connoistre l'excez de la chaleur en cette plante veneneuse.

Neantmoins quelques vns estiment que l'aconit est froid & humide de sa temperature. Les raisons qu'ils apportent à cette opinion sont telles. *1. opin.*

Si le venin de l'aconit estoit chaud l'on ne se seruiroit pas des remedes chauds en la guerison de ses accidents, d'autant que selon les Medecins, les maladies se guerissent par leur contraire. Or est-il que les remedes qui sont donnez par les Autheurs sont fort chauds, comme on le void en ceux qui ont esté mentionnez cy-dessus. Donc c'est vn témoignage que ce venin est froid. *1. rais.*

L'aconit vient & se nourrit aux regions froides & aux lieux froids. Donc cela veut dire qu'il est froid de sa nature. *2. rais.*

Les causes des tremblemens & des conuulsions sont froides. Or est-il que l'aconit les engendre par son venin. Donc il le faudra iuger froid. *3. rais.*

2. *opin.* Nous autres au contraire estimons auec Galien que l'aconit est chaud & humide, & outre cela putrefactif. Et quant aux raisons proposées au contraire.

à la 1. A la 1. Ie respons que les remedes proposez resistent à la qualité putrefactiue de l'aconit par leur seicheresse, & non pas entant que chauds, & de fait nous experimentons que tels remedes resistent aux grandes pourritures, & voyla pourquoy on fait du lessif contre les gangrenes.

à la 2. A la 2. Ie dis qu'il ne faut pas iuger de la temperature des plantes, par le moyen des regions & des lieux, car nous voyons plusieurs plantes chaudes ne venir qu'en des lieux froids, comme la persicaria : & d'autres qui sont froids ne venir qu'en des lieux chauds.

à la 3. A la 3. Ie respons que les accidents de l'aconit témoignent plustost vn excez de chaleur que non pas de froidure, comme l'on peut veoir par le denombrement cy-dessus proposé : & pour les tremblemens & conuulsions il n'est pas necessaire. Donc la temperature de l'aconit est chaude & humide.

Du Napellus.

CHAP. VI.

Encor que le napellus soit vne espece d'aconit, & que tous les simplistes le logent parmi sans difference : neantmoins il y a de la distinction entre ces deux plantes. Premierement leur figure est differente, comme l'on peut iuger par la veüe. Secondement la vertu veneneuse du napel

napellus est diffuse par toute la plante. Au contraire celle de l'aconit ne se treuue qu'à la racine principalement, suiuant ce que nous auons dit. En troisiesme lieu le napellus est beaucoup plus actif & plus violent en ses actions que non pas l'aconit : mesmes aucuns ont estimé qu'il est si pernicieux que l'on ne treuue pas des antidotes assez forts pour reprimer sa violence. Matthiole en ses commentaires sur le 73. *chap. du* 4. *liu.* propose quelques exemples pour témoigner le danger du venin de cette plante : mesme l'experience nous fait veoir que si par force de remedes quelques patients reschappent de sa furie, ils demeurent par apres languissans, & deuiennent tous hectiques ou phtysiques. La raison en est toute apparente, car la grande chaleur de ce venin & des remedes qui le combattent, imprime au cœur & aux parties solides vne chaleur & seicheresse estrangere, cause la fiebure hectique, & sa qualité erodante blessant les poulmons produit la phtysie.

L'histoire du napellus est fort embroüillée parmi nos Autheurs. On l'appelle ainsi par vn mot diminutif. Voyla pourquoy il est dit napellus, d'autant que sa racine est semblable à celle du Napus. Sa temperature est chaude & seiche au quatriesme degré : mais outre icelle il faut reconnoistre vn particulier venin en sa substance.

Les accidents qu'il cause en nos corps sont estranges, car dés aussi-tost qu'il commence à operer, nous voyons vne inflammation en toutes les parties de la bouche, auec vne combustion vniuerselle exterieure & interieure, par apres des vertiges, frenesies, ardeurs, furies, & finale-

ment la mort en peu de temps.

Le vray antidote du napellus est vne plante appellée Anthora, laquelle est descrite par Matthiole entre les aconits : mais outre icelle apres les vomitoires il y a plusieurs autres remedes qui y peuuent seruir interieurement & exterieurement, comme les bains, l'huile viperin, la Theriaque, le bezoard, le diambre, diamoschi, confection alchermes, & autres semblables.

Asçauoir si le Napellus est veneneux.

NOus auons fait veoir cy-dessus que c'est vn des plus grands venins & plus actifs qui se puissent trouuer au monde parmy les plantes: maintenant il faut veoir par la dispute, si cette plante est si veneneuse, comme nous auons dit.

opin. Sur cette question il y en a plusieurs qui n'estiment pas que le napellus soit veneneux, comme nous auons dit, ce qu'ils taschent verifier par les raisons suiuantes.

1. rais. Auicenne en son quatriesme canon dit que les cailles & les griues se nourrissent du napellus, sans aucun dãger, mesmes il asseure qu'vne vieille femme en mangeoit ordinairement sans aucun dommage. Donc il faut croire que cette plante n'est pas veneneuse.

2. rais. Si le napellus estoit veneneux, on ne l'ordonneroit pas interieuremẽt contre l'albaras qui est vne espece de lepre. Donc cela monstre que cette plante n'est pas veneneuse, comme il a esté dit.

3. rais. Si le napellus estoit si dangereux par son venin, les Medecins ne feroient pas si grand cas des petites mousches qui seiournent sur cette plante, & qui

qui en tirent nourriture, contre toutes sortes de venins, comme ils font. Or est-il qu'on les estime extremement, les reconnoissant comme antidotes generaux contre tous les poisons. Donc cela monstre euidemment que le napellus n'est pas veneneux, & c'est à raison de la nourriture & des vertus de ces mousches.

Nous autres au contraire estimons que le napellus est vn venin tres-dangereux, non seulement par l'excez de sa chaleur : mais aussi par toute sa substance. Matthiole confirme cette opinion par les exemples tragiques qu'il en apporte, & l'experience mesme nous en fait foy ordinairement. *2. opin.*

Et quant aux raisons proposées au contraire. Ie respons à la premiere qu'il y a faute au texte d'Auicenne, laquelle doit estre attribuée au translateur, comme on peut reconnoistre par la doctrine de Galien, duquel il est sectateur en cet exemple: & faut necessairement mettre la cigue au lieu du napellus, en l'histoire de la femme vieille. Et pour les cailles & les griues, il faut nommer les estourneaux, veu qu'Auicenne parle selon la bouche de Galien: & quand bien ces oyseaux là mangeroient du napellus sans mourir, pour cela il ne s'ensuiuroit pas qu'il ne fust dangereux & veneneux, veu que ce qui est venin à l'homme, ne l'est pas aux autres animaux. *à la 1.*

A la 2. Ie dis qu'Auicenne n'ordonnoit pas communément le napellus, mais seulement en petite quantité, dans vne composition appellée alkerkakali, là où il est fort corrigé, si bien qu'il ne faut pas craindre sa qualité veneneuse. *à la 2.*

Pour la 3. Ie respons que ces petites mousches *à la 3.*

qui se nourrissent du napellus peuuent attirer quelque petite substance alimenteuse, sans se nourrir de son venin : ou bien nous pouuons dire qu'elles ont vne nature si forte, & si puissante, qu'elles peuuent surmonter sa qualité veneneuse, & s'il leur en demeure quelque faculté, elle peut attirer par similitude de substance les autres venins qui sont en nos corps. Donc le napellus est veneneux.

De l'Euphorbe.

Asçauoir s'il est veneneux.

Chap. VII.

Encor que l'euphorbe ne soit pas vne plante, neantmoins parce que c'est la gomme d'vn arbre veneneux, nous en traitterons icy parmi les vegetaux veneneux. Or en premier lieu il faut noter que ce nom d'euphorbe luy fut donné par vn Medecin qui estoit ainsi appellé, comme témoignent les anciens. Cet arbre est petit, semblable quasi au ferula, la gomme qui en sort en retient le nom. Dioscoride, Galien, Auicenne, & Mesué iugent l'euphorbe estre chaud & sec au quatriesme degré, de substance subtile, penetrante, mordicatiue, inflammatiue, & vlceratiue.

Les accidents qu'il produit en nos corps, témoignent assez l'excez de cette chaleur, car il cause des ardeurs interieures auec la fiebure, la soif, les douleurs, les vlceres, & semblables. Ce n'est donc pas sans cause si les nouueaux estiment que l'euphor

l'euphorbe est le plus veneneux qui se treuue parmi ceux qui sont chauds.

Les remedes que l'on ordonne communément contre ses effects font foy de sa violence & de sa chaleur, car apres le vomissement procuré par le moyen de l'huile rosat, l'on n'ordonne que les refrigeratifs interieurs & exterieurs, comme le laict, le beurre, le petit laict, les bains, & semblables. Mesué traittant de l'euphorbe en son Traicté des simples medicamens propose les moyens de bien connoistre, eslire, preparer, & mixtionner ce medicament veneneux. C'est à nous maintenant de iuger, sçauoir s'il est veneneux, & si l'on s'en peut seruir interieurement & sans danger.

Sur cette difficulté il y a de la dispute, car d'vn costé tous nos Autheurs l'estiment veneneux : de l'autre Dioscoride au chap. 80. du 3. liu. l'ordonne interieurement & exterieurement : mesme Mesué au lieu allegué enseigne comment c'est qu'il s'en faut seruir, soit pour la purgation, soit pour d'autres effects ; si bien que cette question n'est pas sans doute.

Toutesfois nous autres, pour en terminer la verité, estimons que l'euphorbe de sa nature est veneneux, & tres-dangereux, particulierement quand il est recent, parce que comme dit Mesué, il brusle comme le feu : mais apres qu'il a esté gardé quelque temps, ou bien estant affoibly par la preparation, & par le meslange des medicamens froids, comme cet Autheur nous enseigne, l'on s'en peut seruir interieurement sans danger, en dose raisonnable.

Des Champignons.

CHAP. VIII.

ENcor que les champignons soient comme des plantes bastardes, & excrementeuses, engendrées d'vne baue de la terre, & des trõcs des arbres, par voye de pourriture : neantmoins ils tiennent lieu parmi les vegetaux, parce qu'ils croissent & naissent comme les autres herbes, encores plus promptement. Les anciens disent que le fungus est comme vn leuain de la terre : parce qu'il s'engendre du suc pituiteux aigri, meslé auec la terre. Nos Autheurs en reconnoissent plusieurs differences, soit de bons, soit de mauuais, comme l'on peut veoir dans leurs liures.

Leur temperature est froide & humide au troisiesme degré : neantmoins il faut reconnoistre par dessus vne qualité maligne & veneneuse, qui est contraire à la santé, & à la vie des hommes, selon le témoignage que l'experience nous en rend tous les iours. Or affin d'estre mieux informez du venin des champignons, nous examinerons la question suyuante

A sçauoir si les champignons sont veneneux.

CEtte question n'est pas de petite importance, car il est necessaire que l'on connoisse les vertus des potirons, veu que l'on s'en sert communément, mesme par voye de nourriture. Il faut donc recercher, sçauoir si les potirons sont veneneux ou non.

Ceux

Ceux qui ne les croyẽt pas veneneux proposent les raisons suyuãtes. Si les potirons estoient veneneux ils ne passeroyent pas pour alimens. Or est-il que selon Dioscor. en son 4. liure, & selon Galien parlans des facultez des alimens, l'on peut manger librement des potirons sans danger : mesme l'on peut alleguer l'exemple de l'Empereur Neron qui en mangeoit ordinairement : & qui disoit que c'estoit la viande des Dieux à cause de leur friandise. Donc il faut croire qu'ils ne sont pas veneneux. 1. rais.

L'experience est vn iuge irreprochable. Or est-il que nous voyons tous les iours que l'on mange des champignons sans aucun danger. Donc, &c. 2. rais.

Les autres au contraire estiment que les potirõs sont veneneux, & qu'ils le verifient. Premierement par l'authorité de Dioscoride & de tous les Medecins, & par apres par le dire de Pline qui asseure que plusieurs familles toutes entieres ont esté destruites pour auoir mangé des champignõs. En troisiesme lieu ils alleguent les accidents dangereux que les potirons ont accoustumé de causer, comme sont sanglots, suffocations, douleurs de ventre, sueurs froides, syncopes, & la mort. Finalement ils alleguent les remedes specifiques & communs qui sont ordinaires parmy tous les pratticiens, contre le venin des potirons, & contre les accidents proposez, comme l'on peut veoir dans Matthiole sur le 6. liure de Dioscoride.

Nous autres pour accorder deux opinions differentes, estimons qu'en general tous les potirons sont mauuais : mais en particulier il y en a d'alimenteux & veneneux. Nous appellons ceux là

alimentux qui ont les conditions ſuyuantes. La premiere eſt qu'ils ſoyent ſolides, bien preparez auec l'huile, le ſel, le vinaigre, l'oignon, & ſemblables, affin de corriger leur malice naturelle: car autrement ils engendreroyent des oppreſſions d'eſtomac, & autres faſcheux accidents. Or de ceux-cy qui ont la reputation d'eſtre bons, il y en a trois particulieres differences. Entre les autres la premiere eſt de petits, qu'on appelle caſſerons: la ſeconde des morilles: & la troiſieſme des autres qui ſont larges, blancs & eſpais.

Les autres qui ſont veneneux, ſont fort differẽts en ſubſtance & en qualitez, comme auſſi à raiſon du lieu de leur naiſſance, car ils ſont mols, & compoſez d'vne matiere pourrie & gluante: apres ils naiſſent aupres des eaux corrompues, ou de quelque fumier pourri. Outre ce, l'on en trouue prez des cauernes des ſerpens, & des autres beſtes veneneuſes. Voyla comment nous concluons par la diſtinction precedente, la queſtion propoſée. Auicenne adiouſte encores, qu'il faut reconnoiſtre les potirons bons des mauuais, par le moyen de la couleur, car les mauuais ſont noiraſtres, ou verſicolores: les autres au contraire ſont plus blanchaſtres, encor que les morilles ſoyent de couleur brune, & les caſſerons iaunaſtres.

Fin de la ſeconde ſection.

SECTION



SECTION TROISIESME DE LA SECONDE PARTIE DV TRAICTÉ DES VENINS.

PREFACE.

Les venins naturels comme les autres medicamens ſont tirez de trois choſes, ſçauoir eſt des animaux, des plantes, & des mineraux. Nous auons traitté cy-deſſus aux deux ſections precedentes des animaux, & des vegetaux veneneux. Il reſte maintenant auant que mettre fin à cette matiere, que nous pourſuiuons en cette derniere ſection l'hiſtoire des venins qui ſe treuuent parmy les mineraux.

Or affin de n'extrauaguer pas en ce deſſein, nous ne traitterons que des principaux, comme de l'arſenic & de ſes eſpeces, du ſublimé, de l'antimoine, & ſemblables, ſans comprendre pluſieurs particuliers, la connoiſſance deſquels n'eſt gueres vtile ou neceſſaire. Ie laiſſeray à part le lapis laZuli, parce que i'en ay traitté en mes leçons des mineraux, & pour l'argent vif ie m'en deſchargeray

en mes questions chirurgicales, là où i'en parlay amplement sur la curation de la verolle : pour les autres qui restent, il en faut commencer le discours comme s'ensuit.

De l'arsenic, orpigment, sandaraca & realgal.

CHAP. I.

LA connoissance de ces quatre mineraux veneneux est fort embrouillée dans les escrits de nos Autheurs : c'est ce qui m'oblige maintenant à en descrire l'histoire.

En premier lieu, pour bien entendre & comprendre leur nature & leurs qualitez, il faut noter qu'il y a deux especes d'arsenic, l'vn est naturel qui se treuue aux mines des metaux, & est appellé orpigment ou sandaraca, car ces deux mineraux ne different que selon vne plus grande ou moindre couleur & coction. Dioscoride en son 5. liu. en traitte en diuers chapites, ce qui me semble les rendre differents : toutesfois il aduoüe luy mesme que le sandaraca, & l'orpigment se treuuent en mesmes mines : & puis il asseure qu'ils ont les mesmes vertus & semblable vstions, mesmes il appelle auec le commun, l'orpigment arsenic citrin, & le sandaraca arsenic rouge. Or quãd ie parle icy de sandaraca, ie n'entens pas de celuy qui est artificiel, qui est le sãndix fait de ceruse bruslée & rouge, appellée par quelques vns miniũ, mais de celuy qui est vrayement naturel, suyuãt ce qui a esté dit.

L'arsenic

L'arsenic artificiel est double, l'vn est fait de l'orpigment & du sel meslez également & bruslez en vn vaisseau, d'où vient l'arsenic crystalin, ou sublimé, parce qu'il est fait par sublimatiō: l'autre est fait de l'arsenic naturel & du souphre bruslez ensemble, & c'est ce qu'on appelle communément realgal, ou risalgal. Nous apprenons par ces distinctions que l'orpigment est aussi bien le genre des arsenics que l'arsenic des autres, voyre plustost, encor que le vulgaire croye autrement. Or toutes ces especes d'arsenic ou orpigment sont chaudes & seiches. C'est à nous à vuider à present la difficulté suiuante, qui n'est pas de petite consequence.

Asçauoir si l'arsenic est veneneux.

ENcor que l'arsenic soit reconnu & iugé veneneux par tous nos autheurs : si est-ce que plusieurs doutent de cette verité sous la faueur des raisons suyuantes.

L'arsenic sert de contrepoison. Donc il ne peut *1. rais.*
pas estre veneneux. La verité de cette maieur se preuue par l'experience, car en temps de peste, on l'applique sur le cœur, & est estimé vn puissant preseruatif. Donc il ne sera pas veneneux.

Si l'arsenic estoit veneneux, l'on ne l'ordonne- *2. rais.*
roit pas exterieurement & interieuremēt. Or est-il que l'on l'ordonne, mesme Galien, & contre les cancers, & contre l'vlcere des poulmons, selon tous nos practiciens. Donc il ne doit point estre veneneux.

Si l'arsenic estoit veneneux, ce seroit en vain *3. rais.*
que Dioscoride en son cinquiesme liure, chap. 80. & 81. le loüeroit contre plusieurs affections internes

internes & externes, Donc, &c.

Nous autres au contraire estimons que l'arsenic est vn venin tres-dangereux, nõ seulemẽt à raison de l'excez de sa chaleur: mais à cause de sa substãce corrosiue. Les accidents qu'il produit en nos corps nous en rendent assez suffisant témoignage, car estant prins interieurement, il engendre des inflammations, des vlcerations en l'estomac & aux boyaux, des douleurs extremes, syncopes, suffocations, & semblables. Et quant aux raisons proposées au contraire.

à la 1. A la 1. Ie respons en deux façons, sçauoir est qu'estant appliqué exterieurement il attire au dehors le venin pestilentiel par le moyen de sa chaleur & de sa forme, sa vertu estant aydée par les cardiaques que l'on mesle ensemble: ou bien nous pouuons dire negatiuement que c'est vn preseruatif abusif & sans effect, attendu qu'il ne peut ny attirer le venin, ny le repousser en temps de peste, veu que ceux qui le portent ne restent pas d'en estre frappez.

à la 2. A la 2. Ie dis qu'encor que l'arsenic soit veneneux de sa nature, neantmoins auec preparation, & en petite quantité il peut seruir en la curation des vlceres malings, en les desseichant, & en consumant leur malice.

à la 3. Pour la derniere. Ie respons de mesme qu'à la seconde: que l'on se peut seruir de l'arsenic interieurement & exterieurement auec preparation, & en dose raisonnable. Donc l'arsenic est veneneux.

Du

Du Sublimé.

Sçauoir s'il est veneneux.

CHAP. II.

LE sublimé ne se peut pas dire vn mineral naturel, attendu qu'il ne se treuue dans les mines de la terre : ains seulement artificiel tant à raison de ses principes qui sont reconnus pour vrais mineraux, que à cause de l'artifice qu'on apporte à sa generation. Or affin d'en auoir la connoissance, nous deuons obseruer trois choses en la production artificielle de ce mineral. La premiere, qui est double, sçauoir est l'argent vif, & le sel ammoniac meslez également. La seconde est la cause efficiente, qui est le feu lequel fait brusler ces matieres. La troisiesme est le vaisseau, là où les susdites matieres les bruslans expirent au plus haut des fumées blanches & espesses, lesquelles se candissent & congelent à la ressemblance du sucre, le tout par voye de sublimation, c'est pourquoy on l'appelle sublimé.

Ce venin est mortel en deux façons. La premiere est entant que chaud au quatriesme degré, & la seconde entant que corrosif & putrefactif en toute sa substance. L'experience nous fait veoir tous les iours des exemples de sa furie, par les accidents qui naissent de son vsage, lesquels sont semblables à ceux de l'arsenic, voire encor plus violents.

Quelques vns doutent sçauoir si le sublimé est

veneneux, & mesmes ils pensent qu'il ne le faut pas iuger tel; ce qu'ils asseurent sous la faueur des raisons suyuantes.

1. rais. Les Medecins se seruent ordinairement de l'eau sublimée pour desseicher les vlceres exterieurs & la galle, mesmes ils en touchent les vlceres interieurs de la bouche. Donc cela veut dire que le sublimé n'est pas veneneux.

2. rais. Les femmes se seruent ordinairement du sublimé pour farder leur visage. Donc cela monstre qu'il n'est pas veneneux.

3. rais. Si le sublimé estoit veneneux, ce seroit à raison de ses principes, qui sont l'argent vif, & le sel ammoniac; or est-il que ces deux mineraux ne sont pas iugez veneneux: car pour l'argent vif l'on s'en sert librement en vne infinité de maladies interieures & exterieures, comme il se void en la verolle: & pour l'autre, il n'est pas estimé excessif. Donc le sublimé ne peut pas estre dit veneneux.

Nous autres au contraire disons que ce mineral artificiel possede vn double venin, comme il a esté dit cy-deuant, lequel prouient non seulement des ingrediens: mais aussi de la violence du feu, lequel leur imprime vne acrimonie plus grande. Et voyla comme la premiere raison demeure resolue.

à la 1. Pour la premiere. Ie respons que l'eau sublimée bien preparée & affoiblie peut seruir en la curation des vlceres: mais non pas en sa grande force.

à la 2. Pour la 2. Ie dis que le sublimé bien preparé peut seruir à blanchir le visage des femmes sans danger

danger de mort, parce qu'il eſt eſteint & fort corrigé : neantmoins l'experience nous fait veoir que les femmes qui s'en ſeruent ſe reſſentent encores de ſa malignité ; & de fait l'vſage de ce fard leur gaſte les dents & la langue, leur obſcurcit la veüe, & rend le teint de leur viſage plumbin & violet : meſmes à aucunes il cauſe des vertiges & autres faſcheux accidents.

Donc nous pouuons conclurre que le ſublimé de ſa nature eſt veneneux. Quant à la correction de ſes accidents il ſe faut amuſer principalement aux refrigeratifs internes & externes, affin d'eſteindre ſon feu, comme ſont l'eau, le laict, & ſemblables : mais particulierement l'on fait eſtat de la poudre du cryſtal donnée auec l'eau de pauot ou de pourpier.

Du Precipité.

CHAP. III.

LEs Pharmaciens & les Chymiſtes tirent trois medicamens veneneux de l'argent vif. Le premier eſt le ſublimé, duquel nous auons parlé cy-deſſus, qui ſe fait de Mercure, & de ſel ammoniac. Le ſecond eſt le precipité qui ſe fait auec la precipitation du Mercure auec l'eau fort, lors que l'on le conuertit en poudre rouge. Le troiſieſme eſt le cinabre artificiel qui eſt fait d'argent vif & de ſouphre : c'eſt celuy duquel on ſe ſert en la curation de la verolle par parfum. Maintenant laiſſans à part le premier & le dernier de ces deux medicamens deleteres, nous dirons vn mot du Precipité.

En premier lieu il faut reconnoistre que c'est vne poudre veneneuse & malighe : ce qui se peut verifier par deux moyens. Le premier regarde les ingrediens d'iceluy, car soit à raison de l'argent vif, ou de l'eau fort, il ne peut estre que veneneux. Le second se rapporte à ses accidéts & à ses effects: car soit que l'on l'applique exterieurement, ou que l'on le donne interieurement, nous voyons qu'il precipite les patiens en des symptomes vn peu estranges : neantmoins encor que nous le iugions veneneux, nous n'en condamnons pas pourtant l'vsage, au contraire nous estimons que l'on s'en peut seruir & par dehors & par dedans, particulierement en la curation de la verolle, & des vlceres veneriens. Bien est vray que pour empescher la violence de son action & pour moderer ses effects, nous sommes d'aduis que l'on n'en donne interieurement qu'en petite dose, selon la portée des corps, conioointement auec de la Theriaque, ou quelque conserue cordiale. Ses effects se font par flux de ventre : mais principalement par vomissement de matieres flegmatiques & bilieuses, qui sont attirées de toutes les parties du corps. Il ne faudra donc pas oublier en l'vsage de ce precipité de fortifier l'estomac par remedes internes & externes, veu que c'est la partie la plus affligée deuant & apres l'operation.

De

De l'Antimoine.

CHAP. IV.

L'Antimoine eſt vn medicament redoutable ſeulement de ſon nom : mais il l'eſt encores plus de ſes effects, leſquels ſont ſi violens & pernicieux qu'ils precipitent bien ſouuent ceux qui s'en ſeruent quaſi à l'extremité de la vie. Les anciens l'ont appellé ſtibium, ſtibi, ſtimni. Pline en reconnoiſt deux eſpeces en ſon hiſtoire naturelle. La premiere c'eſt le maſle, lequel n'a pas eſté reconnu ny deſcrit par Dioſcoride : iceluy eſt eſcailleux & areneux, ſans eſtre autrement ſplendide ou luiſant. L'autre eſt la femelle, de laquelle parle Dioſcoride *au chap. 59. du 5. liure.* Cettui-cy eſt friable, luyſant & frangible. Quant au lieu de ſa naiſſance, pluſieurs eſtiment qu'il ſe treuue aupres des mines de plomb ou d'argent, neantmoins il peut auoir ſes mines particulieres ſeparées, ſelon le témoignage de ceux qui en ont eſcrit l'hiſtoire. Or auant que diſputer ſur ſa qualité veneneuſe, nous examinerons la difficulté ſuiuante.

Aſçauoir ſi l'Antimoine eſt vn metail, où quelque autre choſe.

CEux qui ont traitté des mineraux diſputent, aſçauoir ſi l'antimoine eſt vn metail. Ceux qui eſtiment que c'eſt vn metail, ſe fondent ſur trois raiſons. La premiere eſt tirée de Dioſcoride au chap. 59. du 5. liure, quand il dit que ſi on bruſle aſprement l'antimoine, il ſe conuertit en plomb.

La seconde est tirée de la fonte, l'antimoine se fond & se liquefie, comme les autres metaux. La troisiesme est prinse de la facilité du meslange, veu que selon l'experience l'antimoine se mesle facilement auec les autres metaux, comme fait le cuiure, l'airain & semblables, voyla pourquoy on le mesle communément auec les globes & boulets de fer que l'on fait pour les canons, mesmes en la fabrication des cloches on adiouste l'antimoine pour les faire resonner plus clairement.

Les autres au contraire estiment que ce n'est pas vn metail, tant parce qu'il n'est pas comprins dans le nombre septenaire d'iceux, qu'aussi d'autant qu'il est triturable & se met en poudre, comme les autres pierres.

Nous autres pour accorder ce differend, estimons que l'antimoine à la verité n'est pas vn vray metail, mais bien vn metallique, qui participe des metaux pour les raisons susdites, & des pierres, entant qu'il est friable. Mais venons à la 2. dispute plus importante.

Asçauoir si l'antimoine est veneneux.

CEtte question n'est pas de petite consequence, veu qu'elle nous mene au chemin de la verité pour connoistre la proprieté de l'antimoine en ce qui regarde son venin.

Ceux qui ne l'estiment pas veneneux se fondent sur les authoritez & sur les raisons suyuantes.

1. rais. Si l'antimoine estoit veneneux & deletere, Dioscoride *au 5. liure chap. 59.* & Galien *en son 9. liu. des facult. des simpl.* là où ils descriuent toutes ses facultez, feroyent mention de cette faculté veneuse.

neneuſe. Or eſt-il que ny l'vn ny l'autre n'en parlent aucunement. Donc il faut croire qu'ils n'ont pas reconnu en l'antimoine aucun venin.

Les medicamens qui ne ſont pas que froids au second degré, ne peuuent pas eſtre dits veneneux. Or eſt-il que l'antimoine eſt froid & ſec au ſecond degré. Donc il ne ſera pas veneneux. *2. raiſ.*

Si l'antimoine eſtoit veneneux & deletere, ce ſeroit principalement par l'excez de ſa purgation. Or eſt-il que ſelon Dioſcoride & Galien, il eſt aſtringent & propre pour arreſter le flux de ſang. Donc il n'eſt pas veneneux par ſa vertu purgatiue. *3. raiſ.*

Nous autres au contraire eſtimons que l'antimoine eſt veneneux & purgatif tout enſemble. L'experience nous en fait foy tous les iours par les effects, car il eſt vn des plus violens purgatifs, ſur tout par vomiſſemens, & cauſe des accidents fort furieux, encor que corrigé & preparé. Outre cela il eſt deletere & veneneux par ſa ſubſtance, c'eſt pourquoy les Galeniſtes en apprehendent l'vſage : au contraire des pſeudochymiſtes qui hazardent tout ſans aucune apprehenſion.

Or bien que l'antimoine ſoit veneneux, neantmoins eſtant bien & deuëment preparé il fait des merueilleux effects contre les maladies deſeſperables & opiniaſtres, comme ſont humeurs melancholiques, fiebures quartes vieilles, meſme contre la peſte, ſuiuant ce que dit Matthiole en ſes commentaires, Ie laiſſe à part la façon de le preparer, comme auſſi du regule, qui eſt l'antimoine fondu & purifié par pluſieurs fois, duquel on peut faire & le verre & l'huile.

Quant aux raiſons propoſées au contraire. A la *à la 1.*

1. Ie respons qu'encor que Dioscoride & Galien n'ayent pas descrit la faculté veneneuse de l'antimoine, il ne s'ensuit pas pourtant qu'il ne puisse estre veneneux, attendu que les anciens n'ont pas reconnu toute la faculté des medicamens.

à la 2. A la 2. Ie dis que l'antimoine n'est pas veneneux par sa temperature : mais par sa proprieté substantielle.

à la 3. A la 3. Ie respons que l'antimoine pour ce qui est de l'exterieur est astringent : mais pour ce qui est de l'interieur il est purgatif, de mesme que l'aloë appliqué exterieurement arreste les veines, & donné interieurement il les ouure tout au contraire.

De la Ceruse.

CHAP. V.

Dioscoride au chap. 22. de son 6. liure, recommande la ceruse pour veneneuse, & la loge parmi les venins: son opinion est confirmée par les effects que ce medicament fait en nos corps, car estant prinse interieurement, selon le témoignage du mesme Autheur, elle engendre plusieurs fascheux accidents, comme sont les sanglots, l'endormissement des membres auec congelation, strangulation, & semblables.

Nos Docteurs reconnoissent deux differences de la ceruse. La premiere est minerale & naturelle, qui est en forme de pierre blanche, & a quasi mesme vertu que la suiuante : l'autre est artificielle, qui est double, l'vne se fait de plomb blanc, qui est l'estain, laquelle est singuliere pour le fard des

femmes,

femmes, & eſt-ce qu'on appelle blanc d'Eſpagne, meſme les Chymiſtes en tirent vne liqueur qui eſt excellente pour blanchir le viſage : l'autre ſe fait de plomb noir auec le vinaigre ; & c'eſt la ceruſe ordinaire de laquelle nous nous ſeruons en la medecine.

Pour la façon ie n'en parleray pas au long, d'autant qu'elle eſt deſcrite par les Autheurs. Ie diray ſeulement, que de meſme qu'on fait le verd de gris du cuiure auec le vin, ainſi l'on fait la ceruſe des lames de plomb ou d'eſtain arrouſées auec le vinaigre.

Maintenant nous auons deux difficultez à reſoudre. La premiere eſt, ſçauoir ſi la ceruſe eſt veneneuſe, veu que l'on s'en ſert communément, non ſeulement aux fards : mais auſſi en la compoſition des medicamens, comme nous voyons aux onguents & aux emplaſtres. La ſeconde eſt, ſçauoir ſi elle eſt ſeiche ou humide de ſa temperature.

Quant à la raiſon 1. Il faut reſpondre, que la ceruſe ſe peut conſiderer en deux façons, ſçauoir eſt ou en ſa nature, & ainſi il la faut croire veneneuſe, non pas à raiſon de ſa ſeichereſſe, comme quelques vns ont voulu : mais à cauſe de ſes proprietez ſubſtantielles qui ſont ennemies des parties du corps humain : ou bien entant qu'elle eſt preparée ou mixtionnée, & de cette façon elle n'eſt pas veneneuſe, veu meſme que l'on ne s'en ſert que pour l'exterieur.

Pour le regard de la ſeconde difficulté, ie reſpons que la ceruſe ſemble ſe pouuoir dire humide, à raiſon de ſes principes qui ſont le vinaigre & le

plomb, lequel selon Galien est composé d'vne matiere aërée & aigueuse; neantmoins si nous auons esgard à sa composition & à ses effects nous la iugerons seiche, veu mesme que le vinaigre est exsiccatif: & que le plomb est composé d'vne matiere dure & espesse.

Du plastre ou gip.

CHAP VI.

ENcor que la faculté veneneuse depende de la mixtion naturelle: si est-ce que par artifice il se treuue des corps veneneux, sans que leurs principes se puissent dire absolument tels. Nous experimentons la verité de cela au plastre & en la ceruse, car encor que leurs principes efficiens & naturels ne soient pas veneneux, comme il est notoire, si est-ce pourtant qu'ils sont estimez tels, apres que le vinaigre ou le feu ont operé sur les matieres.

Dioscoride *au chap. 24. de son 6. liu.* asseure que le plastre est strangulatif, & ordonne la decoction de mauues, ou bien l'huile pour lubrifier les voyes de la respiration, affin d'empescher la suffocation. Or son venin ne depend pas tant des qualitez elementaires, comme de la malignité de sa substance, qui est beaucoup plus actiue que celle de la ceruse.

Nos Autheurs en font deux especes. La premiere est le plastre naturel qui se treuue dans certaines mines de la terre: l'autre est artificiel, qui se fait de certaines pierres blanches, par combustion dans les fournaises, comme la chaux,

mesme quelques vns estiment que cettuy-cy se fait du naturel. Et de mesme qu'il y a de la chaux viue auant l'extinction, & vne autre morte apres icelle, de mesme il y a le plastre vif, & celuy qui est esteint : celuy là est le plus mauuais,& cestuy-cy n'est pas exempt de malignité, comme nous experimentons aux filles qui en mangent pour auoir les pasles couleurs.

Les accidents que le plastre a accoustumé de produire, sont fascheux, comme douleur d'estomac, auec inflammation des parties naturelles, courte haleine, suffocation, sanglots, syncopes, & semblables. Maintenant il faut dire vn mot sur la temperature du plastre.

Asçauoir si le plastre est chaud ou froid.

LA verité de cette question est agitée par deux opinions contraires.La premiere est de ceux qui l'estiment chaud, laquelle est fondée sur ces raisons suyuantes.

Le plastre s'inflamme & brusle comme la chaux, estant arrousé d'eau. Donc c'est vn témoignage qu'il est chaud. *1. rais.*

Tout se ressent du naturel de son principe. Or le principe efficient du plastre est le feu. Donc la qualité du feu demeure empreinte dans sa substance. *2. rais.*

L'experience monstre que le plastre s'eschauffe, estant mis en poudre. Donc cela monstre qu'il est chaud. *3. rais.*

La seconde opinion est toute contraire, sçauoir est de ceux-là qui soustiennent qu'il est froid. Les Arabes sont de cet aduis : & mesme les effects *2. opin.*

du plastre témoignent plustost de la froideur que de la chaleur, & de fait il est repercussif, astringeant & strangulatif.

Nous autres pour accorder ces deux opinions contraires, estimons que l'on peut respondre en quatre façons. Premierement, que le plastre naturel est froid, & l'artificiel chaud. En second lieu, il faut considerer deux substances au plastre, l'vne ignée qui est accidentelle, à raison de l'vstion: l'autre terrestre qui est froide. En troisiesme lieu l'on peut dire que le plastre vif est chaud, & celuy qui est esteint est froid. Ou bien eu esgard au temps nous pouuons dire que le plastre vieux est froid, parce que son feu s'est exhalé, & celuy qui est recent est chaud, d'autant que le feu est retenu dans sa substance. Donc nous pouuons dire que le plastre est chaud & froid, diuersement prins.

De la chaux.

CHAP. VII.

LA chaux n'est pas vn mineral naturel: mais bien artificiel, comme il est notoire à tout le monde. Nous deuons considerer & reconnoistre trois choses en sa generation La premiere c'est la matiere de laquelle on la fait, sçauoir est certaines pierres, ou certains cailloux. La secōde c'est la cause efficiente qui est le feu, lequel apres auoir bruslé la matiere des pierres, s'insinue & se conserue dās les porositez de leur substance, leur imprimant par ce moyen vne qualité adustiue, inflammatiue, mordicatiue, & cauterisante.

te. La troisiesme c'est la finale qui est differente à raison des bastimens & de la Medecine, comme nous dirons cy-apres.

Le vulgaire diuise la chaux en morte & en viue: la viue est celle que nous venons de descrire, laquelle est conseruée apres estre sortie de la fournaise, sans aucune extinction. Au cõtraire la morte est celle qui est esteinte, & comme redue en paste, auec suffisante quantité d'eau. Nous voyons par experience comme la chaux viue petille & murmure, auec vne grande effumation, lors que l'on iette de l'eau dessus, cela arriue quand le feu qui est enclos dans les pores de la matiere est esueillé par l'effusion de l'eau qui est son contraire. Iusques à ce que la victoire luy demeurât par l'exhalation du feu, la chaux demeure mortifiée & esteinte. Maintenant il nous reste vne difficulté à resoudre, sçauoir si elle est veneneuse ou non.

A sçauoir si la chaux est veneneuse.

CEux qui l'estiment veneneuse, se fondent premierement sur l'authorité de Dioscoride, lequel loge la chaux aux rang des venins en son 6. liu. & en traitte communément auec l'orpigment & le sandaraca : secondement sur les effects, d'autant que la chaux prinse interieurement, engendre des extremes douleurs & vlcerations aux parties naturelles, mesmes on l'estime chaude & seiche au quatriesme degré.

Au contraire plusieurs autres n'estiment pas que la chaux soit venenenéuse, tant parce qu'elle n'agit pas que par le moyen du feu qui n'est pas veneneux, que aussi d'autant que l'on s'en sert

commu

communément en la medecine, ſoit en forme d'eau pour les vlceres, ſoit en forme d'onguent pour les bruſlures.

Nous autres pour accorder ce differend, eſtimons que la chaux à proprement parler, ne peut pas eſtre dite veneneuſe, d'autant que ſon action ne depend que d'vne qualité ignée, cauſée par la preſence du feu, neantmoins pource qu'elle nous eſt contraire, & qu'elle agit à la façon des autres venins, nous diſons que à parler abuſiuement, on la peut dire veneneuſe.

Fin du Traicté des venins.



TABLE DES MATIERES PRINCIPALES CONTENVES EN CE LIVRE.

A

de

M

N

la

Prepa

Les

FIN.